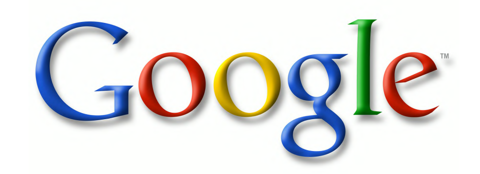
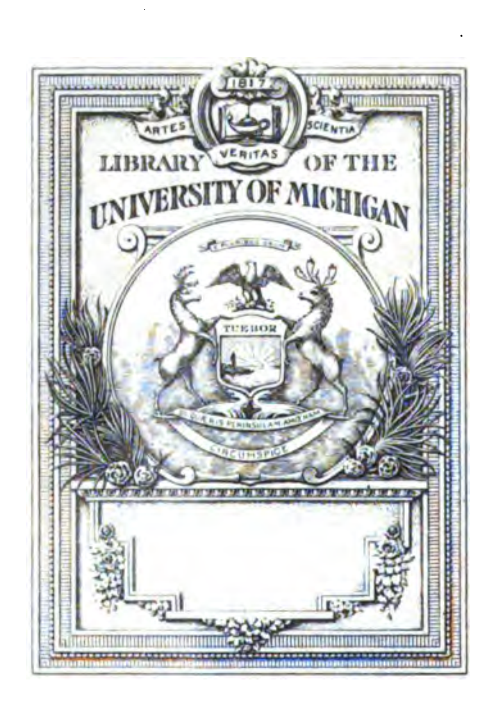



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



MERCURE
DE
FRANCE,

LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME VINGT-SIXIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

1806.



(N°. CCLXXII.)
(Samedi 4 Octobre 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

HÉRO,

CANTATE (1).

(Elle sort de sa tour, au milieu de la nuit, après avoir allumé le flambeau qui doit servir de guide à son amant.)

RÉCITATIF.

L'astre brillant des jours n'éclaire plus le monde;
Déjà règnent partout le silence et la nuit;
Tout l'univers, plongé dans une paix profonde,
Cède au pouvoir du sommeil qui me fuit;
Et de Phébé l'image étincelle dans l'onde,
Qui doucement frémit.
La tremblante Héro vous implore,
O vents, de l'Hellespont respectez le repos!
Voici l'heure charmante où celui que j'adore,
Pour me revoir encor, va traverser les flots.

CANTABILE.

Veille sur lui, puissante Cythérée!
Amour des Dieux, et reine des mortels,

(1) Cette cantate a été composée pour le grand prix de musique, remporté par M. Bouteiller fils, âgé de dix-huit ans. Elle sera exécutée dans la séance de l'Institut, du 4 octobre.

A te servir, en naissant consacrée,
Mes mains n'ont point profané tes autels !
Il va venir..... Exauce ta prêtresse;
Et daigne encor veiller sur son retour.
Tu dois un prodige, ô déesse,
A ce prodige de l'amour !

RÉCITATIF.

Je vais le voir !... Quel espoir plein de charmes !
Non, jamais nœuds plus doux n'ont uni deux amans.
Quel bonheur ! quels transports ! mais aussi que d'alarmes !
Qu'il me faut payer cher ces fortunés momens !
Le moindre bruit m'agite.... Un retard m'épouvante....
Je crains tout, et la nuit et la trompeuse mer,
Et le zéphir qui trouble, en voltigeant dans l'air,
De mes légers fanaux la lumière tremblante.
Ecoutons.... N'ai-je pas entendu quelque bruit ?...
C'est le vent, dont le souffle agite le feuillage....
Ce sont les flots émus qui frappent le rivage....
Hélas ! il ne vient point, et le ciel s'obscurcit !
Déjà s'enfle et mugit la vague blanchissante;
Un nuage, des nuits a voilé le flambeau.
Cher amant, que fais-tu ? Dieux ! la tempête augmente....
As-tu quitté le port ?... Pour revoir ton amante
Braves-tu le courroux et des vents et de l'eau ?

CAVATINE.

D'Abydos rejoins le rivage,
Unique objet de mes amours !
Tu dois préserver du naufrage
Des jours dont dépendent mes jours.
Ne crois pas qu'un moment d'orage
Puisse m'ôter tout mon bonheur :
L'espérance et ta douce image
Resteront au fond de mon cœur.
D'Abydos rejoins le rivage, etc.

RÉCITATIF.

O Vénus, ai-je donc mérité ta colère ?
La tempête en fureur confond les élémens;
Et les vents, déchaînés dans cette horrible guerre,
Aux coups redoublés du tonnerre
Mêlent d'horribles sifflemens.
La foudre, à longs sillons, déchire et fend la nue;

Seule, elle brille au sein de cette nuit d'horreurs....
Grands Dieux, prenez pitié d'une amante éperdue !...
Aux livides clartés de ses feux destructeurs
Quel objet sur les flots vient s'offrir à ma vue ?
Courons.... Orage affreux, je brave tes fureurs....
C'est lui... Dieux ! c'est Léandre... ô destin qui me tue...
C'est lui... pâle... glacé... Cher amant !... je me meurs...

AIR.

Vénus, ô fatale déesse,
Que t'ai-je fait pour me trahir ?
Courage, amour, beauté, jeunesse,
Pour lui rien n'a pu te fléchir !
Restes chéris qu'en vain je presse,
Hélas, ni les vœux que je fais,
Ni mes regrets, ni ma tendresse
Ne vous ranimeront jamais !
Destins, il vous faut deux victimes :
Destins jaloux, soyez contens !
Perfide mer, dans tes abymes
Réunis encor deux amans.

(Elle se précipite.)

FRAGMENT

Tiré du premier chant du poëme de LA NATURE.

Contre le Duel, et sur le véritable Honneur.

ELÈVE de Palès, ô mortel généreux,
Toi qui d'un fer paisible ouvre tes champs heureux,
Jamais l'affreux Duel, monstre impie et farouche,
La fureur dans les yeux et l'insulte à la bouche,
De rage, de vengeance et de sang altéré,
N'arma tes mains d'un glaive aux meurtres préparé !
Tu ne la conçois pas cette horrible folie
Qu'adopta du Français la cruauté polie,
Et qui, fermant l'oreille aux cris de la pitié,
Pour venger des égards égorge l'amitié.

La raison calmeroit la fureur qui l'anime ;
Mais d'un blâme moqueur l'effroi pusillanime,
Précipitant son bras à ces tristes exploits,
Le jette entre la mort et la rigueur des lois.

Ah ! ces Grecs, ces héros, au-dessus de l'outrage,
Par ces lâches fureurs souilloient-ils leur courage ?
L'art du gladiateur, vil aux yeux des Romains,
A ces meurtres obscurs n'instruisoit pas leurs mains :
Cit yens désarmés à l'ombre des murailles,
Ils cherchoient aux combats d'illustres funérailles ;
Vengeurs de la patrie, ils ne daignoient périr
Qu'aux yeux de l'univers et pour le conquérir.
Mais vous, héros du meurtre, inhumains par foiblesse,
Impatiens d'un mot, d'un geste qui vous blesse,
Barbares, vous plongez au cœur de vos amis
Ce glaive réservé pour des flancs ennemis !

O sainte Humanité, par tes cris, par tes larmes,
Arrache de leurs mains ces parricides armes !
Enfans de la nature, ils osent l'outrager !
A ses yeux, sur son sein, ils courent s'égorger !
Ah, cruel, entends-la soupirer et te dire :
« Tu ne saurois créer ; oseras-tu détruire ? »

Tu l'oses !... Vois le prix dont ton glaive est jaloux ;
Vois ce corps tout sanglant, tout percé de tes coups.
Tu recules d'horreur ! ton pied tremblant s'égare !
Ton cœur même s'écrie : Ah ! qu'as-tu fait, barbare !
Où fuir ?... Ton cœur sans cesse accusera ta main ;
La nature voudroit le bannir de son sein.
De ton féroce honneur connois donc l'imposture ;
Va, le crime commence où cesse la nature.
Ose sur ta vertu mieux consulter sa voix ;
Faux brave, du *Brave Homme* (1) admire les exploits ;
Vois-le, sept fois plongé dans ces flots pleins de rage,
Ravir sept malheureux aux horreurs du naufrage ;
Vois cette humanité, qu'on ne sert pas en vain,
D'un obscur matelot faire un mortel divin.

Plus utile à ton roi, plus brave encor peut-être,
Quand un flatteur l'aveugle, ose éclairer ton maître ;
Sauve la vérité du naufrage des cours.

La cabane indigente appelle ton secours ;
Verse un or généreux sur ces pâles victimes
A qui la faim peut-être eût conseillé des crimes :
Dans la nature alors tout va rire à tes yeux ;
Le prix est dans ton cœur, il paye avant les Dieux.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

(1) Personne n'ignore l'action héroïque du matelot Broussard, surnommé le Brave-Homme.

A MON CAVEAU.

Dans ce caveau frais et joli,
Où, sans me vanter, je vous range,
Tous les ans après la vendange,
Mes vingt feuillettes d'un Marli
Que je bois toujours sans mélange,
O mon vin, prête-moi tes feux!
Je vais entonner ta louange;
Il nous faut un prodige étrange:
Enivre-moi si tu le peux.
Parfois plus d'un auteur fameux
Vit blanchir et fumer son verre
Des flots d'un Champagne écumeux.
Qui s'irritoit dans la fougère;
Et soudain buvant sa colère,
Lui dut les traits les plus heureux.
Que de fois ta verve légère,
Aï, dans des soupers brillans,
En mille éclairs étincelans
Fit jaillir l'esprit de Voltaire!
Ta séve agitant les cerveaux,
Rompant ses fers, bacchante aimable,
Autour de lui tomboit à table,
En torrent de mousse adorable,
De ris, de verve, et de bons mots.
Corneille, au front mâle et sévère,
Français avec un cœur romain,
Grace au Beaune, grace au Madère,
Se mettoit quelquefois en train.
Ce bon homme, sa coupe en main,
Creusoit plus d'un grand caractère,
Et, terrible au fond de son sein,
Comme en un volcan toujours plein,
Entendoit gronder son tonnerre.
Je crois que nos vins de Marli
Ne l'auroient pas si bien servi:
Sur ce point là je me résigne.
Ah! le Parnasse a des coteaux,
Des bosquets, des fleurs, des ruisseaux,
Et pas un seul arpent de vigne.
Quel oubli! le Bacchus gaulois

Versa tous ses dons à la fois
Sur la Champagne et la Bourgogne.
Mais je bois sans être jaloux,
Je bois rondement, sans courroux,
Et sans que mon front se refrogne,
Nos vins d'Auteuil et de Saint-Clou,
Et de Nanterre et de Chatou;
Et le Surene et le Boulogne,
Que Dieu fait croître auprès de nous :
Le même bois les produit tous.
« L'important, disoit feu Grégoire,
» En payant du vin, c'est de boire.
» Qu'il soit veillé, fait au logis,
« Bien cuvé, clair comme un rubis,
» Que grain à grain on vous l'égrappe,
» Bu sans eau, notez bien ici,
« Je vous réponds d'un vin qui tape,
» Autant au moins que vin du pape,
» Fût-il ou de Garche ou d'Issi. »
Maître Adam pensoit bien ainsi,
Lorsqu'à Nevers, dans son délire
Il célébroit, sous son caveau,
Son vin d'Arbois, vieux ou nouveau,
En vers qu'il dédaignoit d'écrire;
Mais qui, sortis de son tonneau,
Sans rabot, sans maillet, sans lime,
Opulens de verve et de rime,
Montoient fumans à son cerveau:
Vin fécond, quel est ton empire!
Vin charmant, tu n'as qu'à sourire,
Le triste amant est consolé!
Sur les maux que me fit Ismene,
Ton nectar à peine eut coulé,
Que je voyois, moins désolé,
Se perdre dans ton jus perlé
Les rigueurs de mon inhumaine.
Que le Falerne chez Mécene
D'Horace égayoit les festins!
C'est là, content de ses destins,
Qu'il oublioit dans ses ivresses
Et tous les torts de ses maîtresses,
Et les vers de tous les Cotins.
Des Graces le poète antique,
Sur sa lyre anacréontique,

Chantoit au déclin de ses jours :
« O vins enchanteurs de la Grèce !
» Soyez pour moi, pour ma vieillesse,
» Encor plus chers que mes amours ! »
Lorsque Rabelais en folie,
La joie et le ris dans les yeux,
D'esprit, d'ivresse radieux,
Plongeoit sa raison dans l'orgie,
Ce n'étoit point, je le parie,
En lui versant du vin de Brie ?
C'étoit à coups de Condrieux.
Et quand notre bon La Fontaine,
Sans bruit dans un coin fortuné
Vous avoit pris son Hypocrène,
Vieil enfant, sans soins et sans peine,
Comme il dormoit après dîné !
Mais quel est, tenant une lyre,
Ce mortel que Saint-Maur admire,
Dont mon œil d'abord est charmé ?
C'est Chaulieu, ce convive aimable,
Pour les fleurs, le sommeil, la table,
Les beaux vers, les belles, formé,
Chaulieu des Graces tant aimé,
Prêchant le plaisir par l'exemple,
S'enivrant aux banquets du Temple
D'un vin par le temps parfumé.
Amant léger, mais ami rare;
Du tendre et délicat La Fare,
S'il apprit à sentir l'amour,
A La Fare il apprend à boire,
Entre les Muses et la Gloire,
Entre les Ris et la Victoire,
Vénus, Vendôme, et Luxembourg.
Le dur Caton buvoit dans Rome;
Chapelle au vin donnoit la pomme;
Piron buvoit; et l'on sait comme
Boileau buvoit; je bois aussi,
Car j'ai toujours en honnête homme
Honoré le vin, Dieu merci.

M. Ducis, *de l'Institut.*

LE CHIEN DE PAUL,

ANECDOTE HISTORIQUE.

Le chien, dont voici l'aventure,
Etoit loin d'être un inconstant;
Foible, timide en son allure,
Et se perdant à chaque instant.
A ce chien d'humeur vive et folle,
Que je peux vous peindre d'un mot,
Il ne manquoit que la parole :
Bien des gens ont cela de trop.

Ce chien, on le nommoit *Barbiche*;
Et le nom lui convenoit fort :
C'étoit un superbe caniche
A l'esprit subtil et retord.
Oui, si je ne craignois pas d'être
Aux yeux de *Paul* un insolent,
Je vous dirois : plus que le maître
Le chien étoit intelligent.

Un beau jour, *Paul* étant en route,
Avec *Barbiche* et deux amis;
Ces messieurs osent mettre en doute
Des talens prônés et chéris.
Soudain *Paul*, cherchant la manière
De prouver l'esprit de son chien,
Jette six francs dans une ornière :
Notez que le chien n'en voit rien.

On avoit fait plus d'une lieue,
Lorsque *Paul* s'arrête tout court;
Barbiche, remuant la queue,
Vers son maître aussi-tôt accourt.
« *J'ai perdu.* » Ces deux mots suffisent,
Le chien en devine le sens;
Il part, et les amis se disent :
« Adieu *Barbiche* et les six francs. »

On poursuit chemin, on arrive;
Mais *Barbiche* ne revient pas.
De *Paul*, toujours sur le qui-vive,
Ses amis se moquent tout bas.

Messieurs, messieurs, point d'imprudence
Dans vos préjugés incertains :
Ne jugez pas sur l'apparence
Les chiens ainsi que les humains.

Vous desirez savoir, sans doute,
Ce que *Barbiche* est devenu :
Un homme a traversé la route;
Cet homme a ramassé l'écu :
Notre chien reconnoît la place,
Et, dirigé par son instinct,
Lestement se met sur la trace
Du quidam qu'enfin il atteint.

Avec mainte et mainte caresse
Il aborde le voyageur,
Qui, charmé de sa gentillesse,
Lui fait l'accueil le plus flatteur.
Et puis il l'emmène à sa suite;
Et desirant se l'attacher,
Lui donne bon souper, bon gîte,
Dans sa propre chambre à coucher.

Le voyageur qui se dispose
A bien dormir toute la nuit,
Quitte sa culotte, et la pose
Sur une chaise près du lit.
Le chien qui la guettoit, la hape,
Et crac.... le voilà décampé.
On crie : « Arrête, arrête, attrape ! »
Mais l'homme seul est attrapé.

Barbiche, tout fier de sa proie,
Rejoint son maître à son logis;
Et vous devinez sa surprise
Et celle de ses deux amis.
Accompagné de plusieurs autres,
Paul revoit l'écu qu'il attend.
Or, apprenez, vous et les vôtres,
Comme il faut placer son argent.

RADET.

ENIGME.

BLANCHE ou noire, grande ou petite,
On connoît partout mon mérite.
Le riche et l'indigent, tous ont besoin de moi;
Le sexe en fait sur-tout un plus fréquent emploi.

Je suis parfois brillante,
Et toujours très-piquante;
Mais si je perds la tête, adieu tous mes amis,
Je suis en butte alors au plus parfait mépris.

LOGOGRIPHE.

Dix lettres composent mon nom :
Je suis personne, je suis chose;
Et certainement quiconque ose
Me violer est un fripon.
Cependant, lecteur, je t'assure
Que lorsqu'on pénètre chez moi,
L'on peut être de bonne foi;
Mais alors je suis un parjure.
Trève à ces contradictions
Qui pourroient me faire connoître:
Voici de sûres notions
Qu'on trouve en disséquant mon être.
De la nature en moi je porte le rival;
De plus un petit animal
Qu'à détruire l'homme s'obstine,
Parce qu'il vit à ses dépens;
Souvent même l'on s'imagine
Le trouver chez d'honnêtes gens,
Remplis d'esprit et de talens;
J'offre encore le synonyme
D'une défectuosité;
De Boileau le genre sublime;
Un monstre de l'antiquité;
Le vieux nom d'une isle conquise
Par les Musulmans, sur Venise;
Ce mal-adroit qui traversa les airs,
Et se noya, laissant son nom aux mers;
Le royaume d'Hiram; une fort grande cruche;
L'un des profits qu'on tire d'une ruche;
L'abri d'un jardinier; ce qu'un sage doit faire,
Ainsi que moi, si je veux plaire;
Car à la fin tu me découvrirois,
Et quand je m'ouvre trop tu me trouves mauvais.

CHARADE.

Dès qu'un enfant peut doubler mon premier,
Il enchante l'oreille et le cœur de son père;
Mon second et l'Amour accompagnent Glycère.
Quand reviendrai-je, hélas! habiter mon entier.

Par un Parisien relégué en Touraine.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Chaîne*.

Celui du Logogriphe est *Corsaire*, où l'on trouve *roi*, *cor*, *or*, *rosaire*, *rose*.

Celui de la Charade est *Chauve-souris*.

Lettres inédites de Mirabeau, Mémoires et extraits de Mémoires écrits en 1781, 1782 et 1783, dans le cours de ses procès de Pontarlier (en réhabilitation), et de Provence (en séparation) avec sa femme. Le tout faisant suite aux lettres écrites du donjon de Vincennes. Un vol. in-8°. Prix : 6 francs, et 7 francs 50 cent. par la poste. A Paris, chez *le Normant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Comme on parloit devant Voltaire du projet qu'on avoit de faire imprimer ses lettres à l'abbé Moussinot, *croyez-moi*, dit-il, *brûlez ces paperasses, je crains qu'on ne m'y voie trop en laid ou trop en négligé. — On vous y verra*, lui répondit-on, *tel que vous avez été;* et ces lettres furent bientôt après publiées. Qu'eût-il dit s'il eût pu prévoir l'horrible abus qu'on feroit après lui de l'imprimerie, et que le moment viendroit, où, non-seulement ses lettres à l'abbé Moussinot, mais toutes ses lettres, et non-seulement les siennes, mais celles de tout homme un peu connu, et non-seulement les lettres, mais encore les mémoires, les extraits de mémoires, toutes les *paperasses* qu'on pourroit recueillir d'un homme qui auroit fait du bruit, seroient imprimés ; et qu'au moyen des préfaces, des notes, des explications dont on les chargeroit, on en feroit de gros livres, plus gros qu'aucun des chefs-d'œuvre de l'antiquité ? Qu'eût-il dit ? C'est alors qu'il eût tremblé pour sa gloire ; et je ne crois pas qu'il se fût contenté de manifester froidement son improbation.

Ainsi donc, il ne sera plus permis à l'homme qui a quelque renommée, d'épancher son cœur dans une lettre, ou quand il le fera, il devra trembler d'être un jour traduit pour cette lettre même au tribunal de la postérité, et d'y être jugé sur

les confidences même qu'il aura cru ne faire qu'à l'amitié. Ainsi, lorsqu'il lui arrivera d'écrire quelques phrases sans suite et sans ordre, qui ne doivent servir qu'à lui rappeler d'autres idées dont il veut faire usage en un autre temps, il aura toujours à craindre que ces mêmes phrases ne soient données un jour comme l'expression de son caractère ou la mesure de son talent. Et les grands écrivains, après avoir passé de longues journées et de plus longues nuits à chercher les mots propres et les meilleures tournures, après avoir péniblement travaillé toute leur vie à faire dire à la postérité, qu'ils furent des auteurs corrects et élégans, seront forcés de comparoître devant elle, chargés de toutes les négligences qui annoncent les mauvais écrivains! Et pour comble d'injustice, ceux qui les montreront en cet état auront le courage de dire qu'ils les font voir *tels qu'ils ont été*.

Travaillez maintenant, hommes célèbres; polissez, limez vos ouvrages; tâchez de ne rien offrir au public qui ne soit digne de la réputation que vous vous êtes acquise : avec du temps et de la peine, vous en viendrez peut-être à bout; et dans ce cas, si un critique trop sévère s'élève contre vos succès, le public lui-même s'élévera contre le critique, et vous vengera de son injustice. Mais qui vous protégera contre cette armée d'éditeurs toujours aux aguets pour surprendre tous les chiffons mal déchirés par vous, et qui n'attendent que le moment de votre mort, pour les faire imprimer, comme faisant suite à vos œuvres; qui iront de tous les côtés mendier les divers billets que vous aurez écrits pour en faire le même usage, qui peut-être publieront jusqu'à ceux mêmes que vous leur aurez adressés, et qui se vanteront encore d'être vos amis et vos admirateurs? Amis mal-adroits, mille fois plus redoutables pour vous que les censeurs mêmes les plus injustes, puisque ceux-ci au moins ne cherchent des fautes que dans les ouvrages que vous avez vous-mêmes exposés à la censure, et que les autres vous poursuivent jusque dans

le fond de votre retraite, pour y surprendre tous vos secrets et toutes vos foiblesses : admirateurs imprudens qui ramassent toutes les ordures de votre cabinet, et qui les vendent au public comme des trésors précieux ; charlatans ridicules, qui ne nous font voir de vous qu'un portrait défiguré, chargé de haillons, et qui nous crient encore que vous voilà *tel que vous fûtes.*

Mon intention n'est pas de me rendre ici le champion de M. de Mirabeau, ni de défendre jamais sa mémoire contre ceux qui l'attaqueront franchement, c'est-à-dire en lui opposant les actions qu'il a faites, et les écrits qu'il a publiés. Certes, ce n'est pas moi qui me porterai pour défenseur d'un tel homme, et d'un tel écrivain. Je pense au contraire qu'il ne fut ni un homme assez remarquable, ni un auteur assez distingué, pour qu'on ait pu raisonnablement se flatter, que son nom, placé sur le frontispice d'un livre, suffiroit à le faire acheter. Mon unique intention, c'est de dire, et de bien faire entendre à *tous* les lecteurs, que ce livre, quand même il ne seroit pas de M. de Mirabeau, ne seroit et ne pourroit être encore qu'un fatras inutile, un recueil de *paperasses*, indigne de l'attention publique. Mon unique but, c'est de ne laisser passer aucune occasion de verser sur de pareils livres tout le mépris qu'ils méritent.

Des lettres inédites, des mémoires, des extraits de mémoires, le tout faisant suite, etc. Il me semble que tous les hommes qui se sont fait un nom fameux par leurs actions ou par leurs écrits, devroient se liguer contre tout éditeur d'un recueil qui porteroit un pareil titre : il s'agit ici de leur intérêt le plus cher, il s'agit de leur gloire même, qui est toujours par quelque endroit attaquée dans ces sortes de compilations. Je dis plus ; tous les amis de la bonne littérature devroient aussi réunir leurs efforts pour les décréditer ; car, enfin, il n'est pas vrai que tout ce qui est tombé d'une plume célèbre, soit fait par cette raison seule pour nous intéresser. Au con-

traire, un mauvais ouvrage, lorsqu'il est produit par un bon écrivain, n'en doit paroître que plus mauvais; et il me semble encore que, par respect pour son auteur (on sent bien que je ne parle pas de M. de Mirabeau), par celui qu'on doit aux bonnes études, par celui qu'on doit au bon goût; loin d'en multiplier les copies, il faudroit, s'il étoit possible, en effacer jusqu'au souvenir. Qu'on y prenne garde; les grands hommes en tout temps sont rares; mais le nombre de ceux qui prétendent à ce titre est toujours fort grand; et si on s'accoutume à estimer, à rechercher un ouvrage, sur le nom seul de celui qui l'a fait, sans considérer ni le fond, ni la manière dont le sujet est traité, on ne manquera jamais d'écrivains qui se croieront assez importans pour pouvoir se présenter au public *dans leur négligé*. Alors plus d'études, plus de travail: tout homme qui aura une fois fait un livre estimable, croira avoir acquis le droit d'en publier de mauvais, sans que sa gloire ou ses intérêts en souffrent; son exemple en entraînera d'autres qui en publieront de plus mauvais encore; et de proche en proche, la paresse deviendra le défaut de tous les auteurs, et la négligence celui de tous leurs ouvrages.

Proscrivons donc ce fatras d'écrits inutiles, dont le moindre inconvénient est d'en faire naître de plus inutiles encore. Surtout n'ayons point d'indulgence pour les éditeurs de lettres, je dis, de ceux même qui font imprimer des lettres qui ne leur ont pas été adressées; de ceux même qui, en le faisant, n'ont du moins pas violé le dépôt qui leur fut confié par l'amitié. A plus forte raison, repoussons sans ménagemens ceux qui publient des lettres de leur ami; des lettres où ils nous le font voir sous des traits tantôt communs et tantôt odieux, et qui nous disent: « Voilà mon ami, le voilà tel qu'il fut. » Car, enfin, mettons les choses au pire, et supposons (ce qui étoit le cas de Voltaire et du plus grand nombre de ses correspondans), que ce soient des conspirateurs qui s'écrivent. Je dirois à un éditeur: De quel droit révélez-vous les secrets de votre complice?

complice? Ayez du moins la morale des brigands, et ne vous rendez pas sans nécessité le dénonciateur de celui qui complota avec vous. Quoi! ces lettres que, du vivant de celui qui vous les écrivit vous n'auriez osé lire peut-être devant votre société ordinaire, vous lés livrez après sa mort au public. Vous les lui vendez! Vous les faites imprimer, quoiqu'elles soient sans intérêt, et qu'elles ne contiennent rien de nouveau! Et cela, par le motif seul, que le nom de votre ami étant célèbre, vous espérez qu'il fera acheter votre recueil! Ainsi donc, vous ne trafiquez pas seulement de son secret, vous trafiquez de sa gloire; et vous vendez l'un et l'autre au prix de quelque argent.

Je ne connois que deux occasions où les lettres familières d'un homme célèbre puissent inspirer quelqu'intérêt au public, et dans lesquelles il soit vraiment utile de le montrer lui-même tel qu'il a été dans sa famille et avec ses amis. La première est celle où ses lettres rappellent des mœurs et des vertus dignes d'être imitées, et peuvent par cela même servir à l'instruction de ses descendans. Par exemple, dans les lettres de Racine, je ne reconnois pas l'auteur d'Athalie et d'Iphigénie; mais j'aime à y voir que dans le siècle de Louis XIV, les grands auteurs, après avoir fait leurs grands ouvrages, ne songeoient pas à nouer des intrigues pour les faire réussir, et qu'ils se délassoient du travail de la journée, en s'occupant le soir de l'éducation de leurs enfans. Les petits détails dont ces lettres sont pleines, ne me peignent pas le grand homme; sur-tout ils ne me le peignent pas mieux que tant de chefs-d'œuvre qui ont rendu son nom immortel; mais aujourd'hui il n'est peut-être pas inutile d'apprendre que ce grand homme préféra une fois le plaisir de *manger une carpe* avec sa famille, à celui d'aller recueillir des applaudissemens à un dîner de beaux esprits, et que la crainte d'affliger son épouse par son absence, l'emporta sur celle de désobliger un grand prince par son refus. O temps, ô mœurs! Eh! bien, je ne doute pas que dans le

siècle de Louis XIV, on n'eût désapprouvé la publication de cette même correspondance: on eût trouvé peut-être qu'il étoit inconvenant de représenter un grand homme sous ces traits petits et communs.... Sont-ils communs aujourd'hui? Et avons-nous le droit d'en juger comme dans le siècle de Louis XIV?

Le second cas (on me prévient) est celui, où un homme célèbre après avoir travaillé toute sa vie à faire prévaloir des opinions dangereuses, se présenteroit à la postérité environné d'un éclat qui pourroit faire illusion, et donner du crédit à ses erreurs. Alors il importe de détruire son influence; alors il faut dévoiler toutes ses menées, toutes ses intrigues; il faut, si on peut, mettre le public dans la confidence de tous ses secrets. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore dans la publication qu'on fait de ses lettres quelque chose de bas et de vil, qu'un honnête homme ne se permettroit pas; mais il est sûr pourtant qu'il est utile de les connoître. Ceux qui les font imprimer rendent, sans en être plus estimables, un grand service à la société : ils sont en quelque sorte les exécuteurs de sa justice. Ainsi, les éditeurs de la correspondance de Voltaire firent, sans le savoir, et sur-tout sans le vouloir, un des recueils les plus instructifs qui aient été publiés dans ce siècle. Lorsqu'on parcourt ces lettres si connues, et qui ne le seront jamais assez, on croit voir l'antre de Cacus, tel qu'il parut à tous les yeux, après qu'Hercule eût étouffé le brigand:

Abjuratæque rapinæ
Cælo ostenduntur, pedibusque informe cadaver
Protrahitur.

« Ses vols désormais perdus sont produits au grand jour, et le hideux cadavre est traîné au-dehors par les pieds. » Ce cadavre, c'est celui de la philosophie, non pas seulement vaincue, mais réellement morte et à jamais déshonorée dès l'instant qu'on eût révélé au public par combien de ruses, d'astuce, de faussetés, on étoit parvenu à établir son empire: Ces lettres de nos philosophes sont un véritable miroir où

ils doivent frémir de se regarder; et désormais, quand on voudra les réduire au silence, il suffira de le leur présenter. Enfin elles sont presque toutes de Voltaire ou de d'Alembert; et il étoit utile, nécessaire même, que le public connût Voltaire et d'Alembert tels qu'ils étoient; c'est-à-dire, l'un comme un énergumène qui, tout en criant contre le fanatisme, étoit lui-même un vrai *fanatique d'erreur*; et l'autre comme un vrai fourbe, un intrigant subalterne, ne sachant que *tirer du feu les marrons* qu'il n'y avoit pas mis. Qui m'a fourni ces expressions? Qui les a peints ainsi? Ce sont eux-mêmes; et après eux ce sont leurs éditeurs qui nous ont revélé tous leurs secrets; et on peut dire qu'en cette occasion, *mentita est iniquitas sibi.*

Mais quelle nécessité y avoit-il de peindre M. de Mirabeau *tel qu'il étoit?* L'influence que cet homme exerça sur son siècle, et celle qu'il exerce encore parmi nous, sont-elles donc si grandes, qu'il soit important de le faire voir au public *dans son négligé*, ou, pour employer l'autre expression de Voltaire, de le montrer *dans toute sa laideur?* c'est ce qu'il est temps d'examiner.

M. de Mirabeau eut l'air d'exercer pendant deux années une grande influence sur son pays. Semblable à ces comètes à la queue flamboyante, à la chevelure enflammée, qui se montrent de temps en temps, et auxquelles le vulgaire attribue tous les malheurs qui précèdent et qui suivent leur apparition, il parut au milieu des tempêtes, et selon l'usage, on l'accusa de les avoir rassemblées. Je crois cependant que M. de Mirabeau, borné par la nature au talent de profiter quelquefois habilement des circonstances, n'eut pas celui de les faire naître. Le feu couvoit sous la cendre: laissons-lui la honte de l'avoir attisé. Les élémens de la révolution fermentoient dans toutes les têtes; avouons qu'il contribua plus qu'un autre à leur réunion. Ensuite qu'en a-t-il fait, et qu'est-il resté de tout le fracas qu'il a causé? Non, je ne puis voir dans M. de Mi-

rabeau un grand homme; c'est à d'autres traits qu'on reconnoît les vrais hommes d'Etat; et si on s'obstine à nous dire qu'il fut du moins un grand orateur, je me contenterai de demander ce qu'il faudra penser désormais de la définition que Cicéron nous a donnée de l'orateur (1).

Si M. de Mirabeau fut éloquent, qu'on me dise donc pourquoi on ne lit plus aucun de ses discours. M. de Mirabeau un grand homme! Non, je ne ferai pas à mon siècle le tort de prodiguer ce titre à un tel homme et à un tel écrivain! Veut-on que nos descendans surpris des éloges que nous lui aurons donnés, et ne sachant plus sur quels titres, s'écrient dans leur étonnement: Voilà donc les grands hommes du dix-huitième siècle; ils ont paru comme ces globes de feu qui brillent un instant dans les ténèbres, éclatent tout-à-coup, et s'évanouissent, comme des torrens formés par les orages, et qui ne laissent, pour toutes traces de leur existence passagère, que les débris qu'ils accumulent en se précipitant. Que nous reste-t-il en effet de M. de Mirabeau? Ses opinions, ses discours, ses écrits, tout le fracas, tout le mal qu'il fit, ne fut-il pas dans un même jour et dans une même tombe enseveli avec lui? Il est mort, mort tout entier, et ce n'est pas à présent qu'on peut craindre de le voir revivre. Quelle influence exerce-t-il sur nous? Quelle illusion peut-il nous faire? Je dis plus, quelle illusion a-t-il jamais faite? Eh! n'a-t-on pas toujours su *ce qu'il étoit*?

On avoit vraiment grand besoin qu'un compilateur vînt nous dire pour la millième fois, que M. de Mirabeau fut un mauvais fils et un mauvais époux, et qu'il préludât par les troubles qu'il suscita dans sa famille, à ceux qu'il devoit un jour fomenter dans l'Etat. Nous ignorions peut-être que sa vie entière ne fut qu'une lutte continuelle contre son père et contre son épouse, et sans ces lettres, jusqu'à présent inédites,

---

(1) *Vir bonus, dicendi peritus*

nous l'aurions toujours ignoré ! Et quel est l'homme qui publie ces lettres? Quel est cet éditeur bénévole qui croit nous instruire de tous ces détails ? C'est un ami de M. de Mirabeau, un homme du moins qu'il appèle *son ami*, *son bien bon ami*. Oh ! le livre rare. Oh ! l'ami fidèle. Oh ! les détails curieux.

Je me trompe : ces lettres renferment des détails qu'on ne trouveroit point ailleurs. Par exemple, on savoit très-bien que M. de Mirabeau ne se piquoit pas de constance dans ses principes; car on le vit tour-à-tour contribuer au renversement de la monarchie, ensuite la défendre, et même, dit-on, travailler sourdement à la rétablir. On l'entendit dans les tribunaux invoquer toutes les lois, même celles qui protégeoient la sainteté du mariage, et dans la tribune soulever toutes les passions contre ces mêmes lois. Mais on crut, jusqu'à présent, que, ferme dans son aversion pour les vertus douces et paisibles, il n'avoit jamais cherché à plaire à son père : on le croyoit parfaitement incapable d'éprouver ces préventions de famille qui sont si naturelles aux bons cœurs. Enfin on lui faisoit l'honneur de penser qu'il n'avoit jamais admiré les ouvrages de l'*ami des hommes*, ni adoré la fameuse idole qu'on appeloit le docteur Quesnay. On étoit dans l'erreur. Je trouve dans ces lettres que M. de Mirabeau eut une fois la fantaisie d'élever un monument à son père, et voici quel en devoit être le plan. D'abord *un pré à l'anglaise : dans ce pré, un bosquet en lauriers qui* devoit *être l'enceinte du temple de la vérité :* dans cette enceinte, *une coupole à l'antique*, et au milieu de tout cela, l'ami des hommes *léguant ses ouvrages au temps et à la vérité*. Voilà, il faut l'avouer, un legs qui a été répudié par ses héritiers. Mais continuons. Là, *Bacon, Galilée, Socrate, tous les grands hommes persécutés et méconnus par leur siècle*, devoient *trouver leur place ; mais le groupe, objet du monument, c'étoit la statue* de son père *dédiant ses livres à la déesse que le temps dévoilera. Il*

faudra, continuoit M. de Mirabeau, *trouver un moyen de placer d'une manière flatteuse et distinguée...... le docteur Quesnay qui a été le précurseur de mon père..... ; et voilà, si je ne me trompe, un sujet capable d'échauffer un artiste.* En effet, l'Ami des hommes, Socrate, Galilée, Bacon, le docteur Quesnay, auroient formé un singulier groupe, et il y avoit là de quoi exercer toute l'imagination d'un Calot. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce projet, c'est que M. de Mirabeau le formoit *en attendant*. En attendant ! Et qu'attendoit-il ? Lecteurs, il faut vous le dire : son père étoit malade, *sa vie étoit menacée*, il *trembloit*, il *avoit grand'peur* (ce sont les expressions de sa lettre); et ce qui prouve combien il étoit vivement affecté, c'est qu'il s'occupoit de ce groupe *en attendant sa guérison*; car ce dernier mot se trouve aussi dans la lettre, et je ne veux pas citer faux (1).

J'avoue que je ne saurois trouver dans ces détails même, rien de bien honorable à la mémoire de M. de Mirabeau, et comme ce volume entier ne renferme rien de plus curieux, on a quelque lieu de s'étonner quand on entend l'éditeur crier dans sa préface : « J'offre le complément de tout ce » que l'on a pu connoître jusqu'à présent des productions de » Mirabeau..... Je tire de la poussière des grefs, j'arrache à » des arrêts parlementaires, aux ordres ministériels, plu» sieurs morceaux d'éloquence, dignes de la plus belle anti» quité...... *Enfin*, cette collection peut être regardée comme » une suite très-immédiate, je dirois presque nécessaire des » lettres sorties du donjon de Vincennes, etc. etc. » Lecteurs honnêtes, rassurez-vous, ceci n'est que le style ordinaire

(1) A propos de ce monument, le bon éditeur nous fait observer dans une note que *cet hommage rendu par Mirabeau à son père ne sauroit être suspect.* Et vraiment non, on voit qu'il part du cœur. Mais ce qui m'a édifié encore plus que cet hommage, c'est de voir Mirabeau à genoux devant le docteur Quesnay.

des éditeurs. Ces lettres jusqu'à présent inédites, et qui auroient dû le rester toujours, n'ont du moins pas le tort d'être la suite de l'ouvrage scandaleux qui fut publié comme sorti de Vincennes. Elles sont inutiles, ennuyeuses; elles ont tous les torts d'un mauvais ouvrage, excepté celui d'être dangereuses. Examinons maintenant les premières phrases, et pour cela commençons par les traduire en français.

On croiroit, à entendre M. de V., qu'il n'y a rien au monde de si éloquent qu'un procès-verbal de greffier, ou un arrêt du Parlement, ou un ordre ministériel. Il est certain que rien ne se fait mieux écouter; mais communément ce n'est ni dans les greffes, ni dans les bureaux ministériels, que se font les pièces d'éloquence; et sans blesser le respect qui leur est dû, on peut assurer que toute la force de M. de V. ne suffiroit pas à leur arracher *des morceaux* de ce genre *dignes de la plus belle antiquité*. Le sens de cette phrase est donc que M. de Mirabeau fit beaucoup d'éloquence à propos de ces procès, de ces ordres et de ces arrêts. Par conséquent elle a aussi le tort de nous faire souvenir que M. de Mirabeau, toujours poursuivi par des ordres ministériels sollicités par son père, et toujours parvenant pour son malheur à les faire lever, finit par se précipiter dans de tels écarts, que la justice publique ne put être plus long-temps contenue, et que non-seulement il fut flétri par une sentence, mais condamné à mort.

C'est pour faire révoquer cette sentence qu'il fut obligé de se rendre à Pontarlier. On l'accusoit d'avoir séduit l'épouse d'un vieillard respectable dont il avoit reçu l'hospitalité, de s'être enfui avec elle, et de l'avoir entraînée dans les pays étrangers. Il prouva très-bien que l'on peut inspirer de tendres sentimens à une femme, et même y répondre, sans être un séducteur; que l'on peut s'enfuir le même jour qu'elle, et être surpris dans le même lieu, sans être son ravisseur; enfin qu'on peut vivre très-intimement avec elle, sans qu'il en suive

nécessairement qu'on s'est rendu coupable d'adultère. Ces trois vérités sont, dis-je, si bien démontrées dans l'un de ses mémoires, que, transporté lui-même d'admiration pour son propre génie, il s'écria après l'avoir fait : « Si ce n'est là de » l'éloquence inconnue à nos siècles esclaves, je ne sais ce » que c'est que ce don du ciel si séduisant et si rare. » Mais falloit-il tant d'éloquence pour prouver que tout cela, quoiqu'invraisemblable, n'est pas rigoureusement impossible? *Nos siècles esclaves!* Orateur imprudent, dites nos siècles *de corruption;* et alors vous nous expliquerez par ce seul mot comment il arriva que ce même procès et ces mêmes mémoires vous firent tout-à-coup une si brillante réputation : car dans tout autre siècle que le nôtre, si vous aviez été absous au tribunal des juges, vous auriez été pour jamais flétri à celui du public.

La sentence fut révoquée, parce qu'en effet des juges ne peuvent se permettre de condamner un homme à la mort, que dans le cas où son crime est constaté jusqu'à l'évidence, et par les preuves les plus rigoureuses. Mais lorsque, fier du triomphe qu'il venoit de remporter à Pontarlier, M. de Mirabeau se rendit à Aix, et qu'il voulut y prouver que n'étant plus condamné à mort pour le fait dont il avoit été accusé, il n'y avoit *par conséquent* aucune raison de ne pas se fier pleinement à lui, et que son épouse devoit s'empresser de lui rendre et toute sa confiance et toute sa tendresse, on trouva que sa conséquence n'étoit pas juste : son éloquence n'eut pas le même succès; et le parlement d'Aix, sans s'arrêter aux figures de rhétorique dont il sema ses plaidoyers, décida que madame de Mirabeau étoit, sous la garde de son père, beaucoup mieux gardée que sous celle de son époux.

Je finirai par une observation qui pourra donner une idée de la manière dont M. de Mirabeau écrivoit ses lettres et ses mémoires, et de celle dont on fait maintenant les livres. C'est une grande erreur de penser que des hommes tels que

M. de Mirabeau, se peignent dans leurs discours familiers, beaucoup mieux que dans leurs autres ouvrages. La vérité est qu'ils jouent un rôle avec leurs amis, et qu'ils en jouent un autre avec le public, et qu'on ne sait pas mieux *ce qu'ils furent* lorsqu'on a lu leurs lettres, que lorsqu'on a lu le reste de leurs œuvres.

Ecoutez M. de Mirabeau lorsqu'il parle à *son ami*, *son meilleur ami*, M. de V. : vous diriez qu'il lui ouvre son cœur tout entier, et qu'il lui parle avec toute l'effusion de la confiance la plus intime. Cependant, alors même, il garde soigneusement une copie de ses lettres ; et s'il y a, *par hasard*, inséré quelque page brillante, il n'entend pas que son bon ami en jouisse seul. Cette page est en quelque sorte une pierre d'attente, qui, se joignant à d'autres, formera dans quelques années ce qu'on appellera des mémoires éloquens, écrits avec beaucoup de chaleur et de verve. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la page de ses lettres inédites ne diffère en rien de la page 171 de ses mémoires, et que la page 15 est encore la même que la page 170, avec cette différence pourtant que l'une finit par ces mots : *bon soir, mon ami*; et l'autre par ceux-ci : *rassurez-vous, bon lecteur.* On pourroit conclure de cette observation, que M. de Mirabeau ne pensoit pas plus à son ami lorsqu'il lui écrivoit ses lettres si affectueuses, qu'il ne pensoit à ses juges lorsqu'il composoit ses mémoires si éloquens, et que c'étoit au public qu'il adressoit véritablement et ses lettres et ses mémoires. Mais le bon M. de V. qui n'en sait pas tant, admire dans sa préface jusqu'au soin que M. de Mirabeau avoit de ne rien perdre de son esprit, et il ne s'aperçoit pas que sa compilation en est devenue encore plus ridicule.

GUAIRARD.

SALON DE 1806.

(IIe Article.)

Une Scène de Déluge, par M. Girodet. *La Mort d'Annibal, par* M. Lemire, *jeune.*

LA plupart des tableaux sur lesquels j'ai hasardé quelques observations dans le numéro précédent, appartiennent au genre historique : les actions qui y sont représentées sont grandes et importantes, et les principaux personnages qui y figurent sont d'avance réclamés par l'histoire. Toutefois ces compositions intéressantes peuvent être universellement applaudies, quoiqu'elles n'offrent pas dans un degré éminent, ce qui distingue spécialemeut les chefs-d'œuvre où revivent les grands hommes de l'antiquité, je veux dire cette noblesse de forme, et ce beau idéal qui se trouve jusque dans les plis de leurs vêtemens. Ce que nous demandons avant tout à l'artiste, qui nous met sous les yeux les faits célèbres qui se sont passés de nos jours, c'est la fidélité de la représentation, c'est la ressemblance des personnages; nous n'approuverions pas celui qui ayant à peindre un homme cher à la patrie, éléveroit trop sa taille sous prétexte de la rendre plus imposante, ou qui ignorant que le génie et l'héroïsme aiment à se cacher sous des formes simples et affables, ne verroit d'autre moyen de faire lire ses grandes qualités sur le visage de son héros, qu'en lui donnant une expression sombre et sévère, plus propre à inspirer la crainte que l'admiration. C'est la vérité de la composition qui donne tant de prix au tableau de M. Debret, quoiqu'on puisse desirer plus de noblesse à la plupart des personnages. Le style de M. Gros a en général plus d'élévation ; mais néanmoins son dessin se recommande bien plus par l'expression et la vérité, que par ce beau choix

de lignes et cette pureté de formes que l'on admire dans les ouvrages de son maître, et qui n'étoient point nécessaires dans un sujet si récent.

Il n'en est pas ainsi de la *Scène de Déluge*, que M. Girodet a exposée ; en représentant des personnages nus, il s'est mis dans l'obligation de déployer toutes les richesses du dessin ; et puisqu'il ne peignoit point pour retracer un fait réel, mais seulement pour émouvoir l'imagination, il a dû montrer tout ce que l'imagination peut concevoir de plus noble et de plus parfait dans les formes humaines. De si grandes difficultés auroient effrayé un artiste vulgaire ; mais M. Girodet semble les rechercher, pour avoir la gloire de les vaincre.

C'est une idée à la fois simple et frappante, que d'avoir attaché la destinée de toute une famille à un seul arbre, qui, en se rompant, trahit le dernier espoir qui lui reste. Ce beau sujet appartenoit de droit à la peinture, et il ne pouvoit même convenir qu'à elle. Toutes les images que la poésie offre à l'esprit, seroient sans effet pour retracer une pareille scène : il faut qu'on la voie. Ce qui la rend sur-tout propre à faire dans l'ame du spectateur une vive impression de terreur et de pitié, c'est qu'en frappant sa vue, elle laisse encore un champ libre à son imagination ; c'est qu'en même temps qu'il voit tous ces malheureux sur le bord de l'abyme, il se peint à lui-même la mort affreuse qui les attend ; et il est encore plus effrayé de ce qui va suivre, que de ce qu'il a sous les yeux.

C'est le sort d'un bel ouvrage d'être examiné et discuté dans tous ses détails. Aussi se demandoit-on dans les premiers jours de l'exposition, pourquoi le peintre avoit mis dans la main du vieillard une bourse pleine d'or, circonstance qui ne paroissoit bonne qu'à indiquer un vice peu fait pour accroître l'intérêt ? M. Girodet a répondu à cette critique tout ce qu'on pouvoit y répondre ; mais j'avouerai que ses raisons m'ont paru spécieuses, et ne m'ont pas convaincu. Cette bourse lui a servi, dit-il, à caractériser la prévoyance ordinaire à la

vieillesse; mais elle peut aussi désigner l'avarice reprochée souvent à cet âge; et il suffit que ce symbole ait eu besoin d'explication, et que tant de spectateurs aient pu s'y méprendre, pour conclure qu'il n'est pas assez clair et qu'il falloit le rejeter. L'auteur avoit heureusement imité Virgile en plaçant le vieillard aveugle sur les épaules de son fils, comme le poëte nous a montré Anchise sur ceux du pieux Enée. Puisqu'il vouloit absolument quelque signe propre à peindre aux yeux le caractère moral de la vieillesse, ne pouvoit-il pas en emprunter un au même modèle? Il nous eût vivement intéressé en nous montrant son vieillard emportant avec lui ses dieux domestiques. La piété distingue cet âge aussi bien que la prévoyance; et la première est assurément plus noble, plus touchante, plus poétique que la seconde.

Il me semble encore que l'enfant, qui le premier va tomber dans les flots, pourroit naturellement se retenir aux draperies de sa mère, au lieu de la saisir si cruellement par les cheveux. La scène étoit assez terrible en elle-même, pour qu'il ne fût pas besoin d'en augmenter gratuitement l'horreur. On veut la contempler long-temps pour jouir de la terreur et de la pitié qu'elle fait naître; mais les yeux sont tentés de se détourner au moment où ils se portent pour la première fois sur cette partie du tableau; et cette sensation qui prévient le raisonnement, et qui est commune à tous les spectateurs, prouve que l'artiste a outrepassé le but qu'il devoit se contenter d'atteindre.

Voilà à-peu-près tout ce qu'une critique sévère pourra reprendre dans une composition si neuve et si hardie; mais combien de beautés supérieures pour la désarmer! C'est une vigueur d'exécution et une science de dessin qui seroient enviées des plus grands maîtres. C'est un style vraiment historique, et une noblesse de formes, qui se retrouvant dans tous les personnages, offre en quelque sorte le type de la beauté dans les différens âges de la vie. C'est tout l'ensemble de l'ou-

vrage dont l'effet lugubre est si bien en harmonie avec la scène qu'il représente. Je sais que cette belle production n'est peut-être pas encore autant et aussi généralement appréciée qu'elle doit l'être. Mais du moins si ceux qui l'admirent trouvent encore quelques contradictions, ce ne sera point parmi les artistes qui ne sont point aveuglés par l'envie; ce ne sera pas non plus dans la partie la moins éclairée du public, qui ne connoît d'autre juge du mérite d'un ouvrage que la sensation qu'il lui fait éprouver. Ce sera plutôt parmi ces auteurs dédaigneux, qui, trop pleins de confiance dans des études superficielles, n'estiment les productions des arts qu'autant qu'elles sont conformes aux théories arbitraires qu'ils se sont faites, toujours prêts à disputer contre leurs propres émotions, et trouvant bien plus de plaisir à raisonner sur des défauts qu'à se passionner pour des beautés. Ceux-là s'appuyant de quelques principes fort connus, sur la manière dont il faut grouper ordinairement les figures, ne peuvent pardonner à M. Girodet cette longue ligne sur laquelle il a rangé tous ses personnages. Ne seroit-il pas plus juste de rendre hommage à l'art avec lequel il a dissimulé tout ce qui pouvoit déplaire à l'œil dans une disposition commandée par son sujet, et de le louer d'avoir laissé à sa composition un caractère d'originalité qui est toujours un mérite, mais qui auroit sans doute dégénéré en bizarrerie entre les mains d'un artiste ordinaire? Au reste, les critiques injustes s'oublieront bientôt. L'ouvrage restera; et il trouvera la place qu'il mérite parmi ceux qui attesteront à la postérité la prééminence de l'école française du dix-neuvième siècle.

Non loin d'un tableau qui accroît la réputation depuis long-temps acquise à son auteur, j'en vois un qui doit commencer celle d'un peintre qui ne s'étoit encore annoncé au public par aucun ouvrage, mais qui paroît aussi destiné à prendre un jour sa place parmi les maîtres : c'est *la Mort d'Annibal*, par M. Lemire jeune.

Ce qui fait sur-tout reconnoître l'artiste né avec le génie de son art, c'est que, quelque sujet qu'il traite, il en saisit tous les traits caractéristiques, et il s'empare de toutes les circonstances qui peuvent lui donner une physionomie particulière. Le vague des idées détruit tout intérêt dans la peinture comme dans la poésie; et c'est peut-être le symptôme le plus affligeant d'une incurable médiocrité. On ne reprochera pas ce défaut à M. Lemire. Par une disposition ingénieuse, il a fait voir dans le fond du tableau la partie supérieure d'une galerie où l'on découvre l'aigle Romaine et les casques des soldats, qui vont s'introduire jusque dans le dernier asile du héros. Cette circonstance fait bien sentir tout ce qu'il y a de critique dans sa situation, et qu'il ne lui reste plus qu'un moment pour échapper à ses ennemis. C'est ce que n'avoient pas su faire les artistes moins habiles, qui jusqu'ici avoient cru traiter ce sujet en représentant un homme qui s'empoisonne sans songer à faire voir ce qui le réduit à cette extrémité. Tous les moyens employés dans cette composition, sont aussi simples et aussi naturels : il semble qu'elle ne fasse que reproduire avec des traits plus nets et plus précis, ce que chaque spectateur avoit confusément dans l'esprit, et elle lui révèle, pour ainsi dire, ce qu'il a pensé. La figure d'Annibal est telle que se la peindra toute imagination fortement frappée des exploits et du caractère de ce grand homme. Dans son attitude ferme et assurée, on croit voir l'empreinte de la résolution forte qu'il vient de prendre. D'une main il repousse machinalement l'esclave qui le conjure de vivre; de l'autre, il va porter à la bouche la coupe empoisonnée. L'élévation de son ame, le courage inébranlable, et sur-tout le dédain se peignent sur son visage. Son esclave s'est jeté à ses pieds : il y a dans son attitude, dans son geste et dans l'expression de sa douleur, quelque chose de servile qui fait deviner sa condition. Attentif à rappeler toutes les circonstances particulières à la mort d'Annibal, l'artiste a montré sur le plancher la

bague où, suivant la plupart des historiens ce grand homme portoit le poison qui termina ses jours. Mais afin de pouvoir ennoblir son geste, il a supposé avec vraisemblance qu'à l'approche des Romains ce poison avoit été jeté dans une coupe. Peu de personnes remarqueront dans un bas-relief, qui décore le lieu de la scène, le même Annibal après la bataille de Cannes, voyant défiler les prisonniers, tandis qu'on verse à ses pieds un boisseau rempli d'anneaux de chevaliers Romains; mais les spectateurs instruits aimeront à voir l'époque la plus glorieuse de la vie du héros, en opposition avec ses derniers instans. Les grands maîtres ont toujours recherché ces contrastes ingénieux; et ils augmentent ainsi les moyens d'un art qui ne peut saisir à-la-fois qu'un seul instant dans l'histoire de ceux qu'il fait revivre.

On voudroit qu'en faisant preuve d'un talent si distingué dans l'invention et dans le dessin, M. Lemire eut également réussi dans le coloris. Ce n'est pas qu'il n'y ait de la vérité dans l'effet général, et une harmonie de tons et de couleurs qui plaît à l'œil, et qui l'invite à s'y reposer; mais l'artiste n'a obtenu cette qualité précieuse qu'en renonçant trop à l'éclat, et il a distribué la lumière avec une sorte de timidité. Les draperies sont en général un peu ternes, les ombres trop noires et trop peu transparentes. Au reste, il est juste de remarquer que ce défaut n'en est guère un, qu'à une exposition générale où il faut un effet brillant pour attirer l'attention. Il peut diminuer le succès sans ôter beaucoup au mérite réel de l'ouvrage, et il suffit d'ailleurs qu'on en ait fait une fois l'épreuve, pour apprendre à s'en préserver.

Dans le numéro prochain, je continuerai à examiner rapidement les compositions importantes, et je terminerai par une revue générale du Salon.

C.

Éloge historique de Jacques-Martin Cels, lu à la séance publique de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, du 7 juillet 1806, *par G. Cuvier, secrétaire perpétuel pour les sciences physiques.*

Jacques-Martin Cels, cultivateur-botaniste, membre du conseil d'agriculture, établi près le ministère de l'intérieur, et de la société d'agriculture du département de la Seine, appartenoit à l'Institut national, depuis la première formation de cette compagnie, dans la section d'économie rurale et d'art vétérinaire.

. . . .

Né à Versailles en 1743, d'un père employé dans les bâtimens du roi, il étoit entré, dès sa première jeunesse, dans les bureaux de la ferme générale, et s'y étant distingué par des talens et de la probité, il avoit obtenu de bonne heure l'emploi assez lucratif de receveur des fermes près de l'une des barrières de Paris. Mais dès sa jeunesse aussi, tout en s'occupant avec assiduité des devoirs de ses places, il savoit encore trouver du temps pour l'étude, et s'y livroit avec ardeur. Il aimoit les livres, et mettoit à en acquérir une grande partie de ses économies. Portant dans leur connoissance un esprit d'ordre qui lui fut toujours naturel, il desira de perfectionner les méthodes bibliographiques, et rédigea dans cette vue, de concert avec le libraire Lottin, l'ouvrage intitulé : *Coup-d'œil éclairé d'une grande bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*, 1 vol. in-8o. 1773. Ce n'est, à proprement parler, qu'un recueil d'étiquettes faites pour être placées sur les rayons, afin de distinguer les livres d'après les sujets auxquels ils se rapportent; et comme le dit l'auteur lui-même, *il ne peut tenir sa place dans une bibliothèque qu'après avoir été disséqué et mis en lambeaux.* Mais, si l'on examine avec un peu de soin, on voit bientôt qu'une suite aussi complète et aussi méthodique de subdivisions suppose des idées générales et philosophiques de toutes les matières dont il peut être traité dans les livres. C'est une sorte d'arbre des connoissances humaines d'après leur objet, et la simple lecture n'en est pas sans instruction. Cependant M. Cels s'abstint d'y mettre son nom, comme à la plupart des ouvrages qu'il a publiés depuis.

Ce goût pour les distributions et pour l'étude approfondie des rapports des choses, pouvoit naturellement conduire M. Cels à l'amour de la botanique, qui n'est que l'application

l'application de l'art général des méthodes à l'un des règnes de la nature; mais qui en est peut-être l'application la plus ingénieuse, la plus complette et la plus nécessaire.

Il paroît, en effet, qu'il s'y livra de bonne heure : on le voit suivre les herborisations de Bernard, de Jussieu, et se lier assez intimement avec le Monnier le médecin, Jean-Jacques Rousseau et d'autres amateurs des plantes. Il se forma de bonne heure aussi un jardin de botanique où il passoit les momens de loisir que lui laissoit son emploi. Dès 1788, il se vit en état d'établir une correspondance et des échanges qui ne tardèrent point à rendre ce jardin l'un des plus riches que possédassent des particuliers. Mais bientôt la révolution supprimant les impôts indirects, et le privant de sa charge, le livra tout entier à son goût favori, qui devint à la fois son unique occupation et sa principale ressource. Retiré au village de Montrouge, près Paris, il s'y fit entièrement cultivateur et commerçant de plantes; résolution prise avec courage et exécutée avec persévérance; redoublant d'activité dans la correspondance comme dans le travail manuel, il se procura des végétaux de tous les pays du monde, parvint à en multiplier un grand nombre, et les distribua aux amateurs avec une abondance dont on n'avoit pas eu d'idée jusqu'alors. On imagine bien cependant que ce jardinier, d'une espèce nouvelle, ne cessa point d'aimer les sciences. Les étudians étoient toujours mieux reçus que les acheteurs, et cela sans qu'ils eussent besoin de la moindre recommandation.

. . . .

C'est dans son jardin qu'ont été dessinées et décrites plusieurs des espèces nouvelles, publiées dans les *Stirpes novæ* de l'Héritier; dans les *plantes grasses* et les *astragales* de M. de Candolle, et dans les *liliacées* de M. Redouté, l'ouvrage le plus magnifique dont la botanique ait été jusqu'à présent redevable à la peinture. C'est aussi de là que viennent originairement quelques-unes des plantes que M. Ventenat a fait connoître dans sa superbe description du Jardin de la Malmaison. Mais l'ouvrage auquel le jardin de M. Cels devra plus particulièrement la durée de sa réputation, c'est celui que M. Ventenat vient de lui consacrer. Les botanistes ont publié depuis long-temps des descriptions des jardins publics, et de ceux des princes ou des hommes riches qui ont mis une partie de leur gloire à encourager la science aimable des végétaux. Ici, c'est un ami qui fait connoître l'œuvre de son ami; tous les deux sont de simples particuliers. Le jardin et le livre sont des

produits d'entreprises privées, et néanmoins la richesse des matériaux fournis par le jardin, et la beauté de l'exécution du livre, surpassent une grande partie de ce qu'on voit dans les entreprises antérieures, quoique favorisées par l'opulence ou par le pouvoir. Il faut citer sans cesse ces exemples, qui montrent ce que peuvent encore pour les sciences les hommes réduits à leur courage ou à la force de leur volonté.

M. Cels en particulier fut pour long-temps privé de tout autre moyen, par un malheur qui dérangea entièrement la petite fortune que son économie avoit commencé à lui faire. Lors du pillage des barrières, en 1789, une somme considérable avoit été enlevée de sa caisse. Les fermiers-généraux, pour qui sa probité étoit notoire depuis vingt ans, n'avoient pas eu la pensée de le rendre responsable du crime d'autrui; mais des juges qui n'avoient pas les mêmes données, n'osèrent décider par la seule équité une cause devenue celle du trésor public, et les hommes qui faisoient alors la loi ne voulurent pas êtres justes. Cette perte causa dans ses travaux des retards incalculables. Obligé de se défaire de sa belle bibliothèque, réduit à cultiver sur le terrein d'autrui, et successivement en différens lieux, après vingt années de soin, il ne se trouvoit pas plus avancé que des cultivateurs nouveaux. Il déploroit ces contrariétés, mais il ne s'en laissoit point abattre. Après chaque événement fâcheux, son industrie active avoit bientôt reproduit tout ce qui pouvoit se passer de temps.

Il faut dire qu'il fut constamment secondé par les amis de la science et par les voyageurs. Ceux-ci confioient de préférence leurs graines et leurs plants à l'homme qui savoit le mieux les faire fructifier. L'éducation des végétaux, comme celle des hommes, exige une sorte de dévouement et de sollicitude, qu'une véritable passion peut seule inspirer; et personne n'est mieux fait pour en sentir la nécessité que ceux qui, par une passion d'un autre genre, ont exposé mille fois leur vie pour procurer à leur pays quelques plantes nouvelles. M. Cels dut plus qu'à tout autre à l'intrépide voyageur André Michaux, né comme lui à Versailles, qui réunissoit comme lui, à un goût invincible pour les plantes, quelque chose d'agreste dans le caractère et un courage indomptable, et qui après avoir parcouru les déserts brûlans de l'Arabie et de la Perse, après s'être enfoncé dans les forêts épaisses de l'Amérique du Nord, en avoir gravi les chaînes les plus escarpées, en avoir fait connoître beaucoup de productions, aux propres habitans du pays,

vient de périr dans un dernier voyage, où il vouloit encore visiter les îles les plus reculées de la mer du Sud. M. Olivier, M. Bosc, M. Broussonnet, M. Delabillardiere et d'autres voyageurs botanistes, imitèrent Michaux; les étrangers eux-mêmes se firent un plaisir de partager avec M. Cels leurs richesses végétales, et il recevoit chaque année de nombreux tribus de tous les pays où la botanique est en honneur.

Il est vrai que ces dons ne pouvoient être mieux placés; les espèces les plus délicates réussissoient chez lui. Il sembloit qu'elles connussent ses soins, et voulussent y répondre. On y admiroit, par exemple, deux *protéas*, arbres du Cap-de-Bonne-Espérance, très-difficiles à élever, et dont aucun jardin d'Europe n'offroit de si beaux individus. Il s'attachoit sur-tout aux arbres et aux arbustes qui peuvent devenir utiles à notre climat. Il y a beaucoup répandu le néflier du Japon, seul fruit mangeable de ce pays-là, qui n'est sans doute pas aussi important pour nous, mais qui fait toujours un gain pour nos tables. C'est chez lui qu'a été décrit pour la première fois le *robinia viscosa*, arbre d'un effet très-agréable pour les bosquets, et qui produit une gomme singulière. Il éleva le premier ici, et donna beaucoup de soins au *pinkneya pubens*, excellent fébrifuge, que l'on estime pouvoir, en plusieurs cas, remplacer le quinquina. Il y avoit beaucoup multiplié les différens chênes de l'Amérique-Septentrionale, et sur-tout le *quercus tinctoria*, qui donne une belle couleur jaune.

Nous regarderons toujours comme l'un des principaux devoirs de notre place de constater ainsi les inventeurs ou les introducteurs des choses utiles; et ne semble-t-il pas en effet qu'il y ait quelque chose de déshonorant pour la société, dans cette ingratitude qui lui a fait oublier jusqu'aux noms de ceux à qui elle doit ses principales jouissances?

M. Cels n'étoit point découragé par cet oubli; car il ne pensoit point à la gloire; et dans beaucoup d'occasions il négligeoit celle que ses travaux auroient pu lui procurer le plus légitimement.

Ainsi, ayant été chargé par l'administration de rédiger différentes instructions pour faire connoître aux gens de la campagne les meilleures pratiques agricoles, il ne mit point son nom à la plupart de ses ouvrages, quoiqu'ils eussent pu lui faire honneur par leur netteté et la saine doctrine qu'ils renfermoient.

Il faisoit mieux encore que d'être indifférent à sa gloire, il servoit ardemment celle des autres; il ne refusoit jamais à

ses amis les observations qui pouvoient avoir place dans leurs ouvrages; il permettoit de faire dans son jardin et sur ses plantes toutes les expériences qui pouvoient éclairer la science: il en suggéroit lui-même; pourvu qu'elles se fissent, il ne lui importoit point que son nom y fût attaché. A peine l'a-t-il laissé mettre aux éditions auxquelles il a contribué de divers ouvrages d'agriculture, comme *Olivier de Serre*, *le nouveau la Quintinie*, et quelques autres. Au reste, si dans ses travaux il s'occupoit peu de sa gloire, dans ses fonctions il s'occupoit encore moins de motifs plus puissans sur beaucoup de gens.

L'intérêt, le crédit, le danger même ne purent jamais rien sur lui. Toujours il conserva son caractère d'homme des champs; étranger aux ménagemens de la société, toujours il fut inflexible sur ce qu'il crut juste ou vrai; et l'on sait assez que depuis qu'il fut appelé près de l'administration, aucun genre de foiblesse n'a manqué d'épreuve.

D'abord la populace faisoit la loi; elle faisoit plus, elle gouvernoit, et gouvernoit en détail dans chaque lieu; la démocratie étoit devenue un despotisme mille fois multiplié, et l'apologue du sauvage, qui abat l'arbre pour en cueillir le fruit, trouvoit une application dans tous nos villages. Il falloit détruire les grands établissemens d'agriculture, parce qu'ils avoient appartenu à des riches; il falloit calmer la disette, avec les animaux des plus belles races; il falloit couper les futayes et les avenues pour planter des pommes-de-terre; on desséchoit les étangs pour les ensemencer, et l'on frappoit de stérilité un canton tout entier, en lui enlevant la source de ses arrosemens; on punissoit de mort ceux qui semoient des prairies artificielles : qu'on juge de la position d'un conseil d'agriculture à une telle époque.

Il est vrai que M. Cels étoit plus propre qu'un autre à résister aux chefs de ce temps-là; il avoit pour le bien la même sorte d'énergie agreste qu'eux pour le mal, et savoit au besoin leur parler leur langage, et les combattre avec leurs armes, Mais bientôt l'astuce et l'avidité remplacèrent la fureur: on ne voulut plus détruire les richesses des autres, mais les prendre pour soi; contre de nouveaux ennemis, il auroit fallu des armes nouvelles; mais si M. Cels n'eut pas toujours autant de succès, il n'eut jamais moins de courage; s'il ne put empêcher tout le monde de se faire une part du bien de l'Etat, il voulut du moins que chacun eût aussi la part de réputation qui devoit lui revenir; et ce que dans les deux époques, et malgré tous ses obstacles, il a effectivement contribué à sauver, en propriétés publi-

ques et particulières, en jardins, en troupeaux, en pépinières, est incalculable.

Beaucoup de fugitifs lui doivent, sans peut-être le savoir, ce qu'ils ont retrouvé de leurs fortunes, et nul ne sait ce que seroient devenus les parcs et les maisons royales si, au moment où ils étoient les plus menacés, ils n'eussent été mis sous la garde d'une commission dont il étoit membre. Qui ne sait qu'on ne remplissoit alors des commissions semblables qu'au péril de sa vie? Le seul motif qui ait jamais pu déterminer ce caractère inflexible, à dévier un peu de son attachement rigoureux à la règle établie, c'est lorsque, dans ces temps affreux où l'assassinat avoit le nom de justice, il y avoit quelqu'espoir de sauver une des victimes désignées par les bourreaux qui gouvernoient. Le célèbre botaniste l'Héritier étoit de ce nombre, et comme ancien magistrat, et comme académicien, et comme passant pour jouir de quelque fortune : on imagina de le cacher dans le jardin Marbœuf, en qualité de garde-bosquet; mais il falloit que M. Cels consentît à la fraude, et ceux qui ne connoissoient pas son cœur craignoient sa rigidité. Il se prêta avec la plus grande joie à prendre sur lui toute la responsabilité d'une bonne action, alors si dangereuse. Les hommes qui ont su, comme lui, résister aux pouvoirs oppresseurs ou imprudens qui se sont élevés successivement pendant nos troubles, et qui ont conservé pour des temps plus heureux, soit des hommes précieux aux sciences et à l'État, soit quelque portion importante de la fortune publique, méritent plus d'estime que ceux qui ont fui chaque fois que leurs principes ne prévaloient plus, et doivent sur-tout être soigneusement distingués de ceux qui ont fait varier les leurs au gré de chacun des dominateurs du moment.

. . . .

Lorsqu'une suite d'événemens presque miraculeux eut ramené la France, après des malheurs dont l'histoire n'offre guère d'exemples, à un degré subit de splendeur et de puissance dont elle en offre peut-être encore moins, M. Cels fut continué dans les fonctions qu'il avoit si honorablement remplies, sous tant de régimes divers. Toutes les branches de l'administration se régénérant avec rapidité, les campagnes attendoient aussi leur police particulière; le conseil d'agriculture fut chargé d'en préparer le Code, et M. Cels eut une grande part à la rédaction. Ce travail étoit immense; il falloit s'instruire des usages de chaque canton, de leurs avantages, de leurs inconvéniens, des remèdes

possibles. M. Cels s'étoit procuré ces renseignemens au moyen de questions rédigées avec soin, et adressées par tout l'Empire.

Il falloit ensuite discuter les dispositions projetées, avec des collègues et devant ses chefs, et ici se déployoit mieux encore que dans toute autre occasion la fermeté de son caractère; et avec raison sans doute, car l'influence d'une mauvaise loi est bien plus funeste que celle d'un mauvais système dont peu de gens sont dupes, ou d'une déprédation qui n'a qu'un effet local ou momentané. Il donnoit pour base principale à ses projets de réglemens, l'extension la plus illimitée possible du droit de propriété, et c'étoit à la défendre qu'il mettoit le plus de chaleur. Il falloit, selon lui, donner aux propriétaires tous les moyens de s'instruire, et leur laisser ensuite tirer parti de leurs biens par tous les moyens qui ne nuisent point à leurs voisins; mais non prétendre ériger l'instruction en loi, et vouloir être sage pour tout le monde, en faisant dans le cabinet des réglemens généraux qui ne manquent jamais d'être impraticables en beaucoup de lieux.

On pourroit presque dire qu'il a été le martyr de sa doctrine; car il prit sa dernière maladie en retournant à son jardin, un jour qu'il avoit mis toute la chaleur de son esprit à soutenir une disposition importante à l'agriculture, contre laquelle on apportoit des motifs tirés d'autres parties du service public.

Cette maladie fut violente comme son tempérament, et le mit en peu de jours au tombeau le .... de mai dernier. La nouvelle de sa mort nous arriva presque aussitôt que celle de sa maladie, et toutes ces circonstances étoient faites pour augmenter notre surprise et notre douleur.

Parmi tant de vieillards d'un tempérament foible; parmi tant d'hommes livrés aux méditations sédentaires et à la vie mal-saine du cabinet, il en étoit un robuste de corps, s'exerçant aux travaux champêtres, vivant dans l'air pur de la campagne, et c'étoit lui que la mort étoit venue choisir dans nos rangs; elle l'avoit atteint au moment de l'année le plus heureux pour lui, lorsque les seules richesses qu'il connût se renouveloient dans tout leur éclat.

Ce jardin, son plus bel ouvrage, d'où il fallut enlever son corps; cette verdure, ces fleurs, ce luxe de végétation, ces paysans du voisinage qui croyoient venir aux obsèques d'un de leurs camarades, et se trouvoient mêlés à quelques-uns de nos magistrats, de nos savans les plus illustres; ce simple discours d'un bon curé de campagne, déplorant un parois-

rien vertueux, suivi de harangues qui préconisoient un digne membre de notre première institution littéraire; enfin, cette famille en larmes, tout cet appareil de deuil et de douleur, au milieu de la pompe naturelle de la plus riche campagne et du ciel le plus pur; cet ensemble et ces contrastes produisirent sur nous une impression dont le souvenir ne s'ffacera point, et que je ne me reproche pas d'exprimer encore, parce que je sens que ses amis, ses collègues, ceux qui viennent d'être entretenus de ses services, doivent les partager.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'exposition publique des produits de l'industrie française s'est ouverte le 26 à midi, par un temps favorable, avec un ordre parfait et un concours brillant de spectateurs. La partie de l'exposition renfermée dans les bâtimens de l'administration des ponts et chaussées (autrefois l'école polytechnique) offre un coup-d'œil aussi riche que nouveau. Là sont développées les productions de nos plus précieuses manufactures; les chefs-d'œuvre de l'orfévrerie, de la bijouterie, les porcelaines, les cristaux, les bronzes, les dentelles, les broderies, couvrent les tables prolongées en perspective, pendant que les tapisseries des Gobelins, de la Savonnerie, de Beauvais, etc., des étoffes de soie servent de tentures; que des meubles magnifiques, des instrumens forment les ornemens de ce vaste local.

Une semblable suite de salles couvertes, réunies dans le même édifice, avoit manqué aux précédentes expositions, et cette circonstance suffiroit pour donner à l'exposition de cette année un intérêt nouveau. Elle a permis de recevoir un grand nombre d'objets précieux qu'on avoit peine à placer dans les portiques ouverts; elle a permis de les rapprocher de manière à ce qu'ils puissent être comparés. Quelques autres caractères distinguent essentiellement cette exposition des précédentes: elle est beaucoup plus complète, et présente un concours de près de cinq mille fabriques; les départemens y ont pris la part qu'ils devoient occuper, et le spectateur y trouve en abrégé le tableau presqu'entier des manufactures françaises. Aussi le public continue à s'y porter en foule. Les fabricans

qui exposent sont autorisés à vendre les objets qui ne seroient pas nécessaires pour motiver les décisions du jury. Les échantillions envoyés des départemens avoient d'abord été classés par *genres*, afin qu'on pût d'un coup-d'œil comparer les qualités. Maintenant on les distribue par départemens; chaque département aura son portique ou du moins son panneau dans un portique. On suivra l'ordre alphabétique observé dans la Notice; en sorte que la notice à la main, on pourra successivement connoître les genres principaux de fabrication, les fabriquans les plus distingués de chaque partie de l'Empire. On aura sous les yeux un tableau de notre géographie industrielle. Cette distribution offrira un nouveau sujet d'instruction et de curiosité pour les spectateurs. L'ordre le plus parfait regne au milieu de cet immense concours; les agens du ministre de l intérieur veillent la nuit à la conservation des objets. Les fabricans mettent la plus grande complaisance à montrer leurs productions. Le terme de l'exposition n'est pas encore fixé.

— La classe des beaux-arts de l'Institut impérial, ayant jugé le prix de composition musicale dans sa séance du 24 septembre, le grand prix a été remporté par M. Bouteiller fils, de Paris, âgé de 18 ans, élève de M. Tarchi, d'après un rapport fait par M. Méhul, et rempli des expressions les plus flatteuses pour le second candidat. Le second prix a été accordé à M. Gustave Dugazon, âgé de 25 ans. Nous avons donné à l'article *Poésie*, la cantate proposée par l'Institut, et exécutée par les deux aspirans couronnés.

— S. Exc. M. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur est allé, le 28 septembre, voir les travaux qu'il fait faire, d'après les ordres de S. M. l'Empereur et Roi, au château d'Ecouen, l'un des domaines de la Légion-d'Honneur, et destiné à l'éducation des filles des membres de la Légion. Ces travaux sont dirigés par M. Peyre, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, et architecte du palais de la Légion. S. Exc. lui a témoigné toute la satisfaction que lui inspiroit le zèle si actif et si éclairé avec lequel il restaure un monument aussi intéressant pour les arts que le château d'Ecouen, donne à ce bâtiment les dispositions les plus convenables pour sa nouvelle et importante destination, et accélère les travaux de manière que le 1er janvier prochain, on puisse commencer d'y remplir les intentions paternelles de S. M. I. et R., pour les jeunes filles des membres de la Légion-d'Honneur.

— Conformément aux intentions de S. M. l'Empereur et roi, le grand-maréchal Duroc a fait remettre à M. Simon, graveur du cabinet, les pierres fines brutes qui se trouvent

à la bibliothèque impériale, afin d'exécuter les ouvrages que S. M. lui a commandés. S. M. a daigné en même temps entretenir cet artiste sur des objets relatifs à son art, et à la manière de graver la pierre fine.

— Un arrêté du ministre de l'intérieur du 16 juin dernier, porte l'établissement, dans l'école impériale vétérinaire d'Alfort, d'une chaire d'économie rurale, M Yvart, propriétaire et cultivateur, membre de la société d'agriculture de Paris, et connu par divers ouvrages estimés, et notamment par l'amélioration remarquable qu'il a introduite dans le vaste domaine qu'il cultive à Maison-Alfort, est nommé professeur. Ce cours commencera le premier novembre prochain; il aura pour objet, les notions élémentaires de botanique économique et de physique végétale appliquées à l'agriculture, la théorie et la pratique des engrais, celles des assolemens, des irrigations, des défrichemens et des desséchemens, l'art des constructions rurales, la connoissance et l'emploi des produits de l'agriculture, l'arpentage, les prairies naturelles et artificielles, les plantations et la culture des arbres, la tenue des registres ruraux, les principes du code rural, et en général toutes les connoissances relatives à l'économie rurale. Les leçons de pratique se donneront sur le domaine cultivé par le professeur, à Maison-Alfort. Les élèves qui se destineront à suivre ce cours, seront assimilés aux élèves civils, à leur frais, dans l'école impériale vétérinaire d'Alfort; ils auront gratuitement le logement et l'instruction, et n'auront à payer que 24 fr. 80 cent. par mois pour leur nourriture. Les candidats pourront s'adresser au ministère de l'intérieur, pour obtenir leur admission à l'école; ils devront savoir lire et écrire correctement, et fournir à l'appui de leur demande un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par les autorités locales de leur domicile.

— On emploie depuis quelque temps à la décharge et au chargement des diverses marchandises dans les bateaux, une machine fort ingénieuse; elle est montée sur un bateau placé sur la rive de la Seine qui borde le quai Voltaire, en face de la ci-devant église des Théatins; elle est mise chaque jour en mouvement. Elle est construite à l'instar des grues qu'on voit dans les ports maritimes; elle présente dans le haut de sa construction deux becs semblables à ceux des grues, mais elle anticipe de beaucoup sur les avantages de ces dernières. Le travail en est aussi prompt que facile L'auteur de cette nouvelle invention a trouvé les moy ens d mettre en pratique ce qu'on appelle la quintessence du lé

vier ; par conséquent il a tout obtenu de sa nouvelle machine, économie de bras, de temps et force supérieure, pour la mise à bord et à terre de grands fardeaux, en garantissant encore tous les accidens trop susceptibles d'arriver fréquemment aux hommes employés à la manœuvre de ces sortes de machines. Il a trouvé aussi le précieux avantage d'abriter pendant le travail les hommes qui y sont employés, de manière qu'ils se trouvent à l'abri des pluies, du vent et de l'ardeur du soleil, ce qui leur ôte une partie de leur force lorsqu'ils y sont exposés. La navigation, le commerce et les ports sur la Seine, à Paris, manquoient depuis long-temps d'une machine si utile ; elle a une grande supériorité sur celles inventées jusqu'à ce jour pour ces sortes d'opérations. Il ne reste maintenant qu'à la propager, en l'utilisant sur tous les ports.

— La mémoire du maréchal de Vauban sera toujours chère à la France, comme doit l'être la mémoire de tout homme qui a réuni de grandes vertus à des talens éminens et utiles. Mort à Paris au mois de mars 1707, les restes de M. de Vauban avoient été transportés dans sa terre de Basoche, département de la Nièvre. En 1793, le tombeau de M. de Vauban fut violé, il n'y resta qu'une boîte de plomb dans laquelle son cœur est enfermé, et qui fut portée dans l'église d'Avallon. Le corps impérial du génie, desirant honorer la mémoire du fondateur de ce corps, a obtenu de S. M. l'Empereur l'autorisation de faire transporter à l'Hôtel des Invalides le cœur du maréchal. Le premier acte de cette translation vient d'avoir lieu à Avallon, où la cérémonie, faite avec toute la pompe qu'offre toujours la religion, a été dirigée par M. le sous-préfet de cette ville. Après le service solennel, auquel ont assisté les militaires, les autorités locales et le clergé des environs, la boîte renfermant le cœur de M. de Vauban, a été remise à M. Lepelletier d'Aunay, ancien maréchal de camp, et arrière-petit-fils du maréchal de Vauban, choisi, à cet effet, par S. Exc. le ministre de l'intérieur, conformément aux intentions de S. M.

— On écrit de Venise, 20 septembre : « Nous éprouvions depuis long-temps une grande pénurie d'huile, occasionnée par l'augmentation de la consommation. Heureusement on vient d'introduire dans nos contrées la culture du *raifort de la Chine*, qui donne une huile préférable à toutes celles connues, non-seulement pour la cuisine et pour l'éclairage, mais aussi pour les usages de la médecine. Il résulte de diverses expériences faites en dernier lieu par le docteur Francisco di Oliviero, de Vérone, qui habite Venise, que cette huile est extrêmement

utile dans les affections rhumatismales et pulmonaires, et dans les pleurésies. Elle n'est pas sujette à s'altérer comme les autres. On l'a encore employée avec beaucoup de succès dans les toux convulsives. Nous sommes redevables de cette plante à M. de Grandi, qui l'a apportée en Italie, et n'a rien négligé pour la naturaliser dans nos provinces. »

— M. Adelung, le meilleur grammairien de l'Allemagne, vient de mourir à l'âge de 74 ans.

— Beaulieu, ancien acteur des Variétés, directeur du théâtre de la Cité, après avoir renvoyé ses deux enfans à sa femme, qui étoit à la campagne, s'est tué d'un coup de pistolet le samedi 27 septembre.

— Le roi d'Espagne, pour témoigner sa satisfaction à M. Antoine Boudeville, éditeur du *Voyage pittoresque en Espagne,* vient de le nommer peintre de sa chambre. M. Boudeville avoit déjà le titre et avoit rempli les fonctions de peintre de S. M. Catholique.

MODES *du 30 septembre.*

On ne voit point encore de douillettes; mais les schalls sont d'un usage presque général. Les tabliers *approchent* tellement, que ce sont de vraies robes fendues par-derrière. Communément on les festonne, et l'on brode au plumetis une fleur entre chaque feston. Le devant de beaucoup de robes est fait en fichu.

La mode des capotes de perkale dure toujours. Les chapeaux de paille jaune, à petit bord sont devenus rares. Depuis qu'il y a exposition près des Invalides, la coiffure négligée la plus commune est une *Paméla* de paille jaune, avec un rebord de paille frisée ou chenille, tout autour.

NOUVELLES POLITIQUES.

Berlin, 20 septembre.

On a reçu de Paris, mercredi dernier 16 de ce mois, une seconde dépêche du général major de Knobelsdorf.

On attend ici des nouvelles importantes de Saint-Pétersbourg. Le lieutenant-colonel de Krusemarck est parti le 17 pour s'y rendre.

C'est demain que S. M. part définitivement pour l'armée. Le cabinet et les aides-de-camp suivront le roi. Le ministre d'Etat comte de Haugwitz part lundi pour se rendre aussi au quartier-général de S. M. La reine accompagnera le roi jusqu'à Mersebourg, d'où elle reviendra à Berlin.

Les gardes-du-corps se sont mis en marche aujourd'hui.

Dresde, 23 septembre.

La forteresse de Koenigstein est mise dans le meilleur état de défense possible. Les troupes saxonnes, sous les ordres du duc de Saxe-Weimar, se sont encore approchées des Prussiens. Outre cela la garnison de cette ville, composée de

quatre régimens d'infanterie et d'un régiment de cuirassiers, a l'ordre de se tenir prête à marcher. Toutes les affaires politiques continuent à se traiter avec le plus grand secret. Quant aux dispositions militaires, elles sont un peu mieux connues. Nous craignons beaucoup que notre pays, jusqu'à présent si fortuné, ne devienne le théâtre d'une guerre terrible. Tout le monde est ici dans les plus vives alarmes. Cependant on assure que l'électeur de Saxe n'est pas du tout disposé à faire cause commune avec la Prusse. Le prince de Hohenlohe, en se rendant de Berlin à Dresde, a demandé à l'électeur le libre passage par ses Etats pour son corps d'armée, d'environ 3000 hommes : l'électeur lui a répondu qu'il ne pouvoit pas s'y opposer; mais que, par la suite, il ne pourroit pas non plus s'opposer au passage de toutes autres troupes étrangères; qu'il alloit réunir son armée pour protéger, autant que possible, sa neutralité; mais qu'en cas de guerre, il ne se prononceroit pour aucune des puissances belligérantes.

Le pays de Magdebourg a offert à S. M. prussienne un régiment de chasseurs. Les Etats de Silésie ont aussi offert de lever un régiment à leurs frais.

Mecklembourg, 22 septembre.

Le bruit se répand que, sous peu de temps, un corps de troupes russes doit débarquer à Warnemunde, et que l'on a déjà ordonné de préparer à Rostock des logemens pour la recevoir. Cette nouvelle mérite confirmation.

Hambourg, 24 septembre.

M. le baron de Jacobi, précédemment ministre de S. M. prussienne à Londres, est arrivé ici de Berlin. On dit qu'il retourne en Angleterre.

On mande de Kœnigsberg que l'on embarque des troupes russes dans plusieurs ports de la Russie.

Augsbourg, 25 septembre.

Les lettres de Vienne annoncent qu'on y a reçu la nouvelle officielle que l'amiral russe Siniavin a refusé positivement d'évacuer les Bouches du Cattaro, et qu'il a déclaré, dans les termes les plus formels, que si les Autrichiens insistoient pour y débarquer, on seroit forcé de les traiter en ennemis, et de brûler leurs vaisseaux. Cette nouvelle a été transmise à la cour de Vienne par le général de Bellegarde, qui doit être en route avec les troupes sous ses ordres pour revenir à Trieste.

On se rappelle que le principal auteur de ces discussions désagréables pour la maison d'Autriche, a perdu toutes ses places, et a été exilé dans la Transylvanie.

La Haye, 27 septembre.

Le général Monnet, commandant dans l'île de Walcheren,

après avoir déclaré la ville de Flessingue en état de siége, a pris toutes les mesures convenables pour l'exécution des deux ordres du jour pris le 21 septembre, tant pour l'approvisionnement de la place, que pour sa défense en cas d'attaque.

Le camp de Zeyst est entièrement levé; les troupes qui le composoient sont en pleine marche vers le Bas-Rhin.

Aix-la-Chapelle, 26 septembre.

Avant-hier, à deux heures de l'après-midi, S. M. la reine de Hollande a quitté Aix-la-Chapelle pour se rendre à la Haye.

La voiture de la reine étoit précédée, environnée et suivie par la jeunesse d'Aix-la-Chapelle qui s'étoit réunie à plusieurs brigades de gendarmerie pour escorter S. M. jusqu'à la frontière du département.

Mayence, 28 septembre.

L'arrivée de LL. MM. II. et RR. a été un jour de fête pour les habitans de cette ville et des environs. On savoit qu'elles devoient être ici dans la journée, et une foule de curieux de tout rang s'étoit portée au-devant d'elles.

S. A. I. le grand-duc de Berg étoit rendu ici depuis plusieurs jours. On annonce aussi l'arrivée prochaine de S. A. I. le prince Jérôme. Leurs Excellences Mgr. le prince de Bénévent et le secrétaire d'Etat sont attendus ce soir.

PARIS, *vendredi 3 octobre.*

Lettre de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, à S. M. le roi de Bavière.

Monsieur mon frère, il y a plus d'un mois que la Prusse arme, et il est connu de tout le monde qu'elle arme contre la France et contre la confédération du Rhin. Nous cherchons les motifs sans pouvoir les pénétrer. Les lettres que S. M. prussienne nous écrit sont amicales; son ministre des affaires étrangères a notifié à notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, qu'elle reconnoissoit la confédération du Rhin, et qu'elle n'avoit rien à objecter contre les arrangemens faits dans le midi de l'Allemagne.

Les armemens de la Prusse sont-ils le résultat d'une coalition avec la Russie, ou seulement des intrigues des différens partis qui existent à Berlin, et de l'irréflexion du cabinet? Ont-ils pour objet de forcer la Hesse, la Saxe et les villes anséatiques à contracter des liens que ces deux dernières puissances paroissent ne pas vouloir former? La Prusse voudroit-elle nous obliger nous-mêmes à nous départir de la déclaration que nous avons faite, que les villes anséatiques ne pourront

entrer dans aucune confédération particulière ; déclaration fondée sur l'intérêt du commerce de la France et du midi de l'Allemagne, et sur ce que l'Angleterre nous a fait connoître que tout changement dans la situation présente des villes anséatiques, seroit un obstacle de plus à la paix générale ?

Nous avons aussi déclaré que les princes de l'Empire germanique qui n'étoient point compris dans la confédération du Rhin, devoient être maîtres de ne consulter que leurs intérêts et leurs convenances ; qu'ils devoient se regarder comme parfaitement libres ; que nous ne ferions rien pour qu'ils entrassent dans la confédération du Rhin, mais que nous ne souffririons point que qui que ce fût les forçât de faire ce qui seroit contraire à leur volonté, à leur politique, aux intérêts de leurs peuples. Cette déclaration si juste auroit-elle blessé le cabinet de Berlin, et voudroit-il nous obliger à la rétracter ? Entre tous ces motifs, quel peut être le véritable ? Nous ne saurions le deviner, et l'avenir seul pourra révéler le secret d'une conduite aussi étrange qu'elle étoit inattendue. Nous avons été un mois sans y faire attention. Notre impassibilité n'a fait qu'enhardir tous les brouillons qui veulent précipiter la cour de Berlin dans la lutte la plus inconsidérée.

Toutefois les armemens de la Prusse ont amené le cas prévu par l'un des articles du traité du 12 juillet, et nous croyons nécessaire que tous les souverains qui composent la confédération du Rhin, arment pour défendre ses intérêts, pour garantir son territoire et en maintenir l'inviolabilité. Au lieu de 200,000 hommes que la France est obligée de fournir, elle en fournira 300,000, et nous venons d'ordonner que les troupes nécessaires pour compléter ce nombre, soient transportées en poste sur le Bas-Rhin ; les troupes de votre majesté étant toujours restées sur le pied de guerre, nous invitons votre majesté à ordonner qu'elles soient mises, sans délai, en état de marcher avec tous leurs équipages de campagne, et de concourir à la défense de la cause commune, dont le succès, nous osons le croire, répondra à sa justice, si toutefois, contre nos desirs et même contre nos espérances, la Prusse nous met dans la nécessité de repousser la force par la force.

Sur ce, nous prions Dieu, mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé NAPOLÉON.

Donné à Saint-Cloud, le 21 septembre 1806.

— Une lettre semblable a été écrite à S. M. le roi de Wurtemberg, et d'autres dans le même sens ont été adressées à S. A. I. le grand-duc de Berg, à S. A. R. le grand-duc de Bade, à S. A. R. le grand-duc de Hesse-Darmstadt, à S. A. E,

le prince-primat, et au Collége des princes de la confédération du Rhin. *Journal officiel.*

— Le prince souverain de Wurtzbourg, frère de l'Empereur d'Autriche, a positivement accédé à la nouvelle confédération qui a été formée par les princes du midi de l'Allemagne. Ainsi, on doit regarder l'Etat de Wurtzbourg comme faisant partie de la confédération du Rhin. *Journal officiel.*

— Le mardi, 23 de ce mois, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont daigné honorer de leurs signatures le contrat de mariage de M. Paul-Philippe de Ségur, maréchal-des-logis de S. M. l'Empereur, chef d'escadron de chasseurs, fils de S. Exc. M. le grand-maître des cérémonies, avec mademoiselle de Luçay, dame du palais, adjointe de madame sa mère, et fille de M. de Luçay, premier préfet du palais.

— L'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse, M. le général de Knobelsdorff, est parti le 1er octobre pour aller rejoindre l'Empereur à Mayence. On croit que c'est en conséquence d'un courrier qu'il a reçu de Berlin, le surlendemain du départ de S. M. I. et R.

— On écrit de Brunswick, en date du 20 septembre, que le prince héréditaire Charles-Georges-Auguste de Brunswick est mort, le 19, des suites d'une colique affreuse. Cette perte inattendue a causé la plus vive douleur aux habitans de ce duché. Le prince Charles étoit né à Londres, le 8 février 1766, et avoit épousé, en 1790, la princesse Frédérique-Louise-Guillelmine d'Orange.

Un décret impérial, du 20 septembre, contient les dispositions suivantes :

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie,

Quoique l'organisation de tous les pouvoirs publics assure à tous nos sujets les moyens de présenter leurs demandes, et d'obtenir justice, nous avons considéré qu'ils peuvent desirer dans certains cas étrangers à la marche ordinaire de l'administration, de faire arriver leurs réclamations jusqu'à nous ; la sollicitude pour le bien-être de nos sujets, et l'exacte distribution de la justice, qui nous ont porté à établir un moyen de recevoir les pétitions qui auroient pour objet un juste recours à notre autorité, nous ont déterminé à donner à cette institution une organisation définitive et plus étendue ; à quoi voulant pourvoir, de l'avis de notre conseil d'Etat, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. Ier. Il y aura une commission des pétitions, composée de deux conseillers en notre conseil d'Etat, quatre maîtres des requêtes et quatre auditeurs.

II. Cette commission sera renouvelée tous les trois mois.

III. Son service sera réglé de manière qu'il y ait trois fois par semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, en notre palais impérial des Tuileries, l'un desdits conseillers d'Etat, deux maîtres des requêtes et deux auditeurs, lesquels seront chargés de recevoir les pétitions et d'entendre les pétitionnaires.

IV. Une fois par semaine, la commission se réunira dans la salle des séances de notre conseil d'Etat, pour procéder à l'examen des pétitions.

V. Une fois par semaine, un des deux conseillers d'Etat nous apportera les pétitions qui seront dans le cas d'être mises sous nos yeux, et pour lesquelles la commission pensera qu'il seroit besoin d'une décision spéciale de nous. Pendant la durée de nos voyages, ces pétitions seront adressées, avec l'avis de la commission, à notre ministre secrétaire d'Etat.

— La commission des pétitions, composée de MM. Bigot-Préameneu, et Maret, conseillers d'Etat; Molé, Pasquier, Portalis, Wischer de Celles, maîtres des requêtes; Canouville, Lafond, Redon, Tournon, auditeurs, recevra les pétitions et entendra les pétitionnaires, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de dix heures à midi, au palais des Tuileries.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Du samedi 27. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1806, fermée. oof ooc. ooc. ooc. ooc ooc ooc oc. oof oof ooc. oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 63f. 90c. 80c 75c 80c 70c. 75c ooc
Act. de la Banque de Fr. oooof ooc oooof ooc oooof. oooof ooc

Du lundi 29. — C p. 0/0 c. J. du 22 mars 1806, fermée. ooo oof oof. ooc. oof ooc ooc ooc ooc. ooc. ooc oc
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 64f. 63f 80c 60c ooc
Act. de la Banque de Fr. 1127f. 50c. 1126f 25c j. du 23 sept. oooof.

Du mardi 30. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 64f 63f. 90c 70c 60c. 63f 50c ooc. oof oof 10c oof.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 61f. ooc ooc. ooc. ooc
Act. de la Banque de Fr. oooof ooc oooof. j. du 23 sept. ooc. oooof ooc.

Du mercredi 1er. octobre. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 63f 80c. 85c. 80c 75c 64f. 63f 90c ooc. ooc. ooc oof.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1806. 61f of. ooc. ooc ooc ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. 1131f 50c 1134f j. du 23 sept. ooc oof ooc. oof

Du jeudi 2. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 64f 15c 20c 25c 20c ooc ooc ooc ooc. ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. oof coc oof. ooc ooc ooc oof ooc
Act. de la Banque de Fr. 1136f. 50c. 35c. 25c jouiss. du 23 sept. oooof

Du vendredi 3. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 64f 10c 25c 20c 30c. ooc. ooc 90c 60c ooc oof
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 61f ooc ooc. ooc ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. oooof jouiss. du 23 sept. oooof ooc. ooc.

(No. CCLXXIII.)
(Samedi 11 Octobre 1806.)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LE TRIOMPHE DE NOS PAYSAGES,

ODE (1).

Quoi ! de Tibur, de Lucrétile
Horace a vanté les douceurs;
Et nous, dans un oubli stérile
Nous laissons nos bords enchanteurs :
Nous taisons ces frais Elysées,
Ces retraites favorisées
De Zéphyr, du calme et des eaux,
Où l'œil croit, loin des rives sombres,
Voir tout le peuple heureux des ombres
Errer encor sous des berceaux.

Seroit-ce l'onde de Pénée
Qui serpente dans ces vallons ?
Tivoli, Blanduse, Albunée,
Vous n'êtes plus que de vains noms !
Ah ! mieux que dans les bois d'Algide
Orion suit le daim timide
Sur les hauts chênes de Sennar;
Et Céphale, toujours fidèle,
Y voit d'une aurore plus belle
Etinceler l'humide char.

(1) Cette ode a déjà été imprimée; mais l'auteur y a fait des changemens; et elle paroît aujourd'hui, pour la première fois, telle qu'elle est avouée par lui. (*Note du rédacteur.*)

La Seine et l'Aurore descendent
Vers la reine de nos cités;
Leurs ondes, leurs rayons s'étendent
Entre des palais enchantés :
Un double fleuve la partage;
Le Louvre y baigne son image
Peinte dans ce vaste miroir;
Plus loin le pavillon de Flore (1)
Verra le soleil qui le dore
Rougir les nuages du soir.

Jardin pompeux qui nous étales (2)
Le faste du trône et des arts,
Je laisse tes ombres royales :
Là m'appelle le Champ-de-Mars;
Là, Vincenne, honneur des Dryades,
Passy, fameux par ses Naïades,
Auteuil, qu'aima le dieu des vers (3),
Fontenay, couronné de roses,
Et toi, Meudon, toi qui reposes
Sous des ombrages toujours verts.

La colline qui vers le pôle (4)
Borne nos fertiles marais
Occupe les enfans d'Éole
A broyer les dons de Cérès;
Vanvres, qu'habite Galatée,
Sait du lait d'Io, d'Amalthée,
Épaissir les flots écumeux;
Et Sèvre d'une pure argile
Compose l'albâtre fragile
Où Moka nous verse ses feux.

Je sais que l'amant d'Érigone
De Surêne a fui les coteaux;
Mais là Montreuil fixe Pomone
Dans ses labyrinthes nouveaux :

(1) Beau pavillon des Tuileries, au bord de la Seine, à l'aspect du midi et du couchant.

(2) Les Tuileries.

(3) Village consacré par les maisons de campagne de Molière et de Boileau.

(4) Montmartre.

Ici les bois de Romainville
Couronnent ce vallon fertile (1)
Dont le sol n'a jamais trompé,
Et qui n'oppose à la rapine
Que l'églantier et l'aube-épine,
Seul rempart du nouveau Tempé.

Mais le dieu léger d'Idalie
Me ramène à ce bois charmant
Où l'infortune de Pavie
M'offre un antique monument (2).
Mille chars dans ces routes sombres
Se croisant sous leurs vertes ombres,
Y promènent mille beautés;
Tous les papillons de Cythère
Y suivent d'une aile légère
Ces cœurs par Zéphyre emportés.

Est-ce l'art magique d'Armide
Qui te suspend à ces coteaux,
Toi qui fais d'un cours si rapide
Descendre l'ombrage et les eaux (3)?
Que de cascades bondissantes
Tombent en nappes blanchissantes
Et s'engouffrent dans ces bassins;
Tandis que l'écume élancée
De l'onde par l'onde pressée
Rejaillit au front des sapins!

Hébé plus fraîche et moins ornée
Plaît mieux que l'auguste Junon;
Versailles, ta pompe étonnée
Cède aux grâces de Trianon:
Oui, tes fastueuses merveilles
Epuisèrent les doctes veilles
Des arts soumis à tes desirs;
Louis te combla de largesses:
Tu me présentes des richesses,
Et mon cœur cherche des plaisirs.

---

(1) Les Prés Saint-Gervais.

(2) Le château de Madrid, actuellement détruit.

(3) Saint-Cloud.

Frais bocages de Morfontaines,
Que vos aspects sont gracieux !
Que de vos routes incertaines
Le dédale est mystérieux !
Qu'avec plaisir loin des orages
Tu prépares ces doux ombrages;
Et que tes jours y seront purs,
Toi, par qui la Seine vengée,
D'un vil obstacle dégagée,
Coule avec gloire dans nos murs !

Que de l'arbre cher à Dodone
Navarre soit toujours paré !
L'Iton coule, erre, fuit, bouillonne
Sous le feuillage révéré.
Je te consacre à la mémoire,
Noble asile qui dus ta gloire (1)
Aux charmes de tes belles eaux !
Viens avec tes roches hautaines,
Tes bois, tes cygnes, tes fontaines,
Décorer mes riches tableaux.

Toi qui m'inspires et m'appelles,
Tu ne seras point oublié,
Beau lieu (2) si cher à nos Apelles,
Plus cher encore à l'amitié !
Je ne vois plus ta roue humide
Blanchir un cylindre rapide
De la dépouille des guérets;
Mais garde bien le nom champêtre
Que te donna ton premier maître,
Utile esclave de Cérès.

Laisse au faste qui se ruine
Gâter la nature à grands frais;
De ta simplicité divine
Conserve les touchans attraits :
Ces vieux saules ridés par l'âge,
Ces ponts cachés sous le feuillage,
Ces bords aux contours ondoyans,
Où la Seine, embrassant tes îles,
Se plaît sous les voûtes mobiles
De tes ombrages verdoyans.

(1) Fontainebleau.
(2) Moulin-Joli.

Je voulois chanter sur ma lyre
Ermenonville et Chantilly,
Mais le printemps vient de sourire
Dans les bocages de Marly :
Epris de ses graces nouvelles,
Mon cœur y vole sur les ailes
Et de Zéphyre et de l'Amour.
Que j'aime ces légers portiques
Couronnés de ces bois antiques,
Que respectent les feux du jour !

Vénus n'est plus dans Amathonte,
Vénus habite ces jardins;
L'Olympe céderoit sans honte
Au charme de ces lieux divins.
Là, quand la paisible Diane,
Promenant son char diaphane,
De ses feux argente les airs,
Des Nymphes la troupe folâtre
Danse, et foule d'un pied d'albâtre
L'émeraude des tapis verts.

Toujours sur ces rives fleuries
Les Graces cueillent leurs bouquets;
Toujours les tendres rêveries
Sont errantes dans ces bosquets;
Des fleurs l'haleine parfumée,
Le doux bruit de l'onde animée,
Tout rend ces bords délicieux :
L'œil s'y plaît, le cœur y soupire;
C'est ici que j'aimai Delphire! ...
Muse, couronne ces beaux lieux.

Par M. LE BRUN, *de l'Institut.*

VERS

Faits en voyant le Tableau d'une Scène de Déluge; par M. Girodet.

D'HORREURS et de beautés quel sublime mélange
D'un peuple transporté captive ici les yeux ?
Le divin Raphaël et le fier Michel-Ange,
Pour animer la toile, ont-ils quitté les cieux ?

Quoi ! le tendre pinceau qui, sous d'épais feuillages,
Des amours, du sommeil traça l'aimable accord (1),
M'offre des élémens les combats, les ravages,
Et les tristes mortels luttant contre la mort ?

Tableau touchant, affreux, dont l'aspect m'épouvante,
Qui fais couler mes pleurs, qui séduis mes regards,
J'éprouve en te voyant, et *la pitié charmante*,
Et *la douce terreur* que je demande aux arts !

Poursuis, cher Girodet : rival de la nature,
Suis d'Homère immortel le vol audacieux;
Vénus, ainsi qu'à lui, te prêta sa ceinture,
Et, comme lui, tu peins les Héros et les Dieux.

J. B. DE SAINT-VICTOR.

L'AMANT INCURABLE,

ROMANCE.

Lise, malgré sa perfidie,
Toujours me plaît;
C'est que Lise fut mon amie,
En ai regret;
Mais l'ame, qui fut enchaînée
Des nœuds d'amour,
Point n'efface dans une année
Trace d'un jour.

Voudrois oublier l'infidelle,
La voudrois fuir;
Mais mon dépit me la rappelle
En souvenir.
Cherchai dix fois une autre belle
Pour m'attacher.
Dix fois me retrouvai près d'elle
Sans la chercher.

Lise m'aima plus d'une année
Si tendrement !
Elle a failli l'infortunée
Un seul moment....

(1) Tout le monde connoît le beau tableau d'Endymion, de M. Girodet.

Pour ce moment faut que j'oublie
Tant doux attraits
En délaissant plaintive amie
A tout jamais.

Non; dis-moi : « Ne suis point coupable,
» Toujours t'aimai,
» Mon inconstance est une fable, »
Je le croirai,
Ai vu pourtant Lise infidelle....
C'est une erreur.
Ah ! mes yeux, laissez-moi, près d'elle,
Croire à mon cœur !

H. GASTON.

LA VEILLE, LE JOUR ET LE LENDEMAIN,

CHANSON.

Ces trois mots nous offrent l'emblême
De la course agile du temps :
Des Dieux la sagesse suprême
Ainsi partagea ses instans;
Notre vie, hélas ! est pareille
Au jour ténébreux ou serein;
De ce jour l'enfance est la veille,
La vieillesse, le lendemain.

La veille, amour vit d'espérance;
Le jour, amour est satisfait;
Le lendemain vient en silence
Le souvenir ou le regret.
Le desir fatigué sommeille....,
Amans, tel est votre destin :
Vous êtes plus heureux la veille
Que le jour et le lendemain !

Damis, avant le mariage,
Paroît tendre, empressé, soumis.
Le jour vient; dès qu'hymen l'engage,
On ne reconnoît plus Damis;
Amour s'endort, soupçon s'éveille.
D'où vient ce changement soudain ?...
C'est qu'il étoit amant la veille,
Qu'il est époux le lendemain.

Pour le méchant, dans la nature,
Il n'est plus un seul jour serein;
Mais l'innocence, calme et pure,
Ne craint jamais le lendemain.
L'homme de bien quand il sommeille,
Voit en songe sur son chemin
Les heureux qu'il a faits la veille,
Ceux qu'il fera le lendemain.

M. Millevoye.

ENIGME.

Iris, aux yeux des grands ma vue est importune;
Quoique flatteur, humble et respectueux,
Je ne fais pas souvent fortune.
Une lettre de moins mon sort est plus heureux;
Car tous les matins j'emprisonne
Les trésors de ton sein et ta taille mignonne.

LOGOGRIPHE.

Je suis gracieux et brillant,
Et pourtant je suis invisible.
Tantôt je suis affable, honnête, sémillant,
Tantôt méchant, bourru, dangereux et terrible.
Si je me montre arrogamment,
Souvent aussi j'aime à ne point paroître.
Enfin c'est moi qui, seul en ce moment,
Chloé, vous aide à me connoître.
Six pieds forment mon corps, et vous y trouverez
Ce qui du laboureur renferme le salaire;
L'ordre prescrit pour nos devoirs sacrés;
Ce que tous les cinq jours on donne au militaire;
Un plant de qui le fruit subjugue la raison;
Ce que l'on voit, Chloé, voltiger sur vos traces;
Et sans décomposition,
Chez vous j'accompagne les Grâces.

CHARADE.

Mon premier, chez les grands, est un titre d'honneur;
Mon second, à tes yeux, offre un lieu solitaire,
Où, parfois, un amant à sa tendre bergère
Exprime sur mon tout son amoureuse ardeur.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Epingle*.
Celui du Logogriphe est *Secrétaire*.
Celui de la Charade est *Pa-ris*.

Œuvres d'Evariste Parny, nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée. A Paris, chez *Debray*, libraire, place du Muséum, n° 9. *Portefeuille Volé*. A Paris, au magasin de librairie, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq.

Le premier de ces recueils, avoué par l'auteur, lui a fait une réputation parmi les poètes érotiques; le second qu'il a eu la pudeur de ne pas signer, mais qu'il a publié malgré l'accueil peu favorable qu'on a fait à la *Guerre des Dieux*, porte le même caractère de foiblesse que ce dernier ouvrage. On y voit la même prétention à fouler aux pieds toutes les convenances sacrées et humaines, et la même impuissance à être agréable et piquant. On peut appliquer à ces productions d'autant plus misérables qu'elles n'annoncent pas même le talent du vice séduisant, ce que disoit Pascal des hommes qui passoient leur vie à *être sottement libertins*.

Nous nous étendrons sur le premier recueil; et nous ne parlerons du second que pour montrer combien l'impiété dépourvue d'imagination et d'esprit est quelquefois absurde, plate et ridicule.

Avant d'examiner les poésies érotiques de M. de Parny, il ne sera pas inutile de faire quelques observations sur le genre dans lequel il s'est exercé: c'est une question littéraire qui n'a pas encore été traitée à fonds.

Pourquoi la réputation des Tibulle et des Properce marche-t-elle presque de pair avec celle d'Homère et de Virgile, de Sophocle et d'Euripide? Tibulle et Properce n'offrent pourtant ni cette raison supérieure, ni cette fécondité d'imagination, ni cette richesse et cette variété de coloris que l'on a toujours admirés dans les grands poètes épiques et tragiques dont nous venons de parler: quelle est donc la raison qui a

donné aux premiers tant de célébrité? Personne ne pourra soutenir qu'une certaine pureté dans le style, une certaine élégance dans la versification, une certaine mollesse de sentiment, puissent être mises en parallèle avec les grandes conceptions de l'Epopée, et de la tragédie, sur-tout lorsque ces qualités se trouvent dans ces belles productions toutes les fois que le sujet l'exige. Il faut donc chercher dans le cœur humain la solution de ce singulier problème.

Les hommes accordent volontiers leur suffrage aux ouvrages qui flattent leurs passions. C'est peut-être mal à propos que l'épopée, la tragédie et la comédie prétendent corriger nos penchans vicieux par le tableau des excès auxquels ils peuvent nous entraîner. Mais du moins elles ne peignent nos passions qu'en général : elles n'offrent point, comme les poésies érotiques, les détails de volupté si chers aux hommes corrompus. Le ton élevé de l'épopée, la représentation publique de la tragédie et de la comédie, s'y opposent. La muse d'Homère et de Virgile fut toujours chaste; et les hommes assemblés au théâtre se sont assez respectés eux-mêmes pour ne pas souffrir que leur poète leur manquât par des développemens licencieux. L'exemple d'Aristophane ne prouve rien contre cette dernière assertion. Sa licence tenoit à un gouvernement vicieux; et elle fut interdite à ceux qui lui succédèrent. Il n'en est pas ainsi de l'élégie et de l'héroïde : elles flattent sans ménagement les goûts même les plus dépravés; elles pénètrent dans les plus secrets replis du cœur humain, pour y éveiller tous les penchans dont il est succeptible.

On ne se rend jamais bien compte de ses goûts; mais n'est-il pas permis de penser que le plaisir qu'on éprouve en lisant Homère et Virgile, et celui que procurent Tibulle et Properce, sont d'une nature différente? Il se mêle dans le sentiment qu'on a pour les premiers une admiration, un respect et une estime qui rendent cette jouissance plus délicate et plus pure. Comme les hommes ont malheureusement une propension

naturelle à aimer ceux qui flattent leurs passions, il n'est pas étonnant qu'ils aient accueilli avec faveur les poètes érotiques. Mais ils ne nous plaisent que comme des flatteurs complaisans, qui entrent dans le secret de nos foiblesses, se montrent livrés aux mêmes passions que nous aimons à éprouver, et les réveillent en nous par le tableau séduisant qu'ils nous en retracent.

Le siècle de Louis XIV n'a point produit de poètes dans le genre érotique, car on ne peut compter madame de la Suze au nombre des classiques. Cette singularité à une époque où presque tous les genres de littérature furent portés à leur perfection, sert à confirmer l'opinion que nous avons eu déjà l'occasion d'émettre, c'est que les écrivains de ce siècle regardoient comme indigne d'eux de flatter les passions des hommes.

Cependant Boileau, le législateur de notre Parnasse, a compté l'élégie au nombre des genres de poésies dont il a donné des règles; malgré sa sévérité, il a cru que ce genre devoit entrer dans une poétique. Nous aurions tort de nous montrer plus rigoristes que lui; et quoique en général les poésies érotiques soient une lecture dangereuse pour les jeunes gens dont elle amollit le cœur et étouffe les nobles penchans, nous considérerons celles de M. de Parny sous un rapport purement littéraire.

Quand on veut perdre quelques momens à parcourir des poésies érotiques, on desire d'y trouver les développemens variés d'une passion qui se modifie de mille manières différentes suivant les caractères et les situations. Si le poète revient sans cesse sur les mêmes idées et les mêmes mouvemens, s'il reproduit à chaque instant les mêmes expressions, s'il rappelle jusqu'à la satiété le contraste usé de *l'amitié* et de *l'amour*, s'il parle toujours de *roses*, de *fleurs*, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il a manqué son but: une lecture que l'on a cru amusante fatigue et ennuie. M. de Parny n'est pas exempt

de ces défauts qui tiennent à une grande stérilité d'imagination.

Il est aussi nécessaire dans ces collections d'élégies, qu'il y ait une action qui attache. Des incidens bien amenés doivent réveiller l'intérêt sur les deux amans: le tableau toujours uniforme de leurs jouissances ne peut fixer long-temps l'attention du lecteur. En cela Bertin l'emporte de beaucoup sur M. de Parny. Ses amours avec Eucharis sont souvent troublés; et les situations où le poète se met lui inspirent des sentimens énergiques et variés que l'on ne trouve presque jamais dans l'amant d'Eléonore.

M. de Parny a cependant un avantage sur Bertin; et nous nous plaisons à le reconnoître. Son style est beaucoup plus pur; il y règne en général une douce élégance; et il est à présumer que si les louanges outrées que l'on donna à ses premiers essais ne l'avoient pas aveuglé sur ses défauts, le poète auroit été beaucoup plus loin. M. de Parny paroit avoir étudié Tibulle avec soin: c'étoit le meilleur modèle qu'il pût choisir. Il l'imite souvent; mais il développe trop ses idées, et ne s'aperçoit pas que la peinture des passions les plus voluptueuses et les plus molles doit avoir la précision qui lui est propre. En les délayant, on les affoiblit; et, quoique leurs développemens ne soient que trop séduisans, elles fatiguent si elles s'étendent trop. Nous citerons un exemple de ce défaut. Tout le monde connoît les vers charmans où Tibulle suppose que sa maîtresse lui survivra:

Te spectem suprema mihi cum venerit hora,
Te teneam moriens deficiente manu (1).

M. de Parny donne à cette peinture des développemens trop étendus.

O ma maîtresse! un jour l'*arrêt* du sort
Viendra fermer ma paupière affoiblie:

(1) Tibulle, Eleg. 1, lib. 1.

Lorsque tes bras, entourant ton ami,
Soulageront sa tête languissante,
Et que ses yeux, soulevés à demi,
Seront remplis d'une flamme mourante;
Lorsque mes doigts *tâcheront* d'essuyer
Tes yeux fixés sur ma *paisible* couche,
Et que mon *cœur* s'échappant de ma bouche,
De tes *baisers* recevra le dernier;
Je ne veux point qu'une pompe indiscrète
Vienne trahir ma douce obscurité,
Ni qu'un airain à grand bruit agité
Annonce à tous le trépas qui s'apprête.

Ces vers sont beaucoup trop négligés, même pour l'élégie qui exige moins de rigueur que les autres genres de poésies; il y a profusion d'épithètes, et incohérence fréquente d'expression. *L'arrêt* du sort ne vient pas *fermer* une paupière : c'est donner du mouvement à ce qui ne peut en avoir. *Soutenir* la tête d'un malade n'est pas la *soulager*; le lit d'un mourant n'est pas une *paisible couche*. On peut dire en poésie que le *cœur* d'un homme qui expire *s'échappe de sa bouche*, mais on ne peut dire que ce *cœur* en *s'échappant reçoit un baiser*. Il y auroit encore un grand nombre d'observations à faire sur ces vers; elles seroient superflues: les fautes que nous avons relevées suffisent pour prouver que M. de Parny se laisse trop souvent égarer par sa facilité.

Ce poète a un talent qu'on ne peut lui contester, et dont il a plus d'une fois abusé, c'est celui de rendre en mots décens les idées et les tableaux les plus licencieux. Presque aucun poète n'a porté plus loin cette espèce de délicatesse qui consiste à garder une mesure entre la grossièreté des objets, et les termes destinés à les exprimer. On devine facilement tout ce que l'auteur a voulu dire ou peindre : à l'aide d'une circonstance habilement placée, le voile de la pudeur se lève, sans que l'expression puisse faire rougir. Ce talent, si c'en est un, est le fruit d'un rafinement digne du 18e siècle : nos lecteurs jugeront s'il doit être admiré ou condamné.

Le morceau le plus intéressant de ce recueil est un poëme scandinave, intitulé : *Ismel* et *Aslega*. Le coloris en est quelquefois brillant ; les sentimens sont en général naturels et bien exprimés ; et le poète a su se préserver de l'abus qu'on a fait trop fréquemment de nos jours de la poésie ossianique. Nous citerons un passage de ce poëme, qui, sans être très-remarquable, n'est pas dépourvu d'élégance et de pureté. Une femme craint le sort des combats pour celui qu'elle aime :

Jeune héros, des amans le modèle,
Dans le sentier où la gloire t'appelle
Tes premiers pas rencontrent le tombeau.
Astre charmant, astre doux et nouveau,
Tu n'as pas lui long-temps sur la colline !
De ton lever que ta chute est voisine !
Tu disparois : que de pleurs vont couler !

On pourroit faire beaucoup d'observations sur le plan de ce poëme ; mais l'exécution fait oublier quelquefois les défauts de combinaison.

Parmi les pièces fugitives, nous en avons remarqué une qui mérite d'être distinguée : c'est le réveil d'une mère. Il étoit difficile de peindre mieux les jouissances pures qu'éprouve une femme vertueuse en voyant les jeux de ses enfans. Adèle et son frère entrent le matin dans la chambre de Céline :

Tous deux du lit assiégent le chevet ;
Leurs petits bras étendus vers leur mère,
Leurs yeux naïfs, leur touchante prière,
D'un seul baiser implorent le bienfait.
Céline alors d'une main caressante
Contre son sein les presse tour-à-tour ;
Et de son cœur la voix reconnoissante
Bénit le ciel et rend grace à l'amour.
Non cet amour que le caprice allume,
Ce fol amour qui, par un doux poison,
Enivre l'ame et trouble la raison,
Et dont le miel est suivi d'amertume ;
Mais ce penchant par l'estime épuré,
Qui ne connoît ni transports, ni délire,
Qui sur le cœur exerce un juste empire,
Et donne seul un bonheur assuré.

Cette peinture de l'amour maternel est pleine de charme et de vérité. On ne peut s'empêcher d'être étonné que M. de Parny l'ait si bien rendue, lui qui s'est consacré toute sa vie à exprimer une toute autre espèce d'amour.

Des trois ouvrages qui composent *le Portefeuille Volé*, nous ne parlerons que du premier qui est une froide parodie du Paradis Perdu de Milton. On ne peut concevoir quel a été le but de l'auteur dans cette production bizarre : tout ce que l'on y découvre, c'est une haine impuissante contre la religion. Il cherche à tourner en ridicule les mystères ; et comme ses traits sont toujours émoussés, le ridicule tombe nécessairement sur le poète. On ne trouve qu'une chose assez vraie dans cet ouvrage : l'auteur prête aux esprits infernaux les goûts et les passions des philosophes et des révolutionnaires. On y voit le culte de *la raison*, et les rêveries des prétendus savans qui croient trouver dans la connoissance imparfaite qu'ils peuvent avoir de la nature, des argumens en faveur de leur incrédulité. Un adversaire des sophistes du 18e siècle n'auroit pas fait autrement que M. de Parny : il auroit jugé, comme lui, dignes de l'enfer, ces nouveaux Érostrate. Le passage où M. de Parny fait ces aveux précieux se trouve dans le premier chant du Paradis Perdu. Les démons tiennent conseil : un chimiste se lève :

Que trouvons-nous dans cette horrible enceinte ?
Un air infect et lourd, des rocs brûlans,
Des mers de feu, des gouffres, des volcans.
De tous ces corps vous extrairez sans peine
Carbone, azoth, oxigène, hydrogène,
Et calorique (il abonde aux Enfers) :
Recomposez ces élémens divers,
Variez-les, sous votre main féconde
De nouveaux corps naîtront subitement.
Pour être Dieux, pour faire un autre monde,
Vous avez tout, matière et mouvement.

Un autre diable n'a pas grande foi à la chimie ; il répond au savant :

Si ta chimie est bonne,
Elle auroit dû fondre le fer maudit

Qui dans le ciel deux fois te pourfendit.
Je connois peu l'azoth et le carbone;
Je sais la guerre, et la ferai : j'ai dit.

Satan, après avoir recueilli les avis, donne le sien, et s'adressant aux démons, il les peint, comme les sophistes se peignent souvent eux-mêmes!

Vous qu'on nomme rebelles,
Vous, à l'honneur, à *la raison* fidèles,
De l'esclavage éternels ennemis,
Pour la *vengeance* à jamais réunis,
A la valeur alliez la prudence.

Dans les productions qui composent le *Portefeuille Volé*, on ne trouve aucune trace du talent que M. de Parny a déployé dans ses poésies érotiques. La licence est sans délicatesse, le comique est froid et forcé, et le badinage manque absolument de grace. On prouveroit facilement la justesse de ces critiques, si la décence permettoit de faire quelques citations. Il suffira de dire que ces poëmes sont très-au-dessous de la Guerre des Dieux, ouvrage qui, malgré les circonstances à l'époque desquelles il parut, malgré la licence effrénée qui y règne, n'a pas été lu, même par ceux qui partageoient les opinions de l'auteur.

Ces poëmes, comme nous l'avons dit, ne portent pas son nom : ainsi M. de Parny peut encore les désavouer; et nous nous empresserions d'insérer dans ce journal ce témoignage de son repentir. Heureux s'il pouvoit en faire autant à l'égard de la *Guerre des Dieux*, qu'il n'a pas rougi de signer!

P.

Voyage



OCTOBRE 1806.

Voyage de l'Inde à la Mecque; par *Abdoulkérim*, favori de Tahmas-Qouly-Khân. — *Voyage de la Perse dans l'Inde, et du Bengale en Perse*, avec une Notice sur les révolutions de la Perse, un Mémoire historique sur Persépolis, et des notes. — Et le *Voyage pittoresque de l'Inde*, fait depuis 1780 jusqu'en 1783; par *William Hodges*, peintre anglais. Traduits de différentes langues orientales et européennes, par M. *Langlès*, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Impériale, et professeur de persan à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. Cinq vol. in-18, et atlas. Prix : 15 fr., et 20 fr. par la poste. A Paris, chez *Delance*, libraire, rue des Mathurins; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire.

M. Langlès est certainement un de nos savans les plus laborieux, et qui remplit avec le plus d'honneur pour lui, et le plus d'utilité pour le public, le poste où sa connoissance des langues orientales l'a fait appeler, puisqu'il traduit tout ce qu'il trouve d'intéressant dans les manuscrits confiés à sa garde, et qu'il les fait passer dans notre langue. Son zèle pour compléter son instruction et la nôtre sur le caractère, les mœurs, les lois et les coutumes des peuples de l'Asie, ne se borne même pas au simple travail d'un traducteur, qui lui mériteroit cependant de justes éloges; il consacre encore à cette étude d'assez fortes sommes, lorsqu'il s'agit de se procurer, à grands frais, ce que nos voisins publient de plus précieux sur ces mêmes nations, et il n'épargne ainsi ni peines, ni soins, ni fortune pour nous composer un fonds de renseignemens que des circonstances favorables peuvent quelque jour nous rendre très-avantageux. Les vastes contrées de l'Orient sont comme un héritage vacant; c'est une succession ouverte aux nations civilisées; il faut apprendre à la connoître avant de la recueillir.

Quoique les différens voyages, dont M. Langlès a donné successivement la traduction à diverses époques, datent déjà d'un temps assez éloigné, eu égard aux grands événemens qui se sont passés dans l'Inde, depuis que ces voyages avoient été entrepris, il leur reste encore assez d'intérêt pour les faire rechercher par un lecteur curieux de connoître, entr'autres choses, l'état politique des Anglais dans ces contrées avant ces derniers événemens, et de savoir par quels moyens ils se maintenoient d'abord dans la possession des premiers établissemens qu'ils avoient pu former dans un pays qui se trouve aujourd'hui soumis entièrement à leur domination. Le premier de ces voyages, fait et écrit par Abdoulkérim, favori de Tahmas-Kouly-Khân, est un journal exact des marches militaires de ce conquérant au retour de son expédition de l'Indoustan, depuis 1739 jusqu'en 1741, à la suite duquel se trouve le pélérinage d'Abdoulkérym à la Mecque, par Bagdad, Alep et Damas. L'auteur de cette espèce d'itinéraire s'est appliqué, par dessus tout, à donner des notes sur les distances de tous les endroits habités, ou qui sont remarquables par leur situation et par les accidens pittoresques qui les distinguent. Il pourroit, au besoin, servir de guide, et les géographes pourront le consulter avec confiance. Le second voyage de la Perse dans l'Inde est antérieur au pélerinage d'Abdoulkérym, de trois cents ans; il sembleroit, par cette raison, qu'il auroit dû être placé à la tête de toute la collection; mais c'est une traduction de l'original persan, faite par M. Langlès après celle du premier voyage qu'il avoit traduit de l'anglais. L'auteur de ce voyage est un ambassadeur persan envoyé par son maître au roi de Bisnagor (Golconde), pour établir entr'eux des liaisons politiques et commerciales. Sa relation est aujourd'hui plus curieuse qu'utile; elle pourroit seulement donner le moyen d'établir quelque comparaison entre l'état ancien des pays qu'il parcourt, et l'état dans lequel ils se trouvent maintenant, si sa manière de voir les choses étoient toujours d'un homme

sage, et si cette comparaison même pouvoit produire quelque bien. Ce n'est pas tant ce qu'un pays a été que ce qu'il peut devenir encore, qu'il s'agit de considérer. Le troisième voyage, que M. Langlès a cru devoir joindre au deuxième, est celui de M. William Franklin, fait en 1787 et 1788, du Bengale à Chyraz en Perse; il est rempli d'observations intéressantes : et les Européens pourront y remarquer avec orgueil l'énorme différence qu'il y a entre leurs écrivains et ceux des Persans. M. Franklin a joint à son voyage une notice historique qui offre une belle matière à réflexions sur l'insuffisance de la morale et de la politique des Orientaux, pour donner à leur gouvernement la stabilité que nous voyons s'attacher aux Etats des princes chrétiens. M. Langlès a mis à la suite de cette notice un mémoire historique sur Persépolis; et, à tout ce que les voyageurs racontent de ses fameux débris, et de l'origine de cette ville antique, il a joint ses propres conjectures, qui sont plus ingénieuses que convaincantes. Le cinquième et dernier voyage pourra plaire à un plus grand nombre de lecteurs; c'est celui d'un savant peintre anglais, M Hodges, le compagnon du capitaine Cook. Cet habile dessinateur, après avoir déjà fait le tour du monde, se rendit dans l'Inde, pour observer le sol du pays, et pour le transporter en quelque sorte dans sa patrie. M. Langlès a fait réduire quatorze de ses desseins les plus agréables, et ils forment un joli petit atlas séparé du corps de l'ouvrage.

A tous ces voyages, à la notice historique sur la Perse, et à son mémoire sur Persépolis, notre infatigable traducteur français a joint une grande quantité de notes qui décèlent un travail considérable, beaucoup de connoissances sur tout ce qui concerne les contrées orientales, et un desir ardent de les rendre utiles à son pays. Ces notes, particulièrement destinées à éclaircir des passages obscurs, réveillent souvent le lecteur par quelques traits historiques, et il faut avouer que les auteurs persans ont besoin de ce secours : peu de nos Français

seront curieux de savoir combien il y a de *Farsangk* de Cachemire à Delhy, au lieu que tous aiment à s'instruire d'un fait intéressant, dans lequel ils reconnoissent le cœur de l'homme. Nous en citerons deux, que nous prendrons dans les récits de nos voyageurs. Le premier appartient à M. Hodges; et quoique ce qu'il raconte soit l'effet d'un usage indien aussi connu que condamné dans toute l'Europe, les détails de cet usage, qui consiste à sacrifier la veuve aux mânes de son mari, ne nous étant pas aussi familiers, on ne les lira point avec indifférence. Voici ce qu'il rapporte :

« Pendant que je m'occupois à Bénarès, dit-il, des travaux » de ma profession, je fus informé d'une cérémonie qui alloit » avoir lieu sur les bords du Gange, et qui piquoit vivement » ma curiosité. J'avois souvent lu et souvent entendu dire » que chez les Indoux, la race d'homme la plus humaine et » la plus douce que l'on connoisse, régnoit le plus barbare de » tous les usages, celui qui prescrit aux femmes de s'immoler » après la mort de leur mari, par un moyen qui fait frissonner » la nature, par le feu. »

Il observe ensuite que cette coutume existe non-seulement dans la classe la plus élevée, où l'orgueil a pu la faire naître et la conserver, mais encore dans la classe moyenne, qui ne pourroit s'en exempter sans décheoir de son état. Il cite l'exemple d'une jeune veuve de dix-sept à dix-huit ans, d'une haute naissance, qui fit le sacrifice de sa vie, en 1742, malgré les sollicitations de ses parens, de ses amis et de ses trois petits enfans. Ensuite, arrivant au spectacle dont lui-même a été le témoin en 1781 : « La veuve que j'ai vue, continue-t-il, étoit de la tribu ou caste *bhyse*, c'est-à-dire, » marchande. En arrivant sur la rive du fleuve, à la place où » la cérémonie devoit se passer, je trouvai le corps du mari » dans une bière couverte d'un linceuil, déjà placé à terre » immédiatement au bord de l'eau. Il étoit environ dix » heures du matin, et il n'y avoit encore qu'un petit nombre

» de spectateurs rassemblés, qui ne paroissoient pas prendre
» beaucoup de part à la catastrophe qui alloit avoir lieu,
» et qui montroient même, je le puis dire, l'indifférence la
» plus apathique. Après avoir été attendue assez long-temps,
» la femme parut, accompagnée des brahmanes, de la mu-
» sique et de quelques parens. La marche étoit lente et solen-
» nelle. La victime s'avançoit d'un pas ferme et assuré; son
» maintien annonçoit la tranquillité de son ame. Elle s'ap-
» procha du corps de son mari, et le cortége s'y arrêta
» quelque temps. Elle adressa, de sang froid, la parole à ceux
» qui étoient auprès d'elle, sans la moindre altération dans
» sa voix ni dans son maintien. Elle tenoit de sa main gauche
» une noix de coco, dans laquelle étoit délayée une couleur
» rouge; elle y trempa l'index de la main droite, et marqua
» ceux qui étoient autour d'elle, et à qui elle desiroit donner
» une dernière preuve de son intérêt. Je me trouvois en ce
» moment près de cette femme, qui m'observa attentive-
» ment, et me marqua sur le front avec sa couleur. Elle pou-
» voit avoir de vingt-quatre à vingt-cinq ans. A cette épo-
» que, la fleur de la beauté est déjà flétrie sur les joues des
» habitantes de l'Inde; mais celle-ci en conservoit encore
» assez pour montrer qu'elle avoit dû être belle. Sa figure
» étoit petite, mais d'une coupe élégante; la forme de ses
» mains et de ses bras me parut parfaitement belle. Son
» vêtement étoit une robe blanche et flottante qui descen-
» doit librement depuis la tête jusqu'aux pieds. Le lieu du
» sacrifice étoit sur le bord du fleuve, plus haut d'environ
» cent brasses que la place où nous étions alors. Le bûcher
» étoit composé de branchages, de feuilles et de joncs des-
» séchés; sur un des côtés étoit pratiquée une porte; la
» partie supérieure étoit couverte et arrondie en voûte; à
» côté de la porte se tenoit un homme debout, ayant à la
» main un brandon allumé. Depuis le moment où la vic-
» time parut, jusqu'à celui où le corps fut enlevé pour être

» porté au bûcher, il s'écoula une demi-heure, qui fut con-
» sacrée à prier avec les brahmanes, et à donner des marques
» d'intérêt adressées à ceux qui étoient près d'elle, et à conver-
» ser avec ses parens. Dès que le corps fut enlevé, elle le suivit de
» près, accompagné du chef des brahmanes; et quand il fut sur
» le bûcher, elle salua tout autour d'elle, et entra sans proférer
» une parole. A peine fut-elle entrée, que la porte se ferma; on
» mit le feu aux matières combustibles, qui s'enflammèrent
» en un instant; puis on jeta sur le bûcher une grande quan-
» tité de bois sec, et d'autres substances. A cette dernière
» partie de la cérémonie se mêlèrent les cris de la multi-
» tude, qui devenue alors très-nombreuse, présentoit l'as-
» pect d'une masse de peuple rassemblée pour une réjouissance
» publique. Quant à moi, ajoute-t-il, j'étois agité de senti-
» mens bien opposés, etc. »

Nous prions le lecteur de remarquer ici la différence des sensations qu'éprouvèrent les spectateurs indiens et le seul européen qui se trouvoit au milieu d'eux: elle pourroit servir de réponse aux philosophes qui prétendent que l'homme civilisé est un être dépravé.

L'autre fait que nous avons promis, est d'un intérêt bien moins sévère; il peut figurer tout à-la-fois dans l'histoire naturelle des animaux et dans celle de l'homme, pour y servir d'exemple de l'instinct des uns et de l'intrépidité de l'autre. L'ambassadeur persan à la cour du roi de Bisnagor, assure qu'entr'autres merveilles dont il a été le témoin dans cette cour, il a vu des éléphans énormes montés sur des poutres à peine assez larges pour recevoir un de leurs pieds, et s'y tenir en équilibre au mouvement de la musique; qu'il en a vu d'autres balancés sur de pareilles poutres mobiles, élevés à une grande hauteur, et descendus ensuite par des contre-poids; qu'ils marquoient la cadence par le mouvement de leurs corps, et battoient la mesure avec leur trompe. Il décrit la manière de prendre ces animaux dans des fosses recouvertes. « Quand

» un éléphant y tombe, dit-il, personne n'en approche pen- » dant deux ou trois jours : au bout de ce temps-là, un seul » homme se présente, et lui donne plusieurs coups de bâton. » Un autre survient, met en fuite le premier, lui arrache » son bâton, et le brise devant l'éléphant, en feignant de pren- » dre sa défense, et ensuite lui donne à manger. Ces deux » hommes répètent ce manège, jusqu'à ce que l'éléphant » prenne en amitié le second, qui alors s'approche de lui » peu-à-peu, le caresse et lui donne à manger des fruits » qu'ils aiment. A la fin il lui met une chaîne, et le mène à la » rivière pour le faire boire.

» On raconte à ce sujet, ajoute-t-il, qu'un éléphant pris » de cette manière s'étoit échappé, et étoit retourné dans les » forêts; mais en allant boire, il portoit un tronc d'arbre » avec sa trompe, et sondoit le chemin par où il passoit, » pour éviter de tomber dans quelque fosse; de sorte qu'il » fut impossible de le reprendre dans le même piége. Comme » le roi vouloit qu'on le reprît de quelque manière que ce » fût, un des plus courageux chasseurs d'éléphans se porta » sur un arbre auprès duquel l'éléphant avoit coutume de » passer en allant à la rivière. Dans l'instant que cet animal » passoit, il se lança sur son dos, et saisit la chaîne dont il » avoit été lié par le milieu du corps, et qu'il avoit emportée » en s'échappant. L'éléphant eut beau se tourner, se défendre » avec sa trompe, et se jeter par terre, tantôt d'un côté, tan- » tôt de l'autre, il ne put jamais se délivrer du chasseur, qui » évitoit adroitement sa trompe; et quand l'éléphant étoit à » terre d'un côté, il passoit aussitôt de l'autre, en lui donnant » en même temps de grands coups sur la tête : enfin, il le » mit hors d'état de nuire et de se défendre. Après l'avoir » enchaîné par le corps et par le cou, il le mena devant le » roi, qui le récompensa comme il le méritoit. »

Il nous seroit facile de citer plusieurs autres traits atta- chans répandus dans ces Voyages, et de faire sentir que

M. Langlès ne s'est pas exercé sur des sujets d'une utilité dépouillée de tout agrément; mais le peu que nous venons d'en extraire suffira peut-être pour en donner une idée suffisante; et nous ne devons pas perdre de vue qu'après avoir donné de justes louanges à son amour pour le travail et aux intentions honorables qui l'animent, il nous reste à observer que ce n'est pas sans peine qu'on rencontre dans toutes ses traductions une foule de mots orientaux que personne ne peut prononcer, et qu'on reconnoît à peine, parce qu'il a cru devoir en changer l'orthographe, et la rendre plus conforme à l'étymologie. Si l'usage établi ne s'opposoit pas à ce changement, la raison de M. Langlès auroit sans doute plus de poids, mais elle ne suffiroit pas encore, parce qu'il faut d'abord qu'il y ait dans les organes du peuple auquel on propose de nouveaux sons, tout ce qui est nécessaire pour les rendre avec facilité; et qu'il est en outre indispensable que ces sons se trouvent en harmonie avec ceux qui composent le fonds de son langage habituel. Les organes de la voix s'arrangent pour prononcer la langue maternelle, et l'oreille se façonne à l'audition de ses accens. Pour parler ou seulement pour entendre parler une autre langue, il faut une autre étude, et ce n'est pas en parcourant un Voyage en Perse qu'on prétend apprendre le persan. On n'est jamais obligé de conserver l'étymologie qu'autant qu'elle s'accorde avec les sons de la langue dans laquelle on traduit; et quand on ne la conserve point, on ne doit pas s'embarrasser si nos voisins nous entendront plus difficilement, ou si les Turcs, les Arabes, les Indoux, les Tartares et les Persans reconnoîtront leur langue dans un traducteur européen. L'important est d'écrire en français pour des Français, et de franciser autant qu'il est possible les noms étrangers qui ne peuvent s'offrir à notre prononciation sans rompre la douce habitude de nos mouvemens.

Nous souhaiterions vivement que ce reproche fût le seul que nous pussions adresser à M. Langlès; mais il en est un beaucoup

plus grave auquel il doit s'attendre de notre part, et que nous lui ferons avec toute la liberté que peut inspirer la franchise de son caractère. Nous lui demanderons donc ce qu'il y a de commun entre tous les voyages qu'il traduit et ses opinions religieuses ; s'il croit qu'il est utile aux progrès des langues, des sciences ou des lumières en général, de laisser soupçonner qu'il n'aime point la religion chrétienne, et qu'il méprise ses ministres ; si c'est bien l'expression de sa pensée qu'il a déposée dans tant de notes philosophiques, faites il y a déjà sept ou huit ans, ou si ce n'est qu'un hommage involontaire rendu aux principes de ces temps d'anarchie et de désastres? Malheureusement, nous venons de qualifier son caractère, et nous ne pensons pas qu'il soit capable d'un tel déguisement. Cette pensée est douloureuse, sans doute; car enfin M. Langlès a des talens, il est laborieux, et il a des vertus privées. Le temps n'est plus où les livres d'algèbre pouvoient traiter avec succès de la politique, de la religion, fronder les souverains et les prêtres, aux grands applaudissemens d'une nation en délire. Un nouveau siècle s'ouvre, où, pour se faire écouter, il faudra parler de ce qu'on sait; et si l'homme religieux se laisse apercevoir dans un livre étranger à la religion, ce ne sera plus désormais que d'une manière digne à la fois d'un sage écrivain, d'un honnête homme et d'un ami de son pays. C'est ce que M. Langlès paroît avoir parfaitement senti dans des ouvrages plus récens que ceux que nous annonçons aujourd'hui, puisque le savant seul s'y montre, et qu'il a évité d'y rien faire entrer qui ne puisse être avoué dans tous les temps et dans toutes les circonstances.

G.

SALON DE 1806.

(IIIe et dernier Article.)

M. Aparicio, Mad. Mongès, Mlle Lorimier, etc.; revue générale du Salon.

M. Aparicio s'étoit fait connoître à la dernière exposition, par son tableau d'Athalie : les moyens d'exécution en parurent encore foibles; mais la noblesse et la clarté de la composition, l'expression juste et vraie des divers personnages, promettoient un véritable talent. Voilà sans doute pourquoi plusieurs journalistes ont cru pouvoir avant l'exposition, annoncer avec de grands éloges le nouvel essai de ce jeune artiste, représentant *l'Epidémie d'Espagne en* 1804 *et* 1805. Mais le public n'a pas tout-à-fait ratifié ces louanges indiscrètes, et peut-être n'ont-elles servi qu'à le rendre plus sévère. Le groupe principal représente le père de l'Auteur, qui, frappé de la contagion, reçoit dans ses derniers momens une lettre et le portrait de ses deux fils. Cette scène seroit pathétique, si tous les moyens d'exécution répondoient à l'idée. Le torse nud du vieillard est d'un dessein qui n'a ni correction, ni noblesse. Le turban qu'il a autour de la tête, la fait paroître d'une grosseur choquante, et un vieillard près d'expirer, ne devroit pas être debout. Sa fille qui lui présente le portrait, est froide et sans expression, et le prélat qui l'assiste n'a pas assez de calme et de dignité : on voudroit voir dans ses traits cette piété courageuse et ferme qui inspire la confiance aux mourans. En général il y a peu de partie dans ce tableau qui ne laisse quelque chose à desirer : d'ailleurs les différens groupes ne sont point assez liés entr'eux, et la composition manque absolument d'unité; mais elle annonce de l'imagination dans l'artiste qui l'a conçue, et elle ne dément point les espérances qu'a données son premier ouvrage. Elles seront remplies sans doute si M. Aparicio a le courage de préférer une critique sévère et impartiale, aux éloges trompeurs qui voudroient lui persuader qu'il a déjà atteint le but, lorsqu'il ne fait qu'entrer dans la carrière.

Plusieurs femmes ont acquis une juste célébrité dans la peinture; mais jusqu'à Mad. Mongès, aucune n'avoit osé s'élever aux grandes compositions historiques. Elles demandent une force de tête et une persévérance dont peu d'hommes sont capables : mais tant de difficultés ne peuvent arrêter Mad. Mongès, et déjà elle les a vaincues presque toutes. Il y a du nerf et de l'exécution dans son tableau de *Thésée et*

Pyrithoüs délivrant deux femmes des mains de leurs ravisseurs : son plus grand défaut est d'offrir deux groupes absolument séparés. Il faut convenir encore que les deux héros manquent de noblesse, et que sans le secours du livret, il seroit assez difficile de deviner quels sont les brigands.

Mlle Lorimier a moins d'ambition : elle ne sort point des sujets gracieux où son sexe a naturellement tant d'avantage. Elle pense avec raison qu'il est toujours glorieux d'exceller, même dans un genre secondaire, et que le public aime mieux être touché des beautés d'un ouvrage, qu'étonné des difficultés qu'il présentoit. On ne sauroit choisir ses sujets avec plus de goût et de bonheur que Mlle Lorimier : cette année elle a représenté, n°. 362, Jeanne de Navarre, conduisant son fils Arthur, au tombeau qu'elle a fait élever à la mémoire de son époux Jean IV, duc de Bretagne. Ses traits et son attitude expriment une mélancolie profonde, et non l'égarement de la douleur. La tête de l'enfant est pleine de naïveté et d'attention. L'héroïne n'est point vêtue de noir, comme un peintre ordinaire n'auroit pas manqué de la représenter. Si elle porte encore une couleur sombre, c'est qu'elle convient à sa tristesse habituelle ; mais le terme de son deuil est expiré depuis long-temps. Cette idée si délicate et si touchante suffiroit pour faire deviner le sexe de l'auteur, et c'est de quoi il faut le féliciter.

Je vois sous le n°. 155, un tableau de M. Devosge, représentant le beau trait de Cimon qui vint se mettre en prison à la place du corps de Miltiade, son père. M. Lordon a exposé le même sujet sous le n°. 361. Il peut être intéressant de comparer en peu de mots ces deux compositions ; l'une et l'autre sont simples et bien conçues. M. Devosge a eu l'idée de laisser apercevoir dans le fond du tableau le bûcher préparé pour recevoir le corps de Miltiade, ce qui complète l'explication du sujet. La sœur de Cimon qui s'appuie tendrement sur lui, est bien liée à l'action, et contribue à appeler l'intérêt sur le jeune homme ; il est encore juste d'observer que M. Devosge a abordé plus de difficultés d'exécution, puisque ses personnages sont de grandeur naturelle : tels sont les avantages qu'il a sur son rival, qui dans tout le reste me paroît avoir beaucoup mieux réussi. Ses airs de tête sont plus expressifs, et ses figures mieux groupées. Parmi ses personnages il a introduit un guerrier qui apporte une armure et des branches de laurier, manière ingénieuse de rappeler les exploits de Miltiade. Mais ce qui me paroît surtout digne d'éloge, c'est l'attitude du jeune homme, qui sans faire attention aux chaînes dont le géolier a déjà chargé ses mains, reste immobile, les yeux fixés sur le

corps de son père. Cette seule idée suffit pour attester dans l'artiste une belle imagination, et pour faire tout espérer d'un talent qui s'annonce si heureusement.

En face de ce tableau on verra aussi avec intérêt (n°. 303) la mort de Marc-Aurèle, par M. Trèzel. Ce sujet est heureusement choisi; et l'attitude de Commode qui, au lieu d'écouter avec recueillement les instructions de son père, saisit la couronne et porte un œil avide sur les marques de la dignité impériale, indique aussi un artiste qui pense. Les autres personnages prennent bien part à l'action, suivant leur âge, leur profession et la crainte ou l'espérance qui les agite. On peut reprocher à cette composition d'être trop portée sur un seul côté du tableau; on peut desirer plus de noblesse dans quelques airs de tête : mais ce qu'on veut sur-tout dans le premier ouvrage d'un jeune peintre, c'est la justesse des expressions : avec le temps il apprendra à être à-la-fois noble et vrai.

C'est à regret que je renonce à parler de plusieurs tableaux très-dignes d'une mention particulière, tels qu'*Atala et Chactas*, n°. 255; *les reproches d'Hector à Pâris*, et sur-tout les honneurs rendus à Raphaël après sa mort, n°. 24; ouvrage aussi remarquable par l'intérêt de la composition, que par la beauté de l'effet; mais je suis forcé de quitter les tableaux d'histoire pour jeter un coup d'œil sur les portraits.

L'ouvrage de ce genre le plus important, qui même, à considérer la dignité et le style de l'exécution, rentre dans les compositions historiques, est le portrait de S. M. l'Empereur et Roi, par M. Robert Lefebvre. Il est destiné à orner l'une des salles du Sénat Conservateur. L'Empereur y est représenté sur son trône, et revêtu des ornemens impériaux. Son attitude est noble et simple. Tous les accessoires sont traités avec beaucoup d'effet et de vérité, et avec une grande facillité de pinceau. L'or et les broderies brillent aux yeux, sans trop les arrêter. Le fond du tableau est d'un beau style d'architecture, et la lumière y est bien conduite. L'expression de la tête pourroit être moins vague et plus historique : mais malgré ce défaut cet ouvrage est digne de sa destination, et de l'artiste habile à qui on l'avoit confié.

On sait qu'Alexandre n'accordoit qu'à un seul artiste l'honneur de reproduire ses traits sur la toile, et qu'il ne pouvoit souffrir....

> . . . . qu'un artisan grossier
> Entreprît de tracer d'une main criminelle,
> Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.

Il n'en est pas de même aujourd'hui : dès qu'un grand

homme s'est rendu cher à la patrie par de brillans exploits et d'immortels services, il doit s'attendre à être chanté par les bons et les mauvais poètes, représenté par les artistes les plus ignorans comme les plus habiles. C'est un inconvénient attaché à sa gloire; c'est une sorte de dépendance où le met sa grandeur même. Je suis obligé de dire que cette réflexion m'est venue à propos d'un tableau de M. Ingres, (n°. 272) où il a aussi représenté l'Empereur sur son trône. A ce choix bizarre de lignes, à ce soin minutieux des détails, qui détruit toute espèce d'effet, on seroit tenté de croire que cet artiste a voulu employer tout ce qu'il a de talent à faire rétrograder l'art à sa première enfance. Eût-il prétendu peindre Dagobert ou quelqu'autre roi de la première race, il n'auroit pas choisi de plus gothiques ornemens, ni donné à sa figure une attitude plus froidement symétrique; il n'auroit pas enfoncé la tête dans une fraise plus roide, surchargé le corps de plus lourdes draperies.

Les grands maîtres ont chacun un caractère particulier qui distingue tous leurs ouvrages, et que leurs imitateurs les plus heureux ne peuvent jamais parfaitement saisir. M. Ingres paroît ambitionner le même avantage. Aussi ses productions sont incontestablement très-originales; et l'on peut même prédire que personne n'osera tenter de les imiter. Si l'on en vouloit une autre preuve, il suffiroit de regarder un portrait qui est sous le n°. 273. On y voit un artiste devant son chevalet. Il tient à la main un mouchoir qu'il porte, on ne sait trop pourquoi, sur une toile encore blanche, mais destinée sans doute à représenter les objets les plus effrayans, si l'on en juge par l'expression sombre et farouche de son visage. Sur son épaule est jetée une volumineuse draperie qui doit prodigieusement le gêner dans le feu de la composition, et dans l'espèce de crise que son génie paroît éprouver. Le livret ne nomme pas le modèle de cette caricature : pour moi je serois tenté d'y reconnoître le peintre enthousiaste *de l'Intrigue Epistolaire*, alors qu'il va retracer sur la toile le terrible combat de Tancrède et d'Argant.

J'avouerai avec plaisir que M. Ingres a des dispositions très-marquées, qu'il y a même beaucoup de talent dans les mauvais ouvrages qu'il y a exposés cette année. Je les ai jugés sévèrement; mais cette opinion ne m'est pas particulière, c'est celle de tout le public, et des savans comme des ignorans. Il faut espérer que cet artiste, doué des plus heureuses dispositions, abandonnera au plutôt une fausse route, où il ne pourroit que s'égarer de plus en plus, et qu'il aimera

mieux avouer qu'il s'est trompé, que de s'en prendre à l'envie de ses rivaux et au mauvais goût de ses contemporains.

Les portraits exigent peu de frais d'imagination, et des études beaucoup moins profondes que les tableaux d'histoire. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y en ait un si grand nombre à l'exposition. Mais en félicitant les artistes qui tirent ainsi de leurs talens un parti avantageux pour eux-mêmes, et agréable pour ceux qui les emploient, il faut les blâmer de s'obstiner à encombrer le salon de leurs portraits les plus médiocres. L'exacte ressemblance qui donne à ces portraits beaucoup de valeur aux yeux de ceux qui en connoissent les originaux est un mérite absolument perdu pour le public. Rien de moins intéressant pour lui qu'une figure bourgeoise qui semble s'applaudir d'être regardée, ou même que deux époux qui souvent ne sont ni jeunes, ni beaux, souriant aux petits jeux de leurs enfans. Mais le peintre se persuade facilement que les scènes les plus communes deviennent nouvelles sous ses pinceaux; et l'honnête bourgeois qui s'est fait peindre, aime à venir admirer l'effet qu'il produit au salon, et paroît presque aussi fier que l'artiste lui-même, si quelques regards s'arrêtent un moment sur son image. Pour qu'un portrait mérite d'être exposé, il faut que l'exécution en soit supérieure, qu'on y trouve, pour ainsi dire, le mouvement et la vie : car tous les spectateurs sont juges de cette espèce de ressemblance. Tels sont les portraits peints par M. Robert Lefebvre, par M. Girodet, par M. Gros, par M. Bonnemaison, par M. Henry. Tel est sur-tout celui du général Vallongue, tué il y a peu de mois au siège de Gaëte, que tous ceux qui ont connu cet excellent militaire, ne peuvent regarder sans une douce et triste émotion.

Les miniatures ne sont pas moins nombreuses que les portraits à l'huile. J'ai remarqué celles de M. Saint, de M. Hollier, de Mlle Capet. M. Isabey n'a rien exposé dans ce genre qui lui a fait une si juste réputation; on ne voit de lui qu'un grand dessin représentant S. M. l'Empereur visitant la manufacture de toiles peintes à Jouy. Cette scène devoit être intéressante; mais les figures sont roides, mal dessinées, sans grace et sans expression. Il faut croire que l'artiste gêné par l'obligation de les faire toutes ressemblantes n'a pu varier leurs attitudes et les grouper à son choix; il seroit temps que M. Isabey renonçât à ces dessins *pointillés* qui séduisent la multitude, mais dont les connoisseurs font peu de cas, parce qu'ils n'ont la plupart du temps aucune vérité.

Il faut aussi dire un mot des vues d'intérieurs, où l'artiste

déploie tous les secrets de la couleur et du clair obscur pour produire une illusion parfaite, genre qui a son mérite, puisqu'il a fait la gloire de l'école flamande. Personne n'y excelle autant que M. Drolling. M. Richard s'y est fait aussi beaucoup de réputation. Cependant ses tableaux sont moins regardés cette année qu'aux expositions précédentes. Il faudroit qu'il s'attachât à varier ses sujets. Ses souterrains, ses cloîtres, ses chapelles, étonnent la première fois par la vérité de l'imitation; mais ils se ressemblent tous, et ces effets perdent presque tout leur mérite, dès qu'ils sont connus. M. Richard est sorti fort heureusement de cette espèce d'uniformité dans un petit tableau très-agréable qui représente madame de la Vallière surprise par Louis XIV (n°. 430).

Enfin on ne me pardonneroit pas de quitter le Salon sans jeter au moins un coup d'œil sur les paysages, l'une des parties les plus intéressantes de la peinture, celle du moins qui procure au peintre les jouissances les plus douces et les plus fréquentes, puisqu'elles lui apprend à admirer avec transport toutes les beautés de la nature, sur lesquelles le commun des hommes promène au hasard des regards indifférens. A cette exposition, comme aux précédentes, plusieurs paysagistes se disputent la supériorité, et plaisent chacun par des qualités qui lui sont propres. On admire dans M. Valenciennes la variété et la richesse des compositions; le bon goût des fabriques, la belle forme des arbres. M. Bertin, son élève, réunit à ces différentes qualités, une *manière de faire plus agréable*, mais il ne sait pas disposer aussi heureusement ses figures et ses groupes, et c'est une partie essentielle de l'art du paysagiste. Il faut qu'il fasse envier au spectateur le bonheur d'un personnage qui paroît jouir d'un beau point de vue ou de la fraîcheur d'une forêt. M. Demarne ne retrace pas dans ses tableaux une nature aussi choisie; mais la couleur en est plus brillante et plus vraie, et il les anime par des scènes pleines de vie et de gaieté. M. Crépin a une supériorité marquée dans les marines. M. Taunay et M. Bidauld soutiennent leur juste réputation, et M. Lecomte commence la sienne par plusieurs ouvrages d'une grande vérité d'effet et de couleur. C'est ce qui fait sur-tout le mérite de la vue du lac de Garda au soleil couchant, l'un des beaux paysages qu'il y ait au Salon.

La revue rapide que je viens de faire suffit pour prouver que l'exposition de cette année ne le cède sous aucun rapport à celle qui l'a précédée. Elle présente deux ou trois ouvrages d'un mérite supérieur; et lorsqu'on réfléchit que la plupart de nos premiers artistes n'y ont point apporté les résultats de leurs travaux, on ne peut s'empêcher d'applaudir à l'état

florissant de l'art, et de concevoir pour l'avenir les plus brillantes espérances. Tout annonce que ces espérances ne seront pas trompées. La marche générale des artistes, le discernement avec lequel le public apprécie leurs productions, semblent garantir que la peinture, loin d'avoir à craindre cet état de langueur où les lettres sont plongées, n'a fait encore que commencer un nouveau siècle de gloire. Le bon goût a même repris plus d'empire depuis peu d'années. Les arts d'imitation furent aussi livrés à l'influence révolutionnaire. La manie d'innover, l'exagération et la barbarie qui en sont la suite, menaçoient d'en dénaturer le caractère. La plupart des artistes s'exerçoient alors exclusivement sur des sujets qu'ils appeloient mâles et sévères, mais qui étoient en effet hideux et repoussans. A voir leurs figures allégoriques du peuple souverain, ou les farouches républicains d'Athènes et de Sparte qu'ils reproduisoient dans tous leurs ouvrages, on auroit cru qu'ils n'avoient fait que jeter la toge ou le pallium sur les épaules des orateurs célèbres dans les comités révolutionnaires. A quelques exceptions près, les compositions pittoresques ont aujourd'hui un caractère plus sage, plus noble et plus gracieux. Cependant on ne sauroit trop souvent rappeler aux jeunes artistes qu'en cherchant des beautés originales, ils doivent être toujours en garde contre la bizarrerie et le mauvais goût; qu'il vaut encore mieux rester en deçà du but que de le dépasser, parce qu'il est plus difficile d'y revenir dès qu'une fois on l'a laissé derrière soi, que de s'élancer encore de quelques pas pour l'atteindre; que la seule route qui y conduise est depuis long-temps tracée, et qu'on s'égare infailliblement dès qu'on l'abandonne. Il faut, en un mot, que tous leurs efforts se dirigent à appliquer à des sujets neufs la manière des grands maîtres, et à produire ainsi des effets nouveaux avec les moyens même que ces peintres immortels ont si supérieurement employés. La difficulté est prodigieuse sans doute, mais le succès seroit peu glorieux, si des talens médiocres et de vulgaires efforts suffisoient pour l'obtenir. C.

Notice des travaux de la classe des beaux-arts de l'Institut national, depuis le 1er vendémiaire an 14; lue dans la séance publique du 4 octobre 1806, par Joachim Lebreton, secrétaire perpétuel de la classe, membre de celle d'histoire et de littérature ancienne, et de la Légion d'Honneur.

. . . .

. . . .

L'école de Rome nous a confirmé les promesse de succès qu'elle

qu'elle avait données l'an dernier, et dont je présente l'aperçu. En quelques jours, la classe mettra sous les yeux du public, dans une des salles de ce palais, une partie des travaux d'émulation des pensionnaire de l'école de Rome : cet envoi précieux, et trop différé, nous est enfin parvenu.

Il est composé, pour la peinture, d'une étude du nu (d'une proportion plus forte que nature), par M. Gaudar, représentant Roland qui arrache l'arbre sur lequel sont écrits les noms d'*Angélica et de Médor*; d'une composition lavée au bistre, par le même, représentant Ulysse de retour à Ithaque; de onze études faites au Vatican, d'après Raphaël, encore par le même pensionnaire.

L'on verra de M. Honnet un Athlète vainqueur (aussi de proportion plus grande que nature), et un tableau représentant la reine de Candaule au bain; une copie de la Vierge au Chardonneret, d'après Raphaël. Ce dernier tableau est l'ouvrage d'émulation exigé des pensionnaires pendant leur quatrième année de séjour à Rome; il appartient au Gouvernement, ainsi que le tableau original que les mêmes pensionnaires doivent exécuter pendant leur cinquième année. Des circonstances ayant empêché MM. Honnet et Guérin d'acquitter cette obligation, qu'eux-mêmes regardent comme sacrée, ils ont obtenu un délai que le talent de l'un et de l'autre compensera avantageusement. Ces deux tableaux doivent être regardés comme faisant partie des travaux d'émulation de l'année.

Nous aurions dû recevoir en même temps un tableau de feu M. Harriet, peintre d'une grande espérance; mais M. le directeur de l'Ecole a vu dans la grandeur de cet ouvrage un obstacle que nous regrettons qu'il n'ait pas tâché de surmonter. L'envoi en est ajourné avec celui des travaux de sculpture que la difficulté des transports retient à Rome depuis long-temps. Il est fâcheux que la classe ne puisse pas en faire jouir le public, et qu'elle-même ne puisse pas juger des progrès qu'ont faits les pensionnaires sculpteurs. Ce qu'attestent les comptes rendus par M. le directeur de l'Ecole, c'est qu'il y a eu une constance de zèle et une ardeur d'émulation remarquables dans MM. les pensionnaires sculpteurs. Deux d'entre eux, MM. Callamar et Dupaty, ont obtenu de Son Exc. le ministre de l'intérieur une année de prolongation de pension, qui permet au premier de terminer une statue en marbre, de l'Innocence, et au second d'entreprendre l'exécution, aussi en marbre, d'une statue de Philoctète, en même temps qu'il prépare une Etude de grandeur naturelle, représentant une Vénus céleste.

F

M. Marin n'ayant pas pu, faute de marbre, exécuter la copie d'une statue antique que les pensionnaires sculpteurs doivent faire pour le Gouvernement, pendant leur cinquième année, a produit des ouvrages d'une petite dimension.

M. Milhomme travaille au marbre de sa Psyché qu'il exposa l'année dernière, et au modèle de la statue de Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter.

Enfin, M. Egenviller, le dernier des pensionnaires sculpteurs arrivé à Rome, termine le modèle d'un Mercure, de grandeur naturelle.

Les architectes se sont distingués par des travaux importans. Les règlemens de l'Ecole leur imposent l'obligation de faire pendant les deux dernières années de leur séjour à Rome : 1°. la restauration d'un édifice ou monument antique; 2°. un projet de monument ou d'édifice de leur invention, applicable à la France. Ces pensionnaires ont rempli ce devoir avec zèle et succès.

M. Dubut a choisi la restauration du temple de la Pudicité patricienne, à Rome. Il en a présenté les vestiges tels qu'ils se trouvent maintenant engagés dans les constructions modernes, ensuite le plan, dégagé de ces constructions, avec l'élévation, la coupe et les détails. Pour projet d'invention, il a composé celui d'une bibliothèque publique.

M. Coussin a donné la restauration du petit temple corinthien, de forme circulaire, connu sous le nom de *Temple de Vesta*, à Rome. Il a fait pratiquer, au pied de cet édifice, des fouilles qui lui ont permis de voir et d'en mesurer le stylobate, resté enseveli jusqu'a ce jour. Il a fait, de son invention, un projet de thermes, à l'intar de ceux des anciens.

Le mausolée de Cécilia Metella, dont les ruines si pittoresques sont un des ornemens les plus piquans de la voie Appienne, a été l'objet des études de M. Grandjean, qui a pu reconnoître, au moyen d'excavations dirigées avec intelligence, toutes les parties inférieures de ce monument et en former une restauration beaucoup plus complète que toutes celles tentées jusqu'ici. M. Grandjean a donné en outre tous les détails du *forum* de Nerva, à Rome, et de l'arc de Trajan, à Bénévent. Le projet d'invention qu'il a composé est un *forum* ou place publique, autour de laquelle sont distribués les hôtels des ministres et des principales autorités du gouvernement.

M. Clémence a composé, pour travail de sa cinquième année, un projet de caserne, avec plan, coupe et élévation.

L'un des monumens les plus imposans de l'antique magnificence romaine, le seul peut-être où la grandeur de l'ensemble

se trouve réunie à la beauté des détails et à l'exécution la plus exquise, le temple de *Mars vengeur*, a fixé l'attention de M. Gasse. Il en a fait plusieurs dessins dans lesquels ce monument, ainsi que le *forum* d'Auguste où il a été érigé, se trouvent représentés dans leurs différens états et avec tous leurs détails. Le même artiste a fait, pour projet d'invention, les plans et coupes d'un Musée de sculpture.

Le fruit immédiat de ces divers travaux des pensionnaires architectes est de former une suite de projets qui pourront y servir à marquer la marche de l'art et le progrès des études; de composer une suite de monumens et d'édifices antiques, mesurés et dessinés soigneusement. Cette double collection recueillie, mise en ordre et publiée par la classe des Beaux-Arts de l'Institut, avec ses observations, pourra présenter un cours complet des antiquités d'Italie, dans lequel ces monumens seront décrits avec beaucoup plus d'exactitude et de développement qu'ils ne l'auront été jusqu'alors.

Mais un autre avantage plus grand encore de cette nouvelle direction donnée par la classe aux études des pensionnaires architectes, c'est de créer une pépinière d'artistes aussi profondément instruits dans la pratique que dans la théorie, et capable de diriger l'exécution des vastes projets du gouvernement.

Déjà le public peut apercevoir des effets heureux de ces études; car à peine les jeunes artistes que nous venons de citer ont-ils fini leurs cinq années à l'Ecole de Rome, et déjà plusieurs d'entr'eux se signalent en publiant des ouvrages intéressans sur leur art. M. Dubut a donné, et continue avec succès, un recueil de maisons de ville et de campagne de toutes les formes, propres à être élevées sur des terrains de différentes grandeurs. MM. Grandjean et Famin se sont réunis pour publier un ouvrage intitulé : *Architecture toscane*, lequel contient les palais, maisons et édifices remarquables de cette terre classique, le berceau des arts modernes.

M. Gasse prépare une description de la ville antique de Pompéïa dont il a levé tous les plans et les détails avec la précision scrupuleuse que desiroient depuis long-temps les artistes et les antiquaires.

Tels sont les résultats qu'offre, cette année, l'Ecole de France, à Rome, et dont les détails sont contenus dans le compte annuel que le directeur de cet établissement rend à la classe avec autant de zèle que de fidélité. Tels sont les effets des moyens d'instruction offerts aux arts, et de l'utile munificence de S. M. l'Empereur et Roi envers l'Ecole de Rome.

La gravure et la musique n'ayant point eu de pensionnaires

à Rome, cette année, n'ont point fourni leur contingent de travaux. Il enrichira le tableau de l'an prochain : car cette lacune est déjà réparée en partie, et elle le sera bientôt complétement.

Dans l'Ecole de Paris, la classe des beaux-arts a donné aux élèves sculpteurs un moyen d'émulation que nous annonçâmes l'an dernier comme un présage heureux, et dont nous avons déjà senti la réalité cette année : en décidant que le concours pour le grand prix de sculpture seroit une figure de ronde bosse, d'un mètre de proportion, au lieu d'un bas-relief, nous avons obligé les artistes qui se proposoient de concourir, à étudier l'art plus en grand, plus d'après nature; et la classe a reconnu avec satisfaction le fruit de leurs études, un progrès sensible dans leur talent.

La classe s'est persuadée aussi qu'elle feroit un travail utile, si elle déterminoit les acceptions des mots usités dans les beaux-arts, et elle s'est livrée avec beaucoup de zèle à la formation d'une espèce de dictionnaire des termes techniques ou usuels. Il y en a beaucoup qui n'ont aucun de ces rapports d'analogie, d'étymologie, de composition ou de décomposition, qui peuvent faire connoître d'où ils dérivent, ni ce qu'ils signifient; cependant ils ont un sens déterminé et un droit de possession dans la langue des arts. C'est à la classe chargée de la confection du dictionnaire de la langue usuelle, qu'il appartiendra de choisir ceux qui pourront mériter d'y être admis; mais ceux même qu'elle rejetteroit, ont leur sens qu'il est utile de déterminer. Tel est le but que s'est proposé la classe des beaux-arts; dans le cours de l'année, elle a discuté environ la moitié des mots de la lettre A. Ceux des membres qui ont soumis le plus d'articles à la discussion, sont MM. Vincent, Taunay, Dufourni, Heurtier, et M. Framery, correspondant, qui, depuis que la classe se l'est attaché, prend part à ses travaux avec zèle, constance, talent, et qui se contente de notre estime pour prix de son dévouement aux arts.

La première question que doivent faire ceux qui se livrent à la profession des arts, et même ceux qui ne desirent que les connoître, pour en jouir mieux, c'est de demander quelle est la bonne route à suivre, et quelles sont les mauvaises? Quels sont les caractères du bon, et ce qui constitue le mauvais et le médiocre? Il n'appartenoit qu'à un artiste en France de parler en législateur sur cette matière; c'étoit au restaurateur de l'école française, à M. Vien, et il a eu le zèle de l'entreprendre. Les arts lui auront cette obligation de plus. L'un des disciples qui honore le plus son école, M. Vincent, vous offrira dans cette séance un extrait des sages observations de son maître.

M. Quatremerre de Quincy, membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne, et qui appartient aussi à la classe des beaux-arts, du moins par ses goûts, ses connoissances relatives, et par l'estime qu'on y fait de son savoir, nous a lu une dissertation qui offre un autre genre d'intérêt. Comme le Mémoire de M. Vien, elle a rempli deux de nos séances. L'auteur s'y propose de démêler et de déterminer plusieurs causes qui ont une influence générale sur les arts.

Sa dissertation a pour titre: *Considérations morales sur les ouvrages de l'art, dans leur rapport avec leur destination et leur emploi; ou de l'influence des causes morales, accessoires ou locales sur la production de ces ouvrages, sur la manière de les estimer et sur les impressions que l'on en reçoit.*

M. Ponce, membre de plusieurs Sociétés littéraires, est venu aussi apporter à la classe un tribut qui l'a beaucoup intéressée: ce sont des *observations sur le beau idéal, considéré sous le rapport des arts du dessin.* Cette dissertation ayant été publiée, ne peut trouver place ici que pour être recommandée à l'attention.

Notre correspondance a eu, cette année, un aliment qui semble à peine tenir aux arts, mais qui peut fournir beaucoup de substance d'instruction. Dans le compte de nos travaux de l'an XII, nous annonçâmes l'intérêt que la classe des beaux-arts avoit pris aux recherches de M. Louis Petit-Radel, sur les constructions de monumens militaires de l'antiquité. Cet objet de recherches, comme beaucoup d'autres, appelle la réunion de connoissances si diverses, que deux des classes de l'Institut ont trouvé matière à s'en occuper: la classe d'histoire et des langues anciennes, pour méditer si les preuves sur lesquelles reposent les aperçus nouveaux et vastes qu'ouvre M. Petit-Radel sont historiquement fondées, et la classe des beaux-arts, pour connoître et juger les caractères d'un genre d'architecture antérieur à toutes les époques de l'art.

En l'an 12, la classe des beaux-arts fit imprimer, et elle a fait répandre depuis dans l'Europe savante, une série de questions et de demandes d'éclaircissemens qui commencent à présenter des résultats dignes d'être annoncés. C'est à nos savans confrères de la classe d'histoire et des antiquités qu'il appartiendra d'examiner et de juger la plus grande partie de ces résultats. Nous ne réclamons que le plaisir de les avoir provoqués, et quelques connoissances pour l'histoire de l'architecture antique.

Je me bornerai donc à une simple annonce des diverses correspondances: celles qui promettent, et qui déjà ont fourni le plus de renseignemens intéressans, sont dues au ministère

des relations extérieures, où l'on trouve dans le chef suprême, et dans les chefs de chaque partie, le zèle que les hommes éclairés montrent toujours pour augmenter les lumières.

C'est principalement dans quelques contrées de la Grèce, de l'Afrique et du Nord, où il est extrêmement difficile d'observer qu'on auroit besoin de faire des recherches ou des vérifications. MM. Allier, sous-commissaire des relations extérieures à Héraclée, de Pont, Fauvel, également sous-commissaire à Athènes, que l'amour des arts lui a fait en quelque sorte adopter pour patrie, Jean-Bon Saint-André, qui a rempli aussi une mission dans le Levant, ont répondu diversement à l'appel qui a été fait à tous les hommes que leurs connoissances ou leur position mettent à même de prendre part aux questions proposées.

M. Allier a envoyé le dessin d'un mur qui se voit à Délos. Il est haut de 4 mètres, et forme une enceinte hémisphérique d'environ 80 mètres; il est de construction cyclopéenne la plus compliquée et la plus ancienne, à en juger du moins par comparaison avec le trait des monumens d'Erectrée et de Corinthe, que notre confrère M. Dufourni avoit copié autrefois sur les dessins de la bibliothèque *Barberini*, et que M. Dagincour, correspondant de l'Institut, a fait recopier de nouveau pour envoyer à la classe.

M. Castellan, gendre de M. Peyre, notre confrère, a communiqué le dessin des fortifications de Nauplia, nommées cyclopéennes par Strabon.

M. Viot, commissaire des relations extérieures à Barcelonne, a procuré, par l'entremise de M. Chevalier, qui a mis beaucoup de zèle à ouvrir ces communications, M. Viot, dis-je, a procuré des élévations très-détaillées des murs de l'antique Tarragone, qu'un savant espagnol, D. Antoine de Marty, a fait lever avec tout le soin possible, et dont il résulte que des constructions en pierres énormes, mais taillées dans le système de la construction asiatique, servent de fondation aux constructions romaines, et celles-ci aux constructions mauresques; ce qui se trouve confirmé encore par une vue partielle, mais plus détaillée, que M. Delaborde a bien voulu communiquer, et qui sera gravée dans son bel ouvrage sur les antiquités d'Espagne.

Une copie du même plan de D. Ant. de Marty, a été envoyée, encore par M. Viot, à M. de Voize, commissaire français à Tunis, pour servir à vérifier s'il n'existe point de constructions cyclopéennes à Carthage, et si l'opinion qui fait venir des côtes de la Phénicie et de l'Afrique les premières colonies qu'on suppose avoir civilisé notre Europe, ne devroit

pas être appuyée de monumens semblables à ceux sur lesquels le même L. Petit-Radel se fonde pour prouver que notre Europe avoit une civilisation antérieure et qui lui étoit propre.

La réponse de M. de Voize à M. Viot rappelle, ce qu'on savoit déjà, qu'il n'existe plus rien de Carthage que sept citernes et quelques traces de son port; mais elle apprend qu'à sept lieues de Tunis, au Zaurans, les vestiges d'un temple, et à Baalbeff les murs de la ville offrent la même dimension, la même forme, la même taille, que les murs de Tarragone. Les débris qu'on trouve autour de Tunis, dans une circonférence de 50 lieues, sont aussi, comme à Tarragone, composés d'énormes blocs carrés. Cette coïncidence est propre, en effet, à persuader que le système de construction, que dévoile M. Petit-Radel, seroit passé d'Afrique en Espagne, dans des temps fort reculés.

M. Fauvel semble avoir confirmé aussi une autre conjecture de l'auteur, en vérifiant à-la-fois que la construction cyclopéenne n'existe point à Athènes, et qu'elle existe dans la Cadmée de Thèbes en Béotie.

Les éclaircissemens du nord de l'Europe arrivent plus lentement, mais peuvent devenir du plus grand intérêt. L'Académie de Pétersbourg, à laquelle l'auteur s'étoit adressé depuis long-temps, et de laquelle il attendoit beaucoup, n'a rien fourni; mais M. le comte Hittroff, général-major russe, a fait espérer un résultat plus heureux: il a emporté les calques des dessins de M. Petit-Radel, pour les confronter avec les monumens de la Sibérie et de la Perse, dont il projette le voyage.

M. Nyerup, bibliothécaire de S. M. le roi de Danemarck, et professeur à Copenhague, promet à M. Heiberg (du ministère des relations extérieures), des observations sur les plus anciens monumens militaires de cette partie du Nord.

Tous ces témoignages semblent confirmatifs des vues de M. Petit-Radel. Mais en même temps que les faits et les analogies se rassemblent et se classent, les savans de l'Allemagne commencent à agiter cette question, qu'il faut bien reconnoître pour nouvelle, sur-tout étant liée comme elle l'est et formant système. Ceux qui ont commencé à la traiter en critiques sont MM. Bartholdy, Wieland, le conseiller Hirt, Genelli, Geuz, Bode, Stieglitz, Weinbrenner. M. Petit-Radel aura à juger si M. Wieland n'a pas fait une critique anticipée de ses vues historiques qui ne sont point encore connues, si quelqu'autre n'a pas glané dans son champ, sans le dire: ce sont les savans litiges attachés aux grands travaux de l'érudition. Quant à la classe des Beaux-Arts, elle voit que les éclair-

cissemens qu'elle a demandés, faisant faire de toute part des recherches sur les constructions des plus anciennes villes d'Europe, procurent la connoissance de beaucoup de monumens en pierres carrées parallélogrammes; que ces connoissances et ces monumens observés et comparés, serviront à éclaircir, s'il est vrai, comme le conjecture M. Petit-Radel, qu'il existe dans les monumens militaires de la plus haute antiquité une ligne chronologique constante de démarcation entre les monumens cyclopéens et ceux qui tiennent au système de construction asiatique. . . . .

Parmi les correspondans de l'Institut, M. Tagliafichi, architecte, membre de l'Académie de Gênes, a communiqué à la classe plusieurs plans de travaux publics pour la ville et le port de cette capitale de la Ligurie, et il a invoqué des conseils dont il n'a pas besoin.

Il me resteroit à mettre sous vos yeux le tableau que présentent les beaux-arts cette année; mais le magnifique spectacle des expositions publiques du Louvre, de l'École des ponts-et-chaussées et du préau des Invalides, vous a mieux instruits que je ne le pourrois faire avec des paroles. Vous avez vu au salon du Musée Napoléon, des talens dignes de célébrer les grandes actions de l'armée et de son illustre chef, quoique tous les peintres qui sont classés parmi nos premiers artistes ne s'y soient point présentés; vous y avez vu encore des talens aimables peindre avec fidélité et intérêt diverses scènes de la nature ou de la vie; vous avez vu des prodiges de talent dans le sexe d'où l'on attend que de la grace.

A l'École des ponts-et-chaussées et aux Invalides, vous avez été saisis d'étonnement et de respect pour l'industrie française; et vous avez jugé que, quelque grand que soit le monarque, quelque puissante que soit la nation, les arts et l'industrie sont prêts à s'élever au même niveau.

Parmi les ouvrages sur les arts qui ont été présentés à la classe, elle a remarqué avec un intérêt toujours croissant, la belle galerie du Muséum, que l'on doit aux soins de M. Robillard-Péronville. Cette vaste entreprise a commencé par exciter nos jeunes talens en gravure, à produire, en même temps qu'elle occupoit les premiers graveurs dans toute l'Europe. Les jeunes talens s'y sont formés; des graveurs qui s'étoient bornés au genre du portrait, ont dépassé ses limites, et ont donné de très-belles estampes d'histoire. Ainsi une seule entreprise, bien conduite et soutenue par de grands moyens, peut servir les arts et honorer une nation.

Les liliacées de M. Redouté l'aîné, se continuent et se font toujours admirer. MM. Landon et Baltard continuent de

même succès, l'un la vie des peintres avec leur œuvre gravé au trait : l'autre, la description de nos beaux monumens de Paris. M. Lenoir, administrateur du Musée des Monumens français, a publié le 5e volume de la description de cette collection, qu'il a formée et conservée avec tant de zèle. M. Salvage n'a plus qu'une livraison à publier de son utile ouvrage d'anatomie appliquée à l'art.

Ceux qui aiment qu'une instruction solide soit réunie au bon goût, dans les ouvrages d'art, desiroient l'achèvement de celui de M. Clerisseau, sur les antiquités de la France. Cet estimable artiste, secondé des lumières de son gendre, M. Legrand, architecte, vient d'en publier une suite digne de ce qui avoit précédé.

Entre les services et les faveurs que les arts ont obtenus de S. Ex. le ministre de l'intérieur, il y en a deux qui exigent de nous un hommage public de reconnoissance; c'est d'avoir rétabli l'ordre régulier d'envoyer chaque année à l'Ecole de Rome les artistes couronnés dans cette solennité, et d'avoir fixé leur départ à un terme très-prochain du prix qui leur acquiert cet avantage inestimable. L'autre faveur est d'avoir rétabli encore l'usage de décerner, avec les grands prix dont la classe des beaux-arts est juge et dispensatrice, des médailles qui en consacrent le souvenir : elles perpétueront de même celui de la libéralité du gouvernement et la bienveillance paternelle du ministre sous lequel sont placées les écoles spéciales des beaux-arts.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Errata. — Il s'est glissé plusieurs fautes dans l'impression de l'article publié le 15 septembre, sous le titre de *Considérations politiques sur l'Argent*, etc., par M. de Bonalde. Page 487, ligne 18, ainsi *s'est*, lisez ainsi *est*. Page 489, ligne 13, de *signe*, lisez de *moyen*. Page 500, supprimez les deux alinéa qui commencent par ces mots : *Si même l'on considère*, et *Il semble*. Page 506, ligne 26, et *revendu*, lisez Et *revendu*. Page 507, ligne 30, *les assignats et le peu de numéraire*, lisez *les assignats, et avec les assignats le peu de numéraire*. Même page, ligne 32, *l'argent monnoyé est détourné*, lisez *l'argent mon-*

noyé détourné. Page 508, ligne 21, *est le plus à l'abri*, lisez *est plus à l'abri.*

N. B. La suite de cet article, qui paroît avoir fixé l'attention publique, sera insérée dans un très-prochain numéro.

— On annonce, comme devant être publiée dans quelques jours, une nouvelle édition des *Mille et une Nuits*, avec une continuation par M. Caussin de Perceval, professeur de langue arabe au Collége Impérial. Peu d'ouvrages ont eu autant de succès ; cependant la plupart des éditions sont à peine lisibles, les meilleures même sont extrêmement fautives. Il paroît que cet inconvénient n'aura pas lieu dans la nouvelle, si l'on en juge par un *Avertissement* que les éditeurs nous ont communiqué, et que nous croyons devoir faire connoître :

« Toutes les éditions des *Mille et une Nuits* qui ont précédé celle-ci, sont tellement remplies de fautes d'impression et de ponctuation, que la lecture en est non-seulement pénible, mais qu'on y rencontre des pages tout-à-fait inintelligibles. L'édition in-8°. qui fait partie de la bibliothèque des Fées, est plus belle que les autres, mais non plus correcte. Les éditeurs ont suivi, avec une espèce de soin, les fautes de tout genre qui défiguroient les éditions précédentes.

» Nous avons donc pensé que le public accueilleroit avec plaisir une édition des Contes Arabes, purgée non-seulement des fautes d'impression et de ponctuation, mais même des nombreuses incorrections qui appartiennent au traducteur. C'est ce travail que nous publions aujourd'hui. En corrigeant ce qui nous a paru nuire à la clarté et à la correction, nous avons scrupuleusement respecté le fonds du style, qui a le mérite rare d'être facile et naturel, et par conséquent convient parfaitement au genre.

» Comme les Contes Arabes sont, sans contredit, l'ouvrage le plus propre à faire connoître les mœurs, les usages et la religion des peuples orientaux, nous avons joint au texte des notes rares et courtes, qui feront de cet ouvrage un livre plus instructif sans être moins amusant.

» Nous avons cru devoir aussi mettre en tête de cette édition, une Notice historique sur M. Galland, nous avons préféré celle que M. Bose, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, a prononcée dans cette société célèbre, dont le traducteur des *Mille et une Nuits* a été un des membres les plus distingués. Enfin, après cette Notice, on lira sûrement avec plaisir le jugement de M. de La Harpe, sur les Contes Arabes. Ce morceau curieux est extrait d'une dissertation de cet habile critique sur les romans.

» Nous renvoyons, pour de plus grands détails, à la pré-

face que M. Caussin de Perceval, traducteur des deux derniers volumes de cette édition, a mises en tête du huitième tome. »

— Depuis quinze jours, il n'a paru aucune nouvelle production remarquable sur les différens théâtres, à moins qu'on ne veuille donner ce titre à Philoclès, opéra comique en trois actes, représenté pour la première fois, le 4 octobre, sans succès. Les paroles sont de M. Justin et la musique de M. Dourlens, qui a remporté le grand prix de musique l'année dernière. Peut-être faudroit-il ajouter la parodie de Joseph, intitulée Omasette, par MM. Barré, Radet, Desfontaines et Dieu-la-Foi. — Le Théâtre de l'Impératrice donnera, dit-on, après *la Conversation faite d'avance*, une nouvelle pièce de M. Picard, auquel il faut moins de temps pour faire une comédie, qu'à ses comédiens pour l'apprendre. Jamais auteur n'a moins suivi le précepte du maître :

> Travaillez à loisir, quelqu'ordre qui vous presse,
> Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.
> . . . .
> Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Puisse la postérité ne pas juger que M. Picard a trop négligé ces sages conseils de Boileau !

— La classe des beaux arts de l'Institut a tenu le 8 octobre une séance publique.

La séance a été ouverte par la lecture d'une notice des travaux de la classe, depuis le premier vendémiaire an 14, par M. Lebreton, secrétaire perpétuel de la classe. (*Voyez plus haut l'extrait de cette notice.*)

M. le président a distribué ensuite les grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille douce et de composition musicale.

Le grand prix de peinture, dont le sujet étoit le *retour de l'Enfant prodigue*, a été décerné à M. Félix Boisselier, né à Omphale, département de la Marne, élève de M. Regnault.

Le second prix a été décerné à M. François-Joseph Heim, né à Béfort, département du Haut-Rhin, élève de M. Vincent.

Le grand prix de sculpture, dont le sujet étoit *Philoctète blessé à la jambe et marchant au siège de Troie*, a été décerné à M. Pierre-François Giraud, né au Luc, département du Var, élève de M....

Le second prix a été accordé à M. Jean-Pierre Cortot, de Paris, élève de M. Bridan, fils.

Le grand prix d'architecture, dont le sujet étoit un *palais pour le chef lieu de la Légion-d'Honneur*, a été décerné à M. Jean-Baptiste Dedeban, de Paris, élève de MM. Vaudoyer et Percier.

Le second prix a été accordé à M. Jean Provot, de Paris, élève de M. Percier.

Le grand prix de gravure en taille-douce, dont le sujet étoit, 1°. *une figure dessinée d'après l'antique*; 2°. *une figure dessinée d'après nature et gravée au burin*, a été décerné à M. Joseph-Théodore Richomme, de Paris, élève de MM. Regnault, peintre, et Coiny, graveur.

Le second prix a été décerné à M. Jean-Louis Potrelle, de Paris, élève de MM. Desnoyers et Tardieu.

Grand prix de composition musicale. Le sujet étoit, 1°. un contrepoint double à la douzième et à quatre parties; 2°. un contrepoint quadruple à trois parties; 3°. une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4°. une cantate, composée d'un récitatif obligé, d'un cantabile, d'un récitatif simple, et terminée par un air de mouvement.

Le grand prix a été décerné à M. Guillaume Bouteillier fils, de Paris, élève de M. Tarchi.

Le second prix a été accordé à M. Gustave Dugazon, de Paris élève du conservatoire.

La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le grand prix de composition musicale.

Les ouvrages d'art qui ont été couronnés dans cette séance, ont été exposés depuis dans l'ancienne galerie d'architecture du palais des beaux arts.

Nous devons ajouter, que la classe a décerné un deuxième second prix à M. Louis-Hippolyte Lebas, tant pour le mérite de son projet qu'en considération de ses précédens succès. M. Hippolyte Lebas, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, et élève de MM. Vaudoyer et Percier, avoit déjà obtenu dix médailles d'émulation dans l'école spéciale d'architecture, et remporté le prix du département, en l'an 12.

La classe des beaux-arts de l'Institut n'a pas tenu cette séance au Louvre, ainsi qu'il étoit d'usage, mais au ci-devant collége des Quatre-Nations, édifice consacré à l'institut, depuis que le Louvre a reçu une nouvelle destination.

La nouvelle salle des séances publique de l'Institut n'est pas aussi grande que celle du Louvre; elle est pratiquée dans l'église du collège, et quoiqu'elle contienne moins de monde que la première, les spectateurs étant plus rassemblés dans des amphithéâtres et tribunes de forme circulaire, l'assemblée paroît plus nombreuse et plus commodément placée pour voir et pour entendre. Les issues sont faciles et multipliées, de sorte qu'on peut y entrer et en sortir sans confusion.

Le jour d'en haut que reçoit cette salle est très-agréable; il devient plus vif par la nouvelle coupole intérieure qui a été construite pour retenir la voix de l'orateur. Cette salle est décorée de statues et de peintures analogues au sujet : au fond est pratiquée une enceinte plus riche, destinée à recevoir la statue de S. M. l'Empereur, confiée au ciseau de M. Roland.

Les autres salles qui accompagnent la salle d'assemblée, rendant ce local infiniment plus commode que le premier, et pour le public et pour les membres de l'institut. La séance qui vient d'avoir lieu, à la fin de laquelle on a exécuté le prix de musique remporté par M. Bouteiller, prouve que cette salle est aussi favorable à la voix, pour la musique, que pour la lecture. Sa décoration n'a rien de recherché; elle a la noble simplicité qui convient au sujet. On a su mêler les nouvelles constructions aux anciennes, en en déguisant adroitement la liaison et sans rien changer à l'ordonnance de l'architecture.

L'artiste qui a dirigé ces travaux est M. Vaudoyer, architecte des bâtimens civils du ministère de l'intérieur.

—La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut national, chargée de la rédaction des inscriptions pour les

divers monumens de la capitale, a arrêté l'inscription suivante pour la fontaine de l'Ecole de Médecine :

NAPOLEONIS. AVGVSTI. PROVIDENTIA
DIVERGIUM. SEQVANÆ
CIVIVM. COMMODO. ASCLEPIADEI. ORNAMENTO. MDCCCVI.

On lit aujourd'hui cette inscription gravée sur le monument que nous venons de désigner.

— Il paroît une troisième édition du poëme de M. Treneuil, intitulé : *Les Tombeaux de l'Abbaye royale de Saint-Denis* (1). L'auteur y a fait des additions et des corrections nombreuses.

— S. A. I. le prince Jérôme a apporté avec lui une collection d'animaux divers de la Guyane; elle étoit composée de 46 caisses, qui ont été expédiées pour Paris, par eau. Parmi ces animaux, sont un crocodille fort grand, le singe papion, d'une assez forte espèce; le aras bleu et jaune, le roi des vautours, l'oiseau royal ou la grue couronnée, le hocco, et une petite gazelle.

— Les tragédies de *Tancrède* et de *Mahomet*, traduites par M. Goethe, à Weymar, ont dans ce moment le plus grand succès sur les premiers théâtres d'Allemagne,

— La société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, vient de publier le programme des prix qu'elle doit distribuer dans sa séance publique du mois de juin 1807. *Premier prix :* Indiquer les meilleurs gypses (pierre à plâtre) qui se trouvent dans le département de Lot et Garonne, le degré de calcination, et les autres préparations qui leur conviennent, pour être employés à la construction ou à la décoration des bâtimens. — *Prix de poésie.* La société remet au concours les trois sujets qu'elle avoit proposés l'année dernière, et que les concurrens pourront traiter à volonté, savoir : 1°. le rétablissement du culte en France par le concordat; 2°. l'institution des grand prix décennaux par le décret impérial du 24 fructidor an 12; 3°. l'influence que les femmes exerçent sur l'opinion publique, et le moyen de les diriger le plus utilement... Les pièces seront au plus de 200 vers. — *Prix de litterature.* L'éloge de Bernard Palissy, né à Agen, et mort à Paris vers la fin du 16e siècle. Bernard Palissy, de simple pottier de terre, devint géomètre, dessinateur, architecte, peintre, physicien et chimiste. La société attend des concurrens qu'ils

(1) In-8°. grand-raisin. Prix, pap. ordin. : 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste. Pap. vélin, broché en carton : 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Giguet et Michaud, libraires, rue des Bons-Enfans; et chez le Normant, imprimeur-libraire.

sauront apprécier les obstacles qu'eut à vaincre cet homme étonnant, ses découvertes en histoire naturelle, en physique et en chimie, les terreurs qu'il eut à combattre, les vérités qu'il fit connoître, etc. Chacun des trois prix sera une somme de 200 fr.

— La mort vient d'enlever aux arts M. Clément-Louis-Marie-Anne Belle, professeur-recteur des écoles spéciales de peinture et sculpture, membre de l'ancienne académie de peinture, et inspecteur à la manufacture des Gobelins, décédé à Paris, le 29 septembre 1806, à l'âge de 84 ans. On a de lui plusieurs tableaux d'histoire fort estimés, tels que *la Réparation des saintes Hosties*, qui se voit dans l'église de Saint-Médéric, à Paris; un Christ destiné à décorer une des salles du parlement de Dijon; *Ulysse reconnu par sa nourrice :* ce dernier tableau fut en 1761 celui de sa réception à l'Académie. Pendant son séjour à Rome, il obtint du pape Clément XIV la permission de calquer sur papier transparent les fresques de Raphaël qui décorent les salles du Vatican, et il exécuta ce travail avec une extrême perfection. M. Belle n'est pas moins célèbre par les importans services qu'il a rendus à la manufacture des Gobelins, dont il a relevé la réputation et dirigé les beaux ouvrages pendant plus de trente ans.

— M. Philippe Grouvelle, ancien ministre de France en Danemarck, et correspondant de la troisième classe de l'Institut, vient de mourir d'une maladie inflammatoire qui l'a enlevé presque subitement. Il étoit connu dans la littérature légère par une assez grande quantité de pièces fugitives : depuis quelque temps il s'étoit livré à la littérature historique : il laisse une *Histoire des Templiers :* il étoit l'éditeur de la belle édition des *Lettres de Madame de Sévigné* qui a paru il y a deux ans, édition qu'il classa dans un nouvel ordre et qu'il accompagna de notes biographiques et historiques. Il étoit aussi l'éditeur pour la partie littéraire, conjointement avec M. de Grimoard, pour la partie militaire, des *Œuvres de Louis XIV*, qui viennent de paraître.

Modes *du 5 octobre.*

Les schalls, que, pendant long-temps, on vouloit si amples, avec lesquels on se drapoit avec tant de prétention, se portent aujourd'hui pliés si étroitement, et se montent si haut, qu'il n'y a de visible que les palmes.

Le rose a toujours la vogue. Les modistes font en rose beaucoup de capotes qu'elles plissent à plis creux dans l'intervalle d'une coulisse à l'autre, et qu'elles bordent d'un tulle. Pareilles capotes, en taffetas blanc, se coupent avec des liserets ponceau : celles de taffetas gros vert, sont, à l'exception du tulle, tout-à-fait vertes.

NOUVELLES POLITIQUES.

Berlin, 27 septembre.

Le ministre de France, M. Laforêt, qui, comme on sait, a demandé ses passeports, est néanmoins toujours ici. S. Exc. a reçu avant-hier un courrier de Paris, qui lui a apporté des dépêches de la plus haute importance. Elles ont été envoyées sur-le-champ au roi. Le courrier français, que l'on dit être un secrétaire du département des relations extérieures, a voyagé avec la plus grande diligence. M. Laforêt a congédié la plus grande partie de sa maison.

Wurtzbourg, 1er. octobre.

Le 28 septembre, après-midi, S. A. S. le prince Alexandre Berthier est arrivé dans cette ville, et est descendu à l'hôtel de Bavière. Le général Béliard, chef de l'état-major du prince Joachim, et plusieurs autres officiers-généraux s'y trouvent aussi. Le quartier-général de l'armée française y est maintenant établi.

Du 8 octobre. L'Empereur des Français est arrivé ici hier à six heures du soir. Le prince Ferdinand est allé à sa rencontre jusqu'au bas des escaliers de son palais, et a reçu S. M. au sortir de sa voiture. L'Empereur a visité ce matin la citadelle qui, de ce moment, est occupée par nos troupes, et va être mise en état de défense. Le prince Murat est parti ce matin pour Bamberg, où il va établir son quartier-général.

La Haye, 3 octobre.

Le roi est parti aujourd'hui à six heures du matin pour Utrecht, d'où il doit se rendre à Wesel, Dusseldorff, etc. S. M. est accompagnée du secrétaire-général d'Etat, de deux auditeurs, et de plusieurs personnes de la cour. La reine et les deux princes partent après demain; on croit toujours que S. M. se rend à Mayence auprès de son auguste mère. On assure que le voyage du roi peut être changé, par l'arrivée d'un courrier venant de Mayence, et chargé pour notre souverain d'une lettre de S. M. l'Empereur des Français.

PARIS, *vendredi 10 octobre.*

— L'EMPEREUR est arrivé à Aschaffembourg le 2, à sept heures du matin. Il étoit accompagné de S. A. I. le prince Jérôme. S. M. a été reçue au bruit du canon et au son de toutes les cloches de la ville; la bourgeoisie et le militaire étoient sous les armes. S. A. E. le prince-primat étoit allé à la rencontre du monarque jusqu'au pont du Bois. Après avoir déjeuné, l'EMPEREUR a continué sa route pour Wurtzbourg. Parmi les personnes de sa suite sont M. le général Caulaincourt, grand-écuyer; le général Clarke, secrétaire du cabinet et conseiller d'état; et le général Savary, commandant la gendarmerie de la garde impériale.

— S. A. I. le prince Jérôme a été promu au grade de contre-amiral, par un décret du 19 septembre.

—M. de Forbin est nommé chambellan de S. A. I. madame la princesse Pauline, princesse Borghèse, et duchesse de Guastalla.

— M. Durand, ministre de S. M. l'EMPEREUR et ROI près la cour de Saxe, est arrivé, le 2 octobre, de Dresde à Mayence.

— Des nouvelles particulières de Bamberg, du 3 de ce mois, disent que les troupes françaises et prussiennes ne sont plus séparées que par le Mein, et la Rednitz. Les avant-postes des deux armées sont si près les uns des autres, qu'il s'est établi entre les soldats des conversations familières. Il n'y avoit point encore eu d'hostilités.

— On lit dans une gazette allemande, une article des frontières de la Turquie, du 15 septembre, ainsi conçu :

« Nous recevons en ce moment, de Bucharest, la nouvelle, aussi importante qu'inattendue, qu'une armée russe des 80,000 hommes, qui étoit sur les frontières de la Moldavie, est entrée subitement dans la Valachie; 40,000 hommes de cette armée s'avancent rapidement vers Orajowa (à environ 20 milles au nord-est de Widdin.) »

FONDS PUBLICS DU MOIS D'OCTOBRE.

DU SAMEDI 4. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 64f 20c. 64f. 65f. 90c 64f 00c 0c. 00f 00f 00c. 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 00f. 00c. 00c 00c 00c 00c. 00c 00 00c
Act. de la Banque de Fr. 1130f 1132f 50c 00c 0000f. 0000f. 00c.

DU LUNDI 6. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 63f 30c 50c 00f 00f. 00c. 00f 00c 00c 00c 00c. 00c. 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 00f. 00f 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1130f. 1128f 75c. 1130f 00c 0000f.

DU MARDI 7. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 63f 50c. 60c 70c 75c. 00f 00c 00c. 00f 00f 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f. 00c 00c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1132f 50c 0000f. 00c. 0000f 00c.

DU MERCREDI 8. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 64f. 64f 10c 25c 15c. 00c 00 c 00c 00f. 00f 00c 00c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00f. 00c. 00c 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1137f 50c 0000f 00c 00f 00c. 00f

DU JEUDI 9. —C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 64f 50c 60c 80c 60c 65c 00c 00c 00c. 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00c 00f. 00c 00c 00c 00f 00c
Act. de la Banque de Fr. 1140f. 00c. 00c. 00c 0000f

DU VENDREDI 10. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 64f 85c 75c 70c 50c. 60c. 50c 40c 50c 60c 00f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00c 00c. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1137f 50c. 1138f 75c.



(No. CCLXXIV.)
(Samedi 18 Octobre 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ÉPITRE
A M. de Boisjolin,
Sur l'Emploi du Temps,

Écrite de Lyon en 1790.

Sur les bords de la Saône, heureux dans ma retraite,
Possédant plus de biens qu'il n'en faut au poète,
Ma volage pensée au milieu de Paris
Court retrouver encor tous ceux que j'ai chéris,
Ces premiers compagnons des goûts de ma jeunesse,
Qui préféroient aux rangs, aux dons de la richesse
Les rêves de la gloire, à cet âge si chers,
Une heureuse indigence, et l'amour, et les vers.

Boisjolin, c'est à toi qu'aujourd'hui je m'adresse.
Nous aimons tous les deux les arts et la paresse :
Peut-on nous en blâmer ? Sans nous, assez d'auteurs
De leur fécondité fatiguent les lecteurs !
Il est doux de rêver ; il l'est si peu d'écrire !
Plus d'un *Linière* encore appelle la satire ;
Mais tout a son excès : n'attendons pas trop tard ;
On railla justement le sommeil de Conrard.
Exerçons la pensée : elle croît par l'usage.
Les vers comme l'amour vont si bien au jeune âge !

Mets-le à profit, crois-moi : tout fuit, cher Boisjolin;
Et trop tôt le talent a ses jours de déclin.
Quand il naît tout l'accueille; on aime son aurore.
Rappelle-toi ces jours où, commençant d'éclore,
Ta Muse, qui brilloit des plus fraîches couleurs,
Orna d'attraits nouveaux la Déesse des fleurs,
Alors que ton crayon, pur et brillant comme elles,
Accroissoit du printemps les graces immortelles.
O jours d'enchantemens ! L'Espérance à tes yeux
Ouvroit dans un ciel pur ces lointains radieux
D'où la Gloire, au travers de cent miroirs magiques,
De son temple élevé fait briller les portiques.
La course étoit immense et ne t'effrayoit pas.
Quelle langueur oisive a suspendu tes pas !
Tu m'as trop imité : les plaisirs, la mollesse
Dans un piége enchanteur ont surpris ta foiblesse.
La Gloire en vain promet des honneurs éclatans ;
Un souris de l'Amour est plus doux à vingt ans;
Mais à trente ans la gloire est plus douce peut-être.

Je l'éprouve aujourd'hui : j'ai trop vu disparoître
Dans quelques vains plaisirs sussitôt échappés
Des jours que le travail auroit mieux occupés.
Oh, dans ces courts momens consacrés à l'étude
Combien je chérissois ma docte solitude !
J'y bornois tous mes vœux; et charmant mon loisir,
Chaque heure fugitive y laissoit un plaisir.
Là d'un air recueilli, mais sans être farouche,
Le Silence pensif, et le doigt sur la bouche,
Ecartoit loin de moi les vices, les malheurs,
Les dégoûts, et l'ennui pire que la douleur.
Alors indépendante, et même un peu sauvage,
Ma Muse ne cherchoit qu'un solitaire ombrage,
Ou venoit, quand Vesper a noirci le coteau,
S'asseoir sur les débris des tours d'un vieux château,
Ou rêvoit au milieu de ces tombes champêtres,
Qui du hameau voisin renferment les ancêtres.
Quelquefois plus riante, elle ornoit un verger.
Un jour dans les cieux même elle osa voyager.
Les Alpes, le Jura l'appeloient sur leurs cimes.
Elle aimoit à descendre au fond de leurs abymes;
Dans ces antres sacrés d'où sort la voix des Dieux,
D'où montoient jusqu'à moi ces sons mystérieux,
Ces accens inspirés, que dans un saint délire,

L'enthousiasme seul peut entendre et redire.
Tels étoient mes plaisirs; tels ont été les tiens;
Et nos illusions nous donnoient tous les biens.
Malheur au vil mortel, malheur à l'amant même
Qui méconnoît des vers la puissance suprême!
Ce grand art dont l'éclat souvent m'enorgueillit,
M'embellissoit l'amour par qui tout s'embellit.

Que n'es-tu près de moi? Les lieux où je t'écris,
A l'amant, au poète offriroient des abris.
Tu chantois le printemps; ses beautés m'environnent.
Du front de cent coteaux que les vignes couronnent,
Mon regard abaissé sur d'immenses moissons,
Voit des Alpes au loin resplendir les glaçons.
Deux fleuves en fuyant dans leurs eaux réfléchissent
Une antique cité que les arts enrichissent.
Quel contraste! En ces champs peuplés d'heureux troupeaux
Des cruels triumvirs ont flotté les drapeaux:
Là fut placé leur camp; là des vierges modestes
D'un palais des Césars foulent aux pieds les restes:
Ces débris sont leur temple; et leurs pieuses mains
Cultivent quelques fleurs sur des tombeaux romains.
Ici plus d'une fois rêva l'auteur d'Emile,
Et cet antre écarté fut, dit-on, son asile:
Ami de la nature, il aimoit ces beaux lieux.
Qui peindra ces tableaux qu'ont admiré ses yeux?
Pour Delille et Vernet qu'ils seroient favorables!
Jadis la poésie, au siècle heureux des fables,
Eût dit qu'en ces vallons dans le mois des amours,
Les Nymphes à dessein reprenant leurs atours,
De la Saône à mes pieds par le Rhône entraînée,
Viennent orner le lit, et fêter l'hymenée.

Un jour, ô jour fatal, les Nymphes dans leurs pleurs,
Rejetèrent soudain leurs couronnes de fleurs!
Plus de jeux, plus de chants! Les deux fleuves gémirent;
De lamentables voix sur les eaux retentirent,
Qui de ces deux amans, l'un par l'autre immolés,
Annoncèrent la mort aux vallons désolés.
Thérèse et Faldoni, vivez dans la mémoire!
Les vers doivent aussi consacrer votre histoire.
Héloïse, Abeilard, ces illustres époux,
Furent-ils si touchans, aimoient-ils mieux que vous?
Comme l'amour en deuil à jamais vous regrette!
Qu'il console votre ombre, et vous donne un poète.

Viens, ami, leurs malheurs sont dignes de tes chants.
Ta voix qu'instruisit Pope en tes plus jeunes ans,
Des bosquets de Windsor ressuscita la gloire.
Jeune, tu vis les champs embellis par la Loire;
Mais ceux où je t'invite ont encor plus d'appas.
Comme on voit, quand l'hiver a chassé les frimas,
Revoler sur les fleurs l'abeille ranimée,
Qui six mois dans sa ruche a langui renfermée,
Ainsi revole aux champs, Muse, fille du ciel;
De poétiques fleurs compose un nouveau miel,
Laisse les vils frelons qui te livrent la guerre
A la hâte et sans art pétrir un miel vulgaire;
Pour toi, saisis l'instant; marque d'un œil jaloux
Le terrain qui produit les parfums les plus doux;
Reposant jusqu'au soir sur la tige choisie,
Exprime avec lenteur une douce ambroisie;
Epure-la sans cesse, et forme pour les cieux
Ce breuvage immortel attendu par les Dieux.

M. DE FONTANES.

ÉLÉGIE

A M. DE B***,

Sur la Mort de mon Fils.

Tous deux adorateurs des Nymphes de Mémoire,
Caressant tour-à-tour et Vénus et la Gloire,
Amans aimés tous deux, tous deux amans trahis,
D'une beauté parjure ayant tous deux un fils,
Tous deux nous confiant nos plaisirs et nos peines,
D'une égale amitié nous serrâmes les chaînes.
Nos cœurs s'applaudissoient d'avoir un même sort.
Hélas! mon fils mourant trouble ce doux accord.
La Parque a moissonné cette rose charmante;
Pour la seconde fois j'ai perdu mon amante.
Dans nos cœurs divisés peut-être quelque jour
Il eût éteint la haine et rallumé l'amour.
Ou, s'il n'eût pu fléchir une amante perfide,
Du moins il m'eût offert les traits d'Adélaïde.
J'aurois vu, dans mon fils, ses charmes épurés
Qu'un parjure odieux n'eût pas défigurés:
Dans ses yeux ingénus j'aurois cru voir la flamme
Dont sa mère enivroit et mes yeux et mon ame;
Et j'aurois cru sentir, dans ses bras innocens,
D'Adélaïde encor les baisers ravissans.

Mais où va m'égarer un plaisir trop funeste ?
Tout bonheur m'est ravi !... ce doux espoir te reste.
Ami ! c'est pour toi seul que, fléchis par mes vœux,
Vont luire des cieux purs et des soleils heureux.
Toi seul peux de la gloire encor suivre les traces,
Et te mêler aux chœurs des Muses et des Graces;
Tu peux dire à Vénus : *J'aime et j'ai pardonné;*
Tu peux voir de tes feux le gage fortuné :
Un fils, un tendre fils, délices de son père,
De ses bras caressans va t'unir à sa mère;
Et le mien !... n'est pour moi qu'un triste souvenir;
Sa mort change en désert mon funeste avenir.
Tout ce qui l'eût peuplé de riantes images
Me trahit, m'abandonne, ou tombe aux noirs rivages.
Ce fils, mon seul espoir, ma seule volupté,
Erre avec mon bonheur aux rives du Léthé.
Non, je ne verrai plus le Pinde et l'Idalie !
Un cœur tendre se plaît dans sa mélancolie;
J'aime mes pleurs; ces pleurs à mes sens éperdus
Sont une amante encor, sont un fils qui n'est plus;
Et les Muses, Vénus, l'immortalité même
Ne vaut pas la douceur de pleurer ce qu'on aime.

L'Amitié ! l'Amitié dont j'adore les lois,
Peut seule à mes soupirs mêler sa douce voix;
Elle seule à mes jours prête encore des charmes.
Je n'ai que deux plaisirs, son bonheur et mes larmes !
Le bonheur dans mon ame est expiré pour moi;
Cher ami ! que du moins il renaisse pour toi.
Puissent des jours d'un fils éclipsé à l'aurore,
Les jours du tien s'accroître et s'embellir encore;
Comme une fleur, mourante aux rayons du matin,
Accroît d'une autre fleur la vie et le destin !
Puisse Amour te garder sa flamme la plus pure,
Et mon amante avoir épuisé le parjure !
Hélas ! persécuté par un astre ennemi,
Qu'au moins je sois heureux du bonheur d'un ami !
Quand Nisus en tombant vit sa palme échappée,
Des succès d'un ami l'ame encore occupée (1),
Il suivoit Euryale et des yeux et du cœur,
Et, dans son Euryale, il crut être vainqueur.

Par M. LE BRUN, *de l'Institut.*

---

(1) Non tamen Euryali; non ille oblitus amorum.

VIRGILE.

ENIGME.

Aidé du feu l'on me produit,
Et par le feu l'on me détruit.
Le même jour voit la fleur la plus belle
Eclore et mourir;
La même nuit me voit, comme elle,
Briller et périr.

LOGOGRIPHE.

Je suis, mon cher lecteur, ta plus fidelle amie;
Au faîte des grandeurs et dans l'adversité,
Je te reste toujours : vois ma fidélité,
Tu ne me perds qu'avec la vie.
Des malheureux amans
Je soutiens seule la constance,
Et je leur dis : souffrez quelques mois de tourmens
Pour un instant de jouissance.
Dans mes neuf pieds, cherches, en t'amusant,
L'amant courageux d'Andromède;
Certain pays enchanteur, ravissant,
Où parmi les plaisirs on trouve son remède;
Ce qu'un gourmand aime à remplir;
Un peuple très-fameux, vaincu par Alexandre;
Un sentiment que tu ne peux comprendre,
Et qui fuit loin de toi quand tu crois le saisir;
Ce qui contient ton cerveau;
Le fondateur d'un ordre austère,
Où, tout vivant, on se plonge au tombeau.
Mais, j'en ai dit assez, il est temps de me taire;
Je suis femme, et j'ai peine à subir cette loi.
Adieu, mon cher lecteur, je te laisse avec moi.

CHARADE.

Pour chercher mon premier tu cours jusqu'à la Chine;
Au sein de tes foyers tu trouves mon second;
Pour monter sur mon tout, souvent un lourd Pradon
De son maigre Pégase a fatigué l'échine,
Et n'a remporté qu'un affront.

Mots de l'Enigme, du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Placet.*
Celui du Logogriphe est *Esprit.*
Celui de la Charade est *Haut-bois.*

Baisers de Jean Second, traduction de *Tissot*. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez *Fain* et comp., imprimeurs-libraires, rue Saint-Hyacinthe, n° 25; et chez *le Normant*. — Le même ouvrage, traduction de *P. S. Heu*. In-8°. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Arthus Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille; et chez *le Normant*.

PARMI les divers genres de poésie, celui qui sera toujours le plus cultivé, c'est le genre érotique. Nul autre n'offre autant de facilités, d'attraits et d'encouragemens. La malheureuse indulgence de l'homme pour tous ceux qui flattent bien ou mal ses passions, assure éternellement aux poètes érotiques des lecteurs et des succès. On lira cent idylles, cent madrigaux ou triolets médiocres, avant de jeter un seul coup d'œil sur les odes sacrées de Rousseau ou de Pompignan. Une académie accueillira avec empressement l'auteur de quelques baisers mielleux, et fermera ses portes à l'auteur du *Poëme de la Religion*.

Aussi la plupart des poètes érotiques connoissent si bien les dispositions des lecteurs, qu'ils s'abandonnent en toute assurance à leur imagination; ils savent qu'on leur fait grace de tout en faveur du sujet. La négligence est regardée comme un aimable abandon, l'incorrection comme un affranchissement nécessaire du joug pédantesque de la grammaire. Se pâmer, se trouver mal à tous momens, c'est une douce sensibilité; ne savoir où l'on est, demander son chemin aux passans, c'est un heureux délire; cueillir toujours des roses ou du miel sur les lèvres de son amante (1), c'est de la grace et de la délicatesse.

Il ne faut donc pas s'étonner que les Baisers de Jean Second aient été goûtés d'un si grand nombre de lecteurs. Ses Sylves, ses Elégies, dont on peut louer en général le style et les pensées, sont demeurées inconnues, tandis que quatre traducteurs français ont pris plaisir à nous transmettre ses Baisers, Dorat, Mirabeau, M. Tissot et M. Heu; mais enfin le prestige commence à se dissiper. Déjà, un des deux nouveaux traducteurs,

(1) *Non dat basia, dat Neæra nectar.*

JEAN SECOND.

M. Tissot, avoue dans quelques endroits *que l'auteur n'est pas clair*, et dans d'autres, *qu'il n'a pas le sens commun*. Cet aveu m'encourage, et me donne plus de hardiesse pour approcher des Baisers de Jean Second le flambeau de la critique. Examinons d'abord le premier, celui de tous qui peut le moins blesser les regards du lecteur :

Cum Venus Ascanium super alta Cythera tulisset
Sopitum, teneris imposuit violis :
Albarum nimbos circumfuditque rosarum,
Et totum liquido sparsit odore locum.
Mox veteres animo revocavit Adonidis ignes,
Notus et irrepsit ima per ossa calor.
O quoties voluit circumdare colla nepotis !
O quoties dixit, talis Adonis erat !
Sed placidam pueri metuens turbare quietem
Fixit vicinis basia mille rosis.
Ecce calent illæ, cupidæque per ora Diones
Aura, susurranti flamine, lenta subit ;
Quotque rosas tetigit, tot basia nata repente
Gaudia reddebant multiplicata Deæ.
At Cytherea natans niveis per nubila cycnis,
Totius terræ cœpit obire globum ;
Triptolemique modo, fecundis oscula globis
Sparsit, et ignotos ter dedit ore sonos.
Inde seges felix nata est mortalibus ægris :
Inde medela meis unica nata malis.
Salvete æternum, miseræ moderamina flammæ
Humida de gelidis basia nata rosis,
En ego sum, vestri quo vate canentur honores,
Nota Medusæi dum juga montis erunt ;
Et memor Æneadum, stirpisque disertus amator,
Mollia Romulidum verba loquetur amor.

« Vénus ayant transporté à Cythère le petit Ascagne endormi, le posa sur un lit de violettes ; elle étendit autour de lui des nuages formés de roses blanches, et embauma d'un parfum délicieux l'air qui l'environnoit. Bientôt la vue du jeune Troyen rappelle à la déesse l'image de son Adonis : ce souvenir rallume dans son ame tous les feux dont elle fut jadis embrasée. O combien de fois elle voulut presser Ascagne dans ses bras ! Combien de fois elle s'écria : Tel étoit Adonis ! Mais craignant de troubler le sommeil paisible de l'enfant, elle couvre de baisers les roses qui l'environnent ; les roses s'enflamment sous les lèvres de la déesse ; le souffle amoureux des zéphyrs s'insinue avec un doux murmure dans la bouche ardente de la déesse. Autant elle touche de roses, autant elle fait naître de baisers, qui rendent et multiplient ses plaisirs. Soudain, s'élevant légèrement dans les airs sur un char traîné par des cygnes éclatans de blancheur, elle commence à se promener dans tout

» l'univers ; comme Triptolème, elle sème des baisers dans le » sein de la terre fécondée, en prononçant trois fois des » paroles mystérieuses. Cette précieuse semence a produit » cette heureuse moisson qui adoucit les maux des mortels, » cette unique consolation qui me soutient dans mon mal» heur. Salut, ô soulagemens délicieux d'une malheureuse » flamme ! Salut, baisers humides que des roses fraîches ont » enfantés, voici votre poète, qui consacrera ses chants à votre » gloire, aussi long-temps que la double colline sera connue » des mortels, aussi long-temps que l'éloquent amour, » protecteur d'Enée et de sa race chérie, répétera les tendres » accens des Romains qu'il inspira. »

Avant d'examiner le plan de la pièce, jetons rapidement un coup d'œil sur les vers. Les quatre premiers ont d'abord le défaut de rappeler quatre meilleurs vers de Virgile :

At Venus Ascanio placidam per membra quietem
Irrigat, et fotum gremio dea tollit in altos
Idaliæ lucos, ubi mollis amaracus illum
Floribus, et dulci aspirans complectitur umbrâ.

....Vénus sourit, et cueillant les pavots,
Verse à son cher Ascagne un paisible repos,
Le berce dans ses bras, l'enlève et le dépose
Sur la verte Idalie, *où le myrte, où la rose*
D'une haleine odorante exhalant les vapeurs,
L'environnent d'ombrage *et le couvrent de fleurs* (1).

DELILLE.

Après avoir lu ces vers harmonieux de Virgile, on ne conçoit pas comment Jean Second, ayant précisément la même action à représenter, a pu faire un vers tel que celui-ci :

Albarum nimbos circumfuditque rosarum.

En rapprochant ce vers de cet autre vers de Virgile, dont la marche est parfaitement la même ;

Luctantes ventos, tempestatesque sonoras,

on voit que Jean Second ne connoissoit nullement les règles de l'harmonie poétique (2). Secondement, le *que* est rejeté beaucoup trop loin à la fin du troisième mot et du cinquième pied ; il falloit nécessairement commencer le vers par *albarumque*. Le mot *circumfudit* étoit déjà assez long, sans lui mettre

---

(1) Le myrte et la rose étant des fleurs, je ne sais si on peut dire que le myrte et la rose couvrent Ascagne de fleurs. Il est vrai que M. Delille ne le dit qu'après Virgile. Aussi je me renferme dans un doute respectueux.

(2) On trouve souvent dans ses vers de ces finales dures, *tempora spicis*, *julia sculpta*, etc.

Son quatrième Baiser finit par *ergo ego*.

encore au bout ce *que*, avec lequel il termine si pesamment le vers, qu'on croit entendre tomber l'Etna sur le pauvre Ascagne. *Nimbos rosarum* rend mal l'idée de l'auteur, *nimbus* signifiant toujours une nuée orageuse.

Ce vers, *et totum liquido sparsit odore locum*, se retrouve dans un autre endroit avec un léger changement : *Et totum Cyprio sparsit odore torum.*

L'idée et l'expression du vers suivant : *Notus et irrepsit ima per ossa calor*, sont empruntées de Virgile. *Talis Adonis erat*, est une exclamation bien froide dans la bouche d'une déesse aussi enflammée que Vénus l'est ici ; et cette exclamation paroît bien plus froide encore, quand on se rappelle ce vers de Virgile :

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.

D'ailleurs, l'hémistiche qui précède, *o quoties dixit*, rend la déesse ridicule ; car il semble qu'elle ne cessoit de répéter : *Talis Adonis erat, talis Adonis erat, etc. etc.*

Mollia Romulidum verba présente deux sens également faux. Ces mots signifient ou la mollesse de la langue romaine, ce qui n'est pas juste, ou bien les tendres accens des Romains inspirés par l'amour ; mais *Romulidum* tout seul ne peut jamais signifier que les enfans de Romulus. (2) M. Tissot a traduit ainsi ce dernier vers :

Les chants harmonieux de la molle Ausonie.

Voltaire a dit *la molle Iònie*, en parlant des Ioniens, tour-à-tour esclaves des Grecs et des Perses ; mais on ne peut dire la molle Ausonie, en parlant du peuple qui a vaincu l'univers.

Si nous passons maintenant au plan de la pièce, nous trouverons qu'il ne vaut pas mieux que la versification. Jean Second avoit lu sans doute Homère : avec une imagination aussi sensible que la sienne, comment a-t-il été assez peu frappé de certains tableaux de l'Iliade, pour ne placer l'origine du baiser que sept ans après la ruine de Troie (2) ? Comment peut-on commettre un si fort anachronisme sur le baiser ?

---

(1) J'aurois pu relever dans cette pièce bien d'autres fautes contre la langue latine et contre l'élégance poétique. Je me contenterai d'indiquer *totius terræ globum*, *multiplicata*, *disertus stirpis*.

(2) Jean Second, en prenant dans le premier livre de l'Enéide cette aventure d'Ascagne, devoit faire attention à ce vers que Didon dit à Enée :

...... Nam te jam septima portat
Omnibus errantem terris et fluctibus æstas.

« Voilà sept ans que vous errez sur la terre et sur les mers depuis la ruine de votre patrie. »

On ne voit pas ensuite, pourquoi Vénus prend la peine d'aller elle-même faire le tour du globe, pour semer les baisers dans toutes les campagnes. Jean Second pouvoit trouver d'autres fictions plus heureuses dans les histoires de la mythologie: celle de Vénus récompensant Pâris après son jugement, ou animant la statue de marbre de Galathée; celle de Prométhée, ravissant le feu du ciel, auroient pu, avec un léger changement, fournir une origine des baisers, plus naturelle et plus raisonnable que celle qu'on vient de lire.

M. Tissot convient lui-même que les dernières pensées de ce premier Baiser *n'offrent pas toutes un sens clair et raisonnable;* et pourtant ce Baiser est plein de raison et de goût, en comparaison de celui qu'on va lire. Dans celui-ci, le poète engage les abeilles à venir toutes sur les lèvres de Néera, parce qu'elles y trouveront toutes les fleurs dont elles ont besoin pour composer leur miel, ce qui leur évitera la peine d'aller voyager si loin dans la campagne:

Mellilegæ volucres, quid adhuc thyma cana, rosasque
Et rorem vernæ nectareum violæ
Lingitis, aut florem late spirantis anethi?
Omnes ad dominæ labra venite meæ,
Illa rosas spirant omnes, thymaque omnia sola,
Et succum vernæ nectareum violæ:
Inde procul dulces auræ funduntur anethi
Narcissi veris illa madent lacrymis.
Œbaliique madent juvenis fragrante cruore
Qualis uterque liquor, cum cecidisset, erat.
Nectareque ætherio medicatus, et aere puro
Impleret fœtu versicolore solum.
Sed me, jure meo libantem mellea labra,
Ingratæ socium ne prohibete favis;
Non etiam totas avidæ distendite cellas,
Arescant dominæ ne semel ora meæ.
Basiaque impressans siccis sitientia labris,
Garrulus indicii triste feram pretium.
Heu non et stimulis compungite molle labellum,
Ex oculis stimulos vibrat et illa pares.
Credite, non ullum patietur vulnus inultum:
Leniter innocuæ mella legatis apes.

« Diligentes abeilles, pourquoi cherchez-vous encore le » thym et la rose; pourquoi exprimez-vous le suc délicieux » de la violette printanière, ou de l'aneth qui embaume au » loin les airs? Venez plutôt toutes ensemble, venez sur les » lèvres de ma maîtresse. Ces lèvres exhalent seules tous les » parfums de la rose, du thym et de la violette; elles répan- » dent au loin l'odeur suave de l'aneth; elles sont encore hu- » mides, et des larmes de Narcisse, et du sang odoriférant » d'Adonis; elles sont encore trempées de cette double liqueur,

» telle qu'on la vit couler autrefois sur la terre, et faire sortir » de son sein tant de fleurs différentes, après avoir été mêlée » de nectar et de pur éther.

» Mais ne soyez pas ingrates, et n'allez pas refuser de » partager avec moi le miel que je cueillois sur ces lèvres » qui sont mon apanage; ne soyez pas non plus trop avides, » ne remplissez pas de miel toutes vos cellules, de peur que » les lèvres de ma maîtresse ne soient desséchées par vos lar- » cins, et qu'imprimant mes baisers ardens sur ces lèvres » arides, je ne porte la peine de mon indiscrétion. Sur-tout, » prenez bien garde de blesser avec votre aiguillon, les lèvres » délicates de ma maîtresse, car les traits qui partent de ses » yeux blessent autant que votre aiguillon, et je vous avertis » qu'elle ne se laissera pas piquer impunément; ayez donc » soin de cueillir le miel sur ses lèvres, sans lui faire du mal. »
Je soupçonne que la fin de ce Baiser aura été perdue. Il n'est pas probable que l'auteur se soit arrêté en si beau chemin; et sans doute il finissoit par mettre une ruche dans la bouche de Nééra. Voilà pourtant ce que l'auteur de la *Bibliothèque d'un Homme de goût* appelle les *élans rapides d'un génie tendre, voluptueux et passionné*. M. Tissot en juge plus sainement, et convient que ce Baiser est dénué de bon sens. M. Heu n'en dit rien, mais il n'en pense pas moins. « J'avoue, dit M. Tissot, » que les plus jolis vers du monde ne sauroient racheter à mes » yeux l'absence du bon sens, le premier de tous les mérites en » poésie, comme en prose : aussi ai-je été vivement tenté de » supprimer ce Baiser; mais comme traducteur je ne l'ai pas » dû peut-être. » Nous pensons que M. Tissot pouvoit très-bien supprimer non-seulement ce Baiser, mais bien d'autres (1), et peut-être tous, car ils ne sont guère plus sensés les uns que les autres. Ou s'il avoit absolument envie de traduire des Baisers, pourquoi ne pas nous donner plutôt ceux de Jean Bonnefons, poète auvergnat, dans lesquels on trouve plus de bon sens et de goût que dans ceux du poète hollandais? (2) Ce

---

(1) Par exemple, le neuvième, où Jean Second avance que ses Baisers sont très-chastes, et que l'instituteur le plus sévère les lira dans sa classe à ses élèves :

Nulla hic carmina mentulata, nulla
Quæ non discipulos ad integellos
Hirsutus legat in scholâ magister.

M. Tissot a bien raison encore de dire que cela n'est ni raisonnable, ni vrai.

(2) Jean Bonnefons a un autre avantage sur Jean Second : le poète hollandais n'a fait que dix-neuf Baisers, et est mort à vingt-quatre ans; le poète auvergnat en a fait le double, et a vécu trois fois davantage.

n'est point parce que j'ai moi-même l'honneur d'être Auvergnat (1), que je vante ici les Baisers de mon compatriote, puisqu'ils ont tellement plu à M. Deguerle, qu'il en a publié quelques imitations élégantes dans l'Almanach des Muses. Pourquoi donc M. Tissot va-t-il chercher des Baisers en Hollande, lorsque nous en avons de meilleurs à lui donner en Auvergne? Il devoit, en bon Français, préférer le Catulle auvergnat au Catulle batave.

Mais il importe peu lequel des deux l'emporte sur l'autre. Quelques moralistes, qui ne sont pas d'ailleurs très-sévères, prétendent, avec assez de fondement, que toutes ces traductions de Baisers sont tout au moins inutiles, et qu'un poète peut faire un meilleur usage de son temps et de son talent: nous sommes assez de leur avis. La traduction de Mirabeau étoit bien suffisante pour les amateurs; et l'on ne sait à quelle raison attribuer cet empressement extraordinaire et simultané des deux nouveaux traducteurs, à couvrir au même instant tous les piliers des spectacles et tous les murs de la capitale des Baisers de Jean Second.

La marche différente qu'ont suivi les deux traducteurs, nous empêche de mettre ici en parallèle les deux traductions. M. Tissot s'écarte trop souvent du texte: quand son auteur est fou, ce qui arrive souvent, il se permet d'être raisonnable pour lui, en quoi il est excusable; mais alors ce n'est plus traduire. Un poète qui a du talent, ne doit pas perdre son temps à traduire un auteur qu'il faut sans cesse corriger. M. Heu a conservé toutes les idées extravagantes du latin, mais il les amplifie, en mettant ordinairement pour deux vers latins six vers français; de sorte qu'un Baiser de Jean Second étant presque toujours la paraphrase d'une strophe d'Horace (2) ou de quelques vers de Catulle, il arrive que M. Heu, en amplifiant le Baiser de Jean Second, nous donne la paraphrase de la paraphrase d'un Baiser.

M. Tissot ne s'est pas contenté de traduire Jean Second; il a voulu être original en fait de Baisers; et nous devons dire à sa louange que cet essai ne lui a pas mal réussi. Les Baisers qu'il nous donne de sa façon valent beaucoup mieux que

---

(1) J'ai dit l'*honneur*, à cause de Pascal et de M. Delille.

(2) Le quatrième Baiser, qui commence par ce vers:

Non dat basia, dat Neæra nectar,

est la paraphrase de ces deux vers d'Horace:

.... Oscula, quæ Venus
Quintâ parte sui nectaris imbuit.

ceux qu'il a traduits : aussi nous lui conseillons, s'il veut absolument travailler dans ce genre, de ne plus suivre aucun modèle.

M. Tissot a traduit aussi quelques élégies de Jean Second. Ces pièces-ci du moins valoient la peine d'être traduites. Nous en avons déjà parlé avec éloge. Nous allons citer la plus courte, en y joignant la traduction de M. Tissot, sur laquelle nous lui adresserons quelques observations.

Jean Second, obligé de quitter l'Espagne, dont le climat avoit beaucoup altéré sa santé, lui adresse ainsi ses adieux :

Hesperiæ fines arentes linquimus ægri,
Et petimus blandæ dulce solum patriæ,
Et, quorum in manibus melius moriemur, amicos:
Cur invisa meum terra moraris iter?
Cur mihi tot montes, et saxa obstatis eunti?
Vere quid in medio me fera pulsat hyems?
Ninguida diluvium mittit liquefacta Pyrene,
Et madidus pluvias Jupiter addit aquas.
Parce meo cineri; jam non, Hispania, vivo.
Quid juvat, heu! Manes sollicitare meos?
An vero, paucis cum sis fœcunda poetis,
Laudem de tumulo quæris acerba meo?
Ut lubet, ipse tamen fugiam terrâque, marique;
Ne mihi sis etiam post mea fata, gravis.

J'abandonne tes champs, ô brûlante Hespérie,
Pour le sol fortuné de ma douce patrie :
Au sein de l'amitié Jean Second va mourir :
Terre ingrate, pourquoi *veux-tu me retenir?*
Du haut de tes rochers, du haut de tes montagnes,
Au milieu du printemps, dans les vertes campagnes
Un déluge de neige accourt en tourbillons,
Et le ciel en torrens descend dans les vallons :
Cesse de tourmenter, de retenir une ombre,
Une ombre que Mercure appelle au manoir sombre.
Peu féconde en mortels inspirés par les Dieux,
Crois-tu que mon tombeau te seroit glorieux?
Non, je ne mourrai point aux rives étrangères,
Je veux *mêler ma cendre aux cendres de mes pères.*

Cette pièce latine respire une douce mélancolie. Ici le poëte moderne atteint presque les anciens; il est aussi ingénieux, et moins diffus qu'Ovide. Le traducteur ne paroît pas avoir lu avec assez d'attention les vers latins. Après avoir embelli son auteur dans d'autres pièces, il le défigure dans celle-ci. Il a d'abord oublié de traduire dans le premier vers le mot *ægri*, mot essentiel qui indique la cause du départ, et amène si naturellement le troisième vers :

Et, quorum in manibus melius moriemur, amicos.

Ce vers n'est pas du tout reconnoissable dans celui du traducteur :

Au sein de l'amitié *Jean Second* va mourir.

La poésie française admet quelquefois les noms propres, lorsqu'ils sont consacrés par l'histoire, ou par le respect fondé sur l'ordre social, ou bien encore par le mérite de celui dont on parle; mais elle ne souffre pas que l'on joigne au nom propre celui de famille. Boileau a dit :

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Emouvoir, étonner, ravir un spectateur !

Il pouvoit dire :

Tu sais bien, Jean Racine, à l'aide d'un acteur,
Emouvoir, etc.

Mais il étoit aussi incapable d'apostropher ainsi Racine, que Racine l'étoit de lui adresser une épître qui commençât par : *Tu sais bien, Nicolas Boileau.* Voltaire, dans la Henriade, dit souvent *Henri*, mais jamais *Henri Quatre*. Ce n'est que dans des pièces d'un genre infiniment moins relevé, qu'il s'est permis de dire Jules Second, Jean Calvin et Jean-Jacques. Le traducteur devoit donc mettre *Jean* tout court. A la vérité, *Jean va mourir*, n'est pas d'un grand effet; mais aussi pourquoi n'a-t-il pas suivi le latin, *moriemur*, et fait parler son auteur à la première personne, en français comme en latin. Le principal mérite d'un traducteur est de savoir bien distinguer les cas où il doit s'attacher scrupuleusement au texte, et ceux où il doit s'en écarter.

Les trois vers suivans : *Du haut de tes rochers, etc. etc.*, m'obligent de rappeler ici un principe de versification française, reconnu par Voltaire, et totalement oublié par nos poètes actuels. Notre phrase poétique doit toujours être construite de manière qu'en ôtant les inversions et les rimes, elle puisse encore former en prose une phrase correcte. Si nous appliquons ce principe aux trois vers que je viens de citer, nous aurons en prose la phrase suivante : « Un déluge de » neige accourt en tourbillon du haut de tes montagnes, du » haut de tes rochers, au milieu du printemps, dans les vertes » campagnes. ». Ces quatre prépositions, *en*, *du haut*, *au milieu*, *dans*, qui rendent cette phrase ridicule en prose, ne doivent pas la rendre meilleure en vers.

Les deux vers suivans : *Cesse de tourmenter, etc.*, ne rendent pas la vivacité des deux vers latins :

Parce meo cineri; jam, non Hispania, vivo
Quid juvat, heu! Manes sollicitare meos.

« Epargne ma cendre, ô cruelle Hespérie! Hélas, je ne suis » plus qu'une ombre! Quel plaisir prends-tu à persécuter un » vain fantôme? » Cette apostrophe de Jean Second à l'Espagne ressemble un peu à celle de Philoctète à Ulysse, dans Sophocle :

Εκ βιας αγει
Και ουδ' εναιρων νεκρον, ἢ καπνε σκιαν
Ειδωλον αλλως.

« Il veut me traîner dans le camp des Grecs, pour triom- » pher de moi : il ne voit pas que c'est triompher d'un mort, » d'une ombre, d'une image vaine. » C'est avec cette chaleur que M. de Fénélon traduit en prose les poètes grecs; c'est avec le même feu que M. Tissot devroit traduire en vers les poètes latins.

Les deux vers suivans : *Peu féconde en mortels*, etc., etc., ne font pas assez bien sentir la pensée de l'auteur latin ;

An vero, paucis cum sis fœcunda poetis,
Laudem de tumulo quæris acerba meo?

« Honteuse de ne pouvoir être le berceau des poètes, ambi- » tionnes-tu le triste honneur d'en être le tombeau? »

Dans ces deux vers latins, le traducteur a suivi littéralement l'original, mais il s'en écarte totalement dans les deux suivans :

Ut lubet, ipse tamen fugiam terrâque marique
Ne mihi sis etiam, post mea fata, gravis.

« Mais je saurai t'échapper, et par mer et par terre, afin » qu'après ma mort tu ne me sois pas encore aussi funeste que » pendant ma vie. » Ce sens est bien éloigné de celui du traducteur :

Non, je ne mourrai point aux rives étrangères,
Je veux *mêler ma cendre aux cendres de mes pères.*

Ce second vers est une imitation un peu trop forte de celui de Rousseau :

Il faut *mêler sa cendre aux cendres de ses pères.*

Au reste, cette imitation et d'autres que nous aurions pu relever, prouvent que M. Tissot s'est formé à une très-bonne école : on s'en aperçoit mieux dans la traduction qu'il a faite d'un épisode de la Jérusalem délivrée. L'Herminie du Tasse a conservé presque tous ses attraits entre les mains de M. Tissot, et je lui conseillerois de n'avoir désormais de commerce qu'avec les muses italiennes, si ce n'étoit exiger de lui un trop grand sacrifice; car il paroît fortement épris des muses hollandaises. Dans la préface de sa traduction, il semble regarder la Hollande comme la rivale de la Grèce.

« Elle

« Elle possède (dit M. Tissot), dans les genres les plus » élevés, des ouvrages où brillent des beautés d'un ordre » supérieur. Parmi ses poètes, les uns ont embouché avec » succès la trompette héroïque, les autres ont prêté à » Melpomène un langage digne d'elle, d'autres, doués par » la nature de la grace ou de la mollesse antique, ont essayé » de ranimer la lyre si long-temps muette d'Anacréon et » d'Ovide. Tels sont, Hooft, Catz, Poot, Reland, Hoenfft. »
Nous reconnoissons sans peine que la Hollande a produit un grand nombre d'auteurs très-distingués dans les sciences et dans les belles-lettres. Nous avouons même avec plaisir les obligations particulières que nous avons à plusieurs savans de cette nation si estimable sous tant de rapports. Mais malgré toute notre bienveillance pour elle, nous ne saurions voir des Homère, des Sophocle, des Anacréon dans Hooft, Catz, Poot, Reland, Hoenfft. Au reste, cette manière de voir a très-bien réussi à M. Tissot. Ceux dans lesquels il avoit vu des Anacréon, l'ont honoré à leur tour d'un coup d'œil aussi perçant. Cette lettre-de-change qu'il avoit tirée sur les poètes hollandais, a été acquittée par M. Marron de la manière suivante :

Basia Tissotus, Jano *cantata secundo*,
Dum gallis offert, rite legenda suis ;
Aurato quantùm aonio præstantior oestro ?
Et veneris rabido quam magis igne calens ?
Sæva cupidineis aptantur spicula nervis,
Percussura novas spicula juliolas.
Haga, tuus blandæ vates subrisit amanti,
Elysid et sensit vulnera valle nova.

A la place de M. Tissot, je prierois l'auteur de refondre le premier vers, à cause de cette rencontre comique de *Tissotus* et *Jano*. Il y auroit bien d'autres remarques à faire sur ces vers ; mais cet article n'est déjà que trop long, et l'on rougit presque de s'étendre sur de semblables matières, lorsqu'on se rappelle ce vers d'un poète païen, au sujet de tous les auteurs et admirateurs de pièces érotiques :

O miseri, quorum gaudia crimen habent !

R.

H

De la Distinction primitive des Pseaumes en monologues et dialogues, ou Exposition de ces divins cantiques tels qu'ils étoient exécutés par les Lévites dans le temple de Jérusalem. Nouvelle traduction, accompagnée de notes explicatives. Tome premier. Vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Mad. *Nyon*, libraire, rue du Jardinet ; et chez *le Normant*.

Il y a des savans qui ont passé leur vie entière à méditer sur les Pseaumes, et à nous en développer les beautés ; et tous les jours cependant on y remarque encore des traits sublimes qui avoient échappé à leurs recherches. Nos fameux orateurs ne sont jamais plus éloquens que lorsqu'ils les citent, nos grands poètes ne paroissent jamais plus grands que lorsqu'ils empruntent leurs images et leurs expressions. Bossuet, Massillon, Rousseau, Racine, La Harpe, Rollin, nos plus grands hommes, nos plus illustres critiques s'accordent à nous présenter le *Pseautier* comme un livre admirable, et les chants dont il se compose, non pas seulement comme les plus vénérables par leur antiquitié, mais comme les plus beaux que nous ayons. Que peut-on ajouter de plus à leur éloge? Il semble qu'après avoir cité des autorités aussi respectables, il ne me reste plus rien a dire, et que je devrois m'arrêter.

Il y a pourtant un autre éloge qu'on peut en faire, un éloge qui n'appartient qu'à ce livre, et que les autres n'obtiendront jamais ; c'est que ces mêmes Pseaumes qui ont été l'objet des études et de l'admiration de tant de grands hommes, sont aussi la lecture habituelle du peuple. Tandis que les savans y découvrent de nouvelles beautés que leurs prédécesseurs n'y avoient pas aperçues, tandis que le génie s'en nourrit, et que la médiocrité elle-même va s'échauffer au feu divin dont ils sont pénétrés, les simples et les ignorans y puisent à chaque instant des instructions utiles. Pour les uns c'est une poésie ravissante dont aucune autre n'a jamais approché ; pour les autres, c'est moins un livre sublime que le livre de tous les jours et le consolateur de tous les momens. Et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que dans ce même livre, où les premiers nous font remarquer des pensées si nobles et des images si magnifiques, les derniers croient ne rencontrer que leurs propres pensées et la simple expression de leurs sentimens.

Que l'antiquité vienne nous vanter ses chefs-d'œuvre : ils sont admirables sans doute, mais que sont-ils auprès de ceux

du prophète-roi ? Tu m'étonnes, fougueux Pindare, lorsque planant au-dessus de la foule vulgaire de ces vainqueurs qui te demandoient des louanges, tu t'élèves jusqu'au trône du Dieu qui porte la foudre, et que tu parviens à saisir quelqu'un de ses traits; mais aussi quelquefois tu tombes, et alors la hauteur du vol que tu avois pris ne sert qu'à rendre plus sensible la profondeur de ta chute. Je te relirai toujours, ingénieux Horace, sur-tout je relirai ces odes où tu nous fais des peintures si ravissantes de la modération, de la constance du sage, de la pauvreté, même du malheur; mais puis-je oublier que tu fus aussi quelquefois l'apologiste du vice, et que souvent tu peignis nos foiblesses de couleurs encore plus séduisantes que nos vertus? Enfin, toutes ces beautés, toutes ces pensées sublimes sont des trésors cachés pour le plus grand nombre des hommes; il faut avoir beaucoup travaillé pour les sentir, et ce n'est qu'au prix de longues études qu'on peut jouir du plaisir de les admirer. Le grand poète, le poète vraiment unique, c'est le psalmiste, parce qu'il est également le poète du peuple, et celui des savans et des gens de goût, parce qu'il se fait entendre à tous les hommes, parce qu'il est à la portée de tous, et que par un prodige inconcevable, il se fait également admirer de tous, sans jamais penser à se faire admirer.

Il est un autre trait qui distingue encore le psalmiste de tous les poètes de l'antiquité. Ce que nous admirons le plus dans ceux-ci, c'est la magnificence de leurs expressions, la vivacité des peintures, les graces de leur style, des qualités enfin que nous autres modernes nous ne pouvons juger qu'imparfaitement; et ce qu'il y a de bien sûr, c'est qu'elles s'évanouissent presque entièrement dans les traductions que nous en avons. Qu'y a-t-il donc de plus dans les Pseaumes? Je l'ignore; mais les traductions du Pseautier sont toutes presque également belles, également admirables. Horace et Pindare sont les plus grands sans doute des poètes lyriques; cependant il n'y a point de traduction de Pindare qu'on puisse supporter, et je ne sais s'il y en a d'Horace qu'on puisse lire avec quelque plaisir. Venez donc admirer le chef-d'œuvre du génie: c'est une poésie si belle par elle-même, qu'aucune traduction ne peut la dégrader; ce sont des pensées si sublimes, qu'elles le paroissent toujours, soit qu'on les revête des expressions les plus brillantes et les plus harmonieuses, soit qu'au contraire on les rende dans le style le plus incorrect et le moins orné. Venez entendre Racine et Rousseau lorsqu'ils traduisent les Pseaumes: n'est-il pas vrai que le premier s'est surpassé lui-même dans les chœurs d'Athalie et d'Ester, et que le second n'est

nulle part aussi grand que dans ses odes sacrées? Oh, qu'il doit être grand le poète dont le génie a pu agrandir celui de Racine, et animer d'un nouveau feu celui de Rousseau! Cependant il existe une traduction des Pseaumes, plus belle encore que celle de ces deux fameux poètes. C'est celle que tous les savans étudient, que tous les gens de goût admirent, et puisqu'il faut finir par le dire, que le pauvre et l'ignorant récitent tous les jours: c'est la Vulgate. O Pindare, ô Horace, que deviendriez-vous si vous étiez traduits dans un langage pareil!

Quel est donc ce livre qui, seul entre tous les chefs-d'œuvre, se distingue par des caractères aussi singuliers? Quelle est cette poésie dont la parfaite intelligence semble être réservée aux savans et aux gens de goût, et dont le langage est pourtant toujours assez clair pour les esprits les plus vulgaires, que rien ne peut dégrader, et qui est la seule enfin dont on puisse dire que sa traduction ne vaut pas moins que l'original? Hommes religieux, vous le savez, et c'est en vain que je le demanderois aux autres! Cette voix qui a retenti dans tous les siècles, et qui y retentira long-temps encore après nous, qui se fait entendre à tous les hommes, qui pénètre dans tous les cœurs, qui parle à tous les esprits, et qu'il n'est pas au pouvoir humain d'affoiblir, c'est la voix de Dieu même qui inspiroit le psalmiste, et c'est sur-tout à ces traits que vous la reconnoissez.

L'objet principal de cet ouvrage n'est pas d'ajouter de nouvelles preuves à cette vérité désormais assez bien démontrée pour tous les bons esprits. Ce n'est pas non plus dans les pensées et les expressions du prophète que l'auteur prétend nous faire remarquer de nouvelles beautés, c'est de la coupe et de la distribution même des Pseaumes qu'il fait sortir celles qu'il croit y avoir observées; et comme son idée m'a paru nouvelle, je crois devoir la développer avec quelque détail.

Ceux même qui ne lisent les Pseaumes que pour s'édifier, ne peuvent s'empêcher d'y trouver des défauts dont la rencontre est, il faut l'avouer, assez fréquente; il y a des mots et des phrases entières qui sont quelquefois répétés dans le même Pseaume jusqu'à la satiété; on y trouve des phrases qui ne se suivent pas, d'autres qu'on entend avec peine; et je ne crains pas de le dire, il y en a qu'on ne comprend pas du tout. On explique les répétitions de mots par le besoin qu'avoient les anciens auteurs de suppléer dans leurs langues pauvres et non encore perfectionnées, à nos superlatifs, et à tous les moyens que nous avons de donner de l'énergie au discours. C'est ainsi, par exemple, qu'encore parmi nous les enfans, dont le langage est pour le moins aussi borné que celui des

premiers hommes, disent *bon, bon*, au lieu de dire *excellent*. Les répétitions de phrases s'excusent jusqu'à un certain point de la même manière; mais l'incohérence au moins apparente de quelques pensées, et ces sortes de refreins qui reviennent quelquefois à chaque verset d'un Pseaume, ne peuvent bien s'expliquer que par le système que l'auteur de cet ouvrage cherche à établir. Laissons-le lui développer.

« Il reste, dit-il, à découvrir dans ces cantiques les beautés » de composition et d'ensemble, fruits de la régularité du » plan et de la sagesse de la distribution, sans être dévoyé » par les écarts apparens de l'ode. Le principal moyen de » parvenir à ce but sera de remonter à la coupe primordiale » des Pseaumes, et d'en faire l'application à chacun d'eux.

» .... Il n'existe aucun Pseaume qui n'ait été chanté en » musique auprès du sanctuaire, au moins par une voix isolée, » et pour une partie de ce cantique, quand elle n'étoit pas » chargée de l'exécuter en plein.... Le chœur des chantres, » ajoute-il ailleurs, n'intervenoit pas toujours à l'exécution » des Pseaumes dans le temple de Jérusalem; et lorsqu'il y » étoit admis, ce n'étoit jamais qu'un seul et même chœur. » Nos deux chœurs alternatifs n'étoient pas connus des Hé- » breux. Ils distinguoient ces cantiques en monologues com- » plets ou incomplets, et en dialogues. Un Pseaume chanté » par une seule voix est un monologue complet, quand le » chœur n'y paroît point: il devient incomplet par l'intro- » duction du chœur; et rarement le chœur est omis dans les » Pseaumes dialogués, ceux où plusieurs voix isolées se font » entendre. »

Cela posé, l'auteur exécute son travail sur le Pseautier, c'est-à-dire qu'il cherche quels sont les Pseaumes qui étoient chantés par une seule voix, ceux qui l'étoient par plusieurs; et dans ceux-ci, quels étoient les versets chantés par la première voix, ceux qui l'étoient par la seconde, par la troisième, etc.; enfin, quels étoient ceux qui l'étoient par le chœur. Il est clair qu'on n'exige pas que deux personnes qui se répondent mettent dans leurs idées la liaison qu'on a droit d'attendre de celui qui fait un discours suivi: il est clair encore que ces demi-phrases qu'on trouve quelquefois répétées à chaque verset d'un Pseaume, loin de sembler des défauts, deviendront de véritables beautés, lorsqu'on supposera que ce sont des refreins qui étoient chantés par les chœurs. Par exemple, dans le Pseaume 135, chaque verset finit par ces mots: *Quoniam in sæculum misericordia ejus* (1): et cette répéti-

(1) Dans le Pseautier de Milan, au lieu de ces mots, on trouve ceux-ci: *Quoniam bonus.*

tion paroît assez fastidieuse, au moins dans nos églises, où ces mêmes mots sont à chaque instant chantés par les deux chœurs. Mais si on suppose que la première partie du verset est chantée par une seule voix qui expose successivement tous les bienfaits du Créateur, et que c'est le chœur qui répond à chaque partie de ce tableau par l'expression de sa reconnoissance toujours la même, il me semble que ce refrein donne alors au Pseaume entier une solennité, et à ce tableau une magnificence à laquelle il est impossible de rien ajouter.

Je ne suis point de l'avis de l'auteur dans les motifs qu'il prête à David, et qui, selon lui, l'engagèrent à distribuer ses pseaumes de cette manière: « Il falloit, dit-il, à un peuple » conduit par les sens une musique plus attrayante et plus » diversifiée qu'une simple psalmodie à deux chœurs consé- » cutifs. Des dialogues avec le chœur ou sans le chœur, et » des monologues complets ou incomplets avoient pour lui » des charmes tout autrement séduisans et enchanteurs. Il ne » devoit quitter qu'à regret le temple du Très-Haut, et le » plaisir qu'il avoit savouré à y entendre et comparer plu- » sieurs voix, à prononcer sur leur agrément, leur éclat, leur » flexibilité, à discuter le mérite de la touche ou du jeu des » instrumens qui accompagnoient ces voix et le chœur, le » passionnoit pour ce genre de spectacle. . . . Le roi prophète » connoissoit le caractère de son peuple; il n'a rien omis » pour le captiver, etc. »

Il y a dans ces réflexions une sorte de bonhomie qui est bien respectable sans doute, mais que j'aime encore mieux trouver dans les hommes que dans les livres. Ne diroit-on pas que le roi David appeloit les Juifs dans *le temple du Très-Haut* comme à *un spectacle,* pour l'amuser, et lui donner le plaisir de juger des voix, *de prononcer sur leur éclat, leur flexibilité, de discuter le mérite de la touche ou du jeu des instrumens, etc.*? Si cela est, il ne reste plus qu'à chercher si le lendemain de chaque fête, il ne paroissoit pas quelque Feuilleton où l'on rendoit compte de la manière dont chaque partie avoit été exécutée, et où on *discutoit aussi le mérite* de chaque acteur.

Ce peuple *étoit conduit par les sens!* Eh! quel peuple ne l'est pas? Croit-on que notre psalmodie, toute monotone, toute uniforme qu'elle est, ou du moins qu'elle paroît à notre auteur, n'influe pas aussi très-puissamment sur l'imagination, et que l'Eglise, sans avoir pour objet de donner du *plaisir* au peuple, n'ait pas cherché à distribuer ses fêtes de manière à remuer nos ames par le moyen des sens? La musique des Juifs pouvoit être plus belle et plus agréable : nos chœurs alter-

natifs me semblent avoir quelque chose de plus solennel et de plus majestueux ; peut-être même sont-ils plus adaptés au goût général et aux habitudes du peuple. Si j'avois le temps de développer ici cette vérité, ce n'est point parmi nos docteurs et nos théologiens que j'irois chercher des autorités ; je les trouverois parmi nos philosophes, et sur-tout dans celui d'eux tous qui a le mieux connu la musique. Voyez ce que J. J. Rousseau dit de ces grands chœurs a diverses parties, dont l'harmonie, si ravissante pour nous, lui paroît entièrement contraire à la nature. « Lorsque j'entends, dit-il, chanter » nos Pseaumes à quatre parties, je commence par être saisi, » ravi de cette harmonie pleine et nerveuse ; et les premiers » accords, quand ils sont entonnés bien juste, m'émeuvent jus» qu'à frissonner. Mais à peine en ai-je écouté la suite pen» dant quelques minutes, que mon attention se relâche, le » bruit m'étourdit peu à peu ; bientôt il me lasse, et je suis » enfin ennuyé de n'entendre que des accords. » Le même philosophe prouve très-bien dans un autre endroit, que le peuple, dont il faut au moins consulter les habitudes, quand on veut s'occuper de ses plaisirs, ne chante presque jamais qu'à l'unisson ; et enfin il prétend que ce plain-chant Grégorien, qui paroît au premier coup d'œil si simple et si monotone, est pourtant un reste précieux, et le seul que nous ayons de cette ancienne musique grecque qui, au rapport de tous les auteurs, influoit si puissamment sur les ames.

Non, je ne conviendrai jamais que notre psalmodie, exécutée par un peuple entier, soit moins belle et moins touchante que des parties exécutées par une ou deux voix qui se répondent symétriquement. Je n'accorderai pas même à notre auteur que ces Pseaumes qui, dans la distribution de nos offices, reviennent toujours les mêmes, aux mêmes jours de la semaine, et aux mêmes heures de chaque jour, puissent, par leur retour trop fréquent, exciter la critique, et qu'enfin nous ayons, même à cet égard, quelque chose à envier aux Juifs. Écoutez, au moment que le soleil commence à éclairer notre horizon, ces chants qui s'élèvent ; dans un instant il éclairera un horizon différent, et les mêmes chants salueront son retour dans les divers pays. Lorsqu'il sera parvenu au milieu de sa course, il entendra d'autres chants s'élever vers lui, et le même cri de reconnoissance, parti de tous les points de la terre, le poursuivra dans sa course entière. Demain, et le jour suivant, le même concert recommencera encore, et de siècle en siècle, de génération en génération, de pays en pays, il ne cessera d'entendre retracer les mêmes bienfaits, exprimer les mêmes sentimens, et toujours aux mêmes heures, de la

même manière, dans le même langage. Quelle sublime monotonie! Quelle ravissante uniformité!

Ils sont tombés ces temples superbes que l'antiquité païenne éleva à ses Dieux fabuleux, et à peine pouvons-nous retrouver dans nos livres quelques restes de ces chants poétiques qui les firent autrefois retentir. Il est tombé aussi le temple des Juifs, et, comme eux, il ne se relevera plus; mais dans ce temple, le vrai Dieu fut autrefois honoré, et ces mêmes chants par lesquels on y célébroit autrefois sa bonté et sa puissance, se sont conservés. La terre entière les répète, la terre entière est devenue le temple de Dieu. Du milieu de nos villes, et du milieu de nos campagnes, le même concert s'élève vers lui. Fermez nos églises, renversez-les, il s'élevera du milieu des chaumières. Non, il n'est plus au pouvoir humain de l'arrêter, ou de le faire cesser.

Je ne sais enfin si la pompe avec laquelle notre auteur prétend que les Pseaumes étoient chantés dans le temple des Juifs, valoit mieux que la simplicita avec laquelle nous les récitons; mais lorsque, dans un jour de solennité, je parcours des yeux une vaste campagne, j'aime à me dire que, de toutes ces humbles églises dont la flèche attire de loin mes regards, les mêmes chants s'élèvent au même instant et de la même manière vers le même Dieu, et que le pauvre habitant de nos villages ne fait pas moins pour lui que le riche habitant de nos superbes villes; et lorsque je songe que ces chants sont ceux qui furent autrefois composés pour un temple plus magnifique, et que, depuis plus de quatre mille ans, on les répète avec les mêmes accens, je ne puis que m'écrier encore: Quelle sublime monotonie! Quelle ravissante uniformité!

Je dois avouer que l'application que l'auteur a faite de ses principes aux divers Pseaumes, ne m'a point paru toujours également heureuse. Par exemple, dans le Pseaume qui commence par ces mots: *Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus*, il suppose que ce premier verset étoit chanté par une seule voix; que le second, *et fugiant qui oderunt cum a facie ejus*, étoit chanté par une seconde voix, et que le chœur répondoit à ce dialogue par le troisième verset: *Sicut deficit fumus deficiant*. Cela peut être vrai; mais à moins que l'auteur n'ait retrouvé la partition de cette musique, il lui seroit difficile de le démontrer. Il n'y a pas de raison pour qu'on ait employé deux voix à réciter successivement ce qui pouvoit être très-bien dit par une seule; et ici le chœur ne me paroît encore faire autre chose qu'achever la phrase qui a été commencée par les deux voix. Tout cela me paroît arbitraire; et s'il m'étoit permis d'avoir un sentiment en matière pa-

veille, je croirois au contraire que ce Pseaume étoit commencé par le chœur.

Ces paroles, *exurgat Deus dissipentur et inimici ejus*, sont les mêmes qui étoient prononcées dans le désert au moment que les Lévites levoient l'arche, soit qu'on eût à s'avancer contre l'ennemi, soit qu'on voulût simplement changer de station. *Aiebat Moïses:* c'est l'expression de l'Ecriture; mais il est probable que ces paroles de Moïse étoient répétées par le peuple entier. Il me semble qu'elles renferment l'expression d'une ardeur et d'un enthousiasme dont un homme seul n'est pas capable. Doit-on supposer que David eût voulu en affoiblir l'effet, et qu'il eût établi l'usage de faire dire par une seule voix, dans le temple, ces paroles qui s'étoient transmises d'âge en âge comme le cri d'un peuple entier plein de confiance en son Dieu?

Ces observations sont peu importantes, et je desire sincèrement que l'auteur continue son travail, dont il ne publie encore que le premier volume. Je ne dirai rien de sa traduction, qui m'a paru avoir le mérite de toutes les traductions des Pseaumes, c'est-à-dire celui d'édifier, et de se faire lire avec intérêt. GUAIRARD.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

N. B. L'importance des pièces officielles publiées cette semaine, nous oblige à donner, dans ce numéro, plus d'étendue à la partie politique.

— M. Barthez, médecin consultant de S. M. l'EMPEREUR et ROI, membre de la Légion d'honneur, associé de l'Institut, président de la Société médicale d'émulation, distingué par de vastes connoissances, de longs et d'utiles services, et par des travaux nombreux qui ont enrichi les sciences anatomiques, physiologiques et médicales, est mort mercredi dernier, 16 octobre, dans un âge avancé, à la suite d'une maladie longue et aiguë.

— L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de

Dijon avoit proposé les sujets suivans, des prix qui devoient être distribués dans sa séance du 7 septembre dernier :

1°. *Quelles sont les méthodes de cultiver la vigne et de faire le vin dans les vignobles renommés des départemens de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; comparer les diverses méthodes, exposer les motifs de leurs différences, faire connoître leurs avantages et les améliorations dont elles sont susceptibles.*

Les mémoires reçus n'ayant pas satisfait l'Académie, elle remet au concours le même sujet. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

2°. *L'Eloge du célèbre Daubenton, né à Montbard, département de la Côte-d'Or.*

Par le même motif, l'Académie propose de nouveau cet éloge. Le prix sera une médaille d'or de 200 fr.

3°. *Quels sont les moyens de rendre perenne le cours du Suzon?*

Un seul mémoire a concouru. Il n'a pas paru à l'Académie mériter de fixer son attention. Plusieurs considérations la portant à retirer ce sujet, elle propose à sa place, avec l'agrément de M. François (de Neufchâteau), qui a fait les fonds de ce prix, la question suivante :

Quels sont les moyens les plus efficaces de détruire la cuscute dans les prairies artificielles ?

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Ce sujet a été proposé deux fois, par la Société Royale d'Agriculture de Paris, en 1787 et 1788. Deux mémoires avoient obtenu, la première fois, la mention honorable. Quant au second concours, le prix qui devoit être adjugé dans le courant de 1790, ne l'a pas été, probablement à raison des circonstances.

Les pièces ou mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1er août 1807. Ils devront être adressés, francs de port, à M. Durande, maire de Dijon, secrétaire de l'Académie.

— Le jury national des Arts a terminé l'examen des objets aussi nombreux que variés qui, depuis trois semaines, attirent les connoisseurs et la foule des curieux dans les salles de l'ad-

ministration des ponts-et-chaussées, et dans les portiques construits sur la place de l'hôtel impérial des Invalides. Ses décisions seront incessamment rendues publiques, et les manufacturiers et les artistes qui l'auront emporté sur leurs concurrens, recevront les prix dus à leurs talens et à leurs efforts.

La distribution des prix sera faite dimanche matin 19 octobre, par S. Exc. le ministre de l'intérieur.

Les salles de l'administration des ponts-et-chaussées seront fermées dimanche soir, à cinq heures.

Dès lundi 20, les fabricans qui ont exposé, seront libres de retirer leurs produits.

MODES *du* 10 *et du* 15 *octobre.*

On ne s'aperçoit encore, ni pour la coiffure, ni pour l'ensemble du costume, que la belle saison soit sur son déclin : le blanc domine toujours; et l'on porte, comme en été, de la paille, et, sur du taffetas, des agrémens en paille à jour. Les chapeaux de paille à dessus plat et à haute forme comme les chapeaux d'homme, ont maintenant, outre le ruban qui fait le tour, et la touffe qui les garnit par devant, un ruban qui prend du bord, près de chaque oreille, et va se nouer en dessus.

Quoique le rose soit encore la couleur dominante, il est à remarquer que les modistes emploient plus de vert et de gros jaune qu'elles n'avoient coutume de faire.

Les lingères font encore des capotes de perkale : le fond de toutes ces capotes est renfoncé sous la passe, et ordinairement la passe est garnie des quatre côtés. Le tulle festonné à grandes dents, a, pour ces garnitures, une vogue presque exclusive.

Plusieurs couturières froncent le dos des douillettes de soie. On ne sait encore quelle sera la forme des redingottes de drap.

Les cachemires pliés ont jusqu'à ce moment tenu lieu de douillettes aux femmes les plus élégantes. On n'a encore vu ni toques, ni chapeaux de velours; mais le nœud du ruban sur le devant de quelques chapeaux de paille jaune, à forme haute et à petit bord, a été remplacé par une touffe de velours, et l'on a garni quelques capotes en velours. Ces capotes sont oblongues, comme de coutume, et le velours noir ou ponceau.

Les couturières ont ordre de faire les redingotes de drap fort évasées; on veut y introduire de doubles collerettes fort larges, qui cependant ne cachent pas trop la gorge. Beaucoup de ces redingotes seront bleues, et de l'espèce de brun qu'on est convenu d'appeler bronze.

NOUVELLES POLITIQUES.

Lisbonne, 30 septembre.

Enfin l'escadre anglaise, commandée par lord Saint-Vincent, a quitté notre port. Elle ramène le négociateur extraordinaire, milord Rosslyn (1), qui n'a rien obtenu de notre cour. C'est à la fermeté et au zèle éclairé du chevalier d'Aranjo pour les vrais intérêts de son souverain, que le Portugal doit cette fois de n'être pas entraîné dans le tourbillon où tant d'Etats mal conseillés ont été engloutis.

Lord Saint-Vincent n'avoit que six bâtimens de guerre dans le port même de Lisbonne, pour ne pas excéder ouvertement les clauses des traités. Mais le reste de son escadre, composé d'un bien plus grand nombre de bâtimens, croisoit au large sur les côtes de ce royaume.

Londres, 4 octobre.

— On remarque la plus grande activité dans le département des affaires étrangères. Des courriers sont à chaque instant expédiés de Downing-Street pour Vienne, Saint-Pétersbourg et Stockholm. La cour de Russie a adressé la circulaire suivante à ses ministres près les cours étrangères :

« Il est généralement connu que, d'après des insinuations de M. Lessepe, commissaire-général des relations commerciales de France, M. le conseiller d'Etat d'Oubril reçut l'ordre de se rendre à Paris, pour y discuter les moyens de rétablir la paix entre la Russie et la France. Animée des plus purs sentimens, S. M. I. saisit cette occasion, dans l'espérance de pouvoir mettre un terme aux calamités qui avoient depuis si long-temps accablé l'Europe, et, par une conséquence nécessaire de cette disposition, S. M. desiroit ne pas conclure une paix séparée qui n'établiroit pas la tranquillité sur des fondemens solides, et qui ne seroit pas honorable à la fois pour la Russie et ses alliés.

» Les instructions que reçut M. d'Oubril étoient parfaitement conformes à ce vœu de S. M.; c'étoit uniquement sur les principes ci-dessus mentionnés, qu'il fut autorisé à traiter avec le gouvernement français : mais toute proposition juste et équitable a été rejetée par ce gouvernement, et on obtint de M. d'Oubril de signer une pièce qui n'étoit nullement propre à remplir l'objet que S. M. avoit en vue. S. M. a, en conséquence, refusé, sans la moindre hésitation, de la ratifier; et ce refus a été notifié par son ordre au cabinet des Tuileries.

» Pleinement convaincue des heureux effets qui résulteroient d'un rapprochement entre les deux puissances, s'il étoit fondé sur des principes équitables, S. M. I. a en même temps chargé ses ministres de faire connoître au gouvernement français les bases sur lesquelles elle seroit disposée à renouer la négociation, et les seules conditions admissibles de

(1) C'est le ci-devant M. Wedderburne, puis lord Loughborough, l'un des auteurs de la guerre d'Amérique.

sa part, comme étant conformes au bien général, à la dignité de son trône et aux intérêts de ses alliés. La manière dont ces conditions seront admises ou rejetées par le gouvernement français, mettra l'Europe en état d'apprécier le degré de sincérité que la France a pu mettre dans les ouvertures qu'elle a faites à diverses époques.

» En faisant cette communication à votre excellence, pour qu'elle puisse en donner connoissance à la cour près de laquelle elle réside, j'ai l'honneur d'être, etc. BUDBERG. »

Londres, 4 octobre.

Lord Morpeth, qui est parti le 1er de ce mois pour Berlin, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, est accompagné du fils du comte de Carlile, du gendre de feue la duchesse de Dewonshire, de M. Frère, précédemment accrédité à Berlin et à Lisbonne, et de M. Ross, qui a été secrétaire d'ambassade de lord Gower à Saint-Pétersbourg. Trente mille hommes de nos troupes sont encore destinés à être embarqués pour le continent. On dit que l'Angleterre prendra à sa solde des troupes mecklembourgeoises.

On mande de la Trinité que le général Miranda en est parti le 24 juillet, pour exécuter ses projets de révolution dans l'Amérique méridionale. Il a enrôlé à la Trinité 300 volontaires et plusieurs officiers expérimentés. Il prend le titre de *Général en chef de l'armée de Columbia,* et c'est sous ce titre qu'il expédie les brevets qu'il donne. La chaloupe anglaise *Lilly*, les bricks *Express* et *Attentiver*, les schooners *Prevart*, *Mosambique*, *Trimmer*, et trois chaloupes canonnières, sont tout ce qui compose ses forces navales. D'après les dernières nouvelles, il avoit débarqué à Guiera, dans le golfe de Paria, et comptoit marcher de là sur Cumana, et ensuite sur Barcelone, dans l'espoir de grossir en chemin sa troupe du nombre de ses partisans.

On répand le bruit qu'une escadre anglo-russe est arrivée auprès de Constantinople, et qu'elle a bloqué ce port en même temps qu'une armée russe a pénétré dans la Valachie.

Bamberg, 9 octobre.

S. M. l'EMPEREUR et ROI, après avoir passé deux jours à Wurtzbourg, est arrivée ici le 6 de ce mois. Elle en est partie hier à trois heures du matin pour se rendre à Cronack.

La proclamation ci-jointe a été envoyée à l'armée.

Proclamation de l'EMPEREUR *et* ROI.

Soldats,

« L'ordre pour votre rentrée en France étoit parti; vous vous en étiez déjà rapprochés de plusieurs marches. Des

fêtes triomphales vous attendoient, et les préparatifs pour vous recevoir étoient commencés dans la capitale.

» Mais, lorsque nous nous abandonnions à cette trop confiante sécurité, de nouvelles trames s'ourdissoient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. Des cris de guerre se sont fait entendre à Berlin; depuis deux mois, nous sommes provoqués tous les jours davantage. . . . .

» La même faction, le même esprit de vertige qui, à la faveur de nos dissentions intestines, conduisit, il y a quatorze ans, les Prussiens au milieu des plaines de la Champagne, domine dans leurs conseils. Si ce n'est plus Paris qu'ils veulent brûler et renverser jusque dans ses fondemens, c'est aujourd'hui leurs drapeaux qu'ils se vantent de planter dans les capitales de nos alliés; c'est la Saxe qu'ils veulent obliger à renoncer, par une transaction honteuse, à son indépendance, en la rangeant au nombre de leurs provinces; c'est, enfin, vos lauriers qu'ils veulent arracher de votre front. Ils veulent que nous évacuions l'Allemagne à l'aspect de leur armée! Les insensés!!! Qu'ils sachent donc qu'il seroit mille fois plus facile de détruire la grande capitale, que de flétrir l'honneur des enfans du Grand-Peuple et de ses alliés. Leurs projets furent confondus alors; ils trouvèrent dans les plaines de Champagne la défaite, la mort et la honte : mais les leçons de l'expérience s'effacent, et il est des hommes chez lesquels le sentiment de la haine et de la jalousie ne meurt jamais.

» Soldats! il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que par celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe.

» Eh quoi! aurions-nous donc bravé les saisons, les mers, les déserts; vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous; porté notre gloire de l'orient à l'occident, pour retourner aujourd'hui dans notre patrie comme des transfuges, après avoir abandonné nos alliés, et pour entendre dire que l'Aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes.... Mais déjà ils sont arrivés sur nos avant-postes....

» Marchons donc, puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il y a quatorze ans! qu'ils apprennent que s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de puissance avec l'amitié du Grand-Peuple, son inimitié (qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de tout esprit de sagesse et de raison) est plus terrible que les tempêtes de l'Océan.

» Donné en notre quartier-impérial, à Bamberg, le 6 octobre 1806. » *Signé* Napoléon.

Du 10. — L'armée française se porte rapidement en avant; une partie est déjà parvenue au-delà de Steinwissen. On s'attend à des nouvelles importantes. L'armée prussienne paroît vouloir se tenir sur la défensive, ou du moins attendre les Français dans la position concentrée qu'elle occupe, depuis Erfurt jusques du côté de Hof; elle a, en conséquence, évacué la principauté de Bayreuth, ainsi que les pays de Cobourg et de Meinungen. La ville de Bayreuth a été occupée par le maréchal Soult, qui s'avançoit avec son corps par le Haut-Palatinat.

Avant-hier, les Français ont ramené ici environ 20 chariots chargés de tonneaux de farine, qui faisoient partie d'un magasin prussien établi à Erlang, et qui n'a pu être entièrement évacué.

Le quartier-général du roi de Prusse est actuellement à Erfurt.

Francfort, 12 *octobre*.

On vient de recevoir à l'instant même, connoissance d'un ordre du jour, que S. M. l'Empereur des Français a fait publier et distribuer dans tous les corps de la grande armée, immédiatement après son arrivée au quartier-général à Wurtzbourg. S. M. ordonne dans cet ordre du jour, la création d'autant de dépôts qu'il y aura de corps d'armée. Chaque dépôt aura un officier qui établira le dépôt dans les villes suivantes : celui du premier corps d'armée à Kronach, place de la principauté de Bamberg, située sur les frontières du duché de Saxe-Cobourg ; celui du troisième corps d'armée, dans la même ville ; celui du quatrième corps d'armée, à Forcheim, entre Nuremberg et Bamberg ; celui du cinquième corps d'armée, à la citadelle de Wurtzbourg; celui du sixième corps d'armée à Forchheim ; celui du septième corps d'armée, à la citadelle de Wurtzbourg ; celui de la division du général Dupont, dans la même citadelle. Tous les dépôts de cavalerie, c'est-à-dire, tous les hommes et chevaux qui ne seront pas en état de suivre l'armée, cantonneront dans le voisinage de Forchheim, et se rendront, si cela est nécessaire, dans cette place. Le grand-duc Joachim (prince Murat) nommera un général pour commander tous ces divers dépôts. Lorsque l'armée sera en marche, tout ce qui viendra de la France ou des hôpitaux en Bavière, se rendra directement à l'endroit où se trouveront les petits dépôts des reconvalescens de leurs corps : il est expressément ordonné, que dès à présent, personne ne partira sans un ordre du major-général, qui désignera la route

à prendre. On formera de ces troupes des détachemens, qui seront ensuite dirigés sur l'armée. S. M. ordonne de plus, d'envoyer tous les équipages des états-majors, ainsi que des divers corps d'infanterie et de cavalerie, les femmes et tout ce qui peut être à charge, dans les endroits designés pour les dépôts. Dès que l'armée s'avancera, on indiquera les nouvelles places fortes, qui serviront aux dépôts; le grand état-major déterminera le jour où les dépôts de la première ligne se rendront aux places de la nouvelle ligne. Les généraux et commandans des corps remarqueront que, comme les dépôts se trouvent dans des places fortes, rien de ce qui s'y trouve ne court aucun risque. Les états et pièces des régimens, les magasins et tout ce que les officiers et les soldats ne portent pas avec eux, restera dans les dépôts. Les commandans des places de Wurtzbourg, Forchheim et Kronach, désigneront autant de dépôts particuliers, qu'il y aura de corps d'armée, dont les reconvalescens, se trouvent dans leurs forteresses, etc.

PARIS, *vendredi 17 octobre.*

Le Journal officiel d'aujourd'hui n'a point encore donné des détails de la victoire remportée par S. M. l'Empereur, sur l'armée prussienne, le 11 octobre. Voici tout ce que l'on sait jusqu'ici d'une manière certaine : Les hostilités ont commencé le 10; les armées se sont également battues le 11, et l'armée française poursuit ses victoires. Le premier corps prussien battu, est celui commandé par le prince Hohenlohe : on lui a fait six mille prisonniers, pris trente canons; et le prince Ferdinand, cousin du roi de Prusse, a été tué sur le champ de bataille.

— Lord Lauderdale a quitté Paris le 11 octobre, pour retourner en Angleterre.

L'EMPEREUR a rendu, le 7 octobre, à son quartier-général de Bamberg, le décret suivant :

Art. 1er. Tous les Français au service militaire de la Prusse sont rappelés. 2. Ceux qui, avec ou sans autorisation, sont dans ce service en qualité d'officiers, et qui, en exécution de l'art. 1er, ne seront pas rentrés sur le territoire de l'Empire français dans le mois de la date du présent, perdront, conformément à l'art. 21 du code civil, leur qualité de Français, ne pourront rentrer en France qu'avec notre permission, et recouvrer la qualité de Français qu'en remplissant les conditions imposées à l'étranger pour devenir citoyen. 3. Ceux desdits officiers qui seroient pris les armes à la main, seront punis de mort. 4. Ceux desdits officiers qui seroient pris sur le territoire étranger, même sans avoir les armes à la main,

seront

seront punis de mort, s'il est prouvé qu'ils ont continué de servir après le délai d'un mois accordé par l'art. 2. 5. Tout sous-officier et soldat qui profitera de la première occasion pour obéir au rappel fait par l'art. 1er, sera censé avoir été jusque-là retenu par la force, et ne sera soumis à aucune peine. 6. Tout Français qui rentrera, se présentera aux avant-postes, et déclarera s'il veut, ou non, prendre du service; et dans le cas où il n'en demanderoit pas, il lui sera délivré un passeport pour l'intérieur.

—Hier, à midi, en exécution des ordres de S. M. l'Empereur et Roi, S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire s'est rendu au sénat.

Le prince a été reçu avec le cérémonial accoutumé; et après avoir pris séance, il a dit:

« Messieurs,

» La lettre que S. M. l'Empereur et Roi écrit au sénat, et les communications que je viens faire de sa part, ont pour objet de vous instruire d'une résolution devenue nécessaire par la conduite du gouvernement prussien. On se demande quelles sont les causes d'une rupture difficile à prévoir, d'après la bonne intelligence qui depuis plusieurs années a régné entre la France et la Prusse, et sur-tout d'après les rapports d'intérêts communs aux deux nations. La solution de cette question se trouve dans les rapports faits à S. M. par son ministre des relations extérieures, et dans plusieurs notes échangées par les ministres des deux puissances.

» La lecture que vous allez entendre de ces pièces vous convaincra, Messieurs, que S. M. n'a rien négligé pour la conservation de la paix, et qu'elle en a eu long-temps l'espérance. Vous reconnoîtrez aussi que la dignité de sa couronne et les obligations qu'imposent à S. M. la protection et la garantie qu'elle accorde aux Etats confédérés du Rhin, ont dû la déterminer à repousser la force par la force. Aucun souverain n'est moins que l'Empereur dans le cas de redouter la guerre; aucun ne sera, dans tous les temps, plus disposé à arrêter l'effusion du sang, par le rétablissement de la paix.

» Dans la guerre qui commence, comme dans celles qui ont été si glorieusement terminées, S. M. a pour elle le témoignage de sa conscience et la justice de sa cause: elle compte sur l'amour de ses peuples et le courage de ses armées; elle place aussi une confiance entière dans votre zèle si souvent éprouvé pour son service et pour le bien de l'Etat, qui en est inséparable. »

S. A. S. a remis ensuite, 1°. une lettre de S. M. l'Empereur et Roi, à MM. les président et membres du sénat; 2°. deux

rapports adressés à S. M. l'Empereur et Roi par le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures; 3°. six notes diplomatiques; desquelles pièces la teneur suit :

Lettre de S. M. l'Empereur *et* Roi.

« Sénateurs,

» Nous avons quitté notre capitale pour nous rendre au milieu de notre armée d'Allemagne, dès l'instant que nous avons su avec certitude qu'elle étoit menacée sur ses flancs par des mouvemens inopinés. A peine arrivé sur les frontières de nos Etats, nous avons eu lieu de reconnoître combien notre présence y étoit nécessaire, et de nous applaudir des mesures défensives que nous avions prises avant de quitter le centre de notre Empire. Déjà les armées prussiennes, portées au grand complet de guerre, s'étoient ébranlées de toutes parts; elles avoient dépassé leurs frontières; la Saxe étoit envahie; et le sage prince qui la gouverne étoit forcé d'agir contre sa volonté, contre l'intérêt de ses peuples. Les armées prussiennes étoient arrivées devant les cantonnemens de nos troupes; des provocations de toute espèce, et même des voies de fait, avoient signalé l'esprit de haine qui animoit nos ennemis, et la modération de nos soldats, qui, tranquilles à l'aspect de tous ces mouvemens, étonnés seulement de ne recevoir aucun ordre, se reposoient dans la double confiance que donnent le courage et le bon droit. Notre premier devoir a été de passer le Rhin nous-mêmes, de former nos camps, et de faire entendre le cri de guerre. Il a retenti aux cœurs de tous nos guerriers. Des marches combinées et rapides les ont portés en un clin-d'œil au lieu que nous leur avions indiqué. Tous nos camps sont formés; nous allons marcher contre les armées prussiennes, et repousser la force par la force. Toutefois, nous devons le dire, notre cœur est péniblement affecté de cette prépondérance constante qu'obtient en Europe le génie du mal, occupé sans cesse à traverser les desseins que nous formons pour la tranquillité de l'Europe, le repos et le bonheur de la génération présente; assiégeant tous les cabinets par tous les genres de séductions, et égarant ceux qu'il n'a pu corrompre; les aveuglant sur leurs véritables intérêts, et les lançant au milieu des partis, sans autre guide que les passions qu'il a su leur inspirer. Le cabinet de Berlin lui-même n'a point choisi avec délibération le parti qu'il prend; il y a été jeté avec art et avec une malicieuse adresse. Le roi s'est trouvé tout-à-coup à cent lieues de sa capitale, aux frontières de la confédération du Rhin, au milieu de son armée, et vis-à-vis des troupes françaises dispersées dans leurs can-

tonnemens, et qui croyoient devoir compter sur les liens qui unissoient les deux Etats, et sur les protestations prodiguées en toute circonstance par la cour de Berlin. Dans une guerre aussi juste, où nous ne prenons les armes que pour nous défendre, que nous n'avons provoquée par aucun acte, par aucune prétention, et dont il nous seroit impossible d'assigner la véritable cause, nous comptons entièrement sur l'appui des lois et sur celui de nos peuples, que les circonstances appellent à nous donner de nouvelles preuves de leur amour, de leur dévouement et de leur courage. De notre côté, aucun sacrifice personnel ne nous sera pénible, aucun danger ne nous arrêtera, toutes les fois qu'il s'agira d'assurer les droits, l'honneur et la prospérité de nos peuples.

» Donné en notre quartier-impérial de Bamberg, le 7 octobre 1806. » *Signé* NAPOLÉON.

Premier rapport adressé de Mayence à S. M. l'EMPEREUR *et* ROI, *par le ministre des relations extérieures, le* 3 *oct.*

SIRE,

Votre Majesté, à la première nouvelle qu'elle reçut des armemens de la Prusse, fut long-temps sans y croire. Forcée d'y croire, elle se plut à les attribuer à un mal-entendu. Elle espéra que ce mal-entendu seroit promptement éclairci, et qu'aussitôt ces armemens cesseroient. Les espérances de V. M. avoient leur source dans son amour constant pour la paix. Elles ont été trompées. La Prusse n'en est plus à méditer la guerre, elle la fait : par quels motifs? Je l'ignore, et je ne lui en connois aucun.

Si la Prusse eût eu quelque sujet de plainte, quelque grief, quelque raison d'armer, se seroit-elle obstinée à les taire? Le ministre de V. M. à Berlin n'en auroit-il pas été instruit? M. de Knobelsdorff n'auroit-il pas été chargé de les faire connoître? Tout au contraire, M. de Knobelsdorff n'a apporté à V. M. qu'une lettre du roi fort amicale, et il a reçu des assurances également amicales de la bouche même de V. M. Le ministre de V. M. à Berlin voyoit les préparatifs se poursuivre, l'arrogance s'accroître, les provocations s'accumuler, à mesure que V. M. montroit plus de modération et d'impassibilité. Mais s'il demandoit quels pouvoient être les griefs de la Prusse, on n'en articuloit aucun, on ne lui donnoit aucune explication; de sorte que sa présence étoit devenue inutile à Berlin; de sorte qu'il n'y étoit plus que le témoin de procédés et de mesures contraires à la dignité de la France.

En supposant que des bruits absurdes, accueillis avec une inconcevable crédulité, eussent inspiré au cabinet prussien de vaines alarmes, V. M., qui avoit tout fait pour les prévenir,

avoit aussi tout fait pour les dissiper. De quels dangers la Prusse vouloit-elle se garantir? La France, loin de la menacer, ne lui avoit jamais donné que les preuves les plus signalées de son amitié; à quels sacrifices vouloit-elle se soustraire? V. M. ne lui a rien demandé; de quel déni de justice avoit-elle à se plaindre? Tout ce qu'elle eût demandé de juste, V. M. étoit disposée à le lui accorder; mais elle n'a fait aucune demande, parce qu'elle n'en avoit point à faire.

Est-ce l'existence de la confédération du Rhin? Sont-ce les arrangemens qui ont eu lieu dans le midi de l'Allemagne, qui ont porté la Prusse à prendre les armes? On ne peut pas même le supposer. La cour de Berlin a déclaré qu'elle n'avoit rien à objecter contre ces arrangemens. Elle a reconnu la confédération; elle s'est occupée à réunir avec elle, dans une confédération semblable, les états qui l'avoisinent.

V. M. a déclaré, il est vrai, que les villes anséatiques doivent rester indépendantes et isolées de toute confédération. Elle a déclaré encore que les autres Etats du nord de l'Allemagne devoient être libres de ne consulter que leur politique et leurs convenances; mais ces déclarations, fondées et sur la justice, et sur l'intérêt général de l'Europe, n'ont pu fournir à la Prusse un motif de guerre, ni même un prétexte qu'elle puisse avouer. La guerre de la part de la Prusse est donc sans aucun motif réel.

Cependant les armées prussiennes ont dépassé leurs limites; elles ont envahi la Saxe; elles menacent le territoire de la confédération du Rhin, de l'inviolabilité duquel V. M. est garante. Les troupes même de V. M. sont menacées; à peine arrivées devant nos avant-postes, les troupes prussiennes ont fait le service de guerre. Elles ont refusé aux officiers français l'entrée de la Saxe, et la guerre s'est trouvée commencée, sans que la cour de Berlin ait fait connoître quels sujets de mécontentement elle prétendoit avoir, sans qu'elle ait tenté les moyens de conciliation, sans qu'elle ait rien fait pour éviter une rupture. Un silence si obstiné, si peu naturel, si incompréhensible d'une part; de l'autre, une précipitation non moins inconcevable, prouvent assez qu'il ne faut point chercher de motif même apparent, à ce qui n'est que le résultat d'une déplorable intrigue.

Deux partis, dont l'un veut la guerre, l'autre la paix, divisent depuis long-temps la Prusse. Le premier, dont les tentatives avoient été constamment déjouées, sentant qu'il ne pouvoit réussir que par l'artifice, n'a eu qu'une pensée, qu'un dessein, qu'un but; c'étoit d'exciter des défiances, de présenter comme nécessaires des mesures qui devoient forcer la France à en prendre de semblables; d'écarter ensuite toute

explication, d'empêcher que les deux gouvernemens ne puissent s'entendre, et de les placer dans une situation telle que la guerre en devînt une conséquence inévitable : projet malheureux, exécuté avec un succès que ses auteurs eux-mêmes pourront être un jour forcés de nommer funeste.

Non, la guerre présente n'a point d'autre cause. Il n'en existe point d'autre que ces passions aveugles qui ont égaré tant de cabinets, dont la Prusse s'étoit long-temps préservée, mais dont il semble que la Providence l'ait condamnée à être aussi victime, en la livrant aux conseils de ceux qui comptent pour rien les calamités de la guerre, parce qu'ils ne doivent point en partager les dangers, et sont toujours prêts à sacrifier à leur ambition, à leurs craintes, à leurs préjugés, à leurs foiblesses, le repos et le bonheur des peuples.

Si toutefois ces passions ne sont pas l'unique mobile du cabinet de Berlin, et si quelque motif d'intérêt personnel lui a fait prendre les armes, c'est incontestablement et uniquement le desir d'asservir la Saxe et les villes anséatiques, et d'écarter ou de surmonter les obstacles que les déclarations de V. M. lui ont fait craindre de rencontrer dans l'exécution d'un tel dessein. La guerre alors, quels que soient les regrets que V. M. éprouve de n'avoir pu la prévenir, lui offrira du moins une perspective digne d'elle, puisqu'en défendant les droits et les intérêts de ses peuples, elle préservera d'une injuste domination des Etats dont l'indépendance importe, non-seulement à la France et à ses alliés, mais encore à toute l'Europe.

Signé Ch. Maur. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Copie de la première note adressée à S. Ex. M. le général de Knobelsdorff, par S. A. S. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, en date du 11 *septembre.*

Le soussigné, ministre des relations extérieures, est chargé, par ordre exprès de S. M. l'EMPEREUR et ROI, de faire connoître à S. Ex. M. de Knobelsdorf, que de nouveaux renseignemens venus de Berlin, sous la date des premiers jours de septembre, ont appris que la garnison de cette ville en étoit sortie pour se rendre aux frontières, que tous les armemens paroissoient avoir redoublé d'activité, et que publiquement on les présentoit, à Berlin même, comme dirigés contre la France.

Les dispositions de la cour de Berlin ont d'autant plus vivement surpris S. M., qu'elle étoit plus éloignée de les présager d'après la mission de M. de Knobelsdorff, et la lettre de S. M. le roi de Prusse, dont il étoit porteur.

S. M. l'EMPEREUR et ROI a ordonné l'envoi de nouveaux renforts à son armée : la prudence lui commandoit de se mettre en mesure contre un

projet d'agression aussi inattendu qu'il seroit injuste. Mais ce ne seroit jamais que malgré lui et contre son vœu le plus cher qu'il se verroit forcé de réunir les forces de son empire, contre une puissance que la nature même a destinées à être l'amie de la France, puisqu'elle avoit lié les deux Etats par une communauté d'intérêts avant qu'ils fussent unis par des traités. Il plaint l'inconsidération des agens qui ont concouru à faire adopter, comme utiles et comme nécessaires, les mesures prises par la cour de Berlin. Mais ses sentimens pour S. M. le roi de Prusse n'en ont été ni changés ni affoiblis, et ne le seront point aussi long-temps que S. M. ne sera point forcée à penser que les armemens de la Prusse sont le résultat d'un système d'agression combiné avec la Russie contre la France; et lorsque l'intrigue, qui paroît s'être agitée de tant de manières et sous tant de formes, pour inspirer au cabinet de Berlin des préventions contre son meilleur et son plus fidèle allié, aura cessé; lorsqu'on ne menacera plus par des préparatifs une nation que jusqu'à cette heure il n'a pas paru facile d'intimider, S. M. l'Empereur regardera ce moment comme le plus heureux pour lui-même et pour S. M. le roi de Prusse. Il sera le premier à contremander les mouvemens de troupes qu'il a dû ordonner, à interrompre des armemens ruineux pour son trésor; et les relations entre les deux Etats seront rétablies dans toute leur intimité.

C'est sans doute une chose satisfaisante pour le cœur de S. M. de n'avoir donné ni directement, ni indirectement, lieu à la mésintelligence qui paroît prête à éclater entre les deux Etats, et de ne pouvoir jamais être responsable des résultats de cette singulière et étrange lutte, puisqu'elle n'a cessé de faire constamment, par l'organe de son envoyé extraordinaire et par l'organe du soussigné, toutes les déclarations propres à déjouer les intrigues, qui, malgré ses soins, ont prévalu à Berlin. Mais c'est en même temps pour S. M. I. un grand sujet de réflexion et de douleur, que de songer que lorsque l'alliance de la Prusse sembloit devoir lui permettre de diminuer le nombre de ses troupes et de diriger toutes ses forces contre l'ennemi commun, qui est aussi celui du continent, c'est contre son allié même qu'elle a des précautions à prendre.

Les dernières nouvelles de Berlin, diminuant beaucoup l'espoir que l'Empereur avoit fondé sur la mission de M. de Knobelsdorff, et sur la lettre de S. M. le roi de Prusse, et semblant confirmer l'opinion de ceux qui pensent que l'armement de la Prusse, sans aucune explication préalable, n'est que la conséquence et le premier développement d'un système combiné avec les ennemis de la France, S. M. se voit obligée de donner à ses préparatifs un caractère général, public et national. Toutefois, elle a voulu que le soussigné déclarât que même après la publicité des mesures extraordinaires auxquelles S. M. a dû recourir, elle n'en est pas moins disposée à croire que l'armement de la cour de Berlin n'est que l'effet d'un mal-entendu, produit lui-même par des rapports mensongers, et à se re-

placer, lorsque cet armement aura cessé, dans le même système de bonne intelligence, d'alliance et d'amitié qui unissoit les deux Etats.

Signé CH. MAUR. TALLEYRAND, prince de Bénévent.

Copie de la note de M. de Knobelsdorff au ministre des relations extérieures, en date du 12 septembre 1806.

Le soussigné sentant combien il est de la plus haute importance de répondre tout de suite à la note que S. Exc. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, lui a fait l'honneur de lui adresser ce soir, se voit forcé de se borner à représenter les observations suivantes. Les motifs qui ont engagé le roi mon maître à faire des armemens, ont été l'effet d'une trame des ennemis de la France et de la Prusse, qui, jaloux de l'intimité qui règne entre ces deux puissances, ont fait l'impossible pour alarmer par de faux rapports venus à la fois de tous côtés. Mais, sur-tout, ce qui prouve l'esprit de cette mesure, c'est que S. M. ne l'a concertée avec qui que ce soit, et que la nouvelle en est venue plus tôt à Paris qu'à Vienne, Pétersbourg et Londres. Mais le roi mon maître a fait faire à l'envoyé de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, une communication amicale au sujet de ces mesures. Ce ministre n'avoit point encore donné de réponse sur cette communication. La relation des intéressans entretiens que S. M. I. a daigné avoir avec le soussigné et le marquis de Lucchesini, ne pouvoit encore être arrivée à Berlin. D'après cet exposé, le soussigné ne peut que témoigner à S. Exc. le ministre des relations extérieures le vœu le plus ardent que les actes publics restent encore suspendus jusqu'au retour d'un courrier dépêché à Berlin.

Signé le général KNOBELSDORFF.

Copie de la deuxième note du ministre des relations extérieures à M. de Knobelsdorff, en date du 13 septembre 1806.

Le soussigné a mis sous les yeux de S. M. l'EMPEREUR et ROI, la note que S. Exc. M. de Knobelsdorff lui fit hier l'honneur de lui adresser.

S. M. y a trouvé avec plaisir l'assurance que la Prusse n'étoit entrée dans aucun concert hostile contre la France; que l'armement qu'elle a fait n'avoit eu pour cause qu'un mal-entendu; que le départ de la garnison de Berlin, quoique effectué depuis la lettre écrite par S. M. le roi de Prusse, ne devoit être considéré que comme l'exécution d'un ordre antérieur, et que le mouvement imprimé aux troupes prussiennes cesseroit aussitôt que l'on connoîtra à Berlin ce que S. M. l'EMPEREUR et ROI a bien voulu dire à MM. de Knobelsdorff et de Lucchesini, dans les audiences particulières qu'il leur a accordées.

S. M. a ordonné, en conséquence, que les communications qui devoient

être faites au sénat lundi prochain, seront différées, et qu'aucunes troupes, autres que celles qui sont actuellement en marche vers le Rhin, ne seroient mises en mouvement jusqu'à ce que S. M. connoisse les déterminations et les mesures que la cour de Berlin aura prises d'après le rapport que MM. de Knobelsdorff et de Lucchesini lui ont fait; et si ces déterminations sont telles que l'armée française en Allemagne ne soit plus menacée, et que toutes choses soient remises entre la France et la Prusse sur le même pied qu'elles étoient il y a un mois, S. M. fera rétrograder immédiatement les troupes qui se rendent actuellement sur le Rhin. Il tarde à S. M. l'EMPEREUR et ROI que ce singulier mal-entendu soit éclairci. Il lui tarde de pouvoir se livrer, sans aucun mélange d'incertitude et de doute, aux sentimens dont il a donné tant de preuves à la cour de Berlin, et qui ont toujours été ceux d'un fidèle allié. Le soussigné, etc.

Copie de la troisième note adressée par le ministre des relations extérieures à M. de Knobelsdorff, le 19 septembre.

Le soussigné ministre des relations extérieures a exprimé à S. E. M. de Knobelsdorff, dans la note qu'il a eu l'honneur de lui remettre le 15 septembre, les dispositions confiantes avec lesquelles S. M. l'EMPEREUR a reçu les assurances données par M. de Knobelsdorff, que les mouvemens militaires de la cour de Berlin n'étoient le résultat d'aucun concert hostile contre la France, mais uniquement l'effet d'un mal-entendu, et qu'ils cesseroient au moment où les premiers rapports de S. Exc. seroient parvenus à Berlin.

Cependant les nouvelles qu'on en reçoit chaque jour portent tellement tous les caractères d'une guerre imminente, que S. M. I. doit avoir quelque regret de l'engagement qu'elle a pris de ne pas encore appeler ses réserves, et de différer la notification constitutionnelle d'après laquelle toutes les forces de la nation seroient mises à sa disposition. Elle remplira cet engagement; mais elle croiroit contraire à la prudence et aux intérêts de ses peuples, de ne point ordonner dans l'intérieur toutes les mesures et tous les mouvemens de troupes qui peuvent avoir lieu sans notification préalable.

S. M. a en même temps chargé le soussigné d'exprimer de nouveau à S. Exc. M. de Knobelsdorff, qu'elle ne peut encore s'expliquer par quel oubli de ses intérêts, la Prusse voudroit renoncer à ses rapports d'amitié avec la France. La guerre entre les deux Etats lui paroît une véritable monstruosité politique; et, du moment où le cabinet de Berlin reviendra à des dispositions pacifiques et cessera de menacer les armées d'Allemagne, S. M. prend l'engagement de contremander toutes les mesures que la prudence lui commandoit de prendre. Elle saisira avec plaisir, comme elle ne cesse de le faire dans toutes les circonstances, l'occasion

de témoigner à S. M. le roi de Prusse, le prix qu'elle attache à son amitié, à une union fondée sur la saine politique et sur des intérêts réciproques, et de lui prouver que ses sentimens sont toujours les mêmes, et qu'aucune provocation n'a pu les altérer.

Le soussigné se félicite de pouvoir donner à S. Exc. M. de Knobelsdorff une assurance aussi formelle des dispositions de S. M., qui sont tellement étrangères à toute idée de guerre avec la Prusse, qu'elle a déjà commis une faute militaire très-grave, en retardant d'un mois ses préparatifs, et en consentant à laisser passer quinze jours encore, sans appeler ses réserves et ses gardes nationales.

Cette confiance que S. M. aime à conserver, prouve combien elle apprécie la parole que lui a donnée S. Exc. M. de Knobelsdorff, que la Prusse n'étoit entrée dans aucun concert avec les ennemis de la France; et que les assurances qu'elle a reçues, en mettant un terme au mal-entendu qui vient de s'élever, feroient cesser les armemens qui en ont été la suite.

Seconde note de M. de Knobelsdorff au ministre des relations extérieures, du 20 septembre 1806.

Le soussigné, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse, a reçu hier la note qui lui a été adressée par S. Exc. M. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures.

Si, dans cet office, le soussigné a retrouvé avec une extrême satisfaction l'assurance précédemment consignée dans la note du 13 septembre, que S. M. l'Empereur et Roi rempliroit l'engagement qu'elle a pris d'attendre le résultat des explications données au marquis de Lucchesini et au général de Knobelsdorff, avant de prendre un parti sur les notifications constitutionnelles qui mettroient toutes les forces de la nation française à la disposition du gouvernement, il a appris avec une peine infinie que S. M. ait eu quelque regret de cet engagement, et que, tout en le remplissant, elle croit nécessaire d'ordonner toutes les mesures et tous les mouvemens de troupes qui peuvent avoir lieu sans notification préalable.

Le soussigné s'empresse de réitérer à S. Exc. M. le prince de Bénévent l'assurance que S. M. le roi Prusse, loin d'avoir jamais eu l'idée de renoncer à ses rapports d'amitié avec la France, partage à cet égard tous les sentimens de S. M. I. et R., exprimés dans l'office auquel cette note sert de réponse : que loin d'être entrée dans un concert avec les ennemis de la France, S. M. prussienne a toujours cherché à calmer tous les ressentimens pour facilliter le rétablissement de la paix générale; enfin, que loin de menacer les armées françaises en Allemagne par ses armemens, ceux-ci n'ont eu lieu qu'à la suite d'avis reçus à Berlin, et qui étoient tellement alarmans, qu'il n'eût pas été possible de négliger des mesures de précaution commandées par la prudence pour le salut de l'Etat.

Le soussigné se plaît à renouveler à S. Exc. M. le prince de Bénévent l'assurance qu'en prenant ces mesures, S. M. le roi de Prusse n'a pas renoncé un seul instant à l'assurance de voir se dissiper les nuages élevés entre elle et la France : et le général Knobelsdorff est persuadé que tel sera le résultat des explications qui ont eu lieu.

En priant M. le prince de Bénévent de faire parvenir à la connoissance de S. M. l'EMPEREUR et ROI cette réponse à son office, le soussigné a l'honneur de renouveller à S. Exc. les assurances de sa haute considération.

*Second rapport adressé de Mayence à S. M. l'*EMPEREUR *et* ROI, *par le ministre des relations extérieures, le* 6 *oct.*

SIRE,

Lorsque, dans le rapport que j'eus, il y a peu de jours, l'honneur d'adresser à V. M., j'établissois que si la Prusse avoit quelque raison d'intérêt personnel qui la portât à faire la guerre, ce ne pouvoit être que le desir d'asservir la Saxe et les villes anséatiques, j'étois loin de prévoir qu'elle osât jamais avouer un tel motif. C'est néanmoins un aveu qu'elle n'a pas craint de faire et de consigner dans une note que M. de Knobelsdorff m'a envoyée de Metz, et que j'ai l'honneur d'adresser à V. M.

Des trois demandes que renferme cette note, la première et la troisième ne sont faites que pour déguiser, s'il est possible, qu'on n'attache d'importance réelle qu'à la seconde. La Prusse, après avoir vu d'un œil tranquille les armées françaises en Allemagne pendant un an, n'a pu s'alarmer de leur présence, lorsque leur nombre étoit diminué, qu'elles étoient dispersées par petits corps, dans des cantonnemens éloignés, lors sur-tout que V. M. avoit solennellement annoncé qu'elles retourneroient en France aussitôt que les affaires du Cattaro, cause de la prolongation de leur séjour en Allemagne, auroient été réglées par un accord fait avec l'Autriche, et que déjà l'ordre pour leur retour étoit donné.

La Prusse, qui parle d'une négociation pour fixer tous les intérêts en litige, sait bien qu'il n'y a point d'intérêt quelconque en litige entre les deux Etats : la discussion amiable qui doit fixer définitivement le sort des abbayes d'Essen et de Werden, n'a point été différée par aucune lenteur du cabinet français. Les troupes françaises ont évacué ces territoires, que le grand-duc de Berg avoit fait occuper dans la persuasion intime où des documens nombreux avoient dû le mettre,

qu'ils faisoient partie du duché de Clèves, et qu'ils avoient été compris dans la cession de ce duché.

Ainsi les demandes de la Prusse sur ces divers points et d'autres de même nature, et les prétendus griefs qu'elles semblent indiquer, n'offrent point la véritable pensée du cabinet de Berlin. Il ne la révèle, il ne laisse échapper son secret que lorsqu'il demande *qu'il ne soit plus mis de la part de la France aucun obstacle quelconque à la formation de la ligue du Nord, qui embrassera, sans aucune exception, tous les Etats non nommés dans l'acte fondamental de la Confédération du Rhin.*

Ainsi, pour satisfaire l'ambition la plus injuste, la Prusse consent à rompre les liens qui l'unissoient à la France, à appeler de nouvelles calamités sur le continent, dont V. M. vouloit cicatriser les plaies et assurer la tranquillité, à provoquer un allié fidèle, à le mettre dans la cruelle nécessité de repousser la force par la force, et d'arracher encore son armée au repos dont il aspiroit à la faire jouir, après tant de fatigues et de triomphes.

Je le dis avec douleur, je perds l'espoir que la paix puisse être conservée, du moment qu'on la fait dépendre de conditions que l'équité repousse et que l'honneur repousse également, proposées, comme elles le sont, avec un ton et des formes que le peuple français n'endura dans aucun temps et de la part d'aucune puissance, et qu'il peut moins que jamais endurer sous le règne de V. M.

NOTE.

Le soussigné, ministre de S. M. prussienne, par le même courrier porteur de la lettre à S. M. I., qu'il a eu l'honneur de transmettre aujourd'hui à S. Exc. M. le prince de Bénévent, a reçu l'ordre de s'acquitter des communications suivantes. Leur but est de ne plus laisser en suspens la relation des deux cours. Chacune d'elles est si éminemment intéressée à ne plus rester dans le doute sur les sentimens de l'autre, que le roi s'est flatté de voir S. M. l'EMPEREUR applaudir à sa franchise.

S. M. prussienne a déposé dans la lettre susmentionnée, sa pensée tout entière, et l'ensemble des sujets de plainte qui, d'un allié fidèle et loyal, ont fait d'elle un voisin alarmé sur son existence, et nécessairement armé pour la défense de ses intérêts les plus chers. Cette lecture aura rappelé à S. M. I. et R. ce que la Prusse fut depuis long-temps à la France. Le souvenir du passé pourroit-il n'être pas pour elle le gage de l'avenir? Et quel juge assez aveuglé pourroit croire que le roi eût été neuf

ans envers la France, si conséquent et peut-être si partial, pour se placer volontairement avec elle dans un rapport différent, lui qui plus d'une fois a pu la perdre peut-être, et qui ne connoît que trop aujourd'hui les progrès de sa puissance.

Mais si la France a dans ses souvenirs et dans la nature des choses, le gage des sentimens de la Prusse, il n'en est pas de même de cette dernière; ses souvenirs sont faits pour l'alarmer. Elle a été inutilement neutre, amie, alliée même. Les bouleversemens qui l'entourent, l'accroissement gigantesque d'une puissance essentiellement militaire et conquérante, qui l'a blessée successivement dans ses plus grands intérêts, et la menace dans tous, la laissent aujourd'hui sans garantie. Cet état de choses ne peut durer. Le roi ne voit presque plus autour de lui que des troupes françaises ou des vassaux de la France prêts à marcher avec elle. Toute les déclarations de S. M. I. annoncent que cette attitude ne changera point. Loin de là, de nouvelles troupes s'ébranlent de l'intérieur de la France. Déjà les journaux de sa capitale se permettent contre la Prusse un langage dont un souverain, tel que le roi, peut mépriser l'infamie, mais qui n'en prouve pas moins ou les intentions ou l'erreur du gouvernement qui le souffre. Le danger croît chaque jour. Il faut s'entendre d'abord, ou l'on ne s'entendroit plus.

Deux puissances qui s'estiment, et qui ne se craignent qu'autant qu'elles le peuvent, sans cesser de s'estimer elles-mêmes, n'ont pas besoin de détour pour s'expliquer. La France n'en sera pas moins forte pour être juste, et la Prusse n'a d'autre ambition que son indépendance et la sûreté de ses alliés. Dans la position actuelle des choses, elles risqueroient tout l'une et l'autre en prolongeant leur incertitude. Le soussigné a reçu l'ordre en conséquence de déclarer que le roi attend de l'équité de S. M. I.,

1°. Que les troupes françaises, qu'aucun titre fondé n'appelle en Allemagne, repassent incessamment le Rhin, toutes, sans exception, en commençant leur marche du jour même où le roi se promet la réponse de l'Empereur, et en la poursuivant sans s'arrêter; car leur retraite instante, complète, est, au point où en sont les choses, le seul gage de sûreté que le roi puisse admettre.

2°. Qu'il ne sera plus mis de la part de la France aucun obstacle quelconque à la formation de la ligue du Nord, qui embrassera, sans aucune exception, tous les Etats non nommés dans l'état fondamental de la confédération du Rhin.

3°. Qu'il s'ouvrira sans délai une négociation pour fixer enfin d'une manière durable tous les intérêts qui sont encore en litige, et que pour la Prusse, les bases préliminaires en seront la séparation de Wesel de l'Empire français, et la réoccupation des trois abbayes par les troupes prussiennes.

Du moment où S. M. aura la certitude que cette base est acceptée, elle reprendra l'attitude qu'elle n'a quittée qu'à regret, et deviendra pour la France, ce voisin loyal et paisible qui tant d'années a vu sans jalousie la gloire d'un peuple brave, et desiré sa prospérité. Mais les dernières nouvelles de la marche des troupes françaises, imposent au roi l'obligation de connoître incessamment ses devoirs. Le soussigné est chargé d'insister avec instance sur une réponse prompte, qui, dans tous les cas, arrive au quartier-général du roi le huitième octobre; S. M. conservant toujours l'espoir qu'elle y sera assez tôt pour que la marche inattendue et rapide des événemens, et la présence des troupes, n'aient pas mis l'une ou l'autre partie dans l'obligation de pourvoir à sa sûreté.

Le soussigné a l'ordre sur-tout de déclarer de la manière la plus solennelle, que la paix est le vœu sincère du roi; qu'il ne demande que ce qui peut la rendre durable. Les motifs de ses alarmes, les titres qu'il avoit à attendre de la France un autre rapport, sont développés dans la lettre du roi à S. M. I., et sont faits pour obtenir de ce monarque le dernier gage durable d'un nouvel ordre de choses. *Signé* KNOBELSDORFF.

Paris, le 1er octobre 1806.

Le sénat, après avoir entendu le rapport de M. Lacépède, au nom d'une commission spéciale, a délibéré une adresse à S. M. l'EMPEREUR et ROI, laquelle lui sera portée à son quartier-général-impérial, par une députation composée des sénateurs d'Aremberg, François (de Neufchâteau) et Colchen.

Le ministre des cultes, à MM. les évêques de France.

Monsieur l'évêque, après les événemens glorieux qui ont amené la paix de Presbourg, S. M. l'EMPEREUR et ROI, uniquement occupé de la prospérité intérieure de ses Etats et du repos du monde, avoit tourné toutes ses pensées vers le rétablissement de la paix générale. S. M. se plaisoit à croire qu'il ne restoit plus aucun cabinet en Europe que l'expérience du passé n'eût éclairé sur ses véritables intérêts, et qui n'aspirât à mettre enfin un terme au fléau sans cesse renaissant d'une guerre dévorante qui a constamment réagi contre ses provocateurs, et confondu par ses résultats les folles espérances de l'envie, et les profonds calculs de la haine. Combien sur-tout elle étoit loin de prévoir que le souverain, assez ennemi de sa propre gloire pour entrer le premier dans la lice, seroit celui qui ayant joui d'une paix inaltérable durant le long tumulte de nos dernières guerres, avoit obtenu, par les bons offices de la France, un accroissement notable de puissance et de territoire! Cependant, cet esprit de vertige et d'erreur auquel la Providence abandonne quelquefois les rois, s'empare du cabinet de Berlin. Vainement l'EMPEREUR a-t-il opposé la modération, la patience même, à des provocations graves! Vainement a-t-il réclamé des explications que l'intimité des relations passées devoit

rendre loyales et sincères! Vainement a-t-il retardé jusqu'aux préparatifs d'une juste défense, pour donner au roi de Prusse le temps et les moyens de se rattacher au seul système compatible avec ses véritables intérêts! Les villes anséatiques ont été menacées, la Saxe envahie; le prince sage qui la gouverne, forcé d'agir contre sa volonté; les frontières des Etats de la confédération du Rhin entourées, les troupes de S. M. traitées hostilement, et la paix publique de l'Europe indignement violée, et sans motifs.

Dans ces conjonctures, M. l'....., S. M. I. et R. desirant maintenir l'honneur de sa couronne, celui de la nation et la sûreté de ses alliés, a tiré du fourreau cette épée qu'elle reçut sur l'autel du Dieu vivant pour le triomphe de la justice et la défense de la patrie. C'est dans ce moment solennel où elle vient de notifier au sénat ses résolutions souveraines, que je vous invite, en son nom, à appeler sur ses aigles victorieuses la continuation des bénédictions célestes. Rassemblez les peuples dans les temples; que tous les fidèles réunis prient et pour l'auguste père de l'Etat, et pour ceux de leurs enfans qui volent à la défence commune; qu'ils demandent au Dieu des armées, par qui règnent les rois, le salut du prince, la conservation des soldats, la victoire et la paix.

Recevez, Monsieur l'...., l'assurance de ma considération distinguée.

Signé Portalis.

Le ministre de l'intérieur aux préfets de l'Empire.

Monsieur, la guerre continentale vient de recommencer; la modération de l'Empereur n'a pu la prévenir. La France a été provoquée par un souverain qui fut long-temps son ami, et dont elle a si fort accru la puissance. L'Empereur pouvoit n'être que juste envers lui, il s'est montré généreux jusqu'au dernier moment: sa justice a été méconnue, sa générosité a été repoussée. L'Empereur est forcé de vaincre. C'est en vain qu'il veut donner la paix à l'Europe, en bornant sa propre grandeur; un inconcevable aveuglement s'oppose à l'accomplissement de ces vœux de l'humanité, et la partie de l'Europe qu'avoit respecté jusqu'à présent le fléau de la guerre, en appelle sur elle-même toutes les fureurs et tous les maux.

Le territoire de la France continuera de jouir de tous les bienfaits de la paix. Pour lui épargner les ravages de la guerre, l'Empereur s'éloigne de ses frontières; il va au loin affronter de nouveaux hasards pour la défense de son peuple. Que son peuple le seconde! Que ceux qui sont appelés à partager ses dangers et sa gloire, volent au poste que leur montrent l'honneur et la patrie! Que les sacrifices d'un autre genre qui peuvent servir au succès de nos armes, soient faits avec promptitude et dévouement! C'est principalement par une stricte exécution des lois et par une obéissance empressée à ce qui est commandé en leur nom, que chaque

citoyen peut prouver son attachement à l'EMPEREUR, et l'intérêt qu'il prend à la prospérité de son pays. Mais c'est sur-tout aux fonctionnaires publics qu'il appartient d'en donner l'exemple; l'absence de l'EMPEREUR est un motif de redoubler de zèle. Ils doivent prouver que son esprit vit au milieu d'eux, et qu'ils sont dignes du choix dont il les a honorés. Que la France plus tranquille, et voyant dans son intérieur un ordre plus invariable que jamais, atteste ainsi à l'Europe étonnée, l'esprit qui l'anime, l'immensité de ses ressources provenant de l'union de tous ses citoyens, sa confiance dans le génie qui guide ses armées, et son dévouement à son souverain qui a tant fait pour son bonheur, pour sa gloire, et qui fera davantage encore pour sa prospérité, lorsque ses ennemis auront été forcés d'accepter la paix généreuse qu'il n'a cessé de leur offrir.

Tel sera, Monsieur, le spectacle que présentera votre département. Vous y contribuerez de tous vos efforts et par l'emploi de tous vos moyens. Je sais que vous connoissez dans toute leur étendue les devoirs qui vous sont imposés, et tout ce qu'y ajoute l'importance du moment actuel; et vous me procurerez la satisfaction de faire connoître à l'EMPEREUR que vous les avez tous remplis.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé CHAMPAGNY.

— Le collége électoral du département de la Creuze a nommé candidat au sénat conservateur M. de Bressieux, ancien officier au régiment de Lorraine, infanterie.

— Les Anglais ont fait une seconde tentative sur Boulogne; elle a eu le même succès que la première, c'est-à-dire qu'elle a produit un tapage épouvantable, sans avoir coûté la vie à aucun homme; aucun magasin, aucun édifice public n'ont souffert; la flottille est intacte; et le dommage se borne à quelques maisons particulières.

— On fait à Meaux les dispositions nécessaires pour l'établissement d'un haras, qui sera composé de quarante étalons des meilleures races de la Normandie.

— Les élèves du Prytanée militaire de Saint-Cyr ont été appelés à partager la gloire des élèves de l'Ecole polytechnique et de celle de Fontainebleau; plusieurs places leur ont été accordées par S. M. I. dans l'armée active. Cette faveur a été reçue avec enthousiasme, aux cris répétés de *vive l'Empereur!* Le général Duteil, chef de l'établissement, n'a eu besoin que de contenir l'ardeur générale, en présentant ceux que leur âge et leur instruction rendent les plus propres au métier des armes, et qui se trouvent dans ce moment au nombre de cinquante, parmi lesquels on distingue les jeunes

Desaix et Kleber, neveux des héros dont la perte excite encore les regrets de la France.

— On écrit de Mayence, que par décret impérial, les forts de Cassel et de Kostheim, sur la rive droite du Rhin, qui ont été cédés à la France, sont réunis à l'Empire.

— Les frégates *la Revanche*, capitaine Leduc, et *la Syrène*, capitaine Lambert, sont rentrées dans les ports de France, le 22 septembre. Elles étoient parties de Lorient le 26 mars, avec *la Guerrière*, qui s'en est séparée dans les brumes et dans les glaces. Elles ont croisé sur les Açores, et ensuite sur le cap Clarc; elles se sont dirigées en mai vers les mers septentrionales, et sont parvenues au milieu des glaces jusqu'au Spitzberg, par le 76e deg. 10' de latitude. Cette division a pris ou coulé 28 bâtimens anglais et un bâtiment russe, amené en France 294 prisonniers, sans compter ceux qu'elle a envoyés en Angleterre sur un parlementaire.

— Aujourd'hui, les actionnaires de la Banque de France, réunis, ont nommé censeur M. Robillard; et régens, M. Charles Davilliers, et MM. les receveurs-généraux Pierlot, Muguet-Varanges, Gibert, Vital-Roux, Guiton, Olivier.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'OCTOBRE.

Du SAMEDI 11. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 64f 60c. 75c. 65c 10c 0 f 00c 0c. 00f 00f 00c. 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 00f. 00c. 00c 00c 00c 00c. 000 000 00c
Act. de la Banque de Fr. 1140f 0000f 00c 00c 0000f. 0000f 00c.
Du LUNDI 13. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 65f 25c 35c 30c 6 c 50c. 35c 30c 35c 30c 35c. 00c. 00c 000
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 0 f. 00f 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1140f. 1141f 50c. 1140f 00c 0000f.
Du MARDI 14. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 64f 70c. 75c 70c 80c. 75c 80c 00c. 00f 00f 00f 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 61f. 70c 00c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1137f 50c 1138f. 75c. 1140f 00c.
Du MERCREDI 15. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 65f. 20c 10c 20c. 2 c. 15c 2 c 15c 20c. 3 c 2 c 25c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00f. 00c. 00c 00c 00c 000
Act. de la Banque de Fr. 1140f 00c 0000f 00c 00f 00c. 00f
Du JEUDI 16.—C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 66f 30c 15c 66f 15c 20c 10c 15c 3 c. 20c 000 000
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 63f 00c 00f. 00c 00c 000 00f 000
Act. de la Banque de Fr. 1145f. 00c. 00c. 00c 0000f
Du VENDREDI 17. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 66f 30c 75c 70c 67f. 000. 00c 00c 00c 00c 00f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 63f 50c 00c. 000 000 00c
Act. de la Banque de Fr. 1150f 00c. 000f 00c.

(N°. CCLXXV.)
(Samedi 25 Octobre 1806.)





MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

VERS

Faits en voyant le Tableau des Héros d'Ossian, par M. Girodet.

Protogène nouveau, tu sais par quels miracles
Ton magique pinceau créa ces demi-Dieux :
T'appelant loin du monde à de plus grands spectacles,
L'imagination t'emporta dans les cieux.

Le Barde (1), environné de ses ombres guerrières,
Te reçut au milieu des palais enchantés ;
Et là, noble rival de ses Muses altières,
Tu peignis les héros tels qu'il les a chantés.

Assis au premier rang de ces fils de la Gloire,
Un jour tu reverras les campagnes du ciel ;
Tu dois vivre avec eux : ainsi que la victoire,
Les sublimes talens rendent l'homme immortel.

J. B. de Saint-Victor.

(1) Ossian.

ENIGME.

Sans être poule j'ai mon coq;
J'ai mon cordon sans être sous le froc;
J'ai mon fuseau, j'ai mon aiguille
Sans être ni femme, ni fille.
Mais j'en dis trop pour un lecteur madré :
Tu me connois déjà, sans doute ?
Pas encor; eh bien! écoute :
Sans être fou, j'ai le cerveau timbré,
Et j'ai ma clé sans être voûte.

LOGOGRIPHE.

Quoique d'un naturel assez dur et stupide,
Plus d'une jeune Iris sait me toucher souvent.
Sans raison je résonne, et mon premier talent
Est de donner le ton et de servir de guide
Aux sujets d'une des neuf Sœurs.
Que l'on m'analyse d'ailleurs,
J'offre l'heure la plus hardie :
Je renferme en mon sein un utile animal;
Ce que parfois à son rival
Ote un amant par jalousie;
Une ville de Normandie;
Une autre de Piémont; un endroit sombre et bas,
Avec ce qu'on y sert, dont souvent les appas
Balancent ceux d'Ismène : un fameux hérétique;
Une liqueur très-peu bachique;
Ce que souvent la beauté rend;
Ce qu'au mouton chaque an l'on prend;
Enfin, lecteur, ce que fillette
Veut être à ce qu'elle aime bien;
Ce que n'est guère une coquette,
Quoique ce soit pour plaire un assez sûr moyen.

CHARADE.

Dans presque tous les corps mon premier prend naissance,
Trouve ses alimens, y fait sa résidence;
Mon dernier, très-puissant, exprime tour-à-tour
Le mépris, l'amitié, la colère ou l'amour;
Pour mon entier, que l'univers admire,
On le vante, on l'exige en tout autre que soi;
Mais chacun en secret se soustrait à sa loi.
Lecteur, pour deviner, cela doit te suffire.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Chandelle.*

Celui du Logogriphe est *Espérance.*

Celui de la Charade est *Thé-âtre,*

Pensées de Nicole, de Port-Royal, précédées d'une Introduction et d'une Notice sur sa personne et ses écrits; par M. *Mersan*. Edition stéréotype, d'après le procédé de *Firmin Didot*. Un vol. in-18. Prix : 70 cent., et 1 fr. par la poste; papier fin, 90 cent., et 1 fr. 20 cent. par la poste. A Paris, de l'imprimerie et de la fonderie stéréotype de *Pierre Didot* l'aîné, et *Firmin Didot*; et chez *le Normant*.

Le nom de Nicole est aujourd'hui plus connu que ses écrits. Ses Essais de Morale, justement admirés par des hommes tels que Boileau et Racine, par des femmes telles que la duchesse de Longueville et madame de Sévigné, n'étoient lus dans les derniers temps que par les ecclésiastiques, et par un petit nombre de gens de lettres : aucune nouvelle édition n'en avoit été publiée. Cependant Nicole doit être mis au nombre de nos grands moralistes et de nos bons prosateurs. On reconnoît dans ses pensées et dans son style l'esprit de l'excellente école de Port-Royal, dont il faisoit partie. La pureté de diction, la justesse d'idée, la force de dialectique qui distinguent les productions de cette société célèbre, se retrouvent dans les Essais de Morale. La doctrine est sévère, il est vrai; mais elle ne s'élève jamais au-dessus des forces humaines. Proportionnée à notre foiblesse, si elle nous montre la perfection, ce n'est qu'avec ces modifications heureuses qui n'exigent rien d'impossible, et qui, en indiquant le but, ne prescrivent pas d'y atteindre, mais n'enlèvent point l'espoir d'en approcher.

Nicole enseigna la rhétorique à Racine. On sait qu'il ne dépend pas d'un professeur de donner du talent à son élève; mais quand il trouve dans le jeune homme dont l'éducation lui est confiée, les dispositions naissantes qui annoncent le génie, il peut le préserver des écarts, lui indiquer la véritable route, et lui donner ces excellens principes dont le souvenir se conserve toute la vie, et qui servent de règle dans tous les ouvrage qu'on entreprend.

La doctrine littéraire de Nicole étoit digne du beau siècle à la gloire duquel il contribua. Ses préceptes sur l'éloquence furent ceux de son illustre élève; et l'on ne peut remarquer sans plaisir l'étonnante conformité qui se trouve entre la théorie de Nicole, et celle que Racine a si bien mise en pratique.

« Il y a, dit Nicole, deux sortes de beautés dans l'élo-
» quence. L'une consiste dans les pensées belles et solides,
» mais extraordinaires et surprenantes. Lucain, Sénèque et
» Tacite sont remplis de ces sortes de beautés.

» L'autre, au contraire, ne consiste nullement dans les
» pensées rares, mais *dans un certain air naturel,* dans une
» *simplicité facile, élégante et délicate,* qui ne bande point
» l'esprit, qui ne lui présente que des images communes,
» mais vives et agréables, et qui sait si bien le suivre dans ses
» mouvemens, qu'elle ne manque jamais de lui proposer sur
» chaque sujet les parties dont il peut être touché, et d'ex-
» primer toutes les passions et les mouvemens que les choses
» qu'elle représente y doivent produire : cette beauté est
» celle de Térence et de Virgile; et l'on voit par-là qu'elle
» est encore *plus difficile que l'autre,* puisqu'il n'y a point
» d'auteur dont on ait moins approché que de ceux-là. »

Nicole, en donnant cette définition si juste des véritables beautés poétiques, ne s'attendoit pas que son jeune élève réaliseroit l'idée qu'il s'étoit formée de l'éloquence. Il est à présumer que ses sages préceptes contribuèrent puissamment à maintenir Racine dans la bonne route. Aucun poète ne mérite mieux que lui d'être comparé à Virgile, par ces beautés simples et naturelles qui, aux yeux vulgaires, paroissent communes, mais qui, comme l'observe très-bien Nicole, sont les plus difficiles à concevoir et à rendre.

Quoique Nicole ait peu écrit sur la littérature, on voit qu'il savoit en parler en maître. Ses jugemens sur quelques auteurs français confirment cette opinion. Il en a jugé quatre des plus célèbres, avec ce tact ferme et sûr qui annonce un homme exercé dans la critique, et éminemment raisonnable.

Il n'estimoit la philosophie de Descartes qu'en ce qu'elle montre le vide de la science humaine, et notre impuissance à pénétrer dans les mystères de la nature. Du reste, il ne considère le système de ce grand philosophe que comme l'*histoire d'un monde imaginaire* qui ne peut jamais exister. Dans l'Histoire Universelle de Bossuet, Nicole admire sur-tout la seconde partie qui, selon ses expressions, montre que tout ne subsiste que pour *Jésus-Christ et par Jésus-Christ.* Quoique la première présente le tableau sublime, éloquent et rapide des événemens qui changèrent autrefois la face du monde; quoique, dans la troisième, on se sente transporté d'admiration à la vue d'un homme qui, inspiré par Dieu, balance d'une main ferme les grandes destinées des empires, Nicole permet aux femmes de n'en faire qu'une lecture rapide; mais il leur recommande de s'appesantir sur la seconde, et de s'ac-

coutumer *à chercher leur divertissement dans la vue de ces grands objets qui fournissent à l'ame une nourriture forte et solide.* On voit que Nicole avoit affaire aux Longueville, aux Sévigné, aux la Fayette. Les femmes d'aujourd'hui, qui ne trouvent de plaisir qu'à la lecture des romans et des brochures modernes, se moqueroient d'un pareil avis, et ne manqueroient pas de traiter de *pédant* quiconque oseroit leur faire une semblable proposition. Nicole juge un peu sévèrement les Pensées de Pascal, ce livre où, dans les matériaux informes d'un grand ouvrage, on trouve tant de traits de lumière, tant d'aperçus immenses, tant de pensées éloquentes, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le premier jet du génie. On connoît l'admiration du moraliste pour l'auteur des Provinciales : ce jugement prouve son impartialité. Cependant, il justifie Pascal d'une manière très-ingénieuse sur la hardiesse de quelques pensées. Selon lui, elles doivent être comparées à des pierres d'attente destinées à un vaste édifice. On auroit tort de prendre à la lettre tout ce qui échappe à Pascal. Ses idées, jetées à la hâte, ressemblent, dit Nicole, *à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin.* Du reste, il le trouve un peu trop dogmatique : il avoue naïvement que ce grand génie *incommode son amour propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement.* Nicole juge très-bien Montaigne. Malgré l'aversion de tout ce qui tenoit à Port-Royal contre cet auteur, il se plaît à lui reconnoître des lumières et une grande connoissance du monde. Il lui accorde beaucoup de finesse et de pénétration; *mais,* ajoute-t-il, *comme il ne connoissoit guère d'autre vie que celle-ci, il a conclu qu'il n'y avoit donc rien à faire qu'à tâcher de passer agréablement le petit espace qui nous est donné.* Cette dernière réflexion est un excellent résumé de la philosophie de Montaigne.

M. Mersan a fait un travail utile en puisant dans les Essais de Morale un recueil de pensées. Par le soin qu'il a eu de n'adopter que les idées les moins sévères, et en même temps les plus susceptibles d'application, il a, pour ainsi dire, mis Nicole à la portée du monde actuel : son choix annonce un homme éclairé et judicieux. La religion, conforme en tout à la raison, a toujours proportionné les remèdes aux maux. Quand un homme relève à peine d'une maladie mortelle, les antidotes violens ne lui conviennent pas; il lui faut, au contraire, des alimens propres à réparer ses forces et à soutenir sa convalescence. Notre siècle se trouve dans cette position, relativement aux mœurs. Incapable de soutenir la rigueur de la morale de Nicole, il faut qu'une main indulgente l'adou-

cisse en la lui présentant. Il est possible de citer un exemple qui ne laissera aucun doute à cet égard. A l'article des spectacles, M. Mersan n'a pris dans les *Essais* que quelques propositions générales qui montrent les dangers de la comédie. Quelles clameurs n'auroit-il pas provoquées, s'il eût donné plus en détail le système de Nicole sur cet objet? Que diroient les personnes qui présentent le théâtre comme *une école de morale*, et qui nous ont traités de rigoristes outrés lorsque nous leur avons contesté ce point, si on leur faisoit lire le Traité de la Comédie, qui tend à prouver l'assertion avancée par Port-Royal, dans les Lettres à un Visionnaire : *Les auteurs de romans et les poètes de théâtre ne sont que des empoisonneurs publics ?*

Il est à regretter que M. Mersan n'ait pas adopté un plan régulier dans la distribution des pensées de Nicole. Ce plan auroit facilité l'étude du livre; et les lecteurs auroient pu, sans peine, graver dans leur mémoire les excellens principes qu'il contient. Il est à regretter aussi que l'éditeur n'ait pas fait usage de deux chapitres de la Logique de Port-Royal, qui sont de Nicole, et qui ont pour objet d'indiquer tous les sophismes auxquels nos préjugés et nos passions peuvent nous entraîner dans les différentes positions où nous nous trouvons. Ces défauts, qui peuvent être réparés dans une seconde édition, n'empêchent pas que le travail de M. Mersan ne soit digne d'estime : il le range au nombre des écrivains estimables qui se consacrent à réparer les maux que les erreurs en morale ont produits.

La manière dont il présente les pensées de Nicole le prive malheureusement des développemens qui peuvent les expliquer et en indiquer l'application. C'est en général le défaut de tous les recueils d'idées morales détachées. Parmi le grand nombre d'exemples qui pourroient appuyer notre opinion, nous n'en citerons qu'un :

Nicole parle des actions et des sentimens; il développe sa pensée en distinguant les actions qui prouvent notre respect pour les grands, et nos sentimens qui mettent ces derniers à leur place, quelles que soient nos démonstrations extérieures :
« Nos actions, dit Nicole, n'ont pas tout-à-fait la même règle
» que nos sentimens ; car il y a des personnes à qui on doit
» plus de respect extérieur, quoiqu'on leur doive moins d'ap-
» probation et d'estime; parce que la civilité extérieure se
» règle sur les rangs que le monde a établis, au lieu que
» l'estime intérieure ne doit se régler que sur la raison. »

Cette pensée est très-juste, mais elle ne présente pas une application assez claire. M. Mersan auroit pu la trouver dans

les Essais de Nicole. L'anecdote étoit assez curieuse pour être rappelée, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la rapportant. Elle est peu connue; et le grand homme qui y joue le principal rôle augmente l'intérêt qu'elle peut exciter.

Le duc de Chevreuse avoit un fils prêt à entrer dans le monde; il desira que Pascal lui donnât des leçons sur la manière dont il devoit se conduire. Pascal, retiré alors dans une solitude, ne refusa point de se prêter au desir d'un seigneur que Port-Royal estimoit et regardoit comme son protecteur. L'auteur des Provinciales eut trois conférences avec le jeune duc : elles furent recueillies par Nicole, qui eut le bonheur de les entendre. Dans la seconde, Pascal traite la matière dont il est question; voici comme il s'exprime :

(1) « Il est bon, M. le duc, que vous sachiez ce que l'on » vous doit, afin que vous ne prétendiez pas exiger des » hommes ce qui ne vous seroit pas dû; car c'est une injus» tice visible, et cependant elle est fort commune à ceux » de votre condition, parce qu'ils en ignorent la nature.

» Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs : car » il y a des grandeurs d'établissement et des grandeurs natu» relles. Les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté » des hommes, qui ont cru, avec raison, devoir honorer » certains états, et y attacher certains respects. Les dignités » et la noblesse sont de ce genre. En un pays, on honore » les nobles; en l'autre, les roturiers; en celui-ci, les aînés; » en cet autre, les cadets. Pourquoi cela ? Parce qu'il a plu » aux hommes. La chose étoit indifférente avant l'établisse» ment; elle devient juste, parce qu'il est injuste de la » troubler.

» Les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépen» dantes de la fantaisie des hommes; parce qu'elles consistent » dans des qualités réelles et effectives de l'ame ou du corps, » qui rendent l'une ou l'autre plus estimable, comme les » sciences, la lumière, l'esprit, la santé, la force.

» Nous devons quelque chose à l'une et à l'autre de ces » grandeurs; mais comme elles sont d'une nature différente, » nous leur devons aussi différens respects. Aux grandeurs » d'établissement, nous leur devons des respects d'établisse» ment; c'est-à-dire, de certaines cérémonies extérieures » qui doivent être néanmoins accompagnées, comme nous » l'avons montré, d'une reconnoissance intérieure de la jus» tice de cet ordre, mais qui ne nous font pas concevoir » quelque qualité réelle en ceux que nous honorons de cette

(1) Essais de Morale, tome II, édition in-12, 1701, page 254.

» sorte : il faut parler aux rois à genoux; il faut se tenir
» debout dans la chambre des princes. C'est une sottise et
» une bassesse d'esprit que de leur refuser ces devoirs.

» Mais pour les respects naturels, qui consistent dans l'es-
» time, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles, et
» nous devons au contraire le mépris et l'aversion aux qua-
» lités contraires à ces grandeurs naturelles. Il n'est pas néces-
» saire, parce que vous êtes duc, que je vous estime; mais il
» est nécessaire que je vous salue. Si vous êtes duc et honnête
» homme, je rendrai ce que je dois à l'une et à l'autre de
» ces qualités. Je ne vous refuserai point les cérémonies que
» mérite votre qualité de duc, ni l'estime que mérite celle
» d'honnête homme. Mais si vous étiez duc sans être honnête
» homme, je vous ferois encore justice : car en vous rendant
» les devoirs extérieurs que l'ordre des hommes a attachés à
» votre qualité, je ne manquerois pas d'avoir pour vous le
» mépris intérieur que mériteroit la bassesse de votre esprit.

» Voilà en quoi consiste la justice de ces devoirs; et l'in-
» justice consiste à attacher les respects naturels aux gran-
» deurs d'établissement, ou à exiger les respects d'établisse-
» ment pour les grandeurs naturelles. M. N... est un plus
» grand géomètre que moi; en cette qualité, il veut passer
» devant moi : je lui dirai qu'il n'y entend rien. La géométrie
» est une grandeur naturelle : elle demande une préférence
» d'estime; mais les hommes n'y ont attaché aucune préfé-
» rence extérieure. Je passerai donc devant lui, et l'estimerai
» plus que moi en qualité de géomètre. De même si, étant
» duc et pair, vous ne vous contentiez pas que je me tinsse
» découvert devant vous, et que vous voulussiez encore que
» je vous estimasse, je vous prierois de me montrer les qua-
» lités qui méritent mon estime. Si vous le faisiez, elle vous
» est acquise, et je ne vous la pourrois refuser avec justice;
» mais si vous ne le faisiez pas, vous seriez injuste de me la
» demander; et assurément vous n'y réussiriez pas, fussiez-
» vous le plus grand prince du monde. »

Ce discours est un peu long; mais on ne pourroit l'abréger sans le défigurer. Il rend d'une manière dramatique, et avec des exemples frappans, le sens de la pensée de Nicole. Nous croyons être sûrs que les lecteurs l'auroient vu avec plaisir dans le recueil auquel a présidé M. Mersan.

Ce qui distingue éminemment Nicole des autres moralistes, c'est une sévérité qui, sans être portée à l'excès, ne fléchit cependant jamais devant aucune considération humaine. La morale chrétienne n'a point eu de plus fidèle interprète. En saisissant ainsi l'esprit des livres saints dans ce qui a rapport

aux actions ordinaires des hommes, le moraliste s'est préservé de la rigueur des stoïciens : les vertus qu'il exige ne s'éloignent jamais de la douceur et de la charité évangélique. Un modèle inimitable de cette humanité, c'est le chapitre des Essais intitulé : *Des Moyens de conserver la Paix avec les Hommes*. M. de Voltaire le considéroit comme un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité. On regrette que M. Mersan n'y ait pas puisé un plus grand nombre de pensées : il auroit pu en tirer une série de préceptes excellens sur la manière dont on doit se conduire dans le monde, quelle que soit la situation dans laquelle on est placé.

On a reproché à Nicole de la sécheresse dans le style, et une certaine stérilité dans les idées. Ces reproches, fondés sur un passage mal interprété de La Bruyère, n'ont besoin, pour être réfutés, que des suffrages illustres qui honorèrent les Essais quand ils parurent.

Quelquefois le moraliste s'élève aux plus hautes pensées, et son style prend un caractère d'originalité. « L'homme est si » misérable, dit-il, que l'inconstance avec laquelle il aban- » donne ses desseins est en quelque sorte *sa plus grande vertu;* » parce qu'il témoigne par-là qu'il y a encore en lui quelque » reste de cette grandeur qui le porte à se dégoûter des choses » qui ne méritent pas son amour et son estime. » Cette pensée a quelques rapports avec l'idée que s'étoient formés plusieurs Pères de la vie pastorale, état de la société très-inférieur, sous les rapports humains, à la vie agricole et à la vie civile. « Cette » vie, disoient ces Pères, paroît plus parfaite, parce qu'elle » attache moins les hommes à la terre. »

D'autres fois, Nicole emploie des tournures piquantes; on peut citer un exemple qui tient de la naïveté de La Fontaine et de la finesse de La Bruyère. « Il y a, dit-il, des hommes » qui sont sots si doucement, qu'ils ne s'en aperçoivent pas » du tout. »

On auroit desiré que M. Mersan n'eût rien changé aux pensées de Nicole. Quoiqu'on n'ait pas tout comparé, on a remarqué dans quelques articles des suppressions qui affoiblissent le sens, et des changemens qui, sans le dénaturer, ne laissent pas d'y apporter quelqu'altération.

La Notice nous a paru dans d'excellens principes moraux : elle est écrite avec ce style élégant et naturel qui convient au genre. Peut-être eût-il été à desirer que M. Mersan eût gardé un peu plus de mesure en parlant des Jansénistes, dont les erreurs furent justement condamnées par l'Eglise. Les louanges qu'il donne à leurs talens n'auroient pas dû s'appliquer aussi à leur conduite. L'auteur, cependant, n'a

rien avancé qui puisse être rigoureusement blâmé; il ne peut craindre que les conséquences qu'il seroit possible de tirer de quelques phrases. Il y a dans cette partie de l'histoire du siècle de Louis XIV des matières si délicates, qu'elles ne sauroient être traitées aeec trop de soin et de réserve. P.

Childéric, roi des Francs; par madame de *Beaufort-d'Hautpoul*. Deux vol. in-8°. Prix: 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste. A Paris, chez *Ch. Cocheris*, libraire, quai de Voltaire; et chez *le Normant*.

L'ACCUEIL momentané que le public a daigné faire aux romans historiques que nous avons vu paroître dans ces derniers temps, devoit réveiller les écrivains qui sont dans l'habitude de faire imprimer tous les rêves de leur imagination, et les encourager à retourner toute l'histoire de France, pour nous accabler des productions les plus bizarres et les plus extravagantes. Mais, au petit concert de louanges flatteuses qui s'est fait entendre à la naissance de ces sortes d'ouvrages, la voix sévère de la critique vint mêler ses graves accens, et tempérer un peu l'ardeur productive de tous ces écrivains. Ses utiles leçons nous ont sans doute épargné les plus grands abus qu'ils pouvoient faire d'un genre qui, lui même, est une licence en littérature, et c'est à elles que nous devons l'agréable silence des uns et la sage retenue des autres.

Madame de Beaufort-d'Hautpoul, qui n'a pas cru devoir pousser la discrétion jusqu'à son dernier point, a pensé avec raison que, s'il peut être permis d'appliquer à des personnages historiques des aventures inventées à plaisir, il faut au moins choisir ces personnages dans les temps les plus obscurs de l'histoire, ou parmi les héros dont elle ne nous a conservé que les noms, afin de ne pas se trouver en contradiction trop sensible avec des faits déjà connus, et de suppléer, autant que le peut une imagination féconde, au défaut même de l'histoire. Avant que madame d'Hautpoul eût fait cette réflexion, nous ne connoissions guère de notre ancien roi *Childéric*, fils de Mérovée et père de Clovis, que la place que les chronologistes lui assignent au rang des fondateurs de notre monarchie; mais aujourd'hui, nous voilà mieux instruits des vingt premières années de sa vie, que des vingt dernières du règne de

notre bon roi Henri, qui est cependant assez bien connu. Tous les faits et gestes de Childéric, toutes ses paroles et ses pensées se trouvent renfermées dans les deux volumes dont nous allons présenter à nos lecteurs un abrégé rapide, afin de répondre à la juste impatience qu'ils éprouvent sans doute de connoître enfin ce qui, depuis quatorze siècles, n'avoit jamais été revélé.

Childéric étoit blond; et il avoit les yeux bleus : à douze ans il s'enfuit de la maison paternelle, emportant avec lui le javelot de Pharamond. Un beau desir de s'illustrer venoit de l'arracher aux douces caresses de sa mère qui l'idolâtroit, et il avoit résolu de se rendre au camp, pour y combattre sous les yeux de Mérovée, qui étoit en guerre avec Attila. Quelques historiens prétendent que ce roi des Huns n'existoit plus à l'époque où madame d'Hautpoul le fait encore guerroyer; mais quand on veut s'amuser à la lecture d'un roman historique, il faut tout croire sans examen. La bataille s'engage; Chilpéric tombe dans la mêlée avant d'avoir pu se signaler. Un *Chinois*, nommé *Gélimer*, est touché de sa jeunesse et du péril où il est exposé; il le relève d'entre les chevaux qui alloient le fouler aux pieds, et il l'entraîne au fond de la Germanie, dans une grotte environnée de forêts impénétrables. Mérovée resta vainqueur, mais il retourna dans ses Etats, sans avoir pu retrouver son fils, et sans savoir ce qu'il est devenu; la reine s'affligea tellement de cette perte, qu'elle succomba à son chagrin : on lui fait de superbes funérailles; *et chaque assistant a soin de jeter sur ses restes sacrés une poignée de sa terre natale*.

Il existoit dans ce temps à la cour de Mérovée un chevalier appelé *Winodame*, qui se représente ici sous le nom de *Viomade* : c'étoit, si l'on veut, le gouverneur du jeune Childéric. Le roi le lui avoit recommandé avant de livrer bataille; mais Viomade l'avoit abandonné pour voler au secours de Mérovée, et lui sauver la vie aux dépens de la sienne : il n'étoit cependant pas mort; il avoit seulement reçu une blessure de laquelle il étoit à peine guéri, lorsqu'il résolut de se mettre en campagne, pour chercher l'héritier de la couronne. Il se laisse persuader, par un prisonnier fait sur Attila, que ce barbare retient Childéric parmi ses captifs, qu'il lui sera facile de s'en emparer, et qu'il pourra le ramener en France. Le piége étoit grossier : c'étoit un traître qui vouloit livrer un des hommes les plus habiles d'entre les Français à la vengeance du roi des Huns. Néanmoins cet habile homme suit son guide à travers les forêts les plus épaisses; et, lorsque celui-ci le croit hors d'état de jamais pouvoir s'en tirer, il lui vole ses armes et l'abandonne, sans moyen de subsis-

tance, dans un pays perdu, sauvage, et rempli de bêtes féroces. Il périssoit infailliblement de faim, de fatigue, ou déchiré par les loups, si madame d'Hautpoul n'avoit eu l'humanité de lui faire rencontrer un petit sentier qui le mena tout droit à la grotte où Childéric et Gélimer s'étoient réfugiés. Gélimer étoit devenu aveugle; mais Childéric étoit frais et vermeil, content comme un prince, et ne se souciant pas plus de son père ni de sa mère, que si jamais il ne les avoit connus. Du reste c'étoit un très-bon fils: car il pleura beaucoup lorsque Viomade lui eut dit que la reine sa mère étoit morte de chagrin.

Gélimer avoit confié à Childéric toutes les aventures de sa vie, mais Childéric ne lui avoit rien dit des siennes, et son ravisseur ne s'en étoit pas même informé. Il fut donc étrangement surpris, lorsque Viomade lui eut dit que c'étoit un fils de roi qu'il avoit ramassé sur le champ de bataille; il comprit tout de suite qu'il alloit le perdre; et comme il ne vouloit pas le suivre à la cour de France, il trouva qu'il étoit sage de s'enfoncer dans le cœur le javelot de Pharamond. Childéric et Viomade retirèrent cette arme du sein de Gélimer expiré, et ils se mirent aussitôt en route, pour retourner dans leur patrie: *le prince connoissoit un chemin sûr et peu long;* il ne lui fut pas difficile d'aller porter quelque consolation dans le cœur de son père, qui le reçut fort tendrement, et qui se garda bien de lui reprocher, et l'incertitude cruelle où il l'avoit laissé si long-temps, et l'oubli de toutes les bontés de sa mère, qu'il avoit cruellement abandonnée à tous ses regrets; et l'incroyable insouciance qu'il avoit témoignée sur son état, sur ses devoirs, et sur tout ce qui pouvoit arriver de bien et de mal pendant son absence. Il est vrai que Childéric auroit pu répondre qu'il s'étoit engagé par serment à ne pas abandonner le bon Gélimer; à quoi son père auroit pu répliquer que c'étoit là justement ce qu'il ne falloit pas faire; et Childéric auroit été forcé d'avouer qu'il ne s'étoit conduit dans cette aventure d'une manière si ridicule, que pour faire plaisir à madame d'Hautpoul; qu'il savoit bien qu'il seroit blâmé de tout le monde; mais qu'il n'avoit pu résister au charme d'obliger une aimable Française; qu'il avoit seulement voulu lui fournir un beau sujet de roman historique; et que, pour le grossir, il étoit encore prêt à recommencer, au risque de perdre le reste de sa famille et même sa couronne; que la galanterie d'un chevalier exigeoit tous ces sacrifices, et qu'il les comptoit pour rien. Mérovée se seroit sans doute contenté de ces bonnes raisons, et il auroit admiré l'étonnante prévoyance de son cher fils. Quoi qu'il en soit, le monarque se réjouit

beaucoup, et il ordonna des fêtes publiques, dans lesquelles tout le monde chanta ces paroles remarquables : *Au Guy l'an neuf*, c'est-à-dire apparemment, la neuvième année du règne de Mérovée. Madame d'Hautpoul ne dit pas sur quel air ce peu de mots fut chanté, mais il faut penser qu'il exprimoit mille choses plus agréables les unes que les autres, puisque la chanson étoit si courte qu'elle ne signifioit absolument rien. Peut-être l'auteur auroit-il dû traduire cet air par quelques jolis couplets, tels que ceux qui se trouvent répandus dans son ouvrage. Mais peut-être aussi ces quatre syllabes renferment-elles quelque chose de mystérieux qu'il faut admirer sans le comprendre. Quelque temps après qu'on eut chanté le *Guy et l'an neuf*, Mérovée mourut; Childéric monta sur le trône, et, pour récompenser Viomade du service qu'il lui avoit rendu en le tirant de la grotte, il le chassa de sa présence, et l'obliga d'aller chercher fortune hors de son royaume. Ce procédé ne plut pas autant à la nation que l'abandon qui avoit fait mourir la reine. On lui reprocha de négliger les intérêts de son royaume, pour les beaux yeux d'une étrangère à laquelle il s'étoit attaché; il persista dans sa passion : les esprits s'aigrirent, et on le chassa de ses Etats. L'histoire, qui est beaucoup plus sévère que madame d'Hautpoul, accuse nettement ce prince de s'être livré à la débauche, et de n'avoir pas même respecté les dames les plus qualifiées de la cour. Dans l'ouvrage de notre auteur, l'amour de Childéric est aussi pur que la lumière du soleil; mais en exilant Viomade, on lui fait faire une chose toute contraire au rapport de l'histoire, qui assure que ce courtisan resta à la cour pour ménager les intérêts de son maître. A quelqu'opinion que le lecteur veuille s'en tenir, il sera toujours contraint de convenir que la plume de madame d'Hautpoul est plus chaste que celle des meilleurs historiens, puisque son héros reste constamment dans les bornes de la décence la plus scrupuleuse, et qu'il offre partout un beau modèle de politesse et d'urbanité françaises.

Childéric, poursuivi dans sa fuite, reçoit une profonde blessure; il se réfugie chez les Druïdes, où une main invisible vient le soigner et le guérir : c'est le fidèle Viomade qui lui rend encore ce service ; il s'étoit réfugié dans la même enceinte, et le hasard, qui est d'une si grande ressource dans les romans, y avoit conduit Childéric. Ce roi détrôné fut bien surpris d'y rencontrer un homme qu'il avoit disgracié sans sujet; il le chargea de retourner à la cour d'*Egidius*, qui l'avoit remplacé sur le trône (les historiens français l'appellent Gilles), et de lui ménager un parti. En lui donnant cette commission, Childéric oublioit que c'étoit l'envoyer à la

mort, puisque ce *Gilles* ou cet *Egidius* étoit précisément celui qui avoit fait solliciter le supplice de Viomade, et qui s'étoit ensuite restreint à demander son exil. Viomade ne se souvient pas non plus qu'Egidius et sa femme sont ses plus cruels ennemis : il obéit, sans faire aucune réflexion, aux ordres de son maître; il arrive; et, par un miracle que Mad. d'Hautpoul peut seule expliquer, il est bien reçu, fêté, consulté; le nouveau roi l'admet dans son intimité : aucun dessein ne se forme et ne s'exécute que par lui.

Tandis que Viomade reçoit un si bon accueil d'Egidius, Chilpéric va porter ses regrets et ses espérances à la cour de Basin, roi de Thuringe. C'est là que l'amour l'attendoit encore pour lui faire éprouver toutes ses douceurs et toutes ses cruautés. Il y avoit dans le palais du roi une jeune et belle princesse, que quelques-uns croient avoir été femme de Basin, que d'autres appellent sa fille, mais qui n'est plus que sa nièce dans le récit de Mad. d'Hautpoul. Cette transformation est d'autant plus heureuse, que si Basine (c est le nom de la princesse) étoit restée femme de Basin, Childéric n'auroit pu la rechercher en mariage; ou que si elle avoit été sa fille, Basin n'auroit pu penser à l'épouser. Dans l'un et l'autre cas, les choses auroient pu s'arranger, comme on voit qu'elles s'accommodent ordinairement dans le monde; et ce n'est pas ce qu'il faut pour composer un bon roman historique.

Basine étant donc devenue la nièce de Basin, lui et Childéric peuvent prétendre à l'obtenir pour femme : ce qui est toujours un excellent moyen pour les brouiller ensemble. En outre, le père de cette princesse est un personnage, de plus qu'on peut rendre intéressant, en le faisant enfermer, par l'ordre de Basin, dans le fond d'une *roche sombre*, et surtout en ne le nourrissant qu'avec des mets empoisonnés. Ses amis le tireront de ce trou, lui porteront des secours qui le feront vivre encore quelques mois; il sera libre de remonter sur le trône qu'il partageoit avec Basin, dont il est l'aîné; il pourra révéler la scélératesse de ce fratricide, et l'en punir; il sera le maître d'assurer un état à sa veuve, et à sa fille qui vient de naître; mais, par un trait de bonté capable de toucher les cœurs les plus durs, il ne fera rien de tout cela; tout au contraire, il apprendra que sa femme vient de mourir, que son assassin s'est emparé de sa fille; qu'elle est par conséquent exposée à périr misérablement. Il persistera dans son silence, et il mourra dans l'obscurité, après avoir consenti que son enfant, sa seule héritière, reste sous la garde d'un traître dont il est la victime; et cela s'appellera aimer avec discernement, juger avec intelligence les hommes et les choses,

et voir clairement dans l'avenir tout ce qui doit arriver ! Cependant, nous verrons nous-mêmes dans un moment que le sort, qui se joue de toute la prudence humaine, ne fera rien de tout ce que ce bon frère avoit espéré.

Lorsque sa fille Basine fut grande, Childéric la vit à la cour de Thuringe, et il en devint amoureux : dans le même temps Basin voulut se l'approprier; mais comme elle éprouvoit quelque répugnance à lui donner sa main, ce nouvel amant, pour obtenir son consentement et ses bonnes graces, la fit jeter dans le même souterrain où son père avoit été abandonné. On lui raconta l'histoire de ce malheureux prince, et elle ne manqua pas d'admirer la sagesse de sa conduite qui l'exposoit à recevoir un pareil traitement, et qui lui procuroit une si belle occasion de se montrer encore plus généreuse qu'il ne l'avoit été. Elle délibéra cependant sur le parti qu'elle prendroit, parce qu'elle se flattoit que Basin finiroit par reconnoître que Childéric lui convenoit mieux; mais il ne voulut pas la priver du plaisir de faire admirer sa résignation : il lui fit dire qu'elle pouvoit se disposer à mourir dans la *Roche-Sombre*, si elle ne vouloit pas consentir à l'accepter pour époux. Cette énergique galanterie, jointe au conseil d'un grand-prêtre, dépositaire des dernières volontés de son père, la déterminèrent à renoncer à Childéric et à devenir la femme de Basin. Il l'épousa donc à sa grande satisfaction ; mais sa joie ne fut pas de longue durée, comme nous le verrons tout à l'heure

Pendant toutes ces tracasseries, Childéric étoit retourné en France, pour deux bonnes raisons : Basin avoit aposté des assassins dans son appartement, pour l'étrangler lorsqu'il rentreroit, et le jeune prince avoit voulu éviter cette petite cérémonie; Viomade lui avoit fait dire qu'on n'attendoit plus que lui pour opérer une révolution, et il s'étoit hâté de profiter de la disposition des esprits ; il avoit chassé Egidius, et il régnoit paisiblement. Le passé l'avoit un peu corrigé; mais il étoit toujours amoureux de sa chère Basine, qu'il avoit laissée dans la *Roche-Sombre*.

Il faut que tout finisse; et c'est un grand malheur pour les romans historiques. Childéric pensoit à se servir des moyens qui se trouvoient à sa disposition, pour aller délivrer sa princesse et punir le tyran; on vint lui annoncer qu'elle étoit infidelle, et qu'il ne lui restoit plus d'espérance. Cette nouvelle l'accabla; mais comme on prend assez bien son parti sur les événemens qu'on ne peut plus changer, il commençoit à se consoler, lorsque Basine elle-même s'offrit à ses yeux sous la figure d'un barde chantant et s'accompagnant de la lyre. Elle lui dit : « Je suis venue vers vous parceque je vous en crois le

» plus digne; s'il étoit dans l'Univers un plus grand roi, » j'eusse traversé les mers pour aller le rejoindre. » Childéric auroit bien voulu lui répondre qu'il s'estimoit fort heureux qu'elle n'en connût pas; qu'il avoit pensé jusque-là qu'elle s'étoit engagée avant qu'il fût roi, et que peut-être la délicatesse ne lui permettoit plus de choisir entre tous les souverains celui qu'elle jugeroit le plus grand. Mais il ne voulut pas la mortifier; et il vit bien que cette bonne princesse, troublée par tout ce qu'elle avoit souffert, n'exprimoit pas parfaitement sa pensée : il comprit qu'elle ne savoit pas d'ailleurs s'il y avoit des royaumes au-delà des mers, puisqu'à cette époque on ne les avoit pas encore traversées; qu'elle prenoit mal à-propos l'Univers pour la terre; car en supposant qu'il y eût un empereur dans la lune, elle auroit eu beau parcourir les mers, jamais elle ne l'auroit atteint; et qu'enfin il étoit parfaitement inutile de penser à faire le tour du monde pour aller trouver un roi qui pouvoit habiter une ville voisine de son petit pays. Il feignit d'entendre qu'elle lui disoit : « Je suis » venue vers vous parce que je vous aime, et que je crois à la » sincérité de vos sermens. Je souhaiterois qu'il y eût sur la » terre un plus grand roi dont je fusse aimée, afin de vous » prouver que je ne suis point guidée par l'ambition, et que » c'est de vous seul que je veux tenir tout mon bonheur. » Il lui fit l'accueil qu'elle méritoit dans cette supposition; et il apprit qu'au moment même où elle venoit d'être unie à Basin, le grand-prêtre, qui lui avoit conseillé de l'épouser, l'avoit réclamée devant tout le peuple, pour lui faire subir le mois de retraite destiné aux larmes, parce qu'elle avoit été promise dans son enfance au fils de Basin, mort à la guerre; que le tyran avoit été forcé de consentir à son éloignement de la cour, pour se conformer à l'usage du pays, et qu'elle avoit profité de ce moment de liberté pour venir le trouver. La religion, les mœurs et les lois de ces temps réculés, s'accordoient également pour rendre nulle une alliance qui les outrageoit si cruellement; et Basine, sous la protection du roi des Francs, ne devoit plus rien au meurtrier de son père. Il paroît donc assez inutile que madame d'Hautpoul condamne encore les deux amans à souffrir les caprices d'un pareil monstre, et qu'elle les fasse languir jusqu'à ce qu'il lui plaise de reconnoître que son mariage est nul : comme si la volonté d'un assassin étoit plus respectable, plus sûre et plus sacrée que les premières lois de l'éternelle justice !

Cette dernière démarche de Basine est conforme au récit des historiens; mais, nous le répétons, il ne faut pas vouloir chercher la vérité dans un tissu d'événemens imaginaires, auxquels

quels l'écrivain attache quelques noms historiques pour intéresser plus sûrement le lecteur. Ces sortes d'ouvrages sont véritablement comme les songes qui nous représentent les personnes avec lesquelles nous vivons familièrement, sous des images étrangères et dans des situations qui ne leur conviennent aucunement. Tant que le rêve ou le roman continue, notre esprit est enchanté, et il ne distingue pas le vrai d'avec le faux. Mais aussitôt que la raison s'éveille ou que le roman est lu, tous les fantômes se dissipent comme une vapeur légère, et la vérité nous appelle dans un monde réel où si nous voulons suivre tout droit notre chemin, il n'est pas plus permis de lire des romans que de rêver.

G.

Exposition des Prédictions et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité; par le P. *Lambert*. Deux vol. in-12. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, à l'Imprimerie des Sourds-Muets, rue S. Jacques; chez *Ad. le Clère*, libraire, quai des Augustins; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

(IIe. et dernier Extrait. *Voyez le N°. du 27 sept. dern.*)

Le rappel des Juifs, une fois convertis, dans leur ancienne patrie ; le rétablissement de Jérusalem et des autres villes de la Judée ; l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ ; l'établissement de son règne visible dans toute la terre ; en un mot, LE RÈGNE DE MILLE ANS, tel est, suivant le P. Lambert, le grand et magnifique dénouement qui se prépare *pour des temps qui ne sauroient être bien éloignés* : règne de paix et de joie, où l'on verra, pendant une longue suite de générations, les pères transmettre à leurs enfans le double héritage des vertus les plus pures et des plus éclatantes prospérités; règne glorieux, où une nouvelle terre, éclairée par un nouveau ciel, honorée de la présence de Jésus-Christ même dans tout l'éclat de sa majesté, déploiera aux yeux de ses heureux habitans des merveilles sans nombre, que l'œil de l'homme n'a jamais vues, que son esprit n'a jamais conçues ; règne si expressément prédit, et marqué dans les « livres saints en caractères si éclatans, » qu'il est impossible, *quand on y va de bonne foi, et qu'on*

» *ne veut point abuser de sa raison*, de conserver là-dessus
» aucun doute. »

Une décision si tranchante nous avoit d'abord effrayés; mais bientôt nous avons vu l'auteur lui-même convenir que le sentiment qu'il défendoit étoit susceptible d'être controversé; nous nous sommes souvenus, comme il l'assure expressément, que le sentiment contraire étoit devenu plus commun dans l'Eglise depuis le cinquième siècle. Enfin nous avons relu Bossuet, et son Commentaire sur l'Apocalypse, que M. de Sacy appelle dans son explication de ce même livre *une lampe qui luit dans un lieu obscur;* nous avons sur-tout consulté les livres saints, où le P. Lambert trouve de si fortes armes, et nous avons osé douter encore.

Bossuet, qu'il est toujours dangereux d'avoir contre soi, non-seulement a révoqué en doute le règne visible de Jésus-Christ sur la terre pendant mille ans, mais il l'a formellement combattu. Il a même trouvé que ce règne de mille ans, *pris à la lettre*, *engageoit en des absurdités inexplicables* ; et peut-être s'étonnera-t-on qu'un arrêt si sévère, émané d'un tel juge, n'ait pas imposé davantage à un écrivain qui proteste continuellement de son respect pour une si grande autorité.

Au reste, il est juste d'observer que le *millénarisme* n'avoit jamais reçu tant et de si précieux développemens. Le P. Lambert, rejetant avec horreur les imaginations grossières et impies d'un Cérinthe et de ses disciples, nous présente le système des millénaires sous le jour le plus favorable. Et tel sera du moins l'avantage qui résultera du dernier combat qu'il livre en faveur de cette doctrine : nous connoîtrons mieux que jamais tout ce qu'elle a de fort ou de foible.

Les bornes d'un journal ne nous permettent pas d'exposer, comme nous l'aurions voulu, le système tout entier. Nous avouerons d'ailleurs que nous avons eu quelque peine à découvrir dans les vingt chapitres dont se compose l'ouvrage, l'enchaînement des faits qui doivent amener, caractériser et suivre le règne de mille ans. Mais nous avons cru apercevoir des contradictions assez nombreuses, de grandes invraisemblances, et au milieu des plus utiles vérités, des assertions fort étranges. Plein d'amour pour la religion, et pénétré de respect pour les écrivains qui consacrent leurs talens à la défense de *cette illustre abandonnée*, nous avons cru devoir soumettre à l'un de ses plus zélés et de ses plus intrépides défenseurs, quelques observations que l'intérêt seul de la vérité nous a suggérées.

« Jésus-Christ lui-même sera le souverain du nouvel Empire; et tous ceux qui auront échappé à la terrible vengeance qu'il doit exercer sur les nations apostates et rebelles au jour de

son avènement, se soumettront à lui avec un respect plein d'amour. Au don de la plus éminente sainteté, sera joint le don plus précieux encore, de la persévérance. Toute la terre sera remplie de la connoissance du Seigneur, comme le fond de la mer est couvert de ses eaux. Ce que les plus grands saints, ce que les plus sublimes génies possèdent de connoissances en ce monde, n'est que le foible crépuscule de l'éclatante lumière qui se lèvera sur les justes de la nouvelle terre. *Candidats de la céleste Jérusalem*, leur vie ne sera qu'une continuelle préparation à l'ineffable jouissance qui les attend dans le ciel. Les yeux de leur intelligence, dit Saint-Irénée, s'accoutumeront ainsi par degrés à contempler, sans en être ébloui, ces clartés éternelles qui environnent le trône de Dieu dans le séjour de l'éternité, et à voir face à face la vérité même dans toute la splendeur de sa gloire. L'expression de Saint-Irénée est magnifique, *ut paulatim assuescant capere Deum.* »

Ainsi, une des principales fins du règne de mille ans seroit d'accoutumer peu-à-peu les saints qui habiteront la nouvelle terre, à jouir de Dieu. Mais quoi! est-ce donc là le privilége d'un peuple de saints qui vivent sous l'empire immédiat et visible de Jésus-Christ? ou faut-il attendre un troisième monde, pour obtenir un avantage que nous trouvons déjà dans ce monde, tout corrompu qu'il est, et tout foibles et tout imparfaits que nous sommes?

N'est-ce pas un dogme de la foi catholique, « que les ames » des saints qui, au sortir de ce monde, sont parfaitement » purifiées du péché, et n'ont plus rien à expier, passent tout » d'un coup des misères de cette vie à la félicité éternelle par » la claire vision de Dieu dans le ciel? » Le P. Lambert le reconnoît: qu'il reconnoisse donc aussi que le règne de mille ans est parfaitement inutile sous ce rapport à la gloire de Dieu et au bonheur des Chrétiens.

Inutile, c'est peu dire: je crains bien que cette opinion, si elle se répandoit dans le sein du christianisme, et parmi des peuples déjà si violemment entraînés vers les biens terrestres et sensibles, ne fût, contre les intentions de ses partisans, nuisible aux hommes et injurieuse à Dieu. N'y a-t-il point de danger que le Chrétien, accoutumé, comme parle Bossuet, *accoutumé à transporter tous ses desirs au ciel*, où il attend une cité permanente qui ne sera point bâtie de main d'hommes, arrête avec complaisance ses pensées et ses desirs à un royaume terrestre, où il possédera tout ensemble la présence de l'Homme-Dieu, la plus parfaite justice, et *l'abondance des biens temporels dont sa piété sanctifiera l'usage.* Plus heureux mille fois qu'il n'eût été dans le paradis terrestre, en

conservant sa première innocence, aura-t-il le courage ou le besoin de desirer encore ? Et prétend-on borner ses espérances ; où n'est-ce rien que les retarder et les affoiblir ?

Ces premières considérations ne frapperont peut-être qu'un petit nombre de Chrétiens zélés et fervens. Mais les invraisemblances et les contradictions frappent tous les esprits : elles s'offrent en foule dans le système que nous combattons.

Après avoir représenté dans les premiers chapitres les ravages qu'une philosophie à la fois voluptueuse et superbe ne cesse de causer dans l'Eglise et dans la Société ; après nous avoir montré la consolante perspective d'un peuple entier adorant le Messie qu'il blasphème aujourd'hui, et se répandant par tout l'Univers pour y porter avec la lumière de la foi l'exemple de toutes les vertus, le P. Lambert ajoute que les Juifs convertis seront tous rappelés dans leur ancienne patrie, c'est-à-dire, dans la Palestine, où ils formeront comme le fonds et la partie principale du royaume visible de Jésus-Christ. « Les enfans d'Israël ne retourneront pas seulement à » la foi des patriarches ; ils rentreront en possession de l'héri- » tage qu'ils occupoient au moment où ils en furent chassés » par les Romains. La Palestine, en la renfermant même dans » ses plus étroites limites, suffiroit pour recevoir les Juifs » rassemblés de tous les lieux de la terre. Que sera-ce donc » si l'on y joint tout le pays que Dieu avoit promis à Abra- » ham et aux enfans de Jacob, et qui devoit s'étendre depuis » l'Egypte jusqu'à l'Euphrate, et embrasser toute la côte » maritime que possédoient les Sidoniens, les Tyriens, les » Philistins, tout le pays des Moabites, des Iduméens, tout » ce qu'avoit conquis David... ? On verra donc le peuple » juif sortir tout-à-coup de son assoupissement, entendre le » signal pour le retour, se former en nombreux pelotons, » s'ébranler dans tous les lieux de la terre, se mettre en » marche de toutes parts pour revenir à Sion, vaincre tous » les obstacles qui pourroient s'opposer à leur passage, rebâtir » les villes de la Judée, et sur-tout cette Jérusalem qu'ils ont » toujours si ardemment aimée ; repeupler leurs provinces, » se multiplier sans mesure, jouir d'une protection miracu- » leuse, devenir par elle inattaquables ou invincibles ; posséder » avec la plus éminente piété tous les liens sensibles et natu- » rels dont elle sait faire un si bon usage. »

Voilà de magnifiques promesses ; et sans doute on concevroit que leur exécution, quoique très-éloignée des idées communes, seroit néanmoins possible, si cette terre d'où les Juifs ont été chassés par les Romains, devoit subsister à l'époque où les Juifs seront rappelés. Mais quoi ! je lis plus loin que

l'avènement intermédiaire aura lieu avant le rappel des Juifs; que l'embrâsement du monde par un feu vengeur qui consumera tous les ouvrages de l'art et de la nature, doit concourir avec cet avènement intermédiaire; qu'alors *la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient;* dans cette conflagration universelle, je me demande, non pas si Dieu pourra sauver ses élus, ce qui n'est pas douteux, mais s'il restera quelque trace de la Palestine et de tous ces pays conquis par David, en sorte que les Juifs puissent rebâtir leur Jérusalem terrestre, *depuis la tour d'Ananaël jusqu'à la porte de l'Angle, porter le cordeau encore plus loin jusqu'à la colline de Gareb, et le faire tourner autour de Goath et de toute la vallée des Corps morts et des Cendres.*

N'importe: les enfans d'Israël doivent revenir dans la Judée; cette terre qui étoit inculte deviendra comme un jardin de délices, et *les villes qui étoient désertes, abandonnées et ruinées seront habitées et fortifiées.* Mais si cette prédiction du prophète Ezechiel doit être entendue dans le sens littéral, comment le P. Lambert expliquera-t-il ce qu'il fait dire au même prophète de ces ennemis furieux, rassemblés des quatre coins du monde, qui viendront, après les mille ans accomplis, attaquer Israël *dans un pays sans défense et sans murailles, dans des villes sans murailles, où il n'y a ni barrières ni portes.* La contradiction n'est-elle pas ici trop visible, ou faut-il admettre que des villes où il n'y a ni *murailles*, ni *barrières*, ni *portes*, sont cependant des villes *fortifiées*, à la lettre? ou bien encore les fortifications élevées par les Juifs autour de leurs villes renaissantes, finiront-elles par s'écrouler d'elles-mêmes vers la fin du règne de mille ans, pour donner lieu aux insultes de Gog et de Magog? Dans le sens figuré, toutes les prophéties reçoivent leur explication plus ou moins satisfaisante; mais quand on veut se tenir au sens littéral, *la lettre tue.*

Ce n'est pas que l'auteur n'ait plus d'une fois senti la nécessité de recourir, comme l'ont fait Bossuet, Duguet et Sacy, au sens spirituel et figuré, pour expliquer, et sur-tout pour concilier les paroles des prophètes. Mais ceci même se tourne en objection contre lui. On se demande par quels principes si sûrs, inconnus à tant de savans interprètes, il a su démêler, mieux que tous ensemble, les points précis où il devoit abandonner la lettre, ceux où il devoit la suivre. Un exemple nous fera mieux entendre. Suivant le P. Lambert, les prophètes ont annoncé *en termes exprès* que les enfans de Madian, de Saba, d'Epha, de Cédar et de Nabaïoth, c'est-à-dire les descendans d'Ismaël et de Céthura, qui sont les *Musulmans*

d'aujourd'hui, feront un jour la conquête des enfans d'Israël; qu'ils viendront se joindre à eux; qu'ils imiteront leur foi; qu'ils offriront avec eux et par eux des *hosties spirituelles* au Seigneur; et voici ces *termes exprès* qui prédisent un événement si mémorable. « Alors, ô Jérusalem, vous serez dans la » joie et dans l'éclat. Tout ce qu'il y a de grand dans les » nations viendra se donner à vous. Vous serez inondée par » une foule de chameaux, par les dromadaires de Madian et » d'Epha. Tous viendront de Saba vous apporter de l'or et » de l'encens, et publier les louanges du Seigneur : on ras- » semblera pour vous les troupeaux de Cédar. Les béliers de » Nabaïoth seront employés pour votre service. On me les » offrira sur mon autel, comme des hosties agréables, et je » remplirai de gloire la maison de ma majesté. » Il n'y avoit pas moyen cette fois de s'arrêter au premier sens que présente la lettre. Il auroit fallu faire couler de nouveau le sang des béliers et des boucs sur ces mêmes autels qu'arrose depuis dix-huit cents ans le sang même d'un Dieu; et comme le dit si bien M. Duguet, le sens figuré est ici le sens littéral. Mais, alors, que le P. Lambert nous fasse donc voir clairement pourquoi *Jérusalem* ne seroit pas la figure de l'Eglise dans une prophétie, où *les troupeaux de Cédar et les béliers de Nabaïoth*, sont la figure des Musulmans devenus enfans de l'Eglise.

Un autre exemple prouvera jusqu'à quel point le savant auteur, tout en se défendant d'adopter les sens trop charnels et trop judaïques qu'on voudroit donner à l'Ecriture, est épris du sens littéral. Tout le monde connoît ce beau passage d'Isaïe, où nous avions accoutumé de voir, sous des images aussi simples que frappantes, la douce influence de la doctrine évangélique sur les caractères les plus fougueux, et sur les peuples les plus barbares. « Le loup habitera avec l'agneau (1); » le léopard se couchera avec le chameau; le veau, le lion, » les brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les » conduira; le veau et l'ours paîtront ensemble; leurs petits » reposeront ensemble; et le lion comme le bœuf se nour- » rira de paille. L'enfant qui sera encore à la mamelle se » jouera sur le trou de l'aspic, et celui qui vient d'être sevré » portera sa main dans le trou du basilic, etc. » Il paroissoit d'autant plus naturel d'entendre cette prophétie dans un sens figuré, qu'elle se trouve dans le XIe chapitre d'Isaïe, précédée et suivie de versets qui regardent incontestablement le pre-

(1) Voyez dans ce Journal un morceau de M. de Bonald sur les Juifs, numéro du 16 août 1806.

mier avènement de Jésus-Christ, et la prédication de l'Evangile aux Gentils. Loin delà, le P. Lambert s'attache à réfuter les interprêtes qui ont eu recours aux figures et aux allégories, et il soutient qu'il faut revenir au sens littéral, *le seul qui convienne à cette prophétie.* Il me semble que la raison et le cœur souffrent également d'une semblable interprétation; et que c'est bien le cas de répéter avec Saint-Paul : *la lettre tue et l'esprit vivifie.*

Cette étonnante résolution de tout prendre à la lettre, toutes les fois que le sens figuré auroit été moins favorable au système, a dû quelquefois embarrasser extrêmement l'auteur. Nous avons peine à concevoir, par exemple, comment il s'est tiré d'un autre passage d'Isaïe, d'où il fait résulter pour les Juifs convertis et rassemblés dans Jérusalem, la promesse d'une très-longue vie. Observez que les habitans de Jérusalem, pendant le règne de mille ans, sont tous, ou des saints ressuscités et immortels, ou des justes parfaits qui transmettent de race en race à leurs enfans une justice et une sainteté consommée. Or, voici ce que porte la Vulgate dans l'endroit même dont le P. Lambert leur fait l'application : « Non erit » ibi amplius infans dierum, et senex qui non impleat dies » suos; quoniam puer centum annorum morietur, et *pec-* » *cator centum annorum maledictus erit.* » Ces derniers mots qui paroissoient très-obscurs à M. de Sacy, même avec le secours du sens figuré, sont vraiment inexplicables dans le système des millénaires, où il ne doit pas exister un seul pécheur, sur-tout parmi les enfans d'Israël, la portion la plus favorisée du peuple des saints. Aussi, est-il arrivé, je ne sais comment, que ces paroles du prophète, répétées dans deux endroits différens, ont reçu deux interprétations différentes (1). Quoi qu'il en soit, il restera toujours à expliquer comment il peut être question de pécheur âgé de cent ans, *peccator centum annorum*, dans une Jérusalem peuplée de saints et de justes, sur cette nouvelle terre où Jésus-Christ en personne règne visiblement au milieu de ses apôtres et de ses martyrs, et verse sur tous ses sujets les plus abondantes bénédictions.

Nous prions le P. Lambert de revenir sur ce passage, qui nous paroît fournir une objection très-considérable contre le règne de mille ans, en détruisant un de ses plus beaux et de ses plus essentiels attributs, cette sainteté universelle, cette justice parfaite qui doit briller à jamais dans tous les citoyens de la nouvelle Jérusalem. Nous croyons d'autant plus difficile

(1) Voyez les pages 308 du 1er vol., et 188 du 2e.

de résoudre victorieusement cette difficulté dans le système du millénarisme, qu'ici le texte est clair, et la Vulgate parfaitement d'accord avec l'hébreu, ainsi qu'il est aisé de s'en assurer.

Ceci nous conduit à une observation générale, que nous soumettons aux lumières du savant théologien, et qui terminera cet examen de la seconde partie de son ouvrage.

Il applique sans cesse à Jésus-Christ un grand nombre des prophéties de l'Ancien Testament, telles que les suivantes: *Le Seigneur va sortir du lieu où il réside* (Isaïe, chap. 26); *le Seigneur sortira et combattra contre les nations* (Zacharie chap. 14); *Jérusalem sera appelée le trône du Seigneur* (Jérémie, chap. 3); *le Seigneur habitera dans Sion* (Joël, chap. 4), etc. Dans tous ces endroits le mot hébreu que les Septante ont traduit par *κυριος*, la Vulgate par *Dominus*, les traducteurs français par le *Seigneur*, est JEHOVAH, le grand nom de Dieu, ce nom ineffable que Dieu lui-même, parlant à Moïse dans le buisson ardent, s'est donné comme étant son nom par excellence, et le seul qui exprimât toute la majesté de son être. D'où il suit que la véritable traduction des passages que nous venons de citer, et que le P. Lambert invoque à l'appui de son système, est celle-ci: *Jehovah* habitera dans Sion; *Jehovah* sortira et combattra contre les nations, etc. Maintenant je demande si l'écriture donne également ce nom de Jehovah à chacune des trois personnes divines, et particulièrement si elle désigne ainsi le Dieu fait homme, le Messie. Ne paroît-il pas plutôt par plusieurs passages de l'Ancien et du nouveau Testament (1), qu'elle consacre ce nom redoutable au Dieu créateur de l'Univers, au Dieu trois fois saint considéré dans l'unité de ses trois personnes, la Sainte-Trinité, en un mot; ou du moins, qu'elle le réserve à Dieu le père, à qui elle a coutume d'attribuer les œuvres de la Toute-Puissance? Nous ne citerons qu'un seul exemple qui nous a paru être d'un grand poids. Les Chrétiens ne peuvent pas douter que David n'eût en vue le Messie, lorsque, contemplant de loin la gloire immense d'un fils qui seroit en même-temps son Dieu, il s'écrioit dans un transport d'admiration et de joie: « Le *Seigneur* a dit à *mon Seigneur*: » Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tous vos » ennemis sous vos pieds. » Il est évident que l'Ecriture a voulu parler de deux *Seigneurs*, et que le second est Jésus-Christ.

---

(1) Voyez, entr'autres, le second pseaume qui est certainement applicable à Jésus-Christ, et le 1er chap. de l'Apocalypse, versets 4 et 5.

Le premier est donc Dieu le père, ou la Sainte-Trinité. Et dans l'hébreu, nous retrouvons en effet la distinction que les traductions grecque, latine et française ont fait disparoître. Le texte porte : Jehovah, *dixit domino meo*, Jehovah, *dit à mon Seigneur.*

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette observation, faite peut-être ici pour la première fois. Si elle est fondée, on voit assez qu'elle pouvoit fournir quelque lumière pour l'interprétation des Ecritures, et qu'elle auroit dès à présent la plus grande influence sur le système du P. Lambert. Elle lui enleveroit tout-à-coup une foule de passages dont il s'autorise pour établir le règne de mille ans, et un second avénement de Jésus-Christ, différent de celui qui doit terminer pour toujours la scène du monde, et nous transporter dans l'éternité.

Mais, indépendamment du plus ou moins de justesse de cette dernière réflexion, nous croyons que plus on approfondira la doctrine du millénarisme, même le plus épuré, plus on se tiendra au sentiment de Bossuet, et plus on se convaincra qu'un pareil système renferme d'insurmontables difficultés, et ne se nourrit souvent que de vaines imaginations.

Nous ne parlerons pas de quelques autres opinions qui ne se lient pas à la doctrine du règne de mille ans, mais qui donneroient lieu à des discussions trop sérieuses à la fois et trop pénibles. Que l'*Antéchrist*, le plus terrible fléau de la colère divine, doive être un des premiers pontifes de la religion de Jésus-Christ; que la *Babylone* de l'Apocalypse ne soit pas Rome conquérante et païenne, comme l'ont cru tous les Pères, mais Rome chrétienne et apostate; que la grande ville, nommée *Sodôme* et *Egypte*, dans ce livre tout rempli des secrets de Dieu, soit évidemment *Paris;* toutes ces questions nous paroissent tristement curieuses, et plus dangereuses qu'utiles. Le mérite de proposer des conjectures plus ou moins hardies, ne vaut pas le trouble que peuvent causer dans les ames et dans l'Eglise de semblables controverses. Quand *on tremble*, comme Bossuet, *en mettant les mains sur l'avenir*, on ne s'égare pas dans des questions qui sont au moins oiseuses, et stériles pour le bien. Elles nous semblent sur-tout déplacées, et conséquemment funestes, dans un temps où tant de maux réels sollicitent à tout moment le courage et le zèle des écrivains religieux; dans un temps où de faux sages, se jouant insolemment de la morale autant que de la religion, attaquant, renversant l'une et l'autre jusque dans leurs premiers et plus intimes fondemens, disputent à l'homme sa nature, à la société tous ses liens, à la conscience tous ses remords,

à Dieu son existence. Epouvanté de l'audace et des succès d'une si coupable doctrine, nous avons encore ce surcroît de douleur de voir les amis même de la Religion, ses derniers défenseurs peut-être, ressusciter de vaines opinions de l'homme au lieu de rappeler sans cesse la pure loi de Dieu; faire fausse route et se perdre dans des chimères, tandis qu'ils devroient se rallier, réunir toutes leurs forces, et combattre de front des ennemis puissans et habiles, qui épient toutes les occasions, tiennent registre de toutes les fautes, et profitent seuls de toutes nos disputes. L'auteur de l'ouvrage, que nous avons tour-à-tour approuvé et combattu avec une égale franchise, est resté debout, mais presque seul, au milieu de ruines qui ne se réparent pas. Il lui appartient, plus qu'à tout autre, de conserver pur et intact le dépôt des vérités saintes que nous a transmises l'antiquité chrétienne, *quod ubique, quod semper*. Toute doctrine, il le sait mieux que nous, toute doctrine qui n'a pas cet auguste caractère, n'est point la doctrine des Chrétiens.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Au Rédacteur du Mercure de France.

Paris, 19 octobre 1806.

« Je trouve avec surprise, Monsieur, dans le dernier » numéro du *Mercure*, des vers qui me sont attribués, et qui » sont peu dignes du public, et de l'ouvrage que vous rédi- » gez. C'est ainsi que dernièrement vous avez copié un alma- » nach littéraire dont l'éditeur, sans me prévenir, a réimprimé » des morceaux d'une traduction de l'*Essai sur l'Homme*, » faite il y a plus de vingt ans. J'ai désavoué, à diverses » époques, dans plusieurs journaux, tous les fragmens poé- » tiques publiés dans ma jeunesse, et toujours fort mal impri- » més dans les recueils où ils sont ensevelis. Permettez que je » renouvelle le même désaveu.

» Un imprimeur, en 1789, commença une édition en » deux volumes de mes premiers essais. Quelques années de » plus me rendirent heureusement plus sévère. Je voulus que » l'édition fût anéantie, et je donnai deux cents louis à l'im-

» primeur pour le payer de ses avances. J'ai donc bien acquis » le droit d'être oublié.

» Si d'autres circonstances me permettoient de me livrer » encore à la poésie, je voudrois du moins choisir des sujets » dont l'importance pût dédommager les lecteurs de la foi- » blesse de mes talens.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. »

FONTANES.

— Les débuts de Lafond dans la comédie continuent à attirer la foule au Théâtre-Français. Mercredi, il a joué le Misantrope, le rôle le plus difficile peut-être du théâtre, et dans lequel Molé lui-même laissoit quelque chose à desirer. Les applaudissemens que Lafond a reçus ne doivent être regardés par lui que comme des encouragemens. Il ne paroît pas avoir bien saisi le caractère d'Alceste, et la nuance délicate qui sépare ce personnage des héros tragiques.

— La reprise de l'opéra comique intitulé *le Roi et le Fermier*, a obtenu un succès éclatant. La musique charmante de Montsigni a produit tout l'effet qu'elle ne peut manquer de produire toutes les fois qu'elle sera bien exécutée. Ce grand musicien, que Grétry seul, parmi les compositeurs français, a quelquefois égalé, a été demandé à grands cris après la représentation. Il n'a pas jugé à propos de paroître, et, suivant nous, il a bien fait. Cet honneur est devenu trop souvent la récompense d'une mauvaise pièce, d'une musique détestable, ou d'un mauvais acteur.

— On donne en même temps sur le Théâtre de l'Impératrice un des chefs-d'œuvre de la musique italienne. Si à la première représentation *la Frascatana* n'a pas obtenu tout le succès qu'elle mérite, la faute en est aux acteurs. Depuis, ils ont étudié; et leurs efforts ont été heureux. On leur a fait répéter l'admirable quatuor du second acte. Nous invitons ceux qui pensent que la musique n'est qu'une mode laquelle varie tous les dix ans, à aller voir *la Frascatana* et *le Roi et le Fermier*. Nous donnons le même conseil aux compositeurs qui croient que l'art s'est perfectionné depuis vingt ans, et qu'ils seroient sifflés, s'ils faisoient aujourd'hui de la musique comme en faisoient alors Monsigni et Paësiello.

— La classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut, a élu, mercredi dernier, à la place vacante par la mort de M. Target, M. le cardinal Maury, ci-devant l'un des quarante de l'Académie Française.

— Les arts viennent de perdre J. B. C. Jallier, l'un des architectes des bâtimens civils du ministere de l'intérieur, ancien pensionnaire de l'académie de France à Rome. Il devoit

bâtir l'hôtel de la caisse d'escompte en 1788, son projet ayant eu la préférence, à la suite d'un concours public. Il est décédé le 12 du courant, âgé de soixante-neuf ans.

— Les écoles de droit de Toulouse et de Strasbourg, seront ouvertes le 5 novembre. Tous les jeunes gens qui ont seize ans accomplis, et qui se proposeroient de suivre les cours d'une de ces écoles, doivent s'inscrire dans la première quinzaine de chaque trimestre, et représenter leur acte de naissance.

— La distribution des prix pour l'exposition des produits de l'industrie française a eu lieu hier à 9 heures du matin, dans une des salles de l'administration des ponts et chaussées. Elle a été faite par S. Ex. le ministre de l'intérieur, assisté de M. Monge, président du sénat, et président du jury national pour l'exposition, en présence de M. le conseiller d'Etat préfet du département de la Seine, et du jury. Le rapporteur du jury, M. Costaz aîné, a prononcé un discours dans lequel il a annoncé que l'exposition de 1806 a prouvé un développement et des progrès sensibles de l'industrie française, pendant les quatre années qui se sont écoulées depuis l'exposition de l'an 10; qu'un nombre de fabricans dix fois plus considérable s'est présenté cette année au concours; que cette louable émulation s'est particulièrement montrée parmi les manufacturiers des départemens, même les plus éloignés de l'Empire. Le rapporteur a fait ensuite l'appel des fabricans qui ont été jugés dignes d'une distinction particulière; il a rappelé d'abord ceux qui ayant été récompensés dans l'une des précédentes expositions, et ayant paru à celle-ci, y ont été jugés toujours dignes des honneurs qu'ils avoient mérités par la constance de leurs efforts. Les récompenses décernées aux fabricans qui n'avoient point encore été couronnés dans les expositions précédentes, ont été divisées en cinq classes; 1° les médailles d'or, au nombre de 26; 2° les médailles d'argent de première classe, au nombre de 64; 3° les médailles d'argent de deuxième classe, au nombre de 54: 4° les mentions honorables; 5° les citations. Les fabricans proclamés qui se trouvoient à Paris ont été successivement présentés à S. Ex. le ministre de l'intérieur par le président du jury national.

— On écrit de Milan, que la troupe de comédiens français sous la direction de mademoiselle Raucour, a commencé ses représensations le 10 octobre, par la tragédie d'*Iphigénie en Aulide*, suivie des *Fausses Infidélités*.

— La société libre des arts du Mans a proposé pour sujet des deux prix de l'année prochaine, 1°. d'indiquer dans un mémoire détaillé, quelles sont les meilleures tourbières du

département de la Sarthe, où la tourbe est abondante, où la rareté du bois se fait de plus en plus sentir par sa cherté successive. Le prix est une médaille d'or, ou 300 fr., au choix de celui dont le mémoire aura le mieux rempli les conditions du prospectus; 2°. l'éloge de M. Gaillard, ancien membre de l'académie française, doyen de celle des inscriptions, et correspondant de la société libre des arts du Mans. Le prix sera une médaille d'or, ou 200 f., au choix de celui dont l'ouvrage, en prose ou en vers, aura été jugé digne de le remporter. Les éloges et mémoires seront adressés, francs de port, avant le 15 avril 1807, à M. de Tournay, secrétaire-général de la société.

— Sir Georges Staunton, fils de l'auteur célèbre de ce nom, a établit alternativement son séjour à Canton et à Macao. Il a traduit en chinois un ouvrage sur la vaccine, et depuis cette époque, la vaccination est devenue presque générale à Canton. Les Chinois ont vaincu à cet égard leurs préjugés contre toute innovation qui vient de l'étranger. Ils ont rassemblé une somme considérable, à l'effet de fonder un établissement qui doit propager la vaccine dans les provinces voisines de Canton, et avec le temps, dans le reste de ce vaste empire, où la petite-vérole enlève tous les ans un dixième de la population.

— La Gazette de la cour de Russie donne, dans les termes suivans, sous la date de Pétersbourg, 23 septembre, l'itinéraire du voyage autour du monde que viennent de terminer les capitaines Krusenstern et Lisanski :

« Les vaisseaux *le Nadeshda* et *la Newa*, destinés à un voyage autour du monde, partirent de Cronstadt, le 26 juillet 1803, sous les ordres du capitaine Krusenstern. Le chambellan Resanow, qui se trouvoit sur le premier de ces bâtimens, étoit chargé de réaliser les vues du gouvernement sous le rapport du commerce. Il y avoit aussi à bord plusieurs savans, tant dans l'astronomie que dans l'histoire naturelle.

» Le 21 décembre, les deux vaisseaux arrivèrent au Brésil, près de l'île Sainte-Catherine; ils remirent à la voile le 25 janvier (4 février), doublèrent le cap Horn, et atteignirent, au commencement de juin, l'île Owaiga, l'une des Sandwick. De cet archipel, *la Newa* continua sa route sous les ordres du capitaine Lissanski, avec la cargaison destinée pour nos établissemens d'Amérique, et se dirigea vers l'île de Kadjak, où elle arriva au mois de juin. Le vaisseau *le Nadeshda*, conduit par le capitaine Krusenstern, entra, au commencement de juillet, dans notre port de Saint-Pierre et Saint-Paul. De là, ce dernier vaisseau se rendit sur les côtes du Japon; et à son retour au Kamschatka, le 14 (26) juillet

1705, le chambellan de Resanow passa à bord d'un bâtiment particulier appartenant à la compagnie, et se rendit dans nos établissemens d'Amérique, pour s'occuper des moyens d'améliorer la civilisation de cette contrée.

» Les vaisseaux *le Nadeshda* et *la Newa*, qui s'étoient réunis le 20 novembre (2 décembre) 1805, arrivèrent le 27 du même mois à Canton. Ils y échangèrent sans obstacles leurs marchandises contre des marchandises chinoises; et après s'être vus traités de la manière la plus amicale par les Chinois, ils levèrent l'ancre le 29 janvier (10 février), et passèrent devant les îles de la Sonde. A leur retour, *la Newa* ne s'arrêta point jusqu'à Portsmouth, et *le Nadeshda* jusqu'aux îles Sainte-Hélène. Ces deux vaisseaux sont heureusement arrivés à Cronstadt, le premier le 23 juillet, et le dernier le 7 août (4 et 19 août). Ce qui honore particulièrement les commandans, c'est que dans un voyage de trois ans, *le Nadeshda* n'a pas perdu un seul homme de son équipage, et *la Newa* n'a eu que deux morts. »

— Les obsèques de M. Barthez, archi-chancelier de l'université de médecine de Montpellier, médecin consultant de S. M. I. et R., associé de l'Institut, membre de la Légion d'Honneur, ont été célébrées, le 17 courant, en présence d'une députation de l'Ecole de Médecine de Paris, des différens corps académiques, auxquels avoit appartenu ce savant, et du plus grand nombre de ceux des médecins de la capitale qui avoient été ses élèves. M. Desgenettes, inspecteur-général du service de santé militaire, a prononcé le discours suivant sur le lieu même de la sépulture :

« Messieurs, nous venons déposer dans son dernier asyle un savant distingué, un érudit profond, et l'un des plus grands médecins du siècle qui vient de s'écouler.

» Paul-Joseph de Barthez annonça, dès l'enfance, sa pénétration, son goût pour l'étude et la facilité de retenir fortement, et de disposer avec ordre ce qu'il avoit appris.

» Destiné de bonne heure à l'étude de la médecine, il en prit les premières leçons dans l'Ecole de Montpellier, qui, peu d'années après, devoit le compter parmi ses plus illustres professeurs.

» L'intervalle du temps qui s'écoula entre son doctorat et sa nomination à une chaire de professeur, fut employé par lui à suivre et à recueillir des observations, tant dans la Normandie, alors aux ordres de M. le maréchal d'Estrées, qu'à l'armée d'Allemagne, vers 1757.

» Ce fut dans les hôpitaux militaires qu'il commença à pratiquer notre art. Il se forma sur ce grand théâtre de mi-

êtres humaines, à l'habitude de voir, de comparer, de juger, d'arriver enfin à ces grand résultats qui ne peuvent avoir d'autres bases dans la médecine-pratique, que l'observation cent et cent fois répétée. Barthez poussoit déjà jusqu'à l'austérité l'exactitude dans tous ses devoirs. Assidu, les jours entiers, dans les hôpitaux et aux lits des soldats, il contracta souvent les maladies dont il s'efforçoit de les guérir, et il manqua plusieurs fois d'en être la victime. Tel est le témoignage éclatant que j'ai entendu rendre de ses services par MM. Poissonier, tous deux premiers médecins des armées, et qui s'honoroient dans leur vieillesse d'avoir en quelque sorte ouvert à Barthez la carrière de la célébrité. Cette assiduité, ce caractère décidé qui ne permettoit jamais à Barthez de montrer de l'hésitation dans les circonstances les plus embarrassantes; cette trempe d'ame vigoureuse dont il étoit doué, et qui plaît tant aux hommes de guerre, avoient subjugué leur confiance.

» Dans les séjours momentanés que Barthez fit à Paris (et il affectionnoit singulièrement cette capitale), il consacroit tout son temps à l'étude la plus opiniâtre. Sans cesse dans les bibliothèques publiques et particulières, il dévoroit les livres, et commençoit à accumuler ses trésors d'érudition variée et profonde, qu'aucun homme de notre temps n'a depuis égalée (1). La connoissance des langues savantes, anciennes et modernes, fut un des moyens qui lui facilitèrent l'acquisition de tant de lumières; mais il dut sa prééminence sur les autres érudits, à la dialectique à la fois subtile et robuste qu'il porta dans l'examen et la discussion des auteurs les plus célèbres, comme les plus obscurs, qu'il jugea tour-à-tour, après les avoir cités au tribunal d'une raison supérieure.

» Barthez devint professeur dans l'Ecole de Montpellier; il faut donc maintenant le considérer sous le double rapport de l'instruction qu'il a propagée par ses leçons et par ses écrits.

» A une époque où Lamure, Leroy et Venet y répandoient le plus grand éclat, en venant s'asseoir à côté d'eux, il se créa une réputation qui brillant par des talens différens et plus variés, ne fut cependant pas rivale de la leur.

» Il enseigna successivement toutes les branches de la médecine, et il entraîna trente ans la foule des auditeurs par la méthode sévère qui régnoit dans l'exposition de ses doctrines, par sa vaste érudition, par l'abondance et l'éclat de son élocution. Ce que ses anciens disciples peuvent seuls assurer,

---

(1) M. de Barthez avoit lui-même formé une riche collection de livres, qu'il a léguée dans son testament à l'Ecole de Médecine de Montpellier.

c'est qu'il répandoit sur ses leçons une clarté que l'on ne retrouve pas toujours dans ses écrits ; ce que l'on doit principalement attribuer aux ménagemens dont il crut devoir user par respect pour les idées dominantes, et pour assurer sa tranquillité.

» Barthez prononça à l'ouverture des écoles, en 1772, un discours de *principio vitali hominis*, qui fut suivi de son *Nova Doctrina*, opuscules dans lesquels il préluda à ses célèbres *Elémens de la Science de l'Homme*, ouvrage apprécié depuis long-temps.

» Barthez fut appelé à Paris quelques années après pour occuper la place éminente de premier médecin de M. le duc d'Orléans (nous parlons de l'avant-dernier premier prince du sang de ce nom.) Il n'appartenoit plus au dernier duc quand vint à éclater la révolution. Barthez la jugea bien dès son début ; il s'éloigna de Paris, et vint sous le beau ciel du Languedoc chercher l'obscurité et la paix. Dépouillé d'une fortune laborieusement acquise, privé des honneurs et du rang qu'il avoit obtenus par ses talens, il ne déguisa à ses concitoyens ni ses opinions ni ses mécontentemens ; mais il protesta en même temps de sa résignation à la volonté générale, et de son éloignement pour les affaires et les places publiques ; il put, à ces conditions, vivre tranquille.

» Deux circonstances le tirèrent de sa retraite et le firent appeler de Narbonne, sa patrie, au quartier-général de l'armée des Pyrénées-Orientales. La première fois il arrêta par ses conseils les ravages de la contagion développée par l'entassement des malades dans les hôpitaux militaires de Perpignan ; et la seconde fois appelé pour Dugommier gravement malade, il prolongea les jours de ce grand capitaine.

» Ces services éminens couvrirent Barthez d'une sorte d'égide, et aux temps les plus malheureux de nos dissentions intestines, il eut assez de loisirs et de calme pour rassembler les matériaux de son *Traité des Maladies goutteuses*, de sa *Mécanique des Animaux*, et pour préparer une nouvelle édition de son ouvrage chéri, ses *Nouveaux Elémens de la Science de l'Homme*, qu'il a depuis publiés, et où, la vérité nous oblige de l'avouer, les partisans les plus zélés de sa gloire ont trouvé avec peine quelques théories opposées aux plus belles découvertes de nos jours.

» Des affections mélancoliques, compagnes peut-être inséparables des savans qui ont vieilli dans le cabinet, exigèrent, il y a environ dix-huit mois, une grande diversion, un changement total et subit dans les habitudes de Barthez. Il résolut de venir dans la capitale y dissiper ses chagrins, et chercher un

soulagement

soulagement aux maux physiques qui s'accumuloient en lui depuis quelque temps avec rapidité. Il étoit mu sur-tout par le besoin de contempler celui qu'il appeloit sans cesse le *Réparateur de tous les maux de son pays*.

» Que ceux qui ont admiré, qui ont aimé Barthez, se retracent les derniers jours de sa vie, et ils y trouveront sans doute des motifs de consolation. Avant de terminer sa carrière, il vit recréer la monarchie dans laquelle, suivant Montesquieu qu'il citoit souvent, les peuples viennent se reposer de leurs longues agitations.

» L'auguste souverain de la France aggrandie et bientôt sans rivaux, combloit Barthez des témoignages de sa munificence, de son estime et de sa confiance. Conservant au milieu des infirmités l'étendue de sa mémoire, la rectitude de son jugement, toute la force de sa tête et sa philosophie, il a su repousser les vaines terreurs de la mort. Tranquille sur l'avenir, il a vu ses écrits consacrés par l'admiration publique; et l'envie, qui n'avoit point épargné sa renommée, réduite au silence, s'est vu forcée d'honorer sa mémoire.

» Dieux ! à combien de regrets l'Ecole de Montpellier est-elle donc destinée?... Tandis que nous rendons ici, Messieurs, aux restes de Barthez ces honneurs funèbres, Fouquet a dû cesser de vivre, et une semblable cérémonie réunit peut-être autour de ses mânes ses concitoyens éplorés!...... »

MODES *du 20 octobre.*

Un froid subit a fait recourir aux costumes d'hiver ; cependant nombre de femmes tiennent encore au blanc, sur-tout aux capotes de perkale, qui se portent avec des douillettes, même avec des redingotes de drap. Les douillettes, presque toutes froncées dans le dos, ont un collet chiffonné et des manches à l'espagnole. Quelques robes qui tiennent beaucoup des douillettes, montent jusqu'au col, se ferment sur la gorge, et ont des pattes au bas de la taille. On a supprimé les pélerines à quelques redingotes ; à d'autres, la pélerine se trouve plus ample et descend plus bas que l'année dernière. Une petite boucle d'or, pour serrer la ceinture d'une redingote, tire ce vêtement de la classe commune. Toutes les redingotes sont de couleurs foncées.

Les modistes n'ont encore fait que très-peu de chapeaux de velours ; mais elles ont drapé avec du velours beaucoup de chapeaux, et rayé en velours nombre de capotes. Il en est des chapeaux de velours plein, comme des redingotes ; les demi-élégantes se sont empressées de les adopter, tandis que les femmes riches semblent ne quitter qu'à regret les costumes d'automne.

NOUVELLES POLITIQUES.

Wirtemberg, 14 octobre.

Il est passé depuis ce matin cinq courriers pour Berlin; malgré le sileuce des officiers prussiens, les nouvelles de l'armée transpirent, et nous savons qu'elles sont désastreuses pour eux. La mort du prince Louis de Prusse a fait une sensation d'autant plus grande, qu'indépendamment de sa naissance, il étoit respecté et chéri du soldat comme le plus brave officier de l'armée. Il n'avoit pas encore 34 ans; son éducation avoit été dirigée, pendant quelque temps, par l'abbé Raynal.

P. S. Nous apprenons que les Français sont entrés à Leipsick; nous devons nous attendre à les voir arriver ici demain.

De Mont-de-Marsan, le 13 octobre.

Un courrier de Madrid, qui est passé hier dans cette ville, a démenti la nouvelle de la déclaration de guerre de la cour d'Espagne contre le Portugal, qui avoit été annoncée à une maison de commerce de Bayonne. Le même courrier a confirmé la sortie de l'escadre de lord Saint-Vincent du port de Lisbonne, et a ajouté que la neutralité du Portugal a été reconnue et consentie par toutes les puissances belligérantes.

De Mayence, 18 octobre.

Aujourd'hui, vers midi, le préfet du département a reçu la lettre suivante de S. Ex. le maréchal d'Empire Kellermann:

« Un courier, arrivé ce matin du quartier-général, apporte la nouvelle que, le 14, les Français ont livré bataille aux Prussiens; que leur roi commandoit en personne. Le résultat de l'affaire a été la prise de plus de 25 mille hommes et 100 canons; presque tous les généraux ennemis ont été blessés. L'armée prussienne se retire, ou plutôt fuit en désordre. »

Signé, le maréchal d'empire KELLERMAN.

Aussitôt le bruit du canon et des cloches a solennellement annoncé cette victoire. La bataille s'est livrée dans les environs de Jena. L'Empereur, toujours habile à profiter des succès et a en recueillir les fruits, a poursuivi l'ennemi en personne. La journée du 13 a été remplie par de nouveaux combats et de nouveaux succès. Au départ du courrier, les Français s'étoient portés de Jena à Weimar, d'où la reine de Prusse ne s'est échappée qu'avec peine, notre cavalerie ayant pénétré dans cette ville peu de temps après sa fuite; et comme

la route qu'elle a prise est couverte de nos troupes, il est possible qu'elle finisse, comme on l'avoit d'abord dit, par tomber entre les mains des vainqueurs. On varie sur le sort du duc de Brunswick et du général Ruchel, que les uns disent seulement blessés, tandis que d'autres relations assurent qu'ils sont, l'un et l'autre, morts de leurs blessures. On compte parmi les blessés le prince Henri de Prusse (que l'on dit frère du roi, et qui n'est que son cousin, à moins qu'il n'y ait erreur de nom); et l'on ajoute qu'il se trouve parmi les prisonniers six généraux et un très-grand nombre de colonels. Notre perte, comparativement à celle de l'ennemi, est très-foible; le nombre des blessés ne s'élève pas tout-à-fait à 3000. Parmi les généraux, nous n'avons à regretter que le seul général de brigade Debilly; officier distingué. Toute l'armée a fait des prodiges de valeur et d'habileté; on cite particulièrement les corps des maréchaux Soult, Lannes, Ney, et celui du maréchal Davoust qui a soutenu un combat glorieux contre le centre des Prussiens, aux ordres du maréchal Mollendorff. La cavalerie française, à la tête de laquelle on remarquoit le duc de Berg, qui étoit par-tout, et qui a semblé se multiplier pendant ces deux journées mémorables; la cavalerie française s'est couverte de gloire: elle a fait mettre bas les armes à plusieurs bataillons carrés, qu'avoit formé l'infanterie prussienne. On dit que le roi de Prusse et le maréchal Mollendorff se retirent, avec environ 60,000 fuyards, vers Magdebourg, dans l'espoir de rallier ces débris sous le canon de cette place. On porte à 28,000 le nombre des prisonniers faits pendant la seconde journée, et quant à l'artilerie, on a enlevé à l'ennemi presque toute celle qui avoit échappé le 14.

PARIS, *vendredi 24 octobre.*

PREMIER BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Bamberg, le 8 octobre 1806.

La paix avec la Russie conclue et signée le 20 juillet, des négociations avec l'Angleterre, entamées et presque conduites à leur maturité, avoient porté l'alarme à Berlin. Les bruits vagues qui se multiplièrent, et la conscience des torts de ce cabinet envers toutes les puissances qu'il avoit successivement trahies, le portèrent à ajouter croyance aux bruits répandus qu'un des articles secrets du traité conclu avec la Russie, donnoit la Pologne au prince Constantin, avec le titre de roi; la Silésie à l'Autriche, en échange de la portion autrichienne de

la Pologne; et le Hanovre à l'Angleterre. Il se persuada enfin que ces trois puissances étoient d'accord avec la France, et que de cet accord résultoit un danger imminent pour la Prusse.

Les torts de la Prusse envers la France remontoient à des époques fort éloignées. La première elle avoit armé pour profiter de nos dissentions intestines. On la vit ensuite courir aux armes au moment de l'invasion du duc d'Yorck en Hollande; et lors des événemens de la dernière guerre, quoiqu'elle n'eût aucun motif de mécontentement contre la France, elle arma de nouveau, et signa, le 1er octobre 1805, ce fameux traité de Postdam, qui fut, un mois après, remplacé par le traité de Vienne. Elle avoit des torts envers la Russie, qui ne peût oublier l'inexécution du traité de Postdam, et la conclusion subséquente du traité de Vienne. Ses torts envers l'empereur d'Allemagne et le corps germanique, plus nombreux et plus anciens, ont été connus de tous les temps. Elle se tint toujours en opposition avec la diète. Quand le corps germanique étoit en guerre, elle étoit en paix avec ses ennemis. Jamais ses traités avec l'Autriche ne recevoient d'exécution, et sa constante étude étoit d'exciter les puissances au combat, afin de pouvoir, au moment de la paix, venir recueillir les fruits de son adresse et de leurs succès.

Ceux qui supposeroient que tant de versatilité tient à un défaut de moralité de la part du prince, seroient dans une grande erreur. Depuis quinze ans la cour de Berlin est une arène où les partis se combattent et triomphent tour-à-tour; l'un veut la guerre, et l'autre veut la paix. Le moindre événement politique, le plus léger incident donne l'avantage à l'un ou à l'autre; et le roi, au milieu de ce mouvement des passions opposées, au sein de ce dédale d'intrigues, flotte incertain, sans cesser un moment d'être honnête homme.

Le 11 août, un courrier de M. le marquis de Lucchesini arriva à Berlin, et y porta, dans les termes les plus positifs, l'assurance de ces prétendues dispositions par lesquelles la France et la Russie seroient convenues par le traité du 20 juillet, de rétablir le royaume de Pologne, et d'enlever la Silésie à la Prusse. Les partisans de la guerre s'enflammèrent aussitôt; ils firent violence aux sentimens personnels du roi; 40 courriers partirent dans une seule nuit, et l'on courut aux armes. La nouvelle de cette explosion soudaine parvint à Paris le 20 du même mois. On plaignit un allié si cruellement abusé; on lui donna sur-le-champ des explications, des assurances précises; et comme une erreur manifeste étoit le seul motif de ces armemens imprévus, on espéra que les réflexions calmeroient une effervescence aussi peu motivée.

Cependant le traité signé à Paris, ne fut pas ratifié à Saint-Pétersbourg, et des renseignemens de toute espèce ne tardèrent pas à faire connoître à la Prusse, que M. le marquis de Lucchesini avoit puisé ses renseignemens dans les réunions les plus suspectes de la capitale, et parmi les hommes d'intrigue qui composoient sa société habituelle. En conséquence, il fut rappelé ; on annonça pour lui succéder M. le baron de Knobelsdorff, homme d'un caractère plein de droiture et de franchise, et d'une moralité parfaite. Cet envoyé extraordinaire arriva bientôt à Paris, porteur d'une lettre du roi de Prusse, datée du 23 août. Cette lettre étoit remplie d'expressions obligeantes et de déclarations pacifiques, et l'Empereur y répondit d'une manière franche et rassurante. Le lendemain du jour où partit le courrier porteur de cette réponse, on apprit que des chansons outrageantes pour la France avoient été chantées sur le théâtre de Berlin; qu'aussitôt après le départ de M. de Knobelsdorff les armemens avoient redoublé, et que quoique les hommes demeurés de sang froid eussent rougi de ces fausses alarmes, le parti de la guerre soufflant la discorde de tous côtés, avoit si bien exalté toutes les têtes, que le roi se trouvoit dans l'impuissance de résister au torrent.

On commença dès-lors à comprendre à Paris que le parti de la paix ayant lui-même été alarmé par des assurances mensongères et des apparences trompeuses, avoit perdu tous ses avantages, tandis que le parti de la guerre mettant à profit l'erreur dans laquelle ses adversaires s'étoient laissé entraîner, avoit ajouté provocation à provocation, et accumulé insulte sur insulte, et que les choses étoient arrivées à un tel point, qu'on ne pourroit sortir de cette situation que par la guerre. L'Empereur vit alors que telle étoit la force des circonstances, qu'il ne pouvoit éviter de prendre les armes contre son allié. Il ordonna des préparatifs. Tout marchoit à Berlin avec une grande rapidité; les troupes prussiennes entrèrent en Saxe, arrivèrent sur les frontières de la confédération, et insultèrent les avant-postes.

Le 24 septembre, la garde impériale partit de Paris pour Bamberg, où elle est arrivée le 6 octobre. Les ordres furent expédiés pour l'armée, et tout se mit en mouvement.

Ce fut le 25 septembre que l'Empereur quitta Paris; le 28 il étoit à Mayence, le 2 octobre à Wurtzbourg, et le 6 à Bamberg. Le même jour, deux coups de carabine furent tirés par les hussards prussiens sur un officier de l'état-major français. Les deux armées pouvoient se considérer comme en présence.

Le 7, S. M. l'EMPEREUR reçut un courrier de Mayence, dépêché par le prince de Bénévent, qui étoit porteur de deux dépêches importantes : l'une étoit une lettre du roi de Prusse, d'une vingtaine de pages, qui n'étoit réellement qu'un mauvais pamflet contre la France, dans le genre de ceux que le cabinet anglais fait faire par ses écrivains à 500 liv. st. par an. L'EMPEREUR n'en acheva point la lecture, et dit aux personnes qui l'entouroient : « Je plains mon frère le roi de Prusse ; il » n'entend pas le français, il n'a pas sûrement lu cette rap» sodie. » A cette lettre étoit jointe la célèbre note de M. Knobelsdorff. « Maréchal, dit l'EMPEREUR au maréchal Berthier, » on nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8 ; jamais » un Français n'y a manqué ; mais comme on dit qu'il y a » une belle reine qui veut être témoin des combats, soyons » courtois, et marchons, sans nous coucher, pour la Saxe. » L'EMPEREUR avoit raison de parler ainsi ; car la reine de Prusse est à l'armée, habillée en amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons, écrivant vingt lettres par jour pour exciter de toute part l'incendie. Il semble voir Armide dans son égarement, mettant le feu à son propre palais. Après elle le prince Louis de Prusse, jeune prince plein de bravoure et de courage, excité par le parti, croit trouver une grande renommée dans les vicissitudes de la guerre. A l'exemple de ces deux grands personnages, toute la cour crie à la guerre ; mais quand la guerre se sera présentée avec toutes ses horreurs, tout le monde s'excusera d'avoir été coupable, et d'avoir attiré la foudre sur les provinces paisibles du Nord. Alors, par une suite naturelle des inconséquences des gens de cour, on verra les auteurs de la guerre, non-seulement la trouver insensée, s'excuser de l'avoir provoquée, et dire qu'ils la vouloient, mais dans un autre temps ; mais même en faire retomber le blâme sur le roi, honnête homme, qu'ils ont rendu la dupe de leurs intrigues et de leurs artifices.

Voici la disposition de l'armée française :

L'armée doit se mettre en marche par trois débouchés. La droite, composée des corps des maréchaux Soult et Ney, et d'une division des Bavarois, part d'Amberg et de Nuremberg, se réunit à Bayreuth, et doit se porter sur Hoff, où elle arrivera le 9. Le centre, composé de la réserve du grand-duc de Berg, du corps du maréchal prince de Ponte-Corvo et du maréchal Davoust, de la garde impériale, débouche par Bamberg sur Cronach, arrivera le 8 à Saalbourg, et de là se portera par Saalbourg et Schleitz sur Gera. La gauche, composée des corps des maréchaux Lannes et Augereau, doit se porter de Schwenfurth sur Cobourg, Graffental et Saalfeld.

IIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Auma, le 12 octobre 1806.

L'Empereur est parti de Bamberg le 8 octobre, à trois heures du matin, et est arrivé à neuf heures à Cronach. S. M. a traversé la forêt de la Franconie à la pointe du jour du 9, pour se rendre à Ebersdorf, et de là elle s'est portée sur Schleitz, où elle a assisté au premier combat de la campagne. Elle est revenue coucher à Ebersdorff, en est repartie le 10 pour Schleitz, et est arrivée le 11 à Auma, où elle a couché, après avoir passé la journée à Gera. Le quartier-général part dans l'instant même pour Gera. Tous les ordres de l'Empereur ont été parfaitement exécutés.

Le maréchal Soult se portoit le 7 à Bayreuth, se présentoit le 9 à Hoff, a enlevé tous les magasins de l'ennemi, lui a fait plusieurs prisonniers, et s'est porté sur Plauen le 10. Le maréchal Ney a suivi son mouvement à une demi-journée de distance. Le 8, le grand-duc de Berg a débouché avec la cavalerie légère, de Cronach, et s'est porté devant Saalbourg, ayant avec lui le 25e régiment d'infanterie légère. Un régiment prussien voulut défendre le passage de la Saale; après une canonnade d'une demi-heure, menacé d'être tourné, il a abandonné sa position et la Saale. Le 9, le grand-duc de Berg se porta sur Schleitz; un général prussien y étoit avec 10,000 hommes. L'Empereur y arriva à midi, et chargea le maréchal prince de Ponte-Corvo d'attaquer et d'enlever le village, voulant l'avoir avant la fin du jour. Le maréchal fit ses dispositions, se mit à la tête de ses colonnes; le village fut enlevé et l'ennemi poursuivi. Sans la nuit, la plus grande partie de cette division eût été prise. Le général Watier, avec le 4e régiment de hussards, et le 5e régiment de chasseurs, fit une belle charge de cavalerie contre trois régimens prussiens : quatre compagnies du 27e d'infanterie légère se trouvant en plaine, furent chargées par les hussards prussiens; mais ceux-ci virent comme l'infanterie française reçoit la cavalerie prussienne. Deux cents cavaliers prussiens restèrent sur le champ de bataille. Le général Maisons commandoit l'infanterie légère. Un colonel ennemi fut tué, deux pièces de canon prises, 300 hommes furent faits prisonniers, et 400 tués. Notre perte a été de peu d'hommes; l'infanterie prussienne a jeté ses armes, et a fui épouvantée devant les baïonnettes françaises. Le grand-duc de Berg étoit au milieu des charges, le sabre à la main.

Le 10, le prince de Ponte-Corvo a porté son quartier-

général à Auma; le 11, le grand-duc de Berg est arrivé à Gera. Le général de brigade Lasalle, de la cavalerie de réserve, a culbuté l'escorte des bagages ennemis : 500 caissons et voitures de bagages ont été pris par les hussards français. Notre cavalerie légère est couverte d'or. Les équipages de pont et plusieurs objets importans font partie du convoi.

La gauche a eu des succès égaux. Le maréchal Lannes est entré à Cobourg le 8, et se portoit le 9 sur Graffenthal. Il a attaqué le 10, à Saalfeldt, l'avant-garde du prince Hohenlohe, qui étoit commandée par le prince Louis de Prusse, un des champions de la guerre. La canonnade n'a duré que deux heures; la moitié de la division du général Suchet a seule donné. La cavalerie prussienne a été culbutée par les 9ᵉ et 10ᵉ régimens d'hussards. L'infanterie prussienne n'a pu conserver aucun ordre de retraite; partie a été culbutée dans un marais, partie dispersée dans les bois. On a fait 1000 prisonniers, 600 hommes sont restés sur le champ de bataille; 50 pièces de canon sont tombées au pouvoir de l'armée.

Voyant ainsi la déroute de ses gens, le prince Louis de Prusse, en brave et loyal soldat, se prit corps à corps avec un maréchal-des-logis du 10ᵉ régiment de hussards. *Rendez-vous, colonel*, lui dit le hussard, *ou vous êtes mort*. Le prince lui répondit par un coup de sabre; le maréchal-des-logis riposta par un coup de pointe, et le prince tomba mort. Si les derniers instans de sa vie ont été ceux d'un mauvais citoyen, sa mort est glorieuse et digne de regrets. Il est mort comme doit desirer de mourir tout bon soldat. Deux de ses aides-de-camp ont été tués à ses côtés. On a trouvé sur lui des lettres de Berlin qui font voir que le projet de l'ennemi étoit d'attaquer incontinent, et que le parti de la guerre, à la tête duquel étoient le jeune prince et la reine, craignoit toujours que les intentions pacifiques du roi, et l'amour qu'il porte à ses sujets ne lui fissent adopter des tempéramens et ne déjouassent leurs cruelles espérances. On peut dire que les premiers coups de la guerre ont tué un de ses auteurs.

Dresde ni Berlin ne sont couverts par aucun corps d'armée. Tournée par sa gauche, prise en flagrant délit au moment où elle se livroit aux combinaisons les plus hasardées, l'armée prussienne se trouve, dès le début, dans une position assez critique. Elle occupe Eisenach, Gotha, Erfurt, Weimar. Le 12, l'armée française occupe Saalfeld et Gera, et marche sur Naumbourg et Jena. Des coureurs de l'armée française inondent la plaine de Leipsick.

Toutes les lettres interceptées peignent le conseil du roi déchiré par des opinions différentes, toujours délibérant, et

jamais d'accord. L'incertitude, l'alarme et l'épouvante paroissent déjà succéder à l'arrogance, à l'inconsidération et à la folie.

Hier 11, en passant à Gera, devant le 27ᵉ régiment d'infanterie légère, l'EMPEREUR a chargé le colonel de témoigner sa satisfaction à ce régiment sur sa bonne conduite.

Dans tous ces combats, nous n'avons à regretter aucun officier de marque : le plus élevé en grade est le capitaine Campobasso, du 27ᵉ régiment d'infanterie légère, brave et loyal officier. Nous n'avons pas eu 40 tués et 60 blessés.

IIIᵉ BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Geraw, le 13 octobre 1806.

Le combat de Schleitz qui a ouvert la campagne, et qui a été très-funeste à l'armée prussienne, celui de Saalfeld qui l'a suivi le lendemain, ont porté la consternation chez l'ennemi. Toutes les lettres interceptées disent que la consternation est à Erfurt, où se trouvent encore le roi, la reine, le duc de Brunswick, etc.; qu'on discute sur le parti à prendre, sans pouvoir s'accorder. Mais pendant qu'on délibère, l'armée française marche. A cet esprit d'effervescence, à cette excessive jactance, commencent à succéder des observations critiques sur l'inutilité de cette guerre, sur l'injustice de s'en prendre à la France, sur l'impossibilité d'être secouru, sur la mauvaise volonté des soldats, sur ce qu'on n'a pas fait ceci; et mille et une autres observations qui sont toujours dans la bouche de la multitude, lorsque les princes sont assez foibles pour la consulter sur les grands intérêts politiques au-dessus de sa portée.

Cependant, le 12 au soir, les coureurs de l'armée française étoient aux portes de Leipsick; le quartier-général du grand-duc de Berg entre Zeyst et Leipsick; celui du prince de Ponte-Corvo, à Zeyst; le quartier-impérial à Geraw : la garde impériale et le corps d'armée du maréchal Soult à Geraw; le corps d'armée du maréchal Ney à Neustadt; en première ligne, le corps d'armée du maréchal Davoust à Naumbourg; celui du maréchal Lannes à Jena; celui du maréchal Augereau à Kala. Le prince Jérôme, auquel l'EMPEREUR a confié le commandement des alliés et d'un corps de troupes bavaroises, est arrivé à Schleitz, après avoir fait bloquer le fort de Culenbach par un régiment.

L'ennemi, coupé de Dresde, étoit encore le 11 à Erfurt, et travailloit à réunir ses colonnes qu'il avoit envoyées sur Cassel et Wurtzbourg, dans des projets offensifs, voulant

ouvrir la campagne par une invasion en Allemagne. Le Weser où il avoit construit des batteries, la Saale qu'il prétendoit également défendre, et les autres rivières, sont tournées à peu près comme le fut l'Iller l'année passée; de sorte que l'armée française borde la Saale, ayant le dos à l'Elbe, et marchant sur l'armée prussienne qui, de son côté, a le dos sur le Rhin: position assez bizarre d'où doivent naître des événemens d'une grande importance.

Le temps, depuis notre entrée en campagne, est superbe, le pays abondant, le soldat plein de vigueur et de santé. On fait des marches de dix lieues, et pas un traîneur; jamais l'armée n'a été si belle.

Toutefois les intentions du roi de Prusse se trouvent exécutées: il vouloit que le 8 octobre l'armée française eût évacué le territoire de la confédération, et elle l'avoit évacué; mais au lieu de repasser le Rhin, elle a passé la Saale.

IVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Geraw, le 13 octobre, à dix heures du matin.

Les événemens se succèdent avec rapidité. L'armée prussienne est prise en flagrant délit, ses magasins enlevés, elle est tournée.

Le maréchal Davoust est arrivé à Naumbourg le 12, à neuf heures du soir, y a saisi les magasins de l'armée ennemie, fait des prisonniers, et pris un superbe équipage de 18 pontons de cuivre attelés.

Il paroît que l'armée prussienne se met en marche pour gagner Magdebourg; mais l'armée française a gagné trois marches sur elle. L'anniversaire des affaires d'Ulm sera célèbre dans l'histoire de France.

La lettre ci-jointe, qui vient d'être interceptée, fera connoître la vraie situation des esprits; mais cette bataille, dont parle l'officier prussien, aura lieu dans peu de jours. Les résultats décideront du sort de la guerre.

Les Français doivent être sans inquiétude.

Lettre d'un officier prussien à un de ses amis à Berlin.

Naumbourg, le 12 octobre.

Le commencement des hostilités contre les Français s'est passé d'une manière très-triste pour les troupes allemandes; ils ont forcé un poste de l'aile gauche du corps d'armée de Hohenlohe, et un combat meurtrier a eu lieu au corps de Tauenzein: le prince Louis-Ferdinand de Prusse est resté mort sur la place. Non-seulement les régimens Zastram et un

bataillon de Bellet, les hussards verts et bruns, etc., mais encore les régimens saxons Princes Jean, Xavier et Rechten ont terriblement souffert depuis hier après midi, et toute cette nuit nous n'avons vu que des fuyards qui couroient après leurs régimens; on croit que les Français se portent en force sur notre gauche, pour couper la communication de Leipsick. Leur force doit être de 400,000 hommes commandés par l'EMPEREUR qui, dans ce moment, doit être à Geraw, à 4 milles d'ici. Nous apercevons déjà ici quelques patrouilles. Nous avons ici des magasins immenses, sans trouver moyen de les sauver; on est ici dans des inquiétudes affreuses. Dieu veuille que le roi, qui ne peut pas manquer d'être attaqué sous peu, ne se laisse pas battre, car ce malheur seroit irréparable!

D'après les dernières lettres, le corps d'avant-garde de Blichert s'est porté sur la Hesse. L'état-major du corps de Ruchel s'y est rendu aussi de manière que, excepté à Hameln, il n'y a plus un seul soldat dans les Etats hanovriens. Actuellement il ne nous reste d'autre ressource que la bataille décisive qu'il faut livrer à Napoléon. Dans cette triste situation, mon sort ne tient à rien, pourvu que l'issue de la crise actuelle soit heureuse; je te répète encore, mon ami, que notre situation est des plus tristes et des moins rassurantes, etc.

N. B. Le courrier qui a porté ces bulletins, est arrivé aujourd'hui à huit heures du soir. Une heure après, il a été suivi d'un second courrier, chargé de deux dépêches de Mgr. le prince de Neuchâtel, pour S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'Empire.

Ces dépêches annoncent que, le 14, S. M. l'EMPEREUR et Roi a remporté auprès de Weimar une victoire complète sur les Prussiens.

Les détails de cette mémorable journée ne tarderont point à être publiés. (*Extrait du journal officiel.*)

Ces détails n'ont point encore été publiés officiellement.

—Deux courriers ont apporté le 23 la nouvelle d'une seconde victoire remportée le 15 sur le roi de Prusse en personne; l'un de ces couriers étoit lui-même tout couvert de lauriers. Les détails qui circulent sont les mêmes que ceux envoyés dans les lettre de Mayence. (*Voyez notre article de Mayence*).

— S. M. le roi de Hollande a pris le commandement en chef de l'armée du Nord, dont le quartier-général est à Wesel. Le général de division Lagrange est nommé chef d'état-major de cette armée, ayant sous lui le général Bacop, comme chef

d'état-major pour l'armée hollandaise, et l'adjudant-commandant Lafays pour les troupes françaises.

— Les trois membres du sénat, chargés de porter l'adresse de leur corps au quartier-général de l'EMPEREUR, sont partis chacun de son côté pour leur destination. Ils se rejoindront à Mayence.

— Mad. la marquise de Lucchesini a quitté Paris, il y a quelques jours, avec un de ses fils, et a pris la route de Lucques.

— Plusieurs ministres étrangers ont quitté Paris depuis quelques jours, soit pour voyager, soit pour se rapprocher de leurs souverains : ce sont le ministre du roi de Hollande, M. de Bransen ; celui du roi de Bavière, M. de Cetto ; celui de Hesse-Cassel, M. de Malsbourg ; celui de Bade, M. le baron de Dalberg ; celui du prince-primat, M. le comte de de Beust ; et le ministre du grand-duc de Wurtzbourg.

—Une division anglaise, forte de 31 voiles, s'est approchée de Boulogne, le 9 de ce mois, pour répéter ses tentatives d'incendie. Dans la nuit, cette division lança sur le port et la ville une centaine de fusées incendiaires, moyen de nouvelle invention qui n'a pas eu plus de succès que tous ceux que l'ennemi a essayés contre la flottille. Ces fusées se composent d'un cylindre en fer de 4 pouces environ de diamètre (deux pieds et demi de long), et se terminant par un cône très-pointu de 8 pouces de long. La machine est remplie d'un artifice, dont la flamme sort par l'orifice supérieur et par des trous pratiqués dans la base du cylindre et dans la longueur du cône qui le termine. L'extrémité intérieure du cône paroît destinée à fixer la machine sur les objets qu'elle atteint.

Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre de ces fusées a été sans effet. Deux sont tombées sur des bâtimens, et ont été éteintes sans difficulté, et sans que ces bâtimens en aient souffert. Une maison qui contenoit des fagots, a été incendiée, parce que personne ne s'y est trouvé à temps pour arrêter l'effet de la machine qui y avoit pénétré. On en a trouvé, le lendemain, sur la plage, à basse mer, un grand nombre qui n'avoient pas été employées. Il est probable que l'embarcation qui en étoit chargée, a été coulée par le feu des batteries.

Dans la nuit du 10 au 11 les ennemis ont recommencé un nouveau bombardement qui n'a produit d'autre effet que de blesser par un éclat un jeune homme de 14 ans. Toutes les mesures étoient prises d'avance pour remédier aux accidens. Les batteries ont fait sur l'ennemi un feu qui l'a bientôt obligé de prendre le large.

Il en a été de même à Calais, dans la nuit du 13 au 14. plusieurs bombes y ont été lancées sans produire le moindre dommage, et les batteries ont forcé, en moins de deux heures, l'ennemi à s'éloigner.

Les fusées incendiaires ont donc échoué cette année, tout comme l'ont fait les années précédentes les bombes, les globes à trois orifices, les brûlots submergés, les machines à détente, et toutes les autres machines infernales dont l'Angleterre a adopté l'usage. Mais ce qu'il y a eu de particulier dans cette occasion, c'est que l'ennemi ait choisi, pour essayer de nouveau l'incendie des ports de Boulogne et Calais, le moment où milord Lauderdale devoit se trouver dans l'un ou l'autre. En effet, il est arrivé le 11 à Boulogne, peu d'heures avant la fin du dernier bombardement. Toutes les mesures ont été prises pour lui épargner le désagrément d'apercevoir l'exaspération d'un peuple indigné. Ce ministre a desiré se reposer dans la ville; il y a couché chez le commandant de la flottille; et le 12, dans la matinée, il a été transporté à bord d'une frégate anglaise. L'Angleterre connoîtra sans doute, par milord Lauderdale, combien les procédés qu'il a éprouvés à Boulogne contrastent avec l'animosité dont cette ville venoit d'éprouver de nouveau les efforts toujours incendiaires, mais toujours impuissans.

(*Moniteur.*)

— Les victoires de la Grande-Armée ont été célébrées le 22 dans un banquet, auquel M. le général Junot, gouverneur de Paris, avoit invité tous les officiers de la garnison. A la fin du repas S. Ex. a porté le toast suivant: « Camarades, si nous » sommes assez malheureux pour ne pas partager les dangers » de nos armées victorieuses, soyons jaloux de les célébrer. » Si un prince immortel a dû monter encore une fois sur le » char de la Victoire, c'est pour remplir son vœu le plus » cher, celui de donner à l'Europe une paix durable, et de » désarmer les ennemis du continent. *Vive l'Empereur!* » Cette acclamation a été répétée avec enthousiasme par les convives. M. le maréchal Moncey, en partageant le regret de tous les militaires présens, a ajouté: « Mais la sûreté de l'in- » térieur de l'Empire, le repos des citoyens et le maintien » des lois forment aussi un des objets de la sollicitude du » grand Napoléon. Puissent nos vœux parvenir jusqu'à lui! »

—Le ministre de l'intérieur vient d'inviter de nouveau, par une circulaire, les préfets à redoubler de zèle et de surveillance pour faire cesser entièrement l'usage des anciens poids et

mesures dans le commerce. S. Exc. y déclare, par ordre de S. M. qu'il ne sera fait aucun changement aux dispositions générales ordonnées jusqu'à présent pour le maintien du nouveau système; le gouvernement desire trop de voir cette opération terminée, pour permettre qu'elle tombe dans un état de stagnation qui ne laisseroit plus rien à espérer, même du temps, et augmenteroit encore les désordres et les abus dont on se plaint.

— Le vaisseau *le Régulus*, parti de Lorient le 31 oct. 1805, avec deux frégates et deux bricks, est arrivé dans les ports de France le 5 de ce mois, après une croisière de onze mois et six jours, dans l'Océan Atlantique, les côtes d'Afrique, l'Océan méridional, et sur les côtes de l'Amérique. Il a pris ou coulé quarante bâtimens anglais, et s'est séparé des frégates dans l'ouragan du mois dernier.

(*Moniteur.*)

— D'après une décision de S. M., en date du 24 septembre, 1°. la durée de l'engagement que contracteront les jeunes gens admis dans les gendarmes d'ordonnance, embrassera seulement la campagne, et ils seront libres de se retirer lorsqu'elle sera terminée; 2°. ils recevront une solde du gouvernement, mais une solde simple; 3°. ceux qui desireroient continuer la carrière militaire, après le licenciement du corps, pourront espérer d'être placés en qualité d'officiers dans l'armée, s'ils se montrent dignes de cette récompense; 4°. ceux qui desirent seulement prouver leur dévouement à S. M., en faisant la campagne auprès de sa personne, pourront, si le corps étoit conservé, se retirer à la fin de la guerre; 5°. on n'exige point pour les gendarmes à pied, la pension de 600 fr. prescrite pour ceux à cheval; 6°. les chevaux à courte queue seront admis indifféremment; 7°. les jeunes gens qui se présenteront pour entrer dans ce corps, pourront se mettre en route du moment où ils auront été admis; 8°. il leur sera délivré un simple passeport, pour se rendre à Mayence; 9°. à leur arrivée à Mayence, ils auront étape et logement pour eux et leurs chevaux.

— M. le colonel-général des dragons, Baraguay-d'Hilliers, est arrivé à Milan pour recevoir les instructions de S. A. I. le prince vice-roi, sous les ordres immédiats duquel il va commander un corps d'armée rassemblé dans le Frioul et l'Istrie, et dont le quartier-général est à Udine. L'armée de Dalmatie, commandée par le général Marmont, a toujours son quartier-général à Zara.

— On annonce l'entrée à Brest du *Cassard*, de 74, faisant partie de l'escadre du contre-amiral Willaumez. Ce vaisseau a détruit plusieurs bâtimens ennemis, et entr'autres, coulé, non loin du port, une *lettre de marque*, sortant d'Angleterre à la destination de Buenos-Ayres, après avoir toutefois enlevé la riche cargaison estimée près de deux millions. Il a déposé à terre 80 prisonniers anglais.

— Le collége électoral du département de l'Aveyron a nommé *candidats au sénat conservateur*, MM. de Villaret, évêque de Casal, président du collége, et Nogaret, préfet de l'Herault; *candidat au corps législatif*, M. Clauzel de Coussergues, propriétaire à Veysettes, président de la cour criminelle. L'assemblée, avant de se séparer, a voulu que l'hommage de son respect et de sa fidélité fût porté au pied du trône par une députation composée de son président et des candidats élus, auxquels elle a adjoint M. de Bonald.

— On mande du Havre que depuis quinze jours les Anglais se montrent en force dans ces parages; ils y ont paru, dans la matinée du 16, au nombre de quatre vaisseaux de ligne, deux grosses frégates et deux bricks.

— Le préfet de Mayence a pris solennellement possession, au nom de l'Empereur, de Cassel et Kostheim, situés sur la rive droite du Rhin.

— Le journal de Nancy annonce que la légation ottomane a passé le 14 dans cette ville, se rendant au quartier-général impérial.

— Une décision du grand juge ministre de la justice, adressée au maire de Nice, en réponse aux questions que ce magistrat avoit soumises à S. Ex., porte que « quoique le mariage soit prohibé par le Code civil, entre l'oncle et la nièce, la tante et le neveu, néanmoins la prohition ne s'étend pas à l'oncle et à la nièce, ou à la tante et au neveu par *alliance*, et que de tels mariages n'ont pas civilement besoin de dispenses pour être célébrés. »

— Un bataillon d'environ 600 hommes des gardes nationales du Pas-de-Calais est arrivé le 12 à Dunkerque, pour y tenir garnison, et faire le service de la place et des côtes, de concert avec la garde nationale de cette ville.

— Le collége électoral du département des Hautes-Alpes a nommé candidats au sénat conservateur, MM. d'Hauterive, conseiller d'Etat, de la 1re division politique des relations extérieures, et Anthoine, maire de Marseille; et au corps législatifs, MM. Farnard, secrétaire-général, et Serres, conseiller de préfecture.

— Il résulte d'un arrêt de la cour de cassation, que l'inscrit sur la liste des émigrés, qui, malgré la réclamation exercée en temps utile, n'a été rayé définitivement, qu'après la loi du 12 ventose an 8, n'en doit pas moins être réputé émigré, et comme tel, a été frappé de mort civile pendant tout le temps qu'a duré son inscription. Le même arrêt a jugé définitivement, que la communauté conjugale a été dissoute par l'émigration du mari, tellement que les acquisitions faites par sa femme pendant l'émigration, appartiennent exclusivement à celle-ci, sans que le mari, réintégré dans ses droits civils par sa radiation ou l'amnistie, puisse y rien prétendre à titre de conquêts.

Circulaire du ministre de la marine et des colonies, aux amiraux et aux préfets maritimes.

Paris, le 12 octobre 1806.

Monsieur, S. M. l'Empereur et Roi, provoquée depuis deux mois par le roi de Prusse, a été obligée de faire marcher son armée contre cette puissance; la guerre est déclarée et tous les commandans des bâtimens de S M., ainsi que tous les capitaines de corsaires, doivent courre sus aux navires prussiens, et s'en emparer.

Recevez, etc. *Signé* DECRÈS.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'OCTOBRE.

DU SAMEDI 18. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 66f 80c. 70c. 65c 70c 80c 70c 75c. 80c 70c 75c. 70c.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 63f. 50c. 00c 00c 00c 00c. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1152f 50c 0000f 00c 0000f. 0000f 00c.

DU LUNDI 20. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 66f 80c 70c 80c 85c 80c. 67f 66f 80c 00c 00c. 00c. 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 63f. 50c 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1155f. 52f 50c. 55f 1152f 50c.

DU MARDI 21. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 67f 40c. 30c 35c 40c. 35c 30c 40c. 30c 40c 00f 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f. 00c 00c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1157f 50c 1160f. 1157f 50c. 00c.

DU MERCREDI 22. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 67f. 25c 10c 20c 25c. 30c 25c 20c 25c. 20c 25c 00c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00f. 00c. 00c 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1160f 00c 0000f 00c 00f 00c. 00f

DU JEUDI 23.—C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 67f 60c 50c 75c 70c 75c 70c 75c 00c. 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 65f 00c 00f. 00c 00c 00c 00f 00c
Act. de la Banque de Fr. 1175f. 1173f 75c. 00c. 000

DU VENDREDI 24. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 67f 80c 85c 90c 95c 68f. 68f 10c 68f 00c 00f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 65f 00c 00c. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1180f 1181f 25c. 1182f 50c.

(No. CCLXXVI.)
(Samedi 1er Novembre 1806.)



POÉSIE.

Erratum. Voyez, dans le dernier Numéro, les vers sur le Tableau d'Ossian, de M. Girodet; premier vers : Protogène nouveau, tu sais, etc.; *lisez :* Protogène nouveau, *je sais,* etc.

L'AMOUR PRÉCEPTEUR,

IMITATION DU GREC DE BION.

Je sommeillois paisiblement,
Lorsqu'un songe m'offrit la reine de Cythère,
Conduisant par la main un jeune et bel enfant
Qui sourioit en regardant sa mère.
Elle me dit : « Chantre heureux des vergers,
» Prends avec toi mon fils : sois son guide et son maître ;
» Apprends-lui les chansons et les jeux des bergers. »
Elle dit; et soudain je la vis disparoître.
Insensé que j'étois ! je crus qu'à mes leçons
L'aimable enfant voudroit s'instruire :
Je lui chantai le cercle des saisons,
L'astre brillant du jour, l'inventeur de la lyre,
Les biens de la vendange et les biens des moissons.
Mais j'eus beau vanter ces merveilles,
Le petit Dieu n'écoutoit pas,
Il sembloit n'avoir point d'oreilles.
« Tout cela, me disois-je, a pour lui peu d'appas. »
Je me tus.... Aussitôt, d'une voix douce et tendre,

Des hommes et des Dieux il chanta les amours,
Les piéges irritans que la beauté sait tendre,
Les aveux, les sermens, les agaçans détours,
La pudeur qui résite en brûlant de se rendre,
Et ces momens d'ivresse et si vifs et si courts.
Quel feu dans ses regards ! Quel charme en ses discours !
Je ne me lassois point du plaisir de l'entendre;
J'aurois voulu qu'il eût chanté toujours.
J'ignore enfin comment il put s'y prendre;
Mais j'oubliai (Vénus sans doute en rit)
Tout ce qu'à cet enfant je m'efforçois d'apprendre,
Et ne me ressouvins que de ce qu'il m'apprit.

M. Blin de Sainmore.

ENIGME.

Je suis long, je suis rond, je suis droit et bossu;
La nature m'habille en me mettant au monde
Mais l'art me dépouille tout nu,
Honteux de me voir tel, je tourne et fais la ronde,
D'une agilité sans seconde,
Seulement pour être vêtu :
Mais ma condition en est-elle meilleure ?
Quel est enfin le prix de mon empressement ?
Je ne gagne qu'un vêtement,
Et ne le garde pas une heure.

LOGOGRIPHE.

Dans huit lettres trouvez châtel,
Etole, écho, lacet, hôtel,
Calote, lac, taloche, cole,
Chat, côte, tache, cale, Eole.

CHARADE.

Tu fais sur mon dernier
Bien souvent mon premier,
Mon tout, lecteur aimable,
A trouver est passable.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Montre à répétition.*
Celui du Logogriphe est *Clavecin.*
Celui de la Charade est *Ver-tu.*

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

SUR L'ARGENT ET LE PRÊT A INTÉRÊT.

Deuxième Article.

(*Voy. le premier article, dans le Mercure du 13 sept.*)

LA dernière question qui se présente, est de savoir à quelles conditions on peut légitimement prêter à *intérêt* ou à *bénéfice*; ou, en d'autres termes, dans quelles circonstances un profit, même *légal*, devient *légitime*? Car je suppose le lecteur instruit de la différence qui existe entre l'état *légal* et l'état *légitime* : ces deux idées, qui, sérieusement approfondies, donnent la raison de toutes les lois, et comprennent tous les devoirs.

Dans ces derniers temps, la religion et la politique se sont divisées sur la question du prêt à intérêt, parce que la religion a pris pour base de ses décisions des considérations d'utilité publique, et que la politique n'a consulté que des motifs d'intérêt personnel.

La religion voudroit nous faire tous bons, et la politique nous rendre tous riches. La religion, par un heureux échange, rend le pauvre même assez riche par la modération qu'elle prescrit à ses desirs; et les riches, elle cherche à les rendre pauvres par *l'esprit* dans lequel elle veut qu'ils possèdent leurs richesses, et par l'usage qu'ils doivent en faire; et elle s'attache ainsi à prévenir, sans déplacement et sans violence, entre ces deux classes toujours en présence et secrètement ennemies, une rupture qui a été le grand scandale des sociétés païennes, qu'elle n'avoit pu même empêcher chez un peuple grossier appelé à de meilleures lois, qu'en ordonnant, après un certain temps, l'abolition des dettes contractées et le retour des héritages aliénés, ce qui, pour notre malheur et notre honte, s'est renouvelé de nos jours chez un peuple chrétien. Mais en prescrivant le travail à l'homme domestique, et de

plus nobles soins à l'homme public, la religion, dans l'ancienne loi, et même dans la nouvelle (1), semble préférer pour tous la culture et la possession de la terre donnée à l'homme comme le lieu de son exil et le sujet de ses labeurs, qui conserve la famille en la tenant à égale distance de l'opulence et du besoin; lie l'homme à son semblable, par une réciprocité de secours et de services, et même à son Créateur, dont elle lui montre de plus près, dans l'ordre admirable de la nature, la sagesse, la puissance et la bonté. En effet, si les doctrines, qui défigurent l'idée de la Divinité, ont commencé chez des peuples agricoles, les doctrines qui nient la Divinité même, n'ont pris naissance que chez des peuples commerçans. Sans doute la religion ne défend pas les bénéfices d'un commerce légitime; mais elle craint pour ses enfans plus qu'elle ne la conseille cette profession hasardeuse qui jète continuellement l'esprit de l'homme et sa fortune dans les extrêmes opposés de la crainte et de l'espérance, de l'opulence et de la ruine, peut profiter sur la détresse privée et même sur les malheurs publics, et dans laquelle l'homme, fort de sa seule industrie, n'a besoin ni de la rosée du ciel, ni de la graisse de la terre, et semble ne rien attendre des hommes, et n'avoir rien à demander à Dieu (2). La religion n'avoit pas dédaigné de partager elle-même dans la propriété territoriale des nations : elle avoit consacré à son culte les prémices de leurs récoltes; et ces institutions qu'elle avoit fondées, ces institutions défendues du besoin par la richesse

(1) Jésus-Christ, dans l'Evangile, tire presque toutes ses comparaisons de la famille propriétaire et de la culture de la terre.

(2) C'est, je crois, à cette cause qu'il faut attribuer les suicides si fréquens dans les villes de commerce. L'homme, qui ne peut attribuer qu'à lui-même ses succès, n'accuse que lui de ses revers, et il se punit lui-même de ses fautes. L'agriculteur supporte sans désespoir des pertes dont il voit la cause dans une force supérieure à ses moyens : et je ne crois pas qu'on trouve des suicides même chez les malheureux échappés au désastre épouvantable qui a affligé la Suisse, et qui ont vu disparoître en un instant leurs familles, leurs biens, et jusqu'aux lieux qu'ils habitoient.

commune, et de la cupidité par la pauvreté individuelle, modèles de toute société, dont la devise devroit être aussi : *Privatus illis census erat brevis, commune, magnum;* ces institutions ont enseigné l'agriculture aux Barbares, jusqu'alors pêcheurs et chasseurs, et défriché les forêts et les marais qui couvroient la meilleure partie de l'Europe : car partout la culture des terres a commencé avec le culte de Dieu. La religion chrétienne portoit ses vues plus haut. Dans sa profonde politique, que l'histoire justifie à chaque page, elle savoit que les vertus publiques sont la véritable richesse des Etats, et que la modération dans le pouvoir, le dévouement dans le ministre, l'obéissance dans le sujet, dans tous, l'attachement aux lois religieuses et politiques, l'affection pour son pays, la disposition de tout sacrifier à sa défense, même l'union entre les citoyens, se trouvent rarement chez des peuples commerçans, toujours agités par leurs passions, jusqu'à ce qu'ils soient subjugués par leurs voisins; et elle avoit voulu faire des sociétés stables, et non des sociétés opulentes.

Les gouvernemens ont, depuis long-temps, marché dans d'autres voies. Ils n'ont pas considéré la richesse comme le résultat inévitable et presque malheureux du travail, mais comme la fin de tous les soins, de toute l'industrie des hommes, et le but unique auquel ils doivent tendre, et par les chemins les plus prompts. Ils ont forcé tous les moyens de commerce pour accroître les richesses; et bientôt, effrayés de leur inégalité toujours croissante, résultat nécessaire des succès du négoce, et même de ses revers, ils ont inventé le luxe, comme un moyen d'égaliser les fortunes, et ils n'ont su enrichir les uns qu'en corrompant les autres. Les riches n'ont plus été des *dispensateurs*, mais des *consommateurs*; les pauvres n'ont plus été des frères qu'il faut admettre au partage, mais des affamés qu'il faut appaiser, ou des ennemis avec qui l'on doit capituler; et ces idées abjectes, mises à la place d'idées morales, ont ôté toute dignité à la richesse, et toute retenue à la pauvreté. L'emploi des richesses le plus extravagant a allumé la cupidité la plus effrénée, et fait naître les spéculations de fortune les plus criminelles. Tous les desirs

étoient sous les armes, et n'attendoient que le signal : il a été donné; et jamais les peuples n'avoient paru plus foibles contre leurs propres passions et contre les passions de leurs voisins; et partout des hommes indifférens à tout, hors à l'argent, n'ont vu, dans la révolution de leur pays, que des confiscations à acheter; dans la guerre, que des fournitures à faire; ne verroient, dans la famine, que du blé à vendre, et dans la peste, que des héritages à recueillir.

C'est dans ces considérations générales qu'il faut chercher la raison générale de la sévérité des lois religieuses sur le prêt, et du relâchement des lois civiles; et cependant il s'établit, à la faveur de cette différence entre l'intérêt de chacun et sa conscience, une lutte dont la fortune souffre, et où, plus souvent, la probité succombe. Les hommes timorés se ruinent par délicatesse; les hommes plus tranchans sur la morale, abusent contre les autres même de leur honnêteté. L'union entre citoyens, qui ne peut être fondée que sur des principes communs et une estime réciproque, en est altérée; et il en résulte dans la société un désordre plus grave qu'on ne pourroit le dire, le scandale d'opinions différentes en morale pratique, et de voies de fortune familières aux uns, et que les autres s'interdisent.

Je viens à la question du prêt à intérêt. Il n'y a point de difficulté lorsque l'argent est employé à l'acquisition d'un fonds de terre ou autre immeuble, comme maison, charge, ou même effets publics, qui portent naturellement ou légitimement un revenu, soit que le capitaliste acquière lui-même l'objet productif, soit que, prêtant son argent à l'acquéreur, il soit subrogé aux droits du vendeur, parce que, dans ce dernier cas, il achète réellement, sous le nom d'autrui, et au *pro-rata* de l'argent prêté, et il retient jusqu'au remboursement, qui n'est, à proprement parler, qu'un rachat de la part de l'emprunteur. La mise de fonds dans ce cautionnement d'un *office*, la subrogation aux droits d'un légitimaire dont la portion produit naturellement un revenu, si elle est en fonds de terre, ou un intérêt légitime, si elle est en argent, offrent encore au prêteur un motif suffisant d'exiger un intérêt de ses fonds.

Point de difficulté non plus pour l'argent mis en société de commerce, et en partage de profits et de pertes : car la question n'est pas de savoir, comme le dit le *Publiciste* du 13 septembre dernier, *si l'argent peut produire* 6 *pour* 100, *lorsqu'il est employé à faire valoir une manufacture qui rapporte* 15 *pour cent de bénéfice*, puisque, dans ce cas, on peut prendre même 15 pour cent de profit ; mais de savoir si l'argent doit produire 15 lorsqu'il est employé à faire valoir une manufacture qui ne rapporte que 6, ou même qui ne rapporte rien.

Ainsi, l'argent prêté pour acquisition d'immeubles produit légitimement un *intérêt* légal qui doit être calculé sur le revenu général et présumé des immeubles ; et l'argent placé en société de commerce produit légitimement un *bénéfice* qui doit être calculé sur le profit particulier de tel ou de tel genre de commerce, et qui se compose, comme nous l'avons dit, de la quantité de travail de l'homme, et de dépérissement, déchets ou non valeurs de la marchandise.

Reste le prêt simple, ou prêt à jour, celui qui, n'étant *causé* ni pour aucun objet productif, comme acquisition d'immeubles ou d'autres valeurs qui produisent naturellement et légitimement un revenu, ni pour société de commerce, n'offre aucun motif public et légal à l'intérêt. Or, l'usure, qui est indépendante du taux fort ou foible de l'intérêt, n'est au fonds qu'un *intérêt sans motif* ; et c'est peut-être la définition la plus juste, et même la plus complette qu'on puisse en donner.

L'auteur d'un article signé P. N., inséré au *Publiciste* du 12 septembre dernier, assigne trois motifs à la faculté d'exiger l'intérêt de tout argent prêté :

1°. *L'utilité que le prêteur pourroit retirer de ce capital, s'il ne le prêtoit pas.* Il faut ajouter : et *s'il le plaçoit en acquisition de valeurs productives ou en société de commerce* ; car l'argent laissé dans le coffre ne produit rien à son possesseur. Avec cette explication, ce motif est légitime : c'est le *lucrum cessans* des théologiens. Mais il faut que le prêteur ait la volonté et même l'occasion de retirer un profit réel et

légitime de son argent, et qu'il puisse dire *avec vérité* à son emprunteur : « Vous me paierez un intérêt convenu, parce « que je me prive pour vous d'un profit assuré. »

2°. *L'avantage qu'y trouve l'emprunteur si on le lui prête.*

Ce motif suppose que l'emprunteur retirera un avantage du prêt : car, s'il n'étoit pour lui qu'une occasion de perte, ce motif porteroit à faux; et il seroit absurde et inhumain à la fois, de dire à un emprunteur ruiné par les opérations qu'il a faites avec votre argent : « Payez-moi l'intérêt de mon » argent, pour l'avantage que vous en avez retiré. » Au fonds, il y a ici un sophisme. Ce n'est pas l'avantage que l'emprunteur retire de l'argent que je lui prête, qui est le motif de l'intérêt que je peux en exiger, à moins que je ne me soumette à partager les pertes qu'il pourra faire sur ce même argent; c'est la perte qu'il me cause; *damnum emergens*, en me privant d'un argent que j'aurois pu réellement faire fructifier de toute autre manière. En effet, la charité ne m'oblige pas, dans le cours ordinaire des choses, à m'incommoder moi-même pour faire plaisir à mon semblable; mais elle m'oblige à lui rendre tous les services qui dépendent de moi, et sur-tout à ne pas voir d'un œil d'envie les avantages que je peux lui procurer, lorsqu'il n'en résulte pour moi aucun dommage. Il faut distinguer ici la charité de l'utilité; et le service que l'on rend, des secours que l'on donne. Si ma voiture verse dans un chemin, et que des hommes *de peine*, des journaliers m'aident à la relever, l'argent dont je les gratifie est le prix, non du service qu'ils m'ont rendu, car la charité ne se paie pas, mais du temps qu'ils ont mis à me secourir, et qu'ils auroient employé ou dû employer, suivant leur condition, à un autre travail. Cela est si vrai, que si des hommes d'un rang plus élevé viennent à mon secours, je les offenserois en leur proposant de l'argent, parce que ne pouvant exiger le prix d'un temps qu'ils n'emploient pas à un travail manuel et lucratif, ils ne pourroient considérer l'argent que je leur offrirois que comme le salaire de la charité dont ils ont usé envers moi. Ainsi, c'est la perte que souffre le prêteur, et non l'avantage que retire l'emprunteur, qui

est proprement le motif de l'intérêt que le prêteur peut exiger.

3°. *L'assurance contre le danger du retard et les pertes possibles. Cette assurance*, suivant l'auteur, *doit être en raison des circonstances politiques plus ou moins heureuses, des lois civiles plus ou moins bonnes, des ressources de la chicane plus ou moins grandes, de la nature des affaires de l'emprunteur, et de sa moralité.*

Ce dernier motif demande une discussion particulière : car si, comme dit très-bien l'auteur que je cite, les mendians ne doivent pas être les seuls rois de la terre, les usuriers ne doivent pas tout-à-fait être les seuls arbitres des affaires.

« Vous cherchez, dirois-je au prêteur à jour, dans l'in-
» térêt que vous exigez, une *assurance contre le danger du*
» *retard dans le remboursement et les pertes possibles*. Je
» vous entends : vous regardez le simple prêt comme un
» contrat *aléatoire*, où l'on convient de part et d'autre de
» compenser des pertes possibles par des gains assurés. A la
» bonne heure; mais d'abord il n'y a d'*assurance* que pour
» vous; et loin de garantir votre emprunteur contre aucune
» perte, vous ajoutez, en cas de malheur, à ses pertes l'intérêt
» que vous exigez de lui; et même en calculant *l'assurance*
» que vous demandez *sur les événemens politiques, les lois*
» *civiles, les ressources de la chicane, les affaires de l'em-*
» *prunteur, et sa moralité*, toutes choses vagues, arbitraires,
» incertaines, que l'imagination et la cupidité peuvent éten-
» dre ou restreindre à leur gré, vous faites payer à votre
» emprunteur les dangers les plus hypothétiques, et vous ne
» lui tenez aucun compte des revers les plus communs. Mais
» dans le contrat *aléatoire* le plus usité, *l'assurance maritime*,
» la chance de perte est présumée; elle est même prévue par
» la loi, qui ne vous permet de retirer un bénéfice du succès,
» qu'en vous soumettant à supporter votre part de la perte.
» Aussi, si la cargaison *assurée* vient à périr, la loi qui vous
» oblige à payer l'*assurance*, ne vous donne pas plus de
» recours contre le corsaire qui a capturé le navire, que
» contre la mer qui l'a englouti, ou le feu qui l'a consumé.

» Dans le simple prêt, au contraire, vous pouvez, il est » vrai, craindre la perte, comme on craint vaguement tout » malheur possible; mais vous ne la présumez pas: car vous » vous garderiez bien de prêter votre argent. La loi ne la » présume pas pour vous, puisqu'elle vous donne tous les » moyens de la prévenir, de l'empêcher ou de la réparer. Elle » vous accorde, en cas de retard, l'intérêt d'un prêt même » gratuit, du jour que vous faites en justice la demande du » capital. Vous pouvez retenir en prison votre débiteur, saisir » et faire vendre ses biens, jusqu'à ce que vous soyez satisfait. » Vous vous faites payer le danger de la perte, et vous avez » soin de la rendre impossible, tantôt en prenant en nan- » tissement des effets d'une valeur supérieure à celle de l'ar- » gent prêté, ou en prêtant à des termes si rapprochés, que » votre débiteur n'a pas même le temps de manquer à ses » engagemens; tantôt en exigeant une ou plusieurs signa- » tures de personnes notoirement solvables, ou même en » vous faisant consentir *un titre double* (1) qui expose, à la » vérité, les héritiers de l'emprunteur à payer deux fois, ou » les vôtres à exiger double somme; mais qui *assure* votre » capital, non-seulement contre le danger d'une faillite pos- » sible, mais même contre le malheur d'une faillite déclarée. » Vous vous faites donc payer à l'avance des pertes qui n'arri- » vent point, et qui même, grace à vos précautions, ne » peuvent pas arriver. » Aussi, comme on l'a remarqué, ce sont les sociétaires qui perdent dans les malheurs du commerce, et jamais les prêteurs à gros intérêts; et je ne connois qu'un désastre pareil à celui de la Suisse, la chute d'une montagne qui anéantisse à la fois les hommes, leurs engagemens et leurs propriétés, qui puisse mettre en défaut la prévoyance des marchands d'argent.

Ainsi, dans le cas du simple prêt, le profit réel dont on se prive, ou le dommage actuel que l'on souffre, sont des motifs

---

(1) Je remercie M. F. des éloges qu'il a donnés à mon premier article, des raisons qu'il y a ajoutées, et de ce qu'il m'a appris sur l'usage du *titre double*. Ce sont des choses qu'on ne devine pas.

d'exiger l'intérêt; mais des profits ou des dommages supposés, mais l'*assurance* contre les dangers imaginaires, mais puisqu'il faut le dire, le besoin même du prêteur ou de l'emprunteur ne sont pas des motifs, à moins peut-être, ce que je n'oserois décider, que l'état d'une société qui seroit en révolution politique et commerciale ne rendît toutes les fortunes mobiles, toutes les propriétés incertaines, tous les dangers imminens, et, par conséquent, toutes les précautions licites, et tous les moyens de dédommagement permis.

Et c'est ici le lieu de s'élever à des considérations générales, et d'observer en politique le changement qui s'est opéré dans les transactions sur le fait du prêt à intérêt.

Autrefois, les diverses classes de citoyens possédoient des genres différens de propriétés, tous relatifs à la diversité des devoirs et des fonctions de chacune dans la société. Les familles et les corps dévoués au service public, possédoient des rentes foncières ou des propriétés territoriales, assez considérables pour être exploitées par des fermiers ou des régisseurs, et presque toujours inaliénables ou substituées. Les bourgeois des villes, hommes de loi ou d'affaires, étoient possesseurs de rentes constituées en argent; l'habitant des campagnes, censitaire ou fermier, cultivoit son héritage de ses mains. Cette distribution de propriétés étoit favorable à l'ordre public : elle laissoit les premières classes de la société tout entières au service public, dans l'église, dans les tribunaux, dans les armes; elle attachoit à la glébe ce peuple qu'on ne sauroit trop défendre de l'oisiveté et du vagabondage; elle permettoit au bourgeois de vaquer sans distraction à l'étude des lois ou à la pratique des affaires.

Cette distribution étoit favorable à l'économie domestique et à la perpétuité des corps et des familles : elle conservoit la fortune des hommes publics contre leur éloignement de leur propriété et le peu de soins qu'ils pouvoient donner à leurs affaires; elle tendoit à accroître par le travail, l'aisance du laboureur; et rendoit la condition du capitaliste presque aussi fixe que celle du propriétaire. Le père de famille qui laissoit en mourant des capitaux placés à constitution de rente, ne

craignoit pas qu'ils devinssent pour ses enfans une occasion de prodigalité, de spéculations hasardées et de ruine. Ces capitaux non exigibles, et dont il falloit surveiller le revenu annuel et le renouvellement trentennaire, fixoient beaucoup plus que des capitaux *à jour* les familles dans les lieux où elles étoient établies, et empêchoient ces émigrations insensibles qui dépeuplent un pays de ses anciens habitans, rompent entre les citoyens d'une même contrée les liens héréditaires de parenté et d'amitié, et tôt ou tard amènent la ruine et même la fin des familles transplantées. Je ne crains pas de le dire : si quelques fortunes se sont élevées à la faveur de la disponibilité des capitaux par le prêt à jour, un très-grand nombre de familles ont péri corps et biens, par cette mobilité même, qui a mis aux mains de dissipateurs et d'étourdis, et à la merci d'entreprises périlleuses, le fruit de l'économie et du travail de plusieurs générations. C'étoit cependant à la faveur de ces constitutions de rentes si décriées aujourd'hui, que s'étoient élevées honnêtement, que s'étoient accrues lentement, et conservées contre les crises domestiques et publiques, tant de fortunes modestes dont la médiocrité plus favorables aux bonnes mœurs étoit également éloignée de l'opulence scandaleuse et de la misère turbulente, fruits malheureux de l'agiotage qui a succédé.

Le système de *Law*, d'autres systèmes philosophiques et *économistes* sur la nature de l'argent et sur sa circulation, de fausses opérations sur les rentes foncières, les emprunts viagers, les tontines, les loteries, les jeux de hasard, tous ces éveils donnés à la cupidité, tous ces appels à l'égoïsme qui ne voit qu'un individu dans la société, et qu'un point dans la durée, ont *mobilisé*, pour parler le langage du temps, tous les desirs, toutes les espérances, tous les principes, toutes les fortunes. Le propriétaire a vendu ses terres pour placer en viager; le capitaliste a converti ses contrats de constitution en *traites* à court terme; l'artisan a mis à la loterie le pain de ses enfans; et tous avides de jouir, et de jouir vite et seuls, ont consumé dans l'isolement d'un célibat criminel une vie inutile, ou rejeté sans remords sur la géné-

ration qui devoit les suivre le fardeau des besoins, et le soin d'une fortune à recommencer. Le luxe jadis inconnu aux provinces, et plus modéré dans la capitale; les variations de modes ridicules à force d'être répétées, et même coupables à force d'être ruineuses, ont remplacé l'antique frugalité et la noble simplicité de nos pères. Les extrêmes les plus choquans sont nés de l'exagération de tous les moyens d'amasser des richesses, et de les dépenser.

Il y a eu plus de faste et plus de misère; plus de superfluités et plus de besoins réels; plus de jouissances et moins de charité; plus de commerce et moins de bonne foi; plus de mouvement et plus de désordres; plus d'intérêts privés et moins d'affections publiques.

Les constitutions de rente, favorables à l'ordre public et à l'économie domestique, secondoient encore beaucoup mieux que le prêt à jour, les entreprises agricoles ou commerciales; et l'emprunteur pouvoit fonder sur un capital gardé plus long-temps, et à un intérêt modique, un espoir plus assuré de faire ou de réparer sa fortune. Aujourd'hui l'agriculteur ne peut et n'ose plus emprunter; et le commerçant qui court encore cette chance ruineuse, n'obtenant de l'argent qu'à gros frais et pour un terme très-court, hâte, presse, *étrangle*, pour me servir du mot consacré, ses spéculations pour se débarrasser plutôt du lourd fardeau des intérêts. Il tente les voies les plus périlleuses et quelquefois les moins honnêtes, parce qu'elles sont les plus expéditives. Sans cesse occupé à trouver de l'argent aujourd'hui pour payer demain, incertain le matin s'il ne sera pas déshonoré le soir, il consume son temps à des reviremens, et son industrie à ouvrir ou fermer des emprunts : état déplorable qui avilit, qui tue le commerce, et qui, joint au luxe qui s'est introduit de nos jours dans cette classe modeste et modérée tant qu'elle ne s'est pas regardée comme la première et la plus utile, amène, plus tôt ou plus tard, ces chutes scandaleuses où l'opinion publique ne distingue pas l'honnête homme malheureux du fripon impudent, et dont les prêteurs à gros intérêts et à jour sont les complices beaucoup plus que les victimes.

Aussi les tribunaux et conseils de commerce, consultés sur

l'article 71 du projet de code civil : « Le taux de l'intérêt se
» règle dans le commerce comme le cours des marchandises, »
se sont attachés à démontrer les conséquences fatales au commerce d'un intérêt excessif et arbitraire, et ont unanimement demandé le rejet d'une loi qui déclare l'*argent marchandise*. Le tribunal de Reims, placé dans un pays à-la-fois agricole et commerçant, est allé plus loin, et il s'exprime ainsi : « Lorsque la confiance dans le commerce étoit établie, et
» que la moralité des principes présidoit aux transactions
» entre citoyens, le négociant honnête, le fabricant industrieux trouvoient des ressources assurées et proportionnées
» à leurs besoins, dans des contrats de constitution dont l'intérêt annuel modéré et fixé par la loi, étoit toujours en
» mesure des produits de l'industrie. Le remboursement laissé
» à la volonté de l'emprunteur lui donnoit le temps nécessaire
» de faire profiter ses fonds, d'accroître et de consolider sa
» fortune, jusqu'au temps où devenu maître de ses affaires,
» il croyoit pouvoir dégager son bien de toute hypothèque
» en remboursant ; mais il en est bien autrement aujourd'hui.
» Le commerçant se voit à la merci des agioteurs, et il succombe forcé d'en subir les lois. »

Je finirai ce que j'avois à dire sur les constitutions de rente, par deux réflexions importantes :

L'une, que les constitutions de rente étoient entièrement dans l'esprit d'une constitution monarchique de société, où tout, et même la fortune, tend à la fixité, à la perpétuité, à la modération ; et que le prêt *à jour* et sans motif, introduit en Europe depuis la Réforme, est tout-à-fait dans l'esprit du gouvernement populaire, où tout tend à la mobilité, au changement, à un usage exagéré de toutes choses, où tout, pour mieux dire, est *à jour*, l'ordre, le repos, la fortune, la vie, les mœurs, les lois, la société.

Aussi c'est depuis que la société en Europe penchoit sur l'abyme de la démocratie, que le prêt *à jour* plus universellement usité, et une circulation forcée de numéraire, ont fait tomber en désuétude les constitutions de rentes en argent, et même à la fin rendu odieuses les constitutions de rentes

foncières, le plus libre, le plus utile, le plus moral, et surtout le plus politique de tous les contrats.

L'autre réflexion est que le capital, placé à constitution de rente, étant comme le capital placé en fonds de terre, aliéné pour un temps indéfini, et dont le terme étoit à la seule volonté de l'emprunteur, il étoit raisonnable de supposer que l'emprunteur, tant qu'il gardoit la somme, en retiroit un avantage; et que le prêteur, tant qu'il en étoit privé, en souffroit un dommage, parce qu'il étoit plus que probable que s'il l'avoit eu à sa disposition, il en auroit fait, dans un temps ou dans un autre, un emploi utile; et il y avoit ainsi pour motif légitime d'exiger l'intérêt, l'avantage qu'y trouvoit l'emprunteur, joint au dommage qu'en souffroit le prêteur.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas impossible de rétablir l'usage des contrats à constitution de rente, et de *constituer* le prêt à intérêt, comme on a *constitué* tant d'autres choses. Il est même probable qu'on y reviendra, et peut-être avec des modifications qui rendront plus égale la condition des deux parties.

Il n'est pas inutile de rappeler ici la série des questions que nous nous sommes proposées au commencement de cette discussion :

L'argent n'est ni valeur ni marchandise, mais le signe public de toutes les valeurs, et le moyen légal d'échange entre toutes les marchandises.

L'argent produit légitimement un intérêt, lorsqu'il est employé à acquérir des valeurs, qui portent naturellement ou légitimement un revenu.

L'argent produit légitimement un *bénéfice*, lorsqu'il est employé en société de gain et de perte dans le commerce.

L'*intérêt* doit être fixé sur le produit général des terres, fonds territorial, source de tous les produits, et régulateur de toutes les valeurs.

Le *bénéfice* doit varier comme les profits du commerce.

L'argent peut produire un intérêt, lorsque le prêteur renonce à un profit assuré, ou qu'il souffre un dommage

réel, comme dans le prêt de commerçant à commerçant; et même dans ce cas, l'intérêt peut être le juste équivalent du *profit cessant*, ou du *dommage souffert*.

Le prêt à constitution de rente produit légitimement un intérêt; parce que le capital étant aliéné pour un temps indéfini, il est impossible que dans un temps ou dans un autre, le prêteur n'en eût pas retiré un profit, ou qu'il n'en souffre pas un dommage.

Le prêt à jour qui n'est *causé*, ni pour acquisition de valeurs productives, ni pour société de commerce, et dans lequel le prêteur disposant à tout moment de son capital, ne peut alléguer, ni un profit auquel il doive renoncer, ni un dommage qu'il puisse souffrir, produit un intérêt sans motif suffisant et légal. Il a été considéré jusqu'à ces derniers temps, comme un prêt de consommation essentiellement gratuit, et la raison en est évidente. En effet, l'argent n'étant que le signe de valeurs productives ou de valeurs improductives (1), le prêt à jour qui n'est pas *causé* pour valeurs productives, ne peut donc être le signe que de valeurs improductives en denrées ou en travail. Mais si cent francs prêtés à jour sont le signe de dix mesures de blé ou de cinquante journées de travail, de quel droit exigerois-je que l'emprunteur me rendît onze mesures de blé, ou cinquante-cinq journées de travail?

L'*assurance* contre le danger d'une perte possible, n'est pas un motif suffisant d'exiger l'intérêt, parce que cette *assurance* se trouve dans les précautions que la loi permet au prêteur pour prévenir la perte, ou dans les moyens qu'elle lui fournit pour l'empêcher.

Le service rendu à l'emprunteur n'est pas un motif suffisant, parce que ce service que je rends sans m'incommoder moi-même, est une charité que je dois à mes frères, qu'ils me doivent à leur tour, et qui ne peut s'évaluer, ni se payer.

---

(1) Voyez le premier article, dans le N°. du 13 septembre.

Je

Je rappelle les lois jadis usitées en France et leurs motifs ces lois, à la faveur desquelles la société a prospéré, et les mœurs s'étoient élevées au plus haut point de décence et de dignité. Je ne me dissimule pas que ces lois sont sévères, comme toutes les lois dont l'objet est de subordonner l'intérêt privé à l'intérêt public. Sans doute la défense du prêt à jour apporte une gêne quelquefois fâcheuse dans les affaires de la famille; mais la tolérance du prêt à jour produit un désordre intolérable dans les affaires de l'Etat. En vain diroit-on que la loi qui le défendroit ne seroit pas obéie: je répondrois que si l'administration doit quelquefois empêcher ce qu'elle ne sauroit défendre, la morale doit toujours défendre même ce qu'elle ne peut empêcher.

J'ai rencontré la raison des lois religieuses sur le prêt, en ne cherchant que les motifs des lois politiques. C'est une nouvelle preuve de la vérité de la doctrine chrétienne: je veux dire de sa parfaite conformité sur tous les objets de la morale aux rapports les plus naturels des choses. Ceux qui s'obstinent à la combattre, peuvent remarquer que je n'ai traité la question du prêt qu'en politique, et non en théologien; et ce n'est pas ma faute si la vraie philosophie est en tout d'accord avec la religion.

On a fait de longs traités *sur la richesse des nations*, des traités où l'on a voulu doctement enseigner ce que tout le monde sait, et quelquefois ce que personne ne peut connoître. Je doute qu'il y ait des livres plus abstraits, et qui pis est plus inutiles. Mais, au fond, ces mots *richesse des nations*, présentent-ils une idée assez juste pour en faire le sujet d'un traité, et même le titre d'un ouvrage? Les particuliers sont riches, et les nations sont fortes; et comme l'opulence fait la force politique d'un particulier, on peut dire que la force est la seule richesse d'une nation. Il faudroit donc traiter de la richesse des particuliers et de la force des nations: mais est-il nécessaire de se livrer à de pénibles *recherches sur la nature et les causes des richesses*; et les *enfans du siècle*, nous dit l'Evangile, n'en savent-ils pas, sur les moyens de faire fortune, bien plus que *les enfans de lumière*? Et l'art de s'enrichir

n'est-il pas beaucoup mieux connu des ignorans que des savans et des gens d'esprit? A considérer même la richesse dans les nations, l'extrême misère ne touche-t-elle pas à l'extrême opulence; et la nation qui compte le plus de millionnaires, n'est-elle pas toujours celle qui renferme le plus d'indigens? Qu'on lise les Recherches sur la Mendicité en Angleterre, par *Morton Eden*, et l'on y verra des villes, même considérables, où la moitié des habitans est à la charge du bureau de charité. Tout peuple qui est content de son sort, est toujours assez riche; et, sous ce rapport, la stérile Suède étoit aussi riche que la pécunieuse Hollande, et eût été beaucoup plus forte. La richesse d'une nation n'est pas les impôts qu'elle paie: car les impôts sont des besoins et non un produit; et l'excès des besoins est plutôt un signe de détresse que la mesure de la richesse. Je le répète: la richesse d'une nation est sa force, et sa force est dans sa constitution, dans ses mœurs, dans ses lois, et non dans son argent. On peut même assurer qu'à égalité de territoire et de population, la nation la plus opulente, c'est-à-dire la plus commerçante, sera la plus foible, parce qu'elle sera la plus corrompue, et de la pire de toutes les corruptions, la corruption de la cupidité.

On peut le dire aujourd'hui que tout est consommé; on peut le dire, non comme un reproche pour le passé, mais comme une leçon pour l'avenir: c'est moins le fanatisme politique qui n'égaroit qu'un petit nombre d'esprits, que la cupidité universelle produite par les nouveaux systèmes sur l'argent, et par le relâchement de tous les principes de morale, qui a fait descendre la société chrétienne chez le peuple le plus généreux et le plus éclairé, au-dessous même de ces ignobles et délirantes démagogies païennes, qui ne jugeoient que sur des délations, ne gouvernoient que par des supplices, ne vivoient que de confiscations; et où l'exil, la mort étoient le prix inévitable de la vertu, et la proscription la condition nécessaire de la propriété.

Nous nous croyons riches, et nous le sommes effectivement de biens artificiels. Mais les vrais biens s'épuisent, et la nature

semble s'apauvrir. Il y a peu de villes en France où il ne soit bientôt plus aisé de se procurer un meuble de bois d'acajou qu'une poutre de bois de chêne pour soutenir le toit de sa maison. Le bois à brûler coûte presqu'aussi cher que les alimens qu'il sert à préparer; et les toiles des Indes sont à meilleur compte que les draps faits de la laine de nos troupeaux. Comment se fait-il que les inventions modernes des arts se dirigent à la fois vers les jouissances du luxe les plus raffinées, et vers l'économie la plus austère sur les premiers besoins? La soupe du pauvre dans les grandes ville coûte moins que la pâtée d'un serin : le malheureux auroit une idée bien basse de ce qu'il vaut s'il ne s'estimoit que par ce qu'il coûte.

On peut laver le linge avec de la fumée, éclairer se appartemens avec de la fumée, se chauffer avec de la vapeur, etc. Les machines remplacent l'homme; et mêmes les élémens, s'il faut en croire M. de Condorcet, se convertiront un jour en substances propres à notre nourriture. Partout on prodigue l'art pour économiser la nature. J'applaudis à ces découvertes et j'en admire les auteurs; mais peut-être faut-il s'affliger de la cause qui rend ces découvertes nécessaires, et les hommes si inventifs. A mesure que le luxe gagne la société, les premières nécessités manqueroient-elles à l'homme? Ces premiers dons de la nature que la Providence avoit départis d'une mains libérale à tous ses enfans, et dont les peuples naissans sont si abondamment pourvus, commenceroient-ils à s'épuiser dans la société avancée; et comme des dissipateurs, après avoir consommé notre patrimoine, serions-nous réduits à chercher notre vie dans les moyens précaires de l'industrie? Nous faudra-il désormais apprendre dans les savantes décompositions de la chimie ou dans les inventions ingénieuses de la mécanique, l'art si facile de vivre, hélas! et la vie physique deviendra-t-elle aussi pénible que la vie politique? Je ne sais; mais nos grandes sociétés d'Europe ne ressemblent pas mal à une place assiégée depuis plusieurs années, où après avoir épuisé les magasins on a recours aux moyens les moins naturels. On se chauffe avec les meubles; on fait de l'argent

avec du papier, des alimens de tout, et l'on prolonge à force de privations la douloureuse existence d'une garnison exténuée. (1)

DE BONALD.

---

(1) En 1777, l'Académie de Marseille proposa au concours cette question : « Quelle a été dans tous les temps l'influence du commerce sur l'esprit et sur les mœurs des peuples? » Le sujet fut traité, et le prix remporté par un compatriote de l'auteur, M. Liquier *, négociant de Marseille, où il étoit universellement considéré pour ses vertus et ses talens, mort en 1790, à l'assemblée constituante, où il avoit été nommé député. Il osa se décider contre le commerce, et prouva que le commerce extérieur ne tend qu'à accroître sans mesure les deux maux extrêmes de la société, l'opulence et la misère, et à consommer les richesses naturelles pour les remplacer par des richesses artificielles. C'est principalement au commerce et à ses innombrables besoins, qu'il attribue le dépérissement des bois, premier besoin des hommes civilisés. En effet, le défaut de combustible est une cause bien plus prochaine de dépopulation, que la rareté même de comestible, parce que l'un se transporte de loin, et non pas l'autre. La révolution a fait dans ce genre des maux incalculables, et peut-être sans remède. Deux systèmes d'économie politique ont régné en France : le système de *Sully*, système agricole, et par conséquent producteur et conservateur des richesses naturelles; le système de *Colbert*, système commercial et manufacturier, consommateur des richesses naturelles, et producteur des richesses artificielles. Le premier est plus favorable aux mœurs, à la force politique d'un État continental, et ajoute à l'aisance générale, parce qu'il alimente les petites manufactures de produits indigènes, et le trafic intérieur qui sert à les faire circuler. Le second est plus favorable aux arts, à la force maritime d'un État insulaire; et il élève de grandes fortunes par les fabriques d'objets de luxe, et de productions étrangères, que le commerce extérieur importe brutes et exporte manufacturées. La France ne peut pas balancer entre ces deux systèmes; car les mener de front paroît impossible, comme il le seroit à un particulier d'exploiter une grande métairie, et de suivre en même temps de grandes opérations de commerce.

* Discours imprimé à Marseille chez F. Brebion, 1778.

MODES *du 25 octobre.*

Les redingotes de drap, faites nouvellement, ne sont pas encore très-communes; mais en revanche, presque toutes offrent un singulier contraste avec les robes qu'elles remplacent. Très-peu amples du devant, assez serrées sur les hanches, les robes avoient, en général, un faisceau de plis par derrière; les redingotes, au contraire, grimacent des côtés, bâillent par devant, et ne forment pas un pli à la chute des seins.

Les collets de toutes les redingotes sont amples, et les manches comme aux redingotes d'hommes, descendent quelquefois jusqu'à l'extrémité du pouce.

Sur le modèle des petits chapeaux de paille jaune, qui n'avoient presque pas de bord, et dont la calotte ou forme étoit haute, presque toutes les modistes font des chapeaux de velours noir, gros vert, rose, bleu de ciel ou vert-tendre, avec une grosse touffe ou une fleur sur le devant.

Pour les capotes, on a conservé les passes sifflantes et la forme carrée. Celles de velours noir sont souvent doublées de taffetas blanc ou rose. Les capotes blanches ont des liserets et des coques rose, ponceau, ou jaune d'or.

Quoique les schalls façon de cachemire soient d'une belle apparence et d'un prix modique, quelques élégantes, pour varier, mettent des tricots à jour, fort grossiers, et qui coûtent fort cher. Il y en a en ponceau et en blanc.

NOUVELLES POLITIQUES.

Berlin, 18 octobre.

Les courriers se succèdent, et n'apportent que des nouvelles désastreuses; de courtes proclamations instruisent les citoyens de la situation de l'armée, et leur recommandent la tranquillité. La princesse héréditaire de Saxe-Weimar est partie d'ici hier, se rendant à Saint-Pétersbourg : le conseiller intime de cabinet, M. Lombard, est parti le même jour pour Stettin, où l'on croit que se rendra le roi. S. M. est en ce moment à Charlottembourg. La reine n'a fait que passer dans nos murs; arrivée hier au soir, elle est repartie ce matin. On assure qu'elle a plusieurs fois couru le danger d'être enlevée par les Français. On emballe et on fait partir tous les effets précieux du château, le trésor, les archives, pour Stettin. On croit qu'ils seront transportés plus loin encore.

Londres, 20 octobre.

On continue à prétendre que Miranda obtient de grands succès; et l'on cite de lui une proclamation datée de Coro, 5 août, dans laquelle il promet à ses concitoyens l'indépendance, sous les auspices de l'Angleterre, et sous la protection de la marine anglaise. Voici l'ordre qui accompagnoit sa proclamation :

« Tous les officiers exerçant des charges au nom de la cour de Madrid, sont suspendus de leurs fonctions. Les cours ecclésiastiques et judiciaires resteront provisoirement en exercice. Tous les citoyens âgés de 16 à 55 ans, se réunirons à l'armée. Ceux qui feront cause commune avec les agent espagnols, seront punis comme traîtres. Ceux qui exercent des emplois et qui se joindront à l'armée, recevront des honneurs proportionnés à leur zèle. Pour prévenir toute insulte ou agression de la part des soldats, les magistrats feront arborer au haut des clochers, l'étendard national; il sera respecté, comme signe d'union. »

Madrid, 20 *octobre*.

PROCLAMATION.

« Dans des circonstances moins dangereuses que celles où nous nous trouvons aujourd'hui, les bons et loyaux sujets se sont empressés d'aider leurs souverains par des dons volontaires et des secours proportionnés aux besoins de l'Etat. C'est donc dans la situation actuelle qu'il est urgent de se montrer généreux envers la patrie Le royaume d'Andalousie favorisé par la nature, dans la reproduction des chevaux propres à la cavalerie légère; la province de l'Estramadure, qui rendit en ce genre des services si importans au roi Philippe V, verroient-ils avec indifférence la cavalerie du roi d'Espagne réduite et incomplète, faute de chevaux ? Non, je ne le crois pas; j'espère, au contraire, qu'à l'exemple des illustres aïeux de la génération présente, qui servirent l'aïeul de notre roi actuel, par des levées d'hommes et de chevaux, les petits-enfans de ces braves s'empresseront aussi de fournir des régimens ou des compagnies d'hommes habiles dans le maniement du cheval, pour être employés au service et à la défense de la patrie, tant que durera le danger actuel. Une fois passé, ils rentreront pleins de gloire, au sein de leurs familles. Chacun se disputera l'honneur de la victoire; l'un attribuera à son bras le salut de sa famille, l'autre, celui de son chef, de son parent ou de son ami; tous, enfin, s'attribueront le salut de la patrie. Venez, mes chers compatriotes, venez vous ranger sous les bannières du meilleur des souverains; venez, je vous accueillerai avec reconnoissance; je vous en offre dès aujourd'hui l'hommage, si le Dieu des victoires nous accorde une paix heureuse et durable, unique objet de nos vœux. Non, vous ne céderez ni à la crainte ni à la perfidie; vos cœurs se fermeront à toute espèce de séduction étrangère. Venez; et si nous ne sommes pas forcés de croiser nos armes avec celles de nos ennemis, vous n'encourrez pas le danger d'être notés comme suspects, et d'avoir donné une fausse idée de votre loyauté, de votre honneur, en refusant de répondre à l'appel que je vous fais.

» Mais si ma voix ne peut réveiller en vous les sentimens de votre gloire, soyez vos propres instigateurs; devenez les pères du peuple au nom duquel je parle; que ce que vous lui devez vous fasse souvenir de ce que vous vous devez à vous-mêmes, à votre honneur, et à la religion sainte que vous professez.

» Au palais royal de Saint-Laurent, le 6 octobre 1806.

Signé, le PRINCE DE LA PAIX

Bamberg, 23 *octobre*.

Un ordre du jour, publié le 19, a fait une grande impression sur toute l'armée, puisqu'il exprime le mécontentement de S. M. I. sur la conduite du général de division Klein, et du général de brigade Lasalle, qui ont laissé passer deux colonnes ennemies qui étoient coupées, ayant l'un et l'autre ajouté foi à l'assurance qui leur a été donnée par le général prussien Blucher, qu'il y avoit un armistice de six semaines. Le regret qu'ont éprouvé ces deux braves militaires en apprenant qu'on avoit abusé de leurs franchise, ne peut se peindre: il es si cruel de manquer l'occasion d'acquérir de nouveaux droits à l'estime publique, en faisant son devoir! Mais, tout en les plaignant sincèrement, il n'est personne qui n'ait applaudi aux principes suivans, contenus dans l'ordre du jour: « Depuis quand est-ce par le canal de l'ennemi que » S. M. fait passer ses ordres? L'EMPEREUR se flatte que » pareilles erreurs ne seront plus commises. Les lois mili- » taires prononcent les plus grandes peines contre les offi- » ciers dans un pareil cas; mais la peine la plus sensible pour » un officier de la Grande-Armée, est de n'avoir pas con- » couru en tout point à l'entier succès des opérations. »

PARIS, *vendredi* 31 *octobre*.

Un décret rendu par S. M. l'EMPEREUR, au quartier-général impérial de Halle, le 19 octobre 1806, contient les dispositions suivantes:

M. Daru, conseiller d'Etat, intendant-général de notre maison, est nommé intendant-général de l'armée. L'intendant-général de l'armée organisera et dirigera l'administration des pays conquis. Il nous présentera des sujets pour remplir les fonctions d'intendant des provinces.

— La cour de cassation a décidé récemment, 1°. que dans l'anciecne législation, le marirge contracté à l'extré- mité de la vie n'étoit pas nul, lorsque les parties, après avoir manifesté l'intention de s'épouser, en avoient été empêchés

par des obstacles considérables; 2°. que la preuve de ces obstacles étoit admissable.

N. B. *Vendredi*, 31 *octobre, au soir.*—Quoique nous soyons certains que les bulletins de l'armée sont déjà connus de tous les lecteurs du Mercure, cependant nous avons cru devoir donner en entier des pièces historiques d'une importance et d'un intérêt aussi grand. Le 16e bulletin, que l'on trouvera à la fin de ce numéro, est le dernier qui ait été publié jusqu'à ce moment.

Ve BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Jena, 13 octobre 1806.

La bataille de Jena a lavé l'affront de Rosbach, et décidé, en sept jours, une campagne qui a entièrement calmé cette frénésie guerrière qui s'étoit emparée des têtes prussiennes.

Voici la position de l'armée, au 13:

Le grand-duc de Berg et le maréchal Davoust, avec leurs corps d'armée, étoient à Naumbourg, ayant des partis sur Leipsick et Halle.

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo étoit en marche pour se rendre à Dornnbourg.

Le corps du maréchal Lannes arrivoit à Jena.

Le corps du maréchal Augereau étoit en position à Kahla.

Le corps du maréchal Ney étoit à Roda.

Le quartier-général, à Gera.

L'Empereur, en marche pour se rendre à Jena.

Le corps du maréchal Soult, de Gera étoit en marche pour prendre une position plus rapprochée, à l'embranchement des routes de Naumbourg et de Jena.

Voici la position de l'ennemi:

Le roi de Prusse voulant commencer les hostilités au 9 octobre, en débouchant sur Francfort par sa droite, sur Wurtzbourg par son centre, et sur Bamberg par sa gauche, toutes les divisions de son armée étoient disposées pour exécuter ce plan; mais l'armée française tournant sur l'extrémité de sa gauche, se trouva en peu de jours à Saalbourg, à Lobenstein, à Schleitz, à Gera, à Naumbourg. L'armée prussienne, tournée, employa les journées des 9, 10, 11 et 12, à rappeler tous ses détachemens; et le 13, elle se présenta en bataille entre Capelsdorf et Auerstædt, forte de près de 150,000 hommes.

Le 13, à deux heures après midi, l'Empereur arriva à Jena; et, sur un petit plateau qu'occupoit notre avant-garde, il aperçut les dispositions de l'ennemi, qui paroît manœuvrer pour attaquer le lendemain, et forcer les divers débouchés de la Saale. L'ennemi défendoit en force, et par une position inexpugnable, la chaussée de Jena à Weimar, et paroissoit penser que les Français ne pourroient déboucher dans la plaine sans avoir forcé ce passage. Il ne paroissoit

pas possible en effet de monter de l'artillerie sur le plateau, qui d'ailleurs étoit si petit que quatre bataillons pouvoient à peine s'y déployer. On fit travailler toute la nuit à un chemin dans le roc, et l'on parvint à conduire de l'artillerie sur la hauteur.

Le maréchal Davoust reçut l'ordre de déboucher par Naumbourg pour défendre les défilés de Koesen, si l'ennemi vouloit marcher sur Naumbourg, ou pour se rendre à Apolda, pour le prendre à dos, s'il restoit dans la position où il étoit.

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo fut destiné à déboucher de Donnbourg, pour tomber sur les derrières de l'ennemi, soit qu'il se portât en force sur Naumbourg, soit qu'il se portât sur Jena.

La grosse cavalerie qui n'avoit pas encore rejoint l'armée, ne pouvoit la rejoindre qu'à midi; la cavalerie de la garde impériale étoit à trente-six heures de distance, quelques fortes marches qu'elle eût faites depuis son départ de Paris. Mais il est des momens à la guerre où aucune considération ne doit balancer l'avantage de prévenir l'ennemi et de l'attaquer le premier. L'Empereur fit ranger sur le plateau qu'occupoit l'avant-garde, que l'ennemi paroissoit avoir négligé, et vis-à-vis duquel il étoit en position, tout le corps du maréchal Lannes : ce corps d'armée fut rangé par les soins du général Victor, chaque division formant une aile. Le maréchal Lefebvre fit ranger au sommet la garde impériale en bataillon carré. L'Empereur bivouaqua au milieu de ses braves. La nuit offroit un spectacle digne d'observation, celui de deux armées dont l'une déployoit son front sur six lieues d'étendue, et embrasoit de ses feux l'atmosphère; l'autre dont les feux apparens étoient concentrés sur un petit point : et dans l'une et l'autre armée, de l'activité et du mouvement. Les feux des deux armées étoient à une demi-portée de canon ; les sentinelles se touchoient presque, et il ne se faisoit pas un mouvement qui ne fût entendu.

Les corps des maréchaux Ney et Soult passoient la nuit en marche. A la pointe du jour toute l'armée prit les armes. La division Gazan étoit rangée sur trois lignes, sur la gauche du plateau. La division Suchet formoit la droite; la garde impériale occupoit le sommet du monticule, chacun de ces corps ayant ses canons dans les intervalles. De la ville et des vallées voisines on avoit pratiqué des débouchés qui permettoient le déploiement le plus facile aux troupes qui n'avoient pu être placées sur le plateau; car c'étoit peut-être la première fois qu'une armée devoit passer par un si petit débouché.

Un brouillard épais obscurcissoit le jour. L'Empereur passa devant plusieurs lignes. Il recommanda aux soldats de se tenir en garde contre cette cavalerie prussienne qu'on peignoit

comme si redoutable. Il les fit souvenir qu'il y avoit un an qu'à la même époque ils avoient pris Ulm; que l'armée prussienne, comme l'armée autrichienne, étoit aujourd'hui cernée, ayant perdu sa ligne d'opérations, ses magasins; qu'elle ne se battoit plus dans ce moment pour la gloire, mais pour sa retraite; que cherchant à faire une trouée sur différens points, les corps d'armée qui la laisseroient passer, seroient perdus d'honneur et de réputation. A ce discours animé, le soldat répondit par des cris de *marchons*. Les tirailleurs engagèrent l'action. La fusillade devint vive. Quelque bonne que fût la position que l'ennemi occupoit, il en fut débusqué; et l'armée française, débouchant dans la plaine, commença à prendre son ordre de bataille.

De son côté, le gros de l'armée ennemie, qui n'avoit eu le projet d'attaquer que lorsque le brouillard seroit dissipé, prit les armes. Un corps de 50,000 hommes de la gauche, se posta pour couvrir les défilés de Naumbourg, et s'emparer des débouchés de Koesen; mais il avoit déjà été prévenu par le maréchal Davoust. Les deux autres corps, formant une force de 80,000 hommes, se portèrent en avant de l'armée française qui débouchoit du plateau de Jena. Le brouillard couvrit les deux armées pendant deux heures; mais enfin il fut dissipé par un beau soleil d'automne. Les deux armées s'aperçurent à petite portée de canon. La gauche de l'armée française, appuyée sur un village et des bois, étoit commandée par le maréchal Augereau. La garde impériale la séparoit du centre qu'occupoit le corps du maréchal Lannes. La droite étoit formée par le corps du maréchal Soult; le maréchal Ney n'avoit qu'un simple corps de 3000 hommes, seules troupes qui fussent arrivées de son corps d'armée.

L'armée ennemie étoit nombreuse et montroit une belle cavalerie. Ses manœuvres étoient exécutées avec précision et rapidité. L'Empereur eût desiré retarder de deux heures d'en venir aux mains, afin d'attendre, dans la position qu'il venoit de prendre après l'attaque du matin, les troupes qui devoient le joindre, et sur-tout sa cavalerie; mais l'ardeur française l'emporta. Plusieurs bataillons s'étant engagés au village de Hollstedt, il vit l'ennemi s'ébranler pour les en déposter. Le maréchal Lannes reçut ordre sur-le-champ de marcher en échelons pour soutenir ce village. Le maréchal Soult avoit attaqué un bois sur la droite; l'ennemi ayant fait un mouvement de sa droite sur notre gauche, le maréchal Augereau fut chargé de le repousser; en moins d'une heure, l'action devint générale; 250 ou 300,000 hommes avec 7 ou 800 pièces de canon, semoient partout la mort et offroient un de ces spectacles rares dans l'histoire. De part et d'autre, on manœuvra constamment comme à une parade. Parmi nos troupes, il n'y eut jamais le moindre désordre, la victoire ne fut pas

un moment incertaine. L'EMPEREUR eut toujours auprès de lui, indépendamment de la garde impériale, un bon nombre de troupes de réserve pour pouvoir parer à tout accident imprévu.

Le maréchal Soult ayant enlevé le bois qu'il attaquoit depuis deux heures, fit un mouvement en avant. Dans cet instant, on prévint l'EMPEREUR que la division de cavalerie française de réserve, commençoit à se placer, et que deux nouvelles divisions du corps du maréchal Ney se plaçoient en arrière sur le champ de bataille. On fit alors avancer toutes les troupes qui étoient en réserve sur la première ligne, et qui se trouvant ainsi appuyées, culbutèrent l'ennemi dans un clin-d'œil, et le mirent en pleine retraite. Il la fit en ordre pendant la première heure; mais elle devint un affreux désordre du moment que nos divisions de dragons et nos cuirassiers, ayant le grand-duc de Berg à leur tête, purent prendre part à l'affaire. Ces braves cavaliers frémissant de voir la victoire décidée sans eux, se précipitèrent partout où ils rencontrèrent des ennemis. La cavalerie, l'infanterie prussienne ne purent soutenir leur choc. En vain l'infanterie ennemie se forma en bataillons carrés; cinq de ces bataillons furent enfoncés; artillerie, cavalerie, infanterie, tout fut culbuté et pris. Les Français arrivèrent à Weimar en même temps que l'ennemi, qui fut ainsi poursuivi pendant l'espace de six lieues.

A notre droite, le corps du maréchal Davoust faisoit des prodiges. Non-seulement il contint, mais mena battant pendant plus de trois lieues, le gros des troupes ennemies qui devoit déboucher du côté de Koesen. Ce maréchal a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre. Il a été secondé par les généraux Gudin, Friant, Morand, Daultanne, chef de l'état-major, et par la rare intrépidité de son brave corps d'armée.

Les résultats de la bataille sont 30 à 40 mille prisonniers; il en arrive à chaque moment; 25 à 30 drapeaux, 300 pièces de canon, des magasins immenses de subsistances. Parmi les prisonniers se trouvent plus de vingt généraux, dont plusieurs lieutenans-généraux, entr'autres le lieutenant-général Schmettau. Le nombre des morts est immense dans l'armée prussienne. On compte qu'il y a plus de vingt mille tués ou blessés; le feld-maréchal Mollendorff a été blessé; le duc de Brunswick a été tué; le général Ruchel a été tué; le prince Henri de Prusse grièvement blessé. Au dire des déserteurs, des prisonniers et des parlementaires, le désordre et la consternation sont extrêmes dans les débris de l'armée ennemie.

De notre côté, nous n'avons à regretter parmi les généraux que la perte du général de brigade Debilly, excellent soldat; parmi les blessés, le général de brigade Conroux. Parmi les

colonels morts, les colonels Vergès, du 12e régiment d'infanterie de ligne; Lamotte, du 36e; Barbenègre, du 9e de hussards; Marigny, du 20e de chasseurs; Harispe, du 16e d'infanterie légère; Dulembourg, du 1er de dragons; Nicolas, du 61e. de ligne; Viala, du 81e; Higonet, du 108.

Les hussards et les chasseurs ont montré dans cette journée une audace digne des plus grands éloges. La cavalerie prussienne n'a jamais tenu devant eux, et toutes les charges qu'ils ont faites devant l'infanterie ont été heureuses.

Nous ne parlons pas de l'infanterie française; il est reconnu depuis long-temps que c'est la meilleure infanterie du monde. L'Empereur a déclaré que la cavalerie française, après l'expérience des deux campagnes et de cette dernière bataille, n'avoit pas d'égale.

L'armée prussienne a, dans cette bataille, perdu toute retraite et toute sa ligne d'opérations. Sa gauche, poursuivie par le maréchal Davoust, opéra sa retraite sur Weimar, dans le temps que sa droite et son centre se retiroient de Weimar sur Naumbourg. La confusion fut donc extrême. Le roi a dû se retirer à travers champs, à la tête de son régiment de cavalerie.

Notre perte est évaluée à 1000 ou 1100 tués et 3000 blessés. Le grand-duc de Berg investit en ce moment la place d'Erfurt, où se trouve un corps d'ennemis que commandent le maréchal de Mollendorf et le prince d'Orange.

L'état-major s'occupe d'une relation officielle qui fera connoître dans tous ses détails cette bataille et les services rendus par les différens corps d'armée et régimens. Si cela peut ajouter quelque chose aux titres qu'a l'armée, à l'estime et à la considération de la nation, rien ne pourra ajouter au sentiment d'attendrissement qu'ont éprouvé ceux qui ont été témoins de l'enthousiasme et de l'amour qu'elle témoignoit à l'Empereur au plus fort du combat. S'il y avoit un moment d'hésitation, le seul cri de *vive l'Empereur!* ranimoit les courages, et retrempoit toutes les ames. Au fort de la mêlée, l'Empereur voyant ses ailes menacées par la cavalerie, se portoit au galop pour ordonner des manœuvres et des changemens de front en carrés; il étoit interrompu à chaque instant par des cris de *vive l'Empereur!* La garde impériale à pied voyoit, avec un dépit qu'elle ne pouvoit dissimuler, tout le monde aux mains, et elle dans l'inaction. Plusieurs voix firent entendre les mots *en avant!* « Qu'est-ce? dit l'Empereur; ce » ne peut être qu'un jeune homme qui n'a pas de barbe qui » peut vouloir préjuger ce que je dois faire: qu'il attende » qu'il ait commandé dans trente batailles rangées, avant de » prétendre me donner des avis. » C'étoit effectivement des vélites, dont le jeune courage étoit impatient de se signaler.

Dans une mêlée aussi chaude, pendant que l'ennemi per-

doit presque tous ses généraux, on doit remercier cette Providence qui gardoit notre armée. Aucun homme de marque n'a été tué ni blessé. Le maréchal Lannes a eu un biscayen qui lui a rasé la poitrine sans le blesser. Le maréchal Davoust a eu son chapeau emporté et un grand nombre de balles dans ses habits. L'EMPEREUR a toujours été entouré, par-tout où il a paru, du prince de Neuchâtel, du maréchal Bessières, du grand-maréchal du palais Duroc, du grand-écuyer Caulaincourt, et de ses aides-de-camp et écuyers de service. Une partie de l'armée n'a pas donné, ou est encore sans avoir tiré un coup de fusil.

VI[e] BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Weimar, le 15 octobre au soir.

Six mille Saxons et plus de trois cents officiers ont été faits prisonniers. L'EMPEREUR a fait réunir les officiers, et leur a dit qu'il voyoit avec peine que leur armée lui faisoit la guerre; qu'il n'avoit pris les armes que pour assurer l'indépendance de la nation saxonne, et s'opposer à ce qu'elle fût incorporée à la monarchie prussienne; que son intention étoit de les renvoyer tous chez eux, s'ils donnoient leur parole de ne jamais servir contre la France; que leur souverain, dont il reconnoissoit les qualités, avoit été d'une extrême foiblesse, en cédant ainsi aux menaces des Prussiens, et en les laissant entrer sur son territoire; mais qu'il falloit que tout cela finît; que les Prussiens restassent en Prusse, et qu'ils ne se mêlassent en rien des affaires de l'Allemagne; que les Saxons devoient se trouver réunis dans la confédération du Rhin sous la protection de la France, protection qui n'étoit pas nouvelle, puisque depuis deux cents ans, sans la France, ils eussent été envahis par l'Autriche, ou par la Prusse; que l'EMPEREUR n'avoit pris les armes que lorsque la Prusse avoit envahi la Saxe; qu'il falloit mettre un terme à ses violences; que le continent avoit besoin de repos; et que malgré les intrigues et les basses passions qui agitent plusieurs cours, il falloit que ce repos existât, dût-il en coûter la chute de quelques trônes.

Effectivement, tous les prisonniers saxons ont été renvoyés chez eux, avec la proclamation de l'EMPEREUR aux Saxons, et des assurances qu'on n'en vouloit point à leur nation. (Ci-joint la déclaration signée par les officiers saxons.)

Nous soussignés général, colonels, lieutenans-colonels, majors, capitaines et officiers saxons, jurons sur notre parole d'honneur de ne point porter les armes contre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et ses alliés; et nous prenons le même engagement et faisons le même serment au nom de tous les bas-officiers et soldats qui ont été faits prisonniers avec nous, et dont l'état est ci-joint, même si nous en recevions l'ordre formel de notre souverain l'électeur de Saxe.

Jena, le 15 octobre 1806.

(Suivent la signature du baron de Niesemeuschel, lieutenant-général saxon, et celles de 120 officiers saxons de tout grade.)

VIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Weimar, le 16 octobre 1806.

Le grand-duc de Berg a cerné Erfurt le 15 dans la matinée. Le 16, la place a capitulé. Par ce moyen, 14,000 hommes, dont 8000 blessés et 6000 bien portans, sont devenus prisonniers de guerre, parmi lesquels sont le prince d'Orange, le feld-maréchal Mollendorf, le lieutenant-général Larisch, le lieutenant-général Graver, les généraux-majors Leffave et Zveiffel. Un parc de cent vingt pièces d'artillerie, approvisionné, est également tombé en notre pouvoir. (Ci-joint la capitulation d'Erfurt.) On ramasse tous les jours des prisonniers.

Le roi de Prusse a envoyé un aide-de-camp à l'EMPEREUR, avec une lettre en réponse à celle que l'EMPEREUR lui avoit écrite avant la bataille; mais le roi de Prusse n'a répondu qu'après. Cette démarche de l'Empereur Napoléon étoit pareille à celle qu'il fit auprès de l'empereur de Russie, avant la bataille d'Austerlitz; il dit au roi de Prusse : « Le » succès de mes armes n'est point incertain. Vos troupes » seront battues ; mais il en coûtera le sang de mes enfans : » s'il pouvoit être épargné par quelqu'arrangement compa- » tible avec l'honneur de ma couronne, il n'y a rien que je » ne fasse pour épargner un sang si précieux. Il n'y a que » l'honneur qui, à mes yeux, soit encore plus précieux que » le sang de mes soldats. »

Il paroît que les débris de l'armée prussienne se retirent sur Magdebourg. De toute cette immense et belle armée, il ne s'en réunira que des débris.

Capitulation de la ville et citadelle d'Erfurt, faite entre M. le colonel Preval, l'un des commandans de la Légion-d'Honneur, muni de pleins-pouvoirs de S. A. R. le prince Joachim, grand-duc de Berg et de Clèves, lieutenant de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, d'une part; et de l'autre, M. le major Prueschenenk, commandant de la ville et citadelle d'Erfurt, ainsi que du fort Cyriaxbourg, pour S. M. le roi de Prusse.

Demande. Art. Ier. La garnison sortira le 17 d'octobre avec les honneurs de la guerre, avec armes, effets et bagages, y compris les pièces de bataillon, les batteries de campagne, les boulangeries et le train de l'armée. Elle marchera tambour battant, enseignes déployées et mèches allumées, pour se rendre dans la ville la plus proche des Etats de S. M. le roi de Prusse, à Halle.

Réponse. Les postes seront occupés dès-à-présent par les troupes de S. M. l'EMPEREUR et ROI : demain 16 octobre 1806, à midi, la garnison sortira avec armes, bagages, enseignes déployées et canons de bataillon. Elle déposera ses armes sur le glacis de la place, et sera prisonnière de guerre. MM. les officiers conserveront leur épée et leurs équipages. Ils rentreront en Prusse sur leur parole de ne servir qu'après leur échange. Les moyens de transport pour eux et leurs équipages leur seront accordés pour suppléer à l'insuffisance des leurs.

D. II. Les officiers, bas-officiers et soldats blessés qui se trouvent dans la place, seront compris dans l'article précédent. Ceux qui sont en état d'être transportés, suivront immédiatement la garnison; et ceux qui ne sont point en état de faire la route, resteront aux frais de S. M. prussienne, et seront soignés par ses employés. A mesure que ces blessés seront guéris, ils rejoindront leurs corps respectifs, et obtiendront les passeports nécessaires à cet effet.

R. Les officiers, bas-officiers et soldats blessés sont compris dans l'article ci-dessus, et on doit s'en rapporter à la générosité française pour les soins qu'on invoque en leur faveur.

D. III. Demain à midi la porte de Saint-Jean sera remise pour être occupée extérieurement. La garde prussienne restera dans l'intérieur; et aussi long-temps que la garnison prussienne restera en place, il ne sera permis à personne d'y entrer, excepté les commissaires chargés de remettre la place.

R. Compris dans le premier article.

D. IV. Si, nonobstant le contenu de l'article ci-dessus, les bas-officiers et soldats venoient en ville, ils seroient arrêtés et remis sur-le-champ aux postes extérieurs. De même, il ne sera permis à aucun militaire prussien de sortir de la place aussi long-temps que la garnison y restera, à l'exception des officiers qu'on pourroit devoir envoyer au quartier-général de l'armée française.

R. Compris dans l'article premier.

D. V. Il sera nommé des deux côtés des commissaires pour effectuer tout ce qui a rapport à la remise de la place, ainsi que pour convenir des objets qui exigent un travail commun. Ceux-ci se réuniront du moment que la garde française aura occupé la porte de Saint-Jean, et les commissaires continueront leurs travaux après le départ de la garnison. A l'échéance de ce terme, il sera donné des passeports nécessaires aux commissaires prussiens pour retourner dans les États de S. M. le roi de Prusse.

R. Les commissaires s'occuperont dès demain matin, 16, du recensement et de la remise de l'artillerie et de tous les magasins. Les passeports seront accordés pour le retour de ceux de S. M. le roi de Prusse.

D. VI. Les propriétés particulières seront respectées et mises sous la protection de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

R. Les propriétés seront respectées.

D. VII. Les effets des individus faisant partie de la garnison, ne pouvant point être tous emportés à la fois, il sera fixé un terme de trois mois, à dater du jour de la présente capitulation, pour que ces individus puissent faire suivre leurs propriétés, sans qu'il leur soit fait de difficultés, ni qu'ils soient chargés de droits quelconques.

R. Renvoyé au premier article; seulement les soldats ne seront point privés de leurs havresacs.

D. VIII. A dater du moment de la signature de cette capitulation, il sera envoyé un officier prussien à S. M. le roi de Prusse, et on le munira de tout ce qui peut accélérer son voyage.

R. Accordé.

D. IX. Les équipages de campagne de S. M. le roi de Prusse qui se trouvent dans ce moment à Erfurt, seront envoyés de suite dans une ville occupée encore par les troupes du roi.

R. Cet article sera soumis à S. A. I. le prince Joachim, grand-duc de Clèves et de Berg.

Cette capitulation comprend MM. les officiers-généraux qui se trouvent dans la place, pour quelque cause que ce soit.

A Erfurt, le 15 octobre 1806, à 11 heures du soir.

(L. S.) *Signé* CHARLES DE PRUESCHENECK.

Signé HYPOLITE PREVAL.

VIIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Weimar, le 16 octobre 1806, au soir.

Les différens corps d'armée qui sont à la poursuite de l'ennemi, annoncent à chaque instant des prisonniers, la prise de bagages, de pièces de canon, de magasins, de munitions de toute espèce. Le maréchal Davoust vient de prendre trente pièces de canon; le maréchal Soult, un convoi de trois mille tonneaux de farine; le maréchal Bernadotte, 1500 prisonniers. L'armée ennemie est tellement dispersée et mêlée avec nos troupes, qu'un de ses bataillons vint se placer dans un de nos bivouacs, se croyant dans le sien. Le roi de Prusse tâche de gagner Magdebourg. Le maréchal Mollendorf est très-malade à Erfurt; le grand-duc de Berg lui a envoyé son médecin. La reine de Prusse a été plusieurs fois en vue de nos postes; elle est dans des transes et dans des alarmes continuelles. La veille, elle avoit passé son régiment en revue. Elle excitoit sans cesse le roi et les généraux. Elle vouloit du sang; le sang le plus précieux a coulé. Les généraux les plus marquans sont ceux sur qui sont tombés les premiers coups. Le général de brigade Durosnel a fait, avec le 7e et le 20e de chasseurs, une charge hardie qui a eu le plus grand effet. Le major du 20e régiment s'y est distingué. Le général de brigade Colbert, à la tête du 3e de hussards et du 12e de chasseurs, a fait sur l'infanterie ennemie plusieurs charges qui ont eu le plus grand succès.

IXe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Weimar, le 17 octobre 1806.

La garnison d'Erfurt a défilé. On y a trouvé beaucoup plus de monde qu'on ne croyoit. Il y a une grande quantité de magasins. L'EMPEREUR a nommé le général Clarke gouverneur de la ville et citadelle d'Erfurt et du pays environnant. La citadelle d'Erfurt est un bel octogone bastionné avec casemate, et bien armé. C'est une acquisition précieuse, qui nous servira de point d'appui au milieu de nos opérations.

On a dit dans le 5e bulletin qu'on avoit pris 25 à 30 drapeaux; il y en a jusqu'ici 45 au quartier-général. Il est probable qu'il y en aura plus de 60. Ce sont des drapeaux donnés par le grand Frédéric à ses soldats. Celui du régiment des Gardes, celui du régiment de la Reine, brodé des mains de cette princesse, se trouvent au nombre. Il paroît que l'ennemi veut tâcher de se rallier sur Magdebourg; mais pendant ce temps-là on marche de tous côtés. Les différens corps de l'armée sont à sa poursuite par différens chemins. A chaque instant arrivent des courriers annonçant que des bataillons entiers sont coupés, des pièces de canon prises, des bagages, etc.

L'EMPEREUR est logé au palais de Weimar, où logeoit

quelques

quelques jours avant la reine de Prusse. Il paroît que ce qu'on en a dit d'elle est vrai. Elle étoit ici pour souffler le feu de la guerre. C'est une femme d'une jolie figure, mais de peu d'esprit, incapable de présager les conséquences de ce qu'elle faisoit. Il faut aujourd'hui, au lieu de l'accuser, la plaindre; car elle doit avoir bien des remords des maux qu'elle a faits à sa patrie, et de l'ascendant qu'elle a exercé sur le roi son mari, qu'on s'accorde à présenter comme un parfaitement honnête homme, qui vouloit la paix et le bien de ses peuples.

Xe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Naumbourg, le 18 octobre 1806.

Parmi les 60 drapeaux qui ont été pris à la bataille de Jena, il s'en trouve plusieurs des gardes du roi de Prusse, et un des gardes du corps, sur lequel la légende est écrite en français.

Le roi de Prusse a fait demander un armistice de six semaines. L'EMPEREUR a répondu qu'il étoit impossible, après une victoire, de donner à l'ennemi le temps de se rallier. Cependant les Prussiens ont fait tellement courir ce bruit, que plusieurs de nos généraux les ayant rencontrés, on leur a fait croire que cet armistice étoit conclu.

Le maréchal Soult est arrivé le 16 à Greussen, poursuivant devant lui la colonne où étoit le roi, qu'on estimoit forte de 10 ou 12,000 hommes. Le général Kalkreuth, qui la commandoit, fit dire au maréchal Soult qu'un armistice avoit été conclu. Ce maréchal répondit qu'il étoit impossible que L'EMPEREUR eût fait cette faute; qu'il croiroit à cet armistice, lorsqu'il lui auroit été notifié officiellement. Le général Kalkreuth témoigna le desir de voir le maréchal Soult, qui se rendit aux avant-postes. « Que voulez-vous de nous? lui dit le général prussien; le duc de Brunsvick est mort, tous nos généraux sont tués, blessés ou pris; la plus grande partie de notre armée est en fuite; vos succès sont assez grands; le roi a demandé une suspension d'armes, il est impossible que votre EMPEREUR ne l'accorde pas. — M. le général, lui répondit le maréchal Soult, il y a long-temps qu'on en agit ainsi avec nous; on en appelle à notre générosité quand on est vaincu, et on oublie un instant après la magnanimité que nous avons coutume de montrer. Après la bataille d'Austerlitz, l'EMPEREUR accorda un armistice à l'armée russe; cet armistice sauva l'armée. Voyez la manière indigne dont agissent aujourd'hui les Russes. On dit qu'ils veulent revenir; nous brûlons du desir de les revoir. S'il y avoit eu chez eux autant de générosité que chez nous, on nous auroit laissés tranquilles enfin, après la modération que nous avons montrée dans la victoire. Nous n'avons en rien provoqué la guerre injuste que vous nous faites. Vous l'avez déclarée de gaîté de cœur; la bataille de Jena a décidé du sort de la campagne. Notre métier est de

P

vous faire le plus de mal que nous pourrons. Posez les armes, et j'attendrai dans cette situation les ordres de l'EMPEREUR. » Le vieux général Kalkreuth vit bien qu'il n'avoit rien à répondre. Les deux généraux se séparerent, et les hostilités recommencèrent un instant après. Le village de Greussen fut enlevé, l'ennemi culbuté et poursuivi l'épée dans les reins.

Le grand-duc de Berg et les maréchaux Soult et Ney doivent, dans les journées des 17 et 18, se réunir par des marches combinées, et écraser l'ennemi. Ils auront sans doute cerné un bon nombre de fuyards; les campagnes en sont couvertes, et les routes sont encombrées de caissons et de bagages de toute espèce.

Jamais plus grande victoire ne fut signalée par de plus grands désastres. La réserve que commande le prince Eugène de Wurtemberg, est arrivée à Halle. Ainsi nous ne sommes qu'au neuvième jour de la campagne, et déjà l'ennemi est obligé de mettre en avant sa dernière ressource. L'EMPEREUR marche à elle; elle sera attaquée demain, si elle tient dans la position de Halle.

Le maréchal Davoust est parti aujourd'hui pour prendre possession de Leipsick et jeter un pont sur l'Elbe. La garde impériale à cheval vient enfin nous joindre.

Indépendamment des magasins considérables trouvés à Naumbourg, on en a trouvé un grand nombre à Weissenfels.

Le général en chef Ruchel a été trouvé dans un village, mortellement blessé; le maréchal Soult lui a envoyé son chirurgien. Il semble que ce soit un décret de la Providence, que tous ceux qui ont poussé à cette guerre, aient été frappés par ses premiers coups.

XI

XIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Mersebourg, 19 octobre 1806.

Le nombre des prisonniers qui ont été faits à Erfurt est plus considérable qu'on ne le croyoit. Les passeports accordés aux officiers qui doivent retourner chez eux sur parole, en vertu d'un des articles de la capitulation, se sont montés à 600. Le corps du maréchal Davoust a pris possession, le 18, de Leipsick.

Le prince de Ponte-Corvo, qui se trouvoit le 17 à Eisleben pour couper des colonnes prussiennes, ayant appris que la réserve de S. M. le roi de Prusse, commandée par le prince Eugène de Wurtemberg, étoit arrivée à Halle, s'y porta. Après avoir fait ses dispositions, le prince de Ponte-Corvo fit attaquer Halle par le général Dupont, et laissa la division Drouet en réserve sur sa gauche; le 32e et le 9e d'infanterie légère passèrent les trois ponts au pas de charge, et entrèrent dans la ville soutenus par le 96e. En moins d'une heure tout

fut culbuté. Les 2[e] et 4[e] régimens de hussards, et toute la division du général Rivaut traversèrent la ville et chassèrent l'ennemi de Dienitz, de Peissen et de Rabatz. La cavalerie prussienne voulut charger les 8[e] et 96[e] d'infanterie, mais elle fut vivement reçue et repoussée. La réserve du prince de Wurtemberg fut mise dans la plus complète déroute et poursuivie l'espace de quatre lieues. Les résultats de ce combat qui mérite une relation particulière et soignée, sont 5000 prisonniers, dont deux généraux et trois colonels, quatre drapeaux et trente-quatre pièces de canon.

Le général Dupont s'est conduit avec beaucoup de distinction. Le général de division Rouyer a eu un cheval tué sous lui. Le général de division Drouet a pris en entier le régiment de Treskow. De notre côté, la perte ne se monte qu'à quarante hommes tués et deux cents blessés. Le colonel du 9[e] régiment d'infanterie légère a été blessé. Le général Léopold Berthier, chef de l'état-major du prince de Ponté-Corvo, s'est comporté avec distinction. Par le résultat du combat de Halle, il n'est plus de troupes ennemies qui n'aient été entamées.

Le général prussien Blucher, avec cinq mille hommes, a traversé la division de dragons du général Klein, qui l'avoit coupé. Ayant allégué au général Klein qu'il y avoit un armistice de six semaines, ce général a eu la simplicité de le croire.

L'officier d'ordonnance près de l'Empereur, Montesquiou, qui avoit été envoyé en parlementaire auprès du roi de Prusse l'avant-veille de la bataille, est de retour. Il a été entraîné pendant plusieurs jours avec les fuyards ennemis; il dépeint le désordre de l'armée prussienne comme inexprimable. Cependant la veille de la bataille, leur jactance étoit sans égale. Il n'étoit question de rien moins que de couper l'armée française, et d'enlever des colonnes de quarante mille hommes. Les généraux prussiens singeoient, autant qu'ils pouvoient, les manières du grand Frédéric.

Quoique nous fussions dans leur pays, les généraux paroissoient être dans l'ignorance la plus absolue de nos mouvemens. Ils croyoient qu'il n'y avoit sur le petit plateau de Jena que quatre mille hommes; et cependant la plus grande partie de l'armée a débouché sur ce plateau. L'armée ennemie se retire à force sur Magdebourg. Il est probable que plusieurs colonnes seront coupées avant d'y arriver. On n'a point de nouvelles depuis plusieurs jours du maréchal Soult, qui a été détaché, avec quarante mille hommes, pour poursuivre l'armée ennemie. L'Empereur a traversé le champ de bataille de Rosbach; il a ordonné que la colonne qui y avoit été élevée, fût transportée à Paris. Le quartier-général de l'Empereur a été le 18 à Mersebourg; il sera le 19 à Halle. On

a trouvé dans cette dernière ville des magasins de toute espèce, très-considérables.

XIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Halle, 19 octobre 1806.

Le maréchal Soult a poursuivi l'ennemi jusqu'aux portes de Magdebourg. Plusieurs fois les Prussiens ont voulu prendre position, et toujours ils ont été culbutés. On a trouvé à Nordhausen des magasins considérables, et même une caisse du roi de Prusse, remplie d'argent. Pendant les cinq jours que le maréchal Soult a employés à la poursuite de l'ennemi, il a fait 1200 prisonniers et pris 30 pièces de canon, et 2 ou 300 caissons.

Le premier objet de la campagne se trouve rempli. La Saxe, la Westphalie, et tous les pays situés sur la rive gauche de l'Elbe, sont délivrés de la présence de l'armée prussienne. Cette armée, battue et poursuivie l'épée dans les reins pendant plus de 50 lieues, est aujourd'hui sans artillerie, sans bagages, sans officiers, réduite au-dessous du tiers de ce qu'elle étoit il y a huit jours; et, ce qui est encore pis que cela, elle a perdu son moral et toute confiance en elle-même.

Deux corps de l'armée française sont sur l'Elbe, occupés à construire des ponts. Le quartier-général est à Halle. La lettre suivante, qui a été interceptée, contient un tableau fort détaillé de la situation des Prussiens après la bataille de Jena.

« Ma très-chère épouse, je suis encore en vie et bien portant, après avoir assisté à la malheureuse bataille. Mais, hélas! je ne puis m'empêcher de te dire que nous y avons perdu la moitié de notre armée, ainsi que tous nos meilleurs généraux. Mon bataillon s'est parfaitement conduit au feu; mais il a perdu ses canons dans la retraite. Ma compagnie seule a perdu 40 hommes et le lieutenant Schweinitz. Si je te voulois faire part de tous nos malheurs, il me faudroit un temps infini. Tous les bagages de notre corps d'armée ont été pris à Weimar; nos domestiques mêmes n'ont pu se sauver.

» Je suis arrivé le 16 au soir à Nordhausen, sans cheval, et dépourvu de tout. L'armée est en pleine retraite sur Magdebourg. Sa Majesté royale a reçu une forte contusion; cependant elle se porte bien. Tu peux dire à la Schuberten que son fils aîné a été tué, et qu'on ne sait ce qu'est devenu l'autre, ainsi que Jarusch, Michalzeck et Joseph Tyralla. Il nous manque en outre cinq sous-officiers, quatre musiciens, trois artilleurs et deux sapeurs, ainsi que tous les grenadiers. Jablonousky a perdu tout son monde. Fontanius de même. Ils sont tous nus comme des vers. Le major seul a pu conserver un cheval. Plusieurs généraux sont tués. Sanitz et Malchitz nous manquent. Le duc de Brunswick a perdu les deux yeux d'un coup de fusil. Ruchel et Winnig sont morts. Beaucoup de régimens sont sans officiers; d'autres ont des officiers et pas de soldats. Notre perte est immense. On ne distingue plus les corps: tout est pêle-mêle. Les bataillons de Lostin, Borck et Grodna n'existent plus. Ils faisoient partie de l'arrière-garde qui a été entièrement hachée en morceaux. On ne peut pas se faire une idée de l'acharnement avec lequel les Français nous ont poursuivis. Tu pourras m'écrire au corps d'armée à Magdebourg. »

Nordhausen, le 17 octobre.

XIIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Halle, le 20 octobre 1806.

« Le général Macon, commandant à Leipsick, a fait aux banquiers, négocians et marchands de cette ville, la notification ci-jointe (A. *Voyez plus bas*). Puisque les oppresseurs des mers ne respectent aucun pavillon, l'intention de l'EMPEREUR est de saisir partout leurs marchandises et de les bloquer véritablement dans leur île. On a trouvé dans les magasins militaires de Leipsick, 15,000 quintaux de farine et beaucoup d'autres denrées d'approvisionnement. Le grand-duc de Berg est arrivé à Halberstadt le 19. Le 20, il a inondé toute la plaine de Magdebourg, par sa cavalerie, jusqu'à la portée du canon. Les troupes ennemies, les détachemens isolés, les hommes perdus, seront pris au moment où ils se présenteront pour entrer dans la place. Un régiment de hussards ennemi croyoit que Halberstadt étoit encore occupé par les Prussiens; il a été chargé par le 22e de hussards, et a éprouvé une perte de 300 hommes. Le général Beaumont s'est emparé de 600 hommes de la garde du roi et de tous les équipages de ce corps. Deux heures auparavant, deux compagnies de la garde royale à pied avoient été prises par le maréchal Soult. Le lieutenant-général comte de Schmettau, qui avoit été fait prisonnier, vient de mourir à Weimar.

Ainsi, de cette belle et superbe armée qui, il y a quelques jours, menaçoit d'envahir la confédération du Rhin, et qui inspiroit à son souverain une telle confiance, qu'il osoit ordonner à l'Empereur Napoléon de sortir de l'Allemagne avant le 8 octobre, s'il ne vouloit pas y être contraint par la force; de cette belle et superbe armée, disons-nous, il ne reste que les débris, chaos informe qui mérite plutôt le nom de rassemblement que celui d'armée. De 160,000 hommes qu'avoit le roi de Prusse, il seroit difficile d'en réunir plus de 50,000; encore sont-ils sans artillerie et sans bagage, armés en partie, en partie désarmés. Tous ces événemens justifient ce que l'EMPEREUR a dit dans sa première proclamation, lorsqu'il s'est exprimé ainsi : « Qu'ils apprennent que s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de puissance avec l'amitié du grand-peuple, son inimitié est plus terrible que les tempêtes de l'Océan. » Rien ne ressemble en effet davantage à l'état actuel de l'armée prussienne que les débris d'un naufrage. C'étoit une belle et nombreuse flotte qui ne prétendoit pas moins qu'asservir les mers : les vents impétueux du nord ont soulevé l'Océan contre elle. Il ne rentre au port qu'une petite partie des équipages, qui n'ont trouvé de salut qu'en se sauvant sur des débris.

Les lettres ci-jointes (B. C. D. *Voy. plus bas.*) peignent

au vrai la situation des choses. Une autre lettre également ci-jointe (E. *Voyez plus bas.*) montre à quel point le cabinet prussien a été dupe de fausses apparences. Il a pris la modération de l'Empereur Napoléon pour de la foiblesse. De ce que ce monarque ne vouloit pas la guerre, et faisoit tout ce qui pouvoit être convenable pour l'éviter, on a conclu qu'il n'étoit pas en mesure, et qu'il avoit besoin de 200,000 conscrits pour recruter son armée. Cependant l'armée française n'étoit plus claquemurée dans les camps de Boulogne; elle étoit en Allemagne: M. Ch. L. de Hesse et M. d'Haugwitz auroient pu la compter. Reconnoissons donc ici la volonté de cette Providence qui ne laisse pas à nos ennemis des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, du jugement et de la raison pour raisonner.

Il paroît que M. Charles L. de Hesse convoitoit seulement Mayence. Pourquoi pas Metz? Pourquoi pas les autres places de l'ouest de la France? Ne dites donc plus que l'ambition des Français vous a fait prendre les armes; convenez que c'est votre ambition mal raisonnée qui vous a excité à la guerre. Parce qu'il y avoit une armée française à Naples, une autre en Dalmatie, vous avez projeté de tomber sur le grand peuple; mais en sept jours vos projets ont été confondus. Vous vouliez attaquer la France sans courir aucun danger, et déjà vous avez cessé d'exister.

On rapporte que l'Empereur Napoléon ayant, avant de quitter Paris, rassemblé ses ministres, leur dit: « Je suis innocent de cette guerre; je ne l'ai provoquée en rien: elle n'est point entrée dans mes calculs. Que je sois battu si elle est de mon fait. Un des principaux motifs de la confiance dans laquelle je suis que mes ennemis seront détruits, c'est que je vois dans leur conduite le doigt de la Providence, qui, voulant que les traîtres soient punis, a tellement éloigné toute sagesse de leurs conseils, que, lorsqu'ils pensent m'attaquer dans un moment de foiblesse, ils choisissent l'instant même où je suis le plus fort. »

Pièces indiquées dans le 13e Bulletin, sous les lettres A, B, C, D, E.

(A) NOTIFICATION.

Le général Macon, sous-gouverneur des Tuileries, commandant de la Légion-d'Honneur, grand'croix de l'Ordre du Lion, et commandant de la ville de Leipsick, aux banquiers, négocians et marchands de la ville.

Messieurs,

Le sort des armes a mis Leipsick dans les mains du Grand Napoléon. Votre ville est reconnue en Europe pour l'entrepôt principal des marchandises angloises, et sous ce rapport une ennemie dangereuse pour la France. L'Empereur et Roi m'ordonne ce qui suit:

Art. Ier. Dans les vingt-quatre heures qui suivront la présente notification, tout banquier, négociant ou marchand, ayant des fonds ou marchandises provenant des manufactures angloises, soit qu'elles appar-

tiennent aux Anglais ou au marchand, en fera sa déclaration par écrit sur un registre établi chez le commandant de la place.

II. Ces déclarations authentiquement faites, il sera fait des visites domiciliaires chez les déclarans ou non déclarans, pour compulser leur registre et vérifier les marchandises, afin de s'assurer de leur bonne-foi, et punir militairement la fraude si elle est reconnue.

III. MM. les magistrats feront également sous leur responsabilité la déclaration juste et détaillée des magasins militaires appartenant tant à la Saxe qu'à la Prusse, ainsi que des magasins de poudre, même ceux du commerce.

IV. Il sera nommé une commission chargée d'apposer les scellés après-demain sur tous les magasins ou fonds qui auront été découverts.

V. Toute contribution ou réquisition particulière soit en drap, argent ou chevaux, si elle n'émane d'une autorité compétente, est rigoureusement défendue. L'habitant ou le magistrat qui aura eu la foiblesse d'y souscrire sans en prévenir le commandant de la place, sera puni de quinze jours de prison.

VI. La présente notification sera lue et affichée à tous les coins, places et carrefours de la ville.

Donné à Leipsick, 18 octobre 1806.

(B) *A S. A. R. madame la princesse de Suède, tante du roi, princesse abbesse de Quedlinbourg, par Brunswick, à Stockholm.*

A Quedlinbourg, 19 octobre 1806, à huit heures du matin.

Madame,

V. A. R. aura daigné voir, par la lettre que ma femme a eu l'honneur de lui adresser, jusqu'à quel point le commencement de la guerre a été désastreux. Je pourrois ajouter beaucoup de traits à ce triste tableau, mais il suffit d'appliquer le mot de François I[er], *que tout est perdu fors l'honneur*, car les troupes ont bien fait leur devoir. Pour ce qui regarde la situation de cet endroit, je ne parlerai pas de la mienne, elle est affreuse; on attend les Français à chaque instant. Hier, et dans la nuit passée, l'arrière-garde, commandée par le prince de Hohenlohe, accompagné de M. de Tauendzien, a eu le quartier-général dans la ville : elle se portoit sur Magdebourg, où les débris de l'armée se rassemblent. Depuis le départ du dernier courrier, la terreur panique et le passage des troupes et des bagages n'a pas discontinué à répandre l'alarme. Les troupes et les bagages arrivèrent tous à la débandade; cela fendoit le cœur. Ce matin à trois heures le signal du départ fut donné, apparemment sur un rapport absolument faux; car il étoit dit que les Français arriveroient en trois heures de temps, et qu'ils avoient incendié plusieurs villages au Gartz, que le rapporteur disoit avoir vu brûler. Malgré l'authenticité qu'un pareil rapport devroit avoir, je n'ai pu voir la moindre trace d'incendie à mon lever; et à l'heure qu'il est, on ne voit pas non plus de troupes françaises. Cependant il est certain qu'ils ont suivi l'arrière-garde de fort près, car avant-hier au soir le général Blucher a eu un engagement avec les Français près de Nordhausen, mais il a été repoussé. Jusqu'à quel point la retraite a été précipitée, et combien la perte des bagages doit avoir été considérable! V. A. R. daignera le juger, parce que, ni le prince Hohenlohe, ni mon beau-frère Tauendzien ne s'étoient point déshabillés de huit jours, ni changé de chemise, que je leur fournissois, parce qu'ils avoient perdu leurs bagages.

Le duc de Brunswick a été mortellement blessé d'un coup de mitraille. Il a déjà perdu les deux yeux, et l'on croit qu'il ne survivra pas longtemps. Il a passé la nuit d'avant-hier à Ballenstedt; de là il a été porté par Neustedt et Thale à Blankenbourg, d'où il doit être parti hier à mi-chemin de Brunswick. Grand Dieu! si ce prince s'étoit borné à faire le bonheur de ses sujets! D'après ce que disoient des officiers prussiens de l'état-

major, le feld maréchal Mollendorff et le prince d'Orange doivent se trouver à Erfurt, dans le cas de capituler. On dit aussi que sur la proposition faite d'un armistice, l'Empereur Napoléon auroit répondu qu'il signeroit la paix à Dresde et à Berlin.

Les réflexions que tout cela peut autoriser à faire se présentent d'elles-mêmes, et les suites sont incalculables. Pour mon particulier, je sens que je suis à la veille de devenir le plus malheureux des hommes; mais je m'étourdis là-dessus, et l'espérance me soutient que V. A. R. n'abandonnera pas un fidèle serviteur.

Recevez en attendant, Madame, avec bienveillance, l'expression des très-humbles hommages de ma femme, de Caroline, et de la famille d'Amstedt. Au reste, je supplie V. A. R. de se charger gracieusement de nos complimens pour sa cour, le comte et la comtesse de Henbock, et pour le petit Magnus.

J'ai écrit au général français une lettre que Dube lui portera, dès qu'on verra arriver les Français. J'y réclame sa protection pour l'abbaye en général; et pour la résidence, les domaines et la maison de Goetze, je demande une sauve-garde.

Je suis avec le plus profond respect, Madame, de V. A. R., le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur, DE MOTTSER.

(C) *Lettre d'un officier à son frère.*

De Appenrode, 16 octobre 1806.

Le reste du régiment d'Ascherleben, d'à-peu-près 60 hommes, s'est retiré d'Elbingerode par Wernigerode, ainsi que le régiment des gardes-du-corps. Notre armée est tout-à-fait battue, non-seulement le corps du duc de Brunswick, mais aussi celui du général Ruchel. On accuse un général prussien d'avoir trahi le mot d'ordre. Le roi se trouve depuis quelques jours tout alarmé. L'artillerie française nous a fait beaucoup de dommages.

(D) *Lettre d'un gendarme de la maison du roi, à sa femme.*

De Klostersteib, 17 octobre 1806.

Depuis cinq jours, nous n'avons à manger que du mauvais pain; tous les chevaux qui nous restent tombent de fatigue. Il n'est resté que seize hommes du régiment de la reine, du régiment des carabiniers et du régiment d'Ascherleben. Le prince Louis-Ferdinand est mort, le prince de Hohenlohe mortellement blessé. Le roi deux fois blessé; le prince Guillaume de Brunswick et le duc de Brunswick blessés; tout notre bagage a été pris. Depuis dix-huit jours nous n'avons pas été payés. Les Français sont toujours derrière nous. On dit que la paix se fera bientôt. Nous marchons d'ici vers Magdebourg, où nous serons peut-être encore battus.

(E) *A. S. Exc. M. le comte de Haugwitz, ministre d'Etat et du cabinet de S. M. le roi de Prusse, chevalier de ses Ordres, au quartier-général du roi.*

Louisenlund, 12 octobre 1806.

Monsieur,

C'est toujours avec un vrai plaisir que je reçois le renouvellement si flatteur des anciens sentimens de V. Exc. pour moi; conservez-les-moi comme à un ami qui vous a toujours inaltérablement chéri, et qui vous est tendrement attaché. Je n'ai point manqué de mettre sous les yeux du prince royal la lettre de V. Exc., mais je n'ai pu obtenir qu'une réponse évasive; le prince préfère les voies ministérielles, et je ne suis point en état de vous marquer ses sentimens : pour les miens, vous les connoissez, mon très-cher ami, et ne sauriez en douter. Je ne me permets point de revenir sur une matière que vous avez traitée, dans la lettre que vous venez de me faire l'honneur de m'écrire, si lumineusement et si entièrement à fond. Dieu

veuille donner tous les succès les plus heureux au roi et à ses armées! Il est à présent le vrai champion de la liberté universelle. Je ne crois pas que Napoléon voudra lutter dans ce moment contre les forces prussiennes et celles de l'Europe presque entière réunies contre lui, sans coalition, par l'impulsion de la seule sûreté personnelle de chaque État, combattant pour sa propre cause, qui est en même temps la cause générale; mais qu'il préférera de négocier, et de sacrifier même peut-être quelques provinces envahies à la Prusse, gagnant par-là du temps nécessaire pour la formation de 200 mille conscrits. Mais l'année prochaine, après avoir rempli ses autres vues et vastes plans, il tâchera de faire payer avec usure, quand on s'y attendra le moins, d'avoir été pris cette année au dépourvu. C'est pourquoi il seroit à souhaiter qu'on pût absolument ravoir Wesel à la paix, ainsi que le présent grand-duché de Berg, en compensation d'Anspach. Mayence servira toujours, ainsi que Wesel d'ailleurs, à des rassemblemens considérables de troupes, qui inonderoient l'Allemagne septentrionale, quand on y penseroit le moins.

Si le Rhin et le Mein ne sont pas décidément frontières de la confédération septentrionale, celle-ci ne sera pas en état de résister à aucune agression imprévue des Français; car qui peut être toujours armé? Si Francfort, avec son territoire, Hoechst, Konigstein, ne deviennent pas Hessois avec tout le pays intermédiaire, la Hesse sera mangée sans pouvoir faire de résistance, tôt ou tard, et l'état de la Prusse devient très-précaire. En dédommageant le primat en Franconie, par Bamberg, Aschaffenburg pourroit dédommager Darmstadt de toutes ses possessions en-deçà du Rhin; le cours entier du Bas-Rhin, depuis la Lahn, devroit appartenir à la Prusse. Tout autre arrangement est sans aucune consistance, et la guerre seroit dans ce moment bien préférable.

Pardonnez-moi, mon cher ami, mes rêveries; mais comme vous voulez me témoigner quelque confiance, je me croirois coupable de ne pas vous ouvrir mon cœur sans retenue; c'est peut-être le dernier moment où on pourra prévenir la ruine totale de l'Europe, en mettant quelques bornes à ce torrent dévastateur qui va tout engloutir. D'ailleurs, s'il peut parvenir à former de nouveau un royaume de la Pologne, principal but présent de ses négociations, la monarchie universelle sera faite en peu. Je crains d'en avoir déjà trop dit; mais si vous le permettez, je ne vous laisserai rien ignorer, persuadé que vous ne me compromettrez point.

C'est avec une amitié parfaite, et la considération la plus distinguée, que je ne cesserai d'être,

Monsieur,

De votre excellence,

Le très-humbre, très-obéissant serviteur et ancien fidèle ami,

CH. L. DE HESSE.

XIVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Dessau, le 22 octobre 1806.

Le maréchal Davoust est arrivé le 20 à Wittemberg, et a surpris le pont sur l'Elbe au moment où l'ennemi y mettoit le feu.

Le maréchal Lannes est arrivé à Dessau; le pont étoit brûlé; il a fait travailler sur-le-champ à le réparer.

Le marquis de Lucchesini s'est présenté aux avant-postes avec une lettre du roi de Prusse. L'EMPEREUR a envoyé le grand-maréchal de son palais, Duroc, pour conférer avec lui.

Magdebourg est bloqué. Le général de division Legrand,

major, le feld maréchal Mollendorff et le prince d'Orange doivent se trouver à Erfurt, dans le cas de capituler. On dit aussi que sur la proposition faite d'un armistice, l'Empereur Napoléon auroit répondu qu'il signeroit la paix à Dresde et à Berlin.

Les réflexions que tout cela peut autoriser à faire se présentent d'elles-mêmes, et les suites sont incalculables. Pour mon particulier, je sens que je suis à la veille de devenir le plus malheureux des hommes; mais je m'étourdis là-dessus, et l'espérance me soutient que V. A. R. n'abandonnera pas un fidèle serviteur.

Recevez en attendant, Madame, avec bienveillance, l'expression des très-humbles hommages de ma femme, de Caroline, et de la famille d'Amstedt. Au reste, je supplie V. A. R. de se charger gracieusement de nos complimens pour sa cour, le comte et la comtesse de Henhook, et pour le petit Magnus.

J'ai écrit au général français une lettre que Dube lui portera, dès qu'on verra arriver les Français. J'y réclame sa protection pour l'abbaye en général; et pour la résidence, les domaines et la maison de Goetze, je demande une sauve-garde.

Je suis avec le plus profond respect, Madame, de V. A. R., le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur, DE MOTTZER.

(C) *Lettre d'un officier à son frère.*

De Appenrode, 16 octobre 1806.

Le reste du régiment d'Ascherslében, d'à-peu-près 60 hommes, s'est retiré d'Elbingerode par Wernigerode, ainsi que le régiment des gardes-du-corps. Notre armée est tout-à-fait battue, non-seulement le corps du duc de Brunswick, mais aussi celui du général Ruchel. On accuse un général prussien d'avoir trahi le mot d'ordre. Le roi se trouve depuis quelques jours tout alarmé. L'artillerie française nous a fait beaucoup de dommages.

(D) *Lettre d'un gendarme de la maison du roi, à sa femme.*

De Klostersteib, 17 octobre 1806.

Depuis cinq jours, nous n'avons à manger que du mauvais pain; tous les chevaux qui nous restent tombent de fatigue. Il n'est resté que seize hommes du régiment de la reine, du régiment des carabiniers et du régiment d'Ascherslében. Le prince Louis-Ferdinand est mort, le prince de Hohenlohe mortellement blessé. Le roi deux fois blessé; le prince Guillaume de Brunswick et le duc de Brunswick blessés; tout notre bagage a été pris. Depuis dix-huit jours nous n'avons pas été payés. Les Français sont toujours derrière nous. On dit que la paix se fera bientôt. Nous marchons d'ici vers Magdebourg, où nous serons peut-être encore battus.

(E) *A. S. Exc. M. le comte de Haugwitz, ministre d'Etat et du cabinet de S. M. le roi de Prusse, chevalier de ses Ordres, au quartier-général du roi.*

Louisenlund, 12 octobre 1806.

Monsieur,

C'est toujours avec un vrai plaisir que je reçois le renouvellement si flatteur des anciens sentimens de V. Exc. pour moi; conservez-les-moi comme à un ami qui vous a toujours inaltérablement chéri, et qui vous est tendrement attaché. Je n'ai point manqué de mettre sous les yeux du prince royal la lettre de V. Exc., mais je n'ai pu obtenir qu'une réponse évasive; le prince préfère les voies ministérielles, et je ne suis point en état de vous marquer ses sentimens : pour les miens, vous les connoissez, mon très-cher ami, et ne sauriez en douter. Je ne me permets point de revenir sur une matière que vous avez traitée, dans la lettre que vous venez de me faire l'honneur de m'écrire, si lumineusement et si entièrement à fond. Dieu

veuille donner tous les succès les plus heureux au roi et à ses armées! Il est à présent le vrai champion de la liberté universelle. Je ne crois pas que Napoléon voudra lutter dans ce moment contre les forces prussiennes et celles de l'Europe presque entière réunies contre lui, sans coalition, par l'impulsion de la seule sûreté personnelle de chaque Etat, combattant pour sa propre cause, qui est en même temps la cause générale; mais qu'il préférera de négocier, et de sacrifier même peut-être quelques provinces envahies à la Prusse, gagnant par-là du temps nécessaire pour la formation de 200 mille conscrits. Mais l'année prochaine, après avoir rempli ses autres vues et vastes plans, il tâchera de faire payer avec usure, quand on s'y attendra le moins, d'avoir été pris cette année au dépourvu. C'est pourquoi il seroit à souhaiter qu'on pût absolument ravoir Wesel à la paix, ainsi que le présent grand-duché de Berg, en compensation d'Anspach. Mayence servira toujours, ainsi que Wesel d'ailleurs, à des rassemblemens considérables de troupes, qui inonderoient l'Allemagne septentrionale, quand on y penseroit le moins.

Si le Rhin et le Mein ne sont pas décidément frontières de la confédération septentrionale, celle-ci ne sera pas en état de résister à aucune agression imprévue des Français; car qui peut être toujours armé? Si Francfort, avec son territoire, Isenburg, Konigstein, ne deviennent pas Hessois avec tout le pays intermédiaire, la Hesse sera mangée sans pouvoir faire de résistance, tôt ou tard, et l'état de la Prusse devient très-précaire. En dédommageant le primat en Franconie, par Bamberg, Aschaffenburg pourroit dédommager Darmstadt de toutes ses possessions en-deçà du Rhin; le cours entier du Bas-Rhin, depuis la Lahn, devroit appartenir à la Prusse. Tout autre arrangement est sans aucune consistance, et la guerre seroit dans ce moment bien préférable.

Pardonnez-moi, mon cher ami, mes rêveries; mais comme vous voulez me témoigner quelque confiance, je me croirois coupable de ne pas vous ouvrir mon cœur sans retenue; c'est peut-être le dernier moment où on pourra prévenir la ruine totale de l'Europe, en mettant quelques bornes à ce torrent dévastateur qui va tout engloutir. D'ailleurs, s'il peut parvenir à former de nouveau un royaume de la Pologne, principal but présent de ses négociations, la monarchie universelle sera faite en peu. Je crains d'en avoir déjà trop dit; mais si vous le permettez, je ne vous laisserai rien ignorer, persuadé que vous ne me compromettrez point.

C'est avec une amitié parfaite, et la considération la plus distinguée, que je ne cesserai d'être,

Monsieur,

De votre excellence,

Le très-humble, très-obéissant serviteur et ancien fidèle ami,

CH. L. DE HAESS.

XIVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Dessau, le 22 octobre 1806.

Le maréchal Davoust est arrivé le 20 à Wittemberg, et a surpris le pont sur l'Elbe au moment où l'ennemi y mettoit le feu.

Le maréchal Lannes est arrivé à Dessau; le pont étoit brûlé; il a fait travailler sur-le-champ à le réparer.

Le marquis de Lucchesini s'est présenté aux avant-postes avec une lettre du roi de Prusse. L'EMPEREUR a envoyé le grand-maréchal de son palais, Duroc, pour conférer avec lui.

Magdebourg est bloqué. Le général de division Legrand,

dans sa marche sur Magdebourg, a fait quelques prisonniers. Le maréchal Soult a ses postes autour de la ville. Le grand-duc de Berg y a envoyé son chef d'état-major, le général Belliard. Ce général y a vu le prince de Hohenlohe. Le langage des officiers prussiens étoit bien changé. Ils demandent la paix à grands cris. « Que veut votre EMPEREUR, nous disent-ils ? Nous poursuivra-t-il toujours l'épée dans les reins ? Nous n'avons pas un moment de repos depuis la bataille. » Ces messieurs étoient sans doute accoutumés aux manœuvres de la guerre de sept ans. Ils vouloient demander trois jours pour enterrer les morts. « Songez aux vivans, a » répondu l'EMPEREUR, et laissez-nous le soin d'enterrer les » morts ; il n'y a pas besoin de trève pour cela. »

La confusion est extrême dans Berlin. Tous les bons citoyens, qui gémissoient de la fausse direction donnée à la politique de leur pays, reprochent avec raison aux boutefeux excités par l'Angleterre, les tristes effets de leurs menées. Il n'y a qu'un cri contre la reine dans tout le pays.

Il paroît que l'ennemi cherche à se rallier derrière l'Oder.

Le souverain de Saxe a remercié l'EMPEREUR de la générosité avec laquelle il l'a traité, et qui va l'arracher à l'influence prussienne. Cependant bon nombre de ses soldats ont péri dans toute cette bagarre.

Le quartier-général étoit, le 21, à Dessau.

XVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Wittemberg, 23 octobre 1806.

Voici les renseignemens qu'on a pu recueillir sur les causes de cette étrange guerre :

Le général Schmettau (mort prisonnier à Weymar) fit un mémoire écrit avec beaucoup de force, et dans lequel il établissoit que l'armée prussienne devoit se regarder comme déshonorée, qu'elle étoit cependant en état de battre les Français, et qu'il falloit faire la guerre. Les généraux Ruchel (tué), et Blucher (qui ne s'est sauvé que par un subterfuge, et en abusant de la bonne foi française) souscrivirent ce mémoire, qui étoit rédigé en forme de pétition au roi. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse (tué) l'appuya de toutes sortes de sarcasmes. L'incendie gagna toutes les têtes. Le duc de Brunswick (blessé très-grièvement), homme connu pour être sans volonté et sans caractère, fut enrôlé dans la faction de la guerre. Enfin, le mémoire ainsi appuyé, on le présenta au roi. La reine se chargea de disposer l'esprit de ce prince, et de lui faire connoître ce qu'on pensoit de lui. Elle lui rapporta qu'on disoit qu'il n'étoit pas brave, et que, s'il ne faisoit pas la guerre, c'est qu'il n'osoit pas se mettre à la tête de l'armée. Le roi, réellement aussi brave qu'aucun prince de Prusse, se

laissa entraîner sans cesser de conserver l'opinion intime qu'il faisoit une grande faute.

Il faut signaler les hommes qui n'ont pas partagé les illusions des partisans de la guerre. Ce sont le respectable feld-maréchal Molleudorf et le général Kalkreuth.

On assure qu'après la belle charge du 9ᵉ et du 10ᵉ régiment de hussards à Saalfeld, le roi dit : « Vous prétendiez que la cavalerie française ne valoit rien ; voyez cependant ce que fait la cavalerie légère, et jugez ce que feront les cuirassiers. Ces troupes ont acquis leur supériorité par quinze ans de combats. Il en faudroit autant, afin de parvenir à les égaler ; mais qui de nous seroit assez ennemi de la Prusse pour desirer cette terrible épreuve ? »

L'Empereur, déjà maître de toutes les communications et des magasins de l'ennemi, écrivit, le 12 de ce mois, la lettre ci-jointe, qu'il envoya au roi de Prusse par l'officier d'ordonnance Montesquiou. Cet officier arriva le 13, à 4 heures après midi, au quartier du général Hohenlohe, qui le retint auprès de lui, et qui prit la lettre dont il étoit porteur. Le camp du roi de Prusse étoit à deux lieues en arrière. Ce prince devoit donc recevoir la lettre de l'Empereur au plus tard à six heures du soir. On assure cependant qu'il ne la reçut que le 14, à neuf heures du matin, c'est-à-dire, lorsque déja l'on se battoit. On rapporte aussi que le roi de Prusse dit alors : « Si cette lettre étoit arrivée plus tôt, peut-être auroit-on » pu ne pas se battre ; mais ces jeunes gens ont la tête telle- » ment montée, que s'il eût été question hier de la paix, je » n'aurois pas ramené le tiers de mon armée à Berlin. »

Le roi de Prusse a eu deux chevaux tués sous lui, et a reçu un coup de fusil dans la manche.

Le duc de Brunswick a eu tous les torts dans cette guerre ; il a mal conçu et mal dirigé les mouvemens de l'armée : il croyoit l'Empereur à Paris, lorsqu'il se trouvoit sur ses flancs ; il pensoit avoir l'initiative des mouvemens, et il étoit déjà tourné.

Au reste, la veille de la bataille, la consternation étoit déjà dans les chefs ; ils reconnoissoient qu'on étoit mal posté, et qu'on alloit jouer le va-tout de la monarchie. Ils disoient tous : « Eh bien ! nous paierons de notre personne. » Ce qui est d'ordinaire le sentiment des hommes qui conservent peu d'espérance.

La reine se trouvoit toujours au quartier-général à Weimar ; il a bien fallu lui dire enfin que les circonstances étoient sérieuses, et que le lendemain il pouvoit se passer de grands événemens pour la monarchie prussienne. Elle vouloit que le roi lui dît de s'en aller, et en effet, elle fut mise dans le cas de partir.

Lord Morpeth, envoyé par la cour de Londres, pour marchander le sang prussien, mission véritablement indigne d'un homme tel que lui, arriva le 11 à Weimar, chargé de faire des offres séduisantes, et de proposer des subsides considérables. L'horizon s'étoit déjà fort obscurci : le cabinet ne voulut pas voir cet envoyé; il lui fit dire qu'il y avoit peut-être peu de sûreté pour sa personne, et il l'engagea à retourner à Hambourg, pour y attendre l'événement. Qu'auroit dit la duchesse de Devonshire, si elle avoit vu son gendre chargé de souffler le feu de la guerre, de venir offrir un or empoisonné, et obligé de retourner sur ses pas tristement et en grande hâte? On ne peut que s'indigner de voir l'Angleterre compromettre de la sorte des agens estimables, et jouer un rôle aussi odieux.

On n'a point encore de nouvelles de la conclusion d'un traité entre la Prusse et la Russie; et il est certain qu'aucun Russe n'a paru jusqu'à ce jour sur le territoire prussien. Du reste l'armée desire fort les voir : ils trouveront Austerlitz en Prusse.

Le prince Louis-Ferdinand de Prusse, et les autres généraux qui ont succombé sous les premiers coups des Français, sont aujourd'hui désignés comme les principaux moteurs de cette incroyable frénésie. Le roi, qui en a couru toutes les chances, et qui supporte tous les malheurs qui en ont été le résultat, est, de tous les hommes entraînés par elle, celui qui y étoit demeuré le plus étranger.

Il y a à Leipsick une telle quantité de marchandises anglaises, qu'on a déjà offert soixante millions pour les racheter.

On se demande ce que l'Angleterre gagnera à tout ceci. Elle pouvoit recouvrer le Hanovre, garder le Cap de Bonne-Espérance, conserver Malte, faire une paix honorable, et rendre la tranquillité au monde. Elle a voulu exciter la Prusse contre la France, pousser l'EMPEREUR et la France à bout; eh bien! elle a conduit la Prusse à sa ruine, procuré à l'EMPEREUR une plus grande gloire, à la France une plus grande puissance, et le temps approche où l'on pourra déclarer l'Angleterre en état de blocus continental. Est-ce donc avec du sang que les Anglais ont espéré alimenter leur commerce, et ranimer leur industrie? De grands malheurs peuvent fondre sur l'Angleterre; l'Europe les attribuera à la perte de ce ministre honnête homme, qui vouloit gouverner par des idées grandes et libérales, et que le peuple anglais pleurera un jour avec des larmes de sang.

Les colonnes françaises sont déjà en marche sur Postdam et Berlin. Les députés de Postdam sont arrivés pour demander une sauve-garde.

Le quartier impérial est aujourd'hui à Wittemberg.

Lettre au roi de Prusse, portée par M. de Montesquiou, capitaine, officier d'ordonnance, parti de Gera, le 13 octobre 1806, à dix heures du matin, arrivé au camp du général Hohenlohe, à quatre heures après midi.

« Monsieur mon frère, je n'ai reçu que le 7 la lettre de » V. M., du 25 septembre. Je suis fâché qu'on lui ait fait signer » cette espèce de pamflet (1). Je ne lui réponds que pour lui » protester que jamais je n'attribuerai à elle les choses qui y » sont contenues; toutes sont contraires à son caractère et à » l'honneur de tous deux. Je plains et dédaigne les rédacteurs » d'un pareil ouvrage. J'ai reçu immédiatement après la note » de son ministre, du 1er octobre. Elle m'a donné rendez- » vous le 8 : en bon chevalier, je lui ai tenu parole; je suis au » milieu de la Saxe. Qu'elle m'en croie, j'ai des forces telles » que toutes ses forces ne peuvent balancer long-temps la » victoire. Mais pourquoi répandre tant de sang? A quel but? » Je tiendrai à V. M. le même langage que j'ai tenu à l'em- » pereur Alexandre deux jours avant la bataille d'Austerlitz. » Fasse le ciel que des hommes vendus ou fanatisés, plus les » ennemis d'elle et de son règne, qu'ils ne le sont des miens » et de ma nation, ne lui donnent pas les mêmes conseils pour » la faire arriver au même résultat!

» Sire, j'ai été votre ami depuis six ans. Je ne veux point » profiter de cette espèce de vertige qui anime ses conseils, » et qui lui ont fait commettre des erreurs politiques dont » l'Europe est encore tout étonnée, et des erreurs militaires » de l'énormité desquelles l'Europe ne tardera pas à retentir. » Si elle m'eût demandé des choses possibles, par sa note, je » les lui eusse accordées; elle a demandé mon déshonneur, » elle devoit être certaine de ma réponse. La guerre est donc » faite entre nous, l'alliance rompue pour jamais. Mais pour- » quoi faire égorger nos sujets? Je ne prise point une vic- » toire qui sera achetée par la vie d'un bon nombre de mes » enfans. Si j'étois à mon début dans la carrière militaire, » et si je pouvois craindre les hasards des combats, ce lan- » gage seroit tout-à-fait déplacé. Sire, votre majesté sera » vaincue; elle aura compromis le repos de ses jours, l'exis- » tence de ses sujets sans l'ombre d'un prétexte. Elle est aujour- » d'hui intacte et peut traiter avec moi d'une manière con- » forme à son rang; elle traitera avant un mois dans une situa-

(1) Ceci a rapport à une lettre du roi de Prusse, composée de vingt pages, véritable rapsodie, et que très-certainement le roi n'a pu ni lire ni comprendre. Nous ne pouvons l'imprimer, attendu que tout ce qui tient à la correspondance particulière des souverains, reste dans le portefeuille de l'EMPEREUR, et ne vient point à la connoissance du public. Si nous publions celle de S. M., c'est parce que beaucoup d'exemplaires en ayant été faits au quartier-général des Prussiens, où on la trouva très-belle, une copie en est tombée entre nos mains. (*Moniteur.*)

» tion différente. Elle s'est laissé aller à des irritations qu'on
» a calculées et préparées avec art ; elle m'a dit qu'elle
» m'avoit souvent rendu des services ; eh bien ! je veux lui
» donner la plus grande preuve du souvenir que j'en ai ; elle
» est maîtresse de sauver à ses sujets les ravages et les mal-
» heurs de la guerre ; à peine commencée, elle peut la ter-
» miner, et elle fera une chose dont l'Europe lui saura gré.
» Si elle écoute les furibonds qui, il y a quatorze ans, vou-
» loient prendre Paris, et qui aujourd'hui l'ont embarquée
» dans une guerre, et immédiatement après dans des plans
» offensifs également inconcevables, elle fera à son peuple un
» mal que le reste de sa vie ne pourra guérir. Sire, je n'ai
» rien à gagner contre V. M. ; je ne veux rien et n'ai rien
» voulu d'elle ; la guerre actuelle est une guerre impolitique.
» Je sens que peut-être j'irrite dans cette lettre une certaine
» susceptibilité naturelle à tout souverain ; mais les circons-
» tances ne demandent aucun ménagement ; je lui dis les
» choses comme je les pense. Et d'ailleurs, que V. M. me
» permette de le lui dire, ce n'est pas pour l'Europe une
» grande découverte que d'apprendre que la France est du
» triple plus populeuse et aussi brave et aguerrie que les Etats
» de V. M. Je ne lui ai donné aucun sujet réel de guerre.
» Qu'elle ordonne à cet essaim de malveillans et d'inconsi-
» dérés de se taire à l'aspect de son trône dans le respect qui
» lui est dû, et qu'elle rende la tranquillité à elle et à ses
» Etats. Si elle ne retrouve plus jamais en moi un allié, elle
» retrouvera un homme desireux de ne faire que des guerres
» indispensables à la politique de mes peuples, et de ne point
» répandre le sang dans une lutte avec des souverains qui
» n'ont avec moi aucune opposition d'industrie, de com-
» merce et de politique. Je prie V. M. de ne voir dans cette
» lettre que le desir que j'ai d'épargner le sang des hommes,
» et d'éviter à une nation qui, géographiquement, ne sauroit
» être ennemie de la mienne, l'amer repentir d'avoir trop
» écouté des sentimens éphémères qui s'excitent et se calment
» avec tant de facilité parmi les peuples.

» Sur ce, je prie Dieu, monsieur mon frère, qu'il vous ait
» en sa sainte en digne garde.

» De votre majesté, le bon frère. »

Signé Napoléon.

De mon camp impérial de Gera, le 12 octobre 1806.

XVIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Le duc de Brunswick a envoyé son maréchal du palais à l'Empereur. Cet officier étoit chargé d'une lettre par laquelle le duc recommandoit ses Etats à S. M.

L'Empereur lui a dit : « Si je faisois démolir la ville de
» Brunswick, et si je n'y laissois pas pierre sur pierre, que

» diroit votre prince ? La loi du talion ne me permet-elle » pas de faire à Brunswick ce qu'il vouloit faire dans ma » capitale ? Annoncer le projet de démolir des villes, cela » peut être insensé ; mais vouloir ôter l'honneur à toute une » armée de braves gens, lui proposer de quitter l'Allemagne » par journées d'étapes, à la seule sommation de l'armée » prussienne, voilà ce que la postérité aura peine à croire. » Le duc de Brunswick n'eût jamais dû se permettre un tel » outrage ; lorsqu'on a blanchi sous les armes, on doit res- » pecter l'honneur militaire ; et ce n'est pas, d'ailleurs, » dans les plaines de Champagne que ce général a pu acquérir » le droit de traiter les drapeaux français avec un tel mépris. » Une pareille sommation ne déshonorera que le militaire » qui l'a pu faire. Ce n'est pas au roi de Prusse que restera ce » déshonneur ; c'est au chef de son conseil militaire, c'est au » général à qui, dans ces circonstances difficiles, il avoit » remis le soin des affaires ; c'est enfin le duc de Brunswick » que la France et la Prusse peuvent accuser seul de la guerre. » La frénésie dont ce vieux général a donné l'exemple, a » autorisé une jeunesse turbulente et entraîné le roi contre » sa propre pensée et son intime conviction. Toutefois, » Monsieur, dites aux habitans du pays de Brunswick qu'ils » trouveront dans les Français des ennemis généreux ; que je » desire adoucir à leur égard les rigueurs de la guerre, et » que le mal que pourroit occasionner le passage des troupes, » seroit contre mon gré. Dites au général Brunswick qu'il » sera traité avec tous les égards dus à un officier prussien, » mais que je ne puis reconnoître, dans un général prussien, » un souverain. S'il arrive que la maison de Brunswick perde » la souveraineté de ses ancêtres, elle ne pourra s'en prendre » qu'à l'auteur de deux guerres, qui dans l'une voulut saper » jusque dans ses fondemens la grande capitale, qui dans » l'autre prétendit déshonorer deux cent mille braves qu'on » parviendroit peut-être à vaincre, mais qu'on ne surprendra » jamais hors du chemin de l'honneur et de la gloire. Beau- » coup de sang a été versé en peu de jours, de grands désastres » pèsent sur la monarchie prussienne. Qu'il est digne de blâme » cet homme qui d'un mot pouvoit les prévenir, si, comme » Nestor, élevant la parole au milieu des conseils, il avoit » dit :

« Jeunesse inconsidérée, taisez-vous ; femmes, retournez » à vos fuseaux et rentrez dans l'intérieur de vos ménages ; » et vous, Sire, croyez-en le compagnon du plus illustre » de vos prédécesseurs : puisque l'Empereur Napoléon ne » veut pas la guerre, ne le placez pas entre la guerre et le » déshonneur ; ne vous engagez pas dans une lutte dange- » reuse avec une armée qui s'honore de quinze ans de travaux

» glorieux, et que la victoire a accoutumée à tout soumettre. »
— « Au lieu de tenir ce langage, qui convenoit si bien à la
» prudence de son âge et à l'expérience de sa longue carrière,
» il a été le premier à crier aux armes. Il a méconnu jusqu'aux
» liens du sang, en armant un fils contre son père; il a
» menacé de planter ses drapeaux sur le palais de Stuttgard,
» et, accompagnant ces démarches d'imprécations contre la
» France, il s'est déclaré l'auteur de ce manifeste insensé
» qu'il avoit désavoué pendant quatorze ans, quoiqu'il n'osât
» pas nier de l'avoir revêtu de sa signature. »

On a remarqué que pendant cette conversation, l'EMPEREUR, avec cette chaleur dont il est quelquefois animé, a répété souvent : « Renverser et détruire les habitations des citoyens
» paisibles, c'est un crime qui se répare avec du temps et de
» l'argent; mais déshonorer une armée, vouloir qu'elle fuie
» hors de l'Allemagne devant l'aigle prussienne, c'est une
» bassesse que celui-là seul qui la conseille étoit capable de
» commettre. »

M. de Lucchesini est toujours au quartier-général. L'EMPEREUR a refusé de le voir; mais on observe qu'il a de fréquentes conférences avec le grand-maréchal du palais, Duroc.

L'EMPEREUR a ordonné de faire présent, sur la grande quantité de draps anglais qui a été trouvée à Leipsick, d'un habillement complet à chaque officier, et d'une capotte et d'un habit à chaque soldat.

Le quartier-général est à Kropstadt.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'OCTOBRE.

DU SAMEDI 25. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 68f 40c. 30c. 20c 68f 25c 30c 00c. 00c 00c 00c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 00f. 00c. 00c 00c 00c 00c. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1185f 1183f 75c 1182f. 50c 0000f 00c.

DU LUNDI 27. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 68f 68f 70c 75c 70c 75c. 80c 90c 80c 85c 90c. 69f. 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 65f. 65f 75c 50c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1182f. 50c 1185f 0000f 50c.

DU MARDI 28. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 69f 69f 25c 30c 25c. 40c 25c 00c. 00c 00c 00f 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 66f. 00c 00c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1190f 00c 0000f. 0000f 00c. 00c.

DU MERCREDI 29. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 69f. 69f 5c 15c 69f. 5c 10c 5c 10c. 00c 00c 00c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 65f 50c. 75c. 00f 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1190f 00c 0000f 00c 00f 00c. 00f

DU JEUDI 30. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 68f 90c 85c 80c 75c 80c 69f 69f 10c. 69f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00c 00f. 00c 00c 00c 00f 00c
Act. de la Banque de Fr. 1192f. 50c. 0000f 00c. 00c

DU VENDREDI 31. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 69f 40c 50c 25c 25c f. f 0c f 00c 00f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 66f 25c 65f. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1202f 50c 0000f 00c. 000f.



(N°. CCLXXVII.)
(Samedi 8 Novembre 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

COMBAT DES TROYENS ET DES RUTULES;

DISCOURS INSULTANT DE NUMANUS, ET SA MORT.

Enéide, liv. IX, vers 569. (1)

Déja Lucétius, à la porte ennemie,
Une torche à la main attachoit l'incendie;
D'un débris de montagne Ilionée armé,
L'écrase sous ce poids sur le seuil enflammé.
Ortygius périt sous le fer de Cénée;
Liger frappe Emathon, Asilas, Corinée :
L'un combattant de près, et l'autre dont le bras
A sa flèche lointaine attachoit le trépas.
Turnus atteint Cénée enflé de sa victoire;
Il tombe sous ses coups, mais ce n'est pas sans gloire;
Turnus immole ensemble Arcas, Promole, Itys,
Clonius, Dioxippe, Idas et Sagaris.

(1) Ce fragment est tiré du troisième et dernier volume de la traduction de M. de Gaston. Les deux premiers se vendent, chez le Normant, 3 fr. 60 cent. par volume in-8°., et le double en papier vélin. La dernière livraison de cette traduction, déjà adoptée pour toutes les écoles publiques, paroîtra dans le courant de l'hiver.

Peiverne, par Thémille atteint d'une blessure,
Pour y porter la main écarte son armure;
Imprudent ! de Capys le trait plus assuré
Vole, siffle, s'attache à son flanc déchiré;
Et, sous ses doigts cloués à sa plaie agrandie,
Rompt les tissus cachés où respire la vie.
Dans les champs phrygiens s'élevoit un héros,
Dont la beauté sauvage effaçoit ses rivaux :
Nourri dans la forêt au dieu Mars consacrée,
Le jeune Arcens, couvert d'une armure dorée,
Vint des bords du Symèthe, où Diane aux mortels
Offre un pardon facile au pied de ses autels.
Envoyé par son père aux champs de l'Hespérie,
Fier d'un tissu d'azur que broda l'Ibérie,
Arcens paroît. Mézence a jeté son carquois;
La fronde dans sa main tourne et gronde trois fois,
Perce du plomb fatal cette tête charmante,
Et de son jeune sang rougit l'herbe fumante.
Ascagne dans ce jour lança ses premiers traits :
Lassé d'épouvanter les monstres des forêts,
Au milieu des dangers il vint chercher la gloire.
Son cœur sollicitoit une illustre victoire,
Son bras sut l'obtenir. L'orgueilleux Numanus,
Fier du nœud qui l'unit à la sœur de Turnus,
Et de nouveaux honneurs enflant son espérance,
Devant les premiers rangs insolemment s'avance,
Et d'un cri menaçant provoque les Troyens :
« Peuple deux fois captif, comme aux champs phrygiens
» Entouré vainement d'un rempart sacrilége,
» Oses-tu bien encore attendre un autre siége ?
» Voilà donc quels guerriers prétendent en ce jour
» Conquérir l'hyménée et commander l'amour !
» Insensés ! quel espoir, ou quel mauvais génie
» Vous fit, pour une femme, aborder l'Italie ?
» Ici point de Thersite, ici point de Sinon,
» Point d'Ulysse avec art couvrant la trahison.
» Belliqueux rejetons d'une race guerrière,
» Nos enfans ont à peine entrevu la lumière
» Dans les eaux du torrent ils sont trempés soudain,
» Durcis sur les glaçons, éprouvés par la faim.
» Leurs bras dans la forêt va tendre l'arc sonore,
» Pour devancer leur proie ils devancent l'aurore,
» Et pour eux c'est un jeu d'accoutumer au frein
» Un coursier indompté qui résiste à la main.

» La jeunesse au travail ardente, opiniâtre,
» Creuse péniblement une terre marâtre,
» Ou des grandes cités ébranle les remparts.
» Les pas de nos taureaux sont hâtés par nos dards;
» Même aux champs notre vie est une longue guerre.
» L'âge ne peut glacer notre ardeur printanière :
» Le casque avec orgueil presse nos cheveux blancs;
» Nos robustes vieillards se plaisent dans les camps;
» Et, chargés de butin, ils viennent sous la tente
» Déposer des vaincus la dépouille récente.
» Pour vous, de pourpre et d'or nuançant les couleurs,
» Des parfums onctueux aspirant les vapeurs,
» Au milieu des festins votre race amollie,
» Couronne ses cheveux d'une mître fleurie;
» Et vos bras, énervés sous un voile de lin,
» Ne soulèvent qu'à peine un léger tambourin.
» Phrygiens, ou plutôt infâmes Phrygiennes,
» Allez sur le Dyndime, où les flûtes troyennes
» Frappent d'un double son l'antre mystérieux
» Consacré par vos chants à la mère des Dieux.
» Déposez la cuirasse, et fuyez les alarmes :
» Ce n'est qu'à des guerriers que conviennent les armes. »
D'un généreux courroux Ascagne transporté
Respire la vengeance; et d'un bras irrité
Il recourbe son arc sur sa corde tendue,
L'arme d'un trait ailé; puis les yeux vers la nue :
« O Jupiter, dit-il, daigne exaucer mes vœux !
» Ah, punis par mes mains ce Rutule orgueilleux !
» J'irai vers ton autel, chargé de mes offrandes,
» Conduire un taureau blanc couronné de guirlandes.
» Jeune encor, de sa corne arrondie en croissant
» Il fatigue le tronc de l'orme vieillissant;
» Il provoque sa mère, il bondit dans la plaine,
» Du pied creuse la terre et fait jaillir l'arène. »
Jupiter l'entendit; et sous un ciel serein
La foudre, vers la gauche, obéit au destin.
Soudain le trait fatal vole au bruit du tonnerre,
Et déjà le Rutule a mordu la poussière.
« Insulte à ces Troyens par deux fois prisonniers;
» Voilà comme aux affronts répondent des guerriers. »
Ainsi parloit Ascagne, et mille cris de joie
Proclamoient le héros et le vengeur de Troie.

H. GASTON.

ENIGME.

Toujours en l'air, toujours en peine,
La moitié de mon corps sur l'autre se promène;
Tantôt je monte, et tantôt je descends;
Je parois d'humeur noire à quiconque m'aborde;
Je fais bien pis, je lui montre les dents;
C'est pourtant sans que je le morde.

LOGOGRIPHE.

Une obscure prison, lecteur, est mon séjour,
Et jusques à me perdre on pousse mon supplice.
Malgré ces cruautés, et la nuit et le jour,
Je suis en mouvement pour te rendre service.
Si ce début ne paroît assez clair,
En me définissant, tu pourras me connoître.
J'offre dans les neufs pieds qui composent mon être,
Ce qu'on prend en été plus souvent qu'en hiver;
Un fleuve, une arme à feu; cet immortel génie
Qui nous intéressa pour l'amant de Junie;
Une montagne où croît un bois fort odorant;
Certain écrit légal qui pour un temps nous lie;
L'endroit où les vaisseaux sont à l'abri du vent;
Un peintre gracieux; l'amante infortunée,
Pour prix de ses bienfaits dans Naxe abandonnée;
De son époux j'offre un surnom latin;
Un faux Dieu révéré par le Samaritain;
Pour les nochers un objet redoutable;
Un pays dont le sort inspire la terreur;
Un homme vertueux, et son frère exécrable;
Ce qui plus d'une fois fit tomber un acteur;
La ville que fonda le petit fils d'Anchise;
Mais de mon nom assez je t'ai fait l'analyse.

CHARADE.

C'est par excès d'esprit qu'on devient mon premier;
Lorsque l'on n'a pas d'or on devient mon dernier;
Et c'est un grand défaut que d'être mon entier.

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Fuseau*.
Celui du Logogriphe est *Echalote*.
Celui de la Charade est *Pas-sable*.

Les Mille et une Nuits, contes arabes, traduits en français par M. *Galland*, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur de langue arabe au Collége Royal; continués par M. *Caussin de Perceval*, professeur de langue arabe au Collége Impérial. Neuf volumes in-18. Prix : 20 fr., et 26 fr. par la poste. A Paris, chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Avant de parler des *Mille et une Nuits*, il ne sera peut-être pas inutile d'examiner quels sont les caractères de la *Fable*, du *Conte* et du *Roman*, afin qu'on ne les confonde pas, et qu'on n'applique point aux uns ce qui ne convient qu'aux autres. L'esprit de l'homme aime la lumière, et rien de ce qui peut l'éclairer ne doit être négligé.

M. l'abbé Girard a dit que la *fable* est une aventure *fausse* divulguée dans le public, et dont on ignore l'origine; que le *conte* est une aventure *feinte*, et narrée par un auteur connu; que le *roman* est un composé et une suite de plusieurs aventures *supposées*.

Nous observerons sur cette définition, plus succincte que satisfaisante, que M. l'abbé Girard paroît n'avoir voulu parler de la fable, que pour qualifier ces bruits populaires qui n'ont aucun but, et dont l'oisiveté fait sa pâture habituelle; qu'il étoit plus convenable de les dédaigner, et de caractériser les fables écrites, dans lesquelles nous puisons tout à-la-fois un plaisir innocent et d'utiles leçons; qu'il y a des fables, des contes et des romans dont les auteurs sont connus; qu'il y en a d'autres dont l'origine est ignorée, mais que cette connoissance ou cette ignorance n'est pas un caractère distinctif; qu'on ne peut pas dire que l'aventure contenue dans une fable est nécessairement *fausse*, puisqu'il est souvent arrivé que des événemens véritables ont servi de fondement à plusieurs fables; que la fausseté induit en erreur, et emporte l'idée d'une tromperie; qu'il n'y a ni erreur ni tromperie dans les fables, puisque les aventures qu'elles renferment ne sont point présentées comme des faits véritables, et qu'elles sont même assez ordinairement impossibles; que cette réflexion peut s'étendre aux contes, mais qu'on ne peut l'appliquer aux romans, comme nous le verrons tout-à-l'heure; que le

nombre des aventures qui composent une fable, un conte ou un roman, n'est pas encore un signe qui puisse les faire reconnoître, attendu que ce nombre est variable au gré de l'auteur; et que fût-il déterminé par une règle expresse, il ne pourroit pas indiquer la nature de chacun, puisqu'un nombre ne porte à l'esprit qu'une idée simple de quantité, sans toucher au fonds du sujet.

C'étoit ce fonds qu'il s'agissoit de découvrir et de montrer clairement. M. l'abbé Girard ne l'ayant point fait, nous allons tâcher de suppléer à l'insuffisance de son explication.

La fable, telle que les Grecs et les Romains nous l'ont transmise, et telle que notre La Fontaine l'a recueillie, est ordinairement une aventure que l'on suppose appartenir à des êtres vivans ou inanimés, mis en action pour amuser et pour corriger les hommes.

Le conte, tel qu'il nous est venu de l'Orient, est une ou plusieurs aventures familières, représentées d'une manière simple ou merveilleuse, pour amuser et pour instruire.

Le roman, tel que nous l'avons conçu, est un composé d'aventures extraordinaires, dans lesquelles on voit les hommes tels qu'il est possible de desirer qu'ils soient, mais tels qu'ils ne sont jamais.

Les aventures des fables sont inventées à plaisir, mais le fonds de la morale que l'on en tire est rempli de vérité. Ces aventures ne trompent personne; elles plaisent à tout le monde, et la morale en est toujours utile.

Les aventures des contes sont tirées de la vie commune de l'homme: si elles sont représentées simplement, on peut les croire sans erreur et sans danger; s'il y entre du merveilleux, les honnêtes gens s'en amusent encore, et quelquefois ils y trouvent des exemples qui leur tiennent lieu de l'expérience.

Les aventures des romans peuvent être véritables, mais les sentimens que l'auteur prête à ses héros sont exagérés et faux; ils jettent dans l'erreur et trompent les jeunes gens, qui les préfèrent, dit M. l'abbé Girard, au naturel simple de la vérité.

On peut donc dire qu'il y a plus de vérité morale dans les fables, et plus de vérité d'action dans les contes que dans les romans; que l'erreur et la tromperie sont même inhérens à la nature de ceux-ci: d'où nous concluons que les fables sont des feintes utiles, les contes des suppositions agréables, et les romans des faussetés pernicieuses; que les fables corrigent, que les contes instruisent, et que les romans troublent l'esprit et le jugement.

Il ne sera pas hors de propos d'observer, en passant, que le caractère particulier de chacune de ces productions indique tellement celui des peuples qui les ont cultivées, qu'il est impossible de s'y méprendre : que les fables laconiques et sentencieuses appartiennent évidemment aux petites républiques de la Grèce ; que les contes amusans qui cachent leurs leçons avec plus de soin, nous viennent des empires despotiques et soupçonneux de l'Asie ; et que les romans, remplis d'illusions, sont les fruits modernes de la civilisation des peuples de l'Occident. On remarquera que l'amour n'entre pour rien dans les fables, qu'il ne se présente dans les contes que comme accessoire, et qu'il est tout dans les romans. On reconnoîtra par là quel rang les femmes occupoient dans l'esprit des peuples de la Grèce et de l'Asie, et le changement prodigieux qui s'est opéré dans leur état depuis l'établissement des grandes monarchies en Europe.

Nous avons cru devoir faire ces observations préliminaires, afin que la nature du conte et celle du roman étant bien connues, on ne pense pas que ce qu'il nous arrivera de dire de l'un puisse convenir à l'autre, et qu'il soit bien entendu que le conte et le roman sont deux choses tout-à-fait différentes. Il nous paroît maintenant que nous pouvons nous expliquer sans craindre aucune équivoque.

Les contes arabes qui composent *les Mille et une Nuits*, existoient épars dans des recueils et dans le souvenir des hommes, lorsque, vers le milieu du seizième siècle, un écrivain arabe, qui nous est inconnu, forma le dessein de les réunir en un corps d'ouvrage, et de les lier en quelque sorte à une seule chaîne. Il imagina lui-même un conte dans lequel il pût faire entrer tous ceux qu'il avoit recueillis. Il supposa qu'un ancien roi de Perse, voulant se venger de l'infidélité de ses femmes, et s'assurer la possession exclusive de toutes celles qui leur succéderoient, en recevoit chaque jour une nouvelle, et qu'il la faisoit mettre à mort le lendemain à son lever ; que la fille du visir, pour mettre fin à cette barbarie, voulut s'exposer au sort de ses compagnes, et qu'elle réussit dans son dessein, en amusant le sultan chaque matin par un conte dont elle suspendoit le récit dans un endroit assez intéressant pour qu'il consentît à différer la cruelle exécution jusqu'au jour suivant ; qu'elle évita la mort de cette sorte, jusqu'à ce qu'enfin, charmé par l'agrément de son esprit, et désarmé par la tendresse paternelle, le tyran lui permit de vivre et d'être aussi heureuse qu'elle le méritoit. L'intérêt qu'excite cette situation violente se trouve répandu dans tout l'ouvrage ; mais il n'étouffe point l'intérêt particu-

culier de chaque conte; et celui-ci, qui fait suspendre la vengeance du féroce sultan, s'empare tellement de l'esprit du lecteur, qu'il finit par oublier le danger de la sultane.

Le nombre de ces contes est bien plus considérable que ce qui en a été traduit jusqu'ici. Il paroît même qu'ils n'avoient pas tous été rassemblés par celui qui s'en est occupé le premier; mais que plusieurs autres écrivains y ont travaillé successivement. Le champ n'avoit pas de limites, puisqu'après avoir trouvé grace devant sa hautesse, la sultane continue de raconter tout ce qu'elle sait d'intéressant, et qu'elle peut apprendre chaque jour quelque chose de nouveau. C'est une petite encyclopédie de contes, de voyages, de fables, et même d'histoires, ouvertes à tous ceux qui voudront y déposer les fruits de leur expérience ou de leur imagination.

Les continuateurs arabes paroissent avoir amplement usé de la faculté qui leur étoit offerte; et lorsque M. Galland, le premier traducteur français, nous eut fait connoître les deux premières parties de ce volumineux recueil, on ne manqua pas, parmi nous, de les augmenter de plusieurs autres contes du même genre, mais qui n'appartenoient pas aux Mille et une Nuits. M. Galland continua sa traduction; et un autre écrivain français y ajouta depuis quelques aventures traduites d'un manuscrit arabe également étranger à celui que M. Galland avoit traduit.

Il a été fait de tout ce travail, et à différentes époques, plusieurs éditions, parmi lesquelles on peut remarquer celle qui se trouve réunie à la Bibliothèque des Fées; mais aucune ne peut être comparée pour la correction typographique à celle des nouveaux éditeurs. On a fait disparoître les nombreuses fautes de ponctuation, et autres qui pouvoient embarrasser, et même altérer le sens des phrases, et qui rendoient inintelligibles des pages entières. On a revu toute la traduction de M. Galland, en conservant toutefois le fonds et le caractère de son style. Les éditeurs ont en outre augmenté leur édition de l'éloge du traducteur, prononcé par M. Bose à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il y a près de cent ans. C'est un hommage intéressant qui plaira certainement au public : il honore tout à-la-fois celui qui en est l'objet et celui qui en est l'auteur. L'histoire de M. Galland s'y rencontre tout naturellement, et elle méritoit, par sa singularité, d'être connue et conservée. On lit encore à la suite de cet éloge l'extrait d'une dissertation sur les romans, par M. de La Harpe, dans laquelle on voit qu'il estimoit beaucoup les contes orientaux, et qu'il les relisoit tous les ans avec le même plaisir.

Toutes ces corrections et ces agréables additions suffiroient, sans doute, pour mettre la nouvelle édition au-dessus de toutes celles qui l'ont précédée; mais à ces motifs de préférence il s'en joint un autre qui la met tout-à-fait hors de pair; c'est le nouveau travail de M. Perceval, et la savante préface qu'on lit en tête du huitième volume. Le succès mérité des *Mille et une Nuits* à l'époque où elles ont paru pour la première fois en Europe, et la réputation dont elles n'ont cessé de jouir depuis ce temps, ont encouragé cet estimable traducteur à nous faire connoître la suite du manuscrit original. On trouvera donc dans les deux derniers volumes de cette édition une traduction nouvelle des derniers contes qui avoient été ajoutés aux Mille et une Nuits, par un littérateur qui ne connoissoit pas la langue arabe, et qui les avoit travestis en romans mythologiques. M. de Perceval y a joint quelques autres contes tirés du fameux recueil, et il les a tous rendus avec la simplicité convenable au sujet. Il seroit assez difficile au surplus de faire remarquer aucune nuance entre le style de M. Galland et celui de M. de Perceval. Le premier traducteur avoit certainement le don de s'exprimer naturellement et avec facilité: ce caractère précieux a été conservé avec soin, et tout l'ouvrage pourroit passer aujourd'hui pour être sorti de la même plume.

Le vif intérêt que l'on éprouve en lisant tous ces contes remplis de merveilles incroyables, a quelque chose de magique, dont on n'a peut-être pas encore donné l'explication. Il seroit cependant assez curieux d'en révéler le mystère, et de dire pourquoi l'homme grave, rempli de sagesse et de raison, s'amuse encore comme un enfant, et se laisse berner l'esprit par les fées, par les géans et par les enchanteurs auxquels il ne croit pas; pourquoi, par exemple, il prend plaisir à suivre un pauvre pêcheur au bord de la mer, à lui voir jeter son filet, à l'observer lorsqu'il le retire avec effort.

Il y a dans ce conte quelque chose de surnaturel qui pourra servir à notre dessein; et nous en continuerons le récit, pour asseoir notre explication sur un exemple.

L'espoir est dans les yeux du pêcheur, il augmente ses forces; la trame légère traverse l'onde, mais hélas! il aperçoit la carcasse d'un âne, et il n'apporte sur le rivage qu'un filet fangeux, embarrassé dans les sinuosités du squelette; il le dégage tristement, et, levant les yeux au ciel, il le replonge dans la mer. Le lecteur attentif suit tous ses mouvemens; il le voit qui s'apprête, d'un air soucieux, à reconnoître sa fortune; la résistance qu'il éprouve remonte son courage; il

craint, il espère, il doute, lorsqu'il découvre les premiers liens d'un grand panier limoneux, qui bientôt se montre tout entier. Il le dépose encore à terre, et jette de nouveau son filet avec aussi peu de succès : cette fois, il ne ramène que des pierres et des coquilles marécageuses. Il pâlit, et le désespoir trouble sa raison, mais il songe à sa famille; et, portant un regard pitoyable vers la demeure de celui dont il attend du secours : « Seigneur, dit-il, vous savez que je ne » jette mes filets que quatre fois chaque jour. Je les ai déjà » jetés trois fois sans avoir tiré le moindre fruit de mon tra- » vail. Il ne m'en reste plus qu'une; je vous supplie de » me rendre la mer favorable, comme vous l'avez rendue » à Moïse. » Après cette prière, il se rassure, et il jette ses filets pour la quatrième fois; une nouvelle résistance soutient encore sa confiance; mais, au lieu du poisson qu'il attendoit, il enlève un vase de cuivre jaune qu'il se hâte de placer sur la grève; il le regarde et le retourne avec empressement, pour en connoître la valeur : son poids lui fait croire qu'il est rempli d'objets précieux; et le sceau de plomb qu'il remarque sur le couvercle, dont il est hermétiquement fermé, confirme et fortifie tous ses soupçons.

Quel est maintenant l'observateur qui ne sera pas curieux de savoir ce que renferme ce vase? Qu'on se représente un voyageur qui s'est arrêté dès le commencement de la pêche, et qui, placé derrière un buisson, peut tout voir et tout entendre sans être vu : il oubliera l'objet de son voyage, ou bien il se promettra de regagner, par une marche forcée, le temps qu'il donne à sa curiosité.

Cependant le pêcheur a tiré son couteau de sa poche; il fait sauter le couvercle; il plonge sa vue jusqu'au fond du vase, et il n'y voit rien. Il le repose lentement à terre, et il le considère, en calculant froidement ce qu'il pourra le vendre. Mais, ô prodige inconcevable! après quelques momens d'attention, une fumée épaisse s'élance du vase comme d'une fournaise : elle s'élève en tourbillons; et bientôt, resserrant toutes ses parties, elle devient un corps solide, dont il se forme un Génie d'une taille au-dessus de tous les géans. Le pêcheur effrayé veut fuir; mais la crainte l'empêche de marcher : il demeure immobile devant le géant. Celui-ci regarde le ciel, et il s'écrie : « O Salomon, grand prophète » de Dieu, pardon, pardon! jamais je ne m'opposerai à vos » volontés. J'obéirai à tous vos commandemens...... »

Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque. On a prétendu que le moyen employé par la sultane, pour mettre un terme à la plus féroce vengeance, étoit trop foible et trop

incertain. Il semble, au contraire, qu'il est parfaitement approprié au caractère du sultan; car, comme ce tyran agit sans aucune raison directe contre ses victimes, il pourra bien, par un nouveau caprice plus motivé, suspendre un crime insensé jusqu'au lendemain. S'il trouve du plaisir à faire égorger tous les matins une épouse nouvelle, il peut en trouver un plus grand à retarder la mort de celle qui a le secret de l'amuser, et qui conserve, au milieu du péril le plus imminent, la douceur la plus touchante, la plus parfaite tranquillité, et l'esprit le plus présent et le plus agréable qu'on puisse souhaiter. Supposons que la princesse se soit arrêtée, comme nous venons de le faire, au milieu de son conte, et qu'elle ait dit simplement à sa sœur, toujours présente à ses récits : « Ma chère sœur, vous entendrez demain des choses » qui vous causeront encore plus d'admiration, si le sultan, » mon seigneur, me permet de vous les raconter ; » croit-on qu'il soit hors de la nature que ce maître superbe ait dit en lui-même : « Laissons-la vivre aujourd'hui ; il sera toujours » temps de la faire mourir demain lorsqu'elle aura fini son » conte ? »

Mais n'oublions pas notre voyageur, tapi derrière le buisson, et le pauvre pêcheur tremblant devant l'énorme génie qui vient d'apostropher le roi Salomon. « Esprit superbe, » lui dit le pêcheur, il y a plus de dix-huit cents ans que » Salomon, le prophète de Dieu, est mort ; et nous sommes » présentement à la fin des siècles. » A ce discours, le Génie regarde le pêcheur, et le menace de le tuer. « La seule » grace que je puis t'accorder, ajoute-t-il, c'est de te laisser » choisir de quelle manière tu veux que je te tue. J'ai juré de » rendre riche, puissant et heureux celui qui me délivreroit » de ma prison pendant les trois premiers siècles ; mais furieux » de voir le temps écoulé sans qu'aucun mortel m'eût rendu » ce service, j'ai fait serment d'exterminer celui qui me donneroit la liberté, et de ne lui laisser que le choix du genre » de sa mort. C'est pourquoi, puisque tu m'as délivré aujourd'hui, choisis promptement comment tu veux que je » te tue. » Etonné, accablé d'une aussi noire ingratitude, et ne voyant aucun moyen de salut devant un colosse qui pouvoit d'un coup de pied le jeter au milieu des flots, le pêcheur a recours aux prières, aux larmes ; il le supplie de lui laisser la vie pour conserver celle de sa famille. Vaines prières ! le serment est irrévocable : il faut qu'à l'instant même il fasse un choix ; ou la mort la plus douloureuse va le frapper.

Ce ne sera certainement pas dans ce moment que le voya-

geur pensera qu'il est temps de recharger son ballot, et de continuer sa route.

La nécessité donne de l'esprit, dit fort bien l'auteur arabe que nous suivons : le pêcheur imagina de demander au Génie s'il étoit vrai qu'il fût renfermé dans le vase qu'il avoit retiré du fond de la mer. Il feint de ne pas le croire, et il l'assure qu'il mourra content, s'il peut lui faire voir une chose si extraordinaire. Le Génie, qui venoit de s'engager à lui répondre sur ce qu'il lui demanderoit, veut bien consentir à le satisfaire : il se décompose, et se réduit en une colonne de fumée qui rentre dans le vase par une succession lente et égale. Aussitôt qu'elle y est, il en sort une voix qui crie au pêcheur : « Hé bien, incrédule pêcheur, me voici dans le » vase : me crois-tu présentement ? » Mais au lieu de répondre, l'alerte pêcheur s'empare du vase, le referme promptement, rétablit le sceau du prophète, et tend déjà son bras pour le lancer dans la mer : « Arrête, s'écrie le Génie, garde-toi » de faire ce que tu projettes..... Ouvre le vase ; je te pro- » mets que tu seras content de moi. » « O Génie ! dit le pê- » cheur, si j'avois pu te fléchir et obtenir de toi la grace que » je te demandois, j'aurois présentement pitié de l'état où tu » es ; mais puisque, malgré l'extrême obligation que tu » m'avois de t'avoir mis en liberté, tu as persisté dans la vo- » lonté de me tuer, je dois à mon tour être impitoyable. Je » vais, en te laissant dans ce vase, et en te rejetant à la mer, » t'ôter l'usage de la vie jusqu'à la fin des temps : c'est la » vengeance que je prétends tirer de toi. » Il alloit le préci-piter, lorsque le Génie, pressé par le danger, lui promet de révoquer son premier serment, et de le rendre puissamment riche, s'il veut le délivrer une seconde fois. Les malheureux sont crédules, et ils se livrent facilement à l'espérance. Après avoir reçu du Génie le serment qu'il ne lui feroit aucun mal, le pêcheur ouvre le vase, la fumée s'élance avec impétuosité ; le géant se forme de nouveau ; il frappe le vase, et le fait sauter dans la mer. Cette précaution fait pâlir le pêcheur ; mais le Génie sourit de sa crainte, et le rassure. Il lui commande de prendre ses filets et de le suivre.

Pense-t-on que notre voyageur voudra les laisser aller sans les observer ? Nous ne le croyons pas. A peine le génie et le pêcheur ont-ils fait quelques pas qu'il les suit en se tenant toujours derrière quelqu'objet nouveau. Il se disoit en marchant : J'avois bien lu des histoires de génies et de géans, mais j'imaginois que c'étoient des fictions inventées pour nous amuser, et je ne croyois pas qu'ils eussent rien de réel ; je pensois seulement qu'on supposoit comme existant tout ce que

l'homme peut se figurer de plus bizarre, tout ce qu'il est possible aux purs esprits d'exécuter. Comment se fait-il que je voie aujourd'hui quelque chose qui confond toutes mes idées ? Tout ce qui est possible existeroit-il ? Je ne le crois pas encore, malgré l'aventure dont je suis témoin. Peut-être n'est-ce qu'une illusion, qu'un rêve possible qui m'abuse. Mais, quoi ! je suivrois une vaine image et des fantômes, au lieu de continuer ma route ! Quelle est donc cette curiosité si vive qui m'entraîne après des objets que je ne conçois pas ? Je sens bien en moi quelque chose qui me dit que ce génie n'est sans doute qu'un enfant de mon imagination. Mais mon imagination peut-elle donc concevoir quelqu'objet qui soit au-dessus de la puissance de celui qui peut tout, et pourroit-elle se former une idée non-seulement de ce qui n'existe pas, mais de ce qui même ne peut exister ? Seroit-ce donc parce que je sens en moi toutes les facultés passives qui se rencontrent en activité dans ces êtres supérieurs, que je prends plaisir à voir leurs aventures, et à m'entretenir avec eux ? Est-ce l'instinct de ma destinée future qui m'avertit comme malgré moi ? En un mot, est-ce parce que j'ai reçu une ame immortelle que je me plais avec les immortels ; et le charme de leur commerce n'est-il que l'effet de l'analogie qui se rencontre entr'eux et moi ?

Tandis que le voyageur s'entretient de la sorte avec lui-même, le génie et le pêcheur arrivent sur le bord d'un étang rempli de quatre sortes de poissons, c'est-à-dire, de blancs, de rouges, de bleus et de jaunes : il jette son filet, et il en attrape un de chaque couleur. Le génie lui commande d'aller les vendre au sultan, qui lui en donnera plus d'argent qu'il n'en a manié dans toute sa vie ; il l'avertit de ne jeter son filet qu'une seule fois chaque jour ; et, après avoir frappé le sein de la terre, il s'enfonce et disparoît dans ses entrailles. Le pêcheur satisfait met son filet et son panier sur ses épaules, et il prend le chemin de la ville.

Le voyageur le regarde aller, en pensant aux poissons mystérieux qu'il emporte, et dont il voudroit bien connoître l'histoire ; mais il n'y a aucune apparence qu'il puisse s'introduire avec le pêcheur dans le palais du sultan, et, quand il le pourroit, il ne seroit pas certain qu'il y apprendroit ce qu'il souhaite de savoir : il pense qu'il fera mieux d'attraper quelques-uns de ces mêmes poissons ; il s'approche aussitôt de l'étang dans ce dessein, mais il n'en voit plus aucun, et en même temps il lui semble qu'une voix lui parle ainsi : « Voyageur curieux, qui te traînes si lentement sur ce globe terrestre, tandis que ton ame, plus prompte que les vents et que la foudre, peut

franchir tous les espaces en un clin-d'œil, écoute ce que je vais te dire. Tu te trouves dans un pays enchanté, où tout ce que tu vois est inconcevable pour toi. Ton intelligence s'exerceroit en vain pour l'expliquer. Si tu veux savoir ce que deviendront les poissons qui viennent d'être pêchés dans cet étang, prends le livre que je te présente, il t'enseignera bien d'autres merveilles : avec lui tu pourras t'introduire dans le palais du sultan sans être vu ; tu converseras avec les plus fameux enchanteurs ; tu verras les actions des bons et des méchans génies ; les plus grands malheurs t'environneront sans pouvoir t'atteindre ; tu seras le spectateur invisible de toutes les félicités humaines, et tu jouiras, avant le temps, de la révélation des crimes et des vertus de tes semblables. Mais prends bien garde de le quitter : car à l'instant même tu te retrouverois sur le chemin où tu t'es arrêté pour considérer le pêcheur ; et ménages-en la lecture avec discrétion, parce qu'avec elle doit finir ton enchantement. »

La voix cessa de parler, et le voyageur étonné, regardoit de tous côtés s'il ne découvriroit pas celui qui venoit de se faire entendre : il ne vit rien, et il ne concevoit pas comment il pouvoit recevoir un livre qu'on ne lui montroit pas ; mais en se détournant pour examiner encore, il sentit quelque chose qui lui fit diriger sa vue à ses pieds ; il aperçut ce même livre qu'il ramassa bien promptement ; il l'ouvrit sur-le-champ, et il reconnut que c'étoient *les Mille et une Nuits*. G.

Les Amours Epiques, poëme héroïque en six chants ; par M. *Parseval-Grandmaison*. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez *Dentu*, libraire, quai des Augustins ; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire.

Tous les poètes épiques ont consacré un de leurs chants à l'amour. Cette passion partage avec la gloire le cœur des héros. Le myrte de Vénus est un ornement nécessaire des lauriers de Bellone. Si des philosophes austères condamnent cette alliance, on leur répond qu'il y a une morale particulière pour la poésie comme pour la politique. Homère banni de la république de Platon, jouit avec honneur des droits de cité dans toutes les autres républiques ; et le sévère législateur de notre Parnasse, en apprenant aux poètes le principal moyen de plaire, leur dit, en parlant de l'amour :

> De cette passion la sensible peinture,
> Est, pour aller aux cœurs, la route la plus sûre.

Afin d'entrer dans les vues de Boileau, M. Grandmaison a entrepris de traduire en vers les différens épisodes que les plus fameux poètes épiques ont composés sur l'amour, et de les enchaîner entr'eux de manière qu'ils forment un ensemble régulier. Pour cela, l'auteur suppose que les plus célèbres d'entre les poètes épiques se réunissent dans les Champs-Elysées, au milieu de tous les manes empressés de les écouter, et qu'ils répètent entr'eux les mêmes chants qu'ils ont autrefois composés sur l'amour. Les poètes rivaux sont au nombre de six : Homère, le Tasse, l'Arioste, Milton, Virgile, le Camoens. L'auditoire est composé de la manière suivante :

On voyoit autour d'eux, cherchant à se placer,
Tous les chantres divins à l'envi s'empresser.
Ils brilloient tous, fameux par d'illustres merveilles.
Là, non loin de Sophocle, est l'aîné des Corneilles;
A côté d'Euripide est son tendre rival.
Là Molière, *tout seul* (1), cherche en vain son égal;
Là, presque à son insçu, cher au dieu d'Hypocrène,
Près d'Esope et de Phèdre arrive La Fontaine (2).
On voit Anacréon qui jeune en cheveux blancs,
Mêle avec son hiver les roses du printemps;
Et le grave Boileau qui, conduit par Horace,
Sut imiter son goût, sans égaler sa grace;
Et le brillant Voltaire, au mobile talent,
Trop léger quelquefois, toujours étincelant.
Sapho de ses fureurs y répand le délire;
L'ingénieux Ovide y joue avec sa lyre;
Tibulle y touche un luth arrosé de ses pleurs.
Plus loin se rassembloient, le front paré de fleurs,
Ces poètes charmans, ces Chaulieu, ces Lafares,
Au son des *tambourins*, des flûtes, des guitares,
Fredonnant leurs couplets, aiguisant cent bons mots,
Et du joyeux Momus agitant les grelots.

---

(1) L'abbé Conti, dans sa description du temple d'Apollon, y a placé Corneille, Racine, Molière et La Fontaine de la même manière; mais les vers de M. Grandmaison semblent une copie décolorée de ceux du poète italien :

Cornelio alto colosso, cinto d'allor le chioma,
Spira nel volto austero l'imagine di Roma.
Racine porta in fronte la maesta e' il dolore;
E i coturni gli affissa, con gran rispetto, Amore,
Infra Terenzio et Plauto, Moliere giganteggia,
Et trà Fedro ed Esopo il Fontene festeggia.

(2) Puisque La Fontaine consent à prendre place entre Esope et Phèdre, si Molière croit déroger en se mettant à coté de Térence et de Plaute, il ne sauroit du moins être déshonoré par le voisinage d'Aristophane et de Ménandre.

Là s'offre aussi Sakespear, monstrueux phénomène,
Géant qu'avec horreur enfanta Melpomène;
Et ce Dante effrayant, dont les terribles vers
De la plus sombre nuit font jaillir mille éclairs.

Autour d'eux se pressoient les ombres *bocagères*,
En foule rassemblant leurs peuplades légères;
Sur-tout celles qu'on vit céder au tendre amour,
Lorsqu'elles respiroient la lumière du jour.
Elles aiment encore en ce lieu de délices;
Mais leur tendre penchant ne fait plus leurs supplices.
Andromaque y soupire, et des nœuds les plus doux
Y presse entre ses bras son fils et son époux.
On y voit les beautés chères à Calliope :
C'est Hélène, *Circé, Calypso*, Pénélope;
C'est toi, tendre Didon; toi de qui les malheurs
Dans mes yeux tant de fois ont fait rouler des pleurs.
Quelle est d'autres beautés cette foule charmante?
C'est vous, Marphise, Olympe, Alcine, Bradamante,
Fleur-d'Epine, Angélique; auprès de vous encor
S'offrent Zerbin, Roger, l'intéressant Médor.
Plus loin paroît Olinde auprès de Sophronie;
L'heureux Tancrède aux bras de l'heureuse Herminie :
Herminie! Oui, c'est elle; oui, c'est cette langueur
Qui, si long-temps, du sort accusa la rigueur;
Voilà ses doux attraits et sa grace *angélique* (1),
Et de ses yeux rêveurs l'*azur mélancolique*,
Et le charme touchant de son triste souris.
Quels cœurs a son aspect ne seroient attendris!
Mais où m'entraîne encor la ravissante Armide?
Un art voluptueux à ses attraits préside;
Une étude piquante ajoute à ses beautés;
Renaud l'aime, et sans cesse il est à ses côtés.
. . . .
Le calme règne au sein de l'assemblée immense;
On se tait, on écoute. . . . .

Chacun des six poètes débite à son tour son épisode amoureux; après quoi on distribue les prix. Par quels juges sont distribués ces prix? Quel est le président du concours? C'est ce qui n'est point marqué d'une manière précise par l'auteur. Il se contente de dire vaguement:

A tous, pour honorer *leurs chefs-d'œuvre suprêmes*,
Il fut distribué de brillans diadèmes,
Ornés des attributs de leurs talens divers.
D'Homère et de Milton, dans leurs sublimes vers,
On admira la verve et le puissant génie;
Virgile obtint *sur tous* le prix de l'harmonie,
Du style tendre et pur, et de ces *vers divins*
Qui s'échappent du cœur des *profonds écrivains*.

(1) Comme la scène se passe dans l'enfer des Païens, je ne crois pas qu'on puisse employer l'épithète d'*angélique*.

Le



Le brillant Camoens, l'Arioste et le Tasse,
Rivalisant d'éclat, de fraîcheur et de grace,
Des riches fictions ayant cueilli les fleurs,
Partagèrent le prix de leurs vers enchanteurs;
Et les mânes, charmés qu'*à ces illustres sages*
L'Elysée ait offert ce *doux* tribut d'hommages,
Se séparent *enfin*, et sous leurs abris verts
Vont *répandre leur foule* en cent groupes divers.

Cette dernière tirade renferme quelques jugemens susceptibles d'appel. Celui qui place Milton à côté d'Homère, ne peut être ratifié qu'en Angleterre. Les Italiens ne souscriront pas à celui qui place le *brillant Camoens* auprès de l'Arioste et du Tasse; ils en appelleront au tribunal de toutes les nations, qui admettra leur requête : ce tribunal confirmera à Virgile *le prix d'harmonie sur tous*, excepté sur Homère (1). En cela, il ne fera que suivre l'opinion même des Latins.

On est étonné de voir dans l'auditoire Calypso et Circé. Ce sont deux nymphes immortelles qui, en cette qualité, ne peuvent se trouver dans les Champs-Elysées, dans un département de l'empire des morts, à moins que Pluton ou Proserpine ne leur ait envoyé des billets d'entrée pour la séance de l'institut élysien. La vertueuse Pénélope est assez mal placée auprès d'Hélène, de Calypso et de Circé, qui toutes les trois ont de grands torts avec elle; ensuite Hélène, Armide, Didon, Fleur-d'Epine, ne doivent pas entendre grand'chose aux amours d'Eve et d'Adam. Ces deux personnages sont absens; et l'on voit bien que M. Grandmaison les a exclus de l'assemblée pour ne pas encourir le reproche du mélange du sacré avec le profane; et pourtant il introduit des héros chrétiens, des conquérans de la Terre-Sainte, Tancrède et Renaud. Cette contradiction est une suite du plan défectueux adopté par l'auteur. Milton ne devoit point paroître dans une lutte dont le théâtre est dans les Champs-Elysées, et dans laquelle surtout on lui oppose le Camoens. Les chastes amours d'Eve et d'Adam ne doivent pas être mis en parallèle avec les orgies crapuleuses des matelots portugais. Le lecteur se rappelle sans doute que le Camoens, dans sa Lusiade, fait débarquer les Portugais dans une île enchantée, qui sort de la mer pour le rafraîchissement de Gama et de sa flotte. Le poète faisant un mélange monstrueux des divinités du paganisme avec la religion chrétienne, suppose que Vénus et Cupidon, de concert avec le Père Eternel, rendent les Néréides amoureuses des

(1) Voyez, dans le premier volume du *Traité des Etudes* de M. Rollin la comparaison des vers d'Homère avec ceux de Virgile, sous le rapport de l'harmonie.

Portugais. Après cette fiction absurde et impie, il s'abandonne sans ménagement à la description des plaisirs les plus lascifs. « Cet épisode (dit M. Delille) est décrit avec si peu de ménagement, que l'île enchantée de la Lusiade ressemble beaucoup plus à un lieu de débauche qu'au séjour des Dieux. » Ce seroit outrager Virgile que de lui comparer de pareilles » productions. » Voltaire dit lui-même qu'une île enchantée dont Vénus est la déesse (1), et où des nymphes caressent des matelots après un voyage de long cours, ressemble plus à un musico d'Amsterdam, qu'à quelque chose d'honnête.

Nous observerons ensuite, que Milton ne devroit pas parler avant le Camoens, auquel il est postérieur. Par la même raison, l'Arioste et le Tasse ne devoient pas non plus parler avant Virgile. Comme souvent ils ne font que le traduire, il est naturel que la lecture de l'original précède celle des copies. Et puis ces imitations, ces emprunts des poètes modernes, doivent produire un petit sourire malin de la part des anciens. On dit qu'un poète français lisant un jour à Piron une pièce dans laquelle il avoit emprunté plusieurs vers de nos plus grands poètes, Piron avoit soin d'ôter son chapeau à chacun de ces vers, et de les saluer comme des gens de sa connoissance. Si les ombres portent des chapeaux, Virgile doit ôter fort souvent le sien quand il entend l'Armide du Tasse, dont les discours les plus passionnés sont quelquefois traduits littéralement de ceux de Didon (2). Il ne doit pas l'ôter

---

(1) C'est une dérision impie de prétendre, comme fait un traducteur du Camoens, M. Duperron de Castera, que, dans cette fiction, Vénus signifie la sainte Vierge, que Mars est évidemment Jésus-Christ, et que les principales Néréides représentent les vertus théologales. Le Camoens avoit voulu lui-même sauver l'indécence de cette fiction, en s'écriant : « Mortels profanes, ouvrez les yeux ! Ces Néréides si belles, ces voluptés » qui vous tentent, ne sont qu'une image des honneurs et de l'immortalité » qui suivent les grandes actions. » Cette déclaration explicative est fort suspecte dans la bouche d'un poète chassé de Lisbonne pour ses galanteries.

(2) *Talia dicentem jamdudum aversa tuetur*
Huc illuc volvens oculos; totumque pererrat
Luminibus tacitis, et sic accensa profatur :
« *Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor*
» *Perfide, sed duris genuit te cautibus horrens*
» *Caucasus, Hyrcanæque admorunt ubera tigres.*
» *Nam quid dissimulo? Aut quæ me ad majora reservo?*
» *Num fletu ingemuit nostro? Num lumina flexit?*
» *Num lacrymas victus dedit, aut miseratus amantem est?* »

Tandis qu'il parle ainsi, Didon le regarde d'un air indigné ; dans un sombre silence, elle roule sur lui des yeux égarés ; enfin, sa colère éclate en ces mots : « Perfide ! ce n'est point une Déesse qui t'a donné le jour ; » non, tu n'es pas du sang de Dardanus ; l'affreux Caucase t'engendra

moins souvent quand l'Arioste lit son épisode de Cloridan et de Médor, traduit littéralement de celui de Nisus et d'Euryale (1).

» dans ses rochers, et tu suças le lait d'une tigresse d'Hyrcanie. Car, » pourquoi dissimuler? Quel plus noir outrage dois-je attendre? A-t-il » gémi de ma douleur? A-t-il tourné les yeux sur moi? A-t-il laissé » tomber quelques larmes? A-t-il donné un soupir à mon amour? »

Già buona pezza in dispettosa fronte
Torva il riguarda, al fin pro rompe all' onte:
« Ne te Sofia produsse, e non sei nato
» Dell' Azio sangue tu: te l'onda insana
» Del mar produsse, e'l Caucaso gelato,
» E le mamme allattar di tigre Ircana.
» Che dissimulo io più? L' uomo spietato
» Pur un segno non diè di mente umana
» Forse cambiò color? Forse al mio duolo
» Bagnò almen gli occhi, o sparse un sospir solo? »

Armide, la colère et le mépris sur le front, lançoit depuis long-temps sur lui des regards terribles; enfin, elle éclate en ces mots: « Non, la » belle Sophie ne t'a point donné le jour; non, tu n'es pas du sang » d'Est. La mer en courroux, ou le Caucase couvert de neige, t'ont vu » naître; une tigresse d'Hyrcanie t'a fait sucer son lait. Pourquoi dissi- » mulerois-je plus long-temps? Ce cœur de fer a-t-il donné le moindre » signe de sensibilité? A-t-il changé de couleur? A-t-il même donné une » larme, un seul soupir à ma douleur? »

LE TASSE, *chant XVI.*

(1) *Nisus erat portæ custos acerrimus armis*
Hyrtacides, comitem Æneæ quem miserat Ida
Venatrix, jaculo celerem levibusque sagittis;
Et juxta comes Euryalus, quo pulchrior alter
Non fuit Æneadum, trojana neque induit arma,
Ora puer primâ signans intonsa juventâ.

« A l'une des portes étoit Nisus, fils d'Hyrtacus, guerrier plein de » valeur, sorti pour suivre Enée des forêts de l'Ida, où la chasse l'avoit » rendu habile à tirer de l'arc, et à lancer le javelot; il avoit près de lui » Euryale, le plus beau guerrier qui fut alors parmi les compagnons » d'Enée, ou qui eût jamais endossé les armes troyennes: enfant dont » les traits encore tendres laissoient briller sur son visage la fleur de la » première jeunesse.... Ensemble ils veilloient alors à la garde de la même » porte. » ENÉID. *liv. IX.*

Cloridan cacciator tutta sua vita
Di robusta persona era, ed isnella.
Medoro avea la guancia colorita
E bianca e grata nell' età novella;
E fra la gente a quella impresa uscita
Non era faccia più gioconda e bella.

« Cloridan, qui avoit été chasseur toute sa vie, joignoit la force à la » légéreté. Pour Médor, il étoit dans la nouveauté de son printemps; » ses joues étoient encore blanches et fleuries. Parmi tous les Sarrasins » qui partageoient les dangers de cette guerre, aucun ne réunissoit plus

Ovide assis au rang des auditeurs, doit ouvrir de grandes oreilles quand il entend l'Arioste lire le combat de Roger pour délivrer Angélique, traduit du combat de Persée pour délivrer Andromède. Horace doit trouver aussi fort étrange qu'on fasse tant d'honneur au Camoens de sa fiction du géant

---

» de grace et de beauté. Tous les deux étoient sur les remparts en sentinelle. »

Egressi superant fossas, noctisque per umbram
Castra inimica petunt, multis tamen ante futuri
Exitio. Passim vino somnoque per herbam
Corpora fusa vident : arrectos littore currus,
Inter lora rotasque viros, simul arma jacere
Vina simul. Prior Hyrtacides sic ore locutus :
« *Euryale, audendum dextrâ : nunc ipsa vocat res ;*
» *Hâc iter est : tu ne qua manus se attollere nobis*
» *A tergo possit, custodi, et consule longe :*
» *Hæc ego vasta dabo, et lato te limite ducam.* »

« Ils sortent, ils franchissent les fossés, et, à la faveur des ténèbres, » ils gagnent ce camp qui leur sera funeste, mais non pas sans qu'ils aient » immolé auparavant bien des victimes. Ils voient de tous côtés des soldats » que le vin et le sommeil ont étendus sur l'herbe ; ils voient des chars » dételés près du rivage, les conducteurs couchés entre les harnois et » les roues, des armes jetées çà et là parmi des vases remplis de vin : « Cher Euryale, dit le premier le fils d'Hyrtacus, il faut ici nous signaler ; » l'occasion nous y invite. Voici notre chemin : toi, dans la crainte que » des ennemis ne viennent fondre sur nous par derrière, fais sentinelle, » et observe au loin ce qui se passe. Je vais nettoyer tout ceci, et t'ouvrir » un large chemin. » ÉNÉIDE, liv. IX.

Lascian fosse, e steccati, e dopo poco
Trà nostri son, che senza cura stanno.
Il campo dorme, e tutto è spento il foco ;
Perchè de Saracin poca tema hanno
Tra l'arme, e carriaggi stan riversi
Nel vin, nel sonno insino agli occhi immersi
Fermossi alquanto Cloridano, e disse :
« Non son mai da lasciar occasioni
» Tu perchè sopra alcun non ci venisse
» Gli occhi, e gli orecchi in ogni parte poni
» Ch' io m'offerisco farti con la spada
» Tra gl'inimici spaziosa strada, etc. »

« Ils traversent les fossés, les remparts, et bientôt se trouvent au milieu » des Chrétiens, qui ne sont pas sur la défensive. Tout le camp dormoit, et les feux étoient éteints partout ; car on redoutoit peu les Sarrasins : les soldats, ivres et étendus au milieu des armes et des bagages, » étoient plongés dans le plus profond sommeil. Cloridan s'arrête un » instant, et dit à son ami : « Jamais il ne faut manquer l'occasion. Ne » dois-je pas massacrer ces gens, qui ont ôté la vie à notre prince ? Et » toi, afin que personne ne nous surprenne, écoute, regarde de tous » côtés ; je te promets, avec mon épée, de t'ouvrir un large chemin au » travers de nos ennemis. »

ARIOSTE, *XVIIIe chant*.

d'Adamastor, qui prédit aux Portugais tous les désastres qui les attendent au-delà du Cap de Bonne-Espérance. Cette fiction n'étoit pas difficile à imaginer, quand on a vu le vieux Nerée s'élever, du milieu des flots, au moment où Pâris les traverse avec Hélène, et lui annoncer tous les malheurs où ce perfide ravissement va plonger sa patrie et sa famille.

Ces observations nous conduisent naturellement au principal défaut du plan de cet ouvrage. Il consiste dans l'uniformité ennuyeuse que présente cette galerie de tableaux voluptueux, presque tous calqués les uns sur les autres. Chacun de ces tableaux produit un très-bon effet dans le poëme épique où il se trouve, parce qu'il y contraste souvent avec des scènes de carnage et de désolation, ou avec des tableaux d'un autre genre, qui servent à le faire mieux ressortir. Mais enlever chacun de ces tableaux de l'endroit où chaque poète les avoit spécialement placés, les réunir et les entasser tous dans un même ouvrage, c'est commettre une faute à-peu-près semblable à celle de ces artistes, qui après avoir enlevé tous les plus beaux mausolées des différentes églises pour lesquelles ils avoient été spécialement construits, les ont tous amoncelés dans un même dépôt, où n'étant plus éclairés du jour qui leur étoit favorable, n'étant plus environnés de la majesté du temple, ils n'offrent qu'un vain amas de ruines et de décombres.

Enfin il est une considération qui auroit dû effrayer l'auteur, quand il conçut l'idée de cet ouvrage. Un traducteur doit connoître à fond le génie de la langue de son auteur : or, si un poète français a souvent bien de la peine à connoître parfaitement le génie de sa propre langue, comment pourroit-il se flatter de connoître à fond celui de la langue grecque, de la langue latine, de la langue italienne et de la langue anglaise! Comment osera-t-il s'engager à faire passer les beautés de ces différentes langues dans la nôtre? Cet entreprise eût effrayé Boileau lui-même, qui dans la traduction de quelques endroits forts courts d'Homère, est resté encore si loin de l'original. Il est à craindre qu'en voulant être tour-à-tour Homère, Virgile, l'Arioste, le Tasse et le Camoens, on ne soit rien du tout. Ceci ne doit pourtant s'appliquer qu'avec beaucoup de ménagemens à M. Grandmaison, qui annonce un véritable talent pour la poésie, et auquel il échappe quelquefois des vers très-heureux. Si dans cet ouvrage le succès n'a pas répondu à ses efforts, il faut en accuser beaucoup moins son talent que les difficultés insurmontables de l'entreprise.

Comme l'auteur nous avertit dans sa préface que *le Chant de Virgile est le meilleur de son ouvrage*, c'est dans ce Chant que nous prendrons une pièce de comparaison entre

M. Grandmaison et Virgile. Le discours de Didon, au moment où elle voit Enée partir avec sa flotte, est un de ces endroits brillans qui, toujours cités, sont toujours relus avec un nouveau plaisir :

Et jam prima novo spargebat lumine terras
Tithoni croceum linquens aurora cubile :
Regina e speculis ut primum albescere lucem
Vidit, et æquatis classem procedere velis,
Littoraque et vacuos sensit sine remige portus :
Terque quaterque manu pectus percussa decorum,
Flaventesque abscissa comas : proh Jupiter ! ibit
Hic, ait, et nostris illuserit advena regnis ?
Non arma expedient ? Totâque ex urbe sequentur ?
Diripientque rates alii navalibus ? Ite,
Ferte citi flammas, date vela, impellite remos.
Quid loquor ! aut ubi sum ? Quæ mentem insania mutat ?
Infelix Dido, nunc te fata impia tangunt;
Tum decuit, cum sceptra dabas. En dextra, fidesque,
Quem secum patrios aiunt portare Penates,
Quem subiisse humeris confectum ætate parentem !
Non potui abreptum divellere corpus, et undis
Spargere ? Non socios, non ipsum absumere ferro
Ascanium, patriisque epulandum apponere mensis.
Verum anceps pugnæ fuerat fortuna ! fuisset :
Quid metui moritura ? Faces in castra tulissem :
Implessemque foros flammis; natum patremque
Cum genere extinxem, memet super ipsa dedissem.
Sol, qui terrarum flammis opera omnia lustras,
Tuque harum interpres curarum et conscia Juno ;
Nocturnisque Hecate triviis ululata per urbes,
Et diræ ultrices, et Dii morientis Elisæ,
Accipite hæc, meritumque malis advertite numen,
Et nostras audite preces. Si tangere portus
Infandum caput ac terris adnare necesse est,
Et sic fata Jovis poscunt, hic terminus hæret :
At bello audacis populi vexatus et armis,
Finibus extorris, complexu avulsus Iuli,
Auxilium imploret, videatque indigna suorum
Funera ; nec, cum se sub leges pacis iniquæ
Tradiderit, regno aut optatâ luce fruatur :
Sed cadat ante diem, mediâque inhumatus arênâ.
Hæc precor : Hanc vocem extremam cum sanguine fundo.
Tum vos, o Tyrii, stirpem et genus omne futurum
Exercete odiis ; cinerique hæc mittite nostro
Munera : nullus amor populis, nec fœdera sunto.
Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor,
Qui face Dardanios ferroque sequare colonos.
Nunc, olim, quocunque dabunt se tempore vires,
Littora littoribus contraria, fluctibus undas
Imprecor, arma armis : pugnent ipsique nepotes.

Déjà vers l'horizon, l'aurore *matinale*
Brilloit, abandonnant sa couche nuptiale.
La reine, *qui veilloit à peine sur les mers*,

A vu fuir les vaisseaux, a vu *ses* bords déserts;
Son cœur a tressailli : de douleur *effrénée*,
Arrachant ses cheveux d'une main forcenée,
Trois fois avec fureur elle meurtrit son sein :
Grands Dieux, il fuira donc ! Quoi ! *ce monstre inhumain*,
Il m'outrage et me fuit ! Courez, prenez les rames,
Des voiles, des soldats, des matelots, des flammes....
Que dis-je ? Où suis-je ? Hélas ! déplorable transport !
Malheureuse ! à présent *tu sens quel est ton sort !*
Il falloit le prévoir avant ton hyménée.
Et voilà cet amour et cette foi donnée;
Voilà le tendre fils, voilà l'homme pieux
Qui porta dans ses bras et son père et ses Dieux !
Ne pouvois-je, écoutant la fureur *qui me guide*,
Arracher de mes mains le cœur de ce perfide,
De son corps en lambeaux disperser les débris,
Frapper ses compagnons, *frapper son propre fils !*
Que dis-je ? en un festin *dressé par ma colère*
Le présenter *fumant aux lèvres* de son père.
Qui retenoit mon bras ? *les dangers à courir;*
Les dangers ! en est-il pour qui cherche à mourir ?
J'aurois *plongé son camp dans un vaste carnage*,
Submergé ses vaisseaux, égorgé dans ma rage
Et le fils et le père, et tout ce peuple affreux,
Et moi-même *à la fin* j'eusse expiré sur eux.
Toi *qui vois l'univers*, soleil, vois mon injure !
Junon, témoin des feux, des sermens du parjure;
Hécate qui, la nuit, dans tes solennités,
Entends *hurler les murs* des lugubres cités;
Dieu d'Elise mourante, et toi, triple furie,
Qui par les criminels n'est (1) jamais attendrie,
Entends mes vœux, et venge un cœur désespéré.
Si l'ingrat doit entrer dans le port desiré,
Si c'est de Jupiter l'arrêt irrévocable,
Que du moins, assailli par un peuple indomptable,
Il voie indignement égorger ses soldats;
Qu'il se voie arracher son fils d'entre ses bras;
Que, mendiant alors *la paix la plus honteuse*,
Il ne puisse obtenir qu'*une trève orageuse;*
Qu'à peine sur le trône il vive quelques jours;
Qu'il meure, et que son corps soit en proie aux vautours.
Voilà *quels cris* Didon, contre une tête impie,
Vomit avec sa rage et son sang et sa vie.
Et toi, Carthage, entends mes formidables vœux:
Persécute ce traître et ses derniers neveux.
Je te *lègue* ma haine : avec eux point de trève;
Que partout, poursuivis par la flamme et le glaive,
Ils soient tous immolés à *mon ombre en fureur*.

---

(1) Il faut dire *qui n'es*, et non pas *qui n'est*, le *qui* se rapportant à *toi*. La même faute se trouve dans un autre vers : O *toi*, qui pour mon cœur *sera* toujours sacrée. Il falloit : *O toi qui seras*. Ces fautes ne sont sans doute que des fautes d'impression, et je les relève comme telles, afin de faire sentir aux auteurs la nécessité de surveiller exactement l'impression de leurs ouvrages.

Sors de ma cendre, sors, implacable vengeur :
Poursuis, le fer en main, ces *peuplades* fatales;
Que nos *remparts rivaux*, que nos flottes rivales
De ce jour à jamais, et sur terre et sur mer,
Arment les vents, les flots, et les feux et le fer;
Que les flots, que les feux, que le fer *les* dévore;
Que nos derniers neveux s'exterminent encore.

Quoiqu'il y ait dans ce morceau des vers bien tournés, et qu'on y trouve de la chaleur et du mouvement, il faut pourtant convenir que les plus beaux traits de Virgile sont manqués. En lisant ce vers :

A *vu* fuir les vaisseaux, a *vu* ses bords déserts,

on croiroit qu'il y a dans le latin :

Vacuos vidit *sine remige portus.*

Mais Virgile a dit :

Vacuos sensit *sine remige portus.*

Dans cette circonstance, *sensit* a bien une autre force que *vidit*. Virgile pose notre main sur le cœur de Didon pour nous faire sentir le battement qu'elle éprouve, à la vue de ce port et de ce rivage, changés en solitude par le départ d'Enée et des Troyens.

Ce début :

Grands Dieux, il fuira donc ! Quoi, ce monstre inhumain,
Il m'outrage, il me fuit, etc.

commence avec le vers, au lieu qu'en latin il commence à la fin du vers, par une coupe brusque au cinquième pied : *proh Jupiter ibit*; ce qui donne plus de vivacité au début. (1)

En second lieu, le début en français est pris à contre-sens. Didon parle comme une amante trahie : *il m'outrage et me fuit*, etc. Au lieu qu'en latin, elle parle comme une reine insultée avec ses sujets, par un étranger qui a abusé des droits de l'hospitalité, *nostris illuserit advena regnis*. En français, l'injure est personnelle à Didon, *il m'outrage ;* en latin, elle est commune à tous les Tyriens, *nostris regnis*. Ce langage est plus conforme à cette dignité, à ce reste de pudeur que Virgile conserve toujours à Didon. Il est plus conforme aussi à la nature : les personnes outragées cherchant toujours à intéresser à leur querelle ceux qui y sont le plus étrangers. Enfin, cette expression, *nostris regnis*, amène très-

(1) M. Delille a cherché à faire sentir cette finesse d'harmonie :

Se meurtrissant le sein : « Dieux ! *quoi*, ce parjure !
Quoi, ce lâche étranger *aura trahi mes feux !* »

naturellement l'appel à tous les Tyriens : *Non arma expedient*; au lieu qu'en français cet appel a quelque chose de ridicule; car le sens de la traduction revient à celui-ci : *Je suis trahie par mon amant; Tyriens, courez aux armes.*

Les trois vers latins :

> *Non arma expedient? Totâque ex urbe sequentur?*
> *Diripientque rates alii navalibus! Ite,*
> *Ferte citi flammas, date vela, impellite remos.*
> *Quid loquor, aut ubi sum?*

sont rendus en français d'une manière trop courte.

> . . . . . . Courez, prenez les rames:
> *Des voiles*, des soldats, des matelots, *des flammes* (1).
> Que dis-je? Où suis-je?

Cette briéveté affoiblit l'effet du retour de Didon sur elle-même : *Que dis-je? Où suis-je?* Au lieu que dans les trois vers latins, tout rapides qu'ils sont, l'abondance des idées donne assez d'étendue à l'égarement de Didon, pour rendre plus frappant ce retour : *Quid loquor, aut ubi sum?* Racine, en prêtant à sa Phèdre le même retour sur elle-même, le prépare avec le même art et la même justesse :

> Il faut perdre Aricie; il faut de mon époux
> Contre un sang odieux réveiller le courroux :
> Qu'il ne se borne pas à des peines légères;
> Le crime de la sœur passe celui des frères.
> Dans mes jaloux transports je le veux implorer.
> Que fais je? Où ma raison se va-t-elle égarer?

M. Delille a senti qu'il ne falloit pas être plus rapide que Virgile :

> Il fuit! et mes sujets ne s'arment pas encore;
> Ils ne poursuivent pas un traître *que j'abhorre!*
> Partez, courez, volez, montez sur *ces* vaisseaux :
> *Des voiles*, des rameurs, des armes, *des flambeaux!*
> Que dis-je? Où suis-je? etc.

---

(1) L'idée de *flammes* devroit être placée au commencement du vers, comme en latin; car la première idée qui se présente à la fureur de Didon est d'embraser la flotte d'Enée. D'ailleurs, il faut encore observer que, malgré l'emportement de la passion, Virgile procède toujours avec tant d'ordre et de clarté, qu'il joint à chaque nom le verbe qui lui est propre : *Ferte flammas, date vela, impellite remos.* Ces idées, exprimées d'une manière distincte et précise, sans trop de briéveté, frappent l'esprit, au lieu qu'en français cette accumulation confuse de *voiles, soldats, matelots, flammes,* ressemble à la nomenclature sèche d'un inventaire. Pour traduire *ferte citi flammas,* on pouvoit faire usage du vers de Racine :

> Et la flamme à la main les suivre sur les eaux.

Après avoir mal-à-propos abrégé Virgile dans les vers précédens, M. Grandmaison tombe dans l'excès contraire, lorsqu'il délaie en six vers français les trois vers latins suivans :

Non potui abreptum divellere corpus, et undis
Spargere, non socios, non ipsum absumere ferro
Ascanium, patriisque epulandum apponere mensis.

Ne pouvois-je, *écoutant la fureur qui me guide*,
Arracher de mes mains le cœur de ce perfide,
De son corps en lambeaux disperser *les débris*,
Frapper ses compagnons, frapper son propre *fils !*
Que dis-je ? en un festin *dressé par ma colère*,
Le présenter *fumant aux lèvres* de son père.

Ecoutant la fureur qui me guide est une addition oiseuse. Je doute qu'on puisse dire en français *les débris de son corps.* D'ailleurs ce mot *débris*, après celui de *lambeaux*, devient un pléonasme. L'expression de *corps en lambeaux*, est plus souvent employée pour exprimer un corps tombant en pourriture. Racine a mieux dit :

Et de son corps hideux les membres déchirés.

Le traducteur ne dit pas où Didon dispersera ces débris. Le latin dit que c'est dans la mer, *undis spargere.* Circonstance qui n'est pas indifférente : car Didon en ce moment a les yeux sur la mer. D'ailleurs, chez les anciens, le plus grand des malheurs étoit d'être enseveli sous les eaux. *Son propre fils* n'est pas aussi expressif que *ipsum Ascanium*, Ascagne lui-même, cet Ascagne qu'elle a souvent tenu dans ses bras, qu'elle a souvent embrassé, qui est innocent des crimes de son père, *ipsum Ascanium.* Le monosyllabe *fils*, ne termine pas le vers d'une manière assez ferme. La finale dure et sonore des vers latins, *absumere ferro*, convient mieux au ton de la colère. La suspension, *que dis-je ?* arrête mal-à-propos cet emportement frénétique de vengeance, et sépare deux actions que la fureur de Didon joint rapidement ensemble, *absumere ferro Ascanium patriisque epulandum*, etc. *Dressé par ma colère*, est un hémistiche pour la rime. Le mot *lèvres* n'est pas assez noble. Le latin ne dit pas *labris*, ni même *patri*, mais *patriis mensis.* C'est un petit adoucissement que le poëte a cru devoir mettre à cette affreuse image, sur laquelle le traducteur n'auroit pas dû enchérir encore par ce vers d'une atrocité emphatique :

Le présenter *fumant* aux *lèvres* de son père.

Nous ne pousserons pas plus loin cette comparaison, qui ramèneroit les mêmes détails de critique. Comme le nom de Virgile rappelle toujours celui de M. Delille, et que notre

Virgile français se fait toujours lire avec plaisir, lors même qu'il est inférieur au Virgile latin, nous allons transcrire ici sa traduction, afin qu'on puisse examiner si M. Grandmaison, avant d'essayer de franchir la distance qui le sépare de Virgile, a d'abord franchi celle qui le sépare de M. Delille :

L'aurore abandonnoit la couche de Titon,
Et la nuit pâlissoit de son premier rayon;
Didon, du haut des tours, jetant les yeux sur l'onde,
Les voit voguer au gré du vent qui *les* seconde;
Le rivage désert, les ports abandonnés,
Frappent d'un calme affreux ses regards consternés.
Aussitôt, arrachant sa blonde chevelure,
Se meurtrissant le sein : « O Dieux ! *quoi*, ce parjure !
Quoi! ce lâche étranger *aura trahi mes feux*, (1)
Aura bravé mon sceptre, *et fuira de ces lieux ?*
Il fuit ! et mes sujets ne s'arment pas encore;
Ils ne poursuivent pas un monstre *que j'abhorre* !
Partez, courez, volez, montez sur ces vaisseaux:
Des voiles, des rameurs, des armes, des flambeaux ! (2)
Que dis-je ? Où suis-je, hélas ? et quel transport m'égare ?
Malheureuse Didon ! tu le hais, le barbare;
Il falloit le haïr quand ce monstre imposteur
Vint *partager ton trône et séduire ton cœur.*
Voilà donc cette foi, cette vertu sévère;
Ce fils qui se courba noblement sous son père;
Cet appui des Troyens, ce sauveur de ses Dieux.
Ah ciel ! lorsque l'ingrat s'échappoit *de ces lieux*
Ne pouvois-je saisir, déchirer le parjure,
Donner à ses *lambeaux* la mer pour sépulture;
Ou massacrer son peuple, *ou* de ma propre main
Lui faire de son fils *un horrible festin ?* (3)
Mais le danger devoit arrêter ma furie :
Le danger ! en est-il alors qu'on hait la vie ?
J'aurois saisi le fer, allumé les flambeaux,
Ravagé tout son camp, brûlé tous ses vaisseaux,
Submergé ses sujets, égorgé l'infidèle,
Et son fils et sa race, et moi-même après elle.
Soleil, dont les regards embrassent l'univers,
Reine des Dieux, témoins de mes affreux *revers*,
Triple Hécate ! pour qui, dans l'horreur des ténèbres,
Retentissent les airs de hurlemens funèbres;
Pâles filles du Styx, vous tous lugubres Dieux,
Dieux de Didon mourante ! écoutez donc mes vœux :
S'il faut qu'enfin ce monstre, échappant au naufrage,
Soit poussé dans le port, jeté sur le rivage,
Si c'est l'arrêt du sort, la volonté des cieux,
Que du moins, assailli d'un peuple audacieux,
Errant dans les climats où son destin l'exile,

---

(1) Voyez la page 264.
(2) Voyez la note, page 265.
(3) Je ne sais si cette expression, empruntée de Racine, est aussi juste dans la bouche de Didon que dans celle de Clytemnestre.

Implorant des secours, mendiant un asile,
Redemandant son fils arraché de ses bras,
De ses plus chers amis il pleure le trépas!...
Qu'une honteuse paix suive une guerre affreuse;
Qu'au moment de régner, une mort malheureuse
L'enlève avant le temps! Qu'il meure sans secours,
Et que son corps sanglant reste en proie aux vautours.
Voilà mon dernier vœu! Du courroux qui m'enflamme
Ainsi le dernier cri s'échappe avec mon ame.
Et toi, mon peuple, et toi, prends son peuple en horreur;
Didon, *au lit de mort*, te *lègue* sa fureur.
En tribut à ta reine offre un sang *qu'elle abhorre*;
C'est ainsi que mon ombre exige qu'on l'honore.
Sors de ma cendre, sors, prends la flamme et le fer,
Toi qui dois me venger *des enfans de Teucer.*
Que le peuple latin, que les fils de Carthage
Opposés *par les lieux*, le soient plus par leur rage;
Que de leurs ports jaloux, que de leurs murs rivaux
Soldats contre soldats, vaisseaux contre vaisseaux,
Courent ensanglanter et la mer et la terre;
Qu'une haine éternelle éternise la guerre!
Que l'épuisement seul accorde le pardon!
Énée est *à jamais l'ennemi* de Didon!
Entre son peuple et toi, point d'accord, *point de grace*;
Que la guerre détruise, *et que la paix menace.*
Que ses derniers *neveux* s'arment contre les *miens*;
Que mes derniers *neveux* s'acharnent sur les *siens*! (1)

Ce n'est pas une médiocre consolation pour M. Grandmaison de voir que son maître lui-même n'atteint pas toujours à l'énergie et à la précision de l'original. Il pourra tirer de cet exemple le même avantage qu'Ulysse tiroit de celui d'Achille, et répondre à ceux qui lui reprocheroient d'avoir fait semblant de traduire Virgile :

Si simulasse vocas crimen, simulavimus ambo;
Haud timeo, si jam nequeo defendere crimen
Cum tanto commune viro.

OVIDE.

---

(1) Il y a de beaux vers dans l'imitation que M. de Pompignan a faite de la fin de ce discours :

Tu vas fonder le trône où le destin t'appelle,
Et moi je te déclare une guerre immortelle :
Mon peuple héritera de ma haine pour toi;
Le tien *doit hériter* de ton horreur pour moi.
Que ces peuples rivaux, sur la terre et sur l'onde,
De leurs divisions épouvantent le monde;
Que pour mieux se détruire ils franchissent les mers;
Qu'ils ne puissent ensemble habiter l'univers;
Qu'excités *par mes* cris, les enfans de Carthage

Il me reste à observer que l'honneur de notre littérature se trouve compromis dans le poëme de M. Grandmaison : car, dans cette séance académique des Champs Elysiens, toutes les couronnes sont distribuées à des poètes étrangers. Il s'agit d'amour, et les Français sont oubliés ; et le Camoens est couronné en présence de Racine et de Voltaire ! M. Grandmaison auroit pu facilement imaginer un plan plus favorable aux intérêts de notre gloire littéraire ; il auroit du moins pu faire entrer dans son ouvrage le neuvième chant de la Henriade, et sur-tout l'admirable épisode des amours de Télémaque et d'Eucharis, dans l'île de Calypso (1). Les différens caractères des personnages qui figurent dans cet épisode, les graces séduisantes et artificieuses d'Eucharis, les jalouses fureurs de Calypso, la fragile innocence du jeune Télémaque cédant aux premiers charmes de l'amour, la vertu calme et paisible de l'austère Mentor, qui termine cette scène orageuse par un dénouement vraiment neuf, en précipitant Télémaque dans la mer ; et enfin, le but moral de l'auteur, qui vouloit prémunir un jeune prince contre les séductions de la cour la plus galante de l'Europe, tout cela forme un tableau d'une beauté particulière, auquel il n'y a rien de comparable chez les anciens ni chez les modernes.

En desirant que M. Grandmaison eût suivi un autre plan dans sa collection d'Amours épiques, nous reconnoissons d'ailleurs que son poëme offre plusieurs morceaux, où l'élève de notre Virgile français a très-bien pratiqué les leçons de son maître. Nous applaudissons au sentiment et au talent qui a dicté les vers suivans, par lesquels il termine son poëme, et par lesquels nous aimons à terminer cet article :

Ainsi je répétois, vers l'été de mes jours,
Des poètes fameux les chants remplis d'amours ;

Jurent dès le berceau de venger *mon outrage ;*
Et puissent, en mourant, mes derniers successeurs
Sur tes derniers neveux être encor mes vengeurs !

(1) M. de Fénélon a fait, comme Virgile, la description d'une chasse ; mais il se l'est appropriée par une foule de circonstances différentes, et toutes heureusement imaginées. Il a ajouté à l'intérêt de l'amour par la peinture de la jalousie, moyen que le caractère du héros de Virgile interdisoit à ce poète ; et il est le seul qui ait mis dans sa prose poétique assez d'harmonie pour faire oublier le charme des vers, que tous les autres poètes ont jugé nécessaire à l'action épique.

(*Note de M. Delille dans sa traduction de l'Enéide.*)

Tandis qu'aux bords du Nil le héros de la France
Des Mameloucks altiers foudroyoit la puissance,
Apprivoisoit l'orgueil de ce fleuve dompté,
Et préparoit *au loin* son immortalité.
Que dis-je ? A ses travaux j'associai moi-même
Mon nom, qui se paroit de sa gloire suprême :
Dans mon timide vol il daigna m'enhardir ;
A mes premiers essais je le vis applaudir.
Hélas ! pourquoi faut-il que ma Muse éphémère
Ne puisse à cet Achille offrir un autre Homère !
Je dirois ses exploits, et prenant mon essor.....
Ah ! d'Icare tombé craignons le triste sort !
Qu'un autre ose vanter, en des vers dignes *d'elles*,
D'Arcole et de Lodi les palmes immortelles ;
Qu'il ose, par le feu d'un prophétique vers,
Foudroyer Albion, et lui ravir les mers ;
Moi, du jeune héros que chérit la Victoire,
En d'informes croquis défigurant la gloire,
A peine ai-je esquissé ses plus foibles rayons,
J'hésite, je m'effraie, et brise mes crayons.

R.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'intérêt et l'importance des nouvelles politiques, et surtout des bulletins de la Grande-Armée, nous oblige à différer l'insertion de plusieurs articles littéraires dont quelques-uns sont déjà même imprimés. Nous sommes aussi dans la nécessité de ne pas donner à cet article *Variétés* l'étendue ordinaire. Au reste, depuis quinze jours les nouveautés littéraires ont été rares. Les théâtres n'ont rien donné qui méritât une mention particulière. Les seuls ouvrages mis en vente depuis cette époque, et dont la publication doive être remarquée, sont la nouvelle édition des Mille et une Nuits dont on rend compte dans ce numéro ; Charles Martel, ou la France délivrée, poëme héroïque en douze chants, par M. de Saint-Marcel ; et le Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par M. Barbier. Nous parlerons prochainement de ces deux derniers ouvrages.

MODES *du* 5 *novembre*.

Samedi et dimanche, les femmes étoient, à la promenade, vêtues, pour la plupart, comme dans la belle saison, avec des robes blanches, des capotes blanches, et des schalls au lieu de douillettes. Quelques frileuses cependant avoient mis des fichus d'une nouvelle espèce, bordés les uns de cygne, les autres de martre, sur un costume d'été. A ces fichus, tiennent des manches qui descendent au coude ; et à la pointe de derrière sont cousus deux rubans qui forment ceinture et s'attachent par-devant.

On voit beaucoup de capotes de satin rose avec du tulle autour. Quelques capotes avancées en velours noir, doublées de rose très-pâle, sont presque faites comme les capotes de perkale. Les chapeaux de velours bleu se drapent généralement avec du satin blanc.

Il est impossible de dire encore quelle façon de redingotes prévaudra. Jusqu'ici les grands collets en rotonde avoient paru dominer; mais depuis quelques jours on voit des redingotes sans pélerine, à revers et collet comme ceux d'un habit d'homme, et des redingotes à schall, c'est-à-dire, à collet et revers réunis. Pour la couleur, le brun foncé, tête de nègre, fumée ou bronze, l'emporte sur le bleu.

Quelques cordonniers font des souliers de drap, à bout carré; on les porte pareils aux redingotes.

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 22 octobre.

La gazette de la cour qui a paru hier au soir, a publié la déclaration suivante de S. M. britannique:

« Les négociations dans lesquelles S. M. étoit entrée avec la France, étant terminées sans succès, S. M. juge convenable de faire à ses sujets et à l'Europe, une déclaration publique des circonstances qui ont amené ce résultat, dont S. M. est profondément affligée. Elle n'a rien de plus à cœur que la conclusion d'une paix sûre et permanente. Elle déplore la continuation d'une guerre qui trouble le bonheur de tant de nations, et qui, malgré tous les succès de ses armes, est si onéreuse pour ses fidèles est affectionnés sujets. Mais elle a la confiance qu'il ne peut aujourd'hui exister qu'un seul sentiment, soit dans ses Etats, soit dans les autres parties de l'Europe, sur la difficulté de rétablir de sitôt la tranquillité générale, dont l'injustice et l'ambition de l'ennemi retarde le retour.

» Le gouvernement français, peu satisfait de ses immenses acquisitions sur le continent, persévère dans un système destructeur de l'indépendance des autres nations. Il poursuit la guerre, non pour sa sûreté, mais pour conquérir; et les négociations de paix dans lesquelles il est entré, n'avoient d'autre objet que d'inspirer aux puissances voisines une fausse sécurité, tandis que la France préparoit, combinoit et exécutoit ses projets toujours renaissans de conquête et d'aggression. Sa conduite, pendant les dernières discussions, a offert mille preuves de cette disposition.

» Les négociations qui viennent d'avoir lieu, étoient la suite d'une offre faite par le gouvernement français de traiter de la paix *sur les bases de la possession actuelle* qu'on présentoit comme susceptibles d'admettre une compensation

réciproque. On ajoutoit à cela, l'assurance formelle que les possessions allemandes de S. M. qui avoient été attaquées, sans le plus léger prétexte qui en pût motiver des hostilités, seroient rendues. Une proposition semblable avoit paru à S. M. offrir un fondement juste pour des négociations. Elle fut, en conséquence, accueillie par S. M., avec cette réserve que la négociation seroit conduite par S. M. de concert, avec ses alliés.

» Cette base n'eut pas plutôt été admise, que l'ennemi s'en départit sur des points d'une si haute importance, que S. M. se vit obligée de déclarer, qu'à moins que les principes proposés par la France elle-même, ne fussent maintenus, les communications qui avoient été ouvertes entre les deux gouvernemens, seroient à l'instant même fermées. Cette circonstance amena de nouvelles protestations de la part de la France, qui parut vouloir faire des sacrifices considérables pour le rétablissement de la paix, si l'on consentoit à continuer les discussions; et qui en même temps élevoit des difficultés sur la validité des pouvoirs accordés à la persone que S. M. britannique avoit chargée de faire cette communication. Là-dessus, il fut pris des mesures par S. M. pour faire ouvrir une négociation régulière par des ministres duement autorisés, à l'effet de s'assurer d'une manière satisfaisante et authentique, si la paix pouvoit être rétablie à des conditions honorables pour le roi et pour ses alliés, et compatibles avec la sûreté générale de l'Europe.

» Sur ces entrefaites, un ministre envoyé par l'empereur de Russie, afin de traiter pour le même objet, de concert avec le gouvernement de S. M., fut induit, par les artifices de l'ennemi, à signer un traité séparé, également contraire à l'honneur et aux intérêts de S. M. I.

» Sans s'émouvoir de cet événement inattendu, le roi continua de négocier précisément sur les mêmes principes qu'auparavant. Il se reposoit avec une confiance que l'événement a justifiée, sur la bonne foi et la fermeté d'un allié avec lequel il avoit commencé à traiter de concert, et dont il a ensuite soutenu les intérêts, avec autant de fermeté que les siens propres. Le gouvernement français, au contraire, fort de cet avantage, qu'il jugeoit être pour lui de la même importance qu'une victoire décisive, se départit, de jour en jour davantage, de ses propres offres et de ses premiers engagemens. Non-seulement il prit sur lui de changer, à sa volonté, les bases de ses négociations avec la Grande-Bretagne, mais il viola, sur des points encore plus importans, à l'égard de la Russie, tous les principes de la bonne foi.

foi. Le principal appât offert à cette puissance, comme le prix de tous les sacrifices arrachés à son ministre, avoit été la conservation de l'Allemagne. Cependant, avant que la décision de la Russie, au sujet de traité, pût être connue, la France avoit déjà anéanti toutes les formes de la constitution germanique. Elle avoit soumis à son joug une portion considérable des Etats et des provinces de cet Empire; et, non contente de ce mépris formel d'obligations s récemment contractées, elle avoit, en même temps, excité la Porte à des mesures entièrement subversives de ses engagemens avec la Russie.

« Tandis qu'on tenoit une telle conduite envers S. M, envers ses alliés et envers toutes les puissances indépendantes de l'Europe, il restoit si peu d'espérance pour une issue favorable des négociations, que les plénipotentiaires de S. M. demandèrent des passeports pour revenir en Angleterre. Cette demande fut d'abord éludée au moyen d'un délai contraire à l'usage, et pour lequel aucune raison ne fut donnée; et le gouvernement français parvint ensuite à renouer les conférences, en faisant quelques concessions importantes, et en donnant à entendre que d'autres plus considérables encore pourroient être le résultat des discussions ultérieures. Ces conférences se traînèrent jusqu'au moment où on sut à Paris que l'empereur de Russie avoit rejeté avec indignation le traité séparé, conclu sans autorisation.

» En conséquence de cet événement important, le ministre de Sa Majesté reçut les assurances les plus fortes des dispositions de la France à faire de très-grands sacrifices, afin de parvenir, en faisant la paix avec l'Angleterre, à rétablir la tranquillité du monde. Mais le but de ces assurances n'étoit, à ce qu'il parut, que d'engager S. M. dans une négociation séparée, et dont ses alliés seroient exclus; proposition qui avoit été rejetée dès le principe, et qui étoit d'autant moins admissible alors, que la conduite de la Russie avoit imposé à l'Angleterre une plus grande obligation de ne pas séparer ses intérêts de ceux d'un allié si fidele. S. M. refusa donc d'écouter ces ouvertures insidieuses; mais elle prit les mesures les plus efficaces, pour éviter toute apparence de retard, et pour amener, s'il étoit possible, la négociation à un résultat prompt et favorable. Les communications confidentielles qu'elle avoit constamment entretenues avec la Russie, mirent S. M. en état de faire connoître les conditions auxquelles cette puissance consentiroit à la paix, et son ministre à Paris reçut ordre de notifier à la France, par addition à ses propres demandes, celles de son allié; de réduire celles-ci en articles distincts, et même de conclure sur les bases d'un traité provisoire, dont l'effet auroit lieu dès que la Russie auroit annoncé qu'elle y accédoit. Cette forme de négociation fut, après quelques objections, acceptée par la France: des conditions furent offertes à S. M, qui se rapprochoient beaucoup plus qu'auparavant des premières bases de la négociation, quoiqu'elles fussent encore très-loin de celles sur lesquelles S. M. n'avoit jamais cessé d'insister, et qu'elle avoit plus que jamais raison de prétendre obtenir; mais les justes demandes de la Russie, et les conditions proposées par S. M. en faveur de ses autres alliés, ayant été rejetées de la manière la plus péremptoire, il ne resta à S. M. d'autre parti à prendre que d'ordonner à son ministre de terminer la discussion et de revenir en Angleterre.

» Cet exposé simple et rapide des faits n'a pas besoin de commentaires. Les premières ouvertures qui ont conduit à une négociation, ont été faites

par l'ennemi, et S. M. les a écoutées avec le desir le plus sincère de la paix. Elle a saisi avec empressement tout ce qui a présenté l'apparence même la plus éloignée de la possibilité d'un accommodement, et la négociation n'a pas été rompue tant qu'il a pu exister quelqu'espoir de la voir se terminer favorablement. Les demandes de S. M. ont été constamment justes et raisonnables; elles n'ont été dictées par aucune vue d'agrandissement personnel, et leur objet a toujours été conforme à ce qu'exigeoient indispensablement l'honneur de sa couronne, ses engagemens avec ses alliés, et l'attention qu'elle doit aux intérêts généraux de l'Europe.

» C'est avec un sincère regret que S. M. voit se prolonger les maux toujours inséparables de l'état de la guerre; mais la responsabilité n'en peut peser que sur ses ennemis, et S. M. se repose avec confiance, pour le résultat de cette grande querelle, sur la justice de sa cause, les ressources et le courage de son peuple, la fidélité de ses alliés, et, par-dessus tout, sur la protection et l'assistance de la divine Providence.

» En contribuant aux grands efforts qu'une semblable querelle doit inévitablement nécessiter, ses loyaux et fidèles sujets n'oublieront pas qu'il s'agit de leurs plus chers intérêts; qu'aucun des sacrifices qui leur seront demandés ne peut être comparé à l'humiliation et au malheur de céder aux injustes prétentions de l'ennemi; que la prospérité, la force et l'indépendance de leur patrie sont essentiellement liées au maintien inviolable de la bonne foi et de l'honneur national, et qu'en défendant les droits et la dignité de l'Empire britannique, ils défendent le plus puissant boulevard de la liberté du monde. »

Du 23 *oct.* — Le roi d'Angleterre a refusé de reconnoître le nouveau titre de son gendre, l'ex-duc de Wirtemberg.

Du 24. — L'escadre de Willaumez n'a pas été assez heureuse pour échapper à l'ouragan qui a fait tant de mal à notre flotte de la Jamaïque. Elle a été entièrement dispersée. Le vaisseau amiral, *le Foudroyant*, de 80, a été forcé de relâcher à la Havane, où il n'est arrivé qu'avec la plus grande difficulté. On croit que *le Cassard* a coulé en mer, et il paroît cartain que *l'Impétueux*, démâté de tous mâts, s'est perdu près de la baie de Chesapeak. *L'Eole*, *le Patriote* et *la Valeureuse*, sont entrés dans cette baie, ayant essuyé de très-graves avaries. *La Valeureuse* avoit été forcée de couper son mât d'artimon. (*Oracle.*)

(On sait que *le Cassard* est arrivé à Brest. Il faut espérer que la nouvelle de la perte de *l'Impétueux* ne se confirmera pas.)

— C'est avec beaucoup de regret que nous annonçons à nos lecteurs que le chevalier Acton, que nous avons vu de tout temps attaché aux intérêts de l'Angleterre, a été obligé de se démettre de sa place de premier ministre du roi de Naples, et de la céder au marquis de Circello, homme à tous égards au-dessous de lui pour la considération, les talens et le caractère. Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur les meneurs actuels de la cour de Palerme. Nous desirons qu'ils se montrent aussi sages et raisonnables, qu'ils passent pour être imprudens. (*Oracle.*)

Du 29 *octobre.* Nous sommes bien fâchés d'avoir à annoncer que le général Miranda a été forcé de se rembarquer, après

un combat sanglant qu'il a soutenu contre les Espagnols. On ne dit pas qu'il ait renoncé à ses projets, et secondé par les Anglais, il pourroit encore réussir; mais il faut avouer que les probabilités de succès en sa faveur sont beaucoup diminuées.

Le parlement a été dissous par une proclamation du roi.

PARIS, *vendredi 7 novembre.*

XVIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Postdam, 25 octobre 1806.

Le corps du maréchal Lannes est arrivé le 24 à Postdam.

Le corps du maréchal Davoust a fait son entrée le 25, à 10 heures du matin, à Berlin.

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo est à Brandebourg.

Le corps du maréchal Augereau fera son entrée à Berlin, demain 26.

L'EMPEREUR est arrivé hier à Postdam, et est descendu au palais. Dans la soirée, il est allé visiter le nouveau palais Sans-Soucy, et toutes les positions qui environnent Postdam. Il a trouvé la situation et la distribution du château de Sans-Soucy agréables. Il est resté quelque temps dans la chambre du grand Frédéric, qui se trouve tendue et meublée telle qu'elle l'étoit à sa mort. Le prince Ferdinand, frère du grand Frédéric, est demeuré à Berlin. On a trouvé dans l'arsenal de Berlin cinq cents pièces de canon, plusieurs centaines de milliers de poudre et plusieurs milliers de fusils. Le général Hullin est nommé commandant de Berlin. Le général Bertrand, aide-de-camp de l'EMPEREUR, s'est rendu à Spandau; la forteresse se défend; il en a fait l'investissement avec les dragons de la division Dupont.

Le grand-duc de Berg s'est rendu à Spandau pour se mettre à la poursuite d'une colonne qui file de Spandau sur Stettin, et qu'on espère couper.

Le maréchal Lefebvre, commandant la garde impériale à pied, et le maréchal Bessières, commandant la garde impériale à cheval, sont arrivés à Postdam le 24, à 9 heures du soir. La garde à pied a fait 14 lieues dans un jour.

L'EMPEREUR reste toute la journée du 25 à Postdam. Le corps du maréchal Ney bloque Magdebourg. Le corps du maréchal Soult passe l'Elbe à une journée de Magdebourg, et poursuit l'ennemi sur Stettin. Le temps continue à être superbe; c'est le plus bel automne que l'on ait vu.

En route, l'EMPEREUR étant à cheval pour se rendre de Wittemberg à Postdam, a été surpris par un orage, et a mis

pied à terre dans la maison du grand-veneur de Saxe. S. M. a été fort étonnée de s'entendre appeler par son nom par une jolie femme; c'étoit une Egyptienne, veuve d'un officier français de l'armée d'Egypte, et qui se trouvoit en Saxe depuis trois mois; elle demeuroit chez le grand-veneur de Saxe, qui l'avoit recueillie et honorablement traitée. L'Empereur lui a fait une pension de 1200 fr, et s'est chargé de placer son enfant. « C'est la première fois, a dit l'Empereur, que je » mets pied à terre pour un orage; j'avois le pressentiment » qu'une bonne action m'attendoit là. »

On remarque comme une singularité, que l'Empereur Napoléon est arrivé à Postdam et descendu dans le même appartement, le jour même et presqu'à la même heure que l'empereur de Russie, lors du voyage que fit ce prince, l'an passé, et qui a été si funeste à la Prusse. C'est de ce moment que la reine a quitté le soin de ses affaires intérieures et les graves occupations de la toilette, pour se mêler des affaires d'Etat, influencer le roi, et susciter partout ce feu dont elle étoit possédée.

La saine partie de la nation prussienne regarde ce voyage comme un des plus grands malheurs qui soit arrivé à la Prusse. On ne se fait point d'idée de l'activité de la faction pour porter le roi à la guerre malgré lui.

Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du grand Frédéric, le 4 novembre 1805, a été la bataille d'Austerlitz, et l'évacuation de l'Allemagne par l'armée russe à journées d'étapes. On fit quarante-huit heures après sur ce sujet une gravure qu'on trouve dans toutes les boutiques, et qui excite le rire même des paysans. On y voit le bel empereur de Russie, près de lui la reine, et de l'autre côté le roi qui lève la main sur le tombeau du grand Frédéric; la reine elle-même, drapée d'un schall à peu près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur, et a l'air de regarder l'empereur de Russie. On ne conçoit point que la police de Berlin ait laissé répandre une aussi pitoyable satire.

Toutefois l'ombre du grand Frédéric n'a pu que s'indigner de cette scène scandaleuse. Son esprit, son génie et ses vœux étoient avec la nation qu'il a tant estimée, et dont il disoit que s'il en étoit roi, il ne se tireroit pas un coup de canon en Europe sans sa permission.

XVIIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Postdam, le 26 octobre 1806.

L'Empereur a passé à Postdam la revue de la garde à pied, composée de dix bataillons et de soixante pièces d'artillerie, servies par l'artillerie à cheval. Ces troupes, qui ont éprouvé

tant de fatigues, avoient la même tenue qu'à la parade de Paris.

A la bataille de Jena, le général de division Victor a reçu un biscayen qui lui a fait une contusion ; il a été obligé de garder le lit pendant quelques jours. Le général de brigade Gardanne, aide-de-camp de l'EMPEREUR, a eu un cheval tué, et a été légèrement blessé. Quelques officiers supérieurs ont eu des blessures, d'autres des chevaux tués, et tous ont rivalisé de courage et de zèle.

L'EMPEREUR a été voir le tombeau du grand Frédéric. Les restes de ce grand homme sont renfermés dans un cercueil de bois recouvert en cuivre, placé dans un caveau sans ornement, sans trophées, sans aucunes distinctions qui rappellent les grandes actions qu'il a faites. L'EMPEREUR a fait présent à l'hôtel des Invalides de Paris, de l'épée de Frédéric, de son cordon de l'Aigle-Noire, de sa ceinture de général, ainsi que des drapeaux que portoit sa garde dans la guerre de sept ans. Les vieux invalides de l'armée de Hanovre accueilleront avec un respect religieux tout ce qui a appartenu à un des premiers capitaines dont l'histoire conservera le souvenir.

Lord Morpeth, envoyé d'Angleterre auprès du cabinet prussien, ne se trouvoit, pendant la journée de Jena, qu'à six lieues du champ de bataille. Il a entendu le canon ; un courrier vint bientôt lui annoncer que la bataille étoit perdue, et en un moment il fut entouré de fuyards qui le poussoient de tous côtés. Il couroit en criant : *Il ne faut pas que je sois pris !* Il offrit jusqu'à 60 guinées pour obtenir un cheval ; il en obtint un, et se sauva.

La citadelle de Spandau, située à trois lieues de Berlin, et à quatre lieues de Postdam, forte par sa situation au milieu des eaux, et renfermant 1200 hommes de garnison, et une grande quantité de munitions de guerre et de bouche, a été cernée le 24 dans la nuit. Le général Bertrand, aide-de-camp de l'EMPEREUR, avoit déjà reconnu la place. Les pièces étoient disposées pour jeter des obus, et intimider la garnison. Le maréchal Lannes a fait signer par le commandant la capitulation ci-jointe. On a trouvé à Berlin des magasins considérables d'effets de campement et d'habillement ; on en dresse les inventaires.

Une colonne, commandée par le duc de Weimar, est poursuivie par le maréchal Soult. Elle s'est présentée le 23 devant Magdebourg. Nos troupes étoient là depuis le 20. Il est probable que cette colonne, forte de 15,000 hommes, sera coupée et prise. Magdebourg est le premier point de rendez-vous des troupes prussiennes. Beaucoup de corps s'y rendent. Les Français le bloquent.

MM le prince d'Hatzfeld; Busching, président de la police; le président de Kercheisen; Formey, conseiller intime; Polzig, conseiller de la municipalité; MM. Ruek, Siegr et de Hermensdorf, conseillers députés de la ville de Berlin, ont remis ce matin à l'EMPEREUR, à Postdam, les clefs de la ville de Berlin. Ils étoient accompagnés de MM. Grote, conseiller des finances; le baron de Vichnitz, et le baron d'Eckarlstein. Ils ont dit que les bruits qu'on avoit répandus sur l'esprit de cette ville, étoient faux; que les bourgeois et la masse du peuple avoient vu la guerre avec peine; qu'une poignée de femmes et de jeunes officiers avoient fait seuls ce tapage; qu'il n'y avoit pas un seul homme sensé qui n'eût vu ce qu'on avoit à craindre, et qui pût deviner ce qu'on avoit à espérer. Comme tous les Prussiens, ils accusent le voyage de l'empereur Alexandre des malheurs de la Prusse. Le changement qui s'est dès-lors opéré dans l'esprit de la reine, qui, de femme timide et modeste, s'occupant de son intérieur, est devenue turbulente et guerrière, a été une révolution subite. Elle a voulu tout-à-coup avoir un régiment, aller au conseil; et elle a si bien mené la monarchie, qu'en peu de jours elle l'a conduite au bord du précipice.

Le quartier général est à Charlottenbourg.

Copie de la capitulation de la forteresse de Spandau.

Nous, général divisionnaire au service de S. M. I. et R., grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chef de l'état-major-général du 5e corps de la Grande-Armée, fondé de pouvoirs de M. le maréchal d'Empire Lannes, commandant en chef ledit corps d'armée; et M. le major de Benekendorff, major au service de S. M. le roi de Prusse, commandant de la forteresse de Spandau, sommes convenus de ce qui suit:

Art. Ier. MM. les officiers de la garnison de Spandau se retireront où ils voudront avec leurs armes, hardes, et autres effets à eux appartenant. II. M. le maréchal Lannes s'engage à demander à S. M. I. et R. que les invalides et leurs femmes conservent aussi leurs effets, et qu'ils puissent rester dans la citadelle. III. Les sous-officiers et soldats formant la garnison de la forteresse de Spandau, sont prisonniers de guerre. IV. La forteresse sera sur-le-champ remise à l'armée française, avec l'artillerie, armes, munitions, en général tous ses approvisionnemens. V. MM. les officiers seront libres de se retirer où il leur plaira. Il leur sera délivré un passeport par le chef d'état-major du 5e corps de la Grande-Armée. VI. Tout ce qui n'est pas militaire, sortira de la place sans aucune condition, et emportera ses hardes et autres effets.

Spandau, le 25 octobre 1806.

Signé, le général de division VICTOR,
et V. BENEKENDORF.

XIXe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Charlottenbourg, le 27 octobre 1806.

L'EMPEREUR, parti de Postdam aujourd'hui à midi, a été visiter la forteresse de Spandau. Il a donné des ordres au général de division Chasseloup, commandant le génie de l'armée, sur les améliorations à faire aux fortifications de cette place. C'est un ouvrage superbe; les magasins sont magnifiques. On a trouvé à Spandau des farines, des grains, de l'avoine, pour nourrir l'armée pendant deux mois, des munitions de guerre pour doubler l'approvisionnement de l'artillerie. Cette forteresse, située sur la Sprée, à deux lieues de Berlin, est une acquisition inestimable. Dans nos mains elle soutiendra deux mois de tranchée onverte. Si les Prussiens ne l'ont pas défendue, c'est que le commandant n'avoit pas reçu d'ordre, et que les Français y sont arrivés en même temps que la nouvelle de la bataille perdue. Les batteries n'étoient pas faites, et la place étoit désarmée.

Pour donner une idée de l'extrême confusion qui règne dans cette monarchie, il suffit de dire que la reine, à son retour de ses ridicules et tristes voyages d'Erfurt et de Weimar, a passé la nuit à Berlin, sans voir personne; qu'on a été longtemps sans avoir de nouvelles du roi; que personne n'a pourvu à la sûreté de la capitale, et que les bourgeois ont été obligés de se réunir pour former un gouvernement provisoire. L'indignation est à son comble contre les auteurs de la guerre. Le manifeste, que l'on appelle à Berlin un indécent libelle où aucun grief n'a été articulé, a soulevé la nation contre son auteur, misérable scribe, nommé Gentz, un de ces hommes sans honneur qui se vendent pour de l'argent. Tout le monde avoue que la reine est l'auteur des maux que souffre la nation prussienne. On entend dire partout: Elle étoit si bonne, si douce, il y a un an. Mais depuis cette fatale entrevue avec l'empereur Alexandre, combien elle est changée!

Il n'y a eu aucun ordre donné dans les palais; de manière que l'on a trouvé à Postdam l'épée du grand Frédéric, la ceinture de général qu'il portoit à la guerre de sept ans, et son cordon de l'Aigle noire. L'EMPEREUR s'est saisi de ces trophées avec empressement, et a dit: « J'aime mieux cela que vingt millions. » Puis, pensant un moment à qui il confieroit ce précieux dépôt: « Je les enverrai, dit-il, à mes vieux soldats » de la guerre d'Hanovre; j'en ferai présent au gouverneur » des Invalides; cela restera à l'hôtel. »

On a trouvé dans l'appartement qu'occupoit la reine, à Postdam, le portrait de l'empereur de Russie, dont ce prince lui avoit fait présent; on a trouvé à Charlottenbourg sa correspondance avec le roi, pendant trois ans, et des Mémoires rédigés par des écrivains anglais, pour prouver qu'on ne devoit

tenir aucun compte des traités conclus avec l'Empereur Napoléon, mais se tourner tout-à-fait du côté de la Russie. Ces pièces sur-tout sont des pièces historiques; elles démontreroient, si cela avoit besoin d'une démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes l'influence sur les affaires politiques. Les notes, les rapports, les papiers d'Etat étoient musqués et se trouvoient mêlés avec des chiffons et d'autres objets de la toilette de la reine. Cette princesse avoit exalté les têtes de toutes les femmes de Berlin; mais aujourd'hui elles ont bien changé. Les premiers fuyards ont été mal reçus : on leur a rappelé, avec ironie, le jour où ils aiguisoient leurs sabres sur les places de Berlin, voulant tout tuer et tout pourfendre.

Le général Savary, envoyé avec un détachement de cavalerie, à la recherche de l'ennemi, mande que le prince de Hohenlohe, obligé de quitter Magdebourg, se trouvoit, le 25, entre Rathenau et Ruppin, se retirant sur Stettin. Le maréchal Lannes étoit déjà à Zehdenick; il est probable que les débris de ce corps ne parviendront pas à se sauver, sans être de nouveau entamés. Le corps bavarois doit être entré ce matin à Dresde : on n'en a pas encore de nouvelles. Le prince Louis-Ferdinand, qui a été tué dans la première affaire de la campagne, est appelé publiquement à Berlin, le petit duc d'Orléans Ce jeune homme abusoit de la bonté du roi, au point de l'insulter. C'est lui qui, à la tête d'une troupe de jeunes officiers, se porta, pendant une nuit, à la maison de M. d'Haugwitz, lorsque ce ministre revint de Paris, et cassa ses fenêtres. On ne sait si l'on doit le plus s'étonner de tant d'audace, ou de tant de foiblesse.

Une grande partie de ce qui a été dirigé de Berlin sur Magdebourg et sur l'Oder, a été intercepté par la cavalerie légère. On a déjà arrêté plus de soixante bateaux chargés d'effets d'habillement, de farine et d'artillerie. Il y a des régimens d'hussards qui ont plus de 500,000 fr. On a rendu compte qu'ils achetoient de l'or pour de l'argent à 50 pour cent de perte. Le château de Charlottenbourg, où loge l'EMPEREUR, est situé à une lieue de Berlin, sur la Sprée.

XXe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Charlottenbourg, le 17 octobre 1806.

Si les événemens militaires n'ont plus l'intérêt de l'incertitude, ils ont toujours l'intérêt des combinaisons, des marches et des manœuvres. L'infatigable grand-duc de Berg se trouvoit à Zehdenick le 26, à trois heures après midi, avec la brigade de cavalerie légère du général Lasalle; et les divisions de dragons des généraux Beaumont et Grouchy étoient en marche pour arriver sur ce point.

La brigade du général Lasalle contint l'ennemi, qui lui

montra près de six mille hommes de cavalerie. C'étoit toute la cavalerie de l'armée prussienne, qui, ayant abandonné Magdebourg, formoit l'avant garde du corps du prince de Hohenlohe, qui se dirigeoit sur Stettin. A quatre heures après midi, les deux divisions de dragons étant arrivées, la brigade du général Lasalle chargea l'ennemi avec cette singulière intrépidité qui a caractérisé les hussards et les chasseurs français dans cette campagne. La ligne de l'ennemi, quoique triple, fut rompue; l'ennemi poursuivi dans le village de Zehdenick, et culbuté dans les défilés. Le régiment des dragons de la reine voulut se reformer; mais les dragons de la division Grouchy se présentèrent, chargèrent l'ennemi, et en firent un horrible carnage. De ces six mille hommes de cavalerie, partie a été culbutée dans les marais; trois cents hommes sont restés sur le champ de bataille; sept cents ont été pris avec leurs chevaux; le colonel du régiment de la reine et un grand nombre d'officiers sont de ce nombre. L'étendard de ce régiment a été pris. Le corps du maréchal Lannes est en pleine marche pour soutenir la cavalerie. Les cuirassiers se portent en colonne sur la droite, et un autre corps d'armée se porte sur Gransée. Nous arriverons à Stettin avant cette armée, qui, attaquée dans sa marche en flanc, est déjà débordée par sa tête. Démoralisée comme elle l'est, on a lieu d'espérer que rien n'échappera, et que toute la partie de l'armée prussienne qui a inutilement perdu deux jours à Magdebourg pour se rallier, n'arrivera pas sur l'Oder.

Ce combat de cavalerie de Zehdenick a son intérêt comme fait militaire. De part et d'autre, il n'y avoit pas d'infanterie; mais la cavalerie prussienne est si loin de la nôtre, que les événemens de la campagne ont prouvé qu'elle ne pouvoit tenir vis-à-vis de forces moindres de la moitié. Un adjoint de l'état-major, arrêté par un parti ennemi du côté de la Thuringe, lorsqu'il portoit des ordres au maréchal Mortier, a été conduit à Custrin, et y a vu le roi. Il rapporte qu'au-delà de l'Oder, il n'est arrivé que très-peu de fuyards, soit à Stettin, soit à Custrin; il n'a presque point vu de troupes d'infanterie.

XXIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 28 octobre 1806.

L'EMPEREUR a fait, hier 27, une entrée solennelle à Berlin. Il étoit environné du prince de Neuchâtel, des maréchaux Davoust et Augereau, de son grand-maréchal du palais, de son grand-écuyer et de ses aides-de-camp. Le maréchal Lefebvre ouvroit la marche à la tête de la garde impériale à pied; les cuirassiers de la division Nansouty étoient en bataille sur le chemin. L'EMPEREUR marchoit entre les grenadiers et les chasseurs à cheval de sa garde. Il est descendu au palais à trois heures après midi; il y a été reçu par le grand-maréchal du palais Duroc. Une foule immense étoit accourue sur son

passage. L'avenue de Charlottenbourg à Berlin est très-belle; l'entrée par cette porte est magnifique. La journée étoit superbe. Tout le corps de la ville, présenté par le général Hullin, commandant de la place, est venu à la porte offrir les clefs de la ville à l'EMPEREUR. Ce corps s'est rendu ensuite chez S. M. Le général prince d'Hatzfeld étoit à la tête.

L'EMPEREUR a ordonné que les deux mille bourgeois les plus riches se réunissent à l'hôtel-de-ville, pour nommer soixante d'entr'eux qui formeront le corps municipal. Les vingt cantons fourniront une garde de 60 hommes chacun; ce qui fera 1200 des plus riches bourgeois pour garder la ville et en faire la police. L'EMPEREUR a dit au prince d'Hatzfeld: « Ne vous présentez pas devant moi, je n'ai pas besoin de » vos services. Retirez-vous dans vos terres. » Il a reçu le chancelier et les ministres du roi de Prusse.

Le 28, à neuf heures du matin, les ministres de Bavière, d'Espagne, de Portugal et de la Porte, qui étoient à Berlin, ont été admis à l'audience de l'EMPEREUR. Il a dit au ministre de la Porte d'envoyer un courrier à Constantinople, pour porter des nouvelles de ce qui se passoit, et annoncer que les Russes n'entreroient pas aujourd'hui en Moldavie, et qu'ils ne tenteroient rien contre l'Empire ottoman. Ensuite il a reçu tout le clergé protestant et calviniste. Il y a à Berlin plus de dix ou douze mille Français réfugiés par suite de l'édit de Nantes. S. M. a causé avec les principaux d'entr'eux. Il leur a dit qu'ils avoient de justes droits à sa protection, et que leurs priviléges et leur culte seroient maintenus. Il leur a recommandé de s'occuper de leurs affaires, de rester tranquilles, et de porter obéissance et respect à *César*.

Les cours de justice lui ont été présentées par le chancelier. Il s'est entretenu avec les membres de la division des cours d'appel et de première instance; il s'est informé de la manière dont se rendoit la justice.

M. le comte de Néale s'étant présenté dans les salons de l'EMPEREUR, S. M. lui a dit: « Eh bien! Monsieur, vos » femmes ont voulu la guerre; en voici le résultat; vous » devriez mieux contenir votre famille. » Des lettres de sa fille avoient été interceptées. « Napoléon, disoient ces lettres, » ne veut pas faire la guerre, il faut la lui faire. » « Non, dit S. M. à M. de Néale, je ne veux pas la guerre; non pas que je me méfie de ma puissance, comme vous le pensez, mais parce que le sang de mes peuples m'est précieux, et que mon premier devoir est de ne le répandre que pour sa sûreté et son honneur. Mais ce bon peuple de Berlin est victime de la guerre, tandis que ceux qui l'ont attirée se sont sauvés. Je rendrai cette noblesse de cour si petite, qu'elle sera obligée de mendier son pain. » En faisant connoître ses intentions au corps municipal, « j'entends, dit l'EMPEREUR, qu'on ne casse les fenêtres de personne. Mon frère le roi de Prusse a

cessé d'être roi le jour où il n'a pas fait pendre le prince Louis-Ferdinand, lorsqu'il a été assez osé pour aller casser les fenêtres de ses ministres. »

Aujourd'hui 28, l'EMPEREUR est monté à cheval, pour passer en revue le corps du maréchal Davoust; demain S. M. passera en revue le corps du maréchal Augereau.

Le grand-duc de Berg, et les maréchaux Lannes et prince de Ponte-Corvo, sont à la poursuite du prince de Hohenlohe.

Après le brillant combat de Zehdenick, le grand-duc de Berg s'est porté à Templin; il y a trouvé les vivres et le dîner préparé pour les généraux et les troupes prussiennes.

A Gransée, le prince de Hohenlohe a changé de route, et s'est dirigé sur Furstemberg. Il est probable qu'il sera coupé de l'Oder, et qu'il sera enveloppé et pris.

Le duc de Weimar est dans une position semblable vis-à-vis du maréchal Soult. Ce duc a montré l'intention de passer l'Elbe à Tanger-Mund, pour gagner l'Oder. Le 25, le maréchal Soult l'a prévenu. S'il est joint, pas un homme n'échappera; s'il parvient à passer, il tombe dans les mains du grand-duc de Berg, et des maréchaux Lannes et prince de Ponte-Corvo. Une partie de nos troupes borde l'Oder. Le roi de Prusse a passé la Vistule.

M. le comte de Zastrow a été présenté à l'EMPEREUR le 27 à Charlottenbourg, et lui a remis une lettre du roi de Prusse. Au moment même l'EMPEREUR reçoit un aide-de-camp du prince Eugène, qui lui annonce une victoire remportée sur les Russes en Albanie.

Voici la proclamation que l'EMPEREUR a faite à ses soldats:

*Proclamation de l'*EMPEREUR *et* ROI.

Soldats!

Vous avez justifié mon attente, et répondu dignement à la confiance du peuple français. Vous avez supporté les privations et les fatigues avec autant de courage que vous avez montré d'intrépidité et de sang-froid au milieu des combats. Vous êtes les dignes défenseurs de l'honneur de ma couronne et de la gloire du grand peuple; tant que vous serez animés de cet esprit, rien ne pourra vous résister. La cavalerie a rivalisé avec l'infanterie et l'artillerie: je ne sais désormais à quelle arme je dois donner la préférence..... Vous êtes tous de bons soldats. Voici les résultats de nos travaux.

Une des premières puissances militaires de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Postdam, à Berlin, la renommée de nos victoires. Nous

avons fait 60,000 prisonniers, pris 65 drapeaux, parmi lesquels ceux des gardes du roi de Prusse, 600 pièces de canon, trois forteresses, plus de vingt généraux. Cependant, près de la moitié de vous regrettent de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Toutes les provinces de la monarchie prussienne jusqu'à l'Oder, sont en notre pouvoir.

Soldats, les Russes se vantent de venir à nous. Nous marcherons à leur rencontre, nous leur épargnerons la moitié du chemin; ils retrouveront Austerlitz au milieu de la Prusse. Une nation qui a aussitôt oublié la générosité dont nous avons usé envers elle après cette bataille, où son empereur, sa cour, les débris de son armée n'ont dû leur salut qu'à la capitulation que nous leur avons accordée, est une nation qui ne sauroit lutter avec succès contre nous.

Cependant, tandis que nous marchons au-devant des Russes, de nouvelles armées, formées dans l'intérieur de l'Empire, viennent prendre notre place pour garder nos conquêtes. Mon peuple tout entier s'est levé, indigné de la honteuse capitulation que les ministres prussiens, dans leur délire, nous ont proposée. Nos routes et nos villes frontières sont remplies de conscrits qui brûlent de marcher sur vos traces. Nous ne serons plus désormais les jouets d'une paix traîtresse, et nous ne poserons plus les armes que nous n'ayons obligé les Anglais, ces éternels ennemis de notre nation, à renoncer au projet de troubler le continent, et à la tyrannie des mers.

Soldats, je ne puis mieux vous exprimer les sentimens que j'ai pour vous, qu'en vous disant que je vous porte dans mon cœur l'amour que vous me montrez tous les jours.

De notre camp impérial de Postdam, le 26 octobre 1806.

Signé NAPOLÉON.

XXIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 29 octobre 1806.

Les événemens se succèdent avec rapidité. Le grand-duc de Berg est arrivé, le 27, à Hasleben avec une division de dragons. Il avoit envoyé à Boitzenbourg le général Milhaud avec le 13e régiment de chasseurs et la brigade de cavalerie légère du général Lasalle, sur Prentzlow. Instruit que l'ennemi étoit en force à Boitzenbourg, il s'est porté à Wigneensdorf. A peine arrivé là, il s'aperçut qu'une brigade de cavalerie ennemie s'étoit portée sur la gauche, dans l'intention de couper le général Milhaud. Les voir, les charger, jeter le corps des gendarmes du roi dans le lac, fut l'affaire d'un moment. Ce régiment se voyant perdu, demanda à capituler. Le prince toujours généreux, le lui accorda. Cinq cents hommes mirent pied à terre et remirent leurs chevaux. Les officiers se retirent chez eux sur parole. Quatre étendards de la garde, tous d'or, furent le trophée du petit combat de Wigneensdorf, qui n'étoit que le prélude de la belle affaire de Prentzlow.

Ces célèbres gendarmes, qui ont trouvé tant de commisération après la défaite, sont les mêmes qui, pendant trois mois, ont révolté la ville de Berlin par toutes sortes de provocations. Ils alloient sous les fenêtres de M. Laforêt, ministre de France, aiguiser leurs sabres : les gens de bon sens haussoient les épaules; mais la jeunesse sans expérience, et les femmes passionnées à l'exemple de la reine, voyoient dans cette ridicule

fanfaronade un pronostic sûr des grandes destinées qui attendoient l'armée prussienne.

Le prince de Hohenlohe avec les débris de la bataille de Jena, cherchoit à gagner Stettin. Il avoit été obligé de changer de route, parce que le grand-duc de Berg étoit à Templin avant lui. Il voulut déboucher de Boitzenbourg sur Hasleben, il fut trompé dans son mouvement. Le grand-duc de Berg jugea que l'ennemi cherchoit à gagner Prentzlow; cette conjecture étoit fondée. Le prince marcha toute la nuit avec les divisions de dragons des généraux Beaumont et Grouchy, éclairées par la cavalerie du général Lasalle. Les premiers postes de nos hussards arrivèrent à Prentzlow avec l'ennemi, mais ils furent obligés de se retirer le 28 au matin devant les forces supérieures que déploya le prince de Hohenlohe. A neuf heures du matin, le grand-duc de Berg arriva à Prentzlow, et à dix il vit l'armée ennemie en pleine marche. Sans perdre de temps en vains mouvemens, le prince ordonna au général Lasalle de charger dans les faubourgs de Prentzlow, et le fit soutenir par les généraux Grouchy et Beaumont, et leurs six pièces d'artillerie légère. Il fit traverser à Golmitz la petite rivière qui passe à Prentzlow, par trois régimens de dragons, attaquer le flanc de l'ennemi, et chargea son autre brigade de dragons de tourner la ville. Nos braves canonniers à cheval placèrent si bien leurs pièces, et tirèrent avec tant d'assurance, qu'ils mirent de l'incertitude dans les mouvemens de l'ennemi. Dans le moment, le général Grouchy reçut ordre de charger; ses braves dragons s'en acquittèrent avec intrépidité. Cavalerie, infanterie, artillerie, tout fut culbuté dans les faubourgs de Prentzlow. On pouvoit entrer pêle-mêle avec l'ennemi dans la ville; mais le prince le fit sommer par le général Belliard. Les portes de la ville étoient déjà brisées. Sans espérance, le prince de Hohenlohe, un des principaux boute-feux de cette guerre impie, capitula, et défila devant l'armée française avec 16,000 hommes d'infanterie, presque tous gardes ou grenadiers, six régimens de cavalerie, 45 drapeaux, et 64 pièces d'artillerie attelées. Tout ce qui avoit échappé des gardes du roi de Prusse à la bataille de Jena, est tombé en notre pouvoir. Nous avons tous les drapeaux des gardes à pied et à cheval du roi. Le prince de Hohenlohe, commandant en chef après la blessure du duc de Brunswick, un prince de Mecklenbourg-Schwerin et plusieurs généraux sont nos prisonniers.

« Mais il n'y a rien de fait tant qu'il reste à faire, écrivit l'Empereur » au grand duc de Berg. Vous avez débordé une colonne de 8000 hommes » commandée par le général Blucher; que j'apprenne bientôt qu'elle a » éprouvé le même sort. »

Une autre de 10,000 hommes a passé l'Elbe; elle est commandée par le duc de Weimar. Tout porte à croire que lui et toute sa colonne vont être enveloppés.

Le prince Auguste Ferdinand, frère du prince Louis tué à Saalfeld et fils du prince Ferdinand, frère du grand Frédéric, a été pris par nos dragons les armes à la main.

Ainsi cette grande et belle armée prussienne a disparu comme un brouillard d'automne au lever du soleil. Généraux en chef, généraux commandant les corps d'armée, princes, infanterie, cavalerie, artillerie, il n'en reste plus rien. Nos postes étant entrés à Francfort-sur-l'Oder, le roi de Prusse s'est porté plus loin. Il ne lui reste pas 15,000 homme; et, pour un tel résultat, il n'y a presqu'aucune perte de notre côté.

Le général Clarke, gouverneur du pays d'Erfurt, a fait capituler un bataillon saxon qui erroit sans direction. La capitulation est ci-jointe.

L'Empereur a passé, le 28, la revue du corps du maréchal Davoust, sous les murs de Berlin. Il a nommé à toutes les places vacantes; il a récompensé les braves. Il a ensuite réuni les officiers et sous-officiers en cercle, et leur a dit : « Officiers et sous-officiers du 3e corps d'armée, vous vous » êtes couverts de gloire à la bataille de Jena; j'en conserverai un éternel » souvenir. Les braves qui sont morts, sont morts avec gloire. Nous de-

» vous desirer de mourir dans des circonstances si glorieuses. » En passant la revue des 12e, 61e et 85e régiment de ligne qui ont le plus perdu à cette bataille, parce qu'ils ont dû soutenir les plus grands efforts, l'EMPEREUR a été attendri de savoir morts ou grièvement blessés beaucoup de ses vieux soldats dont il connoissoit le dévouement et la bravoure depuis 14 ans. Le 12e régiment sur-tout a montré une intrépidité digne des plus grands éloges.

Aujourd'hui à midi, l'EMPEREUR a passé la revue du septième corps que commande le maréchal Augereau. Ce corps a très-peu souffert. La moitié des soldats n'a pas eu occasion de tirer un coup de fusil; mais tous avoient la même volonté et la même intrépidité. La vue de ce corps étoit magnifique. « Votre corps seul, a dit l'EMPEREUR, est plus fort que » tout ce qui reste au roi de Prusse, et vous ne composez pas le dixième » de mon armée. »

Tous les dragons à pied que l'EMPEREUR avoit fait venir à la Grande-Armée sont montés, et il y a au grand depôt de Spandau 4,000 chevaux sellés et bridés, dont on ne sait que faire, parce qu'il n'y a pas de cavaliers qui en aient besoin. On attend avec impatience l'arrivée des dépôts.

Le prince Auguste a été présenté à l'EMPEREUR au palais de Berlin, après la revue du septième corps d'Armée. Ce prince a été renvoyé chez son père, le prince Ferdinand, pour se reposer et se faire panser de ses blessures.

Hier, avant d'aller à la revue du corps du maréchal Davoust, l'EMPEREUR avoit rendu visite à la veuve du prince Henri, et au prince et à la princesse Ferdinand, qui se sont toujours fait remarquer par la manière distinguée avec laquelle ils n'ont cessé d'accueillir les Français.

Dans le palais qu'habite l'EMPEREUR à Berlin, se trouve la sœur du roi de Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel. Cette princesse est en couche. L'EMPEREUR a ordonné à son grand-maréchal du palais de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée du bruit et des mouvemens du quartier-général.

Le dernier bulletin rapporte la manière dont l'EMPEREUR a reçu le prince d'Hatzfeld à son audience. Quelques instans après, ce prince fut arrêté. Il auroit été traduit devant une commission militaire et inévitablement condamné à mort. Des lettres de ce prince au prince Hohenlohe, interceptées aux avant-postes, avoient appris que quoiqu'il se dît chargé du gouvernement civil de la ville, il instruisoit l'ennemi des mouvemens des Français. Sa femme, fille du ministre Schulenbourg, est venue se jeter aux pieds de l'EMPEREUR; elle croyoit que son mari étoit arrêté à cause de la haine que le ministre Schulenbourg portoit à la France. L'EMPEREUR la dissuada bientôt, et lui fit connoître qu'on avoit intercepté des papiers dont il résultoit que son mari faisoit un double rôle; et que les lois de la guerre étoient impitoyables sur un pareil délit. La princesse attribuoit à l'imposture de ses ennemis cette accusation qu'elle appeloit une calomnie. « Vous connoissez l'écriture de votre mari, dit » l'EMPEREUR, je vais vous faire juge. » Il fit apporter la lettre interceptée et la lui remit. Cette femme, grosse de plus de huit mois, s'évanouissoit à chaque mot qui lui découvroit jusqu'à quel point étoit compromis son mari dont elle reconnoissoit l'écriture. L'EMPEREUR fut touché de sa douleur, de sa confusion, des angoisses qui la déchiroient. « Eh! bien, lui » dit-il, vous tenez cette lettre, jettez-la au feu; cette pièce anéantie, je » ne pourrai plus faire condamner votre mari » (cette scène touchante se passoit près de la cheminée.) Madame d'Hatzfeld ne se le fit pas dire deux fois. Immédiatement après, le prince de Neuchâtel reçut ordre de lui rendre son mari. La commission militaire étoit déjà réunie. La lettre seule de M. d'Hatzfeld le condamnoit: trois heures plus tard, il étoit fusillé.

On est convenu entre M. Shee, capitaine aide-de-camp du général de division Clarke, et délégué par lui, et M. le baron de H nd, commandant le 2e bataillon des grénadiers saxons, de la capitulation suivante:

Art. Ier. Le bataillon déposera, demain à midi, les armes à Sommerda; sur des voitures, pour être conduit de suite à la citadelle d'Erfurt. MM. les officiers conserveront leurs chevaux, leurs épées et tout leur bagage, et les soldats leurs sacs.

II. Les fusils, gibernes et sabres des soldats seront déposés à la citadelle d'Erfurt, pour être ensuite rendus, s'il y a lieu, d'après les ordres de S. M. l'Empereur et Roi, ainsi que les caissons de munitions et les canons.

III. MM. les officiers donneront leur parole d'honneur par écrit, pour eux et pour leurs soldats, dont il sera fourni une liste exacte, signée du commandant, de ne pas servir contre S. M. l'Empereur et Roi ou ses alliés, pendant la guerre actuelle et jusqu'à leur parfait échange.

IV. Un capitaine, deux lieutenans et deux sous-lieutenans, conduiront le bataillon en Saxe, par une route dont l'itinéraire sera donné par M. le général Clarke, gouverneur d'Erfurt. MM. les officiers recevront des passeports pour s'y rendre individuellement.

V. La présente capitulation ne sera valable qu'après avoir été ratifiée par M. le général Clarke.

Fait double entre nous, au petit Sommerda, le 23 octobre 1806.

(Suivent les signatures.)

Sur la demande de M. le baron de Hund et des officiers de son bataillon de grenadiers, et au nom de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, par égard pour S. A. S. l'électeur de Saxe, j'accorde, en ratifiant la présente capitulation, que les armes déposées sur des voitures au petit Sommerda, en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire, les fusils, gibernes et sabres seulement des soldats, lesquels devoient être déposés à la citadelle d'Erfurt, resteront sous la garde d'un officier, de dix grenadiers saxons, et que ces armes suivront le bataillon saxon, vingt-quatre heures après son départ, par la même route, et pour être remis au bataillon à Rochlitz, le 31 octobre. Le bataillon partira demain du petit Sommerda, et se rendra à une lieue au-delà de Buttelstadt, le 27 à Camhourg, le 28 à Zeitz, le 29 à Altenburg, le 30 à Rochlitz. Il restera le 31 à Rochlitz, pour recevoir les armes, et le 1er novembre il ira à Eltzdorf, le 2 à Wildsdruff, et le 3 à Dresde.

A Erfurt, le 25 octobre 1806.

Le général de division, gouverneur d'Erfurt,

Signé, Clarke.

(Ce bulletin est le dernier publié jusqu'aujourd'hui, vendredi 7 novembre au soir.)

— Le général Marmont mande du Vieux-Raguse, en date du 4 octobre 1806, qu'il avoit à peine fait quelques dispositions relatives à la remise qui devoit lui être faite des Bouches du Cattaro, que l'amiral russe Sinavin, informé de la nouvelle rupture, temporisa encore sous divers prétextes, et chercha même à s'opposer à l'enlèvement des approvisionnemens que le général Marmont avoit rassemblés à Malonta.

Après s'être retiré au Vieux-Raguse, le général Marmont eut connoissance d'un rassemblement de 6000 Russes et de 9 à 10,000 Monténégrins, à Castel-Nuovo dans la vallée de Satorina et sur le col de Débilibrich; il résolut de les attaquer et sur-tout de les déposter de ce col par où ils menaçoient sa communication avec Raguse.

La nuit du 29 au 30 septembre, le général Marmont se mit en marche avec un corps d'environ six mille hommes composé des 5e, 11e, 23e et 79e de ligne, du 18e d'infanterie légère et de la garde italienne. Les voltigeurs et grenadiers des 5e, 23e et 79e régimens, le général Lauriston à leur tête, dispersèrent les avant-postes russes, et soutenus par le 11e, ils s'emparèrent du col de Débilibrich, malgré la vive résistance des Monténégrins dont une soixantaine resta sur le carreau; l'ennemi se retira de position en position sans combattre: la difficulté du terrein ne permettait pas de le forcer a un engagement.

Le lendemain, le général Marmont continua sa marche et s'approcha de Castel-Novo, dirigeant les 79e, 23e, 18e régimens et la garde, par échelons dans la vallée, et faisant attaquer les hauteurs en face de la ville par les troupes d'élite et par le 11e régiment. Le général Launay enleva, à la tête de ses grenadiers, cette position, défendue par une nuée de Monténégrins et par un bataillon russe. Le 11e régiment, commandé par le colonel Bachelu et le général Aubrée, culbuta à la baïonnette deux bataillons russes et dispersa les Monténégrins. Il laissèrent 400 des leurs sur le champ de bataille.

Cette position enlevée, la colonne qui agissoit par la vallée, déboucha et arriva sur une ligne de 4000 Russes rangés en bataille; le 79e formé en colonnes se précipite aussitôt sur cette ligne et l'ébranle; le 23e arrive, le général Delzons à sa tête; le général Marmont lui fait prendre la droite, fait déployer le 79e en l'appuyant aux hauteurs de la gauche, et pendant que ce dernier régiment entretient un feu de mousqueterie très-vif avec l'ennemi, il ordonne au 25e de charger en colonne. Ce régiment s'avance, le 18e vient prendre sa place en ligne et la garde reste en réserve; l'ennemi ne peut résister à la charge conduite par le général Delzons; sa droite est coupée, son centre debordé; il se retire en désordre sous le canon de la place et de la flotte russe qui envoie des chaloupes pour assurer sa fuite.

La perte de l'ennemi dans cette journée, a été de 500 hommes tués, autant de blessés et 200 prisonniers: nous avons eu 25 hommes tués et cent blessés. L'adjudant-major Conturier du 23e, et l'aide-de-camp du général Marmont, Gayet, ont été tués, le sous-lieutenant Courtot du 79e a été blessé en prenant un drapeau russe.

Les Monténégrins n'avoient cessé d'inquiéter les avant-postes du général Marmont, même pendant la suspension des hostilités, il a ordonné qu'on brûlât leurs villages et le faubourg de Castel-Novo, centre de leurs intrigues, une seule maison dont le maître avoit sauvé la vie à un Français, a été respectée.

Pendant que les villages brûloient, plusieurs milliers de Monténégrins se sont présentés pour nous attaquer; mais ils ont été bientôt dispersés par les 11e et 79e régimens, et par la garde italienne, qui en ont tué ou blessé deux à trois cents; le chef de bataillon Rossy, de la garde, a été blessé.

Après avoir ainsi jetté l'épouvante et la terreur parmi ces bandes de brigands, le général Marmont a ramené son armée au Vieux Raguse, et et n'a pas vu un seul Russe ni un Monténégrin dans sa marche.

L'amiral Sinavin continue de croiser; mais l'échec qu'il a éprouvé le met dans l'impossibilité de rien tenter; ses moyens sont épuisés.

Toutes les troupes se sont distinguées; le général Marmont fait l'éloge de tous les généraux et chefs de corps. (*Moniteur.*)

— La division du général Davoust poursuit le petit corps d'armée du général Blucher. Au départ du dernier courrier, l'on s'attendoit à recevoir, d'un moment à l'autre, la nouvelle que ce général avoit été forcé de mettre bas les armes. On ne doute pas que le duc de Weimar et le petit nombre de troupes qu'il a réunies, ne soit réduit à prendre le même parti.

FONDS PUBLICS.

Du vendredi 7. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 70f 90c 71f 710 25c 6c. 72f 72f 25 72f 71f 75c 72f

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 69f 50c 00f. 00c 00c 00c

Act. de la Banque de Fr. 1225f 1230f 00c 00c. 0000f. 0000f 00c

(N°. CCLXXVIII.)

(SAMEDI 15 NOVEMBRE 1806.)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ÉLÉGIE PREMIÈRE,

TRADUITE DE L'ANGLAIS, DE JAMES GRÆME (1).

Au retour du printemps l'alouette ravie,
Fait retentir les airs de ses accens d'amour.
Déjà le laboureur, à la terre engourdie,
De ses nobles travaux demande le retour;
Et décoré déjà de sa feuille légère

(1) James Græme, auteur de ces Elégies, et de plusieurs autres pièces où respirent la plus douce sensibilité et une mélancolie profonde, étoit né à Carnwath en Lancastershire, le 15 décembre 1749. Son père, fermier peu riche, ne négligea rien pour l'éducation de ses nombreux enfans, et fut payé de ses sacrifices par les succès rapides qu'ils obtinrent dans leurs études, particulièrement le plus jeune de tous, celui qui est l'objet de cette note. A l'âge de dix-neuf ans, Græme fut choisi par un seigneur anglais pour achever l'éducation de ses enfans. Retiré avec eux dans la paroisse de Dunshyre, il consacra aux Muses tous les instans que lui laissoient les devoirs de sa place. En 1769, l'Université de Saint André le mit au nombre de ses professeurs; mais, entraîné par son penchant, il quitta sa chaire pour s'abandonner entièrement à la poésie. C'est alors qu'il fit paroître ces Elégies, qui l'ont fait placer par la nation anglaise au rang des meilleurs poètes de cette époque. En 1771, il écrivoit à un ami : « Je sens que je vais mourir... Je ne puis faire quelques pas sans souffrir,

Le chêne, sous l'effort des autans furieux,
Ne courbe plus sa tête altière :
Fils majestueux de la terre,
Il cache son front dans les cieux.
Du printemps l'active puissance,
De son philtre amoureux enivre l'univers;
Du calice des fleurs que le zéphir balance,
Mille parfums s'exhalent dans les airs.
Au murmure flatteur de l'onde fugitive,
Du chantre des bosquets s'unit la voix plaintive;
Echappant au joug des hivers,
L'agneau revient bondir sur l'émail de la plaine;

» cruellement... Ma tête et ma poitrine ne me laissent aucun repos. Je » respire difficilement. Je suis accablé de défaillances continuelles; et les » sueurs de foiblesse dont je suis mouillé à chaque instant ne m'annoncent » que trop ma dissolution prochaine. Si je vis encore une semaine, je » vous écrirai, mon ami.... Si je ne vous écris plus... que Dieu ait pitié » de moi ! » Sa dernière lettre est datée du 13 octobre 1771; après avoir gémi un instant sur son sort, il reprend : « Vous me mépriserez, mon » ami, pour tant de foiblesse.... Ah je puis offrir à toutes mes connois» sances un front serein; je puis parler de sang froid avec elles; mais » quand je pense à vous, mon ami, le cœur me manque, et ma raison ne » peut persuader à mon cœur que ce soit une tâche si facile de quitter » celui que j'aimois tant! Quelque désespéré que soit mon état, il faut pour» tant vous montrer plus de fermeté, et tâcher de retenir dans mes yeux » affoiblis le peu de larmes qui me restent..... Je n'ai pas besoin de vous » dire que ma maigreur augmente tous les jours.... Je ne suis déjà plus » qu'une ombre... Mes joues sont creuses et pâles... Mes yeux sont ternes » et caves... Je ne m'abuse plus... J'entends dans mes reins et dans ma » poitrine une espèce de glas de la mort... Je ne prends plus que du lai» tage et quelques fruits : c'est l'ordonnance de mon médecin, et je m'y » soumets, décidé à mourir, *secundum artem*, dans toutes les règles de » l'art.... Le major White et son épouse me soignent comme un fils... » Que Dieu les récompense de leur bonté! Je ne puis plus que les bénir... » Et vous, mon ami, quand vous verrai-je?.. Ah, j'entends une voix dans » mon cœur qui me répond : jamais!... Adieu, mon ami. Que Dieu te » favorise et te conserve pour l'ornement utile de la société!... J'aspirois » à ce bonheur... Dieu ne l'a pas voulu... Adieu, mon ami. »

Græme languit tout l'hiver, et expira sans un murmure, le 26 juillet 1772, dans sa vingt-deuxième année. Sa vie avoit été innocente et vertueuse, sa mort fut pieuse et exemplaire; et son tombeau modeste fut arrosé des pleurs de tous ceux qui avoient connu cet intéressant et malheureux jeune homme. *(Note du Traducteur.)*

L'Amour anime tout de sa féconde haleine :
De la nature il a brisé les fers.
Il enflamme l'oiseau dans le vague des airs;
Dans les vallons, au sommet des montagnes,
Dans les sombres forêts, sur les vastes campagnes,
Il rappelle au plaisir mille animaux divers;
De son souffle de flamme il agite les mers;
Le papillon s'unit à la rose naissante;
Et des rugissemens de son ardeur brûlante,
Le tigre fait gémir les antres des déserts.
Hélas, cette commune ivresse
Semble ajouter à mon malheur!
Tout parle autour de moi de plaisirs, de tendresse;
Et l'infortune est dans mon cœur!....
Pour moi vous n'avez plus de charmes,
O lieux jadis témoins de mon bonheur!
Mes yeux, en vous voyant, laissent couler des larmes.
Je n'entends plus ces chants mélodieux
Que redit l'écho du bocage.
Je n'entends plus Zéphir agiter le feuillage,
Ou caresser la fleur de son souffle amoureux.
Jours fortunés du plus tendre délire,
Où ma voix s'unissant, aux accords de ma lyre,
Chantoit avec trasport la nature et l'amour!
Jours si beaux, êtes-vous écoulés sans retour?
Ne chanterai-je plus la fraîcheur du bocage,
Le ruisseau dont les fleurs tapissent le rivage,
L'ombre de nos forêts et l'émail de nos champs?
Ne chanterai-je plus les rapides torrens,
Sur le sommet des monts la vapeur descendue,
L'éclair qui déchire la nue,
Et les doux parfums du printemps?
Ne te verrai-je plus encourager mes chants,
O toi, qui de mes vers eus le premier hommage?
Mon bonheur a passé comme une jeune fleur,
Dont l'approche du noir orage
A flétri les appas, a terni la fraîcheur.
Hélas, j'eus son éclat, j'eus sa beauté naissante;
Et, comme elle, je cède au souffle destructeur!
O doux zéphir, de mon ame expirante
Recueille les soupirs; et dis à l'inconstante
Qu'elle seule a causé tous les maux de mon cœur,
Et que mes derniers vœux sont tous pour son bonheur!

C. T. Pitot, *de l'Isle de France*.

ENIGME.

Nous sommes quatre enfans d'une grande famille;
Et nous nous passons de nos sœurs;
A notre tête est la troisième fille,
Et notre aînée a les seconds honneurs.
Celle qui de nous quatre a la taille plus grande
A la troisième place a soumis sa fierté;
Et, par distinction, la dernière demande
Un petit ornement sur son chef ajouté.
Nous composons un tout : mettez-vous à sa quête;
Et, si vous le trouvez, demandez-le d'abord
Pour vous guérir du mal de tête,
Que vous aura causé peut-être cet effort.

LOGOGRIPHE.

Mon tout est infini, quoique chose correcte;
Ma fin est un arbre sans fruit;
Me lisant à rebours, je méprise un insecte;
Lettre de moins, c'est fait, je suis sec, je suis frit.

CHARADE.

Mon premier, en musique, est d'un fréquent usage;
Le savetier, même le potentat,
Ont fait de mon second une affaire d'état.
Mon tout, à l'employé, offre une triste image :
Car, dans ce qu'on appelle administration,
Il est cousin-germain de la réduction.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Crémaillère.*

Celui du Logogriphe est *Balancier,* où l'on trouve *bain, Nil, carabine, Racine, Liban, bail, baie, Abane, Ariane, Liber* (surnom de Bacchus), *Baal, banc, Calabre, Abel, Caïn, cabale, Albe.*

Celui de la Charade est *Fou-gueux.*

La Mort de Henri IV, roi de France, tragédie en cinq actes et en vers, par *Gabriel Legouvé*, membre de l'Institut national et de la Légion-d'Honneur; représentée pour la première fois sur le Théâtre Français, par les comédiens ordinaires de l'EMPEREUR, le 25 juin 1806; suivie d'un Précis historique. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Antoine-Augustin Renouard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55; et chez *le Normant*.

On avoit cru jusqu'à présent que le caractère d'un prince plein de grandeur et de générosité, mais distingué par une franchise naïve et joviale, ne pouvoit se concilier avec la dignité de la tragédie. *La Partie de Chasse*, pièce qui avoit habitué le public à ne considérer ce héros que sous quelques rapports de sa vie privée, avoit pu servir à consolider cette opinion. M. Legouvé a cru pouvoir surmonter les difficultés qu'un tel sujet lui présentoit.

Nous nous sommes toujours montrés disposés à donner notre suffrage aux poètes qui, sans s'éloigner des règles fondamentales de l'art, cherchent à ouvrir de nouvelles routes; et leurs efforts ne fussent-ils pas aussi heureux qu'ils pouvoient s'en flatter, il nous a paru que, loin de les décourager, nous devions, par une critique modérée et impartiale, leur témoigner notre estime. C'est dans cet esprit que nous examinerons la tragédie nouvelle de M. Legouvé.

Notre projet n'est pas de nous étendre sur le trait historique qui fait le sujet de cette tragédie. Nous avons cependant lu avec attention les réflexions de M. Legouvé; nous avons consulté de nouveau les sources où elles sont puisées, et nous sommes restés convaincus que les Mémoires les plus défavorables à Marie de Médicis et au duc d'Epernon, ne disoient rien de positif sur le crime qui leur est attribué dans la tragédie. Il n'est pas permis d'expliquer le silence des historiens, et, après deux siècles, d'interpréter leurs réticences. Quoique la poésie puisse tout oser, sa hardiesse ne doit pas aller si loin. La Muse tragique doit sur-tout être très-réservée sous ce rapport. Combien de gens ne savent l'histoire que par la tragédie! Et, pour en donner un exemple, parmi les admirateurs de la tragédie de *Charles IX*, n'y en

avoit-il pas un grand nombre qui, pendant les premières représentations, ne doutoient pas que le cardinal de Lorraine n'eût assisté au massacre de la Saint-Barthélemi, et n'eût beni les poignards?

Les exemples que cite M. Legouvé, pour justifier sa hardiesse ne prouvent rien, et peuvent même être tournés contre lui. Il sait mieux que nous que Sémiramis est un sujet presque fabuleux, et que l'imagination des poètes peut s'exercer à son aise dans ces temps reculés. Aucun historien n'a justifié Jeanne de Naples du crime d'avoir consenti à la mort de son mari; et le sujet de don Carlos qui, comme l'observe très-bien M. Legouvé, n'est fondé que sur un manifeste de Guillaume de Nassau, ennemi de Philippe II, fut toujours interdit au Théâtre Français avant la révolution.

Les reproches qu'on a faits à M. Legouvé nous paroissent donc fondés; ses réflexions historiques ne suffisent pas pour les réfuter. Il seroit superflu de répéter ces reproches; il ne nous reste qu'à examiner sa tragédie sous les rapports de l'art.

Les divers effets que l'on peut produire dans la tragédie proviennent de deux causes: la science du théâtre, et ce que les comédiens appellent la *connoissance des planches*. L'une est fondée sur une étude approfondie du cœur humain, l'autre ne s'appuie que sur quelques notions locales que l'habitude des spectacles peut facilement donner. La première, qui n'emploie que des ressorts naturels, ne s'éloigne jamais de la vraisemblance dramatique, ne blesse point la raison, se trouve à l'épreuve de la réflexion, et n'obtient rien par surprise. La seconde, au contraire, se sert de moyens forcés, et par conséquent inattendus; l'étonnement contribue beaucoup à ses effets, et ses combinaisons souvent déraisonnables, mais toujours extraordinaires, excitent quelquefois de grands applaudissemens. On ne trouve dans Corneille et dans Racine aucun exemple de cette connoissance frivole des *treteaux;* leurs situations préparées avec art, long-temps attendues, ne produisent pas des sensations aussi violentes; mais les émotions qu'elles procurent ne sont mêlées d'aucun nuage; elles ne font point éprouver ce sentiment pénible dont un homme raisonnable a quelquefois peine à se rendre compte quand il assiste à une pièce à *grands effets:* sentiment qui consiste à voir que la situation dont on est frappé malgré soi, ne s'accorde pas avec le bon sens. Thomas Corneille employa souvent ce charlatanisme. Lagrange, son imitateur, le porta beaucoup plus loin; et M. de Voltaire, dont le talent vraiment tragique pouvoit se passer de cette ressource, s'en servit avec trop de succès. Sa maxime de *frapper fort plutôt que juste*, indique assez son

système tragique; et les critiques peu éclairés qui ont soutenu qu'il étoit le plus pathétique de nos poètes, n'ont pas remarqué que le *pathétique* forcé, dû à des situations invraisemblables, a bien moins de mérite que la noble simplicité des grands maîtres. Les faiseurs de romans et de drames trouvent aussi le *pathétique*, et n'en sont pas moins mis à leur place par ceux même dont ils font couler les larmes.

M. Legouvé ne s'est pas entièrement préservé de ce défaut, qui tient au goût de son siècle. On remarque dans sa tragédie de Henri IV des effets que la raison ne sauroit approuver. Par exemple, dans le cinquième acte, il est hors de toute vraisemblance qu'une reine de France se jette aux genoux de son sujet pour obtenir la grace de son époux. Ce n'est point là une situation dans le genre de celle de Clytemnestre et d'Achille. Une mère qui n'a plus aucun moyen de sauver sa fille peut très-naturellement s'humilier devant le héros qui doit la défendre. Mais Marie de Médicis, bientôt régente de France, exerçant à ce moment toute l'autorité d'une reine, ne peut, sans choquer toutes les règles des convenances, se mettre aux pieds d'un homme qu'elle devroit à l'instant faire arrêter et punir. Le comble de la singularité est qu'elle charge ce même homme dont elle connoît la perfidie, d'aller veiller sur les jours de Henri IV. Ne devroit-elle pas plutôt donner cette commission à un serviteur fidèle? Doit-elle se fier à un scélérat qui ne peut plus trouver son salut que dans la mort du roi?

On remarque encore dans cette tragédie quelques situations qui mériteroient la même critique : il a suffi d'indiquer en quoi consiste le défaut dont il est question, pour mettre le lecteur éclairé à portée de le distinguer quand il se rencontre.

Lorsqu'un poète tragique place sur la scène un héros qui a figuré d'une manière éclatante dans l'histoire, il doit avoir soin de rappeler les principales circonstances de sa vie. C'est dans les moyens d'amener convenablement ces détails, que consiste une des plus importantes parties de l'art. La tragédie de Mithridate est un modèle dans ce genre; et, en général, dans toutes ses pièces, Racine n'a rien négligé pour peindre ses héros par le souvenir et le récit de leurs actions. Le caractère d'un personnage historique célèbre ne peut être démêlé que par la conduite qu'il a tenue : ainsi le poète tragique, après avoir fait une étude profonde de la vie de son héros, tâche de le mettre dans des situations propres à faire ressortir son caractère. Trop heureux si, dans ses conceptions, il peut trouver des positions analogues aux actions connues du personnage! Pour nous servir du même exemple de Mithridate, avec quel art Racine a-t-il su placer son héros? Quel plaisir

n'éprouve-t-on pas à entendre en de si beaux vers les discours qu'il a tenus ou qu'il a dû tenir ! Cette belle fiction ne réunit-elle pas le mérite d'un tableau dramatique, et celui d'un tableau historique ? M. Legouvé n'a pas su tirer le même parti du sujet de Henri IV. Ses grandes actions sont à peine rappelées dans la tragédie : à une seule exception près, il ne se trouve jamais dans aucune situation qui puisse indiquer son caractère héroïque. Le poète s'est trompé en croyant qu'il lui suffisoit d'intéresser par la peinture d'un époux livré aux fureurs et aux caprices d'une femme jalouse ; il auroit dû se rappeler que Sully, en rapportant dans ses Mémoires ces *disputes de ménage*, où il jouoit à regret le rôle de négociateur, observe que ce n'étoit pas le plus beau côté de la vie de cet excellent prince. On voit donc que le Henri IV de la tragédie de M. Legouvé n'est pas le Henri IV de l'histoire. C'est un prince éprouvant dans son intérieur des tracasseries, suites inévitables de ses foiblesses ; et ce n'est pas cette situation que l'on auroit dû choisir pour mettre sur la scène un si grand monarque.

D'après la principale conception de M. Legouvé, le rôle de Marie de Médicis étoit très-difficile à tracer. L'amour et la jalousie d'une femme mariée depuis plusieurs années, ne ressemblent point aux mêmes passions éprouvées par une amante. Ainsi M. Legouvé ne devoit point prendre pour modèle l'Hermione d'Andromaque. Il a cherché à surmonter cette difficulté en donnant aussi l'amour propre et l'ambition pour motifs des fureurs de Marie de Médicis. Mais ces passions réunies s'affoiblissent l'une par l'autre. Les grands maîtres avoient soin d'éviter ces sortes de combinaisons, qui n'ont aucune couleur décidée. Le poète, dans le commencement de ce rôle, a cherché à fixer l'intérêt sur la reine ; son amour seul paroît blessé :

Je l'attendois hier ! je l'attends aujourd'hui !
Je le demande en vain à ces lieux pleins de lui ;
Ces lieux ne l'offrent point à ma vue inquiète.
Pour un emportement, une plainte indiscrète,
Bien dignes de pardon, c'est le tort de l'amour,
Me faire desirer si long-temps son retour !
Me laisser sans pitié plus d'un jour alarmée !
Médicis ! Médicis ! non, tu n'es plus aimée.

Ces vers d'élégie ne paroissent pas convenir à une reine qui a passé l'âge de la jeunesse ; ils peuvent encore moins être adressés à un roi de cinquante-sept ans, que les affaires de l'Etat ont pu occuper pendant un jour, sans que sa femme ait droit de s'en plaindre.

Ce rôle de Marie de Médicis est la cheville ouvrière de la

pièce. Il suffira de l'analyser pour donner une idée du plan de la tragédie de M. Legouvé. Les premières scènes sont consacrées au développement des projets de Henri IV contre la maison d'Autriche. On remarque avec peine beaucoup de sécheresse dans ces détails, qui auroient pu donner lieu à de grandes beautés poétiques. D'Epernon et l'ambassadeur d'Espagne annoncent ensuite leurs sinistres projets. Marie de Médicis paroît alors sur la scène, inquiète, comme on l'a vu, de l'absence de son époux. D'Epernon vient augmenter son trouble : il lui fait croire que Henri IV est amoureux de la princesse de Condé, et que cette princesse, retirée à Bruxelles, est l'unique cause de l'entreprise du roi. Médicis trop crédule, ajoute foi aux calomnies de d'Epernon ; cependant elle exige une preuve que le duc promet. Aussitôt qu'elle voit son époux, elle éclate contre lui en reproches outrageans, et le quitte en fureur. Le roi effrayé de cet orage, au point qu'il *ne sait plus où il est*, et qu'il *n'ose plus affronter un nouvel entretien*, prie Sully de remettre la paix dans son intérieur. Cependant Henri a conçu quelques soupçons contre l'ambassadeur d'Espagne : il charge le duc d'Epernon de veiller sur lui ; ensuite il renouvelle à Sully la prière de voir et d'apaiser la reine. Sully y consent, à la condition que le roi ne s'engagera plus dans de nouvelles amours.

Jusqu'ici le caractère de Médicis est odieux ; la scène qu'elle a eu avec son mari a donné d'elle l'idée la plus défavorable. Sully paroît ; il rappelle sa souveraine aux sentimens de douceur et de modération qui conviennent à son sexe ; il réveille dans son cœur l'attachement pour un époux qu'elle a mal-à-propos outragé, et parvient à la calmer entièrement. Dans cette scène, le poète fait renaître l'intérêt en faveur de cette princesse. Elle nous a paru la meilleure de la pièce ; elle annonce une grande connoissance du cœur humain : ménagée avec art, elle montre l'empire qu'un homme vertueux et raisonnable sait prendre sur une femme passionnée.

D'Epernon, instruit du succès de Sully, se croit perdu. Cependant il lui reste des moyens pour renouer l'intrigue.

Henri IV profite du moment de repos qui lui est accordé, pour se livrer à ses projets de bienveillance envers son peuple. C'est là que l'auteur a cherché, mais en vain, à rendre en termes nobles le souhait du prince qui vouloit que chaque paysan eût la *poule au pot* le dimanche. Ce repos de Henri IV ne dure pas long-temps. D'Epernon revoit la reine ; il s'est procuré une lettre sans adresse et sans date, que le roi avoit autrefois écrite à mademoiselle d'Entragues. Il la montre à la reine, et lui fait croire qu'elle vient d'être adressée à la princesse de

Condé.' Cette lettre contient une promesse de mariage. La colère de Médicis se porte au dernier degré de rage: d'Epernon profite de ses transports, et lui arrache la permission de faire mourir le roi. Cette scène, fondée sur un moyen invraisemblable, puisqu'il ne peut se faire que la date et sur-tout l'adresse manquent à un billet de ce genre écrit de la main d'un roi; cette scène a des rapports avec celle d'Egisthe et de Clytemnestre de la tragédie d'Agamemnon. Par une combinaison bien extraordinaire, pour ne pas dire plus, la reine consent au plus grand des crimes, au meurtre de son époux, en priant Dieu dans une église.

Tandis que l'ambassadeur d'Espagne et d'Epernon s'applaudissent du succès de leur complot, le roi paroît et les congédie. Il reste avec Sully, et bientôt des pressentimens affreux l'agitent. Cette scène vraiment tragique, a encore l'avantage d'être puisée dans l'histoire. Henri IV sort pour aller à l'Arsenal. D'Epernon reparoît, et semble avoir quelques regrets de son crime: l'auteur a vainement cherché à l'ennoblir, en feignant qu'un de ses motifs est de venger Biron justement condamné comme traître. La reine revient dans le plus grand désordre; elle veut sauver la vie de Henri IV. D'Epernon, sur qui le coup est porté, feint de lui obéir, et d'aller arrêter l'assassin. Bientôt Sully vient raconter le mort de son maître. Médicis égarée, avoue la part qu'elle y a eue; le ministre lui promet le secret, et sort en lui disant:

> Adieu. Bien loin de vous je vais pleurer mon roi;
> Vous, madame, régnez.

On voit, par l'analyse rapide de cette tragédie, que le caractère de Henri IV n'y est pas traité. Il est dans une situation toujours passive: presqu'aucun des beaux traits de sa vie n'y est rappelé. L'auteur n'a puisé dans les Mémoires de Sully que les détails de ses querelles avec la reine, qui, comme nous l'avons déjà observé, n'ont rien de bien héroïque. Si M. Legouvé eût voulu peindre Henri IV noblement, il auroit pu trouver dans les Mémoires de Cayet, les sentimens que ce grand prince savoit exprimer avec dignité quand l'occasion s'en présentoit. Dans ce recueil précieux, Henri IV a une physionomie que les historiens n'ont pas saisie avec assez de fidélité. Il est inutile de s'étendre sur les caractères de d'Epernon et de l'ambassadeur d'Espagne: le premier est un scélérat déterminé, auquel l'auteur n'a pas même donné l'attitude fière et brillante que lui attribue l'histoire; le second n'est qu'un intrigant subalterne, qui n'est là que pour exciter d'Epernon au plus grand des crimes.

Nous terminerons par quelques détails sur le style de cette tragédie. C'est la partie à laquelle M. Legouvé a donné le plus de soin; et son mérite, sous ce rapport, doit désarmer la critique, et la rendre moins sévère sur les défauts essentiels de l'ouvrage. Cependant on ne peut s'empêcher d'observer que le naturel y manque souvent. L'auteur cherche trop les alliances de mots ambitieuses; on voit qu'il *tâche :* et ce défaut, que M. de Voltaire reprochoit à M. Thomas, est encore plus répréhensible dans une tragédie que dans un éloge académique. Nous ne présenterons qu'un exemple de cette affectation, pour avoir ensuite le plaisir de citer quelques passages dignes du talent que M. Legouvé avoit annoncé dans la Mort d'Abel. Henri IV parle à Sully des chagrins que lui donne son épouse; il observe qu'elle est pieuse, chaste; et il ajoute :

Mais elle méconnoît la douceur, la bonté,
Devoir d'un sexe aimable, et *son autre beauté.*

Cette dernière expression est recherchée, et s'éloigne de la noblesse du genre. Racine a eu l'occasion de parler de cette douceur qui répand tant de charmes sur le commerce des femmes : et l'on va voir qu'il a pris un ton bien différent de celui de M. Legouvé. Dans Esther, Assuérus, au lieu de dire à la reine que sa douceur lui donne *une autre beauté,* lui parle ainsi :

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grace
Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse,
De l'aimable vertu doux et puissans attraits!
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.

Les vers qui suivent sont exempts de cette affectatien, et développent avec élégance et vérité la situation malheureuse de Henri IV :

Sa sagesse, en tous lieux par le peuple encensée,
Du soin de mon bonheur croit être dispensée :
Altière, elle se livre à des emportemens
Qui dans de longs débats consument nos momens;
Son silence lui-même est rarement paisible.
Hélas! mon cher Sully, sur ce trône terrible,
Où, du sein des partis qui l'avoient menacé,
Ma gloire m'appeloit et mon bras m'a placé,
Condamné sans relâche à cette vigilance
Que de leurs intérêts m'impose la balance,
Souffrant de ne pouvoir guérir qu'avec lenteur
Les coups qu'à la patrie a porté leur fureur,
Tourmenté des complots que l'étranger apprête;
Et sans cesse voyant suspendu sur ma tête
Le fer des assassins que j'ai deux fois trompé,
Et dont je sens qu'un jour je tomberai frappé;

J'avois besoin d'un cœur dont l'indulgence extrême
Consolât mes chagrins, m'arrachât à moi-même,
Et sût, *dans un commerce aussi tendre que doux*,
Du fardeau des grandeurs soulager un époux.
Je ne l'obtins jamais dans mon triste hymenée.
Ah! faut-il qu'une chaîne *au bonheur destinée*,
Loin d'adoucir mes maux les rende plus affreux!
Peut-être que Henri méritoit d'être heureux!

Ce dernier trait est bien dans le caractère de Henri IV.

Nous avons dit que, sous les rapports héroïques, M. Legouvé avoit une seule fois trouvé le moyen de mettre son principal personnage dans une situation heureuse. La reine, qui soupçonne son époux de ne faire la guerre que pour enlever la princesse de Condé, lui propose de confier le commandement de l'armée à ses généraux, et de rester à Paris. Henri IV lui répond :

Le poste de la gloire est le seul de Henri.
Reine, de vos tourmens mon cœur est attendri;
Mais jugez moi : pour rendre à ma noble querelle
De tous mes alliés l'union plus fidelle,
J'ai du commandement promis de me charger.
La parole d'un roi ne doit jamais changer.
Voulez-vous qu'évitant de tenir ma promesse,
Je me laisse accuser d'une lâche foiblesse?
D'ailleurs, quand mes soldats vont sur des bords lointains
Chercher de longs travaux et des périls certains,
Resterai-je paisible au sein de ma famille,
Comme ces rois couchés au trône de Castille,
Qui, captifs couronnés, dans un repos honteux,
Vivent loin des combats où l'on périt pour eux?
N'attendez pas de moi cet effort impossible.
Mes sujets à leurs pleurs m'ont toujours vu sensible;
Ils ne me verront pas, *à leur sang étranger*,
Leur prescrire un péril, et non le partager.
Je prétends affronter ceux que je leur apprête;
Et je cours triompher, ou mourir à leur tête.

Il eût été à desirer que le poète eût cherché à peindre son héros de cette manière dans tout le cours de sa tragédie. Il se seroit alors rapproché des grands maîtres, qui dédaignoient les situations romanesques, et qui avoient soin de choisir dans l'histoire tous les traits frappans propres à jeter de l'éclat sur leurs principaux personnages.

On voit avec peine que M. Legouvé n'a négligé aucune occasion de répandre de la défaveur sur la religion, dont il a l'air de confondre la doctrine avec les principes affreux des Ligueurs. Etoit-ce ce que l'on devoit attendre du poète qui a si bien peint dans le poëme du *Mérite des Femmes*, la tendre

charité que la religion inspire? Devoit-on attendre des déclamations irréligieuses de l'auteur des vers suivans :

Là, des femmes portant le nom chéri de sœurs,
D'un zèle affectueux prodiguent les douceurs.
Plus d'une apprit long-temps dans un saint monastère,
En invoquant le ciel, *à protéger la terre;*
Et vers l'infortuné s'élançant des autels,
Fut l'épouse d'un Dieu pour servir les mortels.
O courage touchant! ces tendres bienfaitrices,
Dans un séjour infect où sont tous les supplices,
De mille êtres souffrans protégeant les besoins,
Surmontent les dégoûts des plus pénibles soins;
Du chanvre salutaire entourent les blessures,
Et réparent ce lit, témoin de leurs tortures;
Ce déplorable lit, dont l'avare pitié
Ne prête à la douleur qu'une étroite moitié.

Et c'est à une religion dont M. Legouvé peignit ainsi les vertus surnaturelles, qu'il attribue aujourd'hui les crimes les plus noirs! On avoit lieu d'espérer que le poète qui dut son premier succès à un sujet religieux, ne se rangeroit pas sous les bannières des sophistes. Le chantre d'Abel ne pourroit que gagner à supprimer de sa nouvelle tragédie ces traits qui n'ont pas même le mérite d'être brillans et poétiques.

P.

Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la Monarchie; par M. *Anquetil*, de l'Institut national, et membre de la Légion-d'Honneur. Quatorze vol. in-12. Prix : 42 fr. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine, ancien hôtel de Mirabeau; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Quand on a parcouru une longue carrière, et qu'on y a recueilli quelque gloire, ou du moins qu'on y est parvenu à tous les honneurs auxquels on pouvoit raisonnablement prétendre, pourquoi ne s'arrête-t-on pas? Un vieillard qui a illustré sa vie par de bons ouvrages, devroit-il penser à autre chose qu'à se reposer, et à jouir de la réputation qu'ils lui ont acquise? Sa tâche est remplie : qu'a-t-il besoin de se livrer à de nouveaux travaux? Par son âge seul, et par les souvenirs qu'il rappelle, il est, pour la génération qui s'élève autour de lui, un objet assez respectable; et la juste considération dont il jouit, ne peut désormais avoir de base plus solide que

sa prudence et la sagesse avec laquelle il évitera de la compromettre. Qu'il laisse donc, qu'il laisse les jeunes gens disputer entr'eux de courage et d'activité; qu'il applaudisse aux efforts qu'ils font pour mériter un jour, comme lui, les palmes et les honneurs de la littérature : ces combats conviennent à leur âge; et ces prétentions, lors même qu'elles sont peu fondées, ont du moins pour excuse leur ardeur naturelle et leur peu d'expérience. Pour lui; que, semblable au nautonnier échappé du naufrage, il suspende à la voûte du temple des lettres les armes qui firent sa gloire, et qu'il ne songe plus désormais qu'à éviter les dangers.

Voilà ce qu'on a dû se dire, lorsqu'on a su qu'à près de 80 ans M. Anquetil pensoit à composer une Histoire de France. Certes, c'étoit déjà bien assez qu il eût voulu faire à cet âge une Histoire Universelle; et l'audace de cette entreprise, qu'il croyoit avoir conduite à sa fin, avoit été suffisamment remarquée pour qu'il dût désormais se montrer plus réservé. Il semble qu'en effet l'auteur de *l'Esprit de la Ligue*, de *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, et de quelques autres petits ouvrages qu'on avoit lus avec plaisir, n'avoit aucun motif d'être mécontent de la réputation qu'ils lui avoient faite, et que loin de la compromettre par des essais qui, à tout âge peut-être, auroient passé ses forces, toute son ambition devoit se borner à la conserver avec soin. Mais se connoît-on jamais bien soi-même? Les vieillards sont-ils plus exempts que les jeunes gens des illusions de l'amour propre? Et les auteurs ne sont-ils pas, de tous les hommes, ceux qui y sont le plus exposés? On se flatte toujours d'obtenir encore un succès : ceux que l'on a obtenus semblent eux-mêmes un juste motif d'en espérer de nouveaux. Le talent, se dit-on, est comme les arbres : il s'accroît, il se fortifie de tout ce qu'il enfante; et à mesure qu'il enrichit le public de ses productions, il se met en état d'en donner chaque année de plus belles et de plus abondantes. Voilà ce qu'on se dit, et on n'ajoute pas qu'il y a des arbres qui, par leur nature, sont destinés à rester petits, et qu'on les frapperoit de stérilité si on aspiroit à les élever; on n'ajoute pas que les chênes eux-mêmes vieillissent, et qu'il vient un temps où il faut empêcher les plus grands arbres de produire, si on veut que, par leur ombrage, ils soient encore long-temps l'honneur du verger. On ne fait pas sur soi-même des réflexions si désagréables. Oh! qu'il est triste d'avoir à les faire, en parlant d'un auteur qu'on ne peut s'empêcher d'estimer! Qu'il est triste sur-tout d'avoir à les faire sur son tombeau à peine fermé!

Cette histoire n'est pas bonne, et, dans un article qui de-

voit, il y a près de deux mois, être inséré dans ce journal, je le disois avec toute la franchise dont je fais profession : car je ne pense pas qu'un auteur, parce qu'il est membre de l'Institut, ait droit à plus de ménagemens qu'un autre. Au contraire, c'est parce qu'il est assis parmi les maîtres qu'il doit être jugé avec plus de rigueur : en occupant le trône académique, il a contracté en quelque sorte l'engagement de devenir un modèle de correction et de goût; sur-tout il a contracté celui de donner aux élèves l'exemple et la leçon du travail. « Si vous êtes, lui dirois-je, un de nos maîtres, conservez donc, avant tout, la tradition des vôtres; observez leurs lois; n'oubliez jamais leurs conseils. Avant donc que d'entreprendre un ouvrage, *consultez long-temps votre esprit et vos forces; ensuite vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; polissez-le sans cesse et le repolissez.* Si vous venez vous vanter à moi d'avoir fait une grande histoire *en deux ans*, et de l'avoir faite *avec toute l'ardeur d'un homme pressé de finir* (1), que voulez-vous que je vous réponde, si ce n'est que *le temps ne fait rien à l'affaire*, et que lorsqu'il s'agit d'une histoire, l'essentiel n'est pas de la finir, mais de la bien faire. » Lors donc qu'il arrive à un membre de l'Institut de faire un mauvais ouvrage, ou de travailler comme un écolier qui se hâte d'achever son thême, nous devons le dire, et le dire plus haut encore, parce que c'est un membre de l'Institut. Eh sur qui donc, bon Dieu ! exercerions-nous nos censures ? Sur les jeunes gens ? Sur les auteurs sans nom, et dont l'exemple ne sauroit être dangereux ? Sur cette foule de brochures qui s'écoulent continuellement de toutes les imprimeries, sans qu'on s'en apperçoive, et sans qu'on s'informe de ce qu'elles deviennent ? Certes ce seroit bien mal connoître les fonctions du critique, que de le réduire ainsi à ramasser les écumes de la littérature pour en infecter le public. Pour moi, je pense que son devoir est sur-tout de faire remarquer ce qu'il y a d'imparfait dans un bon livre, de signaler au public les mauvais exemples qui ont été donnés par les bons auteurs; et qu'enfin, il n'est jamais plus utile que lorsqu'il est réduit à prouver que ce qu'il y a de plus respectable dans un ouvrage qui fait du bruit, c'est le nom de celui qui l'a fait.

Mais M. Anquetil mourut au moment où je venois de juger son ouvrage, et, pour mieux dire, où je venois de recueillir le jugement que le public en a porté; et je crus devoir respecter par mon silence la douleur encore récente de sa famille et de ses amis. Il est mort cependant, et, affranchi

(1) Ces expressions sont tirées de la préface de M. Anquetil.

à son égard de ces formules de politesse qui ne sont dues qu'aux vivans, il ne m'est plus permis de faire entendre, en parlant de lui, que le langage austère de la vérité. Je demande seulement qu'il me soit permis de la dire aussi rapidement qu'il me sera possible, et de m'en décharger comme d'un fardeau qui pèse à ma franchise.

Si j'en juge d'après quelques expressions qui sont échappées à M. Anquetil dans sa préface, il a voulu refaire l'histoire de MM. Velly, Villaret et Garnier. On en veut beaucoup à cette histoire : sans la présenter jamais comme un ouvrage absolument méprisable, on affecte d'en parler avec un dédain dont elle ne me paroît point digne. Comme je pense que le meilleur moyen de bien juger d'un livre, c'est de le comparer à ceux qui l'ont précédé, j'ai rapproché plusieurs morceaux de M. Anquetil de ceux qui leur correspondent dans cette histoire, qu'on affecte d'appeler *si volumineuse*, et je me suis convaincu que, dans sa longueur même, celle-ci est ordinairement plus précise que toute autre. Je crois, enfin, qu'elle est un des meilleurs ouvrages, et peut-être le meilleur en son genre de tous ceux qui ont paru dans ce siècle, où il en a tant paru de *trop volumineux ;* et j'espère qu'on me permettra de donner ici quelques-unes des raisons sur lesquelles je m'appuie pour en juger ainsi. Quels sont donc les reproches qu'on lui fait ?

On l'accuse d'abord de n'être que l'histoire des rois. Ce reproche est nouveau : on ne l'a jamais fait dans les temps anciens aux historiens de la Perse ; et je crois que, depuis Thésée jusqu'à Codrus, l'histoire d'Athènes elle-même n'étoit et n'est encore pas autre chose. Elle n'est pas l'histoire des peuples ! Comme si l'histoire d'une monarchie ne devoit pas être avant tout celle de ses monarques ! Qu'on fasse donc le même reproche à Voltaire, qui non-seulement a écrit de même son *Histoire Générale*, mais qui de plus a établi en principe qu'on devoit l'écrire ainsi : « Les principaux personnages, disoit-il, » en parlant de son *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des* » *Nations*, sont sur le devant de la toile : la foule est dans » l'enfoncement. Malheur aux détails : la postérité les né- » glige tous ; c'est une vermine qui tue les grands ouvrages. » L'histoire de Velly n'est pas l'histoire des peuples ! Non, elle ne l'est pas : je conviens que Velly et ses successeurs ont été assez heureux pour n'avoir presque jamais à faire que celle des rois. Malheur aux temps dont l'histoire est celle des peuples ; malheur aux historiens qui ont à l'écrire ! Quand *la foule est sur le devant*, il faut s'attendre à trouver, pour conclusion du tableau, que l'Etat *fut dévoré par la vermine.*

Mais

Mais les temps où l'on porte sur des ouvrages, d'ailleurs assez estimables, de pareils jugemens, ne seroient-ils pas les avant-coureurs des temps que nous avons vus? Cette fureur de mettre le peuple sur le devant, n'annonçoit-elle pas la révolution qui s'étoit déjà faite dans tous les principes et toutes les idées? Allons plus loin : le véritable tort de Velly ne seroit-il pas de ne s'être pas laissé entraîner au torrent de cette révolution? Son style est sage, on en convient; mais ses pensées et ses récits le sont tout autant, et on ne le dit pas. Il n'est pas frondeur; il ne parle de nos institutions qu'avec le respect convenable : voilà son tort. Si son histoire eût été, comme celle de l'abbé Millot, uniquement celle des démêlés de nos rois avec les souverains pontifes, on n'eût pas seulement remarqué qu'elle n'étoit pas celle des peuples, mais on eût fait observer qu'elle étoit pleine de *philosophie;* et ce mot eût suffi à son éloge. Les temps sont changés : on ne lit plus l'histoire trop succincte de Millot, et l'histoire volumineuse de Velly trouve encore beaucoup de lecteurs. On ne pense plus qu'un auteur soit obligé, pour plaire à un parti, de sacrifier à *la vermine* de certains détails le corps entier de son ouvrage; et un écrivain qui rempliroit maintenant une histoire de France avec les seuls récits de nos querelles religieuses, paroîtroit aussi ridicule que si, pour faire l'histoire d'Athènes, il faisoit celle des démêlés de la famille des Eumolpides avec celle des Eléobutades.

On reproche encore à cette histoire de n'être pas celle de la législation, du commerce et des arts, c'est-à-dire, de n'être pas tout ce qu'elle ne doit pas être : car enfin, une bonne histoire ne doit être qu'un dépôt général de faits, d'après lequel on fera, si on veut, une foule d'autres ouvrages. Ainsi, d'après Velly, Mézerai, Daniel, on fera le tableau des progrès de nos sciences, de nos lumières, de l'industrie; et tous ces tableaux seront des ouvrages à part; et ils ne seront bons qu'autant qu'ils seront en effet des ouvrages à part. C'est aussi avoir un peu trop le goût de son siècle, que de vouloir qu'on parle de tout, et longuement de tout dans un même livre. Les estimables coopérateurs de notre grande histoire ont noté l'établissement de chacune de nos lois; ils ont fixé l'époque de nos principales découvertes. Que devoient-ils faire de plus? Falloit-il que leur histoire fût une autre Encyclopédie? Ils n'ont pas même oublié le commerce; ce commerce si important, si nécessaire; ce commerce devenu la base des Etats, quand la morale et la religion ne l'ont plus été. Oui, ils ont dit du commerce tout ce qu'ils devoient en dire. Mais quoi! et c'est ici un de leurs torts dont je dois convenir, ils n'ont pas donné, comme les histo-

riens anglais, la table des divers prix d'un bœuf et d'un mouton, en chaque siècle et en chaque année.

Enfin, on les accuse d'avoir fait une histoire trop longue; et je réponds que ce n'est pas leur faute si la monarchie dont ils racontoient les commencemens et les progrès avoit duré quatorze siècles. Je leur reprocherai bien plutôt, je reprocherai aussi à M. Anquetil d'en avoir fait certaines parties beaucoup trop courtes. Par exemple, comment des historiens instruits ont-ils pu se flatter de renfermer en un demi-volume l'histoire suffisamment détaillée de quatre siècles et de trente rois? C'est pourtant là tout l'espace que Velly et M. Anquetil ont donné au tableau de la première race. Mais il y a, dit-on, trop d'obscurité dans nos origines..... C'est pour cela qu'il falloit employer plus de temps à les éclaircir. Nos anciens auteurs sont infidèles, et ne sont pas toujours d'accord..... Il falloit donc se donner l'espace nécessaire pour raconter leurs diverses opinions, et les discuter. Mais les faits d'alors ne nous intéressent presque plus.... Cela est-il bien vrai? Eh! que cherche-t-on dans une histoire, si ce n'est le récit des faits anciens? Pour les événemens modernes, nous avons les Mémoires du temps et une foule d'ouvrages qui sont tous à notre portée, et que nous pouvons consulter. Ce que nous demandons à des auteurs tels que Velly, Mézeray, ou même M. Anquetil, c'est de nous éviter la peine d'aller feuilleter les vieux livres.

Un homme qui passoit pour avoir l'esprit juste et pour être un bon écrivain, et qui ne fut jamais qu'un grand géomètre et un bon calculateur, a fait, dans le dernier siècle, un petit ouvrage pour prouver qu'il faut étudier l'histoire à rebours. Nos historiens vont plus loin, ils l'écrivent à rebours: ils racontent longuement tous les événemens modernes, dont nous pourrions être instruits sans tant de secours; ils ne disent presque rien de l'histoire des anciens temps, qui est à-peu-près la seule que nous voulions apprendre d'eux. La vérité, disent-ils, est trop difficile à trouver dans les vieilles chroniques et les anciens monumens. Je le crois bien; et c'est pour cela que nous faisons grand cas de ceux qui l'y cherchent, et qui l'y trouvent; mais, pour ces écrivains bavards qui ne font que ressasser dans un nouveau livre ce qu'on a dit mille fois avant eux, tout ce que nous pouvons faire, c'est de les plaindre d'avoir si mal employé leurs journées.

Il seroit temps, peut-être, d'examiner si les descendans de Clovis n'ont pas joué un assez grand rôle dans le monde, pour être dignes d'occuper une plus grande place dans notre histoire, et si tous ces rois qu'on a nommés fainéans méritèrent en effet l'ignominie de ce titre. Ce qui est sûr, c'est

que la France entière étoit couverte des monumens de leur grandeur et de leur munificence : il paroît que presque tous emportèrent au tombeau l'estime et l'affection des peuples ; et, ce qui est sûr encore, c'est que plusieurs d'entr'eux laissèrent dans le souvenir, même des dernières classes de la nation, des impressions assez fortes pour que dix siècles entiers écoulés depuis eux, n'aient pu les effacer. Bon Dagobert, votre nom est encore dans toutes les bouches ; le vulgaire vous célèbre dans ses chansons, et les historiens nous parlent à peine de vos enfans. Cependant les monumens de leurs règnes existoient encore il n'y a pas vingt ans. La France entière parloit ; l'histoire seule est muette. Murs augustes qu'on relève aujourd'hui, temple de Saint-Denis, c'est vous que j'atteste : par quelles mains fûtes-vous construits ? Quels furent les temps qui vous virent naître ? Ils sont obscurs maintenant ; on n'en parle qu'à peine. Eh bien ! relevez-vous, portez à la postérité la plus reculée le témoignage des grandes choses dont nous avons été les témoins, et, jusque dans cet éloignement où les plus grandes choses s'oublient, dites-lui que nos temps aussi furent féconds en prodiges.

Avec quelle légéreté M. Anquetil a traité cette partie de notre histoire ! Non-seulement elle est trop courte, mais elle est mal racontée : des faits importans y sont omis ; les noms mêmes de nos anciens rois ne s'y trouvent pas tous, ou ils y sont mis de telle manière qu'on ne peut plus les reconnoître. J'ai promis d'être court sur les censures, et de ne m'appesantir sur aucune : qu'il me suffise donc de faire observer qu'en faisant tant bien que mal l'histoire de Chilpéric I, fils de Clotaire I, il l'appelle partout Chilpéric II ; ce qui ne l'empêche pas de faire ensuite l'histoire du véritable Chilpéric II, sans avoir l'air de se souvenir que c'est pour la seconde fois que ce nom paroît dans son ouvrage. On trouve dans l'histoire de Velly une erreur pareille. Dans celle-ci, Chilpéric II est appelé Chilpéric III : ainsi, dans l'une il n'y a point de Chilpéric I, et dans l'autre il n'y a point de Chilpéric II. On diroit que cette partie de nos annales n'étoit pas digne de l'attention de nos historiens.

Mais, du moins, cette erreur est à-peu-près la seule que l'on trouve dans tout l'ouvrage de Velly ; et combien d'autres je pourrois relever dans celui de M. Anquetil ! Il semble que celui-ci se soit plu à ramasser dans les vieilles chroniques ce qu'elles contiennent de plus romanesque et de plus invraisemblable, pour en charger toutes ses pages. Partout ce sont des contes, des anecdotes ; il écrit, dit-il, *de mémoire* : on le voit bien ; mais ce n'est pas ainsi qu'on écrit un bon livre. Ce

qu'il y a de plus curieux dans les auteurs, n'est pas nécessairement ce qu'il y a de plus instructif; et ce qu'on retient le mieux, n'est pas toujours ce qu'il auroit fallu retenir. Quand on voudra louer M. Anquetil, on dira qu'il a recueilli toutes les fleurs de l'histoire; mais, quand on voudra dire la vérité, il faudra ajouter qu'il en a laissé tous les fruits. Quelle instruction, en effet, peut-on retirer d'un ouvrage composé dans un pareil esprit? Et s'il est vrai que M. Anquetil l'ait fait, comme il le dit dans sa préface, pour que les jeunes gens *l'ouvrent et s'instruisent,* et que les vieillards *le feuillètent et se souviennent,* je demande quelle opinion il faudroit se former d'un jeune homme qui n'auroit que cette instruction, et d'un vieillard qui n'auroit que ces souvenirs?

Je ne citerai qu'un exemple tiré de cette première partie; et je choisis l'histoire du mariage de Clotilde avec Clovis: « Ce caractère sanguinaire (de Clovis) auroit pu, dit M. Anquetil, être modéré par les tendres insinuations d'une femme » douce et sensible; mais il ne paroît pas que Clotilde, qu'il » épousa, ait été douée de ce caractère. Elle étoit fille de » Chilpéric, roi d'une partie de la Bourgogne. Gondebaud » son frère (sans doute de Chilpéric), qui possédoit l'autre, » le fit assassiner pour réunir le royaume entier sous son » sceptre. La nièce garda un vif ressentiment de cette bar- » barie. Il ne put être étouffé par la condescendance qu'eut » son oncle de l'accorder à Clovis, quoiqu'en agréant ce » mariage, il dût craindre et l'ambition du prince et le carac- » tère vindicatif de sa nièce. Ces considérations, qui lui furent » présentées par son ministre, le déterminèrent à dépêcher » des gens pour ramener la princesse, à laquelle il avoit » permis de partir. Heureusement elle s'étoit déjà mise en » sûreté dans les Etats de son futur époux. De là, elle ordonna » qu'on mît le feu aux villages de la frontière de Bourgogne » les plus prochains, envoyant, pour ainsi dire, les tour- » billons de flammes qui s'élévoient de ces incendies, comme » des messagers de la vengeance qu'elle méditoit. »

C'est ainsi en effet que Mézerai, sur la foi de quelques vieilles chroniques, a raconté l'histoire du mariage de Clotilde avec Clovis; et M. Anquetil qui toujours copie ou Mézerai, ou Velly, ou quelqu'un de ses propres ouvrages, n'a pas manqué de s'emparer de cette anecdote. Elle est curieuse, il faut l'avouer: cette histoire *des gens dépêchés pour ramener* Clotilde, a un faux air de celle de Pénélope et des efforts que fit son père pour la retenir auprès de lui. Il est possible encore que Mézerai ait trouvé piquant de donner à une Sainte, à celle qui la première arbora en France l'éten-

dard de la croix, un caractère vindicatif, et de lui faire par pure vengeance incendier les villages de son propre pays. Le fait peut être vrai : les Saints ne sont pas saints en tout; ils ont, comme nous, leurs passions et leurs foiblesses, et leur sainteté consiste à en triompher plus souvent que nous. Mais enfin le fait n'est pas constant; et Velly le raconte d'une manière très-différente :

« Gondebaud, dit-il, roi des Bourguignons, avoit une nièce » d'une rare beauté. La réputation de ses charmes, de son » esprit et de sa vertu, toucha le cœur de Clovis. Il la fit » demander par ses ambassadeurs. La cour de Bourgogne » n'osa la refuser; elle craignoit d'irriter un jeune conquérant » que la victoire suivoit partout. La princesse Clotilde fut » donc épousée, au nom du roi, par Aurélien, illustre Gau- » lois, qui lui donna, selon la coutume, un sou et un denier.... » Tout étant prêt pour le départ de la nouvelle reine, elle » se mit en chemin, montée sur une espèce de chariot qu'on » appeloit une *basterne*. C'étoit la voiture la plus décente » et la moins rude de ce temps-là. Elle étoit tirée par des » bœufs, dont la marche, plus lente que celle du cheval, est » aussi beaucoup plus douce. Le mariage fut célébré à Sois- » sons, aux acclamations des Gaulois et des Français. Le ciel » bénit cette heureuse union. »

Je ne cherche pas, je n'ai pas le temps de chercher ici qui a raison de Velly ou de M. Anquetil. Il me semble que le récit du premier est plus vraisemblable, et cela suffiroit pour me déterminer en sa faveur; mais je demande à tous les gens de goût quel est celui de ces deux récits qui est le mieux écrit, qui fait le mieux connoître les mœurs du temps, qui a tout à-la-fois le plus de grace et le plus de précision? Je ne crois pas qu'ils y mettent le moindre doute : ils me répondront tous que c'est celui de Velly. Cependant M. Anquetil avoit fait de très-bonnes études, et son style ne manque jamais de vivacité, et même d'un certain agrément. Quelle est donc la cause de cette différence que l'on remarque soit entre ces manières de voir le même fait, soit entre ces manières de le raconter? Ne seroit-ce pas que la vérité n'avoit pas jeté d'assez profondes racines dans le cœur de M. Anquetil? Je ne sais comment développer ma pensée, sans quelle soit trop offensante pour sa mémoire. Il étoit bon et sage sans doute, puisqu'il étoit très-éclairé; mais il a l'air d'avoir ignoré que Clotilde est une sainte; mais, lorsqu'il parle de la religion, il en parle tout à-la-fois avec un respect et une indifférence qui m'épouvante; mais enfin, son goût ne me paroît pas avoir été suffisamment épuré au feu des grands principes et des vérités éternelles.

M. Anquetil est très-loin d'être un écrivain irréligieux. J'ignore, je le répète, quels étoient ses principes : ce qu'il faut dire à sa louange, c'est qu'il respecte les véritables, et qu'il en démontre partout la nécessité. Il dit quelque part, en parlant des Albigeois : « On sait trop combien l'irréligion » peut enfanter de désordres parmi le peuple; quel boule- » versement de tous les principes, même civils; quelle cor- » ruption dans les mœurs l'affranchissement de toute crainte » pour l'avenir introduit chez des hommes grossiers, et » combien elle les rend propres à lever l'étendard de l'insu- » bordination et à violer toutes les lois. » Ah ! sans doute, on ne le sait que trop, et M. Anquetil ne l'avoit que trop vu par ses propres yeux. Je ne doute même pas que, si son sujet l'y eût porté, il ne nous eût fait remarquer que l'irréligion n'influe pas moins sur les gens instruits que sur les gens grossiers; que si, dans les seconds, elle déprave le cœur, dans les premiers elle affoiblit au moins le goût; et qu'enfin, s'il y a une vérité bien démontrée per l'histoire, c'est qu'il y a une connexion nécessaire entre la décadence des lettres et la décadence des principes religieux.

Mais M. Anquetil, dont l'eprit étoit trop sage pour ne pas voir le mal où il étoit, n'avoit peut-être pas un talent assez robuste pour y résister pleinement et en triompher. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ses expressions ne sont pas aussi étrangères à son siècle que ses opinions. On a vu, par exemple, comment il parle de la pieuse Clotilde : on ne sera donc pas étonné que Saint Louis soit nommé dans son ouvrage *Louis, que nous appellons le Saint*. A l'entendre, on diroit que cette dénomination ne renferme aucun sens déterminé, et que nous disons *Louis le Saint*, comme on dit *Louis le Hutin* ou *Jean Sans-Terre*.

Cette dernière étourderie (car je ne puis l'appeler autrement, quoiqu'il s'agisse d'un vieillard d'ailleurs très-respectable) peut avoir une autre cause, qu'il importe de faire connoître. M. Anquetil a vécu, et sur-tout il a beaucoup écrit dans un temps où l'on avoit perdu tout sentiment des convenances. Il étoit beau alors, et j'oserois presque dire, il étoit noble de parler d'un roi, ou d'un homme fameux, comme on parleroit d'un homme vulgaire. Il a pris le ton du moment : il l'a suivi comme on suit une mode; c'est-à-dire, sans y attacher peut-être beaucoup d'importance; mais enfin, il l'a suivie, et les modes ne vont bien ni aux auteurs, ni aux vieillards. Ses opinions, je le répète encore, n'étoient peut-être pas de ce temps, mais toujours ses expressions en ont pris la teinte, et voilà pourquoi son style n'a jamais aucune noblesse: car ce qui étoit beau

alors, est précisément ce qui est devenu et ce qui sera toujours inconvenant et ignoble. Ainsi, lorsqu'il parle d'un de nos rois, c'est toujours par son surnom qu'il l'appelle; et s'il parle d'un étranger, il ne sait le caractériser que par le nom de sa nation. Des exemples me feront mieux comprendre : M. Anquetil dit que *le Sans-Terre n'osa s'exposer à la rigueur du tribunal*, etc. (il s'agit de Jean Sans-Terre), et que *sous le Hardi se tint à Montpellier une assemblée solennelle*, etc. (Cela veut dire sous Philippe-le-Hardi.), et que *Jeanne, fille de Hutin, resta en bas âge sous ses deux oncles*, etc. (Il faut savoir que c'est Jeanne, fille de Louis-le-Hutin). Il raconte ailleurs qu'un roi de France *étoit en froid avec l'Allemand*, et cet allemand étoit l'empereur Othon. Louis XVI, selon lui, *retira sa confiance au Genevois*, et pour le coup on devine que c'est M. Necker. Mais que d'inconvenances il a fallu dévorer avant d'arriver là ! Ne soyens donc plus étonnés de *Louis que nous appelons le Saint*; soyons-le plutôt de ce qu'il n'a pas dit que le soudan d'Egypte battit le Saint. Du reste, il ne craint pas d'employer l'expression vulgaire, et de donner quelquefois comme un autre à Louis IX le nom de *Saint-Louis*. Il fait même plus que tout autre : car, dans le titre de son chapitre sur ce monarque, et dans le haut de toutes ses pages, il l'appelle *Saint-Louis-Neuf*.

Je ne finirois pas si je voulois relever toutes les inconvenances politiques, morales, ou tout simplement sociales dont cette histoire est surchargée. On y lit que l'amiral Chabot étoit *un bon marin*; c'est comme si on disoit que M. de Turenne étoit un bon soldat. Ailleurs on trouve qu'*une chose inquiétoit* Henri IV, et que *cette chose fait voir que, dans les actions ordinaires de la vie, souvent les maîtres de la terre sont réduits aux vœux comme les autres hommes.* Or, quelle étoit *cette chose ?* C'étoit la crainte de rencontrer *une femme laide et mauvaise.* Voilà, il faut en convenir, une singulière *chose*, et à propos de cette *chose*, une plus singulière réflexion de l'historien. Mais est-ce qu'on remarque aujourd'hui ces sortes d'inconvenances dans un ouvrage ? Depuis que, grace aux romans et à la multitude des livres dont nous avons été inondés, on ne lit plus que pour se désennuyer, tout livre est bon quand il amuse. Or, cette histoire est fort amusante. C'est une observation que je ne devois pas oublier de faire, puisque je me suis chargé de recueillir aujourd'hui les jugemens du public : il est certain que j'ai entendu des personnes qui croyoient en faire un très-grand éloge, en disant qu'elle les avoit beaucoup amusées. Qu'on s'en amuse donc; mais cela ne doit pas m'empêcher de dire

qu'elle n'instruit point, et que, si elle apprend quelque chose, ce n'est assurément ni l'histoire, ni le français.

Je renonce à prouver, par un plus grand nombre de citations, que M. Anquetil n'a refait l'Histoire de France qu'en copiant les autres histoires. Mais il n'est peut-être pas inutile de faire observer à ceux qui seroient frappés par quelques-unes des réflexions qu'on y rencontre, que ces réflexions, lorsqu'elles sont gaies, sont toujours de M. Anquetil, et que lorsqu'elles sont sages, elles sont ordinairement d'un autre historien. Ainsi il dit, en commençant l'histoire de Philippe de Valois, que *les grands Empires s'établissent par un sage conseil, qu'ils s'élèvent par le bonheur, et qu'enfin ils se ruinent par le défaut de l'un et de l'autre.* Mais cette réflexion est de Mézerai. Il observe, en parlant du procès qui fut fait par Philippe-le-Hardi à la reine Marie, son épouse, que *c'est à la cour où on se pique d'être au-dessus du préjugé vulgaire, que se trouve le plus de crédulité sur ce qu'on appelle astrologie, divination, nécromancie;* et que cette crédulité vient de l'importance que les grands attachent à leur existence; mais cette observation est de Velly. De tout ce que j'ai cité jusqu'à présent, il n'y a que *la chose* qui inquiétoit Henri IV, que je n'ai pu rencontrer ailleurs que dans M. Anquetil.

Releverai-je maintenant les erreurs sans nombre qui fourmillent dans toutes ses pages? Dirai-je qu'il place Bouvines, la fameuse plaine de Bouvines, sur *une des rives de la Meuse, non éloignée de la ville de Lille* (1), laquelle ville est très-loin de la Meuse? Ajouterai-je que, dans plusieurs exemplaires de cet ouvrage que j'ai rencontrés, au lieu de Robert comte d'Artois, frère de Saint-Louis, on trouve je ne sais quel comte de Vermandois, qui n'a jamais existé? Mais comment se fait-il que cette faute ne soit pas dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux? Ce qui est sûr, c'est que cet ouvrage en est encore à la première édition. C'est un fait dont il faut demander l'explication aux libraires; je le fais remarquer, afin que les lecteurs aient du moins un moyen de distinguer les exemplaires qui ont été un peu corrigés, de ceux qui ne l'ont pas été du tout?

Il me reste à prouver une dernière assertion: cet ouvrage n'apprend pas mieux le français que l'histoire. M. Anquetil dit, en parlant de Clovis, que *la vie de ce prince fut toute de combats, peu de revers, beaucoup de triomphes.* Ainsi

(1) Il y a deux villages de Bouvines. Celui qui est célèbre par la victoire qu'y remporta Philippe-Auguste sur l'empereur Othon, est près de la Deule, à deux lieues de Lille.

voilà une *vie qui fut peu de revers et qui fut beaucoup de triomphes.* Il dit que *Louis VIII avoit trente-six ans quand il monta sur le trône, et de Blanche son épouse des enfans dont l'aîné atteignoit déjà l'adolescence.* Est-ce qu'on a des enfans de la même manière qu'on a des années ? J'aimerois autant dire qu'un homme passa une rivière et du fil dans une aiguille. Il prétend que *l'ordre de Frères-Prêcheurs, et celui de Franciscains qui parut quelques temps après, n'étoient pas riches. Ils faisoient*, ajoute-t-il, *un singulier contraste avec les moines de Cluni et de Citeaux qui regorgeoient.* Et de quoi regorgeoient-ils? C'étoit ce qu'il falloit dire : car ici le verbe *regorger* ne peut pas se passer d'un régime. Veut-on des phrases entortillées ? *L'avantage de se concilier le clergé qui avoit un grand crédit sur le peuple, a fait malignement conclure, par un raisonnement trop ordinaire, qu'il y eut dans la conversion de Clovis moins de conviction que de politique.* Veut-on des figures monstrueuses? *Cette nue étincellante d'éclairs, retentissante de tonnerre, qui menaçoit la France* (c'est-à-dire la ligue de Cambrai), *se fondit en négociations partielles.* Un avantage *qui fait conclure par un raisonnement!* une nue *qui se fond en négociations !* On est étonné de rencontrer des phrases pareilles dans l'ouvrage d'un homme qui a passé toute sa vie à écrire. Jeunes gens, jeunes gens, qui avez la manie ou le talent d'écrire, je ne vous répéterai pas qu'avant d'entreprendre un ouvrage vous devez consulter long-temps votre esprit et vos forces. L'expérience seule pourra vous éclairer là-dessus : c'est par vos chutes ou par vos succès que vous apprendrez de quoi vous êtes capables. Mais je vous dirai : *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; polissez-le sans cesse et le repolissez.* Ce n'est pas seulement avec du talent, de l'esprit et des connoissances, que l'on fait de bons livres; c'est avec du temps et du travail.

GUAIRARD.

Elégies de Tibulle; par M. *Mollevaut.* Un volume in-8°. Prix : 3 fr. 75 c., et 4 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire.

DORAT, dans une des longues préfaces de ses petits écrits, après avoir fait l'apologie de la poésie érotique, traduit à sa manière, l'un des morceaux les plus voluptueux de Tibulle; puis il s'écrie : « S'il étoit un être qu'offensât un aussi doux

» tableau, je le plaindrois d'avoir de tels scrupules, et je ne » me fierois pas à ses principes.» Voilà un véritable anathème, et qui devroit du moins étonner, si cette formule ne se trouvoit pas souvent sous la plume des sophistes du dix-huitième siècle, au moment même où ils avancent quelque paradoxe dangereux ou ridicule. Pour moi, je respecterois au contraire de pareils principes; mais je dirois peut-être qu'il est permis de ne pas les adopter dans toute leur rigueur; et, tout en me méfiant de l'influence que peuvent exercer sur ma manière de penser les poésies séduisantes de Properce et de Tibulle, j'avouerois que je ne les crois pas aussi nuisibles aux mœurs qu'elles l'ont paru à des écrivains respectables. On sait trop qu'il y a un âge où la plupart des hommes ne choisit guère qu'entre des déréglemens honteux et une passion dangereuse que la morale, il est vrai, peut rarement approuver, mais qui du moins s'allie naturellement à des sentimens nobles et généreux, et qui prend sa source dans une sensibilité vive et profonde. Les poésies érotiques ont sans doute le danger de renforcer un penchant auquel nous ne sommes que trop disposés à céder; mais du moins elles ne célèbrent que des jouissances où le cœur prend part, elles s'adressent plus à lui qu'aux sens; et si elles lui donnent quelquefois des émotions trop vives et trop tendres, c'est du moins sans l'égarer et sans le pervertir. Ce qu'il faut arracher des mains de la jeunesse, ce qu'il faut condamner sans réserve, ce sont les écrivains coupables qui, non contens d'intéresser les passions, ou même d'enflammer les sens par des images voluptueuses, s'efforcent encore de corrompre la raison, en justifiant par des sophismes les égaremens qu'ils retracent, et en réduisant, pour ainsi dire, le vice en principes. Voilà à-peu-près tout ce qu'on peut dire en faveur des poët s érotiques; et il y a loin de là aux prétentions de l'écrivain frivole qui se flattoit de *contribuer aux progrès des mœurs* en enluminant des froids ornemens du bel esprit les médiocres vers de Jean le Second.

Si la vivacité de la passion, si la vérité des sentimens et la chaleur de l'expression font tout le prix des poésies amoureuses, Tibulle est dans ce genre le poète le plus parfait que l'antiquité nous ait transmis. On sent à la lecture de ses Elégies qu'elles ne lui furent inspirées que par le besoin d'épancher les sentimens dont son cœur étoit plein, et que tous les vers *qu'il soupiroit lui étoient dictés par l'amour*. Voilà ce qu'on ne sauroit dire de la plupart de ses imitateurs. On s'aperçoit trop qu'ils ont écrit pour le public autant que pour leur maîtresse, et que tout en feignant de ne point songer à leurs lecteurs, ils n'ont pas perdu de vue le soin d'intéresser et de

plaire. C'est afin d'y parvenir qu'ils ont concerté les différens sujets de leurs Elégies, et qu'ils les ont assujéties à une espèce de plan où l'art se fait aisément reconnoître. Ainsi le poète agréable que ses amis se sont trop hâtés de proclamer le Tibulle français, a voulu donner à ses poésies cette progression d'intérêt et cette unité que l'on aime à trouver dans un roman: il n'a voulu chanter qu'Eléonore. Tibulle aima Délie, Némésis et Nééra: et il les chanta toutes trois. Il eût été plus touchant sans doute qu'il n'eût jamais écrit que pour celle qui eut ses premiers vers, pour celle dont il vouloit encore presser la main de sa main défaillante; mais il peignit ses amours comme il les sentit. Quant à la gloire que devoient lui procurer ses vers, on n'aperçoit pas qu'il s'en soit fort inquiété. Il ne voyoit dans ses Elégies qu'un moyen de toucher et de captiver des beautés qui n'étoient pas toujours insensibles à des séductions d'une autre espèce. Aussi n'est-ce pas pour chanter la guerre ou la marche des astres qu'il invoque les Muses; et si elles ne peuvent toucher sa maîtresse, il est prêt à leur dire adieu (1).

L'amour paroît donc la grande affaire de sa vie; mais tous les sentimens doux et tendres qui caractérisent une ame vraiment sensible respirent aussi dans ses vers. Il aime la paix des champs et la douceur de la vie rustique: car c'est aux champs que le cœur recueille mieux ses douces émotions, et se repose à loisir dans son bonheur. C'est du cœur qu'il célèbre la gloire et les exploits de son cher Messala, de son protecteur et son ami; et son style s'élève alors à la sublimité de l'ode. Mais l'éclat d'un nom célèbre et les honneurs réservés aux guerriers ne lui inspirent aucune envie. Il ne dissimule pas qu'il redoute le fracas des armes: il ne se vante pas de mépriser la mort, et ses couleurs deviennent tristes et mélancoliques toutes les fois qu'il pense aux approches de la vieillesse et à la briéveté de la vie. Un tel caractère est loin d'être héroïque sans doute; mais s'il n'admet pas les vertus d'une ame forte et élevée, il exclut aussi bien des vices. Il atteste d'ailleurs que le poète dut vivre heureux et aimé; et il n'en faut pas davantage pour qu'il inspire à ses lecteurs beaucoup d'intérêt.

Tibulle a été traduit plusieurs fois en prose, et toujours sans succès. Il y en a pourtant une version qui est assez connue:

---

(1) *Ite procul, Musæ, si nil prodestis amanti*
Non ego vos, ut sint bella canenda, colo.
Non refero solisque vias. . . . .
. . . .
Ad dominam faciles aditus per carmina quæro.
Ite procul, Musæ, si nihil ista valent.

elle doit cet avantage, si c'en est un pour un médiocre ouvrage, au nom de Mirabeau, à qui on l'attribua dans l'origine, quoiqu'on n'y trouve ni la chaleur ni la passion qui animent les lettres de cet homme malheureusement célèbre. Aussi fut-elle réclamée, il y a quelques années, par un écrivain qu'on n'eut aucune peine à croire quand il assura qu'il en étoit l'auteur. Quant aux traductions en vers, il y a peu de jeune homme amoureux à qui il ne soit échappé des imitations plus ou moins exactes de quelques Elégies de Tibulle. Mais jusqu'à M. Mollevaut, aucun versificateur n'avoit osé le traduire en entier.

C'est une tâche bien pénible que celle de faire goûter en vers français les grands poètes de l'antiquité!

Sans parler des innombrables difficultés qui résultent de la différence des idiomes, il en est une à laquelle on ne fait guère attention, et qu'il est pourtant presque impossible de vaincre, parce qu'elle tient aux préjugés des lecteurs. Ceux d'entr'eux qui peuvent faire la réputation d'un traducteur, sont familiarisés dès leur enfance avec les auteurs classiques; ils ont chacun une opinion déjà formée sur les passages les plus difficiles à rendre; et quand le traducteur ne saisit pas précisément la même nuance que ses juges ont vue ou cru voir dans l'original, eût-il parfaitement réussi, il est rare que leur amour propre leur permette d'avouer qu'ils s'étoient trompés, et qu'il ne leur fasse pas condamner ce qu'ils devroient applaudir. De plus, quand nous lisons les anciens dans leur propre langue, toutes leurs pensées, celles mêmes qui ont été cent fois imitées par nos écrivains, conservent à nos yeux un caractère de nouveauté que leur donne l'idiome étranger dans lequel elles sont exprimées. Elles perdent nécessairement cette espèce d'originalité dès qu'elles sont transportées dans notre langue; et cet inconvénient inévitable, nous ne manquons presque jamais d'en faire la faute du traducteur. Toutes ces difficultés s'accroissent encore, s'il s'exerce sur un excellent écrivain. Car alors c'est peu qu'il fasse de bons vers: nous voulons encore que ces vers reproduisent exactement et dans le même ordre toutes les pensées de l'ouvrage original; et ce n'est pas sans raison que nous somme si exigeans, puisqu'on ne peut ajouter à un excellent modèle, rien en retrancher, rien en déplacer sans lui faire perdre quelque perfection.

Outre ces écueils communs à toutes les traductions, Tibulle en présente de particuliers au caractère de son style, et à la nature de ses poésies. Le travail peut imiter ce que le travail a produit; mais rien n'est plus difficile à saisir que ces expressions passionnées où l'art du poète n'est pour rien, et que

l'inspiration seule a données. Le traducteur enfoncé dans son cabinet n'a à déplorer ni les infidélités de Délie, ni les rigueurs de Némésis : il n'a pour s'inspirer que les vers de Tibulle ; et pour les bien rendre, il faut, pour ainsi dire, qu'il travaille à se pénétrer de ces sentimens tendres et de cette voluptueuse mélancolie que la passion faisoit naître naturellement dans l'ame de ce poète. La poésie érotique vit d'illusions qui ne conviennent qu'à la jeunesse, et dont il semble qu'elle seule puisse peindre toute la puissance ; cependant, pour traduire Tibulle, pour donner une idée de ces expressions hardies et originales qu'il offre presque à chaque vers, il faudroit une expérience dans l'art d'écrire, et une étude approfondie des ressources de notre langue, qu'il semble que l'âge seul puisse donner.

Ces observations sont autant d'éloges ou d'excuses pour le jeune littérateur qui, le premier, a entrepris de surmonter de si grandes difficultés. Elles doivent le consoler si en se plaisant à rendre hommage au mérite de son ouvrage, on est obligé de dire qu'il ne peut le regarder que comme une esquisse, qui exige encore beaucoup d'efforts et de persévérance pour devenir digne du modèle. La troisième Elégie du premier livre, insérée il y a environ six semaines dans ce Journal, a pu faire apprécier à nos lecteurs le talent poétique de M. Mollevaut : ils ont vu que son style n'est dépourvu ni de facilité, ni même d'élégance, mais qu'il manque trop souvent de force et de précision. Une Elégie prise au hasard confirmera cet éloge et cette critique. Je tombe sur la troisième du second livre :

Les champs et leurs travaux retiennent Némésis.
Qui ne voudroit la suivre aux bords qu'elle a choisis ?
La riante Vénus l'accompagne au village,
Où son enfant s'exerce au rustique langage.
Oh ! qui me fera voir ces bords délicieux !
Là, si ma Némésis sur moi jetoit les yeux,
Avec quelle vigueur ma bêche courageuse
Retourneroit alors *la glèbe paresseuse !*
Je forcerois mes bœufs à fendre un dur gravier,
Et mon corps sur le soc pèseroit tout entier.
Mon front nu braveroit *la chaleur dévorante*,
Et mes bras endurcis *la fatigue accablante*.
Apollon chez Admète a conduit les troupeaux.
Amour, ses beaux cheveux courbés en longs anneaux,
Et *de ses sucs puissans* la vertu secourable,
Ne le guérirent point de ton mal incurable.
Ce dieu tressa le jonc qui, par un art adroit,
Au lait emprisonné laisse un passage étroit.
Combien de fois Diane a rougi de son frère,
Portant un foible agneau délaissé sur la terre !

Combien de fois un pâtre et ses bœufs mugissans,
De sa lyre savante ont troublé les accens !
Souvent les chefs vaincus et la foule tremblante
Le consultoient en vain d'une voix suppliante.
Souvent, sous l'humble chaume et de grossiers habits,
Latone, en le voyant, cherchoit encor son fils.
Apollon, que devient la voix de tes oracles,
Le trépied prophétique et fécond en miracles,
Ta divine prêtresse, et Delphes et Délos,
Quand l'Amour te retient sous le toit des hameaux?
Age trois fois heureux, où l'Olympe sans honte
Aimoit ouvertement la reine d'Amathonte,
On vous traite de fable, on rit de vos erreurs.
Eh bien ! moi j'en appelle à tous les tendres cœurs :
Qui ne préférera la fable enchanteresse,
Et des Dieux amoureux à des Dieux sans foiblesse ?
Mais toi, dure Cérès, qui loin de nos cités
Entraînes Némésis dans tes champs *détestés*,
Puisses-tu voir Cybèle, embrassant ma vengeance,
Ne jamais féconder *ton utile* semence !
Et toi, tendre Bacchus, père du jus divin,
Délaisse tes pressoirs, taris tes flots de vin.
Je ne souffrirai point que tes tristes campagnes
Avec impunité ravissent nos compagnes.
Les flots de ton nectar valent-ils un tel prix ?
Non, de son doux parfum ne soyons plus épris !
Nourrissons-nous de glands, buvons une onde pure :
Le gland à nos aïeux servoit de nourriture,
Et dans *leur course errante* ils aimèrent toujours.
Eh ! que leur importoient de pénibles labours !
Les bois, les frais gazons et la rose inclinée,
Partout offroient un *temple ouvert à l'hymenée*.
Point de gardiens alors, point de *cruels* verroux.
Doux usage, reviens, ah ! reviens parmi nous.
Menez-moi dans ces lieux où Némésis respire :
Orgueilleux d'être esclave en son heureux empire,
Je briserai la glèbe, et porterai ses fers,
Sans envier l'éclat des rois de l'univers.

Il y a des détails heureusement rendus dans cette Elégie; mais il y a aussi bien des fautes. J'en ai souligné plusieurs : je ne parlerai que de celles qui peuvent donner lieu à quelque remarque, et qui sont les plus habituelles à M. Mollevaut.

Oh ! qui me fera voir ces bords délicieux, n'est point dans le latin; et je n'en ferois pas un crime à l'auteur s'il n'avoit pas transporté dans ce vers un mouvement qui devoit être dans le suivant, pour être aussi touchant que dans le latin. *O ego, cùm dominam aspicerem*, etc. *Eh bien! moi j'en appelle à tous les cœurs sensibles :* transition froide et traînante encore ajoutée par le traducteur. *Qui ne préférera la fable enchanteresse ?* Interrogation vague, qui ne rend point

cui sua cura puella est, « *celui qui aime* préférera la fable » à des dieux sans foiblesse. » *Les bois, les frais gazons, la rose inclinée, un temple ouvert à l'hymenée*, sont encore des expressions vagues et parasites, trop au-dessous de l'énergique précision du latin. Ces deux vers, *orgueilleux d'être esclave en son heureux empire*, et *sans envier l'éclat des rois de l'univers*, ne sont pas dans l'original, comme on a pu déjà le deviner. Tibulle ne cherche pas à paroître poète ; il ne pense qu'au bonheur d'obéir à sa maîtresse, et *il ne se refuse ni à ses fers ni à ses coups : non ego me vinclis verberibusque nego.*

On peut voir par ces observations, qu'il seroit trop fastidieux de multiplier, que le défaut principal de M. Mollevaut est de changer sans nécessité les mouvemens du style, et de ne pas représenter assez fidellement l'attitude de son modèle. Il commet cette faute dès le début :

> *Fortune, à tes amans, fiers de leur opulence,*
> Tu donnes des trésors, *un héritage immense ;*
> Mais les soins dévorans assiégent leur sommeil,
> Et poursuivent encor leur *pénible* réveil.

Le latin dit simplement ; « qu'un autre entasse des trésors, » qu'il soit possesseur d'un vaste héritage, etc. » Et ce début si simple convient parfaitement aux sentimens doux et mélancoliques qui règnent dans toute la pièce. Je n'examine point en détail les quatre vers cités ; mais l'interpellation à la Fortune suffiroit pour leur ôter entièrement le caractère de l'original.

Ces remarques et ces citations peuvent donner aux lecteurs une idée juste de cette traduction, et faire sentir à M. Mollevaut lui-même les défauts dont on voudroit la voir exempte. Je desire bien sincèrement qu'elles lui soient de quelqu'utilité, s'il a le courage de recommencer un travail dont le succès, il faut l'avouer, pourroit être encore douteux, mais qui, tel qu'il est, annonce dans son auteur une pureté de goût devenue trop rare chez les jeunes écrivains, beaucoup d'étude et de persévérance, et des dispositions pour la poésie.

C.

Mémoires sur l'Aérologie et l'Electrométrie; par M. le docteur *Thouvenel*.

TELLE est l'annonce d'un ouvrage qui n'a point encore paru, mais dont un ample prospectus, composant une brochure de trente-six pages, nous donne un extrait détaillé.

Cet ouvrage me paroît avoir pour objet de réduire au même système, 1°. ce qui concerne la matière de la foudre, ou l'électricité; 2°. l'action qu'acquièrent certains corps par leur simple juxta-position, ou le galvanisme; 3°. l'électricité souterraine, et les divers moyens par lesquels son action parvient à se manifester.

Cette dernière partie, c'est-a-dire, ce qui concerne l'électricité souterraine, mérite principalement l'attention. Ceux sur-tout qui s'occupent de l'étude des volcans, doivent regarder comme une fortune des recherches qui en développant, comme il convient, les phénomènes de l'électricité souterraine, ne peuvent manquer de jeter un grand jour sur le principe de la volcanisation, ainsi que sur la cause des grandes commotions de la terre.

On ne peut douter qu'il n'existe une matière électrique souterraine : les volcans et les tremblemens de terre en sont la preuve. Cette preuve toutefois a été long-temps méconnue. La science du monde souterrain a été regardée pendant plusieurs siècles comme une espèce de mystère auquel on ne pouvoit être initié que par l'entremise des esprits infernaux.

Il en a été de même de l'électricité; la foudre avoit beau nous avertir de son existence. C'étoit des monades et de la divisibilité de la matière qu'une science niaise s'obstinoit à nous entretenir. On regardoit comme une sorte d'impiété de s'occuper des météores aériens. On avoit peur d'être frappé de la foudre, en s'occupant de sa nature.

A la fin cette ancienne arme des dieux a été saisie par nos mains, interrogée par nos yeux, soumise comme un simple corps à nos balances et à nos calculs. Les sciences souterraines, cet autre objet d'effroi, ont été recherchées à leur tour. Les opérations chimiques ont commencé à n'être plus regardées comme une œuvre de magie. En même temps que Franklin découvroit la cause de la foudre, l'abbé Nollet s'approchoit de la cause des volcans. Un mélange de limaille de fer, de soufre et d'eau, enfoui à quelques pieds de terre, développant une effervescence violente, et des effets voisins de ceux de la volcanisation, on pouvoit tirer de cette grande expérience beaucoup de lumières, si on avoit voulu; mais,

présentée

présentée comme amusement aux hommes légers, reléguée par d'autres parmi les effets de la fermentation ordinaire, elle fut méconnue ou repoussée par tout un peuple de savans, retranché sur je ne sais quelle base ancienne, fausse ou mal interprétée, de l'inertie essentielle à la matière, et de son indifférence au repos ou au mouvement.

Des découvertes encore plus positives, s'ajoutèrent bientôt à ces découvertes. Sulzer d'abord, et ensuite Cotugno et Galvani, reconnurent que certains corps renfermoient un principe d'action, sujet à s'exalter d'une manière sensible, quelquefois violente, par leur contact entr'eux, ainsi que par leur contact avec nous. On eut le galvanisme. Mais de même qu'on n'avoit point reconnu d'abord entre l'électricité et la foudre les rapports intimes que le génie de Franklin et ses expériences ont depuis constatés, on n'aperçut pas davantage les rapports qui attachent le galvanisme à l'électricité souterraine. Il est assez remarquable que M. Volta, qui s'est saisi de cette découverte qu'il a considérablement étendue, ne lui ait aperçu d'affinité qu'avec l'électricité aérienne. Si j'entends bien la pensée de M. Thouvenel, son objet est de la réclamer comme appartenant plus particulièrement aux phénomènes de l'électricité souterraine, ou plutôt son objet est de faire de tous ces phénomènes un seul corps de science.

Je n'ai pas l'honneur de connoître personnellement M. Thouvenel; je n'ai même aucune connoissance, si ce n'est par son prospectus, de l'ouvrage qu'il va publier. Je ne puis dès-lors juger dans cet ouvrage que son esprit et sa marche. Sous ce rapport, je ne saurois lui donner trop d'éloges. Qu'il me soit permis de dire que je ne suis pas tout-à-fait étranger à ces méditations. La route que tient aujourd'hui M. Thouvenel, je l'avois marquée depuis long-temps comme la véritable. Le trait suivant d'un ouvrage, publié en 1788, sera la preuve que bien avant le galvanisme et les autres découvertes nouvelles, j'avois entrevu cette affinité, proclamée aujourd'hui entre la matière des volcans et celle de l'électricité.

Après avoir montré que la force volcanique qui produit le feu, et qui s'accroît par le feu, n'est pourtant pas essentiellement et primitivement le feu lui-même, j'ajoutois : « C'est » par cette raison que les feux des volcans, semblables en » quelque manière au feu électrique, ont une manière d'agir » tout-à-fait différente du feu ordinaire, et même du plus » violent feu de nos fourneaux. Je ne me hasarderai pas à » dire si le feu volcanique est plus fort ou plus foible. Je » dirai qu'il est autre : je dirai que son mélange avec l'agent » primitif de la volcanisation, le fait, en quelque façon,

» participer de sa nature, en lui faisant opérer des phéno-
» mènes qui n'ont rien de commun avec ce que l'art produit
» dans la main de l'homme. Peut-être, ajoutai-je encore,
» que cet agent primitif n'est lui-même qu'une production
» semblable à la matière électrique dont l'énergie s'augmente
» dans le sein de la terre, de la rencontre fortuite de certaines
» matières antipathiques; et alors on ne regarderoit le ton-
» nerre que comme un volcan qui s'allume dans l'air, et les
» volcans eux-mêmes que comme des tonnerres souter-
» rains. » (1)

Cette citation m'a paru nécessaire, ne fût-ce que pour montrer que mon opinion n'est dictée en ce moment, ni par l'amour de la nouveauté, ni par l'effet d'une prévention trop favorable. Je déclare d'ailleurs que je suis loin de vouloir me prévaloir, en aucune manière, de l'antériorité de me vues. Je n'ignore pas qu'il est des savans, qui du moment qu'un grand corps de doctrine vient à attirer l'attention publique, réclament bien vîte quelques traits qu'ils auront jetés çà et là dans leurs ouvrages pour s'en faire un droit de possession. M. Thouvenel peut me regarder d'avance comme disposé à lui faire tout hommage. Le véritable auteur d'une doctrine n'est pas celui qui l'entrevoit, mais celui qui l'établit. Il y a une très-grande différence entre un système vaste, composé de recherches pénibles et longuement poursuivies, et un simple aperçu, tel que celui que je viens d'esquisser.

Il paroît, d'après l'annonce qui vient d'être publiée, que l'électricité souterraine va se présenter désormais avec le même appareil de faits et d'expériences que l'électricité aérienne et galvanique. M. Thouvenel nous prévient qu'on y trouvera les mêmes développemens, les mêmes explosions, les mêmes détonations, les mêmes écoulemens rapides d'un fluide vivement expansif, ainsi que la reproduction de ce fluide, accompagnée, comme dans l'électricité aérienne et galvanique, du concours de la décomposition de l'eau, de sa recomposition, avec sa gazéité, et la transmutation réciproque des gaz en sels, et des sels en gaz.

Si M. Thouvenel répond à cette annonce, on doit le regarder comme le Franklin de l'électricité souterraine. Le galvanisme aura alors, comme science, son véritable sens. Certes, si parce que Nicholson, avec sa pile hydro-métallique, a opéré la décomposition de l'eau et l'oxidation des métaux, ces phé-

(1) Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne, chap. 10.

nomènes chimiques sont devenus une partie essentielle de galvanisme, M. Thouvenel, qui les manifeste dans son électrométrie souterraine, peut les regarder à son tour comme faisant partie du domaine qu'il a su s'approprier. O aveuglement singulier, nous admirons tous les jours les propriétés singulières du zinc, du cobalt, de l'argent, arrachés aux entrailles de la terre, et exposés exhumés sur nos tables savantes; et notre esprit n'a pu imaginer qu'ils pourroient avoir les mêmes propriétés dans leur lieu de gisement et de sépulture! M. Volta cherche à attirer notre attention vers quelques phénomènes qui se produisent dans les piles qu'il a dressées, et il ne peut concevoir que les mêmes substances aient une action semblable dans les piles que la Providence a pu dresser aussi dans certaines parties de l'intérieur du globe!

Si tout l'ouvrage de M. Thouvenel reposoit sur cette question, on ne pourroit douter qu'il n'y eût tout l'avantage. Mais il est un autre point qui n'a pas sûrement autant d'importance, et qui probablement attirera encore plus l'attention.

M. Thouvenel ne se contente pas de déterminer par une suite de faits et de découvertes l'affinité dont je viens de parler, il pense encore (je vais citer ses paroles), que les métaux et les mines, au lieu d'être de simples conducteurs d'électricité, sont en outre des électrophores ou des électromoteurs réels, des excitateurs puissans, ou des conducteurs relatifs de ce fluide, selon les circonstances. Suivant lui, cette action électrique minérale ou métallique, se rend sensible par des commotions et autres affections diverses sur les corps organiques; plus sur les uns, dit-il, que sur les autres, et diversement sur chacun d'eux, selon qu'elle est appliquée sur telle ou telle de leurs parties; qu'ainsi il existe une corélation manifeste et spéciale entre la qualité électromotrice des métaux ou des mines, et la faculté électrométrique et *commossive* des corps organiques de certains individus, et de tels organes sur-tout; de manière que ces corps soumis à de semblables épreuves, peuvent être réputés les électroscopes les plus délicats, les plus sûrs.

Tel est le second point de la doctrine de M. Thouvenel. Je viens de citer ses propres paroles. Je ne dissimulerai rien à cet égard. La tendance de cette doctrine est de remettre en crédit une partie des prodiges attribués anciennement à la baguette divinatoire. On sent combien une annonce semblable doit faire naître d'oppositions et de débats.

Je n'ai point à m'expliquer sur une théorie dont les faits me sont peu connus. Il s'agit seulement d'examiner si elle doit

être mise en discussion. Qu'on me pardonne de rappeler une des tristes formules de nos précédentes assemblées. Y a-t-il lieu à délibérer ? C'est la seule question que j'aie ici à traiter.

Il me paroît d'abord qu'on peut se dispenser de rechercher si les phénomènes de ce qu'on a appelé baguette divinatoire, ont ou n'ont pas donné lieu à des illusions, et à des impostures. Le sort de toutes les sciences à cet égard a été le même. Ce seroit une mauvaise manière de juger aujourd'hui la chimie, que de rappeler les prétendues merveilles du grand œuvre, et de la transmutation des métaux. Les merveilles de l'électricité ont donné lieu aussi à des revêries. Il est encore des pays en France où on exorcise les nuées. On a vu des prêtres de nos campagnes, saisis comme de transport aux approches d'une nuée d'orage, se faire retenir par une quantité d'hommes robustes, à l'effet de se préserver du maléfice de je ne sais quels habitans des nuées, supposés dispensateurs de la foudre. Il est possible que l'imposture, profitant de l'effroi attaché aux mystères du monde souterrain, ait cherché à les entourer de prestiges. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Thouvenel ne présente ici que des faits physiques. Il ne s'agit plus d'en imposer au public par l'étalage de je ne sait quelle vertu miraculeuse ou extraordinaire; c'est un électroscope d'un nouveau genre qu'il se contente d'annoncer, et qu'il propose au monde savant.

Cette prétention est moins contraire aux règles de la physique générale, qu'on ne seroit porté à l'imaginer. Il ne me paroît pas du tout contre la nature des choses que notre sensibilité intérieure soit émue par la présence de certains objets. Une sorte de prescience peut se remarquer à cet égard, même dans les animaux. Ici, les poissons bondissent sur la plaine liquide; là, les oiseaux se rassemblent par troupes dans les airs; ailleurs, les bêtes fauves courent et rugissent dans les bois; les animaux domestiques eux-mêmes heurlent et se répandent dans les campagnes. L'homme s'étonne alors, et se demande ce que signifie cette agitation nouvelle. Un tremblement de terre, la chute d'une montagne, une tempête, un ouragan, quelque grand météore, vont lui apprendre que cette inquiétude générale étoit le sentiment d'un état nouveau, qui sans être encore perceptible aux sens, s'étoit révélé par le contact intime et secret qui lie les animaux à tous les mouvemens de la nature.

Ce contact, qui ne se manifeste pas aussi sensiblement dans l'homme, ne lui est pourtant pas étranger. Il se remarque de préférence chez le malade. Dans la goutte, dans les rhumatismes, dans les maladies chroniques, nous devenons suscep-

tibles de sentir des variations athmosphériques, qui semblent ne pas nous atteindre dans l'état de santé ordinaire.

Les phénomènes particuliers s'accordent avec ces principes généraux. Dans les expériences galvaniques, la chair morte peut s'émouvoir par un simple contact avec des matières brutes. C'est ce que témoignent les nombreuses expériences faites sur les grenouilles, ainsi que sur les cadavres humains. La chair vivante éprouve, comme on sait, les mêmes commotions. Les vibrations plus ou moins fortes que nous ressentons le goût salin qui se développe en certains cas sur les houpes nerveuses de la langue, sont des preuves irrésistibles l'action que peuvent avoir sur nous des matières d'une apparence brute et inanimée.

Les effets de ce genre appartiennent certainement à une cause réelle. Ils ne peuvent être compris parmi ce qu'on est convenu de regarder quelquefois comme imaginaire. En général, je trouve qu'on parle assez légèrement des effets de l'imagination. Ce n'est sûrement pas par l'effet de l'imagination qu'un paralytique gît sur un grabat; que l'homme travaillé du mal de mer gémit et souffre; et cependant, en présence d'un grand événement ou d'un grand danger, l'un et l'autre vont se lever : le cours de leurs maux paroîtra arrêté. Il seroit assez singulier de contester à un homme tourmenté du mal de dents la réalité de sa douleur, sous prétexte qu'en présence du dentiste et de ses instrumens cette douleur a pu se dissiper.

C'est dans cet esprit qu'il faut savoir apprécier les effets de l'imagination. Il faut donner à la crainte à cet égard autant qu'à l'espérance. M. Thouvenel a droit de réclamer qu'on le juge avec cette mesure. Il ne suffira pas de lui objecter que les effets éprouvés par le corps humain, en présence de matières électromotrices, peuvent être un effet de l'imagination. Il faut aussi s'attendre, en quelques cas, que l'individu qu'on mettra en expérience pourra se trouver terrifié de cette nouvelle espèce de congrès, et privé par-là d'une partie de ses impressions ordinaires.

Je le répète : je n'ai aucune connoissance de l'ouvrage de M Thouvenel, et des faits particuliers sur lesquels il s'appuie. Mais je crois sincèrement à sa loyauté, ainsi qu'à ses grandes connoissances. J'ai pour garant à cet égard le témoignage que lui rendent ses amis, et quelques-uns de ses ouvrages que j'ai lus avec attention, notamment son traité sur le climat de l'Italie. Mon seul desir en ce moment est d'appeler un esprit d'équité et d'impartialité en faveur d'une question sur laquelle

planent depuis long-temps de la prévention et de la défaveur. Question qui présente toutefois une grande importance, et qui me paroît mériter, de toute manière, une froide et sage discussion.

MONTLOSIER.

Traité élémentaire d'histoire naturelle, par *A. M. Constant-Duméril*, professeur d'anatomie et de physiologie à l'école spéciale de médecine de Paris, etc. Ouvrage composé par ordre du gouvernement, pour servir à l'enseignement dans les Lycées. Deuxième édition avec 33 planches qui représentent plus de 500 objets. Imprimé par *Crapelet*, sur de beau papier. Deux volumes in-8°. brochés. Prix : 10 fr., et 13 fr. par la poste. A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire.

LA première édition de ce Traité avoit paru il y deux ans; et c'est déjà une grande preuve de son mérite, que la nécessité d'en donner sitôt une seconde; mais M. Duméril a jugé que cet accueil du public, l'obligeoit à de nouveaux efforts : il a fait à son ouvrage des corrections importantes, et un grand nombre d'additions, qui l'ont porté à deux volumes.

On sait qu'il a marché dans son livre du simple au composé, commençant par les minéraux, passant de-là aux végétaux, puis aux animaux les plus simples, et s'élevant enfin jusqu'à l'homme.

Il a conservé cette marche générale, mais il en a perfectionné presque tous les détails.

Il a donné plus de vigueur à son exposition des minéraux, et s'il ne l'a pas étendue autant qu'il l'avoit projeté, c'est que la publication prochaine du Traité élémentaire de minéralogie, dont M. Brougnéart a été chargé par le gouvernement, suppléera bientôt à cette partie de l'ouvrage de M. Duméril.

La botanique forme la plus grande moitié du premier volume. L'auteur à fort soigné ce qui concerne la physiologie végétale, et les usages des diverses familles de végétaux. Ces parties, trop négligées dans la plupart des élémens de botanique, contribuera beaucoup à donner de l'intérêt à son ouvrage.

La zoologie a été rendue plus méthodique, plus complète par les travaux récens auxquels l'auteur a dû se livrer pour la

rédaction de son ouvrage, intitulé: ZOOLOGIE ANALYTIQUE, qui a paru l'année dernière.

Les cours qu'il fait au Jardin des Plantes pour M. de Lacépéde, lui ont dònné l'occasion d'étudier avec le plus grand detail, et sur les objets mêmes, les deux importantes classes des reptiles et des poissons.

M. Duméril n'est d'ailleurs étranger à aucun des progrès que font journellement les sciences naturelles : progrès auxquels il contribue lui-même si efficacement. Loin de rejeter ou de négliger les observations des autres naturalistes, il s'est empressé d'en enrichir son ouvrage lorsqu'il les a jugées exactes.

Une addition qni rendra l'usage de son livre beaucoup plus commode aux étudians, ce sont des planches qui représentent au simple trait, mais d'une manière fort claire, les principaux caractères de toutes les classes des êtres naturels.

Cet ouvrage remplit très-bien le but du gouvernement, en offrant aux jeunes gens des principes solides, et appuyés sur les observations et les découvertes les plus récentes ; et cette addition doit ajouter encore par son succès à la réputation déjà si bien méritée de l'auteur.

G. CUVIER.

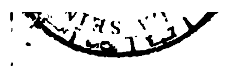
VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

N. B. L'importance des nouvelles politiques et l'intérêt extrême des Bulletins de la Grande-Armée, nous faisant un devoir de donner plus d'espace à la partie politique, et ne voulant cependant pas négliger la littérature, objet principal du Mercure, nous nous sommes décidés à ajouter une feuille à ce Numéro. Nous prévenons les abonnés qu'ils recevront un pareil supplément toutes les fois que les nouvelles politiques nous paroîtront l'exiger, afin que sous tous les rapports, ce Journal puisse suffire à ceux qui n'en reçoivent pas d'autres.

Le succès que le Mercure a obtenu, particulièrement depuis un an, prescrit aux Editeurs l'obligation de ne rien négliger, afin de lui donner tout l'intérêt dont il est susceptible. On peut être certain qn'aucun sacrifice ne leur coûtera pour parvenir à ce but, vers lequel ils dirigent constamment tous leurs efforts.

4



— Dimanche dernier, entre la représentation *des Prétendus*, et celle du ballet de *la Dansomanie*, on a exécuté sur le théâtre de l'Académie Impériale de Musique, un CHANT *de Victoire* qui a été accueilli par les plus vifs applaudissemens. La musique est de M. Persuis. On lira avec plaisir les paroles, qui sont de M. Dupuis-des-Islets :

CHŒUR GÉNÉRAL.

Victoire ! chantons la victoire !
Enivrons nos accens des accens de la gloire.

UN GUERRIER.

Vive NAPOLÉON, nouveau Mars des Français !
Honneur aux compagnons de ses brillans succès !

LE CHŒUR.

Vive NAPOLÉON, etc.

I.

Amante des Français, la rapide Victoire
Revient toujours plus belle escorter ses drapeaux ;
Il enfante à nos yeux des miracles nouveaux,
Et, rival de lui-même, il a vaincu sa gloire.
Vive NAPOLÉON ! etc.

II.

Un roi bravoit l'appui de son bras tutélaire :
Son bras vient d'engloutir dans de sanglans sillons
Le formidable amas de tant de bataillons
Que de ce roi jaloux vomissoit la colère.
Vive NAPOLÉON ! etc.

III.

Eh ! qui suivroit le vol du guerrier qu'il dirige !
Sans cesse réveillant le bruit de ses exploits,
Des échos fatigués il ranime la voix ;
Par lui, la vérité surpasse le prodige.
Vive NAPOLÉON ! etc.

IV.

Favori du Destin, dès qu'on le voit paroître,
Tout semble avec orgueil se ranger sous sa loi ;
Et le peuple Français, guidé par un tel Maître,
Sera toujours le Peuple-Roi.

V.

Bientôt vengeur sacré des droits de sa couronne,
Il viendra dans nos murs joyeux et triomphans,
Respirer le bonheur au sein de ses enfans,
Et consoler l'autel, la patrie et le trône.
Vive NAPOLÉON ! etc.

VI.

UNE JEUNE FILLE.

Bientôt l'aimable Paix à nos yeux va sourire.
Nos cités reprendront leur antique splendeur ;

UN GUERRIER.

Le commerce sa force et les arts leur grandeur.

UNE JEUNE FILLE.

Et chacun bénira son Monarque et l'Empire.
Vive NAPOLÉON, etc.

LE GUERRIER.

O fils de mes vieux jours, espérance si chère !

LA JEUNE FILLE.

Nos yeux l'iront chercher dans les rangs des vainqueurs.

LE GUERRIER.

Avec quel doux transport, sur le front de ton frère,
A ses nobles lauriers je mêlerai des fleurs !
Sa main viendra sécher les larmes de ton père :
La touchante amitié réunira nos cœurs.

UN AUTRE GUERRIER.

Rendons graces au Dieu dont le bras invisible,
Du grand NAPOLÉON guida le bras terrible :
« Dieu juste, Dieu puissant, maître de l'univers,
Par toi, de vingt peuples divers,
Il brise la ligue homicide.
Tel le vent du Midi chasse le sable aride
Epars dans les déserts. »

CHŒUR GÉNÉRAL.

Rendons graces au Dieu dont le bras invisible,
Du grand NAPOLÉON guida le bras terrible :
Vive NAPOLÉON !

— La seule nouveauté dramatique qui, depuis trois semaines, ait mérité une mention dans un journal vraiment littéraire, est une comédie en trois actes et en vers, représentée sur le théâtre de l'Impératrice; elle est intitulée *le Mari intrigué*. Ce titre ne promet pas une comédie de caractère, aussi n'en est-ce pas une qu'a faite l'auteur M. Désaugiers.

Un vers heureux et d'un tour agéable
Ne suffit pas : il faut une action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable.

Il n'y a assurément ni action, ni intérêt, ni comique, ni fable, ni portrait véritable des mœurs du temps dans *le Mari intrigué*; mais quelques vers heureux et d'un tour agréable. Ce mérite très-rare, et qui suffit à la gloire d'un début dans une carrière si difficile, a assuré le succès momentané de cette comédie.

— On peut voir dans ce Numéro, et dans plusieurs autres, qu'en conservant à la littérature la plus grande et la première place, nous ne négligeons pas les sciences. Nous publierons incessamment de *Nouvelles Observations sur les corps cristalisés, renfermés dans les laves*. Ces considérations, très-importantes par elles-mêmes, le sont encore davantage par le

rapport profondément moral sous lequel l'auteur les a envisagées. Nous en sommes redevables à un des savans les plus recommandables de l'Europe, M. Deluc. Nous les avons reçues trop tard pour les insérer dans ce Numéro.

— M. Chénier, membre de l'Institut, va incessamment ouvrir un cours de belles-lettres à l'Athénée de Paris.

— M. Houdon vient de terminer et de placer au Musée Napoléon, le buste en bronze de M. le maréchal Soult.

— Le monument qui avoit été élevé dans l'église des Invalides, à la mémoire de M. de Guibert, ancien gouverneur de cet établissement, père de l'auteur de la *Tactique*, et qui avoit été détruit pendant la révolution, vient d'être rétabli par les ordres de S. M. l'Empereur.

—L'Académie de législation, en attendant l'organisation dont le Gouvernement daigne s'occuper pour la constituer et utiliser ses travaux, ouvrira ses cours le jeudi 20 novembre prochain. Son enseignement n'éprouve aucun changement. Elle s'appliquera néanmoins spécialement à offrir aux élèves une grande répétition des cours établis à l'école de droit, afin de leur éviter les frais des cours particuliers, et le Code civil sera repris à son premier titre, pour les élèves de première année; et continué concurremment avec M. le professeur de l'école de droit, pour ceux de deuxième année. L'Académie multipliera les conférences sur les questions de droit pour fixer le jugement des élèves dans les consultations et les discussions qui éclairent la jurisprudence : elle remplacera en cela les soins qui étoient autrefois donnés pour le même objet dans la bibliothèque des avocats. MM. les licenciés et les élèves de troisième année continueront à être chargés des rapports. L'Académie s'attachera aussi à donner à l'exercice des plaidoiries toute l'attention, tout le jugement qui doivent les rendre utiles, et habituer les élèves à parler en public, afin qu'ils ne paraissent pas inhabiles au barreau, après de longues études. Les séances générales et publiques, si propres à entretenir l'émulation et à donner aux élèves l'occasion de développer leurs moyens, seront régulièrement tenues chaque mois en présence du corps académique, et les licenciés en droit réunis en collége continueront à y remplir les fonctions de président et de procureur impérial, comme ayant, par leur instruction, plus de moyens pour diriger les efforts des étudians dans ces exercices où la pratique met la théorie en action. Les cours professés à l'Académie, et qui composent un système complet de l'enseignement du droit, sont : *le droit de la nature et des gens.*, *l'économie publique et la statistique*, *l'histoire et les antiquités du droit*, *le droit romain dans*

ses rapports avec le droit civil français, *le droit public positif français*, *le droit criminel*, *le droit privé français*, *la procédure civile*, *le notariat*, *le droit commercial et maritime*, *les questions médico-légales*, *le droit civil dans ses rapports avec l'administration*, *la logique*, *la morale et l'éloquence*. Ils ont tous lieu le soir, pour ne pas contrarier les leçons de l'Ecole de droit, qui ont lieu le matin. Aucun élève ne sera admis s'il n'a justifié de son inscription à l'Ecole de Droit, à chaque trimestre, à moins qu'il n'ait pas encore atteint l'âge de seize ans, ou qu'il ne soit point destiné à l'étude du droit, l'Académie, par les diverses parties de son enseignement, ayant pour but non-seulement la législation, la jurisprudence qui la fixe, et la pratique qui fait l'application de l'une et de l'autre, mais encore l'*économie publique*, *la diplomatie*, *l'administration*, *et le droit commercial et maritime*. Il y a près de l'Académie et dans le même local, un grand pensionnat où l'on a concilié la liberté et les égards sociaux convenables à l'âge et à la noble destination des étudians en droit, avec l'ordre et la discipline nécessaires dans toute institution de ce genre.

— On a toujours reconnu la nécessité d'augmenter la culture des chanvres en France, afin de diminuer l'espèce de redevance que nous payons annuellement aux puissances étrangères pour celui qu'elles nous fournissent, principalement pour les besoins de la marine. L'obstacle qui s'est toujours opposé à l'accroissement de cette branche si utile d'agriculture provenoit des inconvéniens et des fâcheux effets du *rouissage*, ordinaire qui, par les exhalaisons fétides qu'il produit, occasionne presque toujours des épidémies qui deviennent funestes aux habitans.

M. Bralle, d'Amiens, s'étoit depuis long-temps occupé de cette partie intéressante, et à force de recherches, il étoit parvenu à trouver un procédé qui rouissoit le chanvre en peu d'heures, sans le mettre à macérer dans les eaux stagnantes. Cette découverte fut approuvée par le gouvernement, qui s'empressa de la publier pour en propager l'usage. Mais soit qu'elle présentât trop de difficulté dans son exécution, soit qu'elle ait été considérée comme une nouvelle invention dont les avantages n'étoient pas encore suffisamment reconnus, elle tomba dans l'oubli, et y seroit restée si M. Guys, qui l'avoit mieux appréciée, n'avoit eu le courage d'en approfondir plus particulièrement les résultats.

Il paroît aujourd'hui démontré d'après les nombreux échantillons qu'il a produits, que le succès a couronné complètement son entreprise. Il a rectifié, de concert avec l'inven-

teur, le premier procédé, qui, comme toutes les connoissances nouvellement acquises, avoit besoin d'être perfectionné. Enfin il a obtenu, d'après les divers essais qu'il a faits sur les chanvres de qualité ordinaire, même sur ceux qui avoient été déjà détoriorés par un rouissage imparfait et vicieux, une filasse plus fine, plus facile à diviser, et par conséquent susceptible d'être affinée au point d'égaler le lin pour les tissus les plus délicats, tels que les baptistes et les dentelles. Ce nouveau procédé évite les inconvéniens du rouissage ordinaire; et en l'exécutant d'une manière plus prompte et avec moins de déchet, il rend le chanvre susceptible d'une plus grande valeur, puisqu'il le rend propre à être employé concurremment avec le lin. Ce chanvre ainsi préparé lui deviendroit même préférable pour les toiles fines qui acquerroient plus de solidité, et deviendroient par conséquent d'un usage plus économique.

M. Guys n'a pas borné au chanvre seul ses expériences; il s'est également occupé des lins, et il est parvenu, par le même procédé, à donner à ceux du département de la Somme la même qualité et le même degré de finesse qu'aux lins les plus estimés de la Flandre.

On nous a assuré que M. Guys s'occupe aujourd'hui, avec son collaborateur, M. Bralle, de faire participer tous les agriculteurs à leurs découvertes; et pour remplir ce but, ils veulent simplifier leur procédé de manière à réunir tous les ingrédiens qui le composent, dans la forme et le mode le plns économique, et en rendre l'application tellement facile que l'homme ignorant puisse également l'employer comme le cultivatenr éclairé, sans crainte de détériorer le chanvre ou le lin qu'ils voudroit rouir. De cette manière tous les obstacles qui s'opposoient à la propagation de cette nouvelle méthode seront détruits, et l'intérêt particulier et public concourront également à la faire adopter.

— On a reçu de Londres les nouvelles du célèbre voyageur Mungo-Park. Les détails suivans sont traduits d'une lettre écrite par un membre de la société royale de Londres, en date du 23 octobre dernier.

« Ce que nous apprenons de plus certain sur notre voyageur est tiré de quelques lettres qu'il a écrites de Gorée, à ses amis d'ici, et du réeit qu'a fait un guide qui l'avoit accompagné. Il paroît que, loin d'avoir été assassiné à Sego, comme on l'a dit, le roi de ce pays, appelé Bambarra, l'a pris sous sa protection et lui a permis d'acheter un bon canot, que Parck a équipé à Sansendeing, lieu situé sur la rivière Jolliba, un peu au-dessous de Sego. D'environ quarante personnes qui composoient d'abord l'expédition, il n'en restoit que cinq,

Mungo-Park, le lieutenant Martyn, et trois soldats; tout le reste avoit péri particulièrement par les maladies. Quant à Park, il mande qu'il n'a pas été malade un seul jour. En quittant Sansendeing, il descendit le Jolliba, pour aller à Tombueto, vers les confins du pays de Bambarra, où le guide qu'il avoit pris le laissa. Voilà les détails que je crois exacts : les suivans n'ont pas la même certitude; on les a reçus par des lettres écrites de Majador, et dans lesquelles on mande les bruits qui courent. Ces bruits portent que Park avoit descendu sans accident le Jolliba, jusqu'à Cabra, port de Tombueto; que là il s'étoit arrêté, et avoit arboré un pavillon blanc pendant tout le jour, sans que personne vint vers lui, et qu'on lui donnât aucun signe d'hospitalité; qu'en conséquence il n'avoit pas jugé prudent de s'y arrêter plus long-temps, et que, dès le soir même, il s'étoit mis à remonter la rivière, comme pour retourner à Sansendeing. Des personnes ici, qui connoissent bien ses vues générales, pensent qu'en supposant la vérité des détails ci-dessus, il aura feint seulement de remonter le Jolliba dans la vue de passer dans la nuit par Cabra, sans être aperçu, et de continuer son voyage en descendant le Jolliba, le principal objet de son expédition étant de reconnoître cette rivière jusqu'au lieu où elle se termine. »

Au Rédacteur du MERCURE DE FRANCE.

Nous avons perdu, le 21 juin, un avocat plein de mérite, et dont il est juste de faire mention dans votre Journal, qui depuis long-temps supplée au nécrologe que l'on n'imprime plus.

Jean-Claude Lucet étoit né en 1755, d'un boulanger de Pont-de-Veyle en Bresse. Il vint de bonne heure à Paris, et se fit connoître par une dissertation en faveur de Catilina.

Il publia un volume in-4°., sous le titre de *Principes du droit canonique universel*, qui contient l'analyse de tous les ouvrages de Van-Espen, les usages de l'église de France, les lois canoniques, et la jurisprudence des cours souveraines.

Cela lui mérita une place chez le garde-des-sceaux pour les matières ecclésiastiques. En 1792 il se retira à Vanvres, où il continua d'écrire :

Pensées de Rollin sur plusieurs points importans de littérature, de politique et de religion.

Lettres sur différens sujets relatifs à l'état de la religion catholique en France, in-8°.

Principes de décision contre le divorce, in-8°.

La religion catholique seule qui soit vraie.

L'enseignement de l'église catholique sur le dogme et sur la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet. 1804.

En 1805, il en donna une édition en 6 vol., dont on fit un grand éloge dans le Journal des Débats, du 25 mai.

Il a laissé quatre enfans.

Comme M. Lucet étoit de mon pays, c'est un devoir pour moi de rendre hommage à sa mémoire, comme je l'ai fait dans le Journal de l'Ain, pour plusieurs de nos savans compatriotes; et il y en a beaucoup dans cette petite province. DE LALANDE.

Au même.

Dans le discours que j'ai prononcé sur la tombe de M. Coulomb, j'ai donné une idée de ses recherches sur l'aimant, et des choses curieuses qu'il a trouvées. Pour compléter cette notice, je dois dire quelque chose des travaux de M. l'abbé Lenoble, qui ont eu un autre genre d'utilité, par les guérisons qu'il a souvent opérées de maladies nerveuses et convulsives.

Louis-Jacques Lenoble, né à Dreux, le 31 mai 1728, s'occupe de physique depuis 40 ans; j'ai vu chez lui un aimant artificiel, qu'il a fait avec 15 fers à cheval, de 6 pouces de hauteurs, il pèse 15 livres, et il en porte 230. Il n'a employé que les pincettes de sa cheminée pour produire cette étonnant résultat.

Il a fait des aimans de diverses formes, pour appliquer aux différentes parties du corps; colliers, bandeaux, jarretières, bracelets, masques, plaques pour le diaphragme, la moëlle épinière, les pieds. Sa pieuse charité ne refuse point les secours qu'on lui demande; il demeure rue de Turenne, n°. 28; et l'on peut avoir ses pièces aimantées, chez Ansselle, mécanicien, rue Galande, n°. 41.

J'espère que le neveu de M. Lenoble, son élève, suivra un exemple si édifiant, et qui peut devenir si utile.

On trouve les détails de ses succès dans une brochure de Luneau de Boisgermain, imprimée en 1800, intitulée: *Aimans artificiels de M. Lenoble*, avec de nombreux certificats de ses succès. DE LALANDE.

MODES *du* 10 *novembre*.

On porte peu de fleurs, la saison en est passée; et, comme il y a peu de grandes réunions, peu de plumes.

Les redingotes à pélerine ample et descendant fort bas, sont les plus communes. On y met des boutons blancs ou pareils. Les douillettes, jusqu'à ce moment, sont en petit nombre.

PARIS, *vendredi* 14 *novembre*.

— La nouvelle de la reddition de Magdebourg, annoncée par plusieurs journaux et par des lettres particulières, paroît prématurée. Il est certain du moins qu'à l'époque du 2 novembre elle tenoit encore, et que le corps d'armée du maréchal Ney qui l'a investie, n'en avoit pas jusqu'alors commencé le siége en règle. On ne croit pas, au reste, que cette place, quoique très-forte, fasse une longue résistance. On est instruit que la garnison et les habitans manquent déjà de

beaucoup de choses. C'est le 25 d'octobre que la garnison a fait une sortie pour empêcher les Français d'approcher de la place. Les Prussiens ont été vigoureusement reçus par les assiégeans et obligés de rentrer dans la ville après avoir essuyé une perte considérable. Le 50e régiment d'infanterie s'est couvert de gloire dans cette affaire.

— M. de Thiard, chambellan de l'Empereur, a été nommé par S. M. gouverneur de Dresde.

— Un bâtiment français qui arrive de l'Amérique espagnole, et qui vient de relâcher à Bordeaux, a donné la nouvelle que Miranda a été pris par des vaisseaux armés, sortis du port de la Guyra, et qu'il a été conduit dans les prisons de Cumana, où son procès va être suivi avec activité.

— M. le préfet de la Haute-Garonne, ayant représenté au ministre des cultes l'impossibilité où se trouvent la plupart des communes de pourvoir au traitement des desservans des succursales que le gouvernement a laissés à leur charge, S. Exc. lui a fait la réponse suivante :

« Monsieur le préfet, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 3 du courant, sur le sort des desservans qui sont à la charge des communes. Je mettrai vos observations sous les yeux de S. M., qui certainement adoucira le sort de ces ministres, dès que les nécessités publiques le lui permettront. »

— Dans le dernier numéro du Mercure, nous avons donné, sous la date de Londres, la Déclaration du roi d'Angleterre, relativement à la rupture des négociations. Les réflexions suivantes nous ont paru très-propres à faire sentir toute la mauvaise foi qui a dicté cette Déclaration.

« Cette pièce mérite une attention toute particulière. Puisque le roi d'Angleterre juge à propos de se justifier indirectement de la guerre qui vient de se rallumer sur le continent, il faut qu'il s'en reconnoisse l'auteur. Et en effet, lorsqu'on lit attentivement sa déclaration, on y voit qu'il a regardé la négociation qu'il entamoit (depuis sur-tout que la maladie de M. Fox l'avoit forcé de renoncer aux délibérations du conseil), bien moins comme un moyen de parvenir à la paix, que comme un artifice pour organiser plus sûrement la guerre. Les aveux qu'il fait et les lumières qui s'échappent de cette pièce vague et ténébreuse, serviront à mettre cette opinion en évidence.

» Il résulte des expressions même de cette déclaration, que c'est encore la France qui a fait les premières ouvertures de la paix sur les bases d'une *possession actuelle* et dans les termes les plus modérés. Mais cet aveu seul justifie la France du reproche d'ambition que lui fait S. M. B., et accuse l'Angleterre de tous les maux de la guerre, car demande-t-on la paix avec tant d'instances, et fait-on de si grands sacrifices pour l'obtenir, quand on nourrit des projets qui ne peuvent se réaliser que dans la guerre? et quel autre sentiment que le desir extrême de rendre la paix au monde a pu porter le plus grand capitaine qui ait encore paru, et le monarque le plus puissant du monde, à descendre à toutes les démarches que nous révèle S. M. B., pour engager les cabinets de Londres et de Pétersbourg à faire cesser les calamités de la guerre?

» Dès le début de son manifeste, le roi d'Angleterre ne parle que de ses alliés : il semble qu'il eût pris avec l'empereur de Russie un engagement formel de ne pas traiter l'un sans l'autre. Cependant il est notoire, et la déclaration elle-même le laisse apercevoir, que des deux côtés, les négociations ont d'abord été menées sans concert, et qu'un ministre russe, pleinement autorisé, signa bientôt à Paris un traité séparé. Sans doute, l'empereur Alexandre n'eût point consenti à traiter séparément, s'il avoit pris un engagement contraire. On ne peut donc attribuer la rupture commune qu'à des intrigues postérieures. Le changement de ministère, opéré en Russie dans l'entrefaite de la négociation, est un fait public qui parle plus haut que les dénégations de S. M. britannique, et qui n'avoit laissé aucun doute sur la véritable cause de cette rupture. Tout ce tripotage politique avoit fait trop de scandale, pour qu'on puisse abuser aujourd'hui aucun des cabinets de l'Europe.

» On ne voit dans cette déclaration vague et artificieuse, ni les conditions proposées d'abord par la France, ni les restrictions qui ont été successivement demandées par le cabinet anglais. L'empereur des Français a montré plus de franchise, parce qu'il n'avoit point d'intérêt à cacher la vérité. Il a fait connoître ces conditions, et tout homme sensé a dû être étonné autant de la modération de celui qui les proposoit que de l'aveuglement stupide ou de la perfidie qui les a fait rejeter.

» L'impossibilité que de telles conditions fussent refusées a long-temps fait croire que les préliminaires de paix avoient été signés. Mais on voit dans la déclaration de la cour de Londres qu'au moment d'être terminée, la négociation avoit été sans cesse embarrassée par de nouveaux incidens. Le secret de ces retards étoit d'attendre le résultat des intrigues alors pratiquées pour faire changer le conseil de Russie, et pour agiter la Prusse. Toutes les fois que les dispositions de ces deux cours paroissoient pacifiques, on reprenoit les négociations : elles n'ont pris une tournure décisive et belliqueuse qu'après le refus que fit l'empereur Alexandre de ratifier le traité qu'il avoit promis de ratifier sans réserve. Alors il n'y eût réellement dans la négociation que des formes diplomatiques.

» Quand S. M. Britannique parle de ses *alliés*, il n'est point encore question de la Prusse. Cependant le blocus des ports prussiens n'étoit pas exécuté; les deux cabinets étoient en rapports secrets fort intimes. Mais on ne vouloit pas compromettre la Prusse: l'attitude hostile qu'on gardoit avec elle n'étoit qu'une mascarade politique. La déclaration dévoile cette longue intrigue. La France, sans doute, n'en étoit point la dupe; mais elle a peut-être mis trop de patience à souffrir si long temps que lord Lauderdale fît un rôle qui paroissoit désormais inutile au bien de l'Europe et indigne du caractère personnel de l'envoyé britannique

» Le ministre anglais n'a révélé son alliance secrète avec la Prusse, que quand il l'a vue arrivée sur le champ de bataille. Alors il lui a envoyé un ambassadeur et de l'argent; alors il a regardé l'armée prussienne comme une armée britannique. On le voit d'abord à l'exaltation avec laquelle il a fait louer les troupes prussiennes par ses écrivains, ensuite par les bruits ridicules qu'il fait répandre de leurs victoires Rien ne feroit mieux ressortir les succès de l'armée française, que de rapporter les extravagances dont les écrivains anglais ont voulu bercer la crédulité publiques. Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir procurer ce plaisir à nos lecteurs. Le souvenir d'Austerlitz auroit dû dégoûter pour toujours les ministres anglais d'avoir recours à de si misérables subterfuges; car aujourd'hui, comme alors, l'inévitable vérité ne peut tarder à venir jeter sur les colporteurs de ces nouvelles un ridicule ineffaçable.

» Que

» Que conclure, en général, de cette déclaration et de ces menées nouvelles? sinon que la guerre s'est encore faite par les instigations et pour l'intérêt de l'Angleterre. Après qu'elle a sacrifié à ce projet cruel les avantages qu'on lui proposoit, il est singulier qu'elle ose encore accuser l'ambition de la France et qu'elle lui reproche de vouloir envahir au moment même où la France lui faisoit des cessions qui ont étonné l'Europe.

» Mais ce qui frappe sur-tout dans la déclaration de la cour de Londres c'est que ceux que l'Angleterre appelle *ses alliés* sont évidemment les ennemis de la France. D'où il suit que l'empereur Napoléon est dans la nécessité de les réduire à l'impossibilité de renouer leurs éternelles coalitions contre la France. La Grande-Bretagne le force à augmenter l'ascendant et la prépondérance dont elle se plaint, et elle montre évidemment que la paix doit être ajournée jusqu'à ce que l'Angleterre soit tout-à-fait exclue des affaires du continent. » (Traduit de l'*Argus.*)

XXIIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, 30 octobre 1806.

Le duc de Weimar est parvenu à passer l'Elbe à Havelberg. Le maréchal Soult s'est porté le 29 à Rathnau, et le 30 à Wertenhausen. Le 29, la colonne du duc de Weimar étoit à Rhinsberg, et le maréchal prince de Ponte-Corvo à Furstemberg. Il n'y a pas de doute que ces 14,000 hommes ne soient tombés ou ne tombent, dans ce moment, au pouvoir de l'armée française. D'un autre côté, le général Blucher avec 7000 hommes, quittoit Rhinsberg, le 29 au matin, pour se porter sur Stettin. Le maréchal Lannes et le grand-duc de Berg avoient trois marches d'avance sur lui. Cette colonne est tombée en notre pouvoir, ou y tombera sous 48 heures.

Nous avons rendu compte, dans le dernier bulletin, qu'à l'affaire de Prentzlow, le grand-duc de Berg avoit fait mettre bas les armes au prince de Hohenlohe et à ses 17,000 hommes. Le 29, une colonne ennemie de 6000 hommes a capitulé dans les mains du général Milhaud à Passewalk. (Copie de cette capitulation est ci-jointe.) Cela nous donne encore 2000 chevaux sellés et bridés, avec les sabres. Voilà plus de 6000 chevaux que l'EMPEREUR a ainsi à Spandau, après avoir monté toute sa cavalerie. Le maréchal Soult, arrivé à Rathnau, a rencontré cinq escadrons de cavalerie saxonne qui ont demandé à capituler. Il leur a fait signer la capitulation ci-jointe. C'est encore 500 chevaux pour l'armée.

Le maréchal Davoust a passé l'Oder à Francfort. Les alliés bavarois et wirtembergeois, sous les ordres du prince Jérôme, sont en marche de Dresde sur Francfort. Le roi de Prusse a quitté l'Oder et a passé la Vistule; il est à Graudentz. Les places de Silésie sont sans garnison et sans approvisionnemens. Il est probable que la place de Stettin ne tardera pas à tomber en notre pouvoir. Le roi de Prusse est sans armée, sans

artillerie, sans fusils. C'est beaucoup que d'évaluer à 12 ou 15,000 hommes ce qu'il aura pu réunir sur la Vistule. Rien n'est curieux comme les mouvemens actuels. C'est une espèce de chasse, où la cavalerie légère, qui va aux aguets des corps d'armée, est sans cesse détournée par des colonnes ennemies qui sont coupées.

Jusqu'à cette heure nous avons cent cinquante drapeaux, parmi lesquels sont ceux brodés des mains de la belle reine, beauté aussi funeste aux peuples de Prusse, que le fut Hélène aux Troyens. Les gendarmes de la garde ont traversé Berlin pour se rendre prisonniers à Spandau. Le peuple qui les avoit vus si arrogans il y a peu de semaines, les a vus dans toute leur humiliation.

L'Empereur a fait aujourd'hui une grande parade, qui a duré depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il a vu en détail toute sa garde à pied et à cheval, et les beaux régimens de carabiniers et de cuirassiers de la division Nansouty: il a fait différentes promotions, en se faisant rendre compte de tout dans le plus grand détail. Le général Savary, avec deux régimens de cavalerie, a déjà atteint le corps du duc de Weimar, et sert de communication pour transmettre les renseignemens au grand-duc de Berg, au prince de Ponte-Corvo et au maréchal Soult.

On a pris possession des Etats du duc de Brunswick. On croit que ce duc s'est refugié en Angleterre. Toutes ses troupes ont été désarmées. Si ce prince a mérité à juste titre l'animadversion du peuple français, il a aussi encouru celle du peuple et de l'armée prussienne : du peuple, qui lui reproche d'être l'un des auteurs de la guerre; de l'armée, qui se plaint de ses manœuvres et de sa conduite militaire. Les faux calculs des jeunes gendarmes sont pardonnables; mais la conduite de ce vieux prince, âgé de 72 ans, est un excès de délire, et dont la catastrophe ne sauroit exciter de regrets. Qu'aura donc de respectable la vieillesse, si, aux défauts de son âge, elle joint la fanfaronnade et l'inconsidération de la jeunesse ?

Capitulation provisoirement conclue entre M. Hagel, brigadier commandant le régiment de Treunfels et la colonne détachée du prince de Hohenlohe, et le lieutenant-colonel Guillaume, du 13e régiment de chasseurs à cheval, au nom de M. le général Milhaud, commandant la cavalerie d'avant-garde, et par ordre de S. A. I. le grand-duc de Berg et de Clèves.

Art. Ier. La colonne tournée par la cavalerie du général Milhaud, et composée ainsi qu'il suit: *Infanterie*. De Treuen-

fels, de Zeuge, de Siech, du prince Ferdinand. *Cavalerie.* Du comte de Heukel, d'Husing, de carabiniers, de Suenting, de Holzendorf, de Balliodz; un reste du train d'artillerie, huit pièces de six, un caisson et un détachement de hussards de Bila sont mis au pouvoir des troupes françaises.

II. L'infanterie et la cavalerie mettront bas les armes sur le terrain qui sera désigné, et la colonne ainsi désarmée sera prisonnière de guerre. MM. les officiers de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie et train d'artillerie, conserveront leurs chevaux et bagages, et se retireront sur parole, si S. A. Mgr. le grand-duc de Berg et de Clèves veut bien le permettre. — Accordé par ordre du grand-duc. *Signé* BELLIARD.

III. MM. les officiers feront la remise de tous les effets et chevaux appartenans au roi de Prusse ; et considérant que la colonne est entièrement tournée et mise dans l'impossibilité d'agir, les chevaux de suite des officiers seront conservés, jusqu'à ce que le prince grand-duc de Berg et de Clèves ait statué sur la faveur accordée aux officiers prussiens de pouvoir reprendre tous leurs chevaux. — Par ordre du grand-duc, les officiers conserveront tous leurs chevaux.

IV. Les régimens prussiens mettront bas les armes devant le 13ᵉ régiment de chasseurs à cheval et le 9ᵉ de dragons. MM. les colonels Demangeot, commandant les chasseurs, et Maupetit, commandant les dragons, seront chargés de l'exécution de cette capitulation.

Fait à Passewalk, le 29 octobre 1806.

(*Suivent les signatures.*)

GRANDE-ARMÉE. — *Quatrième corps.*

Au quartier-général de Rathnau, le 29 octobre.

S. E. M. le maréchal de l'Empire Soult, commandant en chef le quatrième corps de la Grande-Armée, prenant en considération la confiance avec laquelle les troupes saxonnes ci-après dénommées se sont rendues à lui, et la déclaration que lui ont faite les principaux officiers de ces troupes, que cette démarche a eu pour motif l'intime persuasion où ils sont qu'il existe entre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, et S. A. l'électeur de Saxe, une convention qui ne permet pas de douter que la paix ne soit déjà rétablie entre les deux puissances; autorise ces troupes saxonnes à se retirer à Dessau, à la charge par elles de tenir la promesse qu'elles ont faite sur parole d'honneur de ne pas porter les armes pendant la guerre actuelle, ou jusqu'à parfait échange, contre les armées de S. M. l'EMPEREUR et ROI, ni contre celles de ses alliés, dans le cas où la convention dont il a été question n'existeroit pas réellement.

S. E. M. le maréchal invite les autorités militaires de la Grande-Armée à laisser passer librement ces corps de troupes saxonnes, et à leur prêter assistance.

Ils tiendront l'itinéraire suivant: Partant le 26 de Rathnau, iront le même jour à Bramme; le 30, à Brandebourg; le 31, à Belzig; le 1er novembre, à Dessau, destination provisoire. M. le commandant de ce corps aura l'attention de se faire précéder dans les endroits de passage par un officier qui en annoncera l'arrivée. Ce corps est composé ainsi qu'il suit; savoir: Détachement du régiment, 15 officiers, 124 sous-officiers et soldats, et 117 chevaux. Détachement du prince Albert, 14 officiers, 134 sous-officiers et soldats, et 128 chevaux. Détachement du prince Clément, 18 officiers, 173 sous-officiers et soldats, et 168 chevaux. Détachement cuirassiers de Kochlizki, 3 officiers, 68 sous-officiers et soldats, et 54 chevaux. Détachement de Polentz, 1 sous-officier, et 2 chevaux. Détachement de carabiniers, 4 sous-officiers et soldats, et 4 chevaux. Détachement de hussards, 14 sous-officiers et soldats, et 9 chevaux. Corps du génie, 1 officier, 3 sous-officiers et soldats, et 2 chevaux. Détachement d'artillerie volante, 2 sous-officiers et soldats, et 2 chevaux.

Total, 51 officiers, 515 sous-officiers et soldats, et 486 chevaux.

A Rathnau, l'an et jour ci-dessus.

Par ordre de M. le maréchal,

Signé le général de brigade, chef de l'état-major-général.

Au quartier-général de Rathnau, le 29 octobre 1806.

Nous soussignés, officiers de tout grade faisant partie de divers détachemens composant un corps de troupes saxonnes, qui, dans l'intime persuasion qu'il existe entre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, et S. A. l'électeur de Saxe, une convention qui ne permet pas de douter que la paix ne soit déjà rétablie entre ces deux puissances, s'est rendu au corps d'armée commandée par S. E. M. le maréchal d'Empire Soult, sur la demande de S. E. et en considération des bons motifs sur lesquels il l'a fondée, acceptons l'autorisation qu'il a bien voulu nous accorder de nous retirer avec nos troupes à Dessau, ou tout autre endroit qui pourroit être ultérieurement désigné par S. A. le prince de Neuchâtel et Vallangin, ministre de la guerre, à la charge par nous de nous engager, comme en effet nous nous engageons sur notre parole d'honneur, pour nous et nos subordonnés, à ne plus porter les

armes contre les troupes de S. M. l'Empereur et Roi, et celles de ses alliés, dans le cas où contre notre persuasion, la convention précitée n'existeroit pas réellement; nous nous engageons en outre, dans ce cas, à faire à l'armée française, à sa première réquisition, la remise de nos armes et de nos chevaux: notre engagement cesseroit dans le cas de paix ou de parfait échange.

En foi de quoi, nous avons signé la présente promesse, à Rathnau, l'an et jour ci-dessus.

Signé Weldirs Christophe Barner, *colonel et commandant de détachemens de cavalerie saxons.*

(*Suivent les signatures de tous les officiers des différens corps compris dans la capitulation.*)

XXIVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 31 octobre 1806.

Stettin est en notre pouvoir. Pendant que la gauche du grand-duc de Berg, commandée par le général Milhaud, faisoit mettre bas les armes à une colonne de 6000 hommes à Passewalk, la droite, commandée par le général Lasalle, sommoit la ville de Stettin, et lui imposoit la capitulation ci-jointe. Stettin est une place en bon état, bien armée et bien palissadée: 160 pièces de canon, des magasins considérables, une garnison de 6000 hommes de belles troupes, prisonnière; beaucoup de généraux, tel est le résultat de la capitulation de Stettin, qui ne peut s'expliquer que par l'extrême découragement qu'a produit sur l'Oder et dans tous les pays de la rive droite, la disparition de la grande armée prussienne. De toute cette belle armée de 180,000 hommes, rien n'a passé l'Oder. Tout a été pris, tué, ou erre encore entre l'Elbe et l'Oder, et sera pris avant quatre jours. Le nombre des prisonniers montera à près de 100,000 hommes. Il est inutile de faire sentir l'importance de la prise de la ville de Stettin, une des places les plus commerçantes de la Prusse, et qui assure à l'armée un bon pont sur l'Oder et une bonne ligne d'opérations.

Du moment que les colonnes du duc de Weimar et du général Blucher, qui sont débordées par la droite et la gauche, et poursuivies par la queue, seront rendues, l'armée prendra quelques jours de repos.

On n'entend point encore parler des Russes. Nous desirons fort qu'il en vienne une centaine de milliers. Mais le bruit de leur marche est une vraie fanfaronnade. Ils n'oseront pas venir à notre rencontre. La journée d'Austerlitz se représente à leurs yeux. Ce qui indigne les gens sensés, c'est d'entendre l'empe-

reur Alexandre et son sénat dirigeant, dire que ce sont les alliés qui ont été battus. Toute l'Europe sait bien qu'il n'y a pas de familles en Russie qui ne portent le deuil. Ce n'est point la perte des alliés qu'elles pleurent; 195 pièces de bataille russes qui ont été prises, et qui sont à Strasbourg, ne sont pas les canons des alliés. Les 50 drapeaux russes qui sont suspendus à Notre-Dame de Paris, ne sont point les drapeaux des alliés. Les bandes de Russes qui sont morts dans nos hôpitaux ou sont prisonniers dans nos villes, ne sont pas les soldats des alliés.

L'empereur Alexandre, qui commandoit à Austerlitz et à Vischau avec un si grand corps d'armée, et qui faisoit tant de tapage, ne commandoit pas les alliés. Le prince qui a capitulé et s'est soumis à évacuer l'Allemagne par journées d'étapes, n'étoit pas sans doute un prince allié. On ne peut que hausser les épaules à de pareilles forfanteries. Voilà le résultat de la foiblesse des princes et de la vénalité des ministres. Il étoit bien plus simple pour l'empereur Alexandre de ratifier le traité de paix qu'avoit conclu son plénipotentiaire, et de donner le repos au continent. Plus la guerre durera, plus la chimère de la Russie s'effacera, et elle finira par être anéantie. Autant la sage politique de Catherine étoit parvenue à faire de sa puissance un immense épouvantail, autant l'extravagance et la folie des ministres actuels la rendront ridicule en Europe.

Le roi de Hollande avec l'avant-garde de l'armée du Nord, est arrivé le 21 à Gottingue. Le maréchal Mortier avec les deux divisions du huitième corps de la Grande-Armée, commandées par les généraux Lagrange et Dupas, est arrivé le 26 à Fulde. Le roi de Hollande a trouvé à Munster, dans le comté de la Marck et autres Etats prussiens, des magasins et de l'artillerie. On a ôté à Fulde et à Brunswick les armes du prince d'Orange et celles du duc. Ces deux princes ne règneront plus. Ce sont les principaux auteurs de cette nouvelle coalition. Les Anglais n'ont pas voulu faire la paix; ils la feront; mais la France aura plus d'Etats et de côtes dans son système fédératif.

Voici le rapport que le prince de Hohenlohe a adressé au roi de Prusse après la capitulation de son corps d'armée, et qui a été intercepté:

A Sa Majesté le Roi.

Je n'ai pas eu le bonheur de pouvoir passer l'Oder avec l'armée qui m'étoit confiée, et de la soustraire ainsi aux poursuites de l'ennemi. Ayant atteint, après les marches les plus pénibles, les environs de Boitzembourg, et me trouvant au

moment de passer ce défilé pour atteindre Prentzlow, le même soir je le trouvai déjà occupé par l'ennemi. Quoique parvenu à le forcer, je ne jugeai pas à propos de poursuivre directement ma marche, ma cavalerie se trouvant sans fourrages, et extrêmement fatiguée; et devant m'attendre à la pointe du jour à une attaque dont l'issue malheureuse étoit bien à craindre, je me tournai en conséquence le plus promptement possible vers la gauche, et atteignis dans la nuit les environs de Schonemarck. J'avois, dès deux heures du matin, ordonné que de fortes patrouilles fussent poussées au-devant de l'ennemi: ces patrouilles revinrent sans l'avoir rencontré. Pour éviter de tomber dans un cul-de-sac, j'envoyai encore une patrouille jusqu'à Prentzlow. Elle rendit compte qu'aucun ennemi ne s'étoit montré dans les environs, et qu'à Prentzlow, on n'avoit pas aperçu de ses patrouilles. Je me mis alors en marche pour atteindre cette ville, où j'espérois trouver du pain et des fourrages; tout autour de moi on en demandoit, la détresse étoit parvenue à son comble. A peine avois-je atteint les hauteurs de Prentzlow, que l'ennemi parut sur mon flanc droit; on en vint aussitôt aux mains. La supériorité de l'ennemi et son artillerie me forcèrent à la retraite par Prentzlow; l'espoir d'y trouver du pain et des fourrages fut donc totalement deçu par l'arrivée de l'ennemi. Des corps ennemis se montrèrent sur mon flanc droit. Les Français, bien supérieurs à moi en artillerie et en cavalerie, se disposoient à renouveler l'attaque sur mon centre: plusieurs bataillons se trouvoient sans cartouches; une batterie entière d'artillerie légère étoit perdue, et d'après le rapport du colonel Hozen, il ne restoit plus à la plupart des autres pièces que cinq charges.

Je me trouvois encore à sept milles de Stettin, et même toute apparence de secours fondée sur cette marche étoit évanouie. Coupé des secours restés à Lichen et du corps du général Blucher, sans cavalerie en état de combattre, puisque l'abattement des hommes et la fatigue des chevaux lui avoient ôté toute confiance en elle-même, sans munitions et sur-tout sans vivres; enfin, persuadé que je sacrifierois la vie de cette poignée d'hommes, sans aucune utilité pour le service de V. M., je me suis soumis à ma triste destinée, et j'ai capitulé avec l'ennemi. Je suis à même de justifier ma conduite pendant tout le cours de cette campagne aux yeux de mes contemporains et de la postérité, à ceux de V. M., et devant mes propres regards, que je puis tourner avec calme et avec sérénité sur moi-même.

Je pense pouvoir prouver que j'ai été la malheureuse vic-

time de la non-exécution de mes premiers plans. Le malheur seul m'atteint, et non la honte. La supériorité de la cavalerie ennemie avoit déjà détruit en grande partie le détachement du général Schimmelpenning; et cependant la possibilité de ma retraite ne reposoit que sur l'existeuce de ce corps qui devoit brûler tous le ponts sur le Rhinau, la Havel et le canal de Finaw.

J'ai conduit une armée qui, manquant de pain, de munition, de fourrages, devoit atteindre un passage difficile, dans un cercle dans toute l'étendue duquel l'ennemi étoit en mouvement. L'impossibilité de l'exécution ne tenoit ni à mon zéle, ni à ma bonne volonté, ni à la chose en elle-même, ni à l'insuffisance de mes dispositions. On doit plaindre l'étendue de mon malheur, et l'on ne sauroit me condamner. Je me réserve de déposer aux pieds de Votre Majesté un rapport détaillé sur tous les événemens qui m'ont accablé depuis le 14.

Prentzlow, le 29 octobre 1806.

Signé F. L. le prince DE HOHENLOHE.

Capitulation de la ville de Stettin.

Après que le fort dit Preussen et la place de Stettin ont été nommées par le général Lasalle, au nom de S. A. I. et R. le grand-duc de Berg, et que cette sommation, après un premier refus, a été répétée avec instance, il a été conclu par le lieutenant-général, le baron Romberg, gouverneur, et le général-major Knobelsdorff, assistés par les généraux du génie de Raudem, et le major du génie de Barun, de rendre la ville de Stettin et le fort de Preussen, seulement sous les conditions suivantes, à M. le général Lasalle, commandant l'avant-garde de S. A. I. et R. le grand-duc de Berg.

Art. Ier. Toute la garnison actuelle, y compris le petit état-major et tous les militaires ne faisant pas partie de le garnison, obtiendront librement la sortie avec armes et bagages, pour se rendre, soit en Prusse occidentale et septentrionale, ou en Silésie.

R. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, déposera les armes sur les glacis, sera prisonnière de guerre, et envoyée en France. Les officiers seront prisonniers sur parole, et il leur sera accordé des passeports pour se rendre où bon leur semblera.

II. La garnison susmentionnée conserve ses propriétés, et se rend sur parole au lieu qu'elle choisira.

R. Les officiers conserveront leur épée, leurs bagages, leurs chevaux, et tout ce qui peut leur appartenir.

III. Il n'y a que les propriétés royales qui seront remises aux troupes françaises.

R. Tout ce qui se trouve dans la place appartenant à S. M. le roi de Prusse, sera remis aux troupes françaises.

IV. La garnison sortante recevra tous les secours nécessaires.

R. Accordé.

V. Il sera accordé aux troupes prussiennes au moins vingt-quatre heures pour l'arrangement de leurs affaires.

R. Il sera accordé jusqu'à midi aux troupes prussiennes pour l'arrangement de leurs affaires.

VI. Pendant cet intervalle de vingt-quatre heures, on remettra aux troupes de S. M. l'Empereur des Français la porte de Berlin.

R. La porte de Berlin sera remise aux troupes françaises, qui auront un poste sur le pont de l'Oder. Ces deux postes seront occupés à six heures du matin par les troupes françaises.

VII. Les troupes impériales françaises respecteront et protégeront les propriétés des habitans de la place de Stettin, du fort de Preussen et des faubourgs.

R. Accordé.

VIII. Les familles de tous les militaires peuvent compter sur la protection des troupes impériales françaises.

R. Accordé.

IX. A dater de la ratification de cette capitulation, cesseront toutes les hostilités contre la ville de Stettin.

R. Accordé.

X. Les malades et blessés de l'armée prussienne qui se trouvent dans la place, sont abandonnés au traitement généreux des troupes françaises.

R. Accordé.

Stettin, le 29 octobre 1806, à six heures du soir.

Articles imposés par les Français.

XI. Le trésor qui se trouve dans la place sera remis aux troupes françaises.

XII. Il sera nommé de part et d'autre des officiers d'artillerie et du génie, pour remettre et recevoir tous les magasins, munitions, cartes, plans, etc., qui sont dans la place.

Au quartier-général de Mohringen, le 29 octobre 1806.

*Le général de brigade commandant l'avant-garde du corps de cavalerie de réserve, aux ordres de S. A. I. et R. le grand-duc de Berg, lieutenant de l'*EMPEREUR.

Signé LASALLE.

XXV[e] BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, 2 novembre 1806.

Le général de division Beaumont a présenté aujourd'hui à l'EMPEREUR 50 nouveaux drapeaux et étendards pris sur l'ennemi ; il a traversé toute la ville avec les dragons qu'il commande, et qui portoient ces trophées : le nombre des drapeaux, dont la prise a été la suite de la bataille d'Jéna, s'élève en ce moment à 200.

Le maréchal Davoust a fait cerner et sommer Custrin, et cette place s'est rendue : on y a fait 4000 hommes prisonniers de guerre. Les officiers retournent chez eux sur parole, et les soldats sont conduits en France. Quatre-vingt-dix pièces de canon ont été trouvées sur les remparts; la place, en très-bon état, est située au milieu des marais ; elle renferme des magasins considérables. C'est une des conquêtes les plus importantes de l'armée ; elle a achevé de nous rendre maîtres de toutes les places sur l'Oder.

Le maréchal Ney va attaquer en règle Magdebourg, et il est probable que cette forteresse fera peu de résistance.

Le duc de Berg avoit son quartier-général le 31 à Friedlang. Ses dispositions faites, il a ordonné l'attaque de la colonne du général prussien Bila, que le général Becker a chargé sur la plaine en avant de la petite ville d'Anklan, avec la brigade de dragons du général Boussart. Tout a été enfoncé, cavalerie et infanterie, et le général Becker est entré dans la ville avec les ennemis, qu'il a forcés de capituler. Le résultat de cette capitulation a été 4000 prisonniers de guerre : les officiers sont renvoyés sur parole, et les soldats sont conduits en France. Parmi ces prisonniers se trouve le régiment des hussards de la garde du roi, qui, après la guerre de sept ans, avoient reçu de l'impératrice Catherine, en témoignage de leur bonne conduite, des pelisses de peau de tigre.

La caisse du corps du général Bila et une partie des bagages avoient passé la Penne et se trouvoient dans la Poméranie suédoise. Le grand-duc de Berg les a fait réclamer.

Le 1[er] novembre au soir, le grand-duc avoit son quartier-général à Demmin. Le général Blucher et le duc de Weimar ayant le chemin de Stettin fermé, se portoient sur leur gauche, comme pour retourner sur l'Elbe ; mais le maréchal Soult avoit prévu ce mouvement, et il y a peu de doute que ces deux corps ne tombent bientôt entre nos mains. Le maréchal a réuni son corps d'armée à Stettin, où l'on trouve encore chaque jour des magasins et des pièces de canon.

Nos coureurs sont déjà entrés en Pologne.

Le prince Jérôme, avec les Bavarois et les Wurtembergeois, formant un corps d'armée, se porte en Silésie.

S. M. a nommé le général Clarke gouverneur-général de

Berlin et de la Prusse, et a déjà arrêté toutes les bases de l'organisation intérieure du pays.

Le roi de Hollande marche sur Hanovre, et le maréchal Mortier sur Cassel.

XXVIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, 3 novembre.

On n'a pas encore reçu la nouvelle de la prise des colonnes du général Blucher et du duc de Weimar. Voici la situation de ces deux divisions ennemies et celle de nos troupes : Le général Blucher, avec sa colonne, s'étoit dirigé sur Stettin. Ayant appris que nous étions déjà dans cette ville, et que nous avions gagné deux marches sur lui, il se reploya de Gransée, où nous arrivions en même temps que lui, sur Neustrelitz, où il arriva le 30 octobre, ne s'arrêtant point là, et se dirigeant sur Wharen, où on le suppose arrivé le 31, avec le projet de chercher à se retirer du côté de Rostock pour s'y embarquer. Le 31, six heures après son départ, le général Savary, avec une colonne de 600 chevaux, est arrivé à Strelitz, où il a fait prisonnier le frère de la reine de Prusse, qui est général au service du roi. Le 1er novembre, le grand-duc de Berg étoit à Demmin, filant pour arriver à Rostock, et couper la mer au général Blucher. Le maréchal prince de Ponte-Corvo avoit débordé le général Blucher. Ce maréchal se trouvoit le 31, avec son corps d'armée, à Neubrandebourg, et se mettoit en marche sur Wharen; ce qui a dû le mettre aux prises dans la journée du 1er avec le général Blucher.

La colonne commandée par le duc de Weimar étoit arrivée le 29 octobre à Neustrelitz; mais, instruit que la route de Stettin étoit coupée, et ayant rencontré les avant-postes français, il fit une marche rétrograde le 29 sur Wistock. Le 30, le maréchal Soult en avoit connoissance par ses hussards, et se mettoit en marche sur Wertenhausen. Il l'a immanquablement rencontré le 31 ou le 1er. Ces deux colonnes ont donc été prises hier ou aujourd'hui au plus tard. Voici leurs forces : Le général Blucher a 30 pièces de canon, 7 bataillons d'infanterie, et 1500 hommes de cavalerie. Il est difficile d'évaluer la force de ce corps; ses équipages, ses caissons, ses munitions ont été pris : il est dans la plus pitoyable situation. Le duc de Weimar a 12 bataillons et 35 escadrons en bon état; mais il n'a pas une pièce d'artillerie. Tels sont les foibles débris de toute l'armée prussienne : il n'en restera rien. Ces deux colonnes prises, la puissance de la Prusse est anéantie, et elle n'a presque plus de soldats. En évaluant à 10,000 hommes ce qui s'est retiré avec le roi sur la Vistule, ce seroit exagérer.

M. Schullembourg s'est présenté à Strelitz pour demander un passeport pour Berlin. Il a dit au général Savary : « Il y a

huit heures que j'ai vu passer les débris de la monarchie prussienne. Vous les aurez aujourd'hui ou demain. Quelle destinée inconcevable et inattendue ! La foudre nous a frappés. » Il est vrai que depuis que l'EMPEREUR est entré en campagne, il n'a pas pris un moment de repos. Toujours en marches forcées, devinant constamment les mouvemens de l'ennemi. Les résultats en sont tels qu'il n'y en a aucun dans l'histoire. De plus de 150,000 hommes qui se sont présentés à la bataille d'Jéna, pas un ne s'est échappé pour en porter la nouvelle au-delà de l'Oder. Certes, jamais agression ne fut plus injuste, jamais guerre ne fut plus intempestive. Puisse cet exemple servir de leçon aux princes foibles, que les intrigues, les cris et l'or de l'Angleterre excitent toujours à des entreprises insensées !

La division bavaroise, commandée par le général Wrede, est partie de Dresde le 31 octobre. Celle commandée par le général Deroy est partie le 1er novembre. La colonne wirtembourgeoise est partie le 3. Toutes ces colonnes se rendent sur l'Oder; elles forment le corps d'armée du prince Jérôme.

Le général Durosnel a été envoyé à Odesberg avec un parti de cavalerie, immédiatement après notre entrée à Berlin, pour intercepter tout ce qui se jetteroit du canal dans l'Oder. Il a pris plus de 80 bateaux chargés de munitions de toute espèce qu'il a envoyées à Spandau.

On a trouvé à Custrin des magasins de vivres suffisans pour nourrir l'armée pendant deux mois.

Le général de brigade Macon, que l'EMPEREUR avoit nommé commandant de Leipsick, est mort dans cette ville d'une fièvre putride. C'étoit un brave soldat et un parfait honnête homme. L'EMPEREUR en faisoit cas, et a été très-affligé de sa mort.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier-général impérial à Berlin, le 2 novembre 1806.

ORDRE DU JOUR.

L'armée est instruite que Custrin s'est rendu au maréchal Davoust. Le général de division Gudin y est entré hier à sept heures du soir. S. M. a vu avec plaisir les corps de cette division, qui se sont tant distingués à la bataille d'Jéna, recueillir la plus belle récompense, en entrant les premiers dans cette belle et magnifique place forte. Il y avoit dans la place 4000 hommes qui ont été faits prisonniers, 90 pièces d'artillerie sur les remparts, parfaitement approvisionnées, et des magasins de subsistances considérables. La colonne du général prussien de Bila a été faite prisonnière le 31 octobre sur les frontières de

la Poméranie suédoise, après le combat d'Anclam. Le général de division Becker, à la tête de la brigade de dragons Boussard, a chargé vigoureusement l'ennemi, l'a fait prisonnier, et l'a obligé à capituler. S. M. témoigne sa satisfaction au général de division Becker et à la brigade de dragons Boussard. Elle a déjà vu avec plaisir la conduite du général Becker aux combats de Zehdenick et de Viemendorf.

Le prince de Neuchâtel et Vallengin, major-général de la Grande-Armée,

Signé *maréchal* ALEX. BERTHIER.

Ordre du jour du 1er corps d'armée de réserve, au quartier-général à Boulogne le 8 novembre 1806, contenant le 21e bulletin de la Grande-Armée.

Soldats,

Vous lirez quinze jours de suite dans vos chambrées la proclamation sublime de S. M. l'EMPEREUR et ROI à sa Grande-Armée; vous l'apprendrez par cœur; chacun de vous attendri répandra les larmes du courage, et sera pénétré de cet enthousiasme irrésistible qu'inspire l'héroïsme. Souvenez-vous toujours de ces mots sacrés de S. M. : « Soldats, je ne puis » mieux vous exprimer les sentimens que j'ai pour vous, » qu'en vous disant que je vous porte dans mon cœur l'amour » que vous me montrez tous les jours. »

Signé maréchal BRUNE.

XXVIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 6 novembre 1806.

On a trouvé à Stettin une grande quantité de marchandises anglaises, à l'entrepôt sur l'Oder : on y a trouvé 500 pièces de canon et des magasins considérables de vivres.

Le 1er novembre, le grand-duc de Berg étoit à Demmin, le 2, à Teterow, ayant sa droite sur Rostock. Le général Savary étoit le 1er à Cratzebourg, et le 2, de bonne heure, à Wharen et à Jabel. Le prince de Ponte-Corvo attaqua le soir du 1er à Jabel, l'arrière-garde de l'ennemi. Le combat fut assez soutenu, le corps ennemi fut plusieurs fois mis en déroute; il eût été entièrement enlevé si les lacs et la difficulté de passer le pays de Mecklembourg ne l'eussent encore sauvé ce jour-là. Le prince de Ponte-Corvo, en chargeant avec la cavalerie, a fait une chute de cheval, qui n'a eu aucune suite. Le maréchal Soult est arrivé le 2 à Plauer.

Ainsi l'ennemi a renoncé à se porter sur l'Oder. Il change tous les jours de projets. Voyant que la route de l'Oder lui étoit fermée, il a voulu se retirer sur la Poméranie suédoise. Voyant celle-ci également interceptée, il a voulu retourner sur l'Elbe; mais le maréchal Soult l'ayant prévenu, il paroît se diriger sur le point le plus prochain des côtes. Il doit avoir été à bout le 4 ou le 5 novembre. Cependant tous les jours un ou deux bataillons et même des escadrons de cette colonne tombent en notre pouvoir. Elle n'a plus ni caissons, ni bagages.

Le maréchal Lannes est à Stettin;

Le maréchal Davoust à Francfort;

Le prince Jérôme en Silésie.

Le duc de Weimar a quitté le commandement pour retourner chez lui, et l'a laissé à un général peu reconnu.

L'Empereur a passé aujourd'hui la revue de la division de dragons du général Beaumont, sur la place du Palais de Berlin : il a fait différentes promotions.

Tous les hommes de cavalerie qui se trouvoient à pied, se sont rendus à Postdam, où l'on a envoyé les chevaux de prise. Le général de division Bourcier a été chargé de la direction de ce grand dépôt. Deux mille dragons à pied qui suivoient l'armée, sont déjà montés.

On travaille avec activité à armer la forteresse de Spandau, et à rétablir les fortifications de Wittemberg, d'Erfurt, de Custrin et de Stettin.

Le maréchal Mortier, commandant le 8e corps de la Grande-Armée, s'est mis en marche le 30 octobre sur Cassel. Il y est arrivé le 31.

Voici la note que le chargé d'affaires de France a présentée au prince, vingt-quatre heures auparavant.

Note.

Du 29 octobre 1806.

« Le soussigné chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, est chargé de déclarer à S. A. S. le prince de Hesse-Cassel, maréchal au service de Prusse, que S. M. l'Empereur a une parfaite connoissance de l'adhésion à la coalition de la Prusse de la part de la cour de Cassel;

» Que c'est en conséquence de cette adhésion que les sémestriers ont été appelés, des chevaux distribués à la cavalerie, la place de Hanau approvisionnée, et abondamment pourvue de garnison;

» Que c'est en vain que S. M. a fait connoître à M. de Malsbourg, ministre du prince de Hesse-Cassel à Paris, que tout armement de la part du prince de Hesse-Cassel seroit regardé comme une hostilité; que pour toute réponse, la cour de Cassel a ordonné à M. de Malsbourg de demander des passeports à Paris, et de retourner à Cassel;

» Que depuis, les troupes prussiennes sont entrées à Cassel; qu'elles y ont été accueillies avec enthousiasme par le prince héréditaire, général au service de Prusse, qui a même traversé la ville à leur tête;

» Que ces troupes ont traversé tous les Etats de Hesse-Cassel pour attaquer l'armée française à Francfort;

» Qu'immédiatement après, le plan de campagne de l'armée française étant venu à se développer, les généraux prussiens ont senti la nécessité de rappeller tous leurs détachemens pour se concentrer à Weimar, afin de livrer bataille;

» Que c'est donc par l'effet des circonstances militaires, et non de la neutralité de la Hesse, que les troupes prussiennes ont rétrogradé sur leurs lieux de rassemblemens;

» Que pendant tout le temps que le sort des armes a été incertain, la cour de Hesse-Cassel a continué ses armemens, toujours en opposition aux déclarations de l'Empereur, qu'il considéreroit tous armemens comme un acte d'hostilité;

» Que les armées prussiennes ayant été battues, et rejetées au-delà de l'Oder, il seroit aussi imprudent qu'insensé de la part du général de l'armée française de laisser se former cette armée hessoise qui seroit prête à tomber sur les derrières de l'armée française, si elle éprouvoit un échec;

» Que le soussigné a donc reçu l'ordre exprès de déclarer que la

sûreté de l'armée française exige que la place de Hanau et tout le pays de Hesses-Cassel soient occupés ; que les armes, canons, arsenaux soient remis à l'armée française, et que tous les moyens soient pris pour assurer les derrières de l'armée contre l'inimitié constante qu'a montrée, à l'égard de la France, la maison de Hesse-Cassel.

» Il reste au prince de Hesse-Cassel à voir, dans la situation des choses, s'il veut repousser la force par la force, et rendre son pays le théâtre des désastres de la guerre. Toutefois cela étaut incompatible avec une mission politique, le soussigné a reçu ordre de demander ses passeports et de se retirer de suite. »

Signé SAINT-GENEST.

Voici ensuite la proclamation qu'a faite le maréchal Mortier.

Proclamation.

Du 31 octobre.

Edouard Mortier, maréchal de l'Empire, etc.

Habitans de Hesse, je viens prendre possession de votre pays. C'est le seul moyen de vous éviter les horreurs de la guerre. Vous avez été témoins de la violation de votre territoire par les troupes prussiennes. Vous avez été scandalisés de l'accueil que leur a fait le prince héréditaire. D'ailleurs, votre souverain et son fils, ayant des grades au service de Prusse, sont tenus à l'obéissance aux ordres du commandant en chef de l'armée prussienne. La qualité de souverain est incompatible avec celle d'officier au service d'une puissance, et la dépendance des tribunaux étrangers.

Votre religion, vos lois, vos mœurs, vos priviléges seront respectés ; la discipline sera maintenue ; de votre côté, soyez tranquilles. Ayez confiance au grand souverain dont dépend votre sort : vous n'y pourrez éprouver que de l'amélioration.

Signé ED. MORTIER.

Le prince de Hesse-Cassel, maréchal au service de Prusse, et son fils, général au service de la même puissance, se sont retirés : le prince de Hesse-Cassel, pour réponse à la note qui lui fut remise, demanda de marcher à la tête de ses troupes avec l'armée française contre nos ennemis : le maréchal Mortier répondit qu'il n'avoit pas d'instruction sur cette proposition ; que ce prince ayant armé après la déclaration qui avoit été faite à Paris à M. de Malsbourg, son ministre, que le moindre armement seroit considéré comme un acte d'hostilité ; son territoire n'avoit pas été seulement violé par les Prussiens, mais qu'ils y avoient été accueillis avec pompe par le prince héréditaire ; que depuis ils avoient évacué Cassel par suite de combinaisons militaires, et que ce ne fut qu'à la nouvelle de la bataille d'Jéna que les armemens discontinuèrent à Cassel ; qu'à la vérité le prince héréditaire avoit eu le grand bonheur de marcher à la tête des troupes prussiennes, et d'insulter les Français par toutes sortes de provocations.

Il paiera cette frénésie de la perte de ses Etats. Il n'y a pas en Allemagne une maison qui ait été plus constamment ennemie de la France. Depuis bien des années, elle vendoit le sang de ses sujets à l'Angleterre pour nous faire la guerre dans les deux mondes, et c'est à ce trafic de ses troupes que le prince doit les trésors qu'ils a amassés, dont une partie est, dit on, enfermée à Magdebourg, et une autre a été transportée à l'étranger. Cette avarice sordide a entraîné la catastrophe de sa maison, dont l'existence sur nos frontières est incompatible avec la sûreté de la France. Il est temps enfin qu'on ne se fasse plus un jeu d'inquiéter qua-

rante millions d'habitans, et de porter chez eux le trouble et le désordre. Les Anglais pourront encore corrompre quelque souverains avec de l'or; mais la perte des trônes de ceux qui le recevront, sera la suite infaillible de la corruption. Les alliés de la France prospéreront et s'agrandiront; ses ennemis seront confondus et détrônés.

Les peuples de Hesse-Cassel seront plus heureux. Déchargés de ces immenses corvées militaires, ils pourront se livrer paisiblement à la culture de leurs champs; déchargés d'une partie des impôts, ils seront aussi gouvernés par des principes généreux et libéraux, principes qui dirigent l'administration de la France et de ses alliés. Si les Français eussent été battus, on auroit envahi et distribué nos provinces; il est juste que la guerre ait aussi des chances sérieuses pour les souverains qui la font, afin qu'ils réfléchissent plus mûrement dans leurs conseils avant de la commencer.

Dans ce terrible jeu les chances doivent être égales. L'EMPEREUR a ordonné que les forteresses de Hanau et de Marbourg soient détruites, tous les magasins et arsenaux transportés à Mayence, toutes les troupes désarmées, et les armes de Hesse-Cassel enlevées de toutes parts.

La suite prouvera que ce n'est point une ambition insatiable, ni la soif des conquêtes qui a porté le cabinet des Tuileries à prendre ce parti, mais bien la nécessité de terminer enfin cette lutte, et de faire succéder une longue paix à cette guerre insensée, provoquée par les misérables intrigues et les basses manœuvres d'agens tels que les lords Paget et Morpeth.

(Ce bulletin est le dernier publié jusqu'aujourd'hui vendredi.)

FONDS PUBLICS DU MOIS DE NOVEMBRE.

DU SAMEDI 8. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 72f 50c 60c 75c 73f 75c. 73f 73f 10c 72f 80c. 85c. 73f 72f 80c 90c 80c.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 00f. 00c 00c 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1227f. 50c 1225f 1227f 50c.

DU LUNDI 10. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 72f 75c 60c 65c. 60c 80c 70c 75c. 80c 00c 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 69f. 60c 00c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1227f 50c 1225f. 1227f 50c. 1225f.

DU MARDI 11. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 72f 40c. 20c. 40c. 15c 10c 72f 72f 10c. 40c 50c 30c. 90c. 50c 60c.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 69f. 69f. 75c 00c 00c 00c. 00c 000 00c
Act. de la Banque de Fr. 1220f 1222f 50c 0000f. 00c 0000f 00c.

DU MERCREDI 12. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 72f. 40c 60c 75c 50c. 80c 90c 73f 25c. 15c 40c 15c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 69f 60c. 00c. 00f 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1223f 75c 25f 30f 37f 50c 1240f

DU JEUDI 13. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 74f 70c 75f 74f 80c 75f 74f 70c 75f 74f 90c 75f 75f 25c 50c 4 c 50c 25c 7 c 50c 30c 25c 30c 50c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00c 00f 00c 00c 00c 00f 000
Act. de la Banque de Fr. 1260f. 1265f 1262f 50c. 1260f

DU VENDREDI 14. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 74f 50c 00 00f 00c 0 c. 00f 00f 00 00f 00f 00c 00f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 72f 15c 00f. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1246f 25c 00000 00. 0000f. 0000f 00c.

(No. CCLXXIX.)
(SAMEDI 22 NOVEMBRE 1806.)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ELVIRE ET AZOR,

ROMANCE.

Azor adoroit Elvire,
Elvire adoroit Azor;
Un cœur étoit leur empire,
Amour étoit leur trésor.

Vénus, qui leur donna l'être,
Voulut qu'au même séjour
Un beau printemps les vit naître
Tous les deux le même jour.

Dans les jeux de leur enfance
Leurs feux s'étoient révélés;
Doux charmes de l'innocence,
Que nul remords n'a troublés.

Qui pourroit dans la nuit sombre
Compter les célestes feux,
Auroit pu compter le nombre
De leurs baisers amoureux.

Leurs jours purs couloient ensemble
Comme l'on voit deux ruisseaux
Qu'un même penchant rassemble
Mêler, confondre leurs eaux.

Elvire, Azor, n'ont qu'une ame,
Et cette ame qu'un desir;
Hymen épura leur flamme
Sans faner fleur du plaisir.

Dieux! Et la Parque jalouse
Frappe Azor, Azor, hélas,
Au sein de sa jeune épouse,
Qui meurt du même trépas!

Tous deux, pleins de leur martyre,
Disoient, s'embrassant encor:
« Prends mon ame, chère Elvire! »
« Prends mon ame, cher Azor! »

De leurs bouches expirantes
Les deux soupirs n'en font qu'un:
Ainsi deux roses mourantes
Mêlent encor leur parfum.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

FRAGMENT

DE LA SATIRE DES VŒUX, DE JUVÉNAL.

Ainsi l'homme, des Dieux humble et dévot client,
Allume à leurs genoux son cierge suppliant.
Pour des dons superflus et trop long-temps funestes
Crains de solliciter les puissances célestes.
Vois Séjan, vois la haine attachée aux grandeurs,
D'un abyme à ses pieds ouvrir les profondeurs;
Ses titres éclatans renfloient de longues pages:
C'est un arrêt de mort; il tombe, et ses images,
Ces monumens si fiers avec lui condamnés,
Roulent, par les bourreaux honteusement traînés.
Vois les Romains en foule expier leur bassesse;
Entends-tu retentir la hache vengeresse,
Et les chevaux d'airain mutilés par le fer?
Sous les soufflets bruyans entends-tu siffler l'air?
La forge en frémissant s'allume; le feu brille:
Ce Séjan colossal dans les fourneaux pétille;
Déjà coule à torrens le bronze révéré;
Déjà ce front superbe et d'un peuple adoré,
Ce front qui fut jadis le second de la terre,
Et disputoit l'encens aux maîtres du tonnerre,
Devient vase, trépied, plat, cuvette, bassin.

Va, cours; que des lauriers suspendus par ta main
De tes toits couronnés embellissent le faîte;
Immole une victime et prépare une fête.
Ce jour pour les Romains est un jour fortuné;
Séjan, le fier Séjan au supplice est traîné.
Quel spectacle! on s'étonne, on célèbre sa chute;
Enfin à ses fureurs je ne suis plus en butte;
Je ne l'aimai jamais. Quels dédains, quel orgueil!
Comme il laissoit tomber un insolent coup-d'œil!
De quoi l'accuse-t-on? Qu'a-t-il osé commettre?
Où sont les délateurs, les témoins? Une lettre
Des roches de Caprée est venue au sénat;
Sa prolixe longueur est un crime d'Etat.
J'entends, et ne veux pas en savoir davantage.
— Mais le peuple, le peuple? Il suit l'antique usage:
Quand on est condamné, peut-on être innocent?
Il hait le malheureux, adore le puissant.
Si le sort à Séjan n'eût pas été contraire,
Du lion endormi dans son triste repaire
Si l'imprudent sommeil avoit été surpris,
Dans ce même moment tout ce peuple à grands cris
Salueroit empereur ce Séjan qu'il outrage.

Feu Thomas.

LES BLÉS ET LES FLEURS,

FABLE.

Plus galant que sensé, Colin voulut jadis
Réunir dans son champ l'agréable à l'utile,
Et cultiver des fleurs au milieu des épis:
Rien n'étoit à son gré plus sage et plus facile.
Parmi ses blés, dans la saison,
Il va donc semant à foison
Bluet, coquelicot, et mainte fleur pareille
Qu'on voit égayer nos guérêts,
Quand Flore, en passant chez Cérès,
A laissé pencher sa corbeille.
Dans peu, se disoit-il, que mon champ sera beau!
Avant l'ample récolte aux moissonneurs promise,
Que de bouquets pour Lucette et pour Lise!
Partant, que de baisers! Oui, cadeau pour cadeau,
Ou rien pour rien, c'est ma devise.
Le doux printemps paroît enfin;
Le bluet naît avec la rose:
En mai, le bonheur de Colin
Faisoit envie à maint voisin;
En août, ce fut toute autre chose.
Tandis qu'il n'étoit pas d'endroits
Où la moisson ne fût certaine;
Que les trésors de Beauce au loin doroient la plaine;
Qu'enfin le laboureur n'avoit plus d'autre peine
Que celle de trouver ses greniers trop étroits.

Trop tard désabusé de ses projets futiles,
D'un œil obscurci par les pleurs,
Colin, dans ses sillons stérilement fertiles,
Cherche en vain les épis étouffés sous les fleurs.

Vous qui dans ses travaux guidez la foible enfance,
Ceci vous regarde, je crois :
Chez vous on apprend à la fois
Le latin, la musique, et l'algèbre, et la danse.
Au temps du bon Rollin c'étoit tout autrement :
Enseigner moins, mais mieux, entroit dans son système :
Colin, vous diroit-il, ne songeons qu'au froment;
Le bluet viendra de lui-même.

M. Arnault.

ENIGME.

On voit marcher sous ma tenture
Et l'honnête homme et le fripon :
On me voit de toute mesure,
Neuf ou revêtu d'un jupon;
Mais toujours en habit de soie
Je m'étale chaque saison;
Et lorsque ta main me déploie,
J'intercepte ton horizon.
Toujours sur un pied je voyage,
Et cependant, tout seul, je ne puis faire un pas;
Mais, suivant le nouvel usage,
Quand je marche, chez moi le haut se place en bas.
Ainsi, pour les gens à la mode,
Je deviens utile et commode.

LOGOGRIPHE.

Non, il n'est rien de plus dur que mon cœur;
Si vous m'ôtez deux pieds il n'est rien de plus tendre.
Rendez-les moi, je m'adresse au Seigneur :
Lors il m'entend. Ne peux-tu me comprendre ?

CHARADE.

Une charade, Eglé ! Vous n'avez qu'à vouloir :
En musique aisément mon premier se fait voir;
Vous êtes mon second, sans art et sans parure;
Ne soyez pas mon tout, l'amour vous en conjure.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Café*.

Celui du Logogriphe est *Tarif*.

Celui de la Charade est *Ré-forme*.

SUPPLÉMENT aux *Observations sur les Corps cristallisés renfermés dans les laves*, qui ont paru dans le cahier de la Bibliothèque Britannique du mois de juin dernier, et dans le N° 115 du Journal des Mines.

QUOIQUE la question qui fait le sujet de ces *Observations* n'ait pas eu son origine dans le Mercure, c'est un sujet de physique terrestre et de géologie assez important pour en donner la suite dans ce recueil.

Il parut dans le Journal de Physique du mois de mai de l'année dernière, un système sur *l'action du feu des volcans*, où l'on considère les cristaux que renferment les laves comme des cristallisations formées dans la lave même et de sa substance pendant le refroidissement lent de sa masse.

Persuadé, au contraire, que ces cristaux sont étrangers à la lave, et formés antérieurement par la *voie humide* dans les couches que les feux volcaniques ont réduites en fusion, laissant intacts ces cristaux, parce qu'ils n'ont pas assez d'intensité pour les fondre, je donnai les *Observations* que je viens de citer, où j'ai démontré, par les faits et par leurs conséquences immédiates, que mon opinion est parfaitement fondée.

Pendant cette discussion, une lettre de M. Patrin, sur la formation des basaltes, parut dans la Bibliothèque Britannique du mois de mai dernier; l'auteur la termine ainsi :

« J'ai fait voir, dit-il, dans l'article *Basalte* du nouveau » Dictionnaire d'Histoire Naturelle, que les systèmes des » *Volcanistes* et des *Neptuniens*, pris séparément, sont inad- » missibles; mais qu'en les combinant d'une manière conve- » nable, on trouve la véritable solution du problème. J'ai » fait voir que la matière du basalte étoit véritablement » sortie des volcans, non dans un état de fusion comme la » lave, mais sous une forme tantôt pulvérulente et tantôt » vaseuse, dans le temps où les volcans étoient encore sous- » marins; de sorte que cette matière étoit délayée dans les » eaux de la mer, ensuite déposée, et enfin cristallisée, soit » en prismes, soit en sphéroïdes, selon les circonstances. L'ar- » ticle cité contient le détail des preuves; et j'ai eu la satis-

» faction de voir M. Humboldt, si bon juge en cette ma-
» tière, déclarer, en présence de plusieurs savans qui se trou-
» voient rassemblés chez lui à son retour d'Amérique, que
» de toutes les hypothèses qu'on avoit publiées sur la forma-
» tion des basaltes, c'étoit celle qui lui paroissoit de tous
» points la plus satisfaisante. » Telle est la conclusion de M. Patrin.

L'hypothèse qu'elle établit, que les *basaltes* ne sont pas sortis des volcans dans un état de fusion, mais sous une forme tantôt pulvérulente et tantôt vaseuse, et que cette poudre et cette vase, délayée dans les eaux de la mer, s'est déposée et cristallisée pour former des *basaltes*, est si étrange et si opposée à tout ce que l'on connoît des volcans, qu'elle me détermina à faire des *Remarques*, pour en montrer l'impossibilité : elles ont été insérées dans la Bibliothèque Britannique du mois de juillet suivant, et dans le N° . . . . . du Journal des Mines.

M. Patrin a fait une réponse à ces *Remarques*, qui a paru dans la Bibliothèque Britannique du mois de septembre, dans laquelle il revient à son opinion, que les cristaux contenus dans les laves y ont été formés pendant leur refroidissement, renvoyant aux articles *Augite* (schorl-pyroxene) et *Leucite* du nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle, où « il croit avoir
» démontré que ces cristaux, de même que tous les cristaux
» volcaniques, ont été formés postérieurement à l'éruption
» des matières qui les composent. » Cette réponse m'engage à ajouter de nouvelles réflexions sur ces questions importantes en géologie et en physique terrestre : ces réflexions font le sujet de cet article. (1)

Les lecteurs du Mercure qui s'occupent de géologie et des phénomènes volcaniques, liront avec intérêt la suite de cette discussion : car des questions de cette nature doivent se terminer par le triomphe des faits et des observations exactes.

Ayant déjà traité à fond la question principale, j'examinerai seulement ici la manière dont M. Patrin présente les argumens qu'il veut réfuter, et le silence qu'il garde sur les autres.

J'ai terminé les *Observations* que je viens d'indiquer par une suite de conclusions qui découlent des faits que j'ai établis. La seconde de ces conclusions est en ces termes : « Les corps cristallisés que renferment les laves leur sont étrangers ; ils ont été formés antérieurement par la voie humide dans des

(1) Tous les articles du nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle qui concernent les volcans et la géologie, ont été faits par M. Patrin.

couches que les feux volcaniques ont réduites en fusion, laissant intacts ces cristaux, parce que leurs feux n'ont pas assez d'intensité pour les fondre. » Cette conclusion est simple, sans complication, et elle est exprimée, ce me semble, en termes clairs et précis. Cependant, voici comment M. Patrin la présente, et je citerai ses propres termes :

« Quant à M. Deluc, il soutient que les cristaux volca-
» niques non-seulement ne sont pas de formation nouvelle,
» mais encore qu'ils existoient avant la formation des roches
» qui, suivant lui, ont fourni la matière des laves. Ces roches
» ont succédé à d'autres couches de la terre qui avoient été
» détruites, et qui contenoient ces mêmes cristaux, qui ont
» résisté à cette destruction. Mais, de cette manière, il semble
» que ces cristaux auroient dû exister avant la création : car,
» s'ils n'ont pas pu être formés dans les couches actuelles de
» la terre, on ne voit guère comment ils auroient pu l'être
» dans des couches antérieures. »

Je laisse au lecteur instruit et attentif à prononcer sur ce qu'on doit penser de cette manière de présenter l'état de la question. Elle est d'autant plus étrange que, quelques pages avant la conclusion que je viens de rapporter, je m'étois exprimé ainsi sur le même sujet :

« Nous voyons que pour réduire en fusion les roches et les minéraux, il faut les briser en très-petites parcelles; cependant, il n'y a ni pilons ni bocards dans les couches où les laves prennent naissance ; et les feux volcaniques ne peuvent pas mieux que ceux de nos fourneaux fondre des roches en grandes masses. Il faut donc que ces couches soient dans un état pulvérulent et vaseux pour pouvoir être fondues. Alors on conçoit que, dans de telles couches, les affinités chimiques peuvent s'exercer et former des cristaux isolés et groupés, qui restent enveloppés dans la matière en fusion. »

Quel rapport a cet exposé avec l'entassement de roches et de couches, dont M. Patrin fait remonter l'existence des cristaux jusqu'*avant la création?* Il est aisé de critiquer une opinion quand on la dénature à ce point. Que penser, je le répète, de cette manière d'argumenter ?

Je ne suppose pas que M. Patrin mêle ici ce que j'ai dit de l'origine vraisemblable des *grenats* qu'on trouve isolés dans diverses espèces de roches : ce seroit par trop changer les questions. J'ai attribué l'origine de ces *grenats* à des couches qui ont été détruites dans l'ancienne mer; et les *grenats* qu'elles renfermoient, restés isolés après cette destruction, ont été déposés dans des couches nouvelles, qui sont celles où nous les trouvons aujourd'hui, comme on trouve dans les couches

sableuses de la Westphalie des noyaux isolés d'échinites siliceux, qui ont eu leur berceau dans des couches de craie blanche, détruites de même dans l'ancienne mer. Il existe encore une butte de ces couches de craie près de Lunebourg.

Je citerai à cette occasion un autre fait remarquable. On trouve dans une couche des collines sableuses des environs d'Aix-la-Chapelle, des fragmens roulés de diverses espèces de fossiles marins. Mon frère m'en a envoyé une petite collection qu'il a prise sur les lieux. Ce sont des tronçons d'orthocératites de l'espèce dont les cloisons sont découpées en feuilles de persil, des noyaux de térébratules lisses, de petites glossopètres, des fragmens de bélemnites, de petits porpites d'une très-jolie espèce, etc.; et ce qui prouve évidemment que ces fragmens ont été roulés sur le fond de l'ancienne mer, c'est que quelques-uns ont des vermiculites attachés à leur surface. Voilà donc un exemple sans réplique de la destruction des couches qui contenoient ces divers fossiles dans leur entier, dont les fragmens ont été déposés dans les couches sableuses que la mer a étendues sur son fond depuis cette destruction. M. Patrin ne pensera pas, sans doute, que, pour expliquer ces transpositions, il faille supposer que ces fragmens de fossiles marins *ont existé avant la création*.

Les exemples qui prouvent la vérité de ces destructions sont si répétés, que j'en citerai un autre très-intéressant. On trouve dans le nombre des coquilles fossiles de la montagne de Turin, des limaçons de l'espèce appelée *fripière*, chargés de petits galets roulés d'une espèce de serpentine. Une couche de cette roche avoit donc été détruite, et ses débris dispersés sur le fond de la mer quand ces limaçons y vivoient, puisque leur coquille est couverte de ces débris. Et la couche où ils sont déposés est toute composée de petits débris roulés de cette même serpentine. Je possède quelques-uns de ces limaçons, que nous avons trouvés séparément, mon frère et moi, en différentes courses.

« Au reste, ajoute M. Patrin à la suite du paragraphe » que j'ai transcrit, comme M. Deluc est le seul qui sou» tienne une semblable opinion (et je n'ai pas l'espérance de » le faire changer d'avis), je ne m'y arrêterai point. »

M. Patrin se trompe. Quand M. Haüy a nommé le schorl des volcans *pyroxène*, c'est-à-dire *étranger au feu*, il a pensé comme moi; M. Dolomieu a pensé de même. Ainsi, loin de me trouver dans l'isolement où M. Patrin veut me placer, je suis réuni d'opinion avec deux des plus célèbres naturalistes; et je suis bien persuadé que plusieurs autres observateurs pensent de même : car les faits sur lesquels cette opinion

est fondée sont trop évidens pour ne pas convenir de leur vérité. Je rappellerai ici un de ces faits entre ceux que j'ai cités dans mes *Observations*.

On trouve dans une même lave, dans un même fragment de lave trois de ces corps cristallisés très-distincts.

La *leucite*, ou *grenat blanc*, de forme ronde, à vingt-quatre faces trapézoïdes et de couleur gris-blanc; ces cristaux, de diverses grandeurs, sont quelquefois groupés par deux, trois et quatre cristaux réunis, quelquefois confondus en partie les uns avec les autres, d'autres fois simplement adhérens entr'eux, comme il arrive si fréquemment aux cristaux formés par la *voie humide*.

Le *schorl-pyroxène*, cristal prismatique octaèdre à deux pyramides diédes, de couleur olive foncé et quelquefois noir, quelquefois aussi d'un vert plus tendre et un peu transparent. Ces schorls sont de même fréquemment groupés sous toutes sortes de modes de réunion; les faces du prisme varient dans leur largeur, et le prisme lui-même varie beaucoup dans ses proportions, comme il arrive si souvent aux cristaux de roche. On en trouve aussi de microscopiques parfaitement réguliers. J'ai cité encore des exemples de schorls et de leucites réunis, la leucite embrassant le schorl.

Le troisième corps est la *chrysolite*. Celle-ci, de couleur de péridot et transparente, est le plus souvent en brises, et par conséquent sans forme régulière.

Le *schorl-pyroxène* et la *leucite* se trouvent dans les laves cellulaires, ou à boursoufflures, et dans les laves spongieuses, comme dans les laves compactes. On les trouve isolés en grand nombre parmi les menues scories. M. Dolomieu cite à ce sujet un fait bien remarquable: « Les leucites isolées, dit-il, » sont si abondantes dans les environs de Rome, qu'on peut » dire que la route de Rome à Frascati en est couverte. »

Ces trois corps cristallisés, la *leucite*, le *schorl* et la *chrysolite*, renfermés dans une même lave, dans un même fragment de lave, sont séparés de la lave elle-même par une ligne aussi tranchée que les petits cailloux qui composent un pouding le sont de la pâte qui les réunit; leur couleur, très-différente entr'eux, est très-différente de celle de la lave; et la leucite, qui s'en sépare facilement, y laisse en creux sa forme ronde, et l'empreinte de ses facettes. Et le schorl en particulier n'a point de rapport chimique avec la lave.

Voilà des faits *exacts* et *vrais* qu'il faut expliquer et concilier, avant d'avancer l'hypothèse que les corps cristallisés renfermés dans les laves se forment de leur substance pendant leur refroidissement. Il faut expliquer comment il se pour-

roit que trois cristaux, différant entr'eux de forme, de couleur et de parties constituantes, et différant tous les trois de la matière de la lave, ont pu se former dans son sein et de sa substance. Et il faut fonder cette explication non sur des *mots* et des *phrases*, car rien n'est plus facile que d'arranger des *mots* et de faire des *phrases*, mais sur des raisonnemens clairs, précis, auxquels les observateurs, qui ne se contentent point de *mots* et d'arrangement de *phrases*, encore moins du *silence* gardé sur les objections, puissent acquiescer; et il ne faut pas sur-tout *dénaturer* le sens des argumens auxquels on veut répondre.

Si les cristaux contenus dans les laves du Vésuve et de l'Etna naissoient de leur propre substance, il faudroit aussi que les cristaux d'espèces différentes, contenus dans quelques laves des anciens volcans d'Auvergne et dans les laves de l'Heckla, provinssent aussi de ces laves : c'est là une conséquence rigoureuse; car l'une de ces origines ne peut pas être différente de l'autre. Il résulteroit donc de cette hypothèse que les *schorls-pyroxènes*, les *leucites*, les *chrysolites*, les *lamelles cristallines* des laves de l'Etna, les *amphiboles*, les *felds-paths* des laves d'Auvergne, les brises de *quartz* des laves de l'Heckla, toutes substances différentes en forme, en couleur, en cristallisation, en molécules constituantes, seroient sorties de la substance d'une même matière en fusion ignée ! Il suffit de présenter l'hypothèse sous ce point de vue parfaitement vrai, pour qu'elle soit appréciée.

Quand, par impossible, je serois le *seul* naturaliste, le *seul* observateur, comme le prétend M. Patrin, qui soit persuadé que ces corps cristallisés ont été formés par la *voie humide*, antérieurement à leur dépôt dans la pâte incandescente des laves, je ne m'en défendrois point.

Je suis aussi le premier, et peut-être le *seul* qui ait remarqué qu'il n'existe de volcan brûlant que sous l'influence des eaux de la mer : fait important, qui résout une grande question géologique, en attestant que toutes les montagnes volcaniques qui sont au milieu des terres ont brûlé, quand nos continens étoient sous les eaux de la mer; et quoique nombre de phénomènes que j'ai cités proclament cette vérité importante, elle m'est encore contestée !

Je suis le premier et le *seul* qui ait observé que les *schorls-pyroxènes* ne paroissent avec le poli de leur surface et l'intégrité de leurs angles, que lorsque la lave qui les contient a été décomposée par les vapeurs acide-sulfureuses du volcan, quand elles y ont été exposées, le schorl résistant à leur action. Fait qui prouve avec évidence qu'il n'y a point de rapport

chimique entre les schorls et la lave : car ce rapport existeroit nécessairement si ces cristaux étoient formés de la substance même de la lave.

Je dirai encore que je suis le premier qui ait annoncé, d'après la vue et l'observation du groupe des îles de Lipari, que, lorsqu'il y auroit des navigateurs instruits et observateurs, ils trouveroient que les groupes d'îles et les îles solitaires répandues au milieu des mers, dont on avoit peine à se rendre raison, sont volcaniques, et par conséquent élevées du fond des eaux : annonce que l'observation a depuis pleinement confirmée.

L'hypothèse que les cristaux contenus dans les laves y ont été formés pendant leur refroidissement n'est pas celle, ai-je dit, que M. Patrin avoit d'abord adoptée. Il considéroit les *schorls-pyroxènes* comme des substances qui avoient passé de *l'état aëriforme* à celui de *consistance solide*, par l'effet des *attractions*.

M. Patrin répond à cette remarque, que je lui prête des idées qu'il n'a jamais eues : « car j'ai toujours, dit-il, » soigneusement distingué deux espèces différentes de cristaux volcaniques; savoir : ceux qui sont renfermés dans » les laves, et ceux qui sont isolés et qui tombent avec les » matières pulvérulentes pendant les éruptions. Comment » concevoir, ajoute-t-il, qu'ils aient été en même temps si » complétement dépouillés de leur gangue, et si parfaitement conservés eux-mêmes, qu'ils n'ont perdu ni la vivacité de leurs angles, ni le brillant de leur poli ? Il me » paroît, continue-t-il, d'après cette difficulté, et une *infinité* » d'autres, que ces cristaux ne sont point préexistans dans » les laves, mais que *ce sont des substances qui, en passant* » *de l'état aëriforme à une consistance solide, par l'effet des* » *attractions, ont pris une forme régulière,* comme nous » voyons, dans nos laboratoires, le soufre se sublimer en » vapeurs, qui forment ces petits cristaux connus sous le » nom de fleurs de soufre.

» Pour achever de faire voir, continue M. Patrin, que je » n'ai point varié d'opinion sur le mode de formation de » ces cristaux, j'ajouterai que, dans le nouveau Dictionnaire » d'Histoire Naturelle, publié en 1803, au mot *Augite* (schorl-» piroxène), je rappelle de la manière la plus expresse cette » distinction entre les cristaux qui se forment dans les laves, » et ceux qui se forment dans les airs. »

M. Patrin perd facilement de vue les objections qu'on lui a faites. Je les rappellerai donc ici en peu de mots, renvoyant pour les détails à mes Observations sur les *Prismes ou Schorls*

volcaniques, publiées dans le Journal de Physique de *ventose an* 9 (mars 1801). J'invite les naturalistes qui prennent intérêt à cette question, qui est importante, à les lire avec attention : ils jugeront si M. Patrin *a répondu depuis long-temps*, ainsi qu'il le dit au début de sa réponse, *à tous mes raisonnemens*.

Il sembleroit suffisant d'énoncer cette étrange hypothèse d'une *distinction de cristaux qui se forment dans les laves, et de cristaux qui se forment dans les airs*, pour la réfuter; car elle porte avec soi sa réfutation. Ces cristaux *volcaniques* et ces cristaux *aëriens*, dont M. Patrin a imaginé la distinction, est purement idéale : tous ces cristaux sont les mêmes, même forme, même cristallisation, même substance. Les miriades qui ont été lancées par le cratère du *Monte-Rosso* de l'Etna, (le sommet et la pente en sont couverts), ont tous retenu une croûte de la lave où ils étoient renfermés; ce qui les rend ternes et rudes, et couverts de petites boursoufflures; ils ne montrent ni le poli de leur faces, ni l'intégrité de leurs angles; ils n'ont point été lancés seuls, mais mêlés à une infinité de petites scories ou brises de lave, qui elles-mêmes contiennent de ces cristaux, qu'il appelle, parce qu'il ne les connoît pas sans doute, *matière pulvérulente*; ils sont mêlés à un grand nombre de ces petites lamelles blanchâtres de forme irrégulière, dont plusieurs laves de l'Etna sont remplies, qui paroissent être des éclats d'une substance qui se dilate par la chaleur; ils sont mêlés à une multitude de brises de ces mêmes schorls, rompus avec les brises de la lave. Ce sont ces brises de schorls qui réfléchissent tous ces points lumineux qu'on remarque avec surprise quand on monte par un beau soleil sur cet ancien cratère.

Les cristaux ou schorls dont la surface et les angles sont nets et à découverts, sont ceux qui, étant tombés dans l'intérieur du cratère, ont été exposés à l'action érosive des vapeurs acides-sulfureuses qui ont dissout l'enduit de lave dont ils étoient couverts, et laissé le schorl intact et dans son intégrité. Cet effet n'est pas même complet sur plusieurs individus : il ne s'est opéré très-souvent que sur le côté qui étoit exposé aux vapeurs; d'où est résulté que ce côté a son poli et l'autre sa rudesse.

Ce ne sont là ni des *aperçus*, ni des fruits de l'imagination travaillant dans le cabinet, mais des faits *exacts* et *vrais*, dont j'ai les preuves en grand nombre sous les yeux; que j'ai l'avantage d'avoir recueillis moi-même sur les lieux qui les attestent. Tel est le précis des faits et des raisonnemens que j'opposai en 1801 à l'hypothèse de M. Patrin, qu'il a cependant répétée en 1803, et qu'il soutient encore.

Il est bien étonnant que M. Patrin revienne à l'assertion, que les bouches des volcans qui, suivant lui, sont restés sous les eaux de la mer, *ne pouvoient point vomir des matières fondues, mais seulement des matières vaseuses et incohérentes*; et que, pour l'appuyer, il donne comme un fait *prouvé par l'observation*, que « plus la lave est en contact » avec l'atmosphère, plus la fusion est complète; qu'il faut » la combinaison subite de l'oxigène de l'atmosphère, qui » occasionne un dégagement de calorique, pour opérer la » fusion des matières vaseuses et incohérentes; » car c'est dans cet état d'incohérence qu'il prétend que la matière des laves sort de la bouche du volcan, et qu'elle reçoit sa fusion au contact de l'air.

J'ai cependant prouvé par les faits, avec toute la clarté de l'évidence, dans les *Remarques* auxquelles répond M. Patrin, qu'il n'existe rien dans la nature de toutes les données sur lesquelles il fonde son hypothèse.

Les bouches des volcans *sous-marins*, s'il en existe de tels, c'est-à-dire, qui n'aient jamais élevé leur sommet au-dessus de la surface de la mer, vomiroient des matières en fusion, comme ceux dont la bouche s'élève au-dessus de son niveau, parce que la fusion de la lave se fait dans les foyers du volcan, et non pas au contact de l'air. La présence de l'air, loin de contribuer à la fusion de la lave, la fixe et la durcit presqu'aussitôt; c'est par-là que la lave laisse successivement toute sa matière sur le terrain qu'elle parcourt.

« M. Deluc, dit M. Patrin, s'est servi de la comparaison » que j'ai faite du cristal de roche et du verre de volcan bien » limpide, pour se jeter hors de la question, et m'attaquer » comme si je soutenois que le cristal de roche et le verre de » volcan ne sont qu'une seule et même chose. Il lui a paru » sans doute plus aisé de faire cette singulière excursion, que » d'expliquer comment une matière en fusion ignée pouvoit » former au fond de la mer des couches parfaitement régu- » lières, et de plusieurs lieues d'étendue, qui se trouvent » même quelquefois au nombre de cinq ou six, stratifiées les » unes sur les autres, sans rien perdre de leur régularité, » tandis que nous voyons les courans de lave du Vésuve et » de l'Etna s'arrêter brusquement au bord de la mer, et s'y » accumuler en forme de promontoire.

» C'est encore d'après la comparaison ci-dessus, que M. Deluc » trouve le moyen de me confondre avec ceux qui prétendent » que les roches primitives sont le produit du feu, quoique, » dans la lettre même sur laquelle M. Deluc fait ses *Remar-* » *ques*, j'aie formellement protesté contre toute induction de

» cette nature, qu'on voudroit tirer de la prétendue ressemblance des cristallites des fourneaux avec certaines roches. »

M. Patrin a une manière si extraordinaire de présenter les passages qu'il veut réfuter, qu'on n'y reconnoît plus le sens qui a été exprimé. Il faut donc reprendre ce que j'ai dit, et dans les mêmes termes:

« On pourroit dire, suivant M. Patrin, que le basalte est à » la lave ce qu'est le cristal de roche à un verre volcanique » parfaitement limpide. » (Article *Basalte* du nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle.)

Voici les remarques que j'ai faites sur cette comparaison:

Rien n'est plus différent que ces deux substances. Le *basalte* et la *lave* ont une origine commune, au lieu que le *cristal de roche* et un *verre volcanique* n'ont entr'eux aucun rapport, ni dans leur origine, ni dans leur formation, ni dans leurs parties constituantes. Lorsqu'on fait de telles comparaisons, il n'est aucune erreur où l'on ne puisse être entraîné. De là sans doute, ou de comparaisons semblables, est provenue cette grande erreur en géologie, que les couches et les substances des montagnes primordiales doivent leur origine au feu: *le feu nous offrant chaque jour,* disent les partisans de cette opinion, *des produits qui leur sont analogues, et même identiques.*

Les conséquences que j'ai voulu présenter dans ces remarques sont clairement exprimées; elles s'appliquent uniquement aux géologues et aux naturalistes qui, croyant voir une analogie et une identité entre les produits du feu et les substances des montagnes primordiales, en ont conclu une même origine. Je n'ai donc point attaqué l'opinion de M. Patrin, ni je n'ai pas dit qu'il pense que le cristal de roche et le verre volcanique ne sont qu'une seule et même chose; je ne me suis point non plus jeté hors de la question, mais j'ai montré que c'est par des comparaisons semblables à celle qu'il a faite entre deux substances qui n'ont entre elles aucun rapport, qu'on est entraîné dans les erreurs que j'ai relevées; car il n'y a pas de différence, quant aux conséquences qu'ont tiré les géologues et les naturalistes dont j'ai parlé, entre sa comparaison et celle qu'on a faite des *cristallites vitreuses* et de la substance minérale rayonnée appelée *trémolite.*

L'accumulation sans régularité des laves au bord de la mer, dont parle M. Patrin, arrive quelquefois; ce qui dépend des circonstances et de la matière plus ou moins compacte et homogène de la lave; mais il se trompe beaucoup quand il l'affirme généralement. Je lui rappellerai l'observation qu'a faite M. Dolomieu, rapportée dans son *Catalogue des laves de*

l'Etna; je l'ai citée dans mon Mémoire sur les *Basaltes*, publié dans le Journal de Physique de *fructidor an* 9 (août 1801.)

« Quand on parcourt en barque le rivage de la mer, depuis » Catane jusqu'au château d'Iaci, dit ce célèbre observateur, » on voit que toutes les laves de l'Etna qui sont arrivées jus- » qu'à la mer, sont figurées en colonnes prismatiques régu- » lières, qui s'élèvent du fond des eaux jusqu'à un ou deux » pieds au-dessus de leur surface; la partie supérieure du » courant qui ne s'est pas plongée dans la mer, est divisée en » blocs informes qui reposent sur la tête des colonnes. On » pourroit calculer l'espace que ces courans ont envahi sur » la mer, en reconnoissant l'étendue de la partie cristallisée.... » La lave de 1669, arrivée à la mer, a éprouvé le retrait régu- » lier dans quelques portions de la partie du courant qui est » entré dans l'eau; on y peut voir des colonnes et des ébauches » de colonnes dans les excavations que le prince de Biscari a » fait faire à l'extrémité de ce courant pour y pratiquer un » vivier.

» Le Vésuve a formé également des laves prismatiques, » lorsque ses courans sont parvenus jusqu'à la mer; on en voit » de belles colonnes dans les escarpemens du rivage, sous le » château de Portici. » La même observation a été faite en Islande sur les côtes voisines de l'Heckla.

Lorsque M. Dolomieu écrivoit ces observations, si on lui eût dit qu'il se formeroit un jour des hypothèses absolument contraires à ce qu'il avoit vu et observé tant de fois; que les colonnes prismatiques qui, au pied du Vésuve et de l'Etna bordent le rivage de la mer en masses dures et compactes, suite des courans de laves sortis de leurs flancs ou de leur sommet, passeroient pour être sorties de ces volcans en poudre ou en vase qui, délayée dans les eaux de la mer, s'étoit ainsi déposée et cristallisée, et que cette hypothèse *paroîtroit de tous points la plus satisfaisante*, quel n'eût pas été son étonnement! Il existe encore heureusement des observateurs pour opposer à ces nouvelles hypothèses la certitude des faits, et des observations exactes.

« En parlant des basaltes de l'île de Staffa, poursuit » M. Patrin, dont les colonnes sont curvilignes, M. Deluc » nous dit qu'il les admire beaucoup, et il a raison : car » dans la nature tout est admirable; mais je dois observer, » à l'égard de ces basaltes, que la circonstance d'être curvi- » lignes ne les rend pas plus merveilleux que ceux à colonnes » droites. Presque toutes les substances cristallisables pré- » sentent parfois cet accident, et même les cristallographes » le regardent comme une grande imperfection. »

M. Patrin n'a point compris ce qui fait ici le sujet de mon admiration : ce n'est pas sur une seule colonne *curviligne* isolée qu'elle porte, et je l'avois clairement exprimée : je sais que le prisme courbé d'un cristal quelconque, et ce cas est rare, est une imperfection qui ne peut arriver que par accident. Ce qui fait le sujet de mon étonnement et de mon admiration, c'est cette réunion d une multitude de prismes *curvilignes*, dont l'ensemble présente un sphéroïde d'une dimension énorme. Avant que des hommes instruits et attentifs eussent abordé à l'île de Staffa, on étoit bien éloigné d'avoir seulement l'idée d'un pareil phénomène. La courbure de ces prismes n'est donc ni une *imperfection* ni un *accident*, mais la suite d'un ensemble qu'on ne peut contempler qu'avec étonnement et admiration. Et quand M. Patrin dit que la circonstance d'être *curvilignes* ne rend pas ces prismes plus *merveilleux* que ceux à colonnes droites, il est loin de saisir le vrai *merveilleux* de ce phénomène. Nous ne voyons même à l'île de Staffa qu'un fragment de cet étonnant shpéroïde ; le reste, qui en faisoit le complément, a été rompu et brisé dans les catastrophes arrivées à la surface de notre globe. Les bouches d'où sont sorties les matières qui ont produit ces masses énormes de colonnes prismatiques droites et courbées, que sont-elles devenues ? Ces bouches, sans doute, n'étoient pas *sous-marines*, puisque ces masses s'élèvent plus de cent pieds au-dessus de l'eau.

M. Patrin n'admet pas ces catastrophes, quoiqu'elles soient empreintes sur la surface de la terre, et qu'elles annoncent que nous ne voyons dans les montagnes que des masures restées debout de couches qui se sont rompues et affaisées dans le sol. « Ces machines, dit-il, sont commodes pour le créa» teur du système, mais elles ne conviennent point à la » marche de la *nature*, qui se montre toujours *sage* et » uniforme. »

Il compare ces révolutions et ces catastrophes, citées en preuves pour rendre raison de l'état présent de la surface du globe, à *une décoration d'Opéra, où les coups de baguette d'un enchanteur opèrent des changemens subits et prodigieux*. Qui est désigné dans la pensée de M. Patrin, par cet enchanteur d'Opéra produisant d'un coup de baguette des changemens subits et prodigieux ? Seroit-ce CELUI qui, dit l'historien sacré de la Genèse, se révélant au père de la seconde race des hommes, lui annonça que *la fin de toute chair étoit venue devant lui ; car ils ont rempli la terre d'extorsions, et voici que je les détruirai et la terre avec eux ? Les fontaines du grand abyme furent rompues*, ajoute l'historien sacré, *et les eaux se renforcèrent et s'accrurent fort sur la*

terre

terre. Les preuves de la réalité de cette sentence et de son exécution, par l'affaissement des continens qu'habitoit cette race criminelle, et de leur submersion, désignées par *la rupture des fontaines du grand abyme* et *l'accumulation prodigieuse des eaux*, sont présentées dans le plus grand détail, dans les *lettres sur l'histoire de la Terre et de l'Homme*, adressées à la reine de la Grande-Bretagne, et dans la sixième des *Lettres sur l'histoire physique de la Terre*, écrites au professeur Blumenbach, à Gottingue (1).

« C'est à propos des basaltes, continue M. Patrin, que » M. Deluc affirme qu'il faut bien se garder de faire des » recherches sur les causes de la cristallisation, attendu que » *c'est un mystère*: nous ne devons faire autre chose que nous » taire et admirer. C'est, dit-il, un sentiment bien doux que » celui de l'admiration! heureux le naturaliste qui éprouve » ce sentiment! il s'arrête où l'intelligence humaine ne peut » pénétrer; il s'élève à l'Auteur de la nature, et ne s'égare pas » dans de vaines recherches. Je n'applique point, ajoute- » t-il, ces réflexions à la recherche des lois de la cristallisation; » cet objet de simple curiosité peut exercer l'imagination » *sans conséquences qui influent sur les principes religieux*.

» Ces dernières paroles m'ont paru dignes d'attention, » venant sur-tout d'un homme aussi grave et aussi circons- » pect que M. Deluc : j'ai pensé que peut-être il m'étoit » échappé quelque expression mal sonnante dans ma lettre sur » la cristallisation du basalte; j'ai reconnu qu'il n'y avoit pas » un mot qui, de près ni de loin, pût fournir matière à cen- » sure théologique.

» Cependant, comme M. Deluc n'est pas de ces écrivains » qui jettent les mots au hasard, il falloit bien qu'il eût un » motif et un but en parlant de la sorte. J'ai donc de nou- » veau pesé ses paroles, et lui-même m'a mis sur la voie par » la liaison qui se trouve dans sa phrase entre *la recherche* » *des lois de la cristallisation*, *et ce qu'il appelle de vaines* » *recherches dont les conséquences peuvent influer sur les* » *principes religieux*. Le sens de cette phrase étant indivi- » sible, elle devoit avoir pour objet quelque ouvrage où il » seroit question des lois de la cristallisation, et en même » temps de quelques recherches sur sa cause. J'ai pensé alors » à un *Traité de minéralogie* qui roule principalement sur » les lois de la cristallisation, et où probablement l'auteur » auroit parlé des causes de ce phénomène.

(1) Ces Lettres ont été imprimées chez Nyon, libraire, rue du Jardinet. 1798.

» J'ai trouvé en effet à la page 10 du 1er volume, un pas-
» sage qui, s'il étoit sorti d'une plume profane, pourroit
» donner matière à interprétation; il est conçu en ces termes:
» *Les forces actives qui sollicitent les molécules d'un mi-*
» *néral suspendues dans un liquide, ont un certain rapport*
» *avec la figure de ces molécules, et c'est dans ce rappo t*
» *que consiste la tendance qu'ont par elles-mêmes les molé-*
» *cules à se réunir, conformément aux lois d'une aggréga-*
» *tion régulière. Mais pour qu'elles parviennent à ce but, il*
» *faut qu'elles aient le loisir de se chercher, de s'appliquer*
» *les unes contre les autres par les faces convenables, et de*
» *concourir toutes en même temps à l'harmonie qui doit*
» *naître de leur ensemble.*

» Il est bien certain que si l'on prenoit littéralement les
» expressions de ce passage, il en résulteroit que les molécules
» minérales sont douées de la plus admirable intelligence,
» sur-tout si on les suivoit dans toutes leurs manœuvres de
» détails qu'elles semblent exécuter sous les yeux de l'auteur,
» et qui ressemblent aux évolutions de la plus belle tactique:
» tout cela, je le répète, pris à la lettre, ne seroit nullement
» orthodoxe; mais comme les principes religieux de l'auteur
» sont à l'abri de tout soupçon, il est évident que ce n'est
» qu'un style figuré dont il se sert pour fixer de quelque ma-
» nière les idées du lecteur.

» Mais je demande pourquoi M. Deluc fait tomber sur
» ma tête une censure qui regarde un ouvrage qui m'est
» étranger? »

Cette citation est bien longue; j'aurois desiré l'abréger;
mais il falloit la transcrire en entier pour en saisir l'esprit:
car il y a plus ici qu'une simple méprise.

Je n'aurois point relevé ces passages, qui n'intéressent pas
une question de physique terrestre ou de géologie, si dans sa
manière de transformer les passages qu'il cite, pour les faire
cadrer à sa critique, M. Patrin n'avoit pas introduit, de même,
à sa manière, un naturaliste célèbre et respectable. Que
penser de cette marche toujours la même? Quel est l'esprit
qui la dicte? Il devient donc nécessaire que je répète ici ce
que j'ai dit, et dans mes propres termes.

» Les différentes formes que prennent les basaltes, ai-je
dit, celles sur-tout où la masse entière se divise en colonnes
courbées présentant des segmens de cercle d'une dimension
énorme, tels qu'on en voit dans l'île de *Staffa*, sont des
formations qui restent dans le secret des mystères de la nature.
Nous les voyons comme nous voyons les formes des cristaux,
où nous ne pouvons que contempler, jouir et admirer; car

plus nous cherchons à pénétrer dans le mystère de la cristallisation, plus nous avons lieu de nous persuader qu'elle est au-dessus de nos connoissances. Les expressions de *molécules similaires, d'affinités d'aggrégation*, sont un repos pour la pensée; mais elles ne lèvent pas le voile, et le mystère subsiste. Mais si nous ne pouvons qu'*admirer*, c'est au moins un sentiment bien doux que celui de l'*admiration*. Heureux le naturaliste qui éprouve ce sentiment! Il s'arrête où l'intelligence humaine ne peut pénétrer; il s'élève à l'auteur de la nature et ne s'égare pas dans de vaines recherches. Je n'applique point cette réflexion à la recherche des lois de la cristallisation. Cet objet de simple curiosité, peut exercer l'imagination, sans conséquences qui influent sur les principes religieux. »

J'invite maintenant le lecteur à comparer ce passage et les pensées qu'il exprime, avec la manière dont M. Patrin les présente. Fort heureusement que, sans m'en douter, sans que je pusse le prévoir, j'ai prévenu par la conclusion l'interprétation que M. Patrin lui a donnée.

« Heureux le naturaliste, ai-je dit avant cette conclusion, » heureux le naturaliste qui éprouve le sentiment de l'admi- » ration! Il s'arrête où l'intelligence humaine ne peut péné- » trer; il s'élève à l'Auteur de la nature, et ne s'égare pas dans » de vaines recherches. »

Cette exclamation et ces réflexions ont fort étonné M. Patrin; il a cru un moment qu'elles s'adressoient à lui, quoique leur application soit manifestement générale. « M. Deluc, » remarque-t-il, n'est pas de ces écrivains qui jettent les » mots au hasard; il falloit bien qu'il eût un motif et un but » en parlant de la sorte. »

Très-certainement ces *mots* ne sont pas jetés au hasard; ils s'adressent à tous les écrivains qui, traitant des merveilles de la terre et de l'univers, forment des hypothèses sans recourir à l'intervention d'une cause première intelligente, qui leur ait donné l'existence et placé dans l'ordre et l'harmonie où nous les voyons. Cette disposition malheureuse de l'esprit, leur fait imaginer ces hypothèses qui les *égarent dans de vaines recherches*. C'est bien ce que j'ai voulu exprimer et ce que j'ai eu en vue. Mais quand M. Patrin a dirigé ces réflexions sur le *Traité de Minéralogie* dont il parle, et qui étoit loin de ma pensée, c'est là où il y a *plus* qu'une simple méprise.

Ceci me rappelle un passage de M. Patrin, contenu dans une lettre qu'il écrivit le 12 septembre 1801, publiée dans le n°. 146 de la Bibliothèque Britannique.

Le sujet de cette lettre étoit la masse de fer de Sibérie, qui a joué un grand rôle dans les discussions sur les *pierres*

météoriques, quoiqu'elle n'ait absolument rien de commun avec ces pierres. Le professeur Chladni de Wittenberg avoit donné une hypothèse sur leur origine et sur celle de cette masse de Sibérie. Dans la suite de ses raisonnemens on remarquoit cette étrange opinion qu'il regardoit comme la plus vraisemblable : « que la nature agissant sur la matière créée » possédoit la faculté de créer des mondes et des systèmes » entiers, de les détruire et d'en former de nouveaux avec » les débris des premiers. »

Je donnai une réfutation de ce système fantastique dans une lettre du 5 juillet 1801, insérée au n°. 134 de la Bibliothèque Britannique, et deux mois après parut la lettre de M. Patrin, citée ci-dessus, où se trouve à la page 210, page 7ᵉ de sa lettre, le passage que je vais transcrire :

« Quant à l'hypothèse de M. Chladni sur la formation des » corps planétaires les uns par les autres, elle ne paroît nullement contraire aux lois de la nature. Pourquoi les globes » qui circulent dans l'espace ne pourroient-ils pas se multiplier par le moyen de leurs émanations comme les polypes » se multiplient par la division de leurs parties, et comme le » globe du *Volvoce* se multiplie par le moyen des globules » qui s'échappent de son corps, et qui vont à leur tour en » former d'autres par un mécanisme qui nous est totalement » inconnu ? Aux yeux de la nature un monde et un volvoce » sont gradués, à bien peu de chose près, sur la même échelle » suivant l'expression de M. Chladni ; et pourquoi donc leurs » fonctions ne pourroient-elles pas être analogues ? L'un » passe sa vie à rouler dans une goutte d'eau, comme l'autre » emploie son existence à rouler dans le fluide éthéré. D'un » côté la masse, l'espace et la durée sont plus grands que de » l'autre, voilà toute la différence ; elle est considérable à nos » yeux ; mais dans un espace sans bornes et une durée sans fin, » elle s'évanouit complétement. »

Frappé des principes funestes énoncés dans ce passage, j'écrivis des réflexions que j'adressai à MM. les rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, sous la date du 18 mars 1802, qui parurent dans le n° 150. Et comme il est vraisemblable que plusieurs lecteurs du Mercure ne lisent pas la Bibliothèque Britannique, il peut être utile que je rappèle ici quelques-unes de ces réflexions.

Aucun sujet de physique générale, comme de physique particulière et de morale, ne peut plus intéresser que celui dont il est ici question. Car il importe à l'homme plus que toute autre chose, de se rendre raison, autant qu'il lui est possible, de l'existence de l'Univers ; de juger si les globes

qui brillent dans l'immensité des cieux, si les objets qui l'environnent sur la terre, si le soleil qui l'éclaire, si le feu qui l'anime, si l'eau qui l'abreuve et qui fertilise ses campagnes, si les fruits de la terre qui le nourrissent, si l'air qu'il respire et qui vivifie tous les êtres, si la lumière qui fait briller à ses yeux les couleurs qui embellissent la nature, sont un résultat produit par une nature aveugle, ou si c'est l'œuvre d'un Être-Suprême, éternel, tout-puissant, rémunérateur, dont la sagesse infinie embrasse l'Univers.

Il lui importe sur-tout de se rendre compte de sa propre existence, comment il est sur cette terre, si l'intelligence dont il est doué est un effet du hasard, ou si elle est une émanation d'une cause première et divine? Enfin, si aux yeux de cette cause première, lui, être intelligent, est sur la même ligne que l'insecte qui roule dans une goutte d'eau?

Que sont toutes les recherches en physique comparées à cette recherche? Des objets de détails qui n'intéressent l'homme que pendant son séjour sur la terre, tandis que l'autre, qui embrasse toute son existence, doit l'intéresser vivement sur son origine, sa destination et sa fin.

Peu de personnes sont à portée de fixer leur attention et de méditer sur les faits de physique générale, quoique très-importans: il en résulte que, n'ayant pas acquis les connoissances nécessaires pour apprécier des assertions et des hypothèses telles que celles énoncées dans le paragraphe que je viens de transcrire, on peut être entraîné par ces idées hardies, et se persuader que le *globe* qui circule dans l'espace, que le monde habité par des êtres sensibles, peuvent bien être en effet comparés à l'*insecte globulaire* qui roule dans une goutte d'eau, et n'avoir dans la nature pas plus d'importance. De là, au doute sur la cause et l'origine de l'Univers le pas est très-glissant: car de telles idées ne montrent ni grandeur ni sagesse dans le but de la création.

Il n'est pas étonnant que l'astronome et le naturaliste qui se séparent de l'Auteur de la nature pour suivre leurs seules conceptions, errent dans le vague et l'obscurité, confondent toutes choses, placent sur une même ligne des objets qui n'ont entr'eux aucun rapport, ne voient ni liaisons, ni fins, ni harmonie établies par une cause première intelligente, qui apprécie les facultés, l'importance et la durée de ses créatures; qu'ils ne parlent que de la *nature*, mot vide de sens quand il est employé à exprimer autre chose que l'ensemble des œuvres du Créateur, ou les lois qu'il a établies pour leur conservation; il n'est pas étonnant, dis-je, que partant de cette cause aveugle, qu'ils seroient bien embarrassés de définir e n

mêmes, ils comparent les globes qui se meuvent dans les cieux par une marche harmonieuse et constante, à l'insecte microscopique qui roule spontanément dans une goutte d'eau, et qu'enfin ils enseignent que, semblables au polype qui se multiplie par la division de ses parties, ces globes peuvent se multiplier de même par leurs *emanations.*

Qu'est-ce que ces *émanations* des planètes auxquelles on fait jouer le rôle du polype ou de volvoce microscopique? Nous connoissons les *émanations* de la terre, qui est une de ces planètes. Ce sont des vapeurs et des fluides raréfiés qui s'élèvent dans son atmosphère, où ils reçoivent une nouvelle élaboration, et, par une circulation admirable, retombent sur elle en sources de fertilité et de vie.

Si de la terre nous portons nos regards sur le globe qui éclaire nos nuits et donne un mouvement régulier à la surface des mers, voyons-nous qu'il s'en détache des parties? Depuis ce qu'ont pu nous transmettre la mémoire et les annales des hommes, ne conserve-t-il pas sans altération sa forme sphérique? Son mouvement circulaire autour de notre globe, et celui par lequel il est emporté avec nous autour du soleil, ne sont-ils pas toujours les mêmes, ont-ils éprouvé aucun changement?

Et lorsque de la *lune* nous élevons notre vue sur les globes qui composent notre système, aidé de nos télescopes, qui les approchent pour ainsi dire sous nos yeux, n'y découvrons-nous pas leur forme sphérique toujours entière, et leur révolution périodique sur eux-mêmes, pour recevoir sur toute leur surface l'influence vivifiante des rayons de l'astre central de leur mouvement?

Les quatre lunes de *Jupiter* qui éclairent les nuits de cette grande planète, ne circulent-elles pas autour d'elles par un mouvement dont la régularité inaltérable soumet à nos calculs le moment de leur éclipse; et ce retour prévu et annoncé, qui se fait au même instant pour tous les lieux de la terre, devient un moyen certain pour déterminer leur longitude, et certifier au navigateur le point où il est dans cette direction et assurer sa route.

Que d'objets intéressans présenteroit *Saturne* environné de son anneau et de ses nombreux satellites, s'il étoit assez près de nous pour que nous puissions observer distinctement et lui-même et tout son cortége! Ce que nous y découvrons, c'est la régularité de leurs mouvemens; le temps toujours égal que chacune de ces petites lunes met quand Saturne revient dans telle partie de son orbite, nous présentant tantôt la surface de cet anneau, tantôt sa tranche, qui dans cette posi-

tion, cesse par degrés d'être visible à cause de son peu d'épaisseur comparée à la grande distance où nous sommes de cette planète. Que de merveilles ne découvriroit pas cet anneau mystérieux, si nous pouvions en distinguer toutes les parties!

Les planètes inférieures, dont le mouvement régulier autour du soleil, permet à l'astronome de calculer leur retour sur la ligne directe du soleil à la terre, ne nous montrent-elles pas alors la rondeur inaltérable de leur disque sur la surface lumineuse de l'astre du jour? Je me rappelle toujours avec le même plaisir, celui que j'éprouvai le 6 juin 1761, lorsque je vis le soleil se lever avec la planète *Vénus* sur son disque; cette jolie mouche, si nette, si distincte, si parfaitement ronde qui le traversoit lentement, et l'ayant dépassé, disparut aux yeux de l'observateur.

Je n'omettrai pas la planète *Mars* parcourant solitairement son orbite. C'est elle sur-tout qui, dans l'enfance de l'astronomie, présentoit dans ses mouvemens, comme étant les plus apparens, des difficultés insolubles. Tantôt paroissant avancer sur sa route avec une vîtesse accélérée, tantôt paroissant rétrograder, ou se montrant stationnaire; ses contradictions apparentes jetoient du doute sur la régularité du mouvement des astres, et donnoient lieu à cette hypothèse d'épicicles, dont la complication devenoit ridicule. Le télescope, cet instrument successivement perfectionné, dont l'invention fait un si grand honneur à l'esprit humain, ouvroit enfin un champ nouveau et lumineux à l'observation. Les phases très-distinctes de *Vénus* et de *Mercure* furent un trait de lumière. Il en partit un autre des apparences de *Mars*. Le télescope en nous découvrant son disque, le fit voir beaucoup plus grand quand la terre est entre le soleil et lui, que lorsque *Mars* parvenu à l'autre extrémité de sa course, la terre en est plus éloignée de tout le diamètre de son orbite. Le soleil mis alors à sa place réelle, au centre de l'orbite de la terre et des planètes, toutes les positions s'expliquèrent avec la plus grande clarté, et les irrégularités apparentes dans les mouvemens firent place à la régularité la plus harmonieuse. Ah! si le télescope pouvoit de même découvrir à notre vue les merveilles des globes qui brillent dans le ciel, que d'objets et de combinaisons sublimes s'offriroient à notre contemplation!

Et le *Soleil!* .... Cet astre dont les merveilles surpassent l'intelligence de l'homme, dont les émanations annoncent si magnifiquement la sagesse infinie et la toute-puissance de l'Etre éternel qui le créa et l'environna de splendeur, n'est-il pas toujours le même? N'est-il pas comme il a toujours été, la source de la vie de tous les êtres placés par la même sagesse

sur les globes que sa masse et son influence retiennent autour de lui, dont le nombre, qui nous est inconnu, a été déterminé par le CRÉATEUR des cieux et de la terre.

Arrêtons-nous encore quelques momens sur le globe que nous habitons considéré comme planète. Sur quoi sont fondés les calculs de l'astronomie qui déterminent l'époque des saisons, le lieu du zodiaque où devront se trouver dans le cours de l'année, le soleil, la lune et les planètes, sinon sur le mouvement régulier de la terre, de la lune et de ces mêmes planètes, et sur l'inclinaison invariable de son axe sur le plan de son orbite? Sa révolution journalière sur elle-même, qui, aux beautés et à l'activité du jour fait alternativement succéder le silence et le repos de la nuit, à la clarté brillante du soleil, la lumière douce de la lune et des étoiles, à qui est-elle due? Car rien dans la nature n'a pu lui imprimer ce mouvement. N'est-ce pas par une conséquence rigoureuse à cette volonté première, à la voix de laquelle toute la nature obéit? Tous ces faits sublimes qui se passent sous nos yeux, et dont nous avons le sentiment intime, n'annoncent-ils pas l'ouvrage d'un Etre dont la toute-puissance préside sur l'Univers?

Que sont les froides démonstrations des sciences exactes, quand elles se séparent de la source divine de l'intelligence de l'homme, comparées à l'évidence qui naît du spectacle de la nature, dont les démonstrations brillant du plus grand éclat, nous élèvent par le cœur et le sentiment vers le Dieu créateur des cieux et de la terre!

J'ai remarqué que le télescope est une invention qui fait le plus grand honneur à l'esprit de l'homme, et qui annonce l'élévation de son origine. Mais au lieu de remonter à la source divine d'où il a reçu son intelligence, et qui a donné l'être aux substances qu'il sait mettre en œuvre pour lui en rendre graces, il n'applaudit bien souvent qu'à ses seules conceptions et à son industrie, et pense qu'il ne doit rien qu'à elles seules. Cependant ce n'est pas lui qui s'est donné la vie et l'intelligence; ce n'est pas lui qui a formé la matière vitrescible, les sels et les minéraux dont il compose ses miroirs et ses verres; ce n'est pas lui qui a donné l'existence au feu, cet agent si puissant renfermé, sans être aperçu, dans les substances qu'il emploie, et qui est prêt à le servir quand il sollicite son assistance; ce n'est pas lui qui a créé l'air qui donne l'activité à ses fourneaux; ce n'est pas lui qui a produit la lumière, sans laquelle toute la nature seroit sans vie dans les ténèbres et le chaos. Il ne sait pas même comment les substances qu'il emploie produisent par leur combinaison les effets qui en résultent. Les termes nouveaux en physique et en

chimie qu'on a substitué aux anciens, ne lui ont pas donné plus de science. Un physicien célèbre a dit à cette occasion : « Il semble qu'on veuille faire consister la science dans les » mots, ou s'emparer de l'opinion par l'attrait de la nou- » veauté. »

Tous les globes qui sont à la portée de notre observation, montrant dans leurs mouvemens la plus constante et la plus parfaite harmonie, annonçant un ordre inaltérable qui accomplit les fins auxquelles ils furent destinés par la Sagesse éternelle, n'est-il pas de la saine raison et de l'analogie la plus exacte d'en conclure, que tout dans l'Univers ayant été ordonné par la même Sagesse, le même ordre doit y régner dans toute son étendue? C'est donc une témérité que rien ne peut justifier, que d'y supposer des dérangemens sujets aux mêmes fluctuations que les conceptions humaines.

Sur quoi donc sont fondés ces systèmes qui détruisent les globes qui existent, pour en former de nouveaux avec leurs débris sous l'influence d'une nature aveugle ; qui brisent les planètes par des chocs et des explosions qui ne peuvent arriver, et donnent le jour à des comparaisons si étranges qu'elles ne peuvent être comparées qu'à elles-mêmes? Car en rapprochant les objets, il résulte que le globe terrestre avec ses habitans est comparé à l'insecte que l'œil nu ne peut apercevoir.

On se garderoit bien de parler de Dieu, de Créateur, de Providence dans cette école des philosophes de nos jours. Aussi les conceptions qui en émanent sont-elles dignes de cette nature aveugle qu'ils encensent.

Les membres de cette école ne cessent de donner l'essor à des hypothèses qui supposent dans l'arrangement de l'Univers un concours fortuit de causes aveugles qui peut se détruire comme il a pu se former. Ils ne se font aucun scrupule de donner des formes fantastiques aux vérités les plus évidentes, à celles mêmes où brillent avec le plus d'éclat la sagesse infinie et la toute-puissance de l'Auteur de l'Univers.

Cette disposition de l'esprit devient le plus grand obstacle dans toutes les recherches pour parvenir à la connoisance de la vérité. N'étant point retenu dans les conceptions que suggère l'imagination par ce sentiment intime que tout dans la nature doit son existence à une cause infiniment sage, et que tout s'y maintient par les lois qu'elle y a établies, on ne cherche point à concilier ses idées avec ce but sage et permanent, on adopte tous les plans de l'imagination dans quelque égarement qu'elle entraîne; et, comme je l'ai déjà exprimé, tout paroît possible jusqu'à l'impossibilité.

Que ceux qui se plaisent et s'égarent dans ces tristes conceptions les gardent pour eux : aucun homme raisonnable ne les leur enviera. Mais les répandre pour enlever aux hommes inattentifs et hors d'état de les apprécier, les douceurs et les consolations qui naissent des sentimens religieux, c'est se rendre bien coupable.

L'homme habitant de cette terre ou planète qui, *aux yeux de la nature* (être d'imagination) *est graduée, à bien peu de chose près, sur la même échelle que l'insecte qui roule dans une goutte d'eau*, qu'est-il aux yeux de cette *nature*, et dans les conceptions de ceux qui font cette étrange comparaison? Comment existe-t-il? A-t-il paru fortuitement sur la terre? Quelle est selon eux son origine? Est-elle un accident qui se détruira avec le globe qu'il habite, pour reparoître sous telle autre forme qu'il plaira à leur fantaisie d'imaginer, ou pour ne plus reparoître du tout? .... Que devient l'intelligence humaine quand elle se sépare de la source divine de son existence!

Les hommes élevés à cette école ne sentent pas que rien n'élève davantage l'homme, et ne le distingue plus éminemment de toutes les autres créatures, que cette vérité révélée, que *son ame fut faite à l'image de son* Créateur, auquel il doit l'hommage des fruits de son intelligence.

L'homme créé libre peut choisir sans doute; et quand se laissant dominer par la présomption, il méconnoît son Créateur, alors il se dégrade et tombe de cette prééminence. C'est là où réside la source des maux qui ont tourmenté si cruellement la société. Eh qui pourroit en assigner le terme!... Il n'arrivera que lorsque les hommes persuadés enfin que les conceptions humaines ne sont que vanité, reviendront aux préceptes de charité, de vérité et de justice enseignés par le Divin modèle de toute sagesse.

Mais l'astronome et le naturaliste qui ne perdent pas de vue l'Auteur de leur existence, en contemplant ses ouvrages, se sentent environnés de sa présence, éclairés de sa lumière et fortifiés par sa toute-puissance. Ils voient par-tout sagesse, bonté, harmonie, et dans les choses que l'homme ne peut comprendre, (elles sont en grand nombre!) ils s'en remettent avec confiance à la sagesse suprême.

Toute la nature proclame à leurs yeux et à leur entendement, l'ouvrage d'un Etre puissant et sage, dont la Providence veille à la conservation. Toute la nature proclame à leurs yeux et à leur entendement que l'homme, être intelligent, doué par sa raison de la faculté de s'élever jusqu'à l'Auteur de son existence, et de lui rendre graces pour toutes

ses créatures, est un des principaux objets de ses soins sur la terre, et le sera sur tout dans une vie future, où l'ame de l'homme vertueux, dégagée de son enveloppe mortelle, contemplera de plus près le CRÉATEUR de l'Univers, et emploiera son existence à le glorifier! Cette vérité sublime et consolante, révélée à l'homme par l'AUTEUR de ses jours, qui lui est annoncée dans nos livres sacrés et par les annales du genre humain, peut seule satisfaire sa raison, donner du repos à ses pensées, remplir les desirs ardens de son ame, et le rendre heureux.

Aussi l'homme raisonnable et religieux, puise-t-il avec plénitude dans ces contemplations, des motifs d'admiration, d'adoration et de reconnoissance, dignes de son ame immortelle qui *fut faite à l'image de Dieu!*

Genève, le 5 novembre 1806. G. A. DELUC.

OPERE POSTUME DI VITTORIO ALFIERI. — *Œuvres Posthumes de Victor Alfieri.*

ALFIERI est presque le dernier écrivain dont l'Italie puisse se glorifier aux yeux des Etrangers. Ce n'est pas qu'elle n'ait encore un grand nombre de poëtes *célèbres*; mais on sait que cette épithète ne prouve rien chez cette nation, à qui l'exagération dans les éloges est plus familière qu'à toute autre. Les ouvrages les plus vantés de ces poëtes sont presque aussi dépourvus d'idées que ces nombreux sonnets qui naissent et meurent en un jour dans chaque ville d'Italie, et qu'on y répand avec une égale profusion pour les événemens les plus futiles ou les plus importans, au début d'une actrice ou d'une danseuse, comme à la nouvelle d'une victoire ou d'un traité de paix. Ce vide d'idées paroît sur-tout dans les ouvrages qui exigent beaucoup d'invention et de génie, tels que les poëmes dramatiques. Les tragédies les plus en vogue dans toute l'Italie, ne sont ordinairement que des espèces de centons composés de lambeaux de pièces françaises, mal adaptés les uns aux autres. Plusieurs pièces d'Alfieri sont donc, avec la Mérope de Maffei, toute la richesse de la littérature italienne dans le genre tragique. Ce n'est pas que ces pièces puissent être comparées à celles de nos grands maîtres. Alfieri a peu d'invention. Ses tragédies les moins défectueuses ne sont point fortement conçues. Les personnages parlent beaucoup, et n'agissent point. En s'interdisant mal-à-propos les confidens,

le poète se met dans la nécessité de multiplier les monologues, et de renoncer à ces développemens de passions qui sont si riches et si éloquens sous la plume de nos grands tragiques. Ainsi, pour éviter le foible inconvénient d'introduire un ou deux personnages qui ne prennent qu'une part secondaire à l'action, il tombe souvent dans la sécheresse, et même dans l'invraisemblance. Ces défauts sont rachetés en partie par la sagesse et la simplicité des combinaisons, sur-tout par la chaleur du style, et par une précision énergique dans le dialogue, qui peut-être n'a été portée plus loin par aucun poète. Voilà de véritables beautés qui durent d'autant plus frapper les compatriotes de l'auteur, qu'elles étoient plus nouvelles dans leur littérature.

Parmi nous, Alfieri n'étoit guère connu que des gens de lettres; mais plusieurs scènes de ce poète ayant été transportées avec succès sur le Théâtre Français, sa réputation s'est plus généralement répandue. On apprendra donc peut-être avec intérêt que l'on vient de publier à Florence la première livraison de ses œuvres posthumes, qui étoient attendues depuis long-temps. Je ne dirai point avec l'emphase vraiment italienne des éditeurs, que *tout éloge de ces œuvres seroit désormais superflu; que la réputation de l'immortel auteur est si solidement établie, qu'elle ne peut être ni accrue par les éloges de ses contemporains, ni obscurcie par les critiques de l'envie*. Je pense, au contraire, qu'on peut toujours se méfier des collections complètes, sur-tout lorsqu'elles sont posthumes. Mais quand celle-ci ne seroit pas également intéressante dans toutes ses parties, ceux qui veulent connoître, du moins en résumé, l'état de la littérature étrangère, aimeront à jeter un coup d'œil sur les dernières productions d'un écrivain célèbre, et toujours original dans ses défauts comme dans ses beautés. Les six premiers volumes que j'ai en ce moment sous les yeux, contiennent la *Mort d'Abel*, la *première et la seconde Alceste d'Euripide*, les *Perses d'Eschyle*, le *Philoctète de Sophocle*, les *Grenouilles d'Aristophane*, XIX satyres; enfin, la *Traduction de Salluste et de Térence*. On nous promet d'ici à peu de mois sept autres volumes, qui renfermeront *une traduction complète de Virgile* en vers, *six Comédies*, des *Poésies diverses*, et *la Vie de l'Auteur, écrite par lui-même*.

Je parlerai d'abord des deux Alceste. La première est, comme le titre l'annonce, la traduction de l'Alceste connue d'Euripide. Alfieri met aussi la seconde sous le nom de ce poète; et sans doute le lecteur s'est déjà demandé quelle est

cette autre Alceste qui avoit échappé jusqu'ici à toutes les recherches des savans. Voici son histoire :

Alfieri étant à Florence en 1794, y acheta un paquet de vieux livres, parmi lesquels se trouvoit un manuscrit grec, dont le titre offroit le nom d'*Alceste* et d'*Euripide*. Il n'y fit alors aucune attention; mais quelque temps après, s'étant livré avec ardeur à l'étude du grec, dont jusque-là il savoit à peine l'alphabet, il commença à lire dans leur langue les premiers maîtres du bel art qu'il avoit long-temps pratiqué sans en connoître les premiers monumens. Il lut successivement Eschyle, Sophocle, Euripide, et fut sur-tout si touché de l'Alceste de ce dernier poète, qu'il s'appliqua à la traduire. A peine eut-il commencé ce travail, qu'étant embarrassé sur le sens d'un vers, où le texte lui paroissoit altéré, il se ressouvint de son manuscrit. Il veut aussitôt le consulter : il cherche long-temps en vain le passage qui l'embarrasse; et ce n'est qu'après y avoir perdu bien du temps, qu'il soupçonne d'abord, et qu'il reconnoît ensuite une Alceste toute différente de la seule qui fût parvenue jusqu'à nous. Ravi de cette découverte, il les traduit toutes deux; et après bien des nuits dérobées au sommeil, il se prépare à faire paroître la nouvelle Alceste, accompagnée de la version, de notes savantes sur le texte, de conjectures, de dissertations, de remarques de toute espèce. Le jour venu où tout ce grand travail alloit être livré à l'imprimeur, l'auteur ouvre la cassette à laquelle il avoit confié le précieux manuscrit; mais, ô disgrace imprévue, le trésor en avoit été enlevé! Il bouleverse tous ses papiers, il retourne son cabinet, il s'obstine en vain à chercher pendant plusieurs jours. Désespéré d'une perte si importante, Alfieri prend un parti auquel on finit toujours par se résoudre dans des malheurs encore plus grands : il va se mettre au lit. A peine le sommeil fermoit ses yeux, qu'un portrait d'Euripide, qui étoit suspendu dans sa chambre, paroît s'animer et sourire en le regardant. C'est ce poète qui lui parle : « Ne t'afflige plus, lui dit-il, de la perte de ton manuscrit; ma volonté expresse est que tu ne le revoies jamais. Je le ferai paroître quand il en sera temps. J'ai voulu t'éviter aujourd'hui le ridicule de prétendre passer pour érudit, toi qui ne le fus jamais. Puisque tu as traduit exactement mes deux Alceste, tu peux les faire paroître. Seulement, je te défends toute préface, toute note, toute dissertation. Le simple récit de ce qui t'arrive aujourd'hui sera suffisant. Encore t'est-il prescrit de le faire en humble prose, pour ne pas lui donner l'apparence d'une imagination poétique. »

Ce discours, que j'abrège beaucoup, nous fait connoître

Euripide pour le véritable auteur de la célèbre Alceste. Ceux de nos lecteurs qui refuseroient de le croire, pourront demander quel est le but d'une fiction qui, peut-être, ne leur paroîtra pas bien neuve.

Pour leur répondre, il suffira de leur rappeler ou de leur apprendre qu'Alfieri a terminé la collection de ses tragédies par un serment poétique, où il annonce solennellement qu'il abandonne pour jamais le cothurne. C'est sans doute pour ne pas être appelé parjure à Apollon, qu'il a eu recours à un stratagème qui ne lui sera reproché par personne, s'il a fait une bonne tragédie. C'est ce qu'il faut examiner :

L'Alceste d'Euripide n'est pas une de ses pièces les plus régulières; mais on y trouve peut-être ce qu'il a fait de plus pathétique et de plus touchant. Tel est cet admirable récit où une esclave dépeint la douleur d'Alceste déja affoiblie, et voyant la mort prête à la saisir; où elle la représente tantôt couvrant le lit nuptial de baisers et de larmes, tantôt au milieu de ses deux enfans qui la retiennent par la robe, et qu'elle prend dans ses bras l'un après l'autre pour les embrasser; puis présentant la main à ses esclaves désolées, leur parlant et les écoutant avec bonté: circonstance touchante en elle-même, mais qui le devient bien plus encore dans la bouche de l'esclave qui la raconte. Telle est sur-tout la scène, où d'une voix foible et mourante, Alceste conjure l'époux pour qui elle perd la vie, de conserver du moins le souvenir de son dévouement, de rester fidèle à sa cendre, et de ne point donner une marâtre à ses enfans. C'est cette scène que Racine appelle *merveilleuse*; mais il ne dit pas un mot de celles qui la suivent, et sans doute il se seroit bien gardé de les imiter. En effet, elles sembleroient plutôt appartenir à la farce qu'à la tragédie. Il suffira de citer celle où Admète reproche à Phérès, son père, de n'avoir pas voulu mourir pour lui. Les reproches burlesques du fils, la réponse naïve du père, les injures qu'ils se renvoient l'un à l'autre; tout cela, il faut l'avouer, paroît du plus bas comique. Pour s'expliquer comment un génie tel qu'Euripide a pu tomber dans de pareilles disparates, il faut se rappeler qu'à Athènes les tragédies ne se représentoient pas devant un public choisi, comme celui qui se rassemble dans nos spectacles. Le théâtre étoit ouvert à tout un peuple. Il paroît donc que lorsqu'un poète avoit d'abord épuisé toutes les sources du pathétique, il ne se faisoit pas scrupule, pour conduire la fable jusqu'au dénouement, de se jeter dans quelques bouffonneries. C'étoit un moyen sûr d'obtenir grace devant le grand nombre des spectateurs qui n'aimoient pas moins à être égayés qu'attendris, et qui ne refusoient jamais leurs suffrages à

ceux qui savoient les divertir. Les grands poètes trouvoient quelquefois le secret d'être constamment nobles et touchans; mais il n'y avoit pas encore de règle fixe qui prescrivît à la tragédie un ton toujours élevé. C'est une loi dont les plus médiocres poètes ne s'écartent pas aujourd'hui. Nos grands maîtres, eux-mêmes, n'ont pu surpasser les Grecs dans le pathétique, dans le naturel et la vérité des sentimens. Mais ils ont appris à donner à l'ensemble de leurs drames plus de régularité et de correction. C'est que le génie suffit pour trouver les beautés : tandis qu'il est des défauts que l'expérience seule peut apprendre à reconnoître, et qu'elle rend ensuite faciles à éviter.

Ce n'est que sous ce rapport qu'Alfieri a quelques avantages sur Euripide. Il a mis plus d'art dans l'exposition : il a donné une noblesse soutenue au dialogue. Le plus difficile étoit de relever les caractères de Phérès et d'Admète; et c'est à quoi il a réussi. Il suppose que Phérès a envoyé consulter l'oracle, sur les moyens de rendre la santé à son fils. L'oracle répond que quelqu'un de son sang, ou lié à lui par les nœuds les plus étroits, peut mourir à sa place. Alceste est informée la première de cette réponse. Elle s'offre aussitôt à l'insu de son époux et de son beau-père, qui ne sont instruits de ce dévouement que lorsqu'il est irrévocable. Ces combinaisons sont heureuses, et au premier coup d'œil on les jugeroit préférables à celles d'Euripide. Mais en y réfléchissant un peu, on voit que ce qui fait ressortir le caractère de l'Alceste grecque, c'est la foiblesse des personnages à côté desquels elle est placée. L'héroïne d'Alfieri est ferme et courageuse : elle étonne Phérès par la force de sa résolution : elle cherche à consoler Admète, en lui recommandant la soumission aux volontés des Dieux. Il semble que ce caractère étoit naturellement donné par le sujet, et l'on conçoit que tout autre poète auroit pu l'imaginer ainsi. L'Alceste d'Euripide est bien plus foible et bien plus touchante : elle pleure amèrement sa destinée, elle voit la mort avec effroi; mais elle n'auroit pu vivre sans son époux. Voilà les sentimens qui rendent si originale et si déchirante la scène sublime que j'ai déjà citée, et l'on peut dire qu'une pareille conception ne peut appartenir qu'à un génie du premier rang. Ainsi le poète italien, tout en évitant plusieurs défauts de son modèle, lui est encore très-inférieur : cependant ses deux premiers actes sont pleins de sentimens nobles et touchans. La scène qui étoit la plus difficile à traiter est celle où Alceste apprend à son époux qu'elle va mourir à sa place. Je la crois assez belle pour que le lecteur me sache gré de lui en offrir ici le texte et la traduction.

Admète rendu à la vie est étonné de voir la tristesse peinte sur tous les visages :

ADMÉTO.

Ma, che fia mai? ciascun di voi quì veggo
Del risanar mio ratto starsi afflitto,
Quanto del morir mio pur dianzi il fosse?

ALCESTE.

Adméto, ognor venerator profondo
Degl' Iddii, te conobbi.....

ADMÉTO.

E il son più sempre;
Or che dal Divo Apollo in don sì espresso
La vita io m' ebbi. Ah, fida sposa, allora
Dov' eri tu? perchè non t' ebbi al fianco,
In quell' istante sì gradito, e a un tempo
A me tremendo e sovruman pur tanto?
Allo sparir del sanator mio Nume,
Forse l'aspetto tuo mi avria del tutto
Francata in un la mente: al reo Fantasma,
Che mi apparìa poi tosto, ah tu sottratto
Forse mi avresti!

ALCESTE.

Oh sposo! io non t'avrei
Per certo, ahi no, racconsolato allora,
Come or neppure io 'l posso.

ADMÉTO.

E sia che vuolsi;
Cessi alfine il mortifero silenzio
Di tutti voi. Saper dai labri io voglio,
Ciò che cogli atti e col tacer funesto
Mi si va rivelando. Unica donna
Sposa adorata mia, sa il Ciel s'io t' ami;
E se ragion null' altra omai mi fesse,
A Paragon dell' amor tuo, la vita
Bramare: con te sola, a me fia dolce
I di lei beni pochi e i guai pur tanti
Ir dividendo. Ma giovommi or forse
Scampar da morte, quando a me sul capo
Una qualch' altra ria sventura ignota
Mi si accenna pendente? Nè tu stessa
Negarmel' osi. Io raccapriccio; e udirla.
Voglio; e d'udirla, tremo.

ALCESTE.

Adméto, in vita
Restar tu dei: scrittò è ne Fati. È sacra,

ADMÈTE.

Quoi donc! vous paroissez tous aussi affligés de ma guérison, que vous l'étiez auparavant de ma mort.

ALCESTE.

Admète, je t'ai toujours connu un respect profond pour les Dieux.

ADMÈTE.

Je les respecte plus que jamais, aujourd'hui que par une faveur si expresse, le divin Apollon m'a rendu la vie. Ah! chère épouse, où étois-tu alors? Pourquoi ne t'avois-je pas près de moi dans cet instant si doux et en même temps si terrible? Quand le dieu qui m'a sauvé a disparu, peut-être ta présence eût-elle entièrement rappelé le calme dans mon ame. Peut-être m'aurois-tu soustrait au spectre cruel qui s'est montré à moi au même instant.

ALCESTE.

Cher époux, je n'aurois pu te consoler alors, et je ne le puis encore à présent.

ADMÈTE.

Hé bien! que l'arrêt des Dieux s'accomplisse; mais rompez enfin le silence mortel que vous gardez tous. Il est temps de me dire ce que votre conduite et ce silence même me révéleroient bientôt. Femme adorée, ma seule amie, le ciel sait si je t'aime, et si rien, autant que cet amour, a pu me faire desirer la vie. Avec toi seule, il me sera doux de partager ses biens si rares, et toutes ses douleurs. Mais quoi? est-ce un bonheur pour moi d'avoir échappé à la mort, alors que tout m'annonce quelque désastre inconnu suspendu sur ma tête. Toi-même, tu n'oserois le nier. Je frissonne; je desire et je crains de l'apprendre.

ALCESTE.

Admète, tu dois vivre : les destins le veulent. Ta vie est sacrée; elle est nécessaire à tes parens sur le bord de la tombe,

È necessaria la tua vita a entrambi
I tuoi cadenti genitori; a entrambi
I tuoi teneri figli; all' ampio regno;
Ai tuoi Tessali tutti.

ADMÉTO.

Alceste, oh cielo!
E tutti, a cui fia d' uopo il viver mio,
Fuorchè te stessa annoveri? Che miro?
E il mal represso pianto alfin prorompe
Sù la squallida guancia? e un fero tremito
La lingua e tutte le tue membra in guisa
Spaventevole scuote!....

ALCESTE.

Ah! non più tempo
È di tacermi: un sì funesto arcano
Fia impossibil celartelo; nè udirlo,
Fuorchè da me, tu dei. Deh, pur potessi,
Misera me! com' io la forza e ardire
Di compier m' ebbi il sacrosanto mio
Alto dover, deh pur così potessi
Gli effetti rei dissimularten meglio!
Ma imperiosa, su i diritti suoi
Rugge Natura: oimè! pur troppo io madre
Sono; e tua sposa io fui....

ADMÉTO.

Qual detto?...

ALCESTE.

Ah, dirti
Più non poss' io, che il sono.

ADMÉTO.

Un mortal gelo
Al cor mi è sceso. Oh ciel! non più mia sposa
Nomarti puoi?

ALCESTE.

Son tua, ma per poch' ore...

ADMÉTO.

Che fia? chi torti a me ardirebbe?

ALCESTE.

I Numi;
Quei, che già mi ti diero. A lor giurato
Ho il mio morir spontanea, per trarti
Da morte. Il volle irrevocabil Fato.

ADMÉTO.

Ahi dispietata, insana donna! e a morte
Sottratto hai me, col dar te stessa a morte?
Due n' uccidesti a un colpo: ai figli nostri

à tes tendres enfans, à ton vaste royaume, à toute la Thessalie.

ADMÈTE.

Alceste, ô ciel! tu nommes tous ceux qui ont besoin de ma vie, et tu ne parles pas de toi! Et tes pleurs mal retenus s'échappent enfin sur ton visage! et tous tes membres frémissent.....

ALCESTE.

Ah! il n'est plus temps de me taire : ce funeste secret ne peut plus se cacher, et tu ne dois l'apprendre que de moi. Malheureuse! j'ai eu la force et le courage de remplir un devoir sacré. Que ne puis-je, de même, en dissimuler les suites cruelles! Mais la nature impérieuse ressaisit tous ses droits. Hélas! je suis trop mère, et je fus épouse.

ADMÈTE.

Que dis-tu?

ALCESTE.

Ah! je ne puis plus dire que je le suis.

ADMÈTE.

Un froid mortel a glacé mon cœur. Oh ciel! tu n'es plus mon épouse!

ALCESTE.

Je la suis encore, mais pour peu d'instans.

ADMÈTE.

Qu'entends-je? Qui oseroit t'arracher à moi?

ALCESTE.

Les dieux de qui tu m'avois reçue. Je leur ai juré de mourir volontairement, pour te soustraire à la mort. C'est l'irrévocable arrêt du destin.

ADMÈTE.

Ah! femme impitoyable! Et tu crois, insensée, me soustraire à la mort en t'y livrant toi-même. Tu nous a tués tous

Tolto hai tu, cruda, i genitori entrambi,
E madre sei?

ALCESTE.

Fui moglie anzi che madre:
E ai figli nostri anco minor fia danno,
L'esser di me pria che del padre orbati.

ADMÉTO.

E ch'io a te sopravviva, o Alceste, il credi
Possibil tu?

ALCESTE.

Possibil tutto, ai Numi:
E a te il commandan essi. Or degg' io forse
Ad obbedirli, a venerarli, o Adméto,
A te insegnar, che d'ogni pio sei norma?
Essi infermo ti vollero; essi, addurre
Poscia in forse il tuo vivere, poi, darti
Quasi vita seconda; et, di te in vece,
Vittima aversi alcun tuo fido: ed essi
(Dubitarne puoi tu?) me debil madre,
Me sposa amante, al sagrificio eccelso
Degli anni miei per gli anni tuoi guidaro
Con invisibil mano, essi soltanto.

ADMÉTO.

I Numi? ah, no: forse d'Inferno i Numi.

ALCESTE.

Ch' osi tu dire, oimè! dal Ciel mi sento
Spirare al core inesplicabil alto
Ardir, sovra l'umano. Ah, mai non fia
Che il mio Adméto da me vincer si lasci
Nè in corraggio viril, nè in piena e santa
Obbedienza al Cielo. A me, se caro
Costi il morir, tu il pensa: e a te, ben veggo,
Più caro ancor forse avverrà che costi
Il dover sopravvivermi. A vicenda
E a gara entrambi, per l'amor dei figli,
Per la gloria del regno e l'util loro,
E per lasciar religioso esemplo
Di verace pietà, sceglienmo or noi,
L'un di morir, di sopravviver l'altro,
Bench' orbo pur della metà più cara
Di se medesmo. Nè smentir vorresti.
Tu i miei voti: nè il puoi, s'anco il volessi.
Di tua ragione omai non è tua vita:
Ei n' è solo signore il sommo Apollo,
Ei che a te la serbava. E il di lui nume,
Che spirto forse alle mie voci or fassi,
Già il veggo, in te muto un tremore infonde,
Nè replicarmi ardisci: e in me frattanto
Vieppiù sempre insanabile seperggia
La mortifera febbre.

deux d'un seul coup. Barbare, tu nous a ravis l'un et l'autre à nos deux enfans, et tu es leur mère !

ALCESTE.

Je fus épouse avant d'être mère ; et d'ailleurs nos enfans perdent moins en moi qu'ils n'eussent perdu dans leur père.

ADMÈTE.

Que je te survive, Alceste ; le crois-tu possible ?

ALCESTE.

Tout est possible aux dieux : eux-mêmes te l'ordonnent. Est-ce donc moi, ô Admète, qui dois t'apprendre à leur obéir, à les respecter ; à toi, le modèle de la piété ? Ce sont eux qui avoient étendu leurs mains sur toi, et qui ont mis tes jours en danger : ce sont eux qui ont voulu te donner une seconde vie, et prendre quelqu'un des tiens à ta place ! ce sont eux enfin, oui, ce sont eux seuls, qui d'une main invisible, m'ont poussée, moi, foible mère, moi, épouse et amante, au grand sacrifice de mes jours pour les tiens.

ADMÈTE.

Les dieux ! non, cruelle : les dieux infernaux peut-être.....

ALCESTE.

Qu'oses-tu dire ? C'est le ciel même qui inspire à mon cœur une force inconnue et plus qu'humaine. Eh quoi, il faut un mâle courage, une pleine et sainte obéissance, et mon Admète se laisseroit vaincre par moi ! Tu peux penser s'il me coûte de mourir, et je vois trop qu'il t'en coûtera plus encore de me survivre. Hé bien ! à l'envi l'un de l'autre dévoués à nos enfans, à la gloire et au salut de l'Etat, jaloux de laisser à l'avenir un vrai et saint exemple de piété, nous avons choisi l'un de mourir, l'autre de vivre, quoique privés de la plus chère moitié de soi-même. Tu ne voudrois pas démentir ma promesse, et tu ne le pourrois pas quand tu le voudrois. Ta vie ne t'appartient plus : le grand Apollon en est le seul maître, lui qui te l'a rendue. C'est son esprit, c'est lui qui parle par ma voix. Déjà il t'inspire une sainte terreur qui t'empêche de me répondre, et cependant la fièvre mortelle s'allume de plus en plus, et circule dans mon sein, etc.

Après cette belle scène qui termine le second acte, le poète ne soutient plus son vol, et malheureusement il est encore loin du terme de sa carrière. On voit dans le troisième acte Alceste sur son lit de mort, employant un reste de vie à consoler son époux et son beau-père. Ce tableau est touchant; mais la situation est trop prolongée. Admète, comme dans la tragédie grecque, reproche à Phérès de n'avoir pas voulu mourir à sa place. Cette discussion est traitée ici plus sérieusement que dans Euripide, et elle n'en est peut-être que plus bizarre.

La principale difficulté du sujet étoit de lier Hercule à l'action, et de trouver un dénouement vraisemblable; car celui de la pièce grecque ne peut être raisonnablement admis dans une tragédie moderne. On prétend que Racine ne put trouver de solution à cette espèce de problème, et que c'est là ce qui l'empêcha de traiter un sujet qui lui paroissoit le plus touchant de l'antiquité. Il eût été glorieux pour Alfieri de triompher d'une difficulté que Racine avoit désespéré de vaincre; mais il ne l'a pas même tenté. Dans sa tragédie, Hercule arrive au quatrième acte, à la nouvelle du danger d'Admète. Il apprend qu'Alceste va mourir à sa place; il forme le projet de la rendre à son époux, à qui il la ramène en effet au cinquième acte. C'est, à quelques circonstances près, le même fonds que dans la tragédie grecque. A la vérité, le poète moderne s'est interdit la gaieté un peu triviale qu'Euripide a prêtée à son Hercule. Il en résulte que ces derniers actes auroient moins diverti le peuple d'Athènes, mais ils n'en sont pour nous ni plus intéressans, ni plus vraisemblables.

Je reviendrai sur Alfieri dans l'un des prochains numéros.

C.

Coup-d'œil sur quelques ouvrages nouveaux.

L'agréable auteur de *la Gastronomie* a voulu faire un nouveau poëme, et en cela, comme dans tout le reste, le plus difficile n'est pas de faire, mais de réussir. Son intention, en le composant, étoit d'égayer ses lecteurs; mais son œuvre a été trouvée froide, et personne n'a pu rire sans sujet. Voilà, en quatre mots, toute l'histoire du *Poëme de la Danse, ou les Dieux de l'Opéra* (1). C'est un spectacle assez triste que

(1) Un vol. in-12. Prix : 3 fr., et 3 fr. 75 cent. par la poste. A Paris, chez Giguet et le Normant.

celui d'un poëte qui se démène pendant six chants sans pouvoir dérider ses auditeurs; et nous en aurions détourné la vue bien volontiers, s'il ne falloit pas savoir profiter des fautes même qui peuvent échapper quelquefois aux hommes d'un talent reconnu.

Toute la France et même toute l'Europe dansante connoît le nom de Vestris; celui de Duport promet d'égaler un jour sa renommée, et peut-être d'établir la sienne sur de *nouveaux principes de saltation*. Les deux danseurs ne sont cependant pas rivaux. Duport s'apprête à remplacer Vestris, et Vestris ne cherche point à imiter Duport: l'un achève une brillante carrière, l'autre la commence. C'est d'un fait si simple, d'une succession si commune de talens, que M. Berchoux a prétendu faire le sujet d'un poëme! Les petites passions qui circulent dans les coulisses des théâtres sont venues à son secours, et les divinités de contrebande l'ont aidé de toute leur puissance d'emprunt, sans pouvoir faire oublier la pauvreté du fonds, et sans rien ajouter à la médiocrité de son intérêt. La raison de cette foiblesse du sujet n'est pas plus difficile à concevoir que celle de l'impuissance des moyens accessoires. S'il est quelquefois possible d'amuser le public par le récit historico-burlesque de quelqu'aventure arrivée à des contemporains, il faut que cette aventure ait au moins un air de vérité, et que la situation des acteurs puisse prêter au badinage innocent d'une Muse joyeuse et légère. Aucune de ces conditions ne se rencontre ici: Vestris n'est point en guerre avec Duport; la nature de leur talent et la différence de leur âge ne permettent pas qu'on suppose une telle lutte. Le danseur qui, pour conserver sa supériorité, s'efforceroit de surpasser tous les jeunes élèves qui peuvent se présenter sur la scène, et qui n'auroit pas lui-même le don d'une éternelle jeunesse, seroit un fou qu'il faudroit lier, puisque sa chute seroit aussi inévitable, qu'il est assuré que la vieillesse et les infirmités viendroient le surprendre dans ce combat perpétuel. Ajoutez à cela que le vainqueur ne retireroit aucune gloire de ce triomphe facile, et que le vaincu ne recueilleroit de sa défaite d'autre honte que celle du ridicule attaché à une entreprise extravagante. Un artiste qui a long-temps joui d'un grand succès, ne peut pas plus se trouver humilié par un successeur, qu'un père ne peut être chagrin de se voir plus âgé que ses enfans. Supposer de la jalousie entre le maître qui a fait une longue suite d'élèves, et le dernier de ces élèves devenu maître, c'est admettre qu'il peut y avoir égalité de forces et d'agilité dans l'un et l'autre, ou bien c'est se condamner à mettre en scène la folle prétention d'un radoteur. Une action de ce genre ne

pourroit être intéressante qu'autant qu'elle auroit lieu entre deux rivaux de même âge ou à-peu-près, qui se présenteroient ensemble sur le théâtre pour décider lequel resteroit en possession d'amuser le public dans ses momens de loisir. Celle que M. Berchoux a imaginée n'est pas attachante, parce qu'elle n'est pas supposable; la chute de Vestris n'est pas plaisante, parce qu'elle n'est pas vraie. Un danseur justement estimé du public, peut tomber et se donner une entorse. Qui est-ce qui pourra rire de cette chute? Un débutant peut fort bien rester sur ses deux pieds pendant toute la pièce, et tomber dans l'esprit des spectateurs; c'est là une de ces chutes dont on s'égaie un moment, mais dont le danseur ne se relève jamais. M. Berchoux a si bien senti l'inconvenance et l'insuffisance de cette action, qu'il a cru devoir mettre une double annonce dans le titre de son ouvrage, et que, malgré cette précaution, il n'est pas encore parvenu à en donner une idée claire. *La Danse* n'est pas l'objet de ses chants, et *les Dieux de l'Opéra* ne sont pas ses héros. Le fait qu'il représente n'est pas même enveloppé sous ces deux titres. *Le premier* indique l'histoire de la Danse, les principes généraux de cet art, ou les effets qu'il produit; *le second* fait espérer quelques scènes dans lesquelles les danseurs et les danseuses de l'Opéra seront mis en action, et réduiront en exemples les préceptes détaillés dans les premiers chants. Au lieu de cela, le poète expose une dispute entre deux danseurs, la chute de l'un et le triomphe de l'autre. C'étoit donc là ce qu'il falloit que le titre annonçât, ou qu'il fît au moins soupçonner. Quand Gresset voulut peindre les petits soins des Visitandines de Nevers et de Nantes, il intitula son poëme du nom de son héros, *Vert-Vert.* Quand Boileau permit à sa Muse de badiner sur les ridicules de quelques chanoines, il prit pour titre de son ouvrage le nom même de *Lutrin*, sur lequel est bâtie toute sa fable. M. Berchoux ne pouvoit-il pas trouver un titre qui fît un peu connoître l'objet de son poëme? Il n'y a pas de doute qu'il le pouvoit; mais il a refusé de le chercher ou de le donner, parce que n'ayant à montrer qu'une fiction établie sur une pure supposition, il n'a pas trouvé qu'il étoit convenable de l'annoncer comme un fait véritable déjà connu du public.

C'est ce défaut de vérité dans le fonds de l'action, qui ne permet pas qu'aucun intérêt s'attache à ce poëme, et c'est la seule raison de son peu de succès. Il ne faut pas en chercher d'autre dans l'œuvre d'un auteur déjà connu par l'agrément de ses idées originales, et même par la facilité de sa versification. C'est en vain qu'il a mis en jeu dans cet ouvrage les passions qui remplissent le cœur de l'homme, quand il est

aux prises avec la fortune : les unes ont paru foibles, et les autres forcées; et quant aux divinités qui prêtent leur assistance aux deux athlètes, on connoît si bien la portée de leur puissance qu'on n'en attend aucun secours : en sorte qu'elles ne sont là que comme les figurans dans les pièces à petite scène et à grand spectacle.

On se tromperoit cependant si l'on imaginoit que ce poëme se trouve privé de toute espèce de mérite. Il lui reste encore des droits à l'attention des littérateurs; et M. Berchoux a su, malgré l'aridité du sujet, l'embellir de charmans détails, et le revêtir du coloris d'une diction légère et joyeuse. Il ne nous sera pas difficile d'en fournir quelques preuves, que nous prendrons au hasard. Vestris raconte à la reine d'Angleterre l'histoire de la Danse :

« Les Grecs et les Romains, fort grands hommes d'ailleurs,
(Pardon si je vous parle ici de ces messieurs.)
Tout puissans qu'ils étoient, tout fiers, tout formidables,
Eurent assez long-temps des danseurs détestables;
Leur histoire du moins donne lieu de penser
Qu'ils firent peu de cas des maîtres à danser,
Jusqu'au temps où la Grèce, en prodiges féconde,
Produisit deux mortels d'une adresse profonde;
Deux hommes que l'on vit honorer leur pays
Par des tours sans exemple et des sauts inouis;
Qui comblèrent leur gloire en faisant, sur la scène,
Danser du même pied Thalie et Melpomène;
Qui firent pirouetter, dans leurs ballets nouveaux,
Les princes d'Ilion, de Mycène et d'Argos;
Qui, prenant leurs sujets jusque dans l'Empirée,
Soumirent Jupiter aux lois de la Bourrée;
Enseignèrent, enfin, maîtres des élémens,
La gavotte aux Zéphyrs, le passe-pied aux Vents.
Pour votre instruction il n'est pas inutile
De dire qu'il s'agit de Pilade et Bathile.
Vous ne confondrez pas, s'il vous plaît, le premier
Avec le compagnon d'un héros à lier,
Avec l'ami d'Oreste, infortuné sicaire,
Meurtrier de Pyrrhus, de Thoas, de sa mère :
Ce confident d'un roi bien digne de pitié,
N'a rien fait pour la Danse, et tout pour l'Amitié.
Pour ses bons procédés on lui doit de l'estime;
Mais c'est assez pour lui. Pylade, pantomime,
Verra sa renommée et ses lauriers accrus,
Quand de l'ami Pylade on ne parlera plus. »

Dans le sixième chant, le même danseur a recours à Vénus, dont il n'obtient que de vaines protestations d'intérêt.

« C'est assez, dit Vestris, il m'est aisé de voir
Que vous ne pouvez rien à force de pouvoir;
Que vos bontés pour moi sont de vaines amorces,

Que je ne dois compter que sur mes propres forces.
Un grand projet me rit et m'anime aujourd'hui;
Il est temps que je mette un terme à mon ennui;
Il est temps que Paris, que le monde décide
Qui le doit emporter d'Adonis ou d'Alcide.
Entre un enfant et moi je ferai prononcer.
Dans le même ballet on nous verra danser,
Et je m'abaisserai jusqu'à faire paroître
Le mortel près du Dieu, l'écolier près du maître.
On verra qui des deux ira le plus souvent
Des cieux de l'Opéra toucher le firmament;
Qui des deux, mieux servi par sa force et son zèle,
Tournera plus long-temps sur un pivot fidèle.
Je n'y résiste point : je préfère la mort
A cette incertitude où je suis sur mon sort.
Vainqueur, je fixerai la gloire et la fortune;
Vaincu, je rentrerai dans la classe commune.
Je céderai mon trône et ma divinité
A l'Encelade obscur contre moi révolté.
La Danse ne doit pas diviser son empire :
Pour y donner des lois un Dieu seul doit suffire. »

Le poète suppose que Vestris succombe dans un combat imaginaire, et il termine ainsi son ouvrage :

« Peut-être j'aurois dû, plus habile poète,
Célébrer le triomphe au lieu de la défaite;
Prendre pour mon héros Duport victorieux;
Placer au second rang le héros malheureux.
Sans doute en m'éloignant de la route vulgaire,
Je me suis mis bien loin de Virgile et d'Homère :
Le ciel sourit toujours au parti du vainqueur.
Pour moi, comme Caton, je souris au malheur.
Un autre, plus fidèle aux lois de l'épopée,
Auroit choisi César : j'ai préféré Pompée. »

Quoiqu'en effet l'auteur de ce poëme n'ait pas eu le dessein d'affliger un artiste célèbre, qui mérite plutôt des témoignages de satisfaction et de reconnoissance publique qu'aucune humiliation, il étoit impossible de ne pas l'exposer à ce désagrément lorsqu'il le représentoit comme tombé, parce qu'un nouveau danseur venoit de paroître. On sentira facilement ce qu'une telle conception a de mortifiant et d'injuste, puisqu'en l'admettant comme fondée sur un fait réel, il s'ensuivroit que les artistes, dont toute la science réside dans l'exercice des facultés physiques, n'auroient jamais à recueillir, pour prix de leurs efforts et des plus longs services, qu'une chute honteuse, lorsque l'âge viendroit affoiblir ces mêmes facultés. M. Berchoux n'a donc pas assez examiné son sujet; il se seroit assuré qu'il ne pouvoit pas être traité avec succès. Cette précipitation dans le choix de son action, et la rapidité

de son exécution, rappellent trop la sentence d'Horace contre ces sortes d'ouvrages :

« . . . . Vos ô
Pompilius sanguis, carmen reprehendite quod non
Multa dies et multa litura coercuit, atque
Præsectum decies non castigavit ad unguem. »

M. Berchoux auroit pu se donner le loisir d'attendre qu'un sujet plus heureux vînt s'offrir à sa plume déjà éprouvée. Sa Muse n'a pas besoin d'un exercice qui peut la tuer. Il faut laisser aux hommes obscurs les tours de force et les sauts périlleux.

Voici, par exemple, un auteur qui vient de faire l'*Eloge de l'Impertinence* (1). C'est une espèce de mystification, bien entortillée, dans laquelle on reconnoît l'intention louable de faire ressortir le ridicule du système des philosophes. L'écrivain, qui nous est inconnu, feint d'être lui-même un chaud partisan de la doctrine de ces messieurs, et, tout en l'élevant beaucoup, il la persiffle tant qu'il peut. Le titre de l'ouvrage est une fausse enseigne pour exciter la curiosité; l'*impertinence*, qui est un des caractères de la sottise, ne pouvoit être ni *louée* ni *justifiée;* il n'étoit pas même possible de plaisanter agréablement sur un pareil sujet : l'auteur a pu s'en apercevoir, lorsque dans ses trois ou quatre premiers chapitres, il a voulu tenir ce que son titre promettoit; il s'est embarrassé dans un amas de vains discours trop sérieusement plaisans, qui tiennent le lecteur dans une sorte d'incertitude pénible sur ce qu'il doit penser de l'écrivain. Ce n'est qu'après avoir parcouru cet inutile préliminaire, qu'on entrevoit qu'il a voulu rire; mais alors il n'est plus temps : l'auteur tombe de tout son poids sur la philosophie, qu'on ne s'attendoit pas à trouver là; il la heurte d'une manière si équivoque qu'on ne sait encore s'il veut la battre ou la caresser; mais bientôt il exalte si fort tous les crimes dont elle est capable, qu'il n'est plus possible de douter qu'il s'amuse à ses dépens, et qu'il veut badiner. Le malheur est que ce sujet n'est pas plus plaisant que celui de l'Impertinence, et, qu'avec la meilleure volonté, il n'est pas possible d'en rire. L'auteur paroît avoir encore senti qu'en effet il valoit mieux traiter cette matière sérieusement que de laisser soupçonner plus long-temps ses propres opinions. Il a donc terminé son ouvrage sur un tout autre ton; mais alors cet ouvrage rentre dans la forme de tous les écrits que nous avons vu paroître

(1) Deux vol. in-12, avec une gravure. Prix : 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez Bertrand-Pottier, et le Normant.

contre la philosophie, et nous ne nous sommes pas aperçu qu'il dise rien qui n'ait été dit; on voit qu'il a été fait sans plan bien arrêté; il ne donne pas ce que son titre promet, mais il parle de ce qu'il n'annonçoit pas. C'est une supercherie dans le genre de celle de cet homme qui avoit publié qu'il feroit voir le diable, et qui ne montra sur la scène, aux spectateurs mystifiés, qu'une bourse vide.

La condition des auteurs qui font des romans est bien plus agréable que celle des écrivains qui s'engagent à traiter quelque sujet choisi ou donné; ils peuvent à leur aise battre la campagne sans qu'on leur en fasse un crime. Le titre de leur livre ne les oblige jamais à rien. Qu'on me dise ce que signifie *Hippolyte et Clémence* (1), je le donne au plus fin à deviner. C'est un roman, me dira-t-on; sans doute, c'est un roman : mais de quoi traite-t-il ? Vous n'en savez rien, ô vous qui ne l'avez pas lu! Eh, comment le sauriez-vous, puisque l'auteur qui l'a fait n'en sait rien lui-même! Cela n'empêche pas, au surplus, que ce roman n'en vaille bien un autre. Il est rempli de personnages qui se donnent le bonjonr de la meilleure grace du monde; on y voit un petit chien qui s'est déchiré la patte. M. Necker y est loué; on saute vingt, trente, cinquante, cent pages, si l'on veut, cela ne rompt pas le fil de l'histoire; elle se renoue et ne s'entend que mieux. Un jeune homme aime une jeune demoiselle; le jeune homme se marie en Angleterre, et la jeune demoiselle s'en va gémir en Amérique. Le jeune homme voyage avec sa femme, et il la perd en Portugal. La jeune demoiselle s'établit avec son père et sa mère dans les Etats-Uuis. Le jeune homme quitte l'Europe, et va chercher sa maîtresse; la jeune demoiselle, qui ne l'attendoit plus, est bien étonnée de le revoir : ils se marient, et tout le monde est heureux. Cette histoire, qui se trouve renfermée ici dans l'espace de dix lignes, en occupe dix mille dans le roman, ce qui la rend mille fois plus intéressante; mais il faut avoir le temps et le courage de la lire.

Nous l'avons parcourue à plusieurs reprises, et, pour balancer la puissance de ses effets, nous avons étudié, dans la dissertation de M. Cadet-de-Vaux (2), la meilleure manière de préparer le Moka. Nous avions l'intention d'en prendre quelques tasses; mais la lecture de cette agréable et savante dissertation nous en a tenu lieu; elle nous a mis en état d'ache-

(1) Deux vol. in-12. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez Dhautel, et le Normant.

(2) Dissertation sur le Café. Un vol. in 12. Prix : 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 75 cent. par la poste. A Paris, chez Mad. Panckoucke, et le Normant.

ver la lecture du roman, et nous avons encore trouvé quelque peu de forces pour commencer celle d'un nouveau *Chansonnier du Vaudeville.* (1) Il est vrai que nous n'avons pas été loin : ce n'étoit plus le sommeil qui nous menaçoit. Le mélange bizarre qui remplit ce volume peut tenir le lecteur éveillé pendant quelques instans ; le couplet galant et malin se chante toujours avec plaisir, mais il faut qu'il soit délicat. La tendre romance, qui soupire avec tant de grace, ne souffre point à ses côtés la chanson libertine. Quel plaisir peut-on prendre à chanter :

« Pourquoi rougir d'être un pourceau,
» Du nombreux troupeau d'Épicure ? »

La crainte de rencontrer de ces lourdes gaîtés, et peut-être quelque chose de pire, fait tomber le livre des mains. Celui-ci renferme cependant plusieurs chansons fort agréables : celle du *Chien de Paul*, par M. Radet, a été rapportée dans le Mercure il y a quelque temps, et nous terminerons cet article par un couplet du même auteur, sur l'air *des Portraits à la mode* :

« Jeunes auteurs dans le monde lancés,
Qui consultez des critiques sensés,
Quand on vous dit : corrigez, effacez,
Vous pouvez croire sur parole.
Mais lorsqu'au lieu de ces sages avis,
Vous ne trouvez que de foibles amis,
Par qui vos vers sont toujours applaudis,
Soyez certains qu'on vous enjole. »

G.

Discours de bénédiction, de reconnoissance et d'actions de graces pour l'anniversaire de la naissance de l'Empereur Napoléon-le-Grand; **par M. *Pierre Dejoux*, membre de la Société des Sciences et des Arts de la Loire-Inférieure, et de l'Académie Celtique. Prononcé à Nantes le 15 août dernier.**

Ce Discours, consacré à la reconnoissance pour le plus grand des bienfaits, le rétablissement de la religion, nous a paru mériter une mention particulière dans ce journal. Il est écrit avec chaleur. C'est à la fois un tableau animé de nos

(1) Troisième année. Un vol. in-18. Prix : 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Léopold Collin, et le Normant.

malheurs, et une hymne à la louange du héros dont le bras puissant en a arrêté le cours. L'auteur a pris pour texte ces paroles touchantes de saint Paul, dans la seconde épître aux Corinthiens :

« Béni soit Dieu, qui est le Père de Notre Seigneur » Jésus-Christ, le Père des miséricordes, et le Dieu de toute » consolation. — Car, Mes Frères, nous ne voulons pas que » vous ignoriez l'affliction qui nous est survenue, dont nous » avons été accablés successivement et au-dessus de nos forces; » en sorte que nous avons été dans une extrême perplexité, » même pour notre vie. — Et nous nous regardions nous-» mêmes, comme étant condamnés à la mort; afin que nous » n'eussions point de confiance en nous-mêmes, mais en » Dieu qui ressuscite les morts. — Qui nous a délivrés d'un » si grand péril, et qui nous délivre encore; et nous avons » cette espérance en lui, qu'il nous délivrera jusqu'à la fin. »

Une analyse, même très-détaillée, ne feroit pas mieux connoître le sujet et les trois divisions de ce discours que ces mots de l'Apôtre. M. Dejoux s'est parfaitement renfermé dans les bornes que les paroles de saint Paul sembloient lui prescrire. Une citation prise au hasard achevera de justifier nos éloges. Après avoir retracé rapidement l'empressement de tous les Français à célébrer cette grande époque, l'orateur s'écrie :

« Quel peuple, grand Dieu! quel peuple n'a point entendu parler de nos désastres, de notre délivrance? La chute simultanée et du trône et de l'autel; le rétablissement de l'un et de l'autre n'ont-ils pas retenti jusqu'aux rivages les plus éloignés? Il n'est donc ici personne d'assez peu instruit du sujet de nos bénédictions et de nos actions de graces, pour que je doive le lui annoncer, pour que je lui dise, dans les paroles mêmes des disciples du Sauveur : « *Quoi! êtes-vous donc » tellement étranger en Israël que vous ignoriez ces choses? » Ne savez-vous pas que Dieu nous a délivrés à main-forte » et à bras étendu, qu'il a racheté son peuple de la servi-» tude?* » N'avez-vous pas appris qu'il nous a suscité un puissant libérateur, un de ces hommes extraordinaires que le ciel destine à consoler les humains; que la Providence semble créer rarement dans l'espace des siècles pour exécuter ses merveilleux décrets, pour renouveler la face des Empires; pour prouver à l'univers, consterné des triomphes passagers du crime, qu'il existe un Dieu!

» O si je vous racontois nos malheurs inexprimables... Si je repassois avec vous ces jours de deuil, ce détail de touchantes infortunes, ces décrets de sang, ces attentats parricides, ces combats civils, où la France toute entière,

penchée sur la brèche, n'a échappé que d'une ligne à la destruction; si j'entreprenois de rapporter tant d'événemens étranges, de souffrances inouies, dignes de la plus profonde commisération, vous n'auriez point assez de larmes à donner à ce récit lamentable; et les plaies de votre cœur, ô vous qui pleurez encore les blessés à mort de la fille de mon peuple, les plaies de votre cœur, à peine cicatrisées, se rouvriroient avec violence et saigneroient de nouveau!

» A Dieu ne plaise que j'aie pu en concevoir la pensée, et desirer néanmoins un si déchirant succès! A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que, dans ce jour consacré à la plus vive satisfaction, je veuille troubler, en insistant avec imprudence sur des détails douloureux, l'alégresse générale! Non, si je vous dois rappeler aujourd'hui les terribles fléaux dont la main paternelle de Dieu nous a délivrés, c'est afin de rendre plus sincère et plus ardente, envers notre divin bienfaiteur, l'expression de la gratitude; et si je parle sommairement des périls mortels que nous avons courus, c'est pour rehausser la joie, la joie inespérée de leur avoir échappé. »

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

N. B. — Nous donnons encore dans ce numéro un supplément d'une feuille, afin de pouvoir publier en entier la suite des bulletins de la Grande-Armée, sans rien retrancher de la partie littéraire.

— On lit dans la Gazette de France de jeudi dernier, l'article suivant:

« La réception prochaine de Mgr. le cardinal Maury à
» l'Institut (à la place de M. Target), occupe beaucoup les
» amis des lettres, et même les salons de Paris. Le bruit court
» que cette cérémonie est retardée par deux questions impré-
» vues: il s'agit de décider, 1° si, en adressant la parole au
» récipiendaire, le président de l'Institut l'appellera *Mon-*
» *seigneur* ou *M. le Cardinal*; 2° s'il sera reçu en habit de
» prince de l'Eglise, ou en costume de simple membre de
» l'Institut. On attend avec impatience la solution de ces deux
» questions qui, comme on voit, importent beaucoup à l'éga-
» lité académique. »

Ces deux questions paroîtront peut-être fort étranges; mais

enfin elles ont plus d'importance qu'elles ne semblent en avoir au premier aperçu. Pour les éclaircir, nous nous contenterons de citer un de ces faits qui sont des lois dans un corps littéraire. L'Académie a compté parmi ses membres plus de vingt cardinaux élus par elle, avant qu'ils fussent revêtus de cette dignité. Le cardinal Dubois est le seul qui ait été nommé académicien étant déjà cardinal. Il fut reçu, en 1723, par Fontenelle, qui lui donna plusieurs fois le titre de *Monseigneur* et de *Votre Eminence*. On peut consulter le discours de Fontenelle, dans le recueil de l'Académie. On n'accusera pas cet académicien célèbre de n'avoir pas été partisan de *l'égalité académique*. Tout le monde sait qu'il répondit au Régent, qui vouloit le nommer président perpétuel de l'Académie : « *Monseigneur, ne m'ôtez pas la douceur de vivre avec mes* » *égaux.* » Ajoutons une observation : le gouvernement français admet et reconnoît les cardinaux; il conserve et protége leur rang et leurs titres honorifiques. On ne peut donc demander à un cardinal, revêtu d'une dignité qu'il partage avec tout le sacré collége, d'en abandonner les titres, que l'Académie n'a jamais contestés à ses prédécesseurs; et l'on ne peut pas exiger de lui qu'il devienne volontairement, et de son choix, le premier exemple d'une atteinte portée dans sa personne à un privilége dont jouissent tous ses pareils.

— La classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, dans sa séance de lundi 17 de ce mois, a élu à la place vacante dans la section de botanique et de physiologie végétale, par la mort de M. Adanson, M. Palisot de Beauvois, ancien correspondant de l'Académie des sciences, et associé correspondant de l'Institut, connu par ses *Voyages*; par sa *Flore d'Oware et de Benin*; par le *Recueil des Insectes* recueillis par lui en Afrique et en Amérique, et par ses travaux sur les plantes *Aéthéogames* (*Cryptogames* de Linné.)

— Point de nouveautés dramatiques sur les grands théâtres. On en annonce trois pour la semaine prochaine : l'*Avis au Public*, opéra comique en deux actes, au théâtre Feydeau; *la Journée aux Interruptions*, ou *Comme on travaille à Paris; il Podèsta di Chioggia* (le gouverneur de Chioggia), au théâtre de l'Impératrice.

— On voit dans la grande salle du Muséum de l'École de Médecine deux pièces en cire qui surpassent tout ce que les cabinets de Florence contiennent de plus précieux; elles sont destinées à représenter le système complet des vaisseaux lymphatiques. C'est dans ce dessein que M. Laumonier, qui en est l'auteur, a figuré le corps d'un jeune homme d'environ vingt-huit ans, d'une taille de cinq pieds quatre pouces. Il est à

demi-

demi-couché sur un lit d'ébène, dont le chevet est relevé d'environ quarante-cinq degrés; une jambe pend hors du lit, pour montrer la face interne de la cuisse, et un bras est étendu au-dessus de la tête pour indiquer la partie voisine de l'aisselle. La situation du sujet est telle que le spectateur, placé à une très-petite distance du pied du lit, suit et embrasse aisément l'ensemble des vaisseaux lymphatiques. Du même coup-d'œil, on distingue les vaisseaux des organes, ceux des reins, de la rate, du foie, de la vésicule, du fiel, et les vaisseaux lactées qui pompent le chyle dans le canal intestinal.

— — Les travaux publics ne se ressentent ni de la guerre, ni des approches de l'hiver; par-tout ils sont poussés, dans la capitale, avec une activité sans exemple, même pendant les plus longues paix, et sous les règnes les plus heureux. Le nombre des ouvriers employés à l'exécution de ces travaux, est innombrable. Quais, boulevards, ponts, arcs-de-triomphe, embellissemens et constructions de toute espèce, tout se poursuit à-la-fois. La grille destinée à remplacer l'ancien mur qui séparoit le jardin des Tuileries de la rue de Rivoli, est déjà posée en grande partie. Elle se trouve coupée, de distance en distance par des colonnes carrées à chapiteau, qui sont d'un effet assez agréable. Il paroît qu'on le préfère à celui d'une grille non interrompue, puisque celle qui sépare la place du Carrouzel de la cour des Tuileries, et qui étoit de ce dernier genre, va recevoir des colonnes semblables dans des coupures qu'on y fait de distance en distance. Les travaux du Louvre et du quai qui le borde, avancent rapidement. Il reste toutefois pour la campagne prochaine, à relever le quai d'un mètre, et en quelques endroits, de deux à trois, pour lui donner le niveau prescrit par les plans qui s'exécutent. On travaille dans la rue Froidmenteau à l'acqueduc couvert destiné à remplacer l'égoût si désagréable qui passe sous la grande arcade du Louvre, laquelle sera comblée elle-même presque entièrement, par le surhaussement du quai. Le pont dont on a commencé la contsruction vis-à-vis de Pacy et de l'École-Militaire, occupe une multitude de bras. Une grande quantité de matériaux se trouve déjà réunie sur la rive gauche de la Seine, pour cette construction; une tranchée profonde est ouverte du côté de l'École-Militaire, pour recevoir la culée de ce pont. La première arche, du côté de Pacy, passera au-dessus de la route. On avoit cru que le pont d'Austerlitz, seroit rendu praticable pour les gens de pied, vers le 15 de ce mois. Mais il n'y a pas d'apparence qu'il puisse leur être ouvert avant quinze jours. La galerie en fer qu'on y pose dans ce moment est faite sur le modèle de celle du pont des Arts. Les trottoirs sont fort avancés. L'arc de triomphe de la place

du Carrouzel est très-avancé. Les huit colonnes de marbre qui doivent l'orner, sont déjà en place.

On s'occupe de réparer la magnifique voûte de la Halle-au-Bled, qui a été détruite il y a trois ans par un incendie. Une commission spéciale, chargée de diriger les travaux relatifs à cette reconstruction, a été nommée par S. Exc. le ministre de l'intérieur.

Les travaux de la salle que fait construire, au Panorama, l'administration du théâtre Montansier, avancent rapidement, et déjà les fondations sortent de terre.

— M. Danié Despatureaux, docteur de la faculté de médecine, et doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il a exercé la médecine pendant cinquante ans, dont quarante à l'Hôtel-Dieu. Il emporte les regrets du pauvre, et la réputation d'un homme de bien.

— M. Ledoux, ci-devant architecte du roi, membre de l'ancienne académie d'architecture, auteur de plusieurs monumens publics, et entr'autres, de la salle de spectacles de Besançon, et des barrières de Paris; et d'un ouvrage précieux par les dessins qu'il renferme, est mort le 19 de ce mois à Paris des suites d'une paralysie apoplectique.

— L'école de droit a reçu, dans sa séance du 12 de ce mois, le premier docteur depuis son installation. L'assemblée étoit nombreuse, et présidée par M. Treilhard, conseiller d'état, doyen d'honneur. Le candidat admis au grade de docteur étoit M. Dupin, ancien élève de l'académie de législation, déjà connu par plusieurs ouvrages sur le droit civil.

— On n'avoit jusqu'à présent découvert le nouveau métal auquel on a donné le nom de platine, que dans les possessions espagnoles de l'Amérique méridionale. On assure qu'on en a trouvé dernièrement dans les mines de Guadalcanal en Andalousie, et qu'il en a été adressé des échantillons à l'Institut-National.

— Une lettre de Weimar donne quelques nouveaux détails sur ce qu'a souffert, lors de la bataille du 14, cette *Athènes* de l'Allemagne, et sur son état actuel. Le beau parc du duc, ayant servi de bivouac à quelques régimens, a nécessairement souffert beaucoup; et la belle salle de spectacle n'a retenti, pendant quelques jours, que des cris des blessés et des mourans qu'on a été obligé d'y entasser en grand nombre. Quant au palais de la duchesse douairière, les généraux français, qui y ont logés, l'ont préservé de tout accident. Il est occupé maintenant par les chefs de bureau topographique militaire, qui lèvent les plans du champ de bataille et de tous les environs. Les établissemens de M. Bertuch ont été conservés, et sa su-

perbe fabrique de cartes géographiques a été visitée depuis par beaucoup d'officiers supérieurs français. Deux artistes célèbres, MM. Krauss et Meyer ont perdu un grand nombre de dessins et de gravures, qui leur ont été enlevée dans le premier moment de confusion. M. Denon, qui a passé quelques jours à Weimar, logeoit chez M. Goethe, qu'il a comblé de marques d'estime et d'amitié. M. Goethe, dont l'hôtel est un des plus beaux de Weimar, a logé aussi les maréchaux Lannes et Augereau. Le commandant français s'empressa d'envoyer une sauve-garde à M. Wiéland, dès qu'il sut que cet écrivain célèbre étoit membre associé de l'Institut national de France. Les deux gymnases saxons de Rossleben et de Pforts n'ont éprouvé heureusement aucune perte.

Modes du 15 novembre.

Plusieurs redingotes de drap, faites nouvellement, n'ont point de pélerine; mais le collet debout est, dans toute sa longueur, plissé à gros plis; et les manches ont chacune une espèce de soufflet à l'entournure. Quelques-unes de ces redingotes sont d'un bleu clair, les autres, d'un brun foncé. Les boutons sont de nacre, unis et tant soit peu bombés.

On porte des capotes blanches, de perkale, avec des redingotes. Les collerettes, alors, sont de mousseline, un peu épaisse, plissée à très-petits plis.

NOUVELLES POLITIQUES.

Berlin, 7 novembre.

Le général polonais Dabrowsky vient d'adresser à ses compatriotes la proclamation suivante :

Jean-Henri Dabrowski, général de division décoré du grand aigle de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre royal de la Couronne de fer;

Joseph Wybicki, représentant des villes à la diète de 1791 :

« Polonais!

» Napoléon-le-Grand, l'invincible, entre en Pologne avec une armée de 300,000 hommes. Sans vouloir approfondir les mystères de ses vues, tâchons de mériter sa magnanimité.

« Je verrai, nous a-t-il dit, je verrai si vous méritez d'être » une nation. Je m'en vais à Posen; c'est là que mes premières » idées se formeront sur votre compte. »

« Polonais! il dépend donc de vous d'exister et d'avoir une patrie; votre vengeur, votre créateur est là.

» Accourez de tous côtés au-devant de lui, comme accourent les enfans éplorés à l'apparition de leur père. Apportez-lui vos cœurs, vos bras. Agissez, et prouvez-lui que vous êtes prêts à verser votre sang pour recouvrer votre patrie. Il sait que vous êtes désarmés; il vous fournira des armes.

» Et vous, Polonais, forcés par nos oppresseurs de com-

battre pour eux et contre votre propre intérêt, venez! ralliez-vous sous les drapeaux de votre patrie.

« Bientôt Kosciuszko appelé par Napoléon-le-Grand, vous parlera par ses ordres. En attendant, recevez ce gage de sa haute protection. Souvenez-vous que la proclamation par laquelle on vous appela pour former des légions en Italie, ne vous a pas trahis. Ce sont ces légions qui méritant les suffrages de l'invincible héros de l'Europe, lui ont donné le premier indice de l'esprit et du caractère polonais. »

DABROWSKI, WYBICKI.

PARIS, *vendredi* 21 *novembre*.

XXVIIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 7 novembre 1806.

Sa Majesté a passé aujourd'hui, sur la place du palais de Berlin, depuis onze heures du matin jusqu'à trois après midi, la revue de la division de dragons du général Klein. Elle a fait plusieurs promotions. Cette division a donné avec distinction à la bataille d'Jena, et a enfoncé plusieurs carrés d'infanterie prussienne. L'EMPEREUR a vu ensuite défiler le grand parc de l'armée, l'équipage de pont et le parc du génie : le grand parc est commandé par le général d'artillerie Saint-Laurent; l'équipage de pont par le colonel Boucher, et le parc du génie par le général du génie Casals. S. M. a témoigné au général Songis, inspecteur-général, sa satisfaction de l'activité qu'il mettoit dans l'organisation des différentes parties du service de l'artillerie de cette grande armée.

Le général Savary a tourné près de Wismar sur Baltique, à la tête de 500 chevaux du 1er de hussards, et du 7e de chasseurs, le général prussien Husdunne, et l'a fait prisonnier avec deux brigades de hussards et deux bataillons de grenadiers. Il a pris aussi plusieurs pièces de canon. Cette colonne appartient au corps que poursuivent le grand-duc de Berg, le prince de Ponte-Corvo, et le maréchal Soult; lequel corps coupé du côté de l'Oder et de la Poméranie, paroît acculé du côté de Lubeck.

Le colonel Excelmans, commandant le 1er régiment de chasseurs du maréchal Davoust, est entré à Posen, capitale de la Grande-Pologne. Il y a été reçu avec un enthousiasme difficile à peindre; la ville étoit remplie de monde, les fenêtres parées comme en un jour de fête; à peine la cavalerie pouvoit-elle se faire jour pour traverser les rues. Le général du génie Bertrand, aide-de-camp de l'EMPEREUR, s'est embarqué sur le lac de Stettin, pour faire la reconnoissance de toutes les passes.

On a formé à Dresde et à Wittemberg un équipage de siége pour Magdebourg; l'Elbe en est couvert. Il est à espérer que cette place ne tiendra pas long-temps. Le maréchal Ney est chargé de ce siége.

XXIXe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 9 novembre 1806.

La brigade de dragons du général Beker a paru aujourd'hui à la parade. S. M. voulant récompenser la bonne conduite des régimens qui la composent, a fait différentes promotions.

Mille dragons, qui étoient venus à pied à l'armée, et qui ont été montés au dépôt de Postdam, ont passé hier la revue du maréchal Bessières; ils ont été munis de quelques objets d'équipement qui leur manquoient, et ils partent aujourd'hui pour rejoindre leurs corps respectifs, pourvus de bonnes selles et montés sur de bons chevaux, fruits de la victoire.

S. M. a ordonné qu'il seroit frappé une contribution de 150 millions sur les États prussiens et sur ceux des alliés de la Prusse.

Après la capitulation du prince de Hohenlohe, le général Blucher, qui le suivoit, changea de direction, et parvint à se réunir à la colonne du duc de Weimar, à laquelle s'étoit jointe celle du prince Frédéric-Guillaume Brunswick-Oels, fils du duc de Brunswick. Ces trois divisions se trouvèrent ainsi sous les ordres du général Blucher. Différentes petites colonnes se joignirent également à ce corps. Pendant plusieurs jours, ces troupes essayèrent de pénétrer par des chemins que les Français pouvoient avoir laissés libres; mais les marches combinées du grand-duc de Berg, du maréchal Soult et du prince de Ponte-Corvo avoient obstrué tous les passages. L'ennemi tenta d'abord de se porter sur Anklam, et ensuite sur Rostock : prévenu dans l'exécution de ce projet, il essaya de revenir sur l'Elbe; mais s'étant trouvé encore prévenu, il marcha devant lui pour gagner Lubeck.

Le 4 novembre il prit position à Crevismulen; le prince de Ponte-Corvo culbuta l'arrière-garde; mais il ne put entamer ce corps, parce qu'il n'avoit que 600 hommes de cavalerie, et que celle de l'ennemi étoit beaucoup plus forte. Le général Vattier a fait dans cette affaire de très-belles charges, soutenu par les généraux Pactod et Maisons, avec le 27e régiment d'infanterie légère et le 8e de ligne. On remarque dans les différentes circonstances de ce combat, qu'une compagnie d'éclaireurs du 94e régiment, commandée par le capitaine Razout, fut entourée par quelques escadrons ennemis; mais les voltigeurs français ne redoutent point le choc des cuirassiers prussiens. Ils les reçurent de pied ferme, et firent un feu si bien nourri et si adroitement dirigé, que l'ennemi renonça à les enfoncer. On vit alors les voltigeurs à pied poursuivre la cavalerie à toute course; les Prussiens perdirent sept pièces de canon et 1000 hommes.

Mais le 4 au soir, le grand-duc de Berg qui s'étoit porté sur la droite, arriva avec sa cavalerie sur l'ennemi, dont la

projet étoit encore incertain. Le maréchal Soult marcha par Ratzebourg, le prince de Ponte-Corvo marcha par Rehna. Il coucha du 5 au 6 à Schœnberg, d'où il partit à deux heures après minuit : arrivé à Schlukup-sur-la-Trave, il fit environner un corps de 1600 suédois qui avoient enfin jugé convenable d'opérer leur retraite du Lauenbourg, pour s'embarquer sur la Trave. Des coups de canon coulèrent les bâtimens préparés pour l'embarquement. Les Suédois, après avoir riposté, mirent bas les armes. Un convoi de 300 voitures que le général Savary avoit poursuivi de Wismar, fut enveloppé par la colonne du prince de Ponte-Corvo, et pris.

Cependant l'ennemi se fortifioit à Lubeck. Le maréchal Soult n'avoit pas perdu de temps dans sa marche de Ratzebourg, de sorte qu'il arriva à la porte de Mullen, lorsque le prince de Ponte-Corvo arrivoit à celle de la Trave. Le grand-duc de Berg, avec sa cavalerie, étoit entre deux. L'ennemi avoit arrangé à la hâte l'ancienne enceinte de Lubeck, il avoit disposé des batteries sur les bastions ; il ne doutoit pas qu'il ne pût gagner là une journée ; mais le voir, le reconnoître et l'attaquer, fut l'affaire d'un instant.

Le général Drouet, à la tête du 27e régiment d'infanterie légère et des 94e et 95e régimens, aborda les batteries avec ce sang-froid et cette intrépidité qui appartiennent aux troupes françaises. Les portes sont aussitôt enfoncées, les bastions escaladés, et l'ennemi mis en fuite, et le corps du prince de Ponte-Corvo entre par la porte de la Trave. Les chasseurs corses, les tirailleurs du Pô et le 26e d'infanterie légère, composant la division d'avant-garde du général Legrand, qui n'avoient point encore combattu dans cette campagne, et qui étoient impatiens de se mesurer avec l'ennemi, marchèrent avec la rapidité de l'éclair : redoutes, bastions, fossés, tout est franchi ; et le corps du maréchal Soult entre par la porte de Mullen. C'est en vain que l'ennemi voulut se défendre dans les rues, dans les places ; il fut poursuivi partout. Toutes les rues, toutes les places furent jonchées de cadavres. Les deux corps d'armée arrivant de deux côtés opposés se réunirent au milieu de la ville. A peine le grand-duc de Berg put-il passer, qu'il se mit à la poursuite des fuyards ; 4000 prisonniers, 60 pièces de canon, plusieurs généraux, un grand nombre d'officiers tués ou pris, tel est le résultat de cette belle journée.

Le 7, avant le jour, tout le monde étoit à cheval, et le grand-duc de Berg cernoit l'ennemi près de Schwartau, avec la brigade Lasalle, et la division de cuirassiers d'Hautpoult. Le général Blucher, le prince Frédéric-Guillaume de Brunswick-Oels, et tous les généraux se présentent alors aux vainqueurs, demandent à signer une capitulation, et défilent

devant l'armée française. Ces deux journées ont détruit le dernier corps qui restoit de l'armée prussienne, et nous ont valu le reste de l'artillerie de cette armée, beaucoup de drapeaux et 16,000 prisonniers, parmi lesquels se trouvent 4000 hommes de cavalerie.

Ainsi ces généraux prussiens qui, dans le délire de leur vanité, s'étoient permis tant de sarcasmes contre les généraux autrichiens, ont renouvelé quatre fois la catastrophe d'Ulm : la première, par la capitulation d'Erfurt; la seconde, par celle du prince Hohenlohe; la troisième, par la reddition de Stettin; et la quatrième, par la capitulation de Schwartau. La ville de Lubeck a considérablement souffert : prise d'assaut, ses places, ses rues ont été le théâtre du carnage. Elle ne doit s'en prendre qu'à ceux qui ont attiré la guerre dans ses murs.

Le Mecklembourg a été également ravagé par les armées françaises et prussiennes. Un grand nombre de troupes se croisant en tout sens, et à marches forcées sur ce territoire, n'a pu trouver sa subsistance qu'aux dépens de cette contrée. Ce pays est intimement lié avec la Russie; son sort servira d'exemple aux princes d'Allemagne qui cherchent des relations éloignées avec une puissance à l'abri des malheurs qu'elles attirent sur eux, et qui ne fait rien pour secourir ceux qui lui sont attachés par les liens les plus étroits du sang, et par les rapports les plus intimes. L'aide-de-camp du grand-duc de Berg, Dery, a fait capituler le corps qui escortoit les bagages, qui s'étoient retirés derrière la Peene. Les Suédois ont livré les fuyards et les caissons. Cette capitulation a produit 1500 prisonniers, et une grande quantité de bagages et de chariots. Il y a aujourd'hui des régimens de cavalerie qui possèdent plusieurs centaines de milliers d'écus.

Le maréchal Ney, chargé du siége de Magdebourg, a fait bombarder cette place. Plusieurs maisons ayant été brûlées, les habitans ont manifesté leur mécontentement, et le commandant a demandé à capituler. Il y a dans cette forteresse beaucoup d'artillerie, des magasins considérables, 16,000 hommes, appartenant à plus de 70 bataillons, et beaucoup de caisses des corps.

Pendant ces événemens importans, plusieurs corps de notre armée arrivent sur la Vistule. La malle de Varsovie a apporté beaucoup de lettres de Russie, qui ont été interceptées. On y voit que, dans ces pays, les fables des journaux anglais trouvent une grande croyance; ainsi, l'on est persuadé en Russie que le maréchal Massena a été tué, que la ville de Naples s'est soulevée, qu'elle a été occupée par les Calabrois, que le roi s'est réfugié à Rome, et que les Anglais, avec 5 ou 6000 h., sont maîtres de l'Italie. Il ne faudroit cependant qu'un peu de réflexion pour rejeter de pareils bruits. La France n'a-

t-elle donc plus d'armée en Italie? Le roi de Naples est dans sa capitale ; il a 80,000 Français ; il est maître des deux Calabres, et à Pétersbourg on croit que les Calabrois sont à Rome! Si quelques galériens, armés et endoctrinés par cet infâme Sidney Smith, la honte des braves militaires anglais, tuent des hommes isolés, égorgent des propriétaires riches et paisibles, la gendarmerie et l'échafaud en font justice. La marine anglaise ne désavouera point le titre d'infamie donné à Sidney Smith. Les généraux Stuart et Fox, tous les officiers de terre s'indignent de voir le nom anglais associé à des brigands. Le brave général Stuart s'est même élevé publiquement contre ces menées, aussi impuissantes qu'atroces, et qui tendent à faire du noble métier de la guerre, un échange d'assassinats et de brigandage; mais quand Sidney Smith a été choisi pour seconder les fureurs de la reine, on n'a vu en lui qu'un de ces instrumens que les gouvernemens emploient trop souvent, et qu'ils abandonnent au mépris qu'ils sont les premiers à avoir pour eux. Les Napolitains feront connoître un jour, avec détail, les lettres de Sidney Smith, les missions qu'il a données, l'argent qu'il a répandu pour l'exécution des atrocités dont il est l'agent en chef. . . . . .

On voit aussi dans les lettres de Pétersbourg, et même dans les dépêches officielles, qu'on croit qu'il n'y a plus de Français dans l'Italie supérieure : on doit savoir cependant qu'indépendamment de l'armée de Naples, il y a encore en Italie 100,000 hommes prêts à punir ceux qui voudroient y porter la guerre. On attend aussi à Pétersbourg des succès de la division de Corfou ; mais on ne tardera pas à apprendre que cette division, à peine débarquée aux Bouches du Cattaro, a été défaite par le général Marmont ; qu'une partie a été prise, et l'autre rejetée dans ses vaisseaux : c'est une chose fort différente d'avoir affaire à des Français, ou à des Turcs que l'on tient dans la crainte et dans l'oppression, en fomentant avec art la discorde dans les provinces. Mais, quoi qu'il en puisse être, les Russes ne seront point embarrassés pour détourner d'eux l'opprobre de ces résultats.

Un décret du sénat dirigeant a déclaré qu'à Austerlitz, ce n'étoient point les Russes, mais leurs alliés qui avoient été battus. S'il y a sur la Vistule une nouvelle bataille d'Austerlitz, ce sera encore d'autres qu'eux qui auront été vaincus, quoiqu'aujourd'hui, comme alors, leurs alliés n'aient point de troupes à joindre à leurs troupes, et que leur armée ne puisse être composée que de Russes. Les états de mouvemens et ceux des marches de l'armée russe sont tombés dans les mains de l'état-major français. Il n'y auroit rien de plus ridicule que les plans d'opérations des Russes, si leurs vaines espérances n'étoient plus ridicules encore.

Le général Lagrange a été déclaré gouverneur-général de Cassel et des Etats de Hesse.

Le maréchal Mortier s'est mis en marche pour le Hanovre et pour Hambourg, avec son corps d'armée.

Le roi de Hollande a fait bloquer Hameln.

Il faut que cette guerre soit la dernière, et que ses auteurs soient si sévèrement punis, que quiconque voudra désormais prendre les armes contre le peuple français, sache bien avant de s'engager dans une telle entreprise, quelles peuvent en être les conséquences.

Ordre du jour du 8 novembre.

L'Empereur témoigne sa satisfaction au général Savary, ainsi qu'au 1er régiment de hussards et au 7e de chasseurs sous ses ordres, qui ont pris à Wismar le général Husdunne avec deux régimens de hussards forts de mille chevaux, deux bataillons de grenadiers et deux pièces de canon.

Ordre du jour du 9.

L'Empereur témoigne sa satisfaction au grand-duc de Berg, au prince de Ponte-Corvo, au maréchal Soult, et aux corps de troupes d'infanterie, cavalerie, artillerie et génie à leurs ordres, pour leur conduite brillante à Lubeck, et pour l'activité qu'ils ont mise dans leur marche à la poursuite de l'ennemi. Vivement pressé, constamment débordé sur tous les points où il cherchoit une retraite ; enfin, accablé de toute manière, le corps du général Blucher, fort de 6,000 hommes d'infanterie, 4000 de cavalerie, 80 pièces de canon, a été obligé de capituler, et de se rendre prisonnier de guerre, pour être conduit en France. Il avoit perdu tous ses bagages et ses magasins.

Il ne reste plus aucune troupe ennemie en campagne en-deçà de la Vistule.

XXXe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 10 novembre 1806.

La place de Magdebourg s'est rendue le 8. Le 9, les portes ont été occupées par les troupes françaises : la capitulation est ci-jointe.

Seize mille hommes, près de 800 pièces de canon, des magasins de toute espèce tombent en notre pouvoir.

Le prince Jérôme a fait bloquer la place de Glogau, capitale de la Haute-Silésie, par le général de brigade Lefevre, à la tête de 2000 chevaux bavarois. La place a été bombardée le 8 par dix obusiers servis par de l'artillerie légère. Le prince fait l'éloge de la conduite de la cavalerie bavaroise. Le général Deroy, avec sa division, a investi Glogau le 9 : on est entré en pourparlers pour sa reddition.

Le maréchal Davoust est entré à Posen avec un corps d'armée, le 10. Il est extrêmement content de l'esprit qui anime

les Polonais. Les agens prussiens auroient été massacrés, si l'armée française ne les eût pris sous sa protection.

La tête de quatre colonnes russes, fortes chacune de 15,000 hommes, entroit dans les Etats prussiens par Georgenbourg, Olita, Grodno et Jalowka: le 25 octobre, ces têtes de colonnes avoient fait deux marches, lorsqu'elles reçurent la nouvelle de la bataille du 14, et des événemens qui l'ont suivie; elles rétrogradèrent sur-le-champ. Tant de succès, des événemens d'une si haute importance ne doivent pas ralentir en France les préparatifs militaires : on doit au contraire les poursuivre avec une nouvelle énergie, non pour satisfaire une ambition insatiable, mais pour mettre un terme à celle de nos ennemis.

L'armée française ne quittera pas la Pologne et Berlin, que la Porte ne soit rétablie dans toute son indépendance, et que la Valachie et la Moldavie ne soient déclarées appartenant en toute suzeraineté à la Porte.

L'armée française ne quittera point Berlin, que les possessions des colonies espagnoles, hollandaises et françaises, ne soient rendues, et la paix généralement faite.

On a intercepté une malle de Dantzick, dans laquelle on a trouvé beaucoup de lettres venant de Pétersbourg et de Vienne. On use à Vienne d'une ruse assez simple pour répandre de faux bruits. Avec chaque exemplaire des gazettes, dont le ton est fort réservé, on envoie sous la même enveloppe un bulletin à la main, qui contient les nouvelles les plus absurdes. On y lit que la France n'a plus d'armée en Italie; que toute cette contrée est en feu; que l'Etat de Venise est dans le plus grand mécontentement, et a les armes à la main; que les Russes ont attaqué l'armée française en Dalmatie, et l'ont complétement battue. Quelque fausses et ridicules que soient ces nouvelles, elles arrivent de tant de côtés à la fois, qu'elles obscurcissent la vérité. Nous sommes autorisés à dire que l'Empereur a 200,000 hommes en Italie, dont 80,000 à Naples, et 25,000 en Dalmatie; que le royaume de Naples n'a jamais été troublé que par des brigandages et des assassinats; que le roi de Naples est maître de toute la Calabre; que si les Anglais veulent y débarquer avec des troupes régulières, ils trouveront à qui parler; que le maréchal Massena n'a jamais eu que des succès, et que le roi est tranquille dans sa capitale, occupé des soins de son armée et de l'administration de son royaume; que le général Marmont, commandant l'armée française en Dalmatie, a complétement battu les Russes et les Monténégrins, entre lesquels la division règne; que les Monténégrins accusent les Russes de s'être mal battus, et que les Russes reprochent aux Monténégrins d'avoir fui; que de toutes les troupes de l'Europe, les moins propres à faire la guerre en Dalmatie, sont

certainement les troupes russes ; aussi y font-elles en général une fort mauvaise figure.

Cependant le corps diplomatique, endoctriné par ces fausses directions données à Vienne à l'opinion, égare les cabinets par ces rapsodies. De faux calculs s'établissent là-dessus ; et, comme tout ce qui est bâti sur le mensonge et sur l'erreur, tombe promptement en ruine, des entreprises aussi mal calculées tournent à la confusion de leurs auteurs. Certainement, dans la guerre actuelle, l'EMPEREUR n'a pas voulu affoiblir son armée d'Italie ; il n'en a pas retiré un seul homme ; il s'est contenté de faire revenir huit escadrons de cuirassiers, parce que les troupes de cette arme sont inutiles en Italie. Ces escadrons ne sont pas encore arrivés à Inspruck. Depuis la dernière campagne, l'EMPEREUR a au contraire augmenté son armée d'Italie de quinze régimens qui étoient dans l'intérieur, et de neuf régimens du corps du général Marmont. Quarante mille conscrits, presque tous de la conscription de 1806, ont été dirigés sur l'Italie ; et par les états de situation de cette armée, au 1er novembre, 25,000 y étoient déjà arrivés. Quant au peuple des Etats vénitiens, l'EMPEREUR ne sauroit être que très-satisfait de l'esprit qui l'anime. Aussi S. M. s'occupe-t-elle des plus chers intérêts des Vénitiens ; aussi a-t-elle ordonné des travaux pour réparer et améliorer leur port, et pour rendre la passe de Malmocco propre aux vaisseaux de tout rang.

Du reste, tous ces faiseurs de nouvelles en veulent beaucoup à nos maréchaux et à nos généraux : ils ont tué le maréchal Massena à Naples ; ils ont tué en Allemagne le grand-duc de Berg, le maréchal Soult. Cela n'empêche heureusement personne de se porter très-bien.

Capitulation de Magdebourg.

Art. Ier. La ville, citadelle et fortifications de Magdebourg seront remises aux troupes du 6e corps de la Grande-Armée française, avec leur artillerie, munitions, magasins, approvisionnemens de toutes espèces et propriétés publiques, sans aucune restriction, et dans l'état où toutes ces choses se trouveront au moment de la capitulation.

II. La porte dite Ulrich, et les ouvrages extérieurs qui en dépendent, seront remis à l'armée française, pour être occupés par elle le 10 novembre, après midi.

III. La garnison aura les honneurs de la guerre ; elle sortira le 11 novembre, à onze heures du matin, tambours battant, drapeaux déployés, avec quatre pièces de campagne, par la porte dite Ulrich. Elle mettra bas les armes, et la cavalerie livrera ses armes et ses chevaux dans l'endroit qui sera convenu, à la portée du canon de la place.

IV. Les armes déposées, la garnison sera prisonnière de

guerre ; les soldats seront conduits en France, et MM. les officiers seront prisonniers sur leur parole d'honneur de ne point servir avant échange, contre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, ni contre ses alliés, et ils auront la liberté de se retirer aux lieux qu'ils désigneront. Cependant les seuls officiers qui ont leur famille, et qui sont établis et mariés à Magdebourg, pourront rester dans la ville.

V. MM. les officiers conserveront leurs épées, leurs bagages et leurs chevaux. Les soldats conserveront aussi leurs havre-sacs et porte-manteaux.

VI. Les cadets, porte-enseignes, feld-webels de l'infanterie et premiers maréchaux-des-logis de la cavalerie, seront considérés comme officiers, et traités comme tels.

VII. Les auditeurs, aumôniers, chirurgiens et quartiers-maîtres ne seront point considérés comme prisonniers de guerre.

VIII. Les deux compagnies incomplètes d'invalides qui se trouvent dans la place, y laisseront leurs armes, et seront renvoyés dans leurs anciennes garnisons : l'une à Peim, près Hildesheim; l'autre à Aacken, où elles recevront leur solde et nourriture ordinaire, par les soins des autorités locales et aux dépens du pays.

IX. Après le départ de la garnison, MM. les officiers rentreront dans la ville, pour y recevoir leurs passeports, et partiront après les avoir reçus. Les revers contenant parole d'honneur de ne point servir avant échange seront préparés d'avance.

X. Les soldats mariés et établis à Magdebourg ou dans l'étendue de l'inspection, resteront dans leur famille, à condition de ne point servir avant échange, et de ne point porter l'habit militaire.

XI. Les officiers et soldats blessés et malades pourront rester à Magdebourg jusqu'à leur guérison. Ils seront soignés aux dépens de la ville.

Des chirurgiens-majors prussiens resteront dans la place en nombre suffisant pour les soigner. Ils seront, pendant toute la durée de leur séjour, traités par la ville comme les chirurgiens-majors français.

XII. Les personnes, les propriétés particulières des habitans, les cultes et les opinions religieuses sont mis sous la sauve-garde des lois et de la loyauté française.

S'il y avoit dans la ville des personnes qui voulussent la quitter, soit en y conservant, soit en vendant leurs propriétés, il leur seroit donné les passeports et garanties nécessaires.

XIII. Il ne sera rien changé dans l'administration, ni dans les institutions actuelles du pays. Les magistrats qui en sont

chargés, continueront leurs fonctions, et recevront protection de l'armée française.

XIV. Il sera nommé, de part et d'autre, des commissaires pour l'inventaire et la remise des plans et cartes, papiers, archives, artillerie, munitions de guerre et de bouche, et de toutes les propriétés publiques, de quelque nature qu'elles soient, qui peuvent se trouver dans la place.

XV. MM. les officiers supérieurs et autres, ainsi que les cadets, porte-enseignes, feld-webels et premiers maréchaux-des-logis qui se retireront, en vertu de la présente capitulation, dans les provinces prussiennes occupées par les armées françaises, ou qui viendroient à l'être par la suite, recevront aux dépens de ces provinces, et par les soins des administrations locales, leurs gages et appointemens sur le pied de paix. Ces gages et appointemens devront être exactement payés le 1er de chaque mois.

XVI. S. Ex. M. le gouverneur de Magdebourg aura la faculté d'envoyer, s'il le juge convenable, un officier à sa cour, pour lui donner avis de la présente capitulation. Cet officier recevra les passeports nécessaires.

XVII. Tous les articles de la présente capitulation qui pourroient paroître présenter un sens douteux, seront interprétés à l'avantage de la garnison.

XVIII. Il sera donné, de part et d'autre, trois otages du grade qui sera convenu, pour la garantie réciproque de l'exécution de la capitulation. Ces otages seront remis demain 9 novembre, et seront respectivement rendus après l'occupation de la place.

Fait double à Magdebourg, le 8 du mois de novembre 1806.

(*Suivent les signatures.*)

XXXIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 12 novembre.

La garnison de Magdebourg a défilé le 11, à neuf heures du matin, devant le corps d'armée du maréchal Ney. Nous avons 20 généraux, 800 officiers, 22,000 prisonniers, parmi lesquels 2000 artilleurs, 54 drapeaux, 5 étendards, 800 pièces de canon, un million de poudre, un grand équipage de pont, et un matériel immense d'artillerie.

Le colonel Gérard et l'adjudant-commandant Ricard ont présenté ce matin à l'EMPEREUR, au nom des 1er et 4e corps, 60 drapeaux qui ont été pris à Lubeck au corps du général prussien Blucher : il y avoit 22 étendards. Quatre mille chevaux, tout harnachés, pris dans cette journée, se rendent au dépôt de Postdam.

Dans le vingt-neuvième bulletin, on a dit que le corps du général Blucher avoit fourni 16,000 prisonniers, parmi lesquels 4000 de cavalerie. On s'est trompé : il y avoit 21,000

prisonniers, parmi lesquels 5000 hommes de cavalerie montés; de sorte que, par le résultat de ces deux capitulations, nous avons 120 drapeaux et étendards, et 43,000 prisonniers. Le nombre des prisonniers qui ont été faits dans la campagne, passe 140,000. Le nombre des drapeaux pris passe 250. Le nombre des pièces de campagne prises devant l'ennemi et sur le champ de bataille, passe 800. Celui des pièces prises à Berlin et dans les places qui se sont rendues, passe 4000.

L'Empereur a fait manœuvrer hier sa garde à pied et à cheval dans une plaine aux portes de Berlin. La journée a été superbe.

Le général Savary, avec sa colonne mobile, s'est rendu à Rostock, et y a pris 40 ou 50 bâtimens suédois sur leur lest: il les a fait vendre sur-le-champ.

Dépêche interceptée de M. de Duben au roi de Suède, datée: Vienne, 15 octobre 1806.

(Traduction.)

Des nouvelles arrivées depuis quelques jours de Cattaro, et qui semblent être authentiques, disent que, le 22 septembre, les Français ont essuyé un échec considérable, et que les Russes et Monténégrins leur ont tué beaucoup de monde, et pris 18 pièces de canon (1). La vérité de tout ceci est à-peu-près avouée par l'ambassade française à cette cour, qui ajoute seulement que les canons ne sont pas tombés entre les mains de l'ennemi, mais que les Français, voyant qu'il leur étoit impossible de les sauver, les avoient jetés à la mer. Il paroît que, pour le moment, Bonaparte a abandonné tout espoir de faire des progrès dans la Dalmatie (2); et on sait avec assez de certitude que toutes ses forces dans ce pays se réduisent à 6 ou 7000 hommes (3), depuis qu'un corps a été détaché de

---

(1) M. le ministre de Suède peut fort bien desirer la destruction de l'armée française en Dalmatie: on ne conçoit pas cependant le délire qui lui fait souhaiter que la Porte soit envahie et détruite par la Russie. S'il est dans ces sentimens, nous en sommes fâchés pour lui. Ses liaisons à Vienne lui en imposent. Le général Marmont a complétement battu les Russes et les Monténégrins; il les a repoussés jusque dans Castel-Nuovo, dont il a brûlé les faubourgs, et il a écrasé la garnison de Corfou, qui étoit débarquée dans l'intention de faire de grandes entreprises. Ces grandes entreprises ont été la montagne en travail, comme tout ce qui vient de la Russie.

(2) Il y a bien de l'ignorance dans la lettre de ce ministre: quels progrès peut faire l'Empereur dans la Dalmatie, lorsqu'il est maître de tout ce pays et des Etats de Raguse?

(3) On reconnoît bien là la marche des ennemis de la France! Avant la guerre, ils prétendent que la France n'a pas de troupes. Quand ensuite la France a remporté des victoires, elles n'étoient dues, disent-ils, qu'à la supériorité du nombre: les Français étoient dix contre un. Hommes incorrigibles et insensés, voulez-vous donc enfin voir s'écrouler sans retour le trône de vos maîtres!

nouveau pour aller renforcer l'armée de Massena en Italie, laquelle, suivant tous les renseignemens, se trouve dans un état pitoyable : de sorte que si Bonaparte n'est pas en état d'y envoyer bientôt un renfort considérable, tout le royaume de Naples sera peut-être sous peu évacué par les Français (4). Aussi parle-t-on d'un plan concerté par Joseph Bonaparte et Massena, de se retirer sur les frontières des Etats du pape (5), d'y concentrer leurs forces et attendre des secours. En général, la situation des Français par toute l'Italie est très-critique; et si l'on a des succès en Allemagne, la révolte gagnera de la Calabre jusqu'aux Alpes (6). Bonaparte a bien voulu introduire la conscription dans les Etats vénitiens nouvellement usurpés, mais il n'y a pas réussi ; et un détachement de gendarmerie qu'on y avoit envoyé, pour faciliter les opérations, a été massacré. Cet événement, arrivé tout récemment, n'est pas connu du public, parce qu'on le cache avec tout le soin possible ; mais je sais d'un côté sûr qu'il est authentique (7).

L'ambassade française à cette cour a cherché de nouveau à répandre des bruits sur un arrangement amical entre la France et la Prusse. L'absence de toutes nouvelles du théâtre de la guerre, nous prive de tous les moyens de réfuter ces bruits, qui au reste ne sont pas généralement crus, et on espère apprendre à tout instant les premières nouvelles du commencement des hostilités (8). Ce que l'on sait sur la

---

(4) En vérité, ce ministre de Suède a de singuliers raisonnemens ! Comment peut-il croire que, quand on est maître de Bologne et de Rimini, on ne peut pas faire passer des secours d'Italie à l'armée de Naples, et que l'on soit obligé d'en envoyer de Zara ? Et voilà les ministres que les cabinets tiennent auprès des cours, pour être instruits de ce qui se passe, et qui sont chargés des plus grands intérêts des nations ! Ils ne savent pas même la géographie.

(5) Comment le ministre de Suède connoîtroit-il le plan concerté entre le roi de Naples et son général ? Les Français sont au fond de la Calabre. Quatre-vingt mille Français sont dans le royaume de Naples. Toutes les armées ennemies qui y débarqueront, y trouveront la défaite et la mort.

(6) Voilà de belles illusions ! Il n'y a donc plus qu'à faire entrer quelques régimens de houzards, pour prendre possession de l'Italie. Mais qui a dit ces belles choses au ministre de Suède ? Voilà ce qu'il seroit curieux de savoir. Qu'on ouvre les archives des cabinets et les correspondances des ministres, on y trouvera toujours la même marche et le même langage, lorsqu'il s'agit de coalitions. Il faut plaindre les princes qui règlent leur politique sur de pareilles informations.

(7) Le pays de Venise est un pays fier d'être sorti de l'oppression. Il obéit aux lois, sans avoir besoin de gendarmerie pour l'y contraindre. M. le ministre suédois a bien peu de lumières et d'expériences, s'il pense en effet qu'il soit possible de cacher des événemens assez notables pour avoir une influence dans les affaires politiques du monde.

(8) Vos vœux sont remplis : quelques efforts qu'ait fait la France pour empêcher la guerre avec la Prusse, ils ont été vains. Comme puissance

position des armées, c'est qu'un corps français est entré dans le pays de Bayreuth sans aucune résistance de la part des Prussiens, qui avoient évacué cette province, afin de se concentrer sur les frontières de la Saxe.

Des lettres particulières de Hanovre assurent que le général Ruchel a enlevé un transport de mille chevaux venant du Holstein, pour être délivrés aux fournisseurs de l'armée française.

On assure que le consentement de l'électeur de Wurlzbourg de se joindre à la confédération du Rhin, lui a été arraché de cette manière : A son arrivée à Wurtzbourg, Bonaparte commençoit par l'assurance que le ministre de l'électeur à Paris avoit déjà signé le projet qu'on lui avoit présenté à cet égard, et qu'il espéroit que l'électeur ne refuseroit pas sa sanction. La présence d'une grande partie de l'armée de Bonaparte dans les Etats de l'électeur, a peut-être été l'argument le plus persuasif pour arranger cette affaire (9).

Le courrier turc n'est pas encore arrivé ; mais il court ici depuis hier un bruit qui dit qu'à Constantinople il y a eu un changement considérable dans le ministère, et que le parti russe a gagné le dessus. Une armée russe est aussi entrée dans la Valachie.

Cet après-midi, nous avons reçu la nouvelle désagréable qu'une affaire a eu lieu hier entre les Prussiens et les Français, et que le général Tauenzien a été repoussé avec quelque perte (10).

---

militaire, la Prusse n'existe plus ; comme puissance politique, elle est à la discrétion du vainqueur. Seize cents hommes, qui forment la cinquième partie de vos armée suédoises, ont été pris. Vos agens en Poméranie ont livré les fuyards qui s'étoient réfugiés sous la protection de vos batteries. Et c'est un Suédois qui parle, qui desire l'anéantissement de la France et de l'empire ottoman, la gloire et la prospérité de la Russie ; qui préfère un sentiment de haine irréfléchie, aux intérêts les plus chers de sa patrie !

(9) Il est curieux de voir la tournure qu'on veut donner à l'accession de l'électeur de Wurtzbourg, à la confédération du Rhin. Le traité a été signé à Paris, avant la guerre. L'EMPEREUR, en donnant à ce prince le duché de Wurtzbourg, en l'admettant ensuite dans la confédération, a fait un acte d'affection personnelle et d'amitié pour le grand-duc. Ce n'est certainement point par d'autres motifs qu'étant à Vienne, il a pu donner à un archiduc une possession aussi belle ! Cette ingratitude révolte.

(10) Puisque les premiers succès des Français sont si désagréables à ce loyal Suédois, nous sommes fâchés de voir qu'il aura à passer des momens plus désagréables encore, en attendant que le sentiment des défaites de sa nation succède dans son cœur à l'impression des défaites des Prussiens.

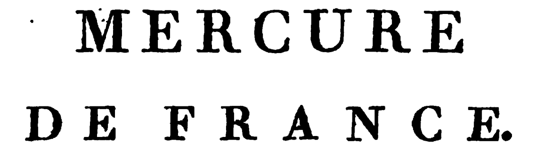
FONDS PUBLICS.

DU VENDREDI 21. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 72f 25c 30c 15c 72f 00c. 00f 00f 00 00f 00f 00c 00f

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 69f 40c 00f. 00c 00c 00c

Act. de la Banque de Fr. 1225f 00c 0000 00. 000f. 0000f 00c

(N°. CCLXXX.)
(Samedi 29 Novembre 1806.)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

SUR LES FEMMES AUTEURS.

Chez les oiseaux, ne vous déplaise,
La femelle n'a point de chant.
Nature veut qu'elle se taise,
Même en dépit de son penchant.

Cette Philomèle vantée,
Si docte en bécarre, en bémol,
Dont votre oreille est enchantée,
Ne fut jamais qu'un rossignol.

Ce que vous nommez la fauvette
Est un mâle au gosier charmant,
Qui, pour sa compagne muette,
Chante son amoureux tourment.

Vos La Suzes, rimant leur flamme,
Traînent un vers efféminé.
O que Racine a mieux peint l'ame
De leur sexe passionné !

Riches de grace et de plumage
Enchantez le double vallon,
Mais sans mêler votre ramage
Aux doctes cygnes d'Apollon.

Ne citez jamais vos La Suzes,
Parlez de Sapho seulement :
Sapho couchoit avec les Muses ;
Elle fut presque leur amant.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

IMITATION D'YOUNG.

O Nuit, de l'univers reine antique et sacrée,
Toi qui verras finir le jour et la durée,
Si du fils de Jessé tu daignas autrefois
Monter la harpe sainte et soutenir la voix ;
Loin des bornes du monde où mon ame s'élance,
Dans ces heures de paix, de deuil et de silence,
Viens toi-même échauffer mes lyriques transports !
Viens.... que des immortels j'égale les accords !

L'enfant de Sibaris veille encore dans l'ombre :
Est-ce pour admirer les prodiges sans nombre
Qu'étale à nos regards la splendeur de la nuit ?
Non, non : la volupté, dont l'attrait le séduit,
Le promène au milieu de ses fêtes impies.
De coupables beautés, rivales des harpies,
Se disputent son or, l'abreuvent tour-à-tour
Du philtre, des poisons d'un impudique amour,
Et le soleil, levé pour éclairer le monde,
Le retrouve abruti par la débauche immonde.
Arrête, malheureux ! Si ton cœur abattu
N'est pas sourd à l'honneur et mort à la vertu,
Lève les yeux au ciel qu'épouvante ton crime,
Et contemple avec moi sa majesté sublime.
S'il te faut des parvis et des dômes brillans,
Où l'or se mêle aux feux des cristaux vacillans,
Viens sous la voûte immense où Dieu posa son trône,
Et pour Jérusalem renonce à Babylone.

Vois l'astre au front d'argent : son éclat tempéré
Frappe ton œil vers lui mollement attiré.
Plus doux que le soleil il caresse ta vue,
Et te laisse jouir d'une scène imprévue.
Vois comme ses rayons tremblent sur les ruisseaux,
Mêlent l'albâtre au vert des jeunes arbrisseaux,

Se glissent divisés à travers le feuillage,
Et blanchissent au loin les roses du bocage !
Du globe des vivans, du terrestre horizon,
Détache à cet aspect ton cœur et ta raison.
Suis mes pas sans effroi : viens ; nouveaux Prométhées,
Dérobons tous leurs feux aux voûtes argentées ;
Et, nous applaudissant de ce noble larcin,
Réveillons la vertu qui dort dans notre sein.
Entre au sein du foyer où la foudre s'allume,
Où du rapide éclair bouillonne le bitume ;
Mesure sans pâlir, dans son orbe trompeur,
Cet astre vagabond qu'exagère la peur,
Qui, les cheveux épars, et la queue enflammée,
S'offre comme un fantôme à la terre alarmée.
Dans son horrible éclat vois un ciel orageux.... ;
Mais plutôt, affranchi du tourbillon fangeux
Qui pesoit sur ton ame et la tenoit captive,
Dans un ciel tout serein que ta vue attentive,
S'égarant au hasard de beautés en beautés,
Compte du firmament les berceaux enchantés.
L'alégresse, l'amour, dans ton cœur se confondent.... ;
Tu viens parler aux cieux, et les cieux te répondent.
Quels sublimes objets ! Quel luxe éblouissant !
Le jour n'a qu'un soleil à l'horizon naissant,
Et de mille soleils la nuit est éclairée.
Mille astres, à ma vue interdite, égarée,
Epanchent à la fois des torrens lumineux ;
Qui sans les fatiguer réjouissent mes yeux.

Oh, que je puisse encore égarer ma pensée,
Au gré de mes desirs dans l'espace élancée !
Qu'elle suive le vol de ces astres lointains.... ;
Desirs présomptueux ! Efforts trop incertains !
Je ne puis avancer, ma foiblesse succombe ;
Un long voile s'étend, et sur mes yeux retombe.
Dieu seul et les esprits, chef-d'œuvre de ses mains,
De cet autre univers connoissent les chemins.

Faut-il donc s'étonner qu'aux jours de l'ignorance
Ces astres, qui des Dieux nous offrent l'apparence,
Aient usurpé l'encens des crédules mortels ?
Le sage dans son cœur lui dresse des autels,
Et respectant des cieux la majesté suprême,
Au milieu de la nuit se demande à lui-même :
« Quel art dut présider à ce dôme éclatant

Dd 2

» Sur un fleuve d'azur sans orage flottant?
» Rien dans son noble auteur n'annonce l'indigence :
» La sagesse et le choix, l'ordre et l'intelligence,
» Savamment combinés brillent de toutes parts.
» Un seul lien unit tant de mondes épars.
» O surprise! Tandis qu'un mouvement rapide
» Les emporte à travers cet océan du vide,
» Que tout part, va, revient, se balance, s'étend,
» Roule, vole, et se suit dans un ordre constant,
» Quel repos solennel plane sur la nature !
» Quelle main de ces corps dessina la stature ?
» Quel invisible bras, par la force conduit,
» Peupla d'or et de feux les déserts de la Nuit,
» De ces astres roulans étendit la surface,
» Et versa leurs rayons au milieu de l'espace,
» Plus nombreux mille fois que les sables des mers,
» Les perles du matin, les frimats des hivers,
» Et tous ces flots brûlans qu'en sa course agrandie,
» Au-dessus des cités entraîne l'incendie ?
» C'est en vain que l'impie ose élever sa voix,
» Et dépouiller encor l'Eternel de ses droits.
» Le hasard n'a point fait le monde planétaire,
» Ni ces globes qu'emporte un mouvement contraire.
» Il est sans doute un chef qui sous ses pavillons
» De ce peuple étoilé range les bataillons,
» Les lie à ses drapeaux sans trouble et sans murmure,
» Fait d'un or immortel resplendir leur armure,
» Campe leurs légions dans un ciel radieux,
» Discipline leurs rangs et les arme de feux. »

Oui, la Religion est fille d'Uranie:
Tout d'un Dieu créateur dévoile le génie.
Mais combien il éclate avec plus de grandeur
Dans ce vaste appareil de flamme et de splendeur !
Vous, astres lumineux, vous, planètes errantes,
Et de lois et de mœurs famille différentes,
Qu'importe, dites-moi, cet éclat fastueux ?
Palais aériens, temple majestueux,
Loges-tu l'Eternel ?... Insensé, quelle audace !
Dès que je nomme Dieu, toute pompe s'efface:
La terre, comme un point, disparoît devant moi,
Et le sujet se perd dans l'éclat de son Roi.

Et l'homme, chaque nuit, témoin de ces spectacles,
Pour croire à l'Eternel, demande des miracles !

Des miracles!... Ingrat, contemple l'univers!
Dieu, sur tous les soleils, tous les mondes divers,
Grave en lettres de feu son nom et sa puissance;
Il nous poursuit partout de sa magnificence.

M. Baour-Lormian.

FRAGMENTS

Du poëme intitulé : Le Jardin de Kensingthon.

. . . .
. . . .
Ici, sur l'arboisier, sur ces jeunes boutons,
La chèvre en bondissant conduit ses rejetons:
Ils se livrent, joyeux, des guerres innocentes,
Entrechoquant leurs fronts et leurs cornes naissantes.
Là, savourant les fleurs du cytise et du thym,
Sur l'herbe humide encor des perles du matin,
A peine revêtu de sa toison légère,
L'agneau suit en bèlant les traces de sa mère,
Et n'a point à frémir, au sein de ses ébats,
D'un cerbère aboyant qui harcèle ses pas.
. . . .
. . . .
Navigateur pompeux, là le cygne nageant,
Promène avec orgueil son plumage d'argent.
Tantôt au bruit flatteur des ondes carressantes
Il livre aux vents légers ses voiles frémissantes,
Tantôt dans le cristal qui réfléchit les cieux
Il se mire, il se plonge, ou par un vol joyeux
Effleure en s'agitant sa limpide surface.
Mais si mon œil admire et sa forme et sa grace,
Mon ame admire encore un attrait plus charmant,
L'instinct, ce doux instinct, rival du sentiment.
Tandis que sur son nid sa compagne fidelle
Couve en paix sur la rive, il voltige autour d'elle;
Soudain quelque étourdi vient-il au bord de l'eau
De ses tendres enfans effrayer le berceau,
Il s'élance, son cou se dresse, son œil brille,
Et sur son lit de jonc il défend sa famille.

Dupuy-des-Islets.

ENIGME.

A DEUX choses bien différentes,
Un même nom convient Ce nom, qu'il faut trouver
Sans le secours des remarques suivantes,
Pourroit, lecteur, te faire trop rêver.
Pour te faciliter ce que tu te proposes,
Je te dirai que l'une de ces choses
S'exprime en genre masculin,
Et l'autre en genre feminin.
L'une est gracieuse, agréable,
D'un accueil doux et favorable,
Et très-volontiers se produit;
L'autre toujours est ténébreuse,
Timide, inquiète, ombrageuse,
Et s'effarouche au moindre bruit.
L'une fait toujours bonne mine;
L'autre ne vit que de rapine,
Et ravage partout où son corps peut passer.
L'une n'est qu'un gâte ménage:
D'amour et d'amitié l'autre est un témoignagne;
Mais un moment aussi suffit pour l'effacer.

LOGOGRIPHE.

Un acolyte, un bac, un arc, un lit,
Le troc, le broc, le lac et le cabrit,
Un abricot, le roi, l'air et la Loire,
Ali, Lia, le baril et le bail,
Roc, taire, un bloc, l'abri, le lait et l'ail,
Clio, le Caire, Erato, lire et boire, ...
Coire, la Brie, un lac et le Loiret, ...
La toile, Albi, de la cire, un carbet,
Jusqu'au rolet de ce bon La Fontaine;
Tous ces objets, qui forment un hachis,
Ou, pour mieux dire, un tudesque gachis,
Ami lecteur, se rencontrent sans peine,
En combinant les neuf pieds de mon nom:
J'offre à tes yeux la machine légère
Avec laquelle un autre Phaëton
Semble vouloir tout réduire en poussière.

CHARADE.

LORSQU'ENFLAMMÉ de mon dernier,
On veut te ravir mon premier,
Tu es rempli de mon entier.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *Parapluie*.
Celui du Logogriphe est *Pierre*, où l'on trouve *père*, *prière*.
Celui de la Charade est *Re-belle*.

Histoire de P. d'Aubusson-la-Feuillade, grand-maître de Rhodes; par le Père *Bouhours*, de la Compagnie de Jésus. Quatrième édition, augmentée de Notices sur quelques uns des personnages de la maison de P. d'Aubusson, qui se sont distingués dans ces derniers temps; par M. *de Billy*, ancien grand-vicaire de Langres, et chanoine honoraire de Besançon. Un vol. in-4°. Prix : 9 fr., et 11 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *Goujon*, libraire, rue du Bacq, n° 84; *Brunot*, libraire, rue de Grenelle Saint-Honoré, n° 17; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire.

Les bons livres sont aujourd'hui si rares, que l'on est presque toujours assuré du succès quand on réimprime des livres anciens. L'histoire que nous annonçons méritoit les honneurs d'une nouvelle édition. Le respectable éditeur n'a rien négligé pour la rendre complète; et l'on ne lit pas sans intérêt une Dissertation sur Zizime, et des Notices sur quelques personnages illustres de la maison d'Aubusson. Nous suivrons la méthode que nous nous sommes tracée depuis long-temps, de parler avec autant d'étendue d'un bon livre réimprimé, que si nous avions à annoncer un ouvrage nouveau. Le public a paru approuver cette méthode, qui a l'avantage de fournir l'occasion d'appliquer les anciens et les seuls bons principes de la littérature.

Parmi les vies des grands hommes des temps modernes, il en est peu qui fournissent une plus belle matière à l'historien que celle du grand-maître d'Aubusson. Distingué dès sa jeunesse par des exploits contre les Turcs, honoré de la bienveillance de Charles VII et de l'empereur Sigismond, il abandonna, à l'âge des passions, les délices d'une cour voluptueuse, pour se consacrer entièrement à la défense de la religion. Entré dans un Ordre militaire très-célèbre alors, et que l'exemple des excès des Templiers et de leur châtiment sévère avoit rappelé au but de son institution, d'Aubusson se distingue aussitôt qu'il paroît dans cette nouvelle carrière. Sans employer les ressources de l'intrigue, il parvient par degrés aux premiers grades de l'Ordre. Les papes, les grands-maîtres, conçoivent de lui les plus flatteuses espérances. Les dangers extrêmes que court la chrétienté, menacée par les armes vic-

torieuses de Mahomet second, qui venoit d'anéantir l'Empire Grec, fixent tous les regards sur ce héros. A ce moment terrible, le vénérable Baptiste des Ursins, grand-maître de Rhodes, termine sa carrière; et ses derniers momens sont adoucis par l'espoir qu'on lui donnera d'Aubusson pour successeur.

Cet espoir n'est pas trompé : d'une voix unanime le héros est nommé chef de l'Ordre religieux et militaire destiné à défendre le boulevard le plus important de la chrétienté.

Mahomet II, qui se connoissoit en hommes, renonce pour le moment à faire le siége de Rhodes. Il entame des négociations qui ont pour but de sauver au moins sa gloire, en obtenant de l'Ordre un léger tribut. Ces propositions sont rejetées avec horreur par le grand-maître, qui aime mieux s'exposer à attirer sur lui toutes les forces de l'Empire Ottoman que de ratifier un traité humiliant pour la religion. Alors Mahomet envoie contre une île de peu d'étendue, dont les fortifications étoient à peine réparées, une armée innombrable. C'est à ce siége que l'on a souvent lieu d'admirer des faits d'armes qui semblent vous reporter aux temps héroïques ou à ceux des premières Croisades. Ce siége, aussi fécond en événemens extraordinaires que ceux de Troie et de Jérusalem, n'auroit pas été indigne des pinceaux d'Homère et de ceux du Tasse. Quel sujet favorable pour un historien dont les peintures, sans rien perdre de l'exactitude, peuvent approcher de si près les conceptions sublimes de l'épopée !

L'armée de Mahomet échoue devant les rochers de Rhodes. Il meurt, et la division qui se met entre ses fils, donne aux Chrétiens le temps de respirer. L'un d'eux (*Zizime*), qui a conçu pour d'Aubusson la plus grande estime, vaincu par son frère Bajazet, vient implorer la protection du grand-maître, l'ennemi naturel de son culte et de sa nation. D'Aubusson se montre alors aussi habile négociateur qu'il a été intrépide guerrier. Ce précieux otage lui sert à tenir dans une inquiétude continuelle Bajazet, dont le frère, soutenu par un parti puissant, peut lui disputer le trône. Vainement Bajazet veut prodiguer les trésors pour que Zizime lui soit livré; vainement emploie-t-il des traîtres pour le faire périr, tant qu'il est sous la protection du grand-maître, ses jours sont en sûreté; il ne périt que quand le pape Alexandre VI s'est emparé de lui, contre la foi des traités.

A cette époque, tous les princes chrétiens avoient préparé une Croisade contre les Turcs; on cherche à mettre à la tête de cette grande expédition, l'homme le plus renommé pour ses vertus guerrières. Le choix n'est pas long-temps indécis; et

de l'aveu de tous les princes chrétiens, d'Aubusson est nommé généralissime de la Croisade. Il est à présumer que si ce projet se fût exécuté, la vieillesse de d'Aubusson auroit été couronnée de lauriers encore plus brillans que ceux qu'il avoit cueillis dans son âge mûr, et que Constantinople seroit retombée au pouvoir des Chrétiens; mais l'ambition de Charles VIII, les intrigues d'Alexandre VI, rompirent toutes ces mesures; et d'Aubusson mourut avec le regret de n'avoir pas rétabli l'Empire Grec.

On voit combien le sujet choisi par le P. Bouhours étoit riche et brillant. Peut-être en a-t-il été trop ébloui. N'écrivant point une histoire générale, il a mal à propos cherché à imiter Tite-Live, dont il saisit assez bien la manière fleurie et majestueuse. Mais ce qu'il gagne en éloquence, il le perd en intérêt. Ce coup d'œil vaste et rapide qui embrasse les révolutions des Empires, qui s'attache à marquer leurs différentes périodes, qui ne s'arrête point sur les détails, et qui ne s'occupe que des grands résultats, convient-il à celui qui veut écrire une vie particulière? Le héros ne paroît-il pas avec des traits trop vagues? Et confondu, s'il est permis de s'expliquer ainsi, avec les événemens importans, auxquels il n'a pas eu une part assez directe, n'est-il pas vrai qu'il perd à être célébré d'une manière trop pompeuse?

Il semble donc que le P. Bouhours, au lieu de choisir Tite-Live pour modèle, auroit dû suivre les traces de Plutarque. Dans quel historien trouve-t-on, comme dans les productions de cet écrivain célèbre, la physionomie particulière des héros de l'antiquité? Si les Hérodote, les Thucydide, les Tite-Live, les Salluste, nous ont transmis les révolutions des peuples, les variations de leurs mœurs, et les secrets de leur politique, trouve-t-on chez eux ces détails précieux qui nous présentent les héros dans leur vie privée, qui nous instruisent de leur caractère moral, qui nous font entrer dans l'intérieur de leur famille, et qui nous montrent ces foiblesses si intéressantes, lesquelles, sans altérer l'héroïsme d'un grand homme, le rapprochent de l'imperfection inévitable de l'humanité? C'est ce qui distingue éminemment Plutarque des autres historiens. Il a créé une école dont ceux qui écrivent des vies particulières ne doivent point s'écarter. S'ils dédaignent cette simplicité, s'ils veulent s'élever trop haut, ils se privent de tous les charmes attachés à ce genre d'histoire que l'on pourroit regarder comme le plus moral de tous.

En se trompant sur le vrai caractère que devoit avoir la vie du grand-maître d'Aubusson, le P. Bouhours s'est préservé des écueils auxquels pouvoit l'entraîner son sujet. « Je

» me suis souvenu, dit-il, que je faisois une histoire; que je » ne faisois pas un roman; et qu'il y avoit de la différence » entre un chevalier de Rhodes, et un chevalier d'Amadis.» Si le P. Bouhours eût voulu être romanesque, son sujet lui en présentoit tous les moyens. Dès le commencement de l'administration de d'Aubusson, une jeune reine de Chypre (Charlotte de Luzignan), célèbre par sa beauté, se réfugie à Rhodes, et implore la protection des chevaliers contre Catherine Cornaro vénitienne qui s'étoit emparée de ses Etats. Les chevaliers, comme on le présume, prennent le plus vif intérêt au malheur et à la beauté; mais la prudence du grand-maître se borne à envoyer à Rome la jeune reine avec quelques secours. Ne voit-on pas quel parti un historien comme Varillas auroit su tirer de cet incident? Si un poète eût voulu chanter le siége de Rhodes, n'auroit-il pas trouvé dans Charlotte de Luzignan une autre Armide? Le P. Bouhours s'est sagement préservé des ornemens romanesques que pouvoit lui fournir cet épisode: il raconte avec simplicité l'histoire de la reine de Chypre, et sa narration n'en inspire que plus d'intérêt.

Cependant il n'a pas toujours su conserver dans son style cette justesse de ton, et cette réserve que l'on admire dans ses combinaisons. Il court trop souvent après l'esprit, et ses rapprochemens forcés lui font perdre la gravité que doit avoir un historien. Nous n'en citerons qu'un exemple. Il parle d'une image miraculeuse que l'on mit avant le siége dans la principale église de Rhodes. « Ce que l'image fatale de Minerve, » dit-il, étoit au peuple de Troie, celle de la Vierge le fut » au peuple de Rhodes. » Outre qu'un historien, et un Religieux sur-tout ne doit établir aucune comparaison entre une image de la sainte Vierge et une Idole, le goût et le bon sens s'opposoient à ce que l'on rapprochât deux traits d'histoire si différens. On sait en effet que Troie, protégée par Minerve, fut anéantie, et que Rhodes au contraire opposa une résistance victorieuse à Mahomet II.

Pour bien apprécier les actions de d'Aubusson, il seroit nécessaire de connoître quelle étoit alors la constitution politique de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et quelle portion d'autorité étoit attribuée au grand-maître. Les exploits d'un héros ne se jugent que d'après les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé. Malheureusement le P. Bouhours ne donne aucun détail sur cet objet important. L'abbé de Vertot, dans son histoire de Malte, garde a-peu-près le même silence.

Il seroit possible d'y suppléer sous quelques rapports, par l'examen de la lettre de convocation que le grand-maître adressa aux chevaliers de toutes les langues, lorsque Rhodes

fut menacée. Cette pièce précieuse qui existoit dans les archives de Malte, et que l'on y conservoit avec soin, est un morceau oratoire qui mérite d'être distingué. L'éloquence a un caractère particulier : c'est un mélange d'héroïsme, de fermeté et de religion qui ne se trouve dans aucune pièce de ce genre. Ce morceau est conservé en entier dans l'ouvrage du P. Bouhours.

Le grand-maître commence par peindre la situation politique dans laquelle se trouve l'île de Rhodes. Le danger est pressant, et tout porte à croire que Mahomet tournera bientôt ses armes contre l'Ordre. « Comme le nombre des chevaliers » qui doivent entrer au Chapitre, d'après les statuts, dit le » grand-maître, ne suffit pas pour résister à un si puisssant » ennemi, nous *citons* non-seulement les officiers et les anciens » commandeurs, mais encore tous les chevaliers qui n'ont ni » charge, ni commanderie. » Ce droit de *citation* que s'attribuoit le grand-maître, annonce qu'il croyoit avoir l'autorité d'appeler auprès de lui, pour la défense commune, tous les membres de l'Ordre; mais on verra bientôt que cette autorité lui étoit contestée. « Faites réflexion, mes frères, » continue-t-il, sur ce que je viens de vous dire; considérez » les désastres qui nous environnent, et croyez-nous-en sur » notre parole. Nous sommes au milieu de l'incendie : et si » nous ne nous sauvons promptement, tout est perdu pour » nous sans ressource. Mais si nous ne voulons pas périr, » aidons-nous nous-mêmes; et au lieu de fonder nos espé- » rances sur des secours étrangers qui sont toujours incertains, » cherchons principalement de l'appui dans la protection du » ciel, et dans notre propre valeur. » Ces efforts que fait le grand-maître pour persuader aux chevaliers de venir défendre Rhodes, montrent déjà qu'il ne compte pas beaucoup sur l'autorité qu'il peut avoir de les y contraindre. L'exhortation suivante ne laisse aucun doute à cet égard : « Le vœu que » vous avez fait, mes chers frères, dit le grand-maître, » vous oblige à tout entreprendre et à tout souffrir pour la » défense de la foi; et c'est en vertu de votre vœu, que je » vous *appelle*, et que je vous *cite*. Rendez-vous sans retar- » dement dans *nos Etats* ou plutôt dans *les vôtres*. Venez » secourir la religion qui vous a nourris et élevés comme ses » enfans. Venez protéger les peuples que Dieu a mis sous » notre obéissance, et qui vont tomber dans les fers des Infi- » dèles, si vous ne défendez leur liberté : il y va et de votre » salut et de votre honneur. Que les incommodités du voyage, » que les dangers de la guerre ne vous rebutent point; mais » aussi que la douceur de la vie, que les intérêts du monde » ne vous arrêtent pas un moment. Je sais bien que les com-

» mandeurs *ne peuvent quitter leurs commanderies*, ni faire
» de longs voyages, *sans qu'il en coûte beaucoup*. Mais que
» ne faut-il pas sacrifier, que ne faut-il pas perdre pour
» conserver ce qui nous fait subsister honorablement, et sans
» quoi nous ne vivrions plus que dans l'opprobre ! Ce ne
» sont pas des raisons légères qui me font parler de la sorte :
» c'est le malheur des temps, c'est la grandeur du péril, c'est
» la nécessité qui m'y oblige. Qui de vous aura le cœur assez
» dur pour ouïr les plaintes de votre mère sans en être ému ?
» Qui sera assez cruel pour l'abandonner à la fureur des
» Barbares ? Ah, ne croyons pas qu'il y en ait parmi nous
» capables d'une telle dureté ! Des sentimens si inhumains et
» si impies ne s'accordent pas avec la *générosité* dont vous
» faites profession, ni avec *l'obéissance* que vous avez jurée
» sur les autels. »

Ce morceau pathétique annonce assez que le grand-maître ne se reposoit pas beaucoup sur son autorité. La *citation* est adoucie par *l'appel*, qui suppose la liberté de s'y refuser. En parlant des Etats soumis à son administration, d'Aubusson a soin de les appeler *nos Etats* ou *plutôt les vôtres* : ce qui fait entendre qu'il ne s'en croyoit pas le seul maître. Il entre dans les raisons que les commandeurs peuvent alléguer pour se dispenser de venir à Rhodes, et n'a de confiance qu'en leur générosité. Il compare la religion à une mère qui prie ses enfans de la défendre dans un grand danger, mais qui n'a pas la force de les contraindre à remplir ce devoir. Tout ce discours sert à prouver que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem étoit une espèce de république où le grand-maître n'avoit qu'une autorité fort limitée. Les difficultés qu'il dut éprouver, les succès qu'il obtint, donnent la plus grande idée de son génie et de son caractère. Il est à regretter que le P. Bouhours n'ait pas approfondi cette matière : on voit que les éclaircissemens auxquels cet examen auroit donné lieu, auroient répandu beaucoup d'éclat sur son héros.

Le morceau le plus intéressant et le mieux fait de cette histoire est le siége de Rhodes. C'est un modèle de narration. Quoique l'auteur n'emprunte jamais les couleurs poétiques, on reconnoît dans cette belle description les signes caractéristiques dont le Tasse s'est servi pour distinguer les Chrétiens des Musulmans; et les nuances de Renaud et de Tancrède, d'Argan et de Soliman, se trouvent dans les héros qui combattent pour attaquer et défendre les murs de Rhodes. Du côté des Chrétiens, le courage est toujours mêlé de générosité et de noblesse ; du côté des Musulmans, il tient de la férocité et de la barbarie. Le général des Turcs emploie indifférem-

ment tous les artifices pour s'emparer de Rhodes, et pour perdre le grand-maître: les trahisons les plus noires ne lui donnent aucun scrupule. Le grand-maître, au contraire, ne se sert que de moyens avoués par les nations chrétiennes, et qui tendent à diminuer les horreurs et les fléaux de la guerre. Une couleur de piété répandue sur son héroïsme lui donne un caractère particulier que l'historien a très-bien saisi.

Le P. Bouhours est un des écrivans qui ont le plus contribué à la perfection de la langue française; cependant son style n'est pas exempt des défauts que donne à quelques auteurs un trop grand desir d'être agréables et brillans. Ces défauts séduisans mériteroient une discussion dans laquelle la nécessité de s'étendre sur le fonds de cette histoire nous a empêchés d'entrer. Nous remettons l'examen de la Doctrine du P. Bouhours sur le style, à un autre article, où nous jetterons un coup d'œil sur son livre intitulé : *De la Manière de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit* : livre où l'auteur a donné beaucoup de développement à ses principes littéraires. Quelques réflexions sur un ouvrage qu'on a regardé longtemps comme un modèle de goût, ne seront pas inutiles dans un moment où nous nous efforçons de revenir aux régles qui ont dirigé les écrivains du siècle de Louis XIV.

P.

Dictionnaire des Ouvrages anonymes et pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français; avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs; accompagné de Notes historiques et critiques; par *Antoine-Alexandre Barbier*, bibliothécaire du Conseil-d'Etat. Deux volumes in-8°. Prix : 15 fr., et 19 fr. par la poste. A Paris, chez *Obré*, libraire, rue des Grands-Augustins.

M. Barbier avoit deux objets, en composant ce Dictionnaire : l'un de faire connoître les auteurs qui, en publiant leurs ouvrages, n'ont pas jugé à propos de se nommer; l'autre, de démasquer ceux qui se sont cachés sous des noms supposés. Le premier est au moins excusable : on ne fait aucun tort à l'auteur d'un bon livre en tirant son nom de l'oubli, et ce n'est peut-être qu'exercer une vengeance permise contre un écrivain ridicule que de le forcer à se montrer au public. Le second ne mérite que des éloges : il est bon de dévoiler ces imposteurs qui trompent doublement ceux qui les lisent, et par les erreurs

qu'ils enseignent, et par l'audace avec laquelle ils attribuent ces mêmes erreurs à des hommes dont le nom seul pourroit quelquefois leur donner du crédit. On rend en cela un très-grand service au public, qu'on avertit du moins de se tenir sur ses gardes : car il y a peut-être tel mauvais livre qui a fait beaucoup de bruit, et qui n'en auroit point fait si on avoit bien su de quelle obscure main il étoit parti. (1)

Ce Dictionnaire pouvoit donc être utile; et, pour cela, il devoit contenir : 1° le titre bien exact des livres; 2° les noms de leurs vrais auteurs. Je pense même qu'on auroit dû se borner à cela. Mais si on vouloit absolument le charger *de notes historiques et critiques*, il falloit du moins que les faits qu'on y cite fussent toujours vrais, que les jugemens qu'on y porte fussent toujours justes; et, pour cela, il falloit encore que l'auteur se fît une loi de ne jamais puiser les premiers qu'à des sources non suspectes, et de ne pas fonder les seconds sur les opinions d'un parti. Cette double tâche (celle de faire connoître les auteurs, et de les bien apprécier) n'étoit pas au-dessus des moyens de M. Barbier. Personne assurément ne connoît mieux que lui les livres, et sur-tout leurs titres (2), et je ne doute pas qu'avec plus de confiance en lui-même, et beaucoup moins dans l'homme qui l'a si cruellement trompé, il ne jugeât très-bien de ce qu'ils contiennent.

Mais quel mérite peut avoir un pareil ouvrage, lorsqu'il n'a pas toujours celui d'être exact? Par exemple, si moi qui n'ai que les livres dont on ne peut se passer, je trouve que M. Barbier a souvent mal rapporté les titres de ceux même que j'ai, et si je vois qu'il a défiguré les noms de leurs auteurs; si, de plus, je suis moralement sûr qu'il attribue certains ouvrages à des écrivains qui ne les ont point faits, et que plusieurs de ses jugemens lui ont été dictés par cette secte audacieuse, toujours terrassée et toujours remuante, qui, depuis cinquante ans, fait métier de tromper le public : quelle confiance puis-je avoir en ses autres notices, et en tout ce qu'il appelle ses découvertes ? Faudra-t-il que sans cesse j'aille consulter d'autres bibliothèques et d'autres livres, pour savoir si M. Barbier me dit vrai, s'il n'a pas été trompé, et s'il n'a pas voulu l'être? Faudra-t-il qu'à chaque instant je fasse de nouvelles recherches; et que, chaque fois que j'aurai besoin de ce Dictionnaire, je refasse tout le travail que son auteur

(1) Par exemple, *le Christianisme dévoilé*.

(2) C'est ce qu'il a prouvé par l'excellent Catalogue qu'il a publié de la bibliothèque qui lui est confiée.

dit avoir fait pour le composer ? En ce cas, autant valoit qu'il ne le fît pas.

Tous ces défauts existent réellement dans cet ouvrage ; et ils y sont portés à un tel point, qu'ils finissent par lasser l'indulgence. Cependant, on ne s'en aperçoit que lorsqu'on l'examine avec soin. Parlons donc, avant tout, d'un défaut qui frappe au premier coup d'œil.

Je ne reproche pas à M. Barbier de n'avoir point parlé de plusieurs bons livres dont les auteurs sont encore inconnus, et mériteroient de ne pas l'être. Lorsqu'on juge un pareil ouvrage, il faut se résoudre d'avance à pardonner beaucoup d'oublis, parce que les oublis y sont inévitables. Mais encore ne faudroit-t-il pas toujours oublier. Il y a d'ailleurs de ces omissions qui étonnent, et de ces attentions qui étonnent encore plus. Par exemple (pour ne parler que des journaux), comment se fait-il que M. Barbier se soit souvenu du *Journal de la Rapée* ou de *Ça ira*, et qu'il ait oublié *l'Ami du Roi* et *les Actes des Apôtres* ? Puisqu'il dit à quel jour précis a commencé de paroître le *Journal des Hommes libres*, et à quel jour il a fini, que ne nous faisoit-il aussi l'histoire du *Véridique*, du *Miroir*, de *la Quotidienne*, de l'*Eclair*, etc., etc., qui ont eu bien autant de succès. Avec des titres de *Mémoires* il a rempli quarante-six pages, avec des *Esprits* il en a fait sept ou huit : *Mémoire sur un Port*, *Mémoire sur une Affaire*, *Mémoire sur les Spectacles forains*; *Esprit des Tragédies*, *Esprit des Journaux*, *Esprit de Neker*, *Esprit des Almanachs*, etc., etc. On feroit deux cents gros volumes avec tant de mémoire et encore moins d'esprit. On n'en feroit peut-être pas deux si on vouloit n'y mettre que les titres des livres qui sont bons à quelque chose, ou qui valent du moins l'*honneur d'être nommés*.

M. Barbier nous prévient, dans sa préface, qu'il a reçu de M. Naigeon tous les *renseignemens* qu'il donne *sur les ouvrages dits philosophiques*. Eh bien ! il a mal fait de consulter sur de pareils ouvrages un pareil juge. Il devoit bien s'attendre qu'un philosophe aussi incurable ne laisseroit dans l'oubli aucun des livres philosophiques, et sur-tout qu'il n'y laisseroit pas les siens. Mais quel intérêt M. Naigeon lui-même met-il à nous rappeler qu'il a fait une *adresse à l'assemblée nationale* ? (Et Dieu sait quelle adresse, si tant est qu'en pareille occasion on puisse parler de Dieu !) Pourquoi veut-il absolument que nous sachions tantôt qu'il a *abrégé* une brochure, tantôt qu'il en a fait *l'extrait* pour l'Encyclopédie, tantôt qu'il y a fait seulement des *notes* ? Qui est-ce qui est curieux d'apprendre qu'en 1743 on a publié un livre intitulé :

Nouvelles libertés de penser, (qu'est-ce que *des libertés* de penser?) et que ce livre, d'abord fait avec d'autres livres, a été refait par M. Naigeon, puis *plus correctement réimprimé par ses soins dans l'Encyclopédie;* et qu'ensuite, vingt ans après, il a refait, avec ce même recueil, un autre *recueil* qu'il a intitulé *philosophique*. Quel est le but de cette longue notice qu'on rencontre ensuite, plus longue que toutes les autres, et dont le résultat est que, dans tout ce fatras, il n'y a de M. Naigeon que le nom tout seul? Pourquoi enfin M. Naigeon parle-t-il si souvent de M. Naigeon? Que ne se laisse-t-il oublier. Il y gagneroit tant, et cela lui seroit si facile! Ne le corrigera-t-on jamais de la manie de mettre sa phrase dans tous les livres, et de profiter de toutes les occasions pour crier: *c'est moi qui ai fait cela?*

Revenons à M. Barbier. J'ai dit qu'il ne citoit pas toujours exactement les titres des ouvrages et les noms des auteurs: en voici quelques preuves. Je lis à la page 168 de son premier volume: *Dictionnaire portatif de Mythologie* (*par l'abbé Declaustre*), *Par.* 1758, etc. Ce Dictionnaire n'est point *portatif*, et l'édition que j'en ai actuellement sous les yeux est de 1745: d'où je conclus que M. Barbier s'est également trompé et sur le titre de cet ouvrage, et sur l'époque où il a paru. Il dit que M. Emery, auteur du *Christianisme de François Bacon*, étoit *supérieur général de la communauté de Saint-Sulpice*: comme si on pouvoit être supérieur général d'une seule communauté! C'étoit de *la congrégation* qu'il falloit dire. Il appelle M. de Crouseilhes, actuellement évêque de Quimper, *M. de Groseilles*, et madame d'Houdetot, *madame de Houdetot*. Tous ces noms sont assez connus pour qu'on ne dût pas s'y tromper.

Les erreurs où il est tombé en attribuant certains ouvrages à des auteurs qui ne les ont pas faits, sont les plus graves qu'il ait pu commettre dans un Dictionnaire de cette espèce; et j'espère que, par cette raison seule, on me permettra de m'y arrêter plus long-temps. Je commence par les plus légères, par celles qu'il a faites en parlant des journaux.

Il prétend que *le Journal Français*, ou *Tableau politique et littéraire de Paris*, étoit *rédigé par MM. Nicole et la Deveze*. Il est pourtant sûr que M. la Deveze, auteur de quelques journaux très-estimés, je pourrois dire très-fameux, dont M. Barbier ne dit pa un mot, n'a jamais travaillé au *Journal Français*, et que celui-ci étoit uniquement rédigé, non par M. *Nicole* le moraliste, mais par M. *Nicolle* homme de lettres. (Le nom de celui-ci est, comme on voit, un peu différent.) Pourquoi dit-il que M. Geoffroy

est

est *auteur de presque tous les articles non signés du Feuilleton du Journal de l'Empire?* Il ne falloit pas dire *presque*, il falloit dire *de tous*, et ajouter que, dans ce journal, il ne l'est que des articles non signés du feuilleton. J'espère qu'il me permettra d'être un peu plus instruit que lui sur ce qui concerne le *Mercure:* je lui ferai donc observer qu'il s'est trompé en assurant qu'*en l'an huit, MM. de Fontanes, La Harpe, Morellet, et Bourlet de Vauxcelles, se chargèrent de faire revivre le Mercure.* M. Morellet ne contribua en rien à la résurrection du *Mercure.* Ce journal n'eut alors d'autres coopérateurs que MM. de Fontanes et de Vauxcelles, que M. Barbier cite, et M. Esmenard, qu'il ne cite pas. Ce fut en l'an X seulement que La Harpe remplaça M. de Fontanes; et il ne faut pas oublier de remarquer que M. Barbier, en nommant plus bas tous les auteurs qui s'en chargèrent en l'an X, ne parle plus de La Harpe.

Ces erreurs sont légères sans doute, et il m'étoit plus facile de les relever qu'il ne l'étoit à M. Barbier de ne pas y tomber. Venons donc à de plus graves Il se vante, dans sa préface, d'avoir découvert le véritable auteur du recueil latin intitulé *Selectæ è profanis Historiæ*, etc. Et où M. Barbier a-t-il fait cette découverte? Est-ce dans quelque vieux livre, dans quelque ancien manuscrit que personne jusqu'à lui n'a pu déchiffrer? Non, c'est *dans le Traité des Etudes.* Certes, c'étoit donc une découverte bien facile à faire; et, sans vanité, je puis m'étonner de ne l'avoir pas faite moi-même. « *Dans* » *le temps*, dit-il, *où la littérature étoit cultivée avec soin* » *dans toutes ses parties*, les meilleurs écrivains ne dédai- » gnoient pas *d'indiquer les auteurs anonymes.* Le Traité des » Études de Rollin m'en a fait connoître plusieurs, entre » autres Jean Heuzet, auteur de l'excellent recueil intitulé » *Selectæ è profanis*, etc. » A entendre M. Barbier, on diroit que Rollin a eu directement pour objet *d'indiquer des auteurs anonymes*, et qu'il a clairement désigné Jean Heuzet comme éditeur du *Selectæ*, etc. Si M. Barbier a cru se mettre, par cette phrase, à côté de Rollin, il s'est trompé: Rollin a fait quelque chose de mieux que des Dictionnaires et des Catalogues. Laissons chaque homme à sa place; M. Barbier n'a aucune raison d'être mécontent de la sienne, et de la considération dont il jouit. Quant à moi, je pense que nous serions trop heureux si nous avions toujours des bibliothécaires aussi instruits que lui, et des professeurs aussi vertueux et aussi savans que Rollin.

J'ai cependant parcouru tout le Traité des Etudes, pour tâcher de trouver cette mine ou cette veine d'auteurs anonymes

qui a enrichi M. Barbier, et je déclare que je n'y ai rien trouvé de contraire à l'opinion commune, qui attribue cet excellent recueil à Rollin lui-même. Voici seulement ce qu'on lit dans le chapitre IIIe, *de l'Etude de la langue latine :* « Un ancien » professeur de l'Université (et ici Rollin met en note à la » marge : *M. Heuzet, autrefois professeur au Collége de* » *Beauvais*), à qui j'ai communiqué mes vues, a bien voulu » composer de ces sortes d'histoires tirées de l'Ecriture-Sainte, » pour l'usage des enfans qui commencent à étudier la langue » latine, ou qui sont dans les premières classes. J'espère que » le public aura lieu d'être content de ce petit ouvrage; et » que l'approbation qu'il lui donnera, portera l'auteur à en » composer un second dans le même goût, mais d'un genre » différent, où l'on ramassera des histoires et des maximes de » morale tirées des anciens auteurs.... Ce second ouvrage a paru » depuis la première édition du mien.... On y a ramassé (il ne » dit pas Jean Heuzet) avec beaucoup d'ordre et de choix des » principes excellens de morale, etc. » Il seroit inutile d'aller plus loin. Je vois que *ce second ouvrage a paru ;* je crois même que c'est celui que nous appelons *Selectæ è profanis ?* Mais Rollin ne fait entendre en aucune manière que ce soit Jean Heuzet qui l'ait fait.

Avant de passer aux ouvrages *pseudonymes*, je ne puis m'empêcher de dire un mot sur les efforts que M. Barbier prétend avoir faits pour en découvrir les véritables auteurs; et je ferai ensuite remarquer une distinction assez singulière qu'il établit à leur sujet.

Pour connoître les noms des auteurs, il a consulté, dit-il, tous les savans; par exemple, M. Demanche, M. Solvet, M. Bleuet, M. By, tous grands noms connus, comme on sait, dans la république des lettres : je ne l'en blâme point. Les éloges qu'il leur donne, et la reconnoissance qu'il leur témoigne font autant d'honneur à son cœur qu'à sa modestie. On pourroit seulement dire que l'homme vraiment modeste est modeste en tout; qu'il ne fait pas tant de bruit des petits bienfaits qu'il peut avoir reçus; et que, lorsqu'on se répand ainsi en éloges exagérés, on court risque de se faire soupçonner d'avoir voulu recevoir soi-même beaucoup d'éloges. Mais je ne l'excuserai certes pas d'avoir consulté, *sur les ouvrages dits philosophiques, l'homme de lettres distingué.....* Lecteur, vous savez d'avance que cet homme est M. Naigeon; et, si je ne vous l'avois déjà dit, vous ne l'auriez pas reconnu à ce portrait. Il seroit difficile de croire qu'un *homme de lettres* aussi *distingué* par ses erreurs, ait pu *fournir* à ce Dictionnaire beaucoup de vérités. Je pense même que M. Barbier

ne s'y est pas attendu, et que c'est peut-être ce qui lui a fait établir dans sa préface la distinction dont je vais parler.

Il distingue donc deux sortes d'auteurs *pseudonymes* : l'une, de *ceux qui mettent leur nom à des ouvrages qu'ils n'ont point faits*, et ceux-là *se nomment plagiaires ;* l'autre, de *ceux qui mettent sur le frontispice de l'ouvrage qu'ils publient le nom d'un auteur célèbre*, et ceux-ci *doivent passer plutôt pour des imitateurs mal-adroits, que pour des imposteurs.* Ainsi donc, lorsqu'un auteur décrédité compose un détestable ouvrage, et qu'après l'avoir rempli de maximes pernicieuses, il le fait répandre sous un nom jusqu'alors respecté, cet auteur n'est pas tout à-la-fois un empoisonneur public et un imposteur, c'est un *imitateur mal-adroit ;* et le savant, l'homme respectable qui, par cette imitation mal-adroite, arrivera peut-être à la postérité tout chargé d'horribles maximes qu'il détestoit dans son cœur ; cet homme, dis-je, n'aura aucun motif de se plaindre : car, après-tout, on n'a fait autre chose que le diffamer. Ainsi, lorsqu'il arrivera à M. Naigeon lui-même de donner à M. de Burigni, à vingt autres, des ouvrages qu'ils n'ont points faits..... lecteurs, vous voilà prévenus : n'appelez pas cela une imposture, ce n'est qu'une *mal-adresse*.

Je demande donc qui est l'auteur du *Christianisme dévoilé ?* Et M. Naigeon (car je me flatte que c'est M. Naigeon tout seul que j'ai à combattre) me répond que *cet ouvrage est la première des nombreuses productions philosophiques mises au jour par le baron d'Holbach, sous le voile de l'anonyme et sous des noms empruntés.* Ainsi donc, *le Christianisme dévoilé* est une production *philosophique*. Voilà un aveu précieux, et une expression bien convenue entre nous. Toutes ces productions qui ont déshonoré la fin du dernier siècle sont donc aussi des productions *philosophiques*, et ceux qui en ont sali notre littérature sont des *philosophes*. Qu'on ne dise plus que c'est nous qui accusons *la philosophie* de les avoir faits, et qu'en cela nous la calomnions ; voilà un philosophe qui en convient : *Habemus confitentem reum.*

Mais je demande encore à M. Naigeon s'il est bien sûr que ce soit M. le baron d'Holbach qui ait fait *le Christianisme dévoilé*, et s'il en est sûr, où peut-il l'avoir appris ? Est-ce à table, dans ces fameux dîners que M. le baron d'Holbach, homme riche, et, à ce qu'on assure, très-bienfaisant, donnoit aux beaux-esprits de Paris, dont le dîner ne valoit pas le sien ? Je conviens que M. Naigeon étoit souvent de ces dîners-là. Est-ce dans sa société intime ? M. Naigeon put y être admis. Mais s'il ne l'a su que par des confidences,

comment se permet-il de le dire? Est-ce parce que M. le baron d'Holbach est mort, et qu'il n'y a plus de grands dîners chez lui? Allons plus loin : je demande encore à M. Naigeon pourquoi il ne veut pas que *le Code de la Nature* soit de Diderot. Est-ce que c'est maintenant la famille de Diderot qui donne à dîner?

Je n'ai certes pas l'intention de défendre M. le baron d'Holbach contre les accusations, ou, si on veut, contre les éloges de M. Naigeon. Messieurs, entre vous le débat: quand vous n'êtes pas d'accord, nous ne pouvons que rire de vos disputes. Cependant, si je consulte l'opinion publique, il me semble que M. le baron d'Holbach a bien assez de droits à l'estime de M. Naigeon, sans qu'on lui prête encore ceux qu'il n'a pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que *le Christianisme dévoilé* est de Damilaville : pour cette fois, *l'homme de lettres distingué* sera convaincu d'erreur, et par un homme qui étoit bien plus en état que lui *de fournir* à M Barbier *des renseignemens sur les ouvrages dits philosophiques;* c'est-à-dire, par Voltaire lui-même. « Damilaville » vient de mourir, écrit Voltaire à M. le marquis de Ville- » vieille (1); *il étoit l'auteur du Christianisme dévoilé*, et de » beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais su : ses amis » lui ont gardé le secret, *tant qu'il a vécu, avec une fidélité* » *digne de la philosophie.* » Je ferai observer, en passant, que la *fidélité* de la philosophie se borne à garder les secrets des vivans; les secrets et l'honneur des morts lui importent peu.

Voilà donc Damilaville, le *cher ami* de Voltaire, convaincu par Voltaire lui-même d'avoir fait *le Christianisme dévoilé:* et voilà M. Naigeon autrefois, dirai-je l'ami, le confident, non, mais du moins, l'un des dîneurs de M. d'Holbach, convaincu de l'avoir calomnié, en l'accusant du même ouvrage. Et voilà les hommes qui s'appeloient les honnêtes gens! Ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'encore dernièrement on a pu lire dans un de nos journaux (2) que lorsqu'il s'agissoit d'un trait de fausseté et de bassesse, c'étoient toujours les ennemis des philosophes qu'on en trouvoit coupables; et que lorsqu'il s'agissoit au contraire d'un trait de franchise ou de générosité, c'étoit toujours à la philosophie qu'on étoit obligé d'en faire honneur. Et à propos de quoi faisoit-on cette observation? A propos d'une calomnie répandue dans le temps par le parti philosophique de l'Académie française, contre le parti sage et honnête de cette même Académie: je dis une

(1) Tome 79 de la Correspondance, édition in-12.
(2) La Revue.

calomnie, car il n'y a pas d'apparence que le même fait, s'il eût été vrai, eût été raconté diversement par deux hommes contemporains, et qu'il eût été placé par eux à des époques très-différentes (1); mais le journaliste raisonnoit autrement, et il concluoit que puisque le même fait étoit raconté diversement par deux philosophes, il devoit être vrai de manière ou d'autre.

Ecoutons encore Voltaire, et ce qu'il écrivoit à Damilaville, peu de temps avant la mort de ce dernier: « Il me semble » que nous sommes dans le siècle des *faussaires ;* mais mon » étonnement est que les faussaires soient si *mal-adroits.* » (Voilà donc des *faussaires mal-adroits*, ou, ce qui revient au même, des *mal-adroits qui sont faussaires.* Je remarque avec plaisir que ce sont des philosophes qui se chargent pour moi de combattre ici les notices, les assertions, et jusqu'aux *distinctions philosophiques* de ce Dictionnaire.) Voltaire continue : « Si M. Boulanger, auteur du bel article *Vingtième*, » vivoit encore, il seroit bien étonné que, etc. » Or, on sait que Damilaville étoit véritablement l'auteur de cet article sur le *Vingtième*, qui se trouve dans l'Encyclopédie, et qu'il l'avoit mis sous le nom de Boulanger; et nous venons de prouver que, selon Voltaire, le *Christianisme dévoilé*, publié sous le nom du même M. Boulanger, étoit du même Damilaville. Comment donc osoit-il lui parler de *faussaires ?* Et je demande encore : Qui est ici le faussaire? Est-ce Damilaville? est-ce Voltaire? est-ce M. Naigeon? Ah! *le siècle des faussaires* n'est pas fini.

Avançons. Je demande qui est l'auteur de *la Contagion sacrée ou Histoire naturelle de la Superstition*? Et M. Naigeon me répond que *cet ouvrage est réellement de la composition du baron d'Holbach.* Réellement! Que ce mot a de profondeur! Ainsi un ouvrage *est* de la composition de M. le baron d'Holbach, quand il convient à M. Naigeon que cet ouvrage en soit. Et il en est *réellement*, quand en effet cet ouvrage est de lui. Il y a des ressources avec les philosophes : nous savons maintenant ce qu'ils veulent dire, quand ils assurent qu'un tel ouvrage est *réellement* d'un tel auteur : et par conséquent nous savons aussi ce qu'il faut entendre, quand ils assurent *tout simplement* que cet ouvrage n'en est pas.

Ainsi, lorsque maintenant les philosophes vous disent que *l'Examen critique des Apologistes de la Religion chrétienne*

---

(1) Il s'agit ici de l'histoire des Boules noires, racontée diversement par Marmontel et Collé.

est de M. de Burigni, concluons aussitôt, concluons hardiment que cet ouvrage est de tout autre que de M. de Burigni. Et je le savois bien moi, avant que les philosophes m'en donnassent, sans le vouloir, cette preuve. Non, je ne crains pas de l'assurer, non : un homme bon et simple comme M. de Burigni, un savant modeste, et dont on raconte tant d'anecdotes qui toutes peignent la candeur de son caractère; n'a pu composer un ouvrage tel que l'*Examen critique*. J'y trouve bien sa froideur et sa diffusion ordinaire, mais je n'y vois pas sa bonté et sa douceur. Non, dis-je, non; cet ouvrage n'est pas de lui : il porte une empreinte bien différente : son auteur, s'il étoit encore vivant, devroit se faire reconnoître à la seule dureté de son ton et à l'aspérité de ses manières.

Mais écoutons à ce sujet les raisonnemens de M. Naigeon. « Des personnes, dit-il, très-versées dans l'histoire littéraire » et philosophique du dernier siècle, le regardent (l'Examen » critique) comme la production de M. de Burigni. En » effet, *l'érudition qu'on y trouve ressemble* beaucoup à celle » qui a rendu célèbre cet estimable académicien..... *S'il* » *étoit nécessaire* de détruire l'impression *encore générale-* » *ment répandue* que Freret est l'auteur de cet ouvrage, seu- » lement parce que son nom se trouve sur le titre, j'obser- » verois que, quoiqu'il n'ait *été rendu public qu'en* 1767, il » étoit néanmoins *composé dès* 1732; que l'auteur y cite un » livre qui parut au commencement de cette année, et en » annonce un autre qui ne parut qu'à la fin. Et qu'à cette » époque Freret lisoit à l'Académie des Inscriptions, un Mé- » moire où l'on trouve sur la chronologie *des assertions* » *très-différentes* de celles qu'on remarque dans le livre qui » nous occupe. »

Qu'il est bon, ce M. Naigeon! Comme il défend généreusement la mémoire de ce pauvre Freret! Gardez-vous bien de penser qu'en faisant cette apologie, il n'a cherché qu'un occasion d'affirmer (et cela tout naturellement et sans qu'on puisse le soupçonner de malice) que *ce livre avoit été composé en* 1732; ne croyez pas qu'il veuille par là nous faire entendre qu'un auteur qui n'auroit eu à cette époque qu'environ vingt-cinq ans (c'est une supposition que je fais), ne pourroit sans une extrême injustice être accusé de l'avoir composé; car il est vrai qu'il y a dans ce livre une profondeur, non de connoissances, mais de combinaison et d'astuce, qui n'est pas de vingt-cinq ans. Malheureusement cette apologie n'est pas *adroite* ; elle contient presque autant d'absurdités que de mots.

Et premièrement, *des personnes très-versées dans l'histoire*

littéraire, ne peuvent pas regarder cet ouvrage comme une production de M. de Burigni, par la seule raison que l'*érudition qu'on y trouve ressemble à celle de cet académicien*. Car elles savent très-bien ces personnes, qu'il n'y a point de véritable érudition dans ce livre; et que toute érudition ressemble à une autre; et que c'est au style seul qu'on reconnoît les auteurs; et que le style de cet ouvrage, quoiqu'il ait les défauts de celui de M. de Burigni, n'a pas ses qualités. Secondement, il n'est pas vrai que l'*impression que cet ouvrage est de Freret* soit *généralement répandue*. Au contraire, il n'y a plus personne qui croie à ce mensonge. Les efforts des philosophes ont été superflus: le voile que le véritable auteur avoit voulu jeter sur nos yeux est levé, et nous ne nous en laisserons pas mettre un autre. Troisièmement, qui est-ce qui doute que *si* cette impression étoit généralement répandue, il ne fût *nécessaire* de la détruire? Ici le doute seul de M. Naigeon est une véritable absurdité.

Je sais bien qu'en cette occasion, on pourroit m'opposer l'autorité de Voltaire, qui attachoit beaucoup d'importance à disculper les vivans, et fort peu à défendre les morts. « Tous » nos hermites vous aiment, chantent vos louanges, et de- » sirent passionnément votre retour, écrivoit-il à M. l'abbé » Morellet (1). Le livre de Freret est bien dangereux; mais » *opportet hæreses esse*. Il est bien triste que l'on impute » quelquefois à des vivans et même à de bons vivans les ou- » vrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir » que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un » bon catholique. » Il y a des philosophes qui paroissent tenir encore beaucoup à ce principe de Voltaire. Mais enfin Voltaire ne dit pas qu'on puisse justement accuser les philosophes morts de toutes les sottises que font ceux qui vivent. Quant à moi, je soutiendrai toujours contre l'autorité de Voltaire lui-même, qu'il est juste, qu'*il est nécessaire* de défendre la mémoire des morts, et même des morts qui ne sont pas irréprochables contre les iniques imputations des vivans, et même *des bons vivans*.

Quatrièmement, il n'est pas vrai que cet ouvrage n'ait paru qu'en 1767: il parut en 1766, puisque, selon le témoignage de Voltaire, il fut annoncé cette année dans la gazette d'Avignon. Il est vrai que cette erreur est légère, et que ces deux années appartiennent également *au siècle des faussaires*. Mais ce qui n'est pas vrai, et par conséquent ce que M. Naigeon prouve très-mal, c'est que ce livre ait été composé en

(1) Tom. 77, p. 462.

4

1732. A qui M. Naigeon croit-il parler, et dans quel temps croit-il être encore? Est-ce qu'il auroit la simplicité de penser qu'on se fie encore à la bonne foi des philosophes? *L'auteur*, dit-il, y annonce un ouvrage *qui ne parut qu'à la fin de cette époque*. Eh bien! c'est qu'il vouloit se préparer un moyen de dire un jour, qu'il n'avoit pas composé ce livre, et que ce livre avoit été publié à cette époque; et cela ne lui coûtoit qu'un petit mensonge de plus.

Cinquièmement enfin, il ne falloit pas nous faire observer que Freret pensoit tout autrement qu'on ne le fait penser dans ce livre. Ce n'est pas la première preuve qu'on ait du peu de respect que les philosophes vivans ont pour les intentions des philosophes morts, et ce n'est pas la dernière non plus que j'en donnerai dans cet article même : occupons-nous maintenant du véritable auteur de *l'Examen*, etc.

Cet auteur est mort, dites-vous? Eh bien! qui vous le nie? Vous dit-on qu'il soit vivant, d'une vie au moins littéraire? Il est mort! Eh bien, laissons ses cendres en paix, pourvu qu'on y laisse aussi celles de M. de Burigni. Après tout, un mort en vaut bien un autre; et s'il vous plaît d'en défendre un, pourquoi ne seroit-il pas permis de repousser l'outrage qu'on veut faire à l'autre. S'il est mort enfin, on peut bien, sans faire aucun tort à ses manes, chercher à déterrer son nom. C'est ce que M. Barbier auroit pu faire, et c'est ce que je vais faire pour lui. Je n'irai pas loin pour cela, car c'est encore à la fameuse correspondance que je m'adresse.

Je soutiens d'abord que l'auteur de l'*Examen critique des Apologistes de la Religion chrétienne* est un prêtre; et ma raison, pour penser ainsi, c'est que d'Alembert le nie, et qu'il le nie non pas *réellement*, mais *philosophiquement*, c'est-à-dire qu'il laisse ensuite échapper la vérité avec toute sa finesse et son patelinage ordinaires. « J'ai actuellement, écrivoit-il à » Voltaire (1), entre les mains le livre de Freret, ou, si vous » voulez, d'un capitaine au régiment du roi, ou de qui il » vous plaira. *Si ce capitaine étoit au service de notre Saint-* » *Père le Pape*, je doute qu'il le fît cardinal, à moins que ce » ne fût pour l'engager à se taire. C'est dommage que *l'as-* » *semblée du clergé* finisse : elle auroit beau jeu pour deman- » der que le *capitaine Freret* soit mis au conseil de guerre, » pour être ensuite *livré au bras séculier*. Quoi qu'il en soit, » ce livre est, à mon avis, un des plus diaboliques qui aient » encore paru sur ce sacré sujet. » Et on trouve à la page

(1) Tom. 90, p. 84.

suivante une lettre de Voltaire à d'Alembert, dans laquelle il lui dit : « Je l'ai vu ce brave *Mords-les* qui les a si bien mordus : » il est du naturel des vrais braves qui ont autant de douceur » que de courage. Il est visiblement appelé à l'apostolat. » De dire maintenant qui étoit cet abbé *Mords-les*, c'est ce que je ne puis pas faire. Puisqu'il étoit *si doux*, je suis bien étonné qu'il fût philosophe; et puisqu'il étoit si courageux, j'aime à croire qu'il n'auroit pas renié ses ouvrages : ce qui est sûr, c'est que, parmi les auteurs connus pour avoir fait de bons livres, il n'en est aucun qui ait porté ce nom-là. Je borne donc là mes recherches. Je me contenterai d'ajouter que Voltaire écrivoit à M. l'abbé Morellet : « Il n'appartient » qu'à vous, Monsieur (1), de combattre avec de bonnes armes, » et *de faire voir le foible de ces apologies* qui ne trompent » que des ignorans. » Il écrivoit encore à Damilaville : « Je suis enchanté de l'abbé Morellet, mon cher frère; en » vérité, tous ces hommes-là sont les plus aimables et les » plus vertueux des hommes; et voilà ceux qu'on veut persé- » cuter ! Il n'y a qu'un homme infiniment instruit de la belle » science de la théologie et des pères, qui puisse avoir fait » l'*Examen critique*, etc. (2) » Je conclus de tous ces passages que, selon Voltaire, qui le connoissoit bien, l'auteur de cet ouvrage est un prêtre, un théologien, je dirois presque un docteur de Sorbonne; mais que Voltaire n'a jamais voulu le nommer, et qu'il lui a gardé le secret, ainsi qu'il le dit très-bien, *avec une fidélité digne de la philosophie.*

Passons au *Code de la Nature*, et voyons si M. Naigeon a mieux prouvé que cet ouvrage n'est pas de Diderot. « Ce qui » est certain, dit La Harpe, c'est qu'il est imprimé dans la » collection des œuvres de Diderot, en cinq volumes in-8°, » titre d'Amterdam, depuis 1773; et que Diderot, qui n'est » mort qu'en 1784, n'a jamais désavoué ni l'édition, ni » l'ouvrage....... On se contente de nous dire depuis » quelques jours : *il n'est pas de lui.* Où est la preuve qu'on » oppose à l'authenticité de la collection connue de tout le » monde, au silence de l'auteur et de ses amis, et de tout le » monde, même depuis sa mort? » Où est la preuve? Elle est dans la dénégation de M. Naigeon. Disons mieux : cette preuve que La Harpe voudroit pouvoir opposer *au silence de Diderot*, de *sa famille*, de *ses amis* et *de tout le monde*, c'est *le silence* de M. Naigeon : il n'a pas mis le *Code de la Nature* parmi les œuvres de Diderot, donc il n'en est pas.

(1) Tom. 79, p. 192.
(2) Tom. 77, p. 450.

Ecoutez-le (tome 2, page 161 de ce Dictionnaire.) : *La seule bonne édition des œuvres de Diderot est celle qui a été publiée sur ses manuscrits par M. Naigeon.* Ainsi, il n'y a de bon et de vrai que ce que M. Naigeon a dit et écrit; il n'y a d'exact que ses éditions : et vous verrez bientôt qu'il nous défendra de lire Montaigne lui-même, ailleurs que dans l'édition qu'il en a donnée.

Mais M. Naigeon veut aussi avoir l'air de raisonner, et nous allons écouter ses raisonnemens. « C'est bien à tort, » dit-il (tome 1, page 95 de ce Dictionnaire), que l'on » a dit et imprimé que cet ouvrage est de Diderot. Dès la » seconde page, on s'aperçoit que c'est l'apologie d'un ou- » vrage publié précédemment, sous le titre de la *Basiliade.* » Or la Basiliade est de Morelli fils, donc le Code de la Nature en est aussi. Voilà la conclusion de M. Naigeon. Mais comme j'ai déjà réfuté un raisonnement de cette nature, je me dispenserai de réfuter aussi celui-ci. « Quel motif, continue-t-il, » eût pu déterminer Diderot à composer l'apologie de cette » Basiliade qui n'a fait aucune sensation dans la république » des lettres? » Quel motif? Est-ce que les philosophes ont jamais eu d'autres motifs pour publier des mensonges que le plaisir seul de les mettre au jour, au risque de passer pour des fous? Quel motif! Le même, qui a porté M. Naigeon à faire dans ce Dictionnaire, non pas l'apologie, mais l'éloge de *la Lettre de Trasybule à Leucippe,* par Freret, et de la *Lettre de Boulanger à Helvétius;* le même qui lui a fait transcrire dans l'Encyclopédie cette horrible phrase qu'il attribue au curé Meslier, et qui lui fait prévenir ses lecteurs, avant de la citer, que c'étoit *le vœu d'un vrai philosophe, et qui a bien connu le seul moyen de tarir partout, et en un moment, la source de la plupart des maux qui affligent depuis si long-temps l'espèce humaine.* « Je » voudrois, fait-il dire à ce misérable, je voudrois, et ce » sera le dernier, comme le plus ardent de mes souhaits, *je* » *voudrois que le dernier des rois fût étranglé avec les* » *boyaux du dernier des prêtres.* » Quel motif, dites-vous, pouvoit engager Diderot à faire l'apologie de la Basiliade? Je réponds : le même qui a porté M. Naigeon à faire, non pas l'apologie, mais l'éloge de cette phrase, et qui lui fait ajouter : « *On écrira dix mille ans si on veut sur ce sujet, on ne produira jamais une pensée plus profonde, plus fortement conçue, et dont le tour et l'expression aient plus de vivacité, de précision et d'énergie. Cet article est du citoyen Naigeon.* » J'ai transcrit jusqu'au bout ce passage de l'encyclopédie, et je demande maintenant quel motif forçoit M. Naigeon à écrire

lui-même son nom au-dessous, et à nous renvoyer, par une note, à la préface de son Encyclopédie, où il fait une autre fois le plus grand éloge de *ce bon curé* et de *son vœu très-patriotique*?

Enfin vous demandez quel motif? Le même qui engagea Diderot à rimer cette *profonde, vive, précise, énergique* pensée dans ce dithyrambe dont, certes, M. Naigeon ne pourra pas dire : *il n'est pas de lui*; car c'est à lui (à M. Naigeon) que Diderot l'adressa. Me tromperois-je? Ces fameux vers seroient-ils d'un autre que de Diderot? ou Diderot les auroit-il adressés à un autre qu'à M. Naigeon? Puisqu'on nie tout aujourd'hui, il faut que je cite mes autorités : voici comment un journaliste (1) s'exprimoit à l'occasion de ce dithyrambe : « Je ne finirai pas » sans me plaindre d'une autre infidélité qui se trouve dans le » dithyrambe de Diderot, qu'on a publié depuis peu. On fait » dire à Diderot : *Grimme soyons amis*. Or, dans l'original » que j'ai vu, il y a : *Naigeon sois mon ami*. Pourquoi ôter » à M. Naigeon le témoignage que Diderot lui donne d'une » amitié bien méritée. Est-ce parce qu'il n'est pas assez accré- » dité dans la république? » Et dans le numero suivant on lit ce dithyrambe réimprimé tout entier; et comme le texte s'y trouve rétabli dans toute sa pureté, après ces vers :

Et ses mains ourdiroient les entrailles du prêtre
Au défaut d'un cordon pour étrangler les rois,

on lit ceux-ci :

Naigeon sois mon ami, Sedaine sois mon frère,
Bornons notre rivalité
A qui saura le mieux caresser sa bergère,
Célébrer ses faveurs, et boire à sa santé.

Quel contraste! Il est assez frappant pour que je puisse me dispenser de toute réflexion. Il me reste à parler des éloges et des réflexions dont M. Naigeon a cru devoir accompagner ses notices sur les livres philosophiques; et à prouver par quelques citations de ces livres, que ces réflexions étant presque toujours fausses, et que ces éloges étant une vraie insulte faite au public, M. Barbier n'auroit jamais dû les autoriser de son nom. Je me bornerai à un petit nombre d'exemples, et je les choisirai sans me prescrire d'autre ordre que celui où les livres se sont présentés à moi dans ce Dictionnaire.

A l'article *Analyse de la philosophie de Bacon* (par De Leyre) *avec sa vie*, etc., je trouve une longue notice dans

(1) Journal d'Economie publique, de Morale et de Politique. Tom. 1, n° 7, 10 brum. an 5.

laquelle M. Naigeon nous apprend qu'il a refait cet ouvrage pour l'Encyclopédie, et qu'au moyen de la nouvelle façon qu'il lui a donnée, *la doctrine de Bacon fait sur l'esprit du lecteur une impression d'autant plus forte qu'elle est plus directe.* Et ici je dois avouer que M. Naigeon a dit vrai. Mais savez-vous ce qu'il a fait pour donner plus de crédit aux opinions de Bacon? Il les a combattues. Le moyen, quoique nouveau, étoit sûr, et je suis étonné que M. Naigeon ait eu la simplicité de le prendre. Voici quelques preuves de son adresse à fortifier Bacon de toute l'autorité de son improbation.

Bacon dit (Encycl. méth. philos., etc. Tom. I, p. 368) que « Dieu n'a jamais fait de miracles pour convaincre un » athée, parce que rien ne peut l'ébranler, s'il résiste aux » preuves naturelles que l'univers lui donne. » Et M. Naigeon *s'étonne qu'un aussi grand esprit que Bacon n'ait pas vu que cette preuve bannale ne signifie absolument rien;* et plus bas il ajoute que *le spectacle de la nature ne prouve absolument rien, puisqu'il n'est, à parler avec précision, ni beau, ni laid.* Si Bacon, après avoir gémi sur quelques inconvéniens qui sont nés des diverses religions, fait une exception honorable en faveur du christianisme (p. 340), M. Naigeon ne veut pas de cette exception : il met en note que, *soit pour les individus, soit pour les Etats, changer de religion n'est, en dernière analyse, que changer d'erreur.* Du reste, il ajoute que *chaque fois que Bacon parle du christianisme, l'homme de génie disparoît;* et ailleurs, que Bacon *ne sait plus ce qu'il dit.* Si le grand homme assure que « *le premier pas de la philosophie peut mener à l'athéisme.... mais que la véritable philosophie conduit nécessairement à la religion* » (p. 369), son annotateur, qui ne craint pas de faire soupçonner qu'il en est encore au *premier pas*, dit gravement que *si on rencontroit souvent dans Bacon des assertions telles, on seroit tenté de croire qu'il n'étoit pas toujours dans son bon sens.* Mais lorsque Bacon prétend que « la tolérance de toutes les religions est une des portes de l'athéisme, » l'annotateur ne lui répond rien : il a cru apparemment que Bacon vouloit en cela faire l'éloge de la tolérance de toutes les religions.

Je passe vingt articles qui seroient tous également dignes de l'attention de nos lecteurs, et j'arrive à la *lettre de Trasybule à Leucippe, ouvrage posthume de M. **** (Freret), *Londres*, etc. M. Barbier auroit pu se contenter de donner le titre de cet ouvrage, et de dire l'année, et le pays où il fut imprimé, ainsi que le nom de l'auteur auquel on l'attribue. Peut-être cependant convenoit-il d'ajouter, afin que personne n'y fût trompé, que cet ouvrage a été altéré, défiguré, com-

menté par M. Naigeon d'une manière indécente dans l'Encyclopédie ; mais au contraire, il (c'est-à-dire M. Naigeon) ajoute que *M. Naigeon a été forcé de corriger cet ouvrage*, et que *pour faire disparoître des défauts très-choquans dans un ouvrage de cette importance, il s'est mis fréquemment à la place de Trasybule, qu'il a ajouté au texte de Freret plusieurs notes qui lui ont paru nécessaires*, et que *ces corrections et additions peuvent être regardées comme un service rendu à la mémoire de Freret.* Notez bien (c'est M. Naigeon lui-même qui nous l'apprend) que *de tous les ouvrages philosophiques qui ont été attribués à Freret, celui-ci est le seul dont il soit véritablement l'auteur.* Je prie le lecteur de ne pas oublier cette dernière phrase : j'y reviendrai ; et on verra alors quelle sorte de *services* les philosophes rendent à la mémoire de leurs amis.

D'abord, je trouve dans cette lettre si *importante* qu'*il faut regarder toute religion comme un système d'erreur et de tyrannie, et qu'il ne peut y avoir une bonne morale partout où il y a une religion quelconque.* L'absurdité de ce dernier principe est bien grande ; car il s'ensuivroit nécessairement qu'il ne peut y avoir de *bonne morale* que parmi les hommes tels que M. Naigeon ; et que tous les pays ayant toujours eu *une religion quelconque*, ont toujours été nécessairement dépourvus de *bonne morale.* Mais on va voir mieux : ceci n'attaque que les religions ou ce qu'ils appellent le *culte ;* c'est à Dieu qu'ils en veulent, et c'est lui qu'ils vont attaquer.

Apprenez donc (toujours de cette lettre *importante*) que (1) Dieu *est une chimère, un fantôme qui n'a tout au plus qu'une existence objective, et qui n'est point hors de l'esprit de ceux qui l'ont examiné.* Si cela ne paroît pas suffisamment clair, apprenez donc encore que (2) *la cause infinie n'est présente à notre esprit que....* (3) *comme non existante et comme impossible ;* et plus bas, *qu'elle n'y est tout au plus que comme les objets de nos songes.* Du reste soyez tranquille, vivez heureux et moquez-vous de tout comme ces écrivains : car l'*immortalité de l'ame* (4) *est une rêverie théologique.* Pour moi, il me semble que dans tout cela, on ne peut pas reprocher à M. Naigeon d'avoir obscurci le texte. Peut-être même se vante-t-il à bon droit d'en avoir fait *disparoître l'obscurité.* Mais ce n'est pas tout d'être clair, il faudroit encore avoir le sens

(1) Même part. de l'Enc., tom. II, p. 514.
(2) Pages 516 et 517.
(3) Page 519.
(4) Page 537.

commun, et ne pas appeler les sentimens de Socrate, de Platon, de Cicéron, de Sénèque, et de tout ce qu'il y eut jamais de grands philosophes parmi les anciens et les modernes, *des rêveries théologiques.*

Jusque-là, ce sont des erreurs bannales et qui attaquent indistinctement toutes les religions. Voici pour nous : *les livres des Juifs, sont,* dit-il, *des livres scandaleux, et de misérables rapsodies.* C'est ainsi qu'ils traitent nos livres saints! Eh! bien, si au lieu de dire que cette lettre est *importante,* je l'appelois *scandaleuse*; et si j'ajoutois que tous les ouvrages, toutes les notes de M. Naigeon sont, comme cette lettre, *de misérables rapsodies,* M. Naigeon crieroit au scandale; il diroit que je manque à toutes les convenances, envers un membre de l'Institut, et que je suis un fanatique. Et lui, il insulte à la croyance de tous les siècles, de tous les peuples, il insulte à Dieu; et je ne dirai qu'un seul mot de lui : c'est un philosophe.

Les Chrétiens, (enfin voilà les Chrétiens) dit-il encore, *cachent avec grand soin leurs livres aux juifs et aux étrangers, en sorte que comme ces livres n'ont point été exposés à la contradiction, le silence de leurs ennemis sur les faits qui y sont contenus ne peut être cité comme un aveu de leur vérité.* Je suis accoutumé aux mensonges des philosophes; mais celui-là m'a étonné. Quoi! ces Chrétiens auxquels il a été dit : *Quod in aure audistis, prædicate super tecta,* cachent leurs livres! Pour moi, je n'ai qu'une chose à répondre à M. Naigeon : c'est que je suis chrétien, et que tous mes livres sont à sa disposition.

Mais M. Naigeon a *rendu un grand service à la mémoire de Freret* en refaisant cette lettre. Ah ! c'est autre chose. Si M. Freret a pu desirer qu'on publiât cette lettre, et qu'on la refît, M. Naigeon, en lui donnant cette publicité, ou cette clarté qu'elle n'avoit pas, aura rendu sans doute un fort *mauvais service* au public; du reste il n'aura manqué ni à l'amitié, ni à la bonne foi, ni à tous ces devoirs que respectent encore entr'eux ceux même qui ne respectent plus rien. Mais si M. Freret vouloit que sa lettre ne fût jamais imprimée, et *s'il comptoit la jeter au feu,* que faut-il penser de celui qui, au lieu de la mettre au feu, l'a imprimée, réimprimée, éclaircie; et en cela, prétend avoir rendu service à la mémoire de son auteur.

Ecoutons Duclos dont l'autorité ne doit pas être suspecte aux philosophes. « Freret, dit-il, avoit fait un ouvrage (1) qui seroit

(1) Œuvres de Duclos, tom. X, p. 62.

» dangereux *s'il étoit à portée du commun des lecteurs. Il*
» *auroit été très-fâché qu'il devînt public.* J'en cite pour
» preuve la lettre qu'il m'écrivit.... Il me marquoit dans son
» billet, que j'ai gardé pour sa justification, si l'on trahissoit sa
» confiance, que cet ouvrage n'étoit que pour des amis *inte-*
» *rioris admissionis.* J'aurai occasion de parler dans la suite
» *de la coupable frénésie qui règne aujourd'hui, de tirer des*
» *cabinets, et de rendre publics des écrits qui n'en devoient*
» *jamais sortir.*

On se souvient sans doute que, selon M. Naigeon lui-même, Freret n'a fait qu'*un seul* ouvrage philosophique; on vient de voir que, selon Duclos, Freret *auroit été très-fâché* que cet ouvrage *devînt public;* on voit ce que Duclos pense de *cette frénésie* qui fait exposer au grand jour des ouvrages qui n'étoient destinés qu'à l'obscurité. Quel est donc ce service que M. Naigeon à rendu à Freret, et quelle opinion faut-il se former de tous ces philosophes qui publient, comme lui, les ouvrages posthumes des philosophes leurs amis?

Parlerai-je maintenant des notes dont M. Naigeon prétend avoir enrichi cette lettre. Citerai-je celle où, après avoir rapporté une objection de Freret, il dit que *cette objection seroit très-embarrassante pour des hommes sensés qui auroient le malheur de croire à la Religion Chrétienne;* et cette autre note plus ridicule encore, où après avoir traité Tertullien, Lactance, Athénagore, de *pauvres raisonneurs*, il les renvoie à l'école du grand auteur de l'*excellent ouvrage* intitulé: *Examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne?* En vérité, puisque, selon les philosophes, cet ouvrage est si bon et si savant, je m'étonne que personne ne veuille plus l'avouer. Du reste, selon moi, l'absurdité de tous ces jugemens est si grande, que je me crois dispensé d'en relever l'impiété.

On sera peut-être étonné qu'à-propos d'un dictionnaire de titres et de noms, je cite tant de livres et de mauvais raisonnemens. Mais pourquoi aussi M. Barbier a-t-il permis qu'on portât dans ce Dictionnaire tant de faux jugemens, et qu'on y insérât tant d'anecdotes douteuses, pour ne rien dire de plus? Par exemple, à l'article *Pensées philosophiques* (par Diderot), je trouve rapportée l'anecdote suivante: « A cette époque, Diderot se trouvoit dans l'im-
» possibilité de prêter six cents fr. à une femme qui en avoit
» besoin et qu'il desiroit obliger. Il s'enferma dans sa chambre,
» travailla de toutes ses forces, composa en quatre jours les
» *Pensées philosophiques*, et les ayant présentées à son

» libraire, il en reçut la somme qu'il desiroit prêter. » Cela peut être arrivé : c'étoit un homme fort étrange que ce Diderot; d'ailleurs il n'est pas impossible que le même homme fasse tout à-la-fois un peu de bien et beaucoup de mal. Mais si je disois maintenant que, pour rendre service à une famille, un homme s'est enfermé dans sa chambre, qu'il y a préparé des poisons, qu'il les a vendus, et que du prix il a secouru cette famille qui ensuite peut-être a péri par l'effet de ces mêmes poisons, je ne ferois sans doute pas un grand éloge de cet homme, et je ne donnerois pas une haute idée de sa bienfaisance. Ce seroit pourtant l'histoire de Diderot.

Je ne citerai plus qu'un seul titre de ce Dictionnaire avec la notice qui le suit. A l'article *Recherches sur le Despotisme oriental* (par Boulanger), etc., *édition de* 1766, l'auteur nous fait observer « qu'on ne trouve pas dans cette édition » *l'intéressante lettre* de Boulanger à Helvétius, que l'on » voit dans l'édition originale de Genève 1761. » J'ai donc cherché cette *édition originale*, pour savoir en quoi cette lettre pouvoit être *très-intéressante*, et j'ai trouvé qu'elle étoit en effet très-*remarquable* après ce que nous avons vu. Boulanger y prétend que *la police* ne se fera bien en France que lorsqu'on aura *divinisé la raison.* (Il ne faut pas disputer des goûts; mais *la raison a été* un moment *divinisée ;* et si la police se faisoit bien alors, il faut avouer qu'elle avoit au moins le défaut d'être trop expéditive.) Il ajoute que pour hâter cet heureux temps, il faut endoctriner la jeunesse. « Et à qui, dit-il, *donner une telle commission, si ce n'est* » *à la philosophie ?* » (L'entendez-vous, lecteurs; c'est la *philosophie* qui doit préparer, non pas le règne, mais *le culte* de la raison.) « *Elle ne doit pas même attendre qu'on la lui* » *donne.* » (Aussi ne l'a-t-elle pas attendu.) « Les élèves » de la philosophie sont déjà nombreux ; un bien plus grand » nombre est tout prêt de suivre ses étendards; et l'anarchie » religieuse, qui augmente tous les jours, lui montre un » peuple de sujets qu'il lui sera facile de conquérir : elle doit » se hâter de le faire. » (Heureusement elle s'est trop hâtée de le faire : elle y a perdu l'empire qu'elle avoit usurpé sur nous. Mais écoutez l'aveu suivant :) « *Si cette anarchie étoit de trop* » *longue durée, elle pourroit précipiter le genre humain dans* » *un plus mauvais état que le premier.* On a dit l'Europe » sauvage, l'Europe païenne ; on a dit l'Europe chrétienne, » peut-être dira-t-on encore pis; mais *il faut qu'on dise* » *enfin l'Europe raisonnable.* » Lecteurs qui aimez les souvenirs doux, les images douces, et les sentimens honnêtes; vous dont j'ai excité peut-être toute l'attention par ce mot

seu

seul d'*intéressante lettre*, convenez du moins, ah ! convenez que dans la bouche des philosophes les mots ont bien changé d'acception.

Eh bien, insensés ! on a dit, vous dites peut-être encore l'*Europe raisonnable*. Mais que seroit devenue, que deviendroit cette vieille Europe, si une main puissante, seule n'en soutenoit toutes les parties. Comment sont tombés tant d'empires puissans, si ce n'est par l'effet de vos funestes doctrines ? Partout *la seule raison règne*. Ah ! qu'elle règne bien seule, excepté en France, où heureusement la religion a recommencé à régner !

Je crois avoir donné une idée suffisante de ce Dictionnaire, et de la manière dont les livres philosophiques y sont appréciés. Je devrois maintenant faire connoître quelques-uns des jugemens qu'on y porte sur ceux qui ont été faits contre les philosophes. Qu'il me suffise de dire qu'après ce titre : *Variétés morales et philosophiques*, (par feu M. Moreau *historiographe*), etc. l'auteur ajoute : *Le trop fameux Mémoire sur les Cacouacs fait partie de ce recueil.* Eh ! pourquoi ce Mémoire est-il trop fameux ? Est-ce parce qu'on y répand sur les *Cacouacs*, c'est-à-dire sur les *philosophes* tout le ridicule et le mépris qu'ils méritent ? Les philosophes croient-ils donc être encore dans ce temps où ils étoient assez puissans et assez forts en nombre, pour qu'on ne pût obtenir quelque considération qu'en l'achetant d'eux au prix de tous ses principes ? Et si ce Mémoire est devenu fameux, même dans ce temps, n'est-ce pas la preuve qu'il contenoit de grandes vérités, dont malheureusement on ne sut pas profiter ? Ce mémoire est trop fameux ! Certes, M. Moreau, historiographe de France, et ancien magistrat d'une cour souveraine, avoit une considération personnelle qui pouvoit suffire à donner quelque crédit à ses ouvrages. Ses principes en morale et en politique furent toujours sages et vrais ; et les philosophes eux-mêmes ne peuvent lui reprocher que cette plaisanterie qu'il écrivit contre eux. M. Moreau enfin valoit bien M. Damilaville, commis au vingtième, et peut-être quelqu'autre que je ne veux plus nommer. Comment se fait-il donc que ce soit ce même M. Moreau qui est appelé quelque part dans la correspondance de Voltaire, un *gredin* et un *polisson*.

Quelle tâche pénible je viens de remplir ! Que d'absurdités, d'inconséquences, de contradictions, et pour tout dire en un mot, que d'impiétés il m'a fallu lire, pour arriver au but que je m'étois proposé ! Je les avois lus autrefois ces livres vraiment *trop fameux*, qu'on a certainement beaucoup trop loués dans

ce Dictionnaire; mais lorsque je les ai relus maintenant, ils ont fait sur moi une impression bien plus forte. Il y a vingt ans c'étoit le dégoût et le mépris qu'ils m'inspiroient; maintenant j'ai cru sentir une odeur de mort qui s'en exhaloit; et plusieurs fois j'ai été tenté de les fermer, et de renoncer au projet que j'avois de démontrer combien peu ils méritoient tous ces éloges.

Encore un mot, et je termine toutes ces observations. Les philosophes ont perdu leur crédit; ils ne comptent plus parmi eux aucun homme qui ait le talent d'écrire et de composer un ouvrage; un ouvrage au moins qui soit fait pour aller à la postérité. Ils se sont aperçus eux-mêmes du vide immense que Voltaire, Diderot, et deux ou trois autres ont laissé dans leur secte. Aussi ont-ils depuis long-temps renoncé à instruire l'univers sous leur propre noms. Ils sentent que leurs noms, heureusement très-obscurs, n'imposent plus au vulgaire, et que l'univers est las de recevoir leurs leçons. Forcés de replier leurs forces, ils se contentoient il y a quelques années de publier des éditions d'anciens et vrais philosophes, où ils les faisoient parler à leur gré. C'étoit encore un moyen qui leur restoit pour tromper le public. Et maintenant que cette ressource leur est ôtée, maintenant que leurs éditions elles-mêmes n'ont plus de crédit, que feront-ils, que peuvent-ils faire? Vous le voyez : quand ils savent qu'un homme estimable va publier quelque livre qui pourroit être utile, ils l'entourent, ils l'obsèdent, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu de lui de pouvoir, à la faveur de son nom, répandre encore quelques-unes de leurs erreurs.

Mais, dans ces occasions, nous est-il permis de garder le silence? Et lorsque cet auteur estimable nous avertit lui-même que non-seulement il n'a pas repoussé ces suggestions perfides, mais qu'il les a cherchées; lorsqu'il nomme celui dont il les a reçues, et qu'il le nomme avec honneur, ne devons nous pas crier au public : *Fœnum habet in cornu, cornu ferit ille, caveto.*

Ce Dictionnaire va peut-être parcourir l'Europe; peut-être même parviendra-t-il à la postérité. Eh bien! faut-il que l'Europe croie que nous sommes encore en admiration devant les philosophes? Faut-il que la postérité prenne les jugemens qui sont portés dans cet ouvrage, pour les jugemens de notre siècle? Il m'a semblé que la vérité devoit au moins s'échapper par quelqu'endroit; et puisque tous les journalistes ont cru devoir honorer ce livre de leurs éloges; puisqu'il s'en est trouvé même quelques-uns qui, en relevant une ou deux des erreurs qu'il contient, ont semblé vouloir faire

entendre qu'ils n'en contenoit pas d'autres, je me suis cru obligé de dire la vérité tout entière.

GUAIRARD.

P. S. Cet article étoit déjà imprimé, lorsque j'ai appris que j'étois attaqué dans le Courrier des Spectacles, au sujet du jugement que j'ai porté sur l'*Histoire de France de M. Anquetil.* Cette agression m'étonne : il y a peut-être quelques chose de commun entre M. Salgues et moi ; mais ce n'est pas aux spectacles que nous nous rencontrerons, et ce n'est pas dans son *Courrier des Spectacles* que je m'attendois à voir discuter mes opinions sur la religion et sur la manière d'écrire l'histoire. Quoi qu'il en soit, il m'accuse, avec beaucoup de politesse, de ne penser à rien moins qu'à me donner le plaisir d'un *autodafé.* Certes, cette accusation vaut bien la peine d'être repoussée ; mais comme les lecteurs du Mercure ne seroient pas contens de recevoir un numéro rempli par moi seul, je suis obligé de renvoyer ma justification au numéro prochain.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

— L'Ecole de Médecine de Paris a tenu, le 17 novembre 1806, une séance publique pour l'ouverture de ses cours pendant l'année 1807.

A cette séance, se trouvoient M. le conseiller-d'Etat à vie, directeur de l'instruction publique ; MM. les professeurs de l'Ecole de Médecine ; MM. les membres de la Société de cette Ecole, et une foule d'élèves.

M. de Jussieu, président, a prononcé un discours dans lequel il a eu principalement pour objet, 1° d'offrir quelques réflexions sur les rapports de la médecine avec les autres parties de la philosophie naturelle ; 2° de présenter un tableau abrégé des travaux de l'Ecole de Médecine, et des observations qui lui ont été communiquées pendant l'année précédente.

Les rapports de la médecine avec les autres sciences physiques, sont évidens. Il sont établis : 1° avec la chimie, et par les heureuses applications de sa méthode à l'étude des maladies, et par les faits nombreux et les renseignemens importans qu'elle a fournis à l'art de guérir ; 2°. avec la zoologie, pour d'utile rapprochemens entre l'organisation de l'homme

et celles des animaux; 3° avec la botanique, non-seulement par les secours fournis à la matière médicale, mais aussi par les lumières et la précision que l'étude des familles naturelles tend à porter dans la thérapeutique.

Après avoir développé ces aperçus que nous indiquons à peine, M. de Jussieu a fait l'énumération rapide des travaux qui ont été exécutés dans le sein de l'Ecole, pour contribuer aux progrès des sciences médicales, et cite avec éloges les dissertations inaugurales les plus remarquables; il passe ensuite aux relations intérieures de l'Ecole; et ici l'histoire de la science se lie dans son discours, aux annales de l'Empire, à la gloire et à la sollicitude du héros qui, chaque jour, en agrandit les destinées.

« Un événement honorable pour l'école, dit M. de Jussieu, » ne peut être passé sous silence; on se rappelle cette cam- » pagne mémorable, que la postérité aura peine à concevoir; » cette campagne d'Allemagne où le magnanime Empereur » des Français, menacé par une fédération de plusieurs » grandes puissances de l'Europe, transporta subitement son » armée au milieu du pays occupé par les troupes ennemies, » sépara par des marches savamment combinées, leurs dif- » férens corps, les défit successivement, s'empara de leurs » villes principales, et de plusieurs de leurs provinces, » pénétra jusque dans la capitale de l'Autriche; remporta, » par le double ascendant de la science et de la valeur, une » victoire décisive, et montra autant de modération après » le combat, qu'il avoit mis de courage, d'activité et de » génie pour vaincre. Ces opérations militaires, exécutées au » milieu des frimats et dans moins d'un mois, ne peuvent » être égalées ou surpassées que par la campagne actuelle, » rapide encore dans ses mouvemens et ses succès, et dont » l'antiquité n'offre aucun exemple. Alors, comme main- » tenant le nombre des prisonniers fut considérable: des » colonnes d'Autrichiens, de Russes désarmés, furent diri- » gées dans divers lieux de la France, et placées dans des » bâtimens qui parurent propres à les loger : la fatigue d'une » longue marche, l'impossibilité de changer ou de réparer » les vêtemens, la négligence des divers moyens d'hygiène, » l'entassement de beaucoup d'hommes dans un même local, » enfin l'abattement et le désespoir résultèrent du chagrin » d'être vaincu et transporté loin de sa patrie : toutes ces » causes donnèrent lieu à des fièvres d'hôpital, très-graves, » qui se manifestèrent à Autun, Semur et dans d'autres lieux. » L'évêque d'Autun, le respectable Defontanges, ne s'étant » pas contenté d'offrir un séminaire pour y placer les ma-

» lades, il leur prodigua ses soins avec autant de charité » que de courage, donna l'exemple du plus grand zèle, et » mourut victime de son dévouement dans l'exercice des » vertus hospitalières.

» Déjà la sollicitude du grand homme qui gouverne la » France étoit excitée, et par sa volonté aussi bienfaisante » que puissante, l'Ecole de Médecine de Paris fut chargée, » par le ministre de l'intérieur, d'envoyer des commissaires » sur les lieux ravagés par l'épidémie. M. Desgenettes fut » nommé, et eut pour adjoints MM. Geoffroy et l'Erminier. » Leur présence répondit à l'objet de leur mission, et par les » mesures qu'ils firent prendre aussitôt, la source du mal fut » tarie, le foyer de la contagion atteint, le calme rétabli » dans les esprits, et le gouvernement put recueillir dans » cette portion de l'Empire un juste tribut de reconnoissance » pour sa sollicitude paternelle. » M. de Jussieu a rappellé plusieurs autres circonstances dans lesquelles l'Ecole de Médecine de Paris a pris part à différentes mesures de police médicale et de salubrité publique. Il a terminé son discours par une exposition rapide des travaux de la Société académique de l'école de Médecine de Paris, chargée de remplacer l'Académie de chirurgie et la Société royale de médecine.

Le discours de M. de Jussieu a été immédiatement suivi de la distribution des prix pour l'an 1806, dans l'ordre suivant :

PRIX DE L'ECOLE PRATIQUE, 1806.

PREMIÈRE CLASSE.

Anatomie.

Premier prix. — M. Achille-Cléophas Flaubert, âgé de vingt-deux ans, né aux Granges, département de l'Aube. *Accessit.* — MM. Guitton, Blancheton.

Chimie.

Premier prix. — M. Antoine Blancheton, âgé de vingt-deux ans, né à Vertaizon, département du Puy-de-Dôme. *Accessit.* — MM. Guitton, Flaubert.

Médecine.

Premier prix. — Antoine-Nicolas Guitton, âgé de vingt-sept ans, né à Merry-sur-Yonne. *Accessit.* — MM. Breschel, Baikem.

PREMIÈRE CLASSE.

Chirurgie.

Gilbert Breschel, âgé de 23 ans, né à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme. *Accessit.* — MM. Guitton, Nouailles.

DEUXIÈME CLASSE.

Anatomie.

Premier prix partagé entre Pierre Calemard-Lafayette,

âgé de 23 ans, né au Puy, département de la Haute-Loire; Jean-Jadioux, âgé de 22 ans, né à Luzy, département de la Nièvre. *Accessit.* — MM. Louis-René-Luc Leclerc, Jacques-Sylvain Thillaye.

Physique et chimie.

Prix partagé entre MM. Calmard-Lafayette, déjà nommé; Benjamin-Elie Lefebure, âgé de 28 ans, né à Rouen, département de la Seine-Inférieure. *Accessit.* — M. Jadioux, déjà nommé.

TROISIÈME CLASSE.

Anatomie.

Premier prix partagé entre MM. Louis Imbert, âgé de 21 ans, né à Ville-Croze, département du Var. Edme Lesauvage, âgé de 26 ans, né à Caen, département du Calvados. *Accessit.* — MM. Guillaume-Joseph Closson, Michel-Jules Lemazurier.

Chimie.

Prix partagé entre MM. Louis Imbert, déjà nommé; Guillaume-Joseph-Célestin Closson, âgé de 20 ans, né à Liége, département de l'Ourthe. *Accessit.* — MM. Pasquier-Benedic Poret, Louis-Justin Monnet.

— On promet, pour la semaine prochaine, plusieurs nouveautés dramatiques: à l'Opéra, la reprise de *Tamerlan;* à la Comédie Française, la première représentation d'*Octavie*, tragédie en cinq actes et en vers; au théâtre de l'Impératrice, *il Podesta di Chioggia*, musique d'Orlandi. On donne aujourd'hui même sur ce théâtre, la première représentation d'une comédie nouvelle en trois actes et en prose, intitulée *la Journée aux Interruptions*, ou *Comme on travaille à Paris.* Les *Faux Somnambules*, représentés mercredi dernier, sur le Théâtre Français, ont été sifflés à l'unanimité: quoique cette prétendue comédie n'eût qu'un acte, le public l'a trouvée encore trop longue; elle n'a pas été achevée. Le nouvel opéra comique, *l'Avis au Public*, a obtenu quelques succès. Les paroles sont de M. Desaugiers, et la musique de M. Alexandre Piccini, fils du célèbre compositeur de ce nom.

— Le théâtre de Molière fera samedi, 29 novembre, son ouverture par deux pièces étrangères qui ont une grande réputation en Allemagne et en Angleterre. La première est l'*Avis aux Vieillards*, comédie en cinq actes, traduite de l'allemand; la seconde intitulée *la Fille de quinze ans:* cette comédie en deux actes, est du célèbre acteur Garrick. Ce théâtre sera désormais exclusivement consacré aux pièces étrangères. Molière ne prête que son nom dans cette affaire: ce qui n'empêche pas, comme chacun sait, que cet établisse-

ment ne soit très-propre à former le goût, et à augmenter le nombre des auteurs de mélodrames : et dans le fait il y a bien assez long-temps que Corneille, Racine, Voltaire et Molière règnent exclusivement sur notre scène.

— Les obsèques de M. Ledoux ont été célébrées au milieu d'un concours nombreux de ses amis et de ses élèves. M. Vignon, son confrère, a prononcé sur sa tombe un discours : il l'a terminé par la proposition aux élèves, d'un concours dont le prix sera une médaille de 500 fr., et le premier volume du grand ouvrage que M. Ledoux n'a pas eu le temps d'achever. M. Luce de Lancival, exprimant le regret de ne pouvoir louer dignement son ami, a cru devoir honorer sa mémoire en récitant sur sa tombe des vers extraits du poëme de l'Imagination, et en consacrant en quelque sorte dans cette triste circonstance, ce tribut de la Muse de M. Delille au talent de M. Ledoux.

Voici ces vers :

Et pourrai-je oublier tes talens et ton zèle,
O toi, de l'amitié le plus parfait modèle,
Respectable Ledoux ! artiste citoyen,
Partout le nom français s'énorgueillit du tien.
C'étoit peu d'élever ces portes magnifiques,
De la ville des rois majestueux portiques;
A l'honneur des Français que n'eût point ajouté
Le généreux projet de ta vaste cité (1) !
Là seroit le bonheur; là, de la race humaine
Le monde eût admiré le plus beau phénomène;
Les modestes réduits, les superbes palais,
Les fontaines coulant en limpides filets,
Les comptoirs de Plutus père de la fortune,
Les forges de Vulcain, les chantiers de Neptune,
Les temples de Thémis, les arsenaux de Mars,
Les dépôts du savoir, les ateliers des arts,
Le cirque des combats, les pompes de la scène,
Où vient rire Thalie et pleurer Melpomène;
Tout ce que, dans le sein d'une vaste cité,
Commande le plaisir ou la nécessité;
Tout ce qui, des humains fécondant l'industrie,
Pare, enrichit, éclaire, et défend la patrie.
Qu'Amphion, aux accords d'un luth miraculeux,
Bâtisse des Thébains les remparts fabuleux,
Sur de plus grands bienfaits notre hommage se fonde :
Il fit naître une ville, et tu bâtis un monde.
Gloire te soit rendue ! et puissent tes vieux ans
Habiter le séjour dont tu traças les plans !

(*) M. Ledoux avoit conçu l'idée d'une ville où tous les genres de travaux, tous les objets d'utilité et d'agrément auroient été placés, à portée l'un de l'autre, et dans une situation favorable à leur perfectionnement.

— Les cours du Collége de France s'ouvriront le 24 novembre 1806, dans l'ordre suivant : *Astronomie* : professeur, M. de la Lande, ancien directeur de l'Observatoire ; les mardis, jeudis et samedis. — *Mathématiques* : M. Mauduit, *id.* — *Physique générale* : M. Biot, *id.* — *Physique expérimentale* : M. Lefevre Gineau ; les lundis, mercredis, vendredis et samedis. — *Médecine* : M. Hallé ; mardis, jeudis et samedis. — *Anatomie* : M. Portal ; lundis, mardis et jeudis. — *Chimie* : M. Thénard ; lundis, mercredis et vendredis. — *Histoire naturelle* : M. Cuvier ; lundis, mercredis et vendred. — *Droit de la nature et des gens* : M. Pastoret ; lundis, mercredis et vend. — *Histoire et Philosophie morale* : M. Charles l'Evêque ; mardis, jeudis et samedis. — *Langue hébraïque* : M. Audran ; lundis, mercredis et vendredis. — *Langue arabe* : M. Caussin ; lundis, mercredis et vendredis. — *Langue turque* : M. Ruffin ; *id.* — *Philosophie grecque* : M. Bosquillon ; *id.* — *Littérature grecque* : M. Gail ; *id.* — *Eloquence latine* : M. Dupuis ; mardis, jeudis et samedis. — *Poésie latine* : M. Delille, et M. Legouvé suppléant, lundis, mercredis et vendredis, à une heure. — Ce cours commencera le mercredi 3 décembre. — *Littérature française* : M. Cournand ; mardis, jeudis et samedis, à 5 heures du soir.

— L'Athénée de Paris, rue du Lycée, n°. 2, ouvrira ses cours le 1er. décembre prochain. On lit dans le programme qui annonce cette ouverture « que les administrateurs ont pris les plus grands soins pour en régler l'ordre de manière à varier l'instruction et à satisfaire les goûts des abonnés qui *viennent chercher dans son amphithéâtre des lumières, et dans ses salons des plaisirs.* »

Les professeurs sont : MM. Fourcroy, pour la chimie ; Sue, pour l'anatomie ; Richerand, pour la physiologie ; Cuvier, pour l'histoire naturelle des animaux ; Assenfratz, pour la technologie ; Chénier, pour les belles-lettres ; Ginguené, pour l'histoire littéraire moderne ; Daunou, pour l'histoire romaine ; Robert, pour la langue anglaise ; Boldoni, pour la langue italienne.

Discours prononcé par M. de Fontanes, président du Corps-Législatif, à l'occasion de la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle façade du palais de ses séances.

Messieurs et chers collègues,

L'érection de ce monument est en quelque sorte un hommage rendu par l'Empereur lui-même à la nation française. Il veut réunir les députés qu'elle envoie au Corps-Législatif dans un édifice plus majestueux, et digne, au-dehors comme

au-dedans, de leur caractère et de leurs délibérations. Cette idée est aussi noble que populaire. On aime à voir le vainqueur de l'Europe honorer le peuple avec lequel il a triomphé de tous les autres.

Ce goût des monumens publics, cet esprit de magnificence nationale caractérisa toujours les héros et les grands princes. Ils consacrent à cette occupation vraiment royale les jours de leurs repos et de leurs plaisirs. Mais celui qui nous gouverne sait mêler aux soins de la guerre, ces travaux ordinairement destinés aux loisirs de la paix. Un jour, l'histoire observera qu'au moment même où les souverains étrangers, poursuivis par nos armées victorieuses, abandonnoient leurs capitales envahies, nous embellissions tranquillement la nôtre, qui désormais sera moins celle de la France que du monde civilisé. Une grande partie de l'Europe est bouleversée, et jamais la France ne fut plus tranquille, grace à ce génie prodigieux qui veille aujourd'hui pour nous du sein de la Prusse, comme naguère du sein de l'Autriche, et qui, à deux cents lieues de ses frontières, semble n'avoir pas quitté le centre de son Empire. L'année dernière l'a vu dicter des lois dans le palais de Marie-Thérèse; l'année suivante, même avant d'être révolue, l'a vu maître du palais de Frédéric-le-Grand, et les soldats français ont manœuvré sur les places d'armes de Postdam et de Berlin. Il n'est plus besoin d'aucun effort et d'aucun talent pour bien louer l'auteur de si grandes choses; il ne faut que dire avec simplicité ce qu'il a fait. Plus on sera vrai en parlant de lui, et plus sa vie paroîtra merveilleuse aux regards de la postérité.

Son nom sera gravé sur la nouvelle façade de ce palais dont je viens consacrer avec vous la fondation, et tous les arts n'y pourroient placer un plus bel ornement. Ils représenteront quelques-uns de ses exploits, mais à côté des prodiges de la victoire, ils peindront les bienfaits de la puissance législative. La justice et la religion, en montrant le Code civil et le Concordat, diront comment on arrache les Empires aux désordres de l'anarchie. Des statues placées d'intervalle en intervalle, retraceront le souvenir des grands hommes français dont nous devons étudier la conduite ou les écrits.

On y contemplera ceux dont le génie créateur perfectionnera l'art social, en répandant de nouvelles vues sur le système entier de la législation (1), et ceux dont la vaste doctrine embrassa toutes les parties de la jurisprudence (2), et les ministres des finances qui surent ménager avec soin la fortune

(1) L'Hôpital et Montesquieu.
(2) Cujas et Dumoulin.

publique dont l'emploi nous touche de si près (1), et sur-tout les magistrats courageux et fidèles qui n'abandonnèrent jamais la cause des peuples devant le monarque, et qui, dans des jours de foiblesse, soutinrent les droits du monarque contre les peuples révoltés (2).

Ces exemples parleront à tous les cœurs, et l'aspect d'un tel monument doit attester que sous le règne du plus illustre des conquérans, les vertus civiles seront honorées comme les vertus militaires, et que la puissance du glaive ne sera jamais taire celle des lois. »

Au Rédacteur du MERCURE DE FRANCE.

Le 10 novembre, M. Pons a découvert à Marseille une petite comète; c'est la 97°. que nous aurons connue, en suivant le catalogue qui est dans mon Astronomie et les supplémens que j'ai donnés dans la connoissance des temps.

M. Thulis, directeur de l'Observatoire de Marseille, a déterminé le 9, à 17 h. 24 m. temps moyen, l'ascension droite 181 d. 39', et la déclinaison 2 d. 37' boréale. Le lendemain elle étoit de 7' plus occidentale et de 17' plus méridionale. Cette comète n'est point visible à la vue simple, elle est informe, sans noyau sensible; c'est la sixième que M. Pons ait découverte depuis le 11 juillet 1801, mais cette fois il est le seul que je sache; sans son courage et le beau ciel de la Provence, cette comète nous eût totalement échappé.

DE LALANDE.

MODES *du 25 novembre.*

Les redingotes de drap, que l'on faisoit, il y a quinze jours, à rotonde tantôt flottante, tantôt colante, et pour lesquelles beaucoup de tailleurs avoient imaginé des rotondes postiches, laissent aujourd'hui voir le dos. La mode veut qu'elles pressent la taille comme un corset, et la marquent fort bas. Leurs manches ont toutes un bourrelet, tantôt plissé à soufflet, tantôt coupé par intervalles avec une petite bande différente.

Les redingotes, comme les douillettes, montent tout droit et sont sans revers. On a fait, ces jours derniers, beaucoup de douillettes en croisé de diverses couleurs, et en velours bleu : ces dernières avoient sur les manches des crevés blancs.

---

(1) Sully et Colbert.
(2) Molé et d'Ague seau.

Les robes, toujours très-peu amples du devant, et rondes, c'est-à-dire sans queue, se lacent dans le dos, au lieu de se froncer à l'enfant. Les pattes, toujours pointues, sont très-petites au bas de la taille. On met sur ces robes des garnitures bouffantes, composées de rubans et de crêpe. Les manches, gonflées à l'espagnole, n'ont, au bas, qu'une simple coulisse.

NOUVELLES POLITIQUES.

Gênes, 19 novembre.

Quelques lettres de Marseille annoncent qu'un bâtiment arrivé du Levant, a apporté la nouvelle que la Porte ottomane a déclaré la guerre à l'Angleterre et à la Russie. Cette nouvelle se trouve confirmée par des lettres de Livourne, où elle est également parvenue par un vaisseau qui a fait la traversée de Constantinople en seize jours. Les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre avoient déjà quitté cette capitale.

Paris, *vendredi 28 novembre.*

La corvette *la Créole* est arrivée de l'Isle-de-France après 53 jours de traversée; et a apportée les dépêches du général Decaen, capitaine-général de la colonie. Les deux Isles-de-France et de la Réunion avoient éprouvé deux ouragans violens, le 21 février et 10 mars. Leur effet le plus fâcheux a été de détruire les récoltes de bled et de maïs : heureusement que les soins et l'activité de l'administration sont parvenus à introduire dans ces colonies, une quantité surabondante de riz. La récolte nouvelle présente les plus belles espérances; et on est dégagé de toute inquiétude à cet égard. Le général Decaen avoit reçu les nouvelles garnisons parties de France au commencement de l'année; elles n'avoient pas perdu un seul homme dans la traversée. Les bâtimens de Sa Majesté se sont emparés dans les mers de l'Inde de plusieurs bâtimens ennemis, qui sont heureusement arrivés dans les colonies. Du nombre de ces prises est le *Warren-Hastings*, vaisseau de la compagnie des Indes, venant de Chine avec un chargement complet. Un *extrà schip* de la compagnie anglaise, du port de 800 tonneaux, dont le nom est encore inconnu, venoit de mouiller avec un chargement complet de coton et bois de sandal; ce dernier avoit été pris par *la Sémillante*, capitaine Motard, ainsi qu'un autre nommé *le Janus-Demont*, du même port et de la même capacité, qui n'étoit pas encore

arrivé. Quatre autres bâtimens de l'Inde avoient été brûlés ou coulés par cette frégate. Des corsaires ont aussi amené dans la colonie diverses prises, savoir : *le Manchot* : les navires *le Henri-Addington* et *le Kebles*, capturés sur la rade de Bancoul, et dont les cargaisons sont estimées 500,000 fr.; *la Napoléon* : *l'Expériment*, de 660 tonneaux, avec un chargement de thé; *la Bellone* : deux baleiniers; *la Henriette* : *la Vipère*, port et chargement non indiqués, et *le Phœnix*, de 600 tonneaux, évalué 700,000 fr. Dans les trois mois précédens, sont arrivées les prises dont les noms suivent, et ayant divers chargemens.

Le Henry, venant de Liverpool, de 200 tonneaux; *le Melville*, de Calcutta 800; *l'Endéavour*, de Bassora, 300; *la Princesse de Galles*, de Cancoul, 200; *le Diamant*, de Londres, 460; *l'Hercule*, de Bombay, 500; *le Wuldegrave*, de Chine, 600; *le Robuste*, de Calcutta, 330; *le Commerce*, de Calcutta, 380; *la Betsi*, du Pegu, 600. (*Journal officiel.*)

— Des lettres de Mayence assurent que S. M. l'Impératrice part pour se rendre à Berlin.

— Le *Moniteur* du 26 a donné, en trois supplémens, toutes les pièces de la dernière négociation entre la France et l'Angleterre. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de les insérer dans le *Mercure*.

XXXIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 16 novembre 1806.

Après la prise de Magdebourg et l'affaire de Lubeck, la campagne contre la Prusse se trouve entièrement finie. Voici quelle étoit la situation de l'armée prussienne en entrant en campagne. Le corps du général Ruchel, dit de Westphalie, étoit composé de 33 bataillons d'infanterie, de 4 compagnies de chasseurs, de 45 escadrons de cavalerie, d'un bataillon d'artillerie et de 7 batteries, indépendamment des pièces de régiment. Le corps du prince d'Hohenlohe étoit composé de 24 bataillons prussiens et de 25 bataillons saxons, de 45 escadrons prussiens et de 36 escadrons saxons, de 2 bataillons d'artillerie, de 8 batteries prussiennes et de 8 batteries saxonnes. L'armée commandée par le roi en personne, étoit composée d'une avant-garde de 10 bataillons et de 15 escadrons, commandée par le duc de Weimar, et de trois divisions : la première, commandée par le prince d'Orange, étoit composée de 11 bataillons et de 20 escadrons; la seconde division, commandée par le général Wartensleben, étoit composée de 11 bataillons et de 15 escadrons; la troisième division, commandée par le général Schmettau, étoit composée de 10 ba-

taillons et de 15 escadrons. Le corps de réserve de cette armée, que commandoit le général Kalkreuth, étoit composé de deux divisions, chacune de 10 bataillons des régimens de la garde ou d'élite, et de 20 escadrons. La réserve, que commandoit le prince Eugène de Wirtemberg, étoit composée de 18 bataillons et de 20 escadrons.

Ainsi le total général de l'armée prussienne étoit de 160 bataillons, et de 236 escadrons servis par 50 batteries; ce qui faisoit présens sous les armes 115,000 hommes d'infanterie, 30,000 de cavalerie, et 800 pièces de canon, y compris les canons de bataillon. Toute cette armée se trouvoit à la bataille du 14, hormis le corps du duc de Weimar, qui étoit encore sur Eisenach, et la réserve du prince de Wirtemberg; ce qui porte les forces prussiennes qui se trouvoient à la bataille, à 126,000 hommes. De ces 126,000 hommes, pas un n'a échappé. Du corps du duc de Weimar, pas un homme n'a échappé. Du corps de réserve du duc de Wirtemberg, qui a été battu à Halle, pas un homme n'est échappé. Ainsi ces 145,000 hommes ont tous été pris, blessés ou tués. Tous les drapeaux et étendards, tous les canons, tous les bagages, tous les généraux ont été pris, et rien n'a passé l'Oder. Le roi, la reine, le général Kalkreuth, et à peine dix ou douze officiers, voilà tout ce qui s'est sauvé. Il reste aujourd'hui au roi de Prusse un régiment dans la place de Gros-Glogau qui est assiégée, un à Breslau, un à Brieg, deux à Varsovie, et quelques régimens à Kœnigsberg; en tout à-peu-près 15,000 hommes d'infanterie, et 3 ou 4,000 hommes de cavalerie. Une partie de ces troupes est enfermée dans des places fortes. Le roi ne peut pas réunir à Kœnigsberg, où il s'est réfugié dans ce moment, plus de 8000 hommes.

Le souverain de Saxe a fait présent de son portrait au général Lemarois, gouverneur de Wittemberg, qui, se trouvant à Torgau, a remis l'ordre dans une maison de correction, parmi 600 brigands qui s'étoient armés et menaçoient de piller la ville.

Le lieutenant Lebrun a présenté hier à l'Empereur quatre étendards de quatre escadrons prussiens que commandoit le général Pelet, et que le général Drouet a fait capituler du côté du Lauenbourg. Ils s'étoient échappés du corps du général Blucher.

Le major Ameril, à la tête d'un escadron du 16e de chasseurs, envoyé par le maréchal Soult le long de l'Elbe, pour ramasser tout ce qui pourroit s'échapper du corps du général Blucher, a fait un millier de prisonniers, dont 500 hussards, et a pris une grande quantité de bagages.

Voici la position de l'armée française. La division de cuirassiers du général d'Hautpoult, les divisions de dragons des généraux Grouchy et Sahuc, la cavalerie légère du général Lasalle, faisant partie de la réserve de cavalerie que le grand-duc de Berg avoit à Lubeck, arrivent à Berlin. La tête du corps du maréchal Ney, qui a fait capituler la place de Magdebourg, est entrée aujourd'hui à Berlin. Les corps du prince de Ponte-Corvo et du maréchal Soult sont en route pour venir à Berlin. Le corps du maréchal Soult y arrivera le 20, celui du prince de Ponte-Corvo quelques jours après. Le maréchal Mortier est arrivé avec le huitième corps à Hambourg pour fermer l'Elbe et le Weser. Le général Savary a été chargé du blocus de Hameln avec la division hollandaise. Le corps du maréchal Lannes est à Thorn. Le corps du maréchal Augereau est à Bromberg et vis-à-vis Graudentz. Le corps du maréchal Davoust est en marche de Posen sur Varsovie, où se rend le grand-duc de Berg avec l'autre partie de la réserve de cavalerie, composée des divisions de dragons des généraux Beaumont, Klein et Becker, de la division de cuirassiers du général Nansouty, et de la cavalerie légère du général Milhaud.

Le prince Jérôme, avec le corps des alliés, assiége Gros-Glogau; son équipage de siége a été formé à Custrin. Une de ses divisions investit Breslau. Il prend possession de la Silésie.

Nos troupes occupent le fort de Lenczyc, à mi-chemin de Posen à Varsovie. On y a trouvé des magasins et de l'artillerie. Les Polonais montrent la meilleure volonté; mais jusqu'à la Vistule ce pays est difficile; il y a beaucoup de sables. Pour la première fois, la Vistule voit l'aigle gauloise.

L'Empereur a desiré que le roi de Hollande retournât dans son royaume, pour veiller lui-même à sa défense.

Le roi de Hollande a fait prendre possession du Hanovre par le corps du maréchal Mortier. Les aigles prussiennes et les armes électorales en ont été ôtées ensemble.

XXXIII[e] BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 17 novembre.

La suspension d'armes ci-jointe a été signée hier à Charlottenbourg. La saison se trouvant avancée, cette suspension d'armes asseoit les quartiers de l'armée. Partie de la Pologne prussienne se trouve ainsi occupée par l'armée française, et partie est neutre.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. le roi de Prusse, en conséquence des négociations ouvertes depuis le 23 octobre dernier, pour le rétablissement de la paix

si malheureusement altérée entr'elles, ont jugé nécessaire de convenir d'une suspension d'armes; et à cet effet, elles ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, le général de division Michel Duroc, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de l'Aigle noire et de l'Aigle rouge de Prusse, et de la Fidélité de Bade, et grand-marechal du palais impérial; et S. M. le roi de Prusse, le marquis de Lucchesini, son ministre d'Etat, chambellan, et chevalier des ordres de l'Aigle noire et de l'Aigle rouge de Prusse, et le général Frédéric-Guillaume de Zastrow, chef d'un régiment et inspecteur-général d'infanterie, et chevalier des ordres de l'Aigle rouge et pour le mérite; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

Art. Ier. Les troupes de S. M. le roi de Prusse, qui se trouvent aujourd'hui sur la rive droite de la Vistule, se réuniront à Kœnigsberg et dans la Prusse royale depuis la droite de la Vistule.

II. Les troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, occuperont la partie de la Prusse méridionale qui se trouve sur la rive droite de la Vistule jusqu'à l'embouchure du Bug, Thorn, la forteresse et la ville de Graudentz, la ville et la citadelle de Dantzick, les places de Colberg et de Lenczyc, qui leur seront remises pour sûreté; et en Silésie, les places de Glogau et de Breslau, avec la portion de cette province qui se trouve sur la rive droite de l'Oder, et la partie de celle située sur la rive gauche de la même rivière, qui aura pour limite une ligne appuyée à cette rivière, à cinq lieues au-dessus de Breslau, passant à Ohlau, Zobsen, à trois lieues derrière Schweidnitz et sans le comprendre, et de là à Freyburg, Landshut, et joignant la Bohéme à Liebau.

III. Les autres parties de la Prusse orientale ou nouvelle Prusse orientale, ne seront occupées par aucune des armées, soit françaises, soit prussiennes ou russes; et si des troupes russes s'y trouvoient, S. M. le roi de Prüsse s'engage à les faire rétrograder jusque sur leur territoire; comme aussi de ne pas recevoir des troupes de cette puissance dans ses Etats, pendant tout le temps que durera la présente suspension d'armes.

IV. Les places de Hameln et de Nienbourg, ainsi que celles désignées dans l'article II, seront remises aux troupes françaises avec leurs armemens et munitions, dont il sera dressé un inventaire dans les huit jours qui suivront l'échange des ratifications de la présente suspension d'armes. Les garnisons de ces places ne seront point prisonnières de guerre; elles

seront dirigées sur Kœnigsberg, et on leur donnera à cet effet toutes les facilités nécessaires.

V. Les négociations seront continuées à Charlottenbourg; et si la paix ne devoit pas s'ensuivre, les deux hautes parties contractantes s'engagent à ne reprendre les hostilités qu'après s'en être réciproquement prévenues dix jours d'avance.

VI. La présente suspension d'armes sera ratifiée par les deux hautes puissances contractantes, et l'échange des ratifications aura lieu à Graudentz, au plus tard le 21 du présent mois.

En foi de quoi, les plénipotentiaires soussignés ont signé le présent, et y ont apposé leurs sceaux respectifs.

Fait à Charlottenbourg, ce 16 novembre 1806.

Signés DUROC, LUCCHESINI, ZASTROW.

COMPTOIR COMMERCIAL.

La Banque de France a réduit à cinq pour cent l'an, le taux de l'escompte, qui étoit précédemment à six pour cent; les directeurs du Comptoir Commercial ont l'honneur de prévenir MM. les actionnaires, que le taux de l'escompte du Comptoir est également réduit de un pour cent l'an à compter du lundi 24 novembre 1806

Les directeurs du Comptoir Commercial,
JACQUEMART et fils, et DOULCET-D'EGLIGNY.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE NOVEMBRE.

DU SAMEDI 22. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1086, 71f 50c 75f 72f 10c. 50c 30c 00f 00c 00f. 00f. 10c 00c 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 69f. 00c 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1227f. 50c 000f 0000f 00c.

DU LUNDI 24. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 72f 25c 50c 72f. 30c. 20c 30c 50c 75c 60c. 73f 00c 00c 00c 00c.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 69f. 50c 00c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1212f 50c 1217f. 50c. 1220f 0000f.

DU MARDI 25. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 74f 73f. 80c. 85c 73f 90c 74f 73f 80c. 74f 73f 80c. 74f. 73f 85c 90c 74f 73f 90c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 71f. 00f. 00c 00c 00c 00c. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1225f 0000f 00c 0000f. 00c 0000f 00c.

DU MERCREDI 26. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 73f. 50c 73f 72f 90c. 73f 00c 00c 00c. 00c 00c 00c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 70f 50c. 70f. 00c 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1215f 1212f 50c 1207 50c 0000f

DU JEUDI 27. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 72f 60c 50c 70c 75c 60c 50c 55c 70c 80c 75c 00f 00f 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 69f 60c 00f. 00c 00c 00c 00f 00c
Act. de la Banque de Fr. 0000f. 000cf 0000f 00c. 0000f

DU VENDREDI 28. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 72f 71f 90c 72f 71f 90c. 71f 90c 85c 90c 00f 00c 00f
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 68f 90c 00f. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1205f 00c 0000 00. 0000f. 0000f 00c

(No. CCLXXXI.)
(Samedi 6 Décembre 1806.)



MERCURE
DE FRANCE.

POÉSIE.

ÉPITRE A M. **

« O CHAMP, disoit Horace ! ô paisible retraite !
» Quand pourrai-je te voir ? Quand pourrai-je en ton sein,
» Loin de Rome, oublier enfin
» Les jours trop agités d'une vie inquiète ? »
Tibulle s'écrioit, avec un doux chagrin :
« Pour habiter la ville il faut un cœur d'airain ! »
Comme eux, amant de la nature,
Dans un champêtre asile, entre Flore et Zéphyr,
Cher ami, je la goûte et plus libre et plus pure ;
Mon ame avec les fleurs y vient s'épanouir.
Ce rapide moment qu'on appelle la vie
Est si prompt à s'évanouir !
C'est presque le fixer que d'en savoir jouir.
Mais, jouissons du moins sans irriter l'envie ;
Toujours l'éclat nuit au plaisir.
Dans un sage et riant loisir
Couronner son printemps des roses de Cythère,
Unir, à l'ombre du mystère,
La décence et la volupté ;
Sain d'esprit et de corps, penser en liberté ;
Quelquefois, d'une main légère,
Badiner sur un luth par les Graces monté ;

G g

Chérir les arts sans vain système;
Donner à la nature et son cœur et ses yeux;
Raisonner moins pour sentir mieux;
Jouir sans abuser; ne vouloir rien d'extrême;
Être utile aux humains, mais sans régner sur eux;
Voir peu les rois, être roi de soi-même;
Nuls flatteurs, des amis, cœurs vrais et généreux,
Que notre bonheur rend heureux;
Aimer, vivre sans cesse auprès de ce qu'on aime;
Trouver dans sa Délie amour, grace, candeur :
Ami, j'en appell à ton cœur,
N'est-ce point là le bien suprême?

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

HYMNE AU MATIN,

IMITATION LIBRE DE GESSNER.

Je te salue, ô jour naissant!
Belle aurore, je te salue!
Ton rayon a déjà percé l'ombre touffue
De ce bois que domine un rocher blanchissant.

Il brille dans cette cascade,
S'y réfléchit sur chaque fleur
Où tremble la rosée, où près d'une Naïade
Je respire au matin le souffle du bonheur.

Dans le calice d'une rose
Zéphyr goûtoit un doux sommeil,
Mais il vient de quitter sa couche demi-close
Et d'un peuple de fleurs va presser le réveil.

Je vois fuir la troupe des songes
Brillante de mille couleurs,
Cloé seule retient ses Dieux consolateurs
Tout prêts à s'envoler sur l'aile des mensonges.

Hâte-toi, Zéphyre, et des fleurs
Dérobe les douces odeurs;
Hâte-toi... Cloé sort des bras de la mollesse,
Et ses yeux vont bientôt s'ouvrir à la tendresse.

Ah ! viens écarter les pavots
Qui couvrent sa paisible couche;
Viens effleurer son sein, l'arracher au repos,
Et que ton doux baiser s'imprime sur sa bouche!

A son réveil dis-lui tout bas
Qu'avant le lever de l'aurore
J'ai dit aux fleurs son nom, qu'elles n'ignoroient pas;
Je l'ai dit à l'écho qui le redit encore.

Hyacinthe Gaston.

LE LIÈVRE, LA TAUPE ET LE HÉRISSON;

FABLE.

Un lièvre avoit son gîte auprès de la tanière
D'un maussade et vieux hérisson;
Chacun de son côté vivoit à sa manière,
A l'abri du même buisson,
Quand une taupe y vint creuser sa taupinière.
Entre les gens de certaine façon,
Nous savons tous qu'il est d'usage
Que le dernier venu dans tout le voisinage
Promène sa personne, ou tout au moins son nom.
En habit de velours, notre taupe au plus vite
Fait donc au lièvre sa visite :
Après la révérence, après maint compliment
(Ceux des bêtes, dit-on, ressemblent fort aux nôtres),
Après avoir parlé de soi très-longuement,
On parla quelque peu des autres,
Et du voisin conséquemment.
« Quel esprit ! dit la taupe; y peut-on rien comprendre ?
» Est-il rien de moins amusant ?
» Est-il rien de moins complaisant ?
» Savez-vous par quel bout le prendre ?
» Il vit toujours triste et caché,
» Une sombre humeur le dévore;
» Il blesse quand il est fâché,
» Et quand il joue il blesse encore;
» Et c'est pourtant chez lui que je cours de ce pas. »
« Madame, dit le lièvre, assurément badine ? »
« Et le bon ton, voisin... » « Et le bon sens, voisine,
» M'assure que vous n'irez pas.

« Plains et fuis, nous dit-il, ces personnes chagrines
» Qu'on ne peut aborder avec sécurité,
» Et qui, même dans la gaieté,
» Ne quittent jamais leurs épines. »

M. ARNAULT.

ENIGME.

A BIEN des gens si je sais plaire,
C'est à bon titre assurément,
Puisque l'utilité jointe à l'amusement
Fut de tout temps mon partage ordinaire.
Il n'est presque point de maison
Où je ne sois du moins pour quelque chose;
Car, à défaut de moi, l'usage et la raison
Veulent qu'on ait un peu de ce qui me compose.
Si quelqu'un n'éprouvoit pour moi que de l'ennui,
Qu'il en convienne sans rien craindre;
On sait qu'il est moins à blâmer qu'à plaindre,
Et chacun dit : tant pis pour lui.

LOGOGRIPHE.

JE mords les grands quoique petit,
Et cela par pure innocence,
Pour contenter mon appetit,
Mon goût et mon intempérance.
Un instant il faut s'amuser :
Neuf pieds font toute ma structure.
Lecteur, pour les décomposer,
Donne-toi de la tablature.
Je suis des oiseaux un manger;
Une ville de l'Italie;
Du cheval une maladie;
Un jeu qui n'est point étranger;
Un poisson de mer; un herbage
Dont le vendangeur fait potage;
Un habitant du Canada;
D'ami l'épithète ordinaire.
Ma foi, lecteur, j'en reste là;
Car rimer n'est point mon affaire.

CHARADE.

Mon premier, cher lecteur, que tu bois volontier,
Devenu mon second, te donne mon entier.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Énigme du dernier N°. est *Souris*.

Celui du Logogriphe est *Cabriolet*.

Celui de la Charade est *Cou-rage*.

Opere Postume di Vittorio Alfieri. — Œuvres Posthumes de Victor Alfieri.

(IIe. Extrait.)

J'ai parlé avec quelque détail de l'*Alceste* d'Alfieri. Cette tragédie est précédée d'un drame d'une espèce particulière, qui, par les beautés qu'on y trouve, autant que par sa singularité, paroît mériter aussi un examen de quelqu'étendue.

Porté à écrire des tragédies par cet attrait irrésistible qui s'allie presque toujours à un véritable talent, Alfieri regretta toute sa vie de ne pouvoir les faire représenter d'une manière satisfaisante, et devant des auditeurs capables de les apprécier. Ses préfaces, ses examens, sont remplis de plaintes à ce sujet. Il s'y élève contre l'Opéra avec l'animosité qu'inspireroit un rival heureux; il s'indigne que ce spectacle frivole, qui *énerve et dégrade les ames, ait pris si long-temps le pas sur la divine tragédie, qui les élève et les fortifie*. Voyant donc ses compatriotes accoutumés à ne chercher au théâtre qu'un vain amusement pour les oreilles, il conçut l'idée d'un genre de drame où la musique se réuniroit à la déclamation, espérant ainsi les conduire par degré à écouter et à sentir la vraie tragédie. Il appelle ce genre nouveau *tramélogédie*, nom formé des deux mots *mélos* et *tragédie*, assez bizarrement entrelacés, et qui, selon lui, n'en est que plus propre à exprimer cette alliance nouvelle de la tragédie et de l'opéra. On ne s'arrêtera pas à démontrer que la réunion de ces deux espèces de drames ne pourroit jamais produire que des ouvrages bâtards, où les moyens d'imitation propres à l'un et à l'autre se nuiroient réciproquement : Alfieri l'a senti lui-même. « Je n'ai point eu, dit-il, avec beaucoup de raison, » la folle et puérile vanité d'inventer un nouveau genre de » drame, sachant bien que la vraie gloire d'un poëte est de » traiter avec succès les genres déjà trouvés, et non pas d'en » inventer de moins parfaits. » Il n'a donc pas eu d'autre but que de faire, en quelque sorte, l'éducation théâtrale de ses compatriotes, et de leur apprendre à apprécier ces beaux spectacles où quatre ou cinq personnages conduits chacun par des passions différentes, concourent au développement d'une action simple, noble et intéressante. Il reste à savoir si

la *tramélogédie* seroit propre à remplir cette intention, et si pour enseigner à goûter les bons ouvrages, il est à propos de commencer par en présenter de défectueux. Ce qui est certain, c'est qu'un moyen plus simple et plus efficace à la fois d'inspirer aux Italiens le goût des représentations tragiques, seroit de leur donner d'excellentes tragédies.

De six *tramélogédies* dont Alfieri avoit conçu le plan, il n'en exécuta qu'une seule, dont le sujet est la *Mort d'Abel*. Comme dans l'*Epopée*, deux espèces de personnages y concourent à l'action, les uns sont merveilleux ou allégoriques : ils ne s'expriment qu'en vers rimés et destinés au chant ; les autres ont le langage plus modeste des héros tragiques, et sont réduits aux vers blancs et à la déclamation. La pièce s'ouvre par un dialogue entre *Lucifer* et le *Péché*. Tous deux, indignés du sort heureux dont jouit encore la première famille du genre humain, malgré la faute d'*Adam* et d'*Eve*, veulent chercher les moyens de troubler son bonheur. Dans cette intention, ils convoquent tous les esprits infernaux. Le résultat de leur délibération est d'envoyer sur la terre, l'*Envie* et la *Mort*. Voilà le sujet du premier acte, qui est tout en opéra. Il m'a paru froid et monotone, et surtout très-ingrat pour la musique. Quels vers lyriques que ceux-ci !

Voi, che nel lago di sangue giacete,
E di quel vi pascete;
Voi, che in bitume sepolti vi siete
Trà zolfi bollentissimi;
E voi, che tra fierissimi
Muggito, latrati,
Ruggiti, ululati
De' tanti nostri
Orrendi mostri
Lagrimosi rabbiosi vivete.

« Vous qui êtes couchés dans le lac de sang, et qui vous en » repaissez, vous qui êtes ensevelis dans le bitume, au milieu » des soufres brûlans ; et vous qui, au milieu des cruels » mugissemens, aboiemens, rugissemens, gémissemens de » tant d'horribles monstres, vivez dans la rage et dans les » pleurs. »

Le musicien condamné à rendre toutes les images accumulées dans ces vers, feroit sans doute un chant vraiment infernal; mais il est douteux que des oreilles italiennes voulussent s'en accommoder. Ce n'est point-là la poésie du Tasse dans cette strophe fameuse :

Chiama gli abitator dell' ombre eterne, etc.

Au deuxième acte, le jour est sur son déclin. Adam e

Eve, suivis bientôt de Caïn et d'Abel reviennent à leur cabane. Tous les quatre adressent une prière à Dieu, et après avoir réparé leurs forces par un repas frugal, ils vont se livrer au sommeil.

C'est alors que les esprits infernaux se préparent à accomplir leurs desseins. L'*Envie* s'approche de Caïn et lui jette un de ses serpens : il se réveille aussitôt; des transports inconnus l'agitent. A l'aspect de sa famille paisiblement endormie, il conçoit pour la première fois des sentimens de jalousie et de haine. Il veut l'abandonner pour jamais, et saisissant l'instrument de ses travaux, désormais son seul bien, il s'éloigne à grands pas des cabanes. L'*Envie* le suit pour achever de le subjuguer. Cette situation est vraiment dramatique. L'idée en paroît prise dans le VIIe. livre de l'Enéide, où Alecton lance de même un de ses serpens dans le sein d'Amate; mais Alfieri a su se l'approprier; et l'on reconnoît dans le monologue de Caïn ce coloris sombre et cette énergie qui caractérisent son pinceau tragique.

Cependant Adam et Eve réveillés avec l'aurore, sont étonnés de ne plus voir leur fils aîné avec eux. Abel s'offre à calmer leur inquiétude, et il vole sur les pas de son frère.

Après avoir erré une partie du jour, Caïn commence à sentir sa colère s'apaiser, et le repentir succède à son égarement involontaire. Il se représente ses parens livrés à la douleur, il se rappelle la tendresse qu'ils lui ont toujours montrée, et il veut retourner dans leurs bras; mais deux êtres inconnus viennent se présenter à lui sous l'extérieur le plus séduisant. Ce sont l'*Envie* et la *Mort* qui ont pris une forme humaine pour le tromper. Le poëte a supposé qu'Adam ne voulant point causer à ses enfans d'inutiles regrets, ne leur avoit jamais parlé ni de sa faute, ni du Paradis qu'elle lui avoit fait perdre. L'*Envie* apprend tout à Caïn. De plus, elle lui fait croire qu'il y a encore une place dans ce lieu de délices pour l'un des enfans d'Adam, et que c'est dans le dessein de la conserver à Abel qu'on l'a laissé lui-même dans une si profonde ignorance. A la voix de l'*Envie*, des chœurs d'hommes et de femmes viennent former des danses devant lui : ils lui font la peinture la plus séduisante du bonheur qui l'attend dans le paradis terrestre; ils l'invitent à traverser le fleuve qui l'en sépare, et ils disparoissent. Caïn est à peine resté seul, qu'Abel se montre sur les bords de ce fleuve fatal. Persuadé qu'il est accouru sur ses pas pour le traverser avant lui; éperdu, hors de lui-même, Caïn s'emporte en menaces terribles. Les protestations de son frère, ses tremblantes supplications l'attendrissent un moment; mais à

l'idée de l'injuste préférence d'Adam, une fureur nouvelle s'empare de lui; une force invincible soulève son bras; à peine a-t-il porté le coup fatal, qu'effrayé lui-même de son crime, il fuit à travers les déserts.

Telle est la marche de cet ouvrage singulier, qui n'est point destitué d'art dans sa simplicité. J'ai supprimé dans cette analyse rapide plusieurs circonstances peu intéressantes, et qui ne servant qu'à remplir la mesure ordinaire des actes pourroient par-là même devenir l'objet de justes critiques. Je me bornerai à une observation générale sur le principal ressort de la fable. L'action repose tout entière sur Caïn, dont le caractère se montre aux derniers actes dans toute son effrayante énergie; mais on voudroit y reconnoître, dès l'exposition, ce germe de violence et de jalousie, qui doit se développer tout-à-coup pour produire la catastrophe. Au contraire, représenté d'abord comme plein de tendresse et de soins affectueux pour son frère, Caïn change subitement de nature, dès que le démon de l'*Envie* lui a soufflé ses poisons. Il est donc plus malheureux que coupable; et le crime qu'il commet est moins le sien que celui d'un pouvoir surnaturel qui le domine et qui l'entraîne. Ce n'est pas ainsi que Gessner l'a peint d'après la Genèse. Dès le début, ce poète nous le fait voir sombre, concentré, maudissant les travaux pénibles auxquels l'a condamné la faute de son père, méprisant et enviant à la fois la vie paisible et les mœurs douces d'Abel, repoussant avec dédain ses plus tendres caresses. Un pareil caractère peut se porter naturellement à tout; et pour le mettre en jeu, le poëte n'a besoin que de se rappeler un passage de la Genèse (chap. IV, v. 56): « Dieu regarda les pré» sens d'Abel, mais il ne regarda pas ceux de Caïn. » S'il invente des ressorts merveilleux, c'est pour lui présenter l'occasion de se développer, mais non pour le dénaturer. Les conceptions de Gessner sont donc parfaitement dans l'esprit des livres saints. Ces livres nous montrent les anges rebelles occupés à nous tendre des piéges et à nous suggérer des pensées coupables; mais ils n'admettent point cette fatalité invincible par laquelle l'homme seroit entraîné au crime sans qu'il pût s'en défendre : fatalité dont les anciens ont fait la base de presque toutes leurs tragédies. C'est ce qu'Alfieri a oublié, non-seulement dans plusieurs traits du rôle de Caïn, qui paroissent calqués sur celui d'Oreste, mais encore lorsqu'il fait dire à Dieu :

Sorgi, Adamo. Non sono a me i tuoi preghi
Discari, no : ma irrevocabil legge
Vuol che al *Destin* ti pieghi,
Che i cesi vostri imperioso regge.

« Lève-toi, Adam. Tes prières ne me déplaisent point.
» Mais une loi irrévocable veut que tu te soumettes au
» *Destin*, qui est le maître absolu de ta vie. »

Tout le monde sait que le mot *Destin* ne se trouve pas une seule fois dans la Bible. Ces vers, qui pourroient convenir à Jupiter, sont donc très-déplacés dans la bouche du vrai Dieu.

C'est encore une idée heureuse du poète allemand que d'avoir donné à Caïn une femme et des enfans qu'il chérit avec tendresse. On le plaint, on le condamne sans le haïr, en voyant que son cœur injuste envers son frère, n'est pourtant pas fermé à tous les sentimens doux et vertueux. Le songe où il voit sa postérité devenue esclave de celle d'Abel, est un ressort bien plus simple, bien plus intéressant que toutes ces fictions peu naturelles, inventées par Alfieri pour amener la catastrophe.

Si Gessner lui est supérieur sous le rapport de l'invention, il ne l'emporte pas moins par ces détails pleins de naïveté et de grace où il peint avec tant de charme la vie douce et innocente de nos premiers parens. Alfieri, accoutumé à faire parler toutes les passions terribles qui sont l'ame de la tragédie, paroît peu exercé à saisir cette nuance délicate qui sépare le simple et le naïf, de ce qui n'est que puéril et froid. On n'est pas peu étonné de trouver dans le développement d'une action tragique un dialogue tel que celui qui remplit une grande partie de la scène deuxième du second acte. On y voit Eve partageant à ses deux enfans *un gâteau* de fariné et de lait, qu'en ménagère industrieuse elle a fait cuire sur la braise. Abel, non content de sa part, mange encore celle de son frère, qui la lui cède généreusement. Adam, pour indemniser son fils aîné, lui donne une belle poire; mais Caïn s'obstine encore à la partager avec Abel; et le petit gourmand (*ghiottarello*), au lieu de rendre politesse pour politesse, dévore toujours avec la même avidité. De si généreux procédés n'annoncent guère un caractère tragique. On voit que le poète a cru être naïf, mais les lecteurs pourront bien qualifier autrement tous ces beaux détails; et tous jugeront que quelques traits énergiques qui auroient indiqué la jalousie encore concentrée de Caïn, auroient pu valoir toutes ces naïvetés.

Il semble qu'Alfieri auroit dû particulièrement réussir à faire parler les esprits infernaux. Admirateur passionné du Dante, qu'il étudia toute sa vie, il a traité sans doute avec une sorte de prédilection des scènes qui lui offroient une occasion si favorable de se rapprocher de son modèle. Cepen-

dant elles m'ont paru presque partout froides et diffuses, et le dialogue y est souvent trop insignifiant même pour un dialogue d'Opéra. En général, la poésie d'Alfieri paroît un peu anti-lyrique. Le style qu'il s'est créé n'est pas sans défauts. Il emploie souvent des inversions forcées, il retranche les articles, il multiplie les ellypses; en donnant à l'italien une énergie presqu'inconnue jusqu'à lui, il lui a souvent fait perdre la mollesse et la douceur qui en font la plus musicale des langues modernes.

C'est dans les situations et dans les scènes vraiment tragiques, que le poète reprend tous ses avantages. Tout le cinquième acte est dans ce genre, et ce n'est pas un des moins frappans qu'il ait fait; je vais le rapporter en entier. Cette longue citation ne paroîtra pas déplacée, puisqu'il s'agit d'un ouvrage qui sera probablement peu répandu en France, et que par conséquent bien peu de nos lecteurs auront occasion de connoître autrement que par cet extrait :

SCENA PRIMA.

CAINO, ABÉLE.

CAINO.

Vieni, fellone; vieni.

ABÉLE.

O fratel mio,
Pietà! Che feci?...

CAINO.

Vieni : assai qui lungi
Dal desiato fiume spirerai
Il tuo vitale ultimo spirto.

ABÉLE.

Ah! m'odi :
Deh, fratello, mi ascolta.

CAINO.

No, quel bene
Che a me spettava, e ch' io non ebbi, no,
Nè tu pur lo avrai. Perfido, mira,
Mirati intorno; il rio deserto è questo,
Donde fuggivi, e dove me lasciavi :
Non vedran, no, gli ultimi sguardi tuoi
Quell' onda no, che in tuo sleal pensiero
Già varcata tenevi : in questa arena,
Estinto quì, tu giacerai.

ABÉLE.

Ma, oh Dio!
Perchè ciò mai? spiegami almen tuoi detti :
Io non t' intendo : spiegati, e m' ascolta;
Di me tu poscia a voglia tua fa strazio.
Ma pria m' ascolta, deh.

CAINO.

Favella!

SCÈNE PREMIERE.

CAÏN, ABEL.

CAÏN.

Viens, traître, viens.

ABEL.

O mon frère, grace ! Que t'ai-je fait ?

CAÏN.

Viens, tu rendras ton dernier soupir bien loin de ce fleuve que tu cherchois.

ABEL.

Ah ! écoute-moi, mon frère, écoute-moi.

CAÏN.

Non, ce bien qui m'appartenoit, et que je n'ai pu avoir, non, tu ne l'auras pas non plus. Perfide, regarde, regarde autour de toi ; voilà le désert funeste que tu fuyois, et où tu m'abandonnois. Non, tes derniers regards ne verront pas cette onde que tu traversois déjà en idée. Tu mourras ici, étendu sur ce sable.

ABEL.

O Dieu ! que t'ai-je fait ? Explique-toi, du moins ; je ne t'entends pas ; explique-toi, et m'écoute ; tu m'immoleras après, si tu le veux ; mais, de grace, écoute-moi.

CAÏN.

Parle.

ABÉLE.

Dimmi,
In che ti offesi?... Oimè! ma come io posso
Parlare a te, finchè sì torvo e fero
Sovra me stai? gonfio le nari e il collo;
Fiamma e sangue gli sguardi; il labro, il volto,
Livido tutto; e il tremito, che t' agita
E le ginocchia, e le braccia, e la testa!
Pietà, fratello: un po' ti acqueta: allenta
Dalle tue mani or le mie chiome alquanto,
Sì ch' io respiri.

CAINO.

Abéle, io mai creduto
Non ti avrei traditore.

ABÉLE.

Ed io nol sono.
E lo sa il padre; e il sai tu pure.

CAINO.

Il padre!
Nol mi nomar: padre d' entrambi al pari,
E giusto, io'l tenni; e m' ingannò.

ABÉLE.

Che parli?
Puoi dubitar dell' amor suo? tu appena
Da noi stamane dilleguato t' eri,
Ch' ansio per te, di mortal doglia pregno,
Il padre tosto dietro all' orme tue
Inviavami.....

CAINO.

Il so, perfidi; e prova
Orribil m' era, e indubitabil, questa,
Del mal fratello e dei più iniquo padre.
Tutto so; cadde il velo: appien l'arcano
V' ha chi svelommi: in mio pensier son fermo
Ch' esser non debbi a costo mio tu mai
Felice, no.

ABÉLE.

Te, per quel Dio, ch' entrambi
Ci creò, ci mantenne, io te scongiuro,
Fa ch' io t' intenda: in che mançai? che arcano
Ti fu svelato? oh Dio! sovra il mio volto,
Negli occhi miei, ne' detti, nel contegno,
Non ti si affaccia or l'innocenzia mia?
Io felice, a tuo costo? esser felice
Può Abéle mai, se tu nol sei? Deh, visto
Mi avessi tu, quand' io stamane a' fianco
Non ti trovai, destandomi! oh qual pianto
Io ne faceva, e i genitori! Intero
Quindi il dì tutto ho consumato indarno
Affannoso cercandoti e chiamandoti,
Nè ti trovando mai; bench'io tua voce
Di tempo in tempo mi sentissi innanzi,

ABEL.

Dis-moi, quel est mon crime?.... Mais, oh ciel, comment puis-je te parler, quand tu jettes sur moi ces regards farouches! Les narines et les veines gonflées; la flamme et le sang dans les yeux; les lèvres et le visage livide; ce tremblement qui agite et tes genoux, et tes bras et ta tête.... Grace, mon frère. Calme-toi un peu; laisse échapper mes cheveux.... que je puisse respirer.

CAÏN.

Abel, je ne t'aurois jamais cru un perfide.

ABEL.

Je ne le suis pas: notre père le sait; tu le sais toi-même.

CAÏN.

Notre père! Ne m'en parle pas. J'ai cru qu'il nous voyoit tous deux avec des yeux de père; je l'ai cru juste; il m'a trompé.

ABEL.

Que dis-tu? Peux-tu douter de son amour? A peine ce matin nous avois-tu quitté, qu'inquiet sur ta vie, plein de craintes mortelles, notre père m'envoyoit sur tes traces......

CAÏN.

Je le sais, perfides que vous êtes: voilà la preuve horrible, indubitable, de la méchanceté de mon frère, de l'injustice plus odieuse de mon père. On m'a révélé tout cet affreux secret. Mais j'y suis résolu: tu ne seras point heureux à mon préjudice; non, jamais.

ABEL.

Ah! par ce Dieu qui nous a créés, qui nous conserve tous deux, je t'en conjure, daigne m'entendre: quelle offense t'ai-je fait? Quel secret t'a-t-on révélé? Oh Dieu! ne vois-tu pas mon innocence sur mon visage, dans mes yeux, dans mes paroles, dans mon maintien? Moi, heureux à ton préjudice! Abel peut-il être heureux, si tu ne l'es pas? Ah! que ne m'as-tu vu, lorsqu'à mon réveil je ne t'ai pas trouvé à mes côtés! Que de pleurs j'ai versés avec nos parens! Dévoré d'inquiétude, j'ai employé tout le jour à te chercher, à t'appeler en vain . . . .
. . . . jusqu'aux bords du fleuve, dont j'ai tremblé qu'en nageur robuste tu n'eusses franchi les vastes ondes.....

Che rispondea lontana : ed io più sempre
Mi venìa dilungando seguitandoti
Fin là sul fiume; oltre le cui largh' onde
Tremai che tu, qual nuotator robusto,
Varcato fossi....

CAINO.

È di quel fiume ardisci,
Tu temerario, a me muover parola?
Tremasti, il credo, che varcatol' io,
Tolta fosse in eterno a te la speme
Di mai varcarlo tu. Col vero, il falso
Mescere anch' osi? e che di là mia voce
Ti rispondesse, assévri? Ma omai giunto
È il fin d'ogni arte iniqua : invan miei passi
Antivenir quivi tentasti : in tempo.
Ti soprarrivo, il vedi : or, non che il fiume,
Del Ciel pur l'aure non vedrai più mai.
Ch' io t' annichili; prostrati.

ABÉLE.

La marra,
Trattieni, deh! non mi percuoter : vedi,
Io mi ti prostro, e tue ginocchia abbraccio.
Deh, la marra trattieni. Odimi : il suono
Di questa voce mia, colà pe' campi,
Tante volte acquetavati, quand' eri
Or con le dure zolle, or con le agnelle
Forte adirato, ma non mai quant' ora.
Fratello del cor mio.....

CAINO.

Più nol ti sono.

ABÉLE.

Ma tel son io pur sempre : e il sei tu pure :
Confido in te, sono innocente : io' l giuro
Pe' genitori entrambi; io mai non seppi,
Nulla mai, di quel fiume; e nulla intendo
Or delle accuse tue.

CAINO.

Malizia tanta,
Doppiezza tanta, in sì recente etade?
Ah! di più rabbia il finger tuo m'infiamma;
Vil mentitore...

ABÉLE.

Il tuo Abél, mentitore!

CAINO.

Muori.

ABÉLE.

Abbracciami pria.

CAINO.

Ti abborro.

ABÉLE.

Ed io
T' amo ancora. Percuotimi, se il vuoi;
Io non résisto, vedi; ma nol merto,

CAÏN.

Et tu oses, téméraire, me parler de ce fleuve? Tu as tremblé, je le crois, que je ne l'eusse passé. Tu as craint de perdre l'espoir de le passer jamais toi-même. . . . . Mais tu t'es flatté en vain d'y arriver avant moi. Je te préviens à temps, tu le vois. Non-seulement le fleuve, le jour même est perdu pour toi. Meurs, il en est temps.

ABEL.

Retiens tes coups, ne me frappe pas : vois, je me jette à tes pieds, j'embrasse tes genoux. Ah ! retiens ton bras. Ecoute-moi. Le son de ma voix t'appaisa si souvent dans nos campagnes quand tu étois irrité, tantôt contre les stériles sillons, tantôt contre mes agneaux; mais jamais tu ne le fus comme aujourd'hui. Frère chéri....

CAÏN.

Je ne suis plus ton frère.

ABEL.

Je suis toujours le tien; et toi-même tu es encore mon frère : j'ai confiance en toi; je suis innocent. Je le jure par les auteurs de nos jours : je n'ai jamais rien su de ce fleuve; je ne comprends rien à tes reproches.

CAÏN.

Tant de malice, tant de duplicité dans un age si tendre! Ah! ta fausseté redouble encore ma rage; vil menteur....

ABEL.

Ton Abel un menteur!

CAÏN.

Meurs.

ABEL.

Embrasse-moi auparavant.

CAÏN.

Je t'abhorre.

ABEL.

Et moi je t'aime encore. Frappe-moi, si tu veux. Je ne résiste pas, tu le vois; mais je ne le mérite pas.

CAINO.

Eppur, quel pianto suo; quel giovenile
Suo candor, che par vero, e il dolce usato
Suon di sua voce, a me fa forza : il braccio
Cademi, e l'ira. Ma, il mio ben per sempre,
Stolta pietade or mel torria?... Me lasso!
Che risolvo? che fo?

ABÉLE.

Fra te, che parli?
A me ti volgi : mirami : tu indarno
Ora il viso mi ascondi : infra le atroci
Orride smanie tue, sì, balenommi
Dall' umido tuo ciglio un breve raggio
D'amor fraterno e di pietà. Ti prenda
Deh pietà, sì, della mia giovinezza,
E di te stesso. Oh! credi tu, che Iddio
Poscia mai più nè i preghi tuoi, nè i doni,
Gradir vorrà, se del fraterno sangue
Tinto ei ti vede? E la misera nostra
Ottima madre, che d' entrambi i figli
Orba così faresti? perchè, al certo,
Ucciso me, non ardiresti ad essa
Innanzi mai, mai più, venirle. Ah, pensa
Qual, senza noi, vivria quella infelice :
Pensa.....

CAINO.

Ah, Fratello! il cor mi squarci a brani!
Sorgi omai, sorgi : io ti perdono : in questo
Abbraccio..... Ma, che fo? che dissi? Iniquo,
Prestigio sono i pianti tuoi : non dubbio
É il tradimento tuo; perdon non merti;
Nè ti perdono io, no.

ABÉLE.

Che veggo? or crude
Già più di pria ritorni?

CAINO.

Io, sì, ritorno
Qual teco deggio. Or, sia che vuol; quel bene
« Si nieghi a me, pur che a costui si nieghi. »
Non più perdon, pietà non più; non havvi
Più, nè fratel, nè genitor, nè madre.
Già d'atro sangue l'occhio mi si offusca;
Un mostro io scorgo ai piedi miei. Va, muori.
Chi mi rattiene?... Chi mi spinge il braccio?...
Qual voce tuona?

ABÉLE.

Iddio ti vede.

CAINO.

Iddio?
Parvemi udirlo : ed or, vederlo parmi,
Perseguirmi, terribile : già in lato
Veggo piombante sul mio capo reo
Questa mia stessa insanguinata mazza!

CAÏN.

Et cependant ses pleurs, sa jeune candeur, qui paroît sincère, et le son de sa voix si long-temps doux à mon oreille, maîtrisent ma colère, et mon bras tombe avec elle. — Mais quoi ! une folle pitié me raviroit mon bien pour toujours ?.... Malheureux ! que résoudre ? Que faire ?

ABEL.

Que dis-tu en toi-même ? Tourne-toi vers moi ; regarde-moi. En vain tu me caches ton visage : oui, au milieu de tes affreux transports, j'ai vu briller dans tes yeux humides un rayon fugitif d'amour fraternel et de pitié. Ah, oui ! prends pitié de ma jeunesse et de toi-même. Quoi ! penses-tu que Dieu veuille jamais agréer tes prières et tes dons, s'il te voit teint du sang de ton frère ? Et notre malheureuse, notre excellente mère, que tu priverois ainsi de ses deux fils ; car, sans doute, moi tué, tu n'oserois jamais, non jamais, retourner vers elle. Ah ! pense combien, sans nous, elle vivroit malheureuse ; pense....

CAÏN.

Ah, mon frère ! tu déchires mon cœur. Lève-toi, c'en est fait, lève-toi. Je te pardonne. Dans cet embrassement.... Mais, que fais-je ? Que dis-je ? Perfide, tes pleurs sont un prestige ; ta trahison est certaine ; tu ne mérites pas de pardon ; non, je ne te pardonne pas.

ABEL.

Que vois-je ? Ta colère renaît encore plus cruelle ?

CAÏN.

Oui ; je redeviens tel que je dois être avec toi. Oui, le sort en est jeté. Que je perde ce bien précieux, pourvu que tu le perdes aussi. — Plus de pardon, plus de pitié ; plus de frère ; plus de parens. Déjà un voile sanglant s'étend sur ma vue ; je vois un monstre à mes pieds. Allons, meurs. Qui me retient ?.... Qui me pousse le bras ?...., Quelle voix a tonné ?

ABEL.

Dieu nous voit.

CAÏN.

Dieu ? Je crois l'entendre ; je crois le voir : terrible, il me poursuit.... Déjà je vois ma bêche ensanglantée retomber sur moi.

ABÉLE.

É fuor di senno; affato. Oh vista! Io tremo....
Da capo a piè....

CAINO.

Prendi tu, Abéle, prendi
Tu questa marra; e ad ambe man percuoti
Sovra il mio capo tu. Che tardi? or mira,
Niuna difesa io fo : ratto, mi uccidi :
Uccidi me; dal mio furor che riede,
In altra guisa non puoi tu sottrarti :
Te ne scongiuro; affrettati.

ABÉLE.

Che ascolto?
Ch' io te percuota? e perchè mai, s' io t' amò
Pur come pria? Deh, calmati; rientra,
In te rientra : andianne uniti al padre :
Egli t'attende....

CAINO.

Il padre? al padre andarne
Io teco? or sì, t'intendo : appien tradito
Ti sei tu stesso. Al sol suo nome, in petto
Tutto, e più fero, il mio furor rinasce.
Muori una volta, muori.

ABÉLE.

Oimè!...... mi sento
Mancare..... Oh madre mia!....

CAINO.

Che feci? il sangue
Mi zampillò sul volto! ei cade; ei sviene...
Ahi vista!..... Ove mi ascondo?.... Oh ciel, che feci!
Dalla mia man, dagli occhi miei.... Che ascolto?
Oime! gia gia la rimbombante voce
Empia marra, per sempre in bando vanne
D'Iddio mi chiama.... Ove fuggir? là rugge
L'ira atroce del padre.... Quà i singulti
Del fratel meribondo .... Ove celarmi?
Fuggasi.

SCENA SECONDA.

ABÉLE, POI ADAMO.

ABÉLE.

Ahi fera doglia!... Oh, come scorre
Il mio sangue!...

ADAMO.

Già omai verso l'occaso
Rapido inchina il Sole, ed io per anco
Pur non li trovo! Abbiamo intero il giorno
Eva ed io consumato in rintracciarli,
E nulla n'è.... Ma questa, ecco sì, questa
L'orma è d'Abéle : seguasi.

ABÉLE.

Oimè misero!...
Chi mi soccorre?.... Oh madre mia!...

ABEL.

Il a perdu la raison. Quel spectacle ! Je tremble.... Je frissonne....

CAÏN.

Abel, prends, prends cette bêche; fais-la tomber à deux mains sur ma tête. Que tardes-tu ? Regarde, je ne fais aucune défense. Il en est temps, tue-moi; tue-moi : tu ne peux te soustraire autrement à ma fureur qui renaît. Je t'en conjure, hâte-toi.

ABEL.

Qu'entends-je ? Que je te frappe ? Et pourquoi donc, si je t'aime comme auparavant ? Allons, calme-toi. Rentre, rentre en toi-même. Allons tous deux vers mon père : il t'attend....

CAÏN.

Mon père ? Moi aller vers mon père avec toi ? Oui, je t'entends. Tu t'es trahi toi-même. A son nom seul ma fureur renaît dans mon sein et se rallume plus terrible. Meurs enfin, meurs.

(*Il le frappe.*)

ABEL.

Dieu !... je meurs.... O ma mère !....

CAÏN.

Qu'ai-je fait ? Son sang a rejailli sur mon visage. Il tombe; il s'évanouit.... Oh spectacle affreux !... Où me cacher ?... Oh ciel, qu'ai-je fait ?... Bêche impie, va pour jamais loin de ma main, loin de mes yeux... Qu'entends-je ? Oh ciel ! déjà, déjà la voix de Dieu retentit et m'appelle.... Où fuir ? Là, tonne la colère terrible de mon père.... ici, les derniers sanglots de mon frère expirant.... Où me cacher ? Fuyons.

(*Il fuit.*)

SCÈNE SECONDE.

ABEL (mourant), ensuite ADAM.

ABEL.

O douleur ! Oh, comme mon sang s'échappe à grands flots !

ADAM.

Déjà le soleil se précipite vers le couchant, et je ne les trouve pas encore. Nous avons employé tout le jour, Eve et moi, à chercher leurs traces, et rien jusqu'ici.... Mais voici, oui voici les pas d'Abel : suivons-les.

(*Il s'avance.*)

ABEL.

Malheureux !... Qui me secourra ?... Ma mère !

ADAMO.

Che sento!
Singhiozzi umani!.... e par pianto di Abéle....
Oh ciel! che veggo io là? di sangue un rivo?...
E un corpo, oimè, più oltre giace?.... Abéle?
O figlio mió, tu qui?.... sovra il tuo corpo
Ch' io spiri almen l' ultimo fiato!

ABÉLE.

Oh voce!....
Parmi del padre.... Oh! sei tu desso?... il mio
Occhio si appanna, e mal discerno.... Ah, dimmi,
Ancor vedrò.... la.... dolce madre?....

ADAMO.

Oh figlio!....
Oh giorno!.... Oh vista!.... Oh, qual profonda e vasta
Piaga spaccò quest' innocente capo!
Ah, rimedio non havvi. Ma un tal colpo
Chi dietti, o figlio? e qual fu l' arme?.... Oh cielo!
Vegg' io, ben veggio di Cain la marra
Là giacer sanguinosa?.... Oh duolo! Oh rabbia!
E fia possibil ciò? Cain ti uccise?
Il fratello, il fratello? Armarmi io stesso,
Io stesso vo' dell' arme tua; trovarti,
E trucidarti di mia mano. O giusto
Onnipossente Iddio, tu un tal misfatto
Vedesti, e il soffri? e l'uccisor respira?
Dove, dov' è l'infame? E tu non festi,
Sommo Iddio, sotto i piè di cotal mostro
Spalancarsi in voragine tremenda,
La dura terra ad ingorjarlo? Ah, dunque,
Ah sì, tu vuoi che per mia man punito
Sia quel delitto inemendabil: dunque
Di quel fellon le sanguinose tracce
Tu vuoi ch' io segua: eccole appunto: avrai,
Empio Cain, da me la morte... Oh Dio!
Ma questo io lascio ancor spirante...

ABÉLE.

Oh padre,...
Riedi a me, riedi... Se il potrò,... dirotti...

ADAMO.

Figlio, ma come a te Caino?...

ABÉLE.

Egli... era...
Fuor di se:... non era egli... Anch' ei t' è figlio...
Perdonagli,... com' io...

ADAMO.

Tu mi sei figlio,
Tu solo. Oh sensi! Oh pietà vera! Oh Abéle!
Imagin mia; mio tutto... Or, come mai
Potea quel crudo?...

ABÉLE.

Padre; ah... dimmi... il vero;
Disegnavi tu mai... torre... a Caino,...
E dare... a me,... qualche grand ben,... che stesse
Oltre... il fiume?...

ADAM.

Qu'entends-je ? des gémissemens humains !... Et je crois reconnoître la voix plaintive d'Abel... O ciel ! que vois-je là ? Un ruisseau de sang.. Dieu ! et plus loin un corps étendu..... Abel ! O mon fils, est-ce toi ?... Ah ! que je recueille au moins ton dernier soupir.

ABEL.

Quelle voix !... Je crois reconnoître mon père..... Est-ce toi ?..... Mes yeux s'obscurcissent, et je distingue mal..... Ah !... dis-moi...., verrai-je encore.... ma.... tendre mère ?...

ADAM.

O mon fils ! spectacle horrible, jour affreux ! Dieu ! quelle large et profonde blessure a ouvert cette tête innocente ! Ah ! il n'y a pas de remède ; mais qui t'a porté ce coup terrible ? O mon fils ! quelles armes !.... O ciel ! je vois : oui, je vois là la bêche de Caïn toute sanglante !..... O douleur ! ô rage ! Est-il bien possible ? Caïn t'a tué ? Un frère ! son frère ! Je veux m'armer moi-même de ton arme fatale ; je veux te trouver, te frapper de ma propre main. O Dieu juste et puissant ! tu as vu un tel forfait, et tu l'as souffert ? et le meurtrier respire ! Où est-il ? où est-il l'infame ? Dieu souverain, et tu n'as pas ouvert la terre sous les pieds de ce monstre ? Ah ! tu veux donc, oui, tu veux que ce crime horrible soit puni par ma main ! tu veux que je suive les pas ensanglantés de l'assassin ! Les voilà : oui, je les reconnois. Fils impie, tu mourras de ma main !...... O Dieu ! mais je laisse ce malheureux respirant encore.......

ABEL.

O mon père ! reviens à moi...... reviens. Si je peux, je te dirai......

ADAM.

Mon fils ; mais comment Caïn a-t-il sur toi ?......

ABEL.

Il étoit hors de lui..... il n'étoit plus lui-même...... il est aussi ton fils.... pardonne-lui comme moi......

ADAM.

Toi seul es mon fils. O véritable piété ! ô Abel ! mon image ! mon tout !..... Mais comment ce cruel a-t-il pu ?.....

ABEL.

Mon père. Ah ! dis-moi la vérité..... Avois-tu dessein d'ôter à Caïn...... et de me donner..... quelque grand bien...... au-delà du fleuve ?

ADAMO.

Oh! che dici! un figlio solo
Teneva io sempre in ambi voi.

ABÉLE.

Dunqu' era...
Ingannato Cain;... che ciò... più volte...
Pien di furor... diceami... Fu questa...
La cagion sola :... Un fier... contrasto lungo...
Ebbe in se stesso... pria; ma... poscia... vinto,
Mi percosse... e fuggissi... — Omai... mi manca,...
Padre,... la lena... Abbracciami...

ADAMO.

Egli muore...
Oh Dio!... Cesso. — Misero padre! Oh come
Quell' estremo singulto a un tempo tronca
Gli ha la voce e la vita! — Eccoti dunque,
Fera Morte terribile, che figlia
Sei del trasgresso mio! Spietata Morte,
A' colpi tuoi dovea soggiacer primo
Un innocente giovinetto mai?
Me, me ferire, e me primier, me solo,
Dovevi tu... — Che fo, senza i miei figli?...
E quest' amato estinto corpo, ad Eva
Come il potrò nasconder io? Tacerlo?
Invano : eppur, come gliel narro? E dove,
Dove riporre il caro Abele? Oh Dio!
Come da lui staccarmi? — Ma, che miro!
Venir ver me con gli stanchi suoi passi
Eva da lungi! ah! d' aspettarmi pure
Oltre la selva ella promise... Ahi lasso! —
Ma s' incontri, e rattengasi; a tal vista
Morte assalirla a un tratto puote.... Io tremo.
Ah, già veduto ell' hammi, e più si affretta...

SCENA ULTIMA.

EVA, E ADAMO.

ADAMO.

Perchè venisti, o Donna? or, non ti lice
Quì più inoltrarti : riedi; ah, tosto riedi
Alla Capanna nostra, ivi tra breve
Raggiungerotti.

EVA.

Oh ciel! che veggo? in volto
Qual ti sta nuovo orribil turbamento?
Ritrovati non gli hai?

ADAMO.

No : ma, ben presto...
Deh, torna tu su l' orme tue frattanto...

EVA.

Ch' io ti lasci?... E i miei figli, ove son dunque?
Ma, che miro? macchiata è la tua veste
Di fresco sangue? e n' hai le man pur tinte?

ADAM.

Que dis-tu ? je n'avois qu'un fils en vous deux.

ABEL.

Caïn étoit donc trompé !.... plein de fureur, il me l'a reproché plusieurs fois...... et c'étoit la seule cause..... Il a soutenu d'abord un long combat contre lui-même...... mais ensuite..... vaincu..... il m'a frappé.... et il s'est enfui...... — Hélas ! mon père, j'expire..... Embrasse-moi......

ADAM.

Il meurt..... O Dieu ! il n'est plus ! — Malheureux père ! comme ce dernier soupir lui a coupé à la fois la parole et la vie ! — Te voilà donc, mort terrible, fruit funeste de ma désobéissance ! mort impitoyable ! devois-tu étendre tes premiers coups sur cet innocent enfant ? C'étoit moi le premier, c'étoit moi seul que tu devois frapper. Que devenir sans mes fils ? Et ce corps inanimé, comment pourrai-je le cacher à Eve, lui taire son malheur ? Je le voudrois en vain ; et comment le lui raconter ? et où déposer mon cher Abel ? O ciel ! comment m'en détacher ? Mais que vois-je ! c'est Eve qui se traîne vers moi accablée de fatigue. Ah ! elle avoit pourtant promis de m'attendre au-delà de la forêt.... Malheureux ! courons à sa rencontre, et retenons-là : elle pourroit expirer à cette vue..... Je tremble. Ah ! déjà elle m'a vu, et elle précipite sa marche.

SCENE DERNIÈRE.

ÈVE, ADAM, *il court à sa rencontre.*

ÈVE.

Pourquoi viens-tu ? Tu ne peux aller plus avant ? Retourne : retourne promptement à notre cabane ; je t'y rejoindrai bientôt.

ÈVE.

Ciel ! que vois-je ! quel trouble horrible sur ton visage ! Ne les as-tu pas retrouvés ?

ADAM.

Non : mais bientôt..... Retourne donc sur tes pas, en m'attendant.

ÈVE.

Que je te laisse ! et mes enfans où sont-ils donc ? Mais que vois-je ! des taches récentes de sang sur tes vêtemens ! tes mains en sont teintes aussi ! Hélas ! qu'est-il donc arrivé, cher époux ? Cependant tu n'as pas de

Oimè! che fu dolce mio Adamo? eppure
Piaga non hai nel corpo tuo... Ma, quale,
Qual veggo io là sangue sul suolo? e presso
Starvi la marra di Caino?... e quella,
Anco è di sangue intrisa?... Ah, lascia; io voglio,
Voglio inoltrarmi io là; veder...

ADAMO.

No; pregoti...

EVA.

Invano...

ADAMO.

Eva, t'arresta: a patto niuno
Inoltrar non ti lascio.

EVA.

Ma dagli occhi
A te, malgrado tuo, prorompe un fiume
Di lagrime!.. Verdene, ad ogni costo,
Vo' la cagione... Ah, ben vid' io;... là giace
Il mio Abéle... me misera!... La marra...
Il sangue... Intendo...

ADAMO.

Ah! non abbiam più figli.

EVA.

Abél, mia vita... Il rattenermi è vano,
È vano omai... Ch' io ancor ti abbracci, Abéle.

ADAMO.

Rattenerla, è impossibile: al materno
Dolore immenso un qualche sfogo...

EVA.

Adamo;
E l' uccisor, Dio nol puniva?

ADAMO.

Indarno,
Empio Cain, fuggisti; e da me indarno
Ti celerai. Percuoterà il tuo orecchio
(Sii pur da me quanto più il puoi tu lungi)
Di mie minacce il rimbombar tremendo,
E farà il cor tremarti.

EVA.

Abéle, Abéle...
Ah! più non m' ode... — Un traditor, tel dissi,
Un traditor tra ciglio e ciglio ognora
Io vedeva in Caino.

ADAMO.

In terra mai
Non troverà quel traditor, nè pace,
Nè sicurtà, nè asilo. — Or, maledetto
Sii tu, Cain, da Dio, come dal padre.

blessure !...... Mais quel est donc ce sang dont la terre est rougie ? Je vois auprès la bêche de Caïn ! le sang l'a souillée aussi. Ah ! laisse-moi ; je veux aller là ; je veux voir.

ADAM.

Non ; je t'en supplie......

ÈVE.

C'est en vain.

ADAM.

Eve, arrête. Je ne consentirai jamais à te laisser avancer.

ÈVE.

Mais de tes yeux s'échappe, malgré toi, un ruisseau de larmes ! Quoi qu'il m'en coûte, j'en veux voir la cause..... Ah ! j'ai trop vu..... Là est étendu mon Abel !.... Malheureux !.... la bêche !.... le sang !... je comprends tout !.......

ADAM.

Ah ! nous n'avons plus de fils.

ÈVE.

Abel ! ma vie !..... C'est trop me retenir..... que je t'embrasse encore, Abel !

ADAM.

Il n'est plus possible de l'arrêter : laissons-la épancher sa douleur maternelle.

ÈVE.

Adam ! et l'assassin, Dieu ne l'a pas puni ?

ADAM.

Impie Caïn ! c'est en vain que tu m'as fui ! en vain tu te cacheras ! Quelqu'éloignée que soit ta retraite, mes menaces retentiront à ton oreille effrayée, et ton cœur sera glacé d'effroi.

ÈVE.

Abel ! Abel !.... Il ne m'entend plus !.... Je te l'avois bien dit : je voyois un signe sanglant sur le front de Caïn ! j'y voyois un assassin !

ADAM.

Cet assassin ne trouvera plus sur la terre, ni paix, ni sûreté, ni asile. — O Caïn ! sois maudit de Dieu comme tu l'es de ton père ! Toujours tremblant, cache-toi dans les cavernes comme une bête farouche ! que quelques glands amers soient ta pénible et incertaine nourriture ! que le fiel se mêle

Tremante sempre, infra caverne, a guisa
D'irsuta belva, asconditi: di vili
Amare e poche ghiande abbiti incerto
Stentato vitto; e il rio ti mesca fiele:
Crudi rimorsi, il cor ti strazin sempre:
Siati il Sole odioso; orride larve
La spaventevol notte ti appresenti.
Cosi strascina i tuoi giorni infelici
In longa morte. — Onnipossente Iddio;
Tu, s'egli è giusto l'imprescar ch'io feci,
Tu l'avvalora, coll' eterno assenso!

LA VOCE D'IDDIO.

Uom, lasciato a te stesso, ecco qual sei. —
Ma bevutto ha la terra il sangue primo;
E udito ha il Cielo i vostri giusti oméi:
Cain fia tratto d'ogni orrore all' imo,
Feroce esemplo spaventoso ai rei. —
Sfogato il pianto, dal terrestre limo
Voi gli occhi ergete al Creator, che vuole
Novella darvi e più felice prole.

EVA.

Onnipotente Iddio, rendimi Abéle,
Rendimi Abéle...

ADAMO.

Donna, il pianger lice,
Non il dolersi. Iddio parlò: si adori.

EVA.

Taccio, e l'adoro, in sul mio Abél prostrata.

au ruisseau où tu étancheras ta soif ! que les cruels remords habitent toujours dans ton cœur ! que le soleil te soit odieux ! que la nuit te présente d'épouvantables fantômes ! traîne ainsi tes jours malheureux dans une longue mort ! — Dieu tout-puissant ! si cette imprécation est juste, confirme-la par ton éternelle assentiment !

LA VOIX DE DIEU, *précédée et suivie d'éclairs et de tonnerres.*

Homme, voilà ce que tu es abandonné à toi-même ; mais la terre a bu le premier sang, et le ciel a entendu vos justes lamentations. Caïn sera précipité dans l'abyme du malheur, exemple effrayant pour les coupables. — Après un libre cours laissé à vos pleurs, du sein de la poussière, élevez les yeux vers le Créateur, qui veut vous donner une postérité nouvelle et plus heureuse.

ÈVE.

Dieu tout-puissant ! rends-moi Abel ! rends-moi Abel !

ADAM.

Femme, la plainte nous est permise, mais non le murmure. Dieu a parlé : adorons ses décrets.

ÈVE.

Je me tais, et j'adore, prosternée sur mon cher Abel......

On pourroit faire quelques observations critiques sur la première scène : on pourroit dire que la fureur de Caïn, une fois apaisée, ne devroit pas se rallumer sans un nouveau motif ; mais il faut se rappeler que ce malheureux, dévoré des poisons de l'envie, n'a plus sa raison : il ressemble à Oreste, livré aux furies qui, malgré lui, le poussent au meurtre. Cette conception que j'ai blâmée, étant admise, on doit admirer les traits vraiment tragiques qui peignent cet égarement. Les autres scènes n'offrent plus qu'à louer. Elles font regretter qu'Alfieri ait perdu tant de talent sur un fond essentiellement vicieux. S'il eût voulu choisir *la Mort d'Abel* pour le sujet d'une tragédie régulière, on peut croire, d'après ce qu'on vient de lire, qu'il en eût fait l'un de ses meilleurs ouvrages. J'achèverai, dans le prochain numéro, l'examen des Œuvres posthumes d'Alfieri.

C.

L'Art de connoître les Hommes par la physionomie; par *Gaspard Lavater.* Nouvelle édition, etc., etc., etc. Huit vol. in-8°, et huit vol. in-4°. (*C'est par erreur qu'on avoit annoncé, dans le premier extrait, qu'il y auroit douze volumes.*)

(IIe Extrait. *Voyez le N° CCXLIX.*)

« Ces hommes cherchent la pensée dans le jeu
» des organes qu'ils soumettent à leurs dissec-
» tions, et ils croient connoître le maître, parce
» qu'ils ont, dans l'antichambre, interrogé les
» valets. » DE BONALD.

AVEC une raison plus ferme et une imagination mieux réglée, Lavater n'auroit pas employé trente années de sa vie à mesurer des yeux, des nez, des bouches et des oreilles. Il auroit vu, comme tout le monde, que le visage de l'homme est le miroir de l'ame; mais en même-temps il auroit reconnu qu'on n'enseigne pas plus à voir sur cette glace ce qui se passe derrière, qu'on n'apprend à boire, à manger, et à respirer. Le langage muet des figures se comprend sans étude scholastique. C'est la langue universelle des hommes entre eux, des animaux dans leurs rapports mutuels, ou dans leurs relations avec l'homme. Il n'y a pas d'animal, vivant dans notre société, qui ne voie sur la face de l'homme, ou dans son geste, le signe éclatant de son autorité, et qui ne se soumette à l'impression qu'il en reçoit. Il n'y a pas d'homme qui ne découvre sur le masque des bêtes l'infériorité de leur nature, et qui n'agisse d'une manière conforme au sentiment qu'il éprouve à leur aspect. Personne n'a jamais confondu dans son semblable l'air de la bienveillance avec les traits de la colère; et l'analyse physiognomonique des signes par lesquels ces dispositions opposées se caractérisent et se décèlent, a toujours été inutile pour établir notre sentiment. Ce n'est pas par raison que nous préjugeons le caractère ou les passions de ceux dont nous apercevons le visage; c'est par une faculté involontaire qui nous est aussi naturelle que celle de voir la lumière quand nous ouvrons les yeux en plein midi. Toute l'erreur de Lavater consiste donc à vouloir nous faire agir par raison dans un état où le sentiment seul peut être écouté. C'est proprement demander que l'homme ne soit pas ce qu'il est. Cet observateur a beaucoup trop écrit pour établir la

vérité de sa science; et M. Moreau (de la Sarthe), son commentateur plutôt que son disciple, nous promet encore une surabondance d'explications, de notes et de supplémens qui ne nous laisseront pas même la liberté de former un desir. Les deux premières livraisons de l'ouvrage, sur lesquelles nous nous sommes permis quelques réflexions, ont été suivies de plusieurs autres qui forment maintenant le premier, le second et les deux tiers du troisième volume de son édition. L'Introduction seule complète le premier tome, avec le Discours préliminaire, auquel on a cru devoir ajouter une très-longue Notice sur Lavater. Nous avons rendu compte du Discours préliminaire et de l'Introduction : nous dirons un mot de la Notice qui les précède, et nous tâcherons ensuite de donner à nos lecteurs une idée suffisante des *Principes de physiognomonie* qui les suivent.

Lavater, ministre protestant à Zurich, étoit notre contemporain, et il auroit pu l'être encore long-temps s'il n'avoit rencontré, dans les troubles de sa patrie, une mort prématurée, qui l'enleva le second jour du dix-neuvième siècle, dans la cinquante-neuvième année de son âge. M. Moreau insinue, on ne sait pourquoi, qu'il a été assassiné de dessein prémédité; mais on a dit, dans le temps, que le coup de fusil qui l'avoit frappé dans la rue étoit parti de la main d'un soldat ivre ou brutal, auquel il venoit de parler familièrement. Dans les mouvemens révolutionnaires, ces actes de férocité froide et cruelle sont encore plus communs que les noirs complots d'un ennemi particulier. Le fanatisme politique immole à lui seul plus de victimes dans un jour que la haine et l'envie n'en sacrifient dans tout un siècle. Le ministre mourut comme il avoit toujours vécu, dans les sentimens d'une douce piété, d'une patience et d'une charité inaltérables, laissant, dit fort bien M. Moreau, un beau chapitre aux annales de la vertu, un autre chapitre, un peu long, à l'histoire des erreurs de l'esprit humain, et quelques pages aux archives des sciences et de la philosophie.

On sera peut-être surpris qu'après cet aveu le médecin français, qui sait aussi bien qu'un autre ce que c'est que la vertu, compare le religieux Suisse au philosophe Diderot, et qu'il prétende trouver dans les traits de l'un et de l'autre une sorte de similitude qui démontre la ressemblance de leur âme. Or, il est bon de savoir que le visage de Diderot ressemble à celui de Lavater comme la lune ressemble au soleil. Le portrait du ministre est animé par le feu de l'amour divin, et celui de l'athée est glacé par le froid de l'égoïsme. Cela doit être ainsi, puisque, s'il en étoit autrement, la physiognomonie seroit en défaut. Il est vrai que cette différence se

reconnoît sans le secours de la physiognomonie. M. Moreau fait remarquer la longueur de la lèvre supérieure de Lavater comme un signe de crédulité qui ne se retrouve pas, dit-il, sur le visage de Diderot. Il est certain que les deux figures ne se ressemblent pas plus dans cette partie que dans tout le reste; mais qui peut savoir si la crédulité qui affirme, produit au-dessous des narines un autre effet que la crédulité qui nie? L'une et l'autre ne peuvent-elles pas, à notre insu, nous jeter également dans l'erreur? Qui peut se flatter d'avoir calculé toutes les absurdités auxquelles Diderot croyoit, ou prétendoit croire? Si ce calcul avoit pu être fait, sa crédulité, qui étoit en opposition avec celle de tous les hommes, auroit pu se trouver la plus dépourvue d'appui, la plus niaise, et, par conséquent, la plus étendue de toutes, puisqu'elle ne se seroit point arrêtée aux choses établies par une raison éclairée, ni à celles qui sont fondées sur le témoignage des hommes. Il ne faut pas croire cependant que la physiognomonie auroit été embarrassée de se voir ici en contradiction avec elle-même; elle auroit bien su découvrir dans quelqu'autre coin de la face du philosophe le signe de la crédulité négative : d'ailleurs, dans cette science sublime, les mêmes signes expriment presque toujours des dispositions d'esprit toutes différentes; et des traits absolument opposés, au contraire, comme dans Lavater et Diderot, manquent rarement d'indiquer des passions semblables : il n'y a que manière de voir les choses. Il y a toujours sur la peau un linéament imperceptible auquel il est permis de faire signifier tout ce qu'on veut. Lors donc que nous avons insinué que la figure du théologien et celle du philosophe ne se ressembloient en aucune manière, cela veut dire seulement qu'à la vue du physionomiste, et prises dans leur ensemble, elles paroissent ainsi; ce qui n'empêche pas qu'en les déchiquetant, et en comparant tous les atomes qui les composent, la physiognomonie ne puisse les trouver parfaitement semblables. Il seroit inutile de relever tous les autres rapprochemens qu'on a voulu faire du ministre protestant avec M. Bernardin-de-Saint-Pierre et avec l'illustre archevêque de Cambrai. Lorsqu'on se contente des plus foibles similitudes, on peut établir des comparaisons entre tous les hommes. Il y en a une qu'on auroit pu faire et qu'on a évitée avec soin dans le parallèle du pasteur de Zurich et du solitaire de Montmorenci. Tous les deux sont venus trop tard pour exercer leur esprit ardent et avide de renommée. Ne trouvant rien dans le champ de la vérité qui ne fût exploité depuis long-temps, tous les deux ont promené leur imagination active dans le vague des spéculations hasardées : ils ont produit chacun un traité admirable, à quelques égards, en théorie,

mais inadmissible dans la pratique. Ils supposent à l'homme des facultés qu'il n'a pas : semblables à ces artistes qui, pour s'amuser, font quelquefois des meubles qui ne sont point en harmonie avec les proportions du corps humain. Ils semblent nous inviter à prendre les tours de Notre-Dame pour un fauteuil, et à nous couvrir le chef avec le dôme des Invalides. L'un demande des anges pour faire l'éducation d'un foible enfant; et pour arriver à la connoissance du système de l'autre, il faudroit être Dieu lui-même.

Quel seroit l'homme, en effet, qui, contre le témoignage de ses yeux, contre le sentiment intime de son esprit, contre toute la présomption de son expérience, voudroit ou pourroit subitement changer son opinion sur le compte d'un ami qu'il auroit cultivé pendant long-temps, uniquement parce que la physiognomonie lui feroit remarquer que son nez est un peu trop retroussé pour que ce puisse être un bon homme? Ne faudroit-il pas qu'il pût voir en même temps le fond de son ame? Et comment le verra-t-il, si Dieu ne lui prête un moment sa toute-puissance, ou s'il ne devient Dieu lui-même? Que m'importe qu'un ami que j'ai éprouvé dans mille circonstances ait sur le front un trait saillant qu'il plaît à la physiognomonie de qualifier du nom d'hypocondriaque? J'ai, pour me rassurer, le sentiment et l'expérience du contraire. Je conçois bien que le physiognomoniste va m'arrêter ici pour me dire qu'il va me faire voir un autre trait qui prouve que j'ai raison; mais que m'importe ce trait, puisque j'ai de mon ami le sentiment que je dois en avoir?

Il faut distinguer dans la physiognomonie deux parties bien séparées : la première, qui prétend vous enseigner ce qu'il n'est même pas possible d'ignorer; et la seconde, qui veut vous apprendre ce qu'elle ne peut pas montrer. Tout homme a son expérience et son tact physionomique : voilà ce que j'appelle la première partie de la science physiognomonique. Vouloir étudier cette première partie seroit vouloir retourner aux premières impressions de l'enfance, et faire repasser sous ses yeux tout ce que l'on a déjà vu. Quinze, vingt ou trente ans d'existence et d'observation parmi les hommes peuvent bien tenir lieu de cette première partie. Elle peut être curieuse, amusante même, si l'on veut, mais je ne crois pas qu'elle apprenne rien au-delà de ce qu'un homme fort ordinaire peut et doit avoir appris par la seule habitude. Toute la seconde partie, qui voudroit nous faire avancer plus vîte que l'âge dans la connoissance des signes physiognomoniques, nous chargeroit l'esprit bien inutilement, puisque, dans les actes de quelqu'importance, l'homme sage ne se fie pas même à son expérience : il ne se livre encore qu'avec réserve à celui qui

porte sur sa figure la meilleure recommandation, attendu que rien ne ressemble mieux à un honnête homme qu'un fripon ; et jamais il ne condamne qui que ce soit sur les traits de son visage, puisque l'homme a toujours dans son ame tout ce qu'il faut pour faire mentir sa figure. Cette figure est bien cependant, comme nous l'avons déjà dit, le miroir de l'ame; mais c'est un miroir mobile et trompeur, auquel il ne faut pas se fier.

Le sens physionomique s'exerce toujours sur l'homme tout entier; et en cela, comme en tout le reste, il agit conformément à sa nature. Le Créateur n'a pas fait des yeux sans les accompagner de tout le reste du corps; et c'est de leur union aux parties qui les environnent, que résulte toute leur expression. La physiognomonie juge aussi l'ensemble des traits : c'est là son premier exercice; mais ensuite elle détache chacune des parties, et, par leur inspection particulière, elle confirme ou détruit le jugement du sens physionomique. Si ce jugement est confirmé, je dis que cette confirmation est inutile; s'il est contredit, j'examine les motifs de cette contradiction, et je reconnois bientôt qu'ils sont étrangers au sujet qu'il falloit juger. Un nez, un front, des yeux, ou bien un menton, détachés par la pensée du visage auquel ils appartiennent, ne sont plus le nez, le front, les yeux ou le menton qui faisoient parties d'un tout indivisible. Comment! me dira le physiognomoniste, vous ne reconnoissez pas ces yeux louches, signes d'un esprit soupçonneux et oblique? Je les reconnois d'autant moins, qu'ils avoient un caractère tout opposé lorsqu'ils étoient à la place que le Créateur leur avoit marquée. Je les trouvois remplis de douceur et de modestie; ils étoient en accord avec le tendre sourire d'une bouche timide. Vous les en avez séparés, et je ne les reconnois plus. Tout objet qui n'est pas à sa place change, par cela seul, de nature : ce n'est plus le même objet; il passe de la vie à la mort : c'est la même matière; mais c'est une matière inanimée qui ne signifie plus rien. S'est-on jamais avisé de juger un tableau sur le pan d'un habit qu'on en auroit détaché? Qui est-ce qui peut prétendre que les accompagnemens bizarres d'un seul instrument suffisent pour décider de l'effet de tout un concert? N'est-ce pas de la place qui leur convient que tous les objets qui sont dans la nature reçoivent leur lustre? L'absence d'un trait dans la figure de l'homme n'en change-t-il pas tout-à-fait le caractère? Et si cet effet se fait remarquer d'une manière si sensible dans ce qui reste d'une figure à laquelle la physiognomonie aura enlevé quelque partie, quel changement ne devra-t-il pas s'opérer dans cette même partie, et comment pourra-t-on la faire servir à établir un jugement positif?

Tant

Tant que la science physiognomonique ne s'écarte point dans ses procédés, de la manière de juger par le sens physionomique; c'est-à-dire, tant qu'elle n'a pas la prétention d'être autre chose que ce sens lui-même, il n'y a nulle matière à discussion; mais aussi elle ne fait que nous expliquer fort longuement ce que nous pourrions reconnoître au premier coup d'œil, ce que nous savons déjà, ou ce que nous apprendrons infailliblement et plus sûrement, pour peu que nous ayons quelque commerce avec les hommes. Nous connoissons d'avance tous ces dessins, tous ces profils dont elle remplit inutilement ses volumes; mais cette connoissance ne nous empêche pas de prendre quelque plaisir à les considérer, et nous aimons à vérifier si telle figure caractéristique a produit sur l'auteur du livre la même impression que celle qu'elle a faite sur notre esprit : nous nous applaudissons lorsque son jugement se trouve d'accord avec le nôtre, comme s'il pouvoit ne pas l'être, comme si nos yeux pouvoient voir les objets autrement qu'ils ne sont, et comme si ces objets pouvoient produire des effets différens sur des esprits d'une même nature! Notre petite vanité se trouve flattée; nous aimons à nous reconnoître dans un auteur qui s'est fait une sorte de réputation, et qui a écrit de gros livres! Lorsqu'au contraire cette science ambitieuse veut s'élever au-dessus de ce que le sentiment peut nous apprendre, et nous faire entrer dans des considérations dont nous ne sommes pas à portée de faire l'application sur quelque figure vivante, les objections naissent en foule, et nous commençons par demander quelle garantie elle peut nous donner de la certitude de ses nouvelles observations? L'expérience, répond-elle; mais notre propre expérience elle-même ne fait naître en nous qu'une présomption modérée et circonspecte. Comment pourrions-nous ajouter plus de foi aux remarques des autres qu'à celles que nous avons faites nous-mêmes? Et quand il seroit vrai que toutes ces observations seroient d'une exactitude rigoureuse, ne resteroit-il pas toujours à l'homme la liberté d'agir, et de donner un beau démenti à la physiognomonie? Lavater, qui croyoit à la vérité des idées religieuses plus encore qu'à la science dont il a voulu poser les premiers fondemens, et qui n'écrivoit pas pour s'enrichir, auroit avoué tout simplement qu'en effet ce libre arbitre de l'homme est un terrible argument contre la solidité de son système, et il n'auroit point tenté de le réfuter. Les philosophes qui feignent de ne croire à rien, excepté aux chimères sur lesquelles ils spéculent, ont trouvé le moyen de trancher la question : chez eux ce ne sont pas les passions qui modifient les formes extérieures du corps humain, ce sont, au contraire, ces formes elles-mêmes

qui produisent les passions; en sorte qu'il devient très-assuré qu'un homme dont la tête s'élargit un peu à côté des tempes est un voleur, et qu'il n'y a pas de libre arbitre, ni de faculté délibérative qui puisse l'empêcher de voler; en un mot, qu'il n'est pas libre, qu'il a reçu en naissant la passion du vol, comme le loup, le renard et la pie, et qu'on fera bien de l'enfermer, si on veut s'éviter la peine de le pendre. Il faut avoir une physionomie merveilleusement conformée pour oser avancer une pareille doctrine, ou se croire bien assuré qu'elle ne sera pas adoptée. Il est vrai cependant que l'homme naît avec la faculté de faire le mal comme le bien; mais il ne faut pas réduire cette faculté à telle ou telle passion particulière à laquelle il se livreroit avec la précision machinale d'un automate, et il ne faut pas croire sur-tout que ce soit parce qu'il aura les oreilles d'une certaine longueur. Attribuer une telle puissance à la matière, c'est lui soumettre l'ame, et réduire celle-ci à l'état d'une esclave. En effet, si cette ame se crée sur le modèle des parties de notre corps, comme il faudroit le croire, en adoptant l'idée des nouveaux physiognomonistes sur la puissance des formes, elle ne doit pas avoir un seul mouvement qui soit l'effet de sa volonté, puisque toute volonté suppose l'indépendance; elle doit obéir passivement à la matière, et n'avoir jamais deux idées opposées. Le contraire de cette étrange proposition se faisant sentir dans toutes nos actions, puisqu'assurément ce n'est pas ma main qui ordonne à mon esprit de former ce raisonnement, mais que c'est mon esprit qui veut que ma main l'écrive; puisque ce ne sont pas les yeux de mes lecteurs qui contraignent leur esprit de me donner quelqu'attention, mais que c'est au contraire leur esprit qui commande à leurs yeux de lui prêter leur assistance pour communiquer avec ma pensée; il reste aussi clair que le jour que l'ame est la souveraine maîtresse des actions du corps, et que tous les organes physiques ne sont que ses très-humbles valets : d'où nous tirerons la conséquence que, quelque puissance qu'on veuille accorder à la matière sur les passions, et quelque véhémens que soient ses appétits, il y a toujours dans l'homme un maître qui peut les modérer ou les réprimer; que ce ne sont pas les formes de notre corps qui produisent ces passions; qu'elles ont toutes leur germe dans notre cœur, et que, si quelques-unes d'elles s'y développent et y font des ravages, il ne faut pas nous en prendre à l'épaisseur de nos lèvres, ni à la petitesse de notre menton; mais uniquement à la corruption de notre ame, et au mauvais usage que nous aurons fait de sa raison et de sa liberté.

Le corps est fait pour l'ame, comme l'habit est fait pour le corps; il n'y a pas de doute : l'un et l'autre peuvent cacher

de grands défauts, et ne laisser voir qu'un visage imposteur. Cependant, comme l'air de santé qui se voit sur la figure annonce celle de tout le reste du corps, de même aussi, ce que le visage laisse entrevoir de l'ame, peut faire présumer ce qu'elle est dans tout le reste. L'homme a taillé son habit, mais il n'en a pas fait la matière; la forme peut en être belle, quoique le fond ne soit d'aucun prix: il habille bien, et donne à celui qui le porte un air de dignité qui en impose; cependant ce n'est qu'un fripon. De même l'ame, par son adresse, a su revêtir la figure de son hôte d'un voile trompeur qui la fait passer pour ce qu'elle n'est pas : elle n'a fait ni les yeux, ni le nez, ni la bouche; mais elle sait donner à tout cela une expression si touchante de bonhomie et de candeur naïve, qu'il est impossible de n'y être pas trompé. Vous feuilleterez long-temps la Physiognomonie de Lavater, ou même celle de M. Moreau, avant de trouver le moyen de vous garantir des piéges de cet homme; vous le chercherez vainement ce moyen, il n'y est pas. Cependant il y en a un bien simple, qui vaut à lui seul plus que toutes les leçons de leur science : *Tenez-vous en garde, et ne vous fiez jamais au seul témoignage de vos yeux.*

G.

Réponse à deux Articles du COURRIER DES SPECTACLES, *au sujet du compte qui a été rendu, dans le* MERCURE, *de l'*Histoire de France *de M. Anquetil.*

COMMENT se fait-il que j'aie à répondre au rédacteur du *Courrier des Spectacles,* et que ce rédacteur soit M. Salgues, et que M. Salgues ne soit pas d'accord avec moi sur tout ce que j'ai dit de l'Histoire de France de M. Anquetil ? Cela m'étonne : car, s'il y a quelque rapport entre M. Salgues et moi, il n'y en a point entre moi et le *Courrier des Spectacles.* Cependant, puisque je suis attaqué dans ce journal par des calomnies, il faut bien que je me défende.

Lorsque l'estimable auteur de l'Esprit de la Ligue et de la dernière Histoire de France termina, dit M. Salgues, *il y a peu de mois, sa longue et honorable carrière, je crus devoir quelques éloges à sa mémoire : je ne m'attendois pas que, peu de temps après, j'aurois à le défendre.* Et pourquoi le rédacteur du *Courrier des Spectacles* crut-il devoir des éloges à l'auteur de *l'Esprit de la Ligue* et de *la dernière*

Histoire de France? Pourquoi se croit-il chargé aujourd'hui du soin de le défendre? Pourquoi enfin ne s'attendoit-il pas à remplir cette tâche, si tant est que ce soit la sienne? Les éloges de M. Salgues sont-ils donc comme le bouclier d'Achille? et doivent-ils mettre à couvert de tous les traits de la critique les auteurs auxquels il accorde sa protection? N'est-il plus permis de trouver des imperfections dans un écrivain que le *Courrier des Spectacles* a loué? Cette règle seroit assez commode pour beaucoup d'auteurs dramatiques; mais je n'entends pas m'y soumettre, et j'ose même dire que M. Salgues est le seul homme en France qui puisse s'étonner de voir censurer ceux qu'il a loués?

Quant à moi, je déclare (et, en cela, je ne crois point faire un acte de modestie) que je m'attends toujours à voir censurer les jugemens que je porte sur certains ouvrages, et surtout à les voir censurer par ces journaux dans lesquels on affecte de défendre je ne sais quelle philosophie qui n'est ni la bonne, ni la mauvaise, et dont les rédacteurs, êtres amphibies, ne sachant jamais ce qu'ils veulent, par une conséquence nécessaire, ne savent jamais ce qu'ils disent: je veux parler de ces journaux qui, n'osant pas nous reprocher comme un tort de combattre la philosophie antichrétienne, nous font un tort au moins *de chercher les occasions de la diffamer*. Ce que je n'attendois pas, c'est de trouver une accusation pareille dans un journal rédigé par M. Salgues; et c'est encore de la lui voir diriger contre moi. Car, je dois le dire à sa louange, je n'ai eu l'honneur de le rencontrer qu'une seule fois au bureau du *Journal de l'Empire*; et il y parloit sur la religion, sur la philosophie, sur le *Mercure*, sur le *Journal de l'Empire*, et sur *tous* les rédacteurs de ces journaux, comme je pense et comme j'écris. Mais alors M. Salgues n'étoit pas encore rédacteur du *Courrier des Spectacles*.

Qu'y a-t-il donc maintenant entre lui et moi? J'ai dit que M. Anquetil *avoit illustré sa vie par de bons ouvrages*; j'en ai parlé comme d'un *vieillard qui avoit rempli sa tâche*, et *qui auroit dû ne plus penser qu'à jouir en paix de la considération qu'il s'étoit acquise*. Cela ne suffit pas : il falloit dire encore que M. Anquetil étoit *un Saint*, et que *si Saint François de Sales eût pu renaître parmi nous, c'est sous ses traits peut-être qu'il eût voulu se montrer*. En vérité, j'aime mieux laisser dire à M. Salgues ces choses-là, que de les dire moi-même; et pourtant je crois qu'on sera plus étonné de les rencontrer dans le *Courrier des Spectacles* que dans le *Mercure*. J'ai ajouté que M. Anquetil *étoit bon et sage*, *très-éclairé*, *très-savant*. Cela ne suffit pas non plus : il falloit dire que M. Anquetil *étoit né avec un esprit éclairé*

et serein. Je crois avoir eu la même pensée que lui : mais c'est de cette dernière manière que M. Salgues s'est exprimé ; et apparemment c'est la bonne, puisqu'il en fait le sujet de sa première leçon qu'il me donne.

Jusque-là, il me semble que je suis pleinement d'accord avec lui. Je n'ai point dit que M. Anquetil fût un *Saint*, parce que je l'ignorois ; je ne me souviens même pas qu'il fût prêtre ; et quand je m'en serois souvenu, ce n'étoit peut-être pas une raison pour le trouver meilleur historien. Mais j'ai dit que, pour avoir fait de bons ouvrages dans un petit genre, il ne devoit point se croire assuré de réussir dans un genre plus élevé ; et je l'ai plaint d'avoir cédé trop facilement aux illusions de l'amour propre, dont, après tout, aucun homme, et surtout aucun auteur, n'est exempt. J'ai enfin osé relever les expressions inconvenantes qui lui sont échappées en parlant de nos Saints ; et aussitôt voilà M. Salgues qui se récrie, et qui dit que j'ai accusé M. Anquetil *d'incapacité, d'amour propre, d'étourderie, et d'une offrayante indifférence pour tout ce qui concerne la religion.* Il est vrai que je me suis servi de toutes ces expressions ; mais, en les employant, je crois les avoir suffisamment expliquées, pour qu'il n'en résultât rien d'injurieux à la mémoire de M. Anquetil. Ce n'est pas moi, c'est M. Salgues qui s'est plu à les réunir dans une même ligne ; et si maintenant le portrait qui en résulte n'est pas ressemblant, c'est bien sa faute, et non la mienne.

Ce mot d'*étourderie* paroît être celui qui l'a le plus offensé. J'ai témoigné moi-même combien j'étois fâché d'être réduit à l'employer en parlant de M. Anquetil ; mais je demande à M. Salgues lui-même, de quel mot plus doux je devois me servir pour caractériser les inconvenances que je reprochois à cet historien ? Le mot est dur, j'en conviens, quand il est tout seul ; et ce n'est pas ainsi que je l'ai employé pour M. Anquetil. Il faut cependant que M. Salgues s'y accoutume ; car il est lui-même (et cette fois je dis le mot tout seul), il est très-étourdi ; et je vais tâcher de démontrer si bien ses *étourderies*, qu'il ne sera pas tenté de m'accuser d'avoir manqué de politesse en me servant de cette expression contre lui.

Il m'a semblé que Velly, M. Anquetil, tous nos historiens, avoient traité les commencemens de la monarchie française avec trop de légéreté. J'ai fait observer que tous ces rois prétendus fainéans (car *c'est à tort,* dit M. Anquetil lui-même, *qu'on leur donne ce nom*) avoient laissé jusque dans les dernières classes du peuple de profonds souvenirs ; j'ai montré la France entière couverte encore, il n'y a pas

vingt ans, des monumens de leur grandeur ; et je me suis étonné que l'Histoire seule restât muette, quand, autour de nous, tout nous parloît d'eux. M. Salgues me répond que, si, dans tous nos auteurs, cette partie de notre Histoire est très-courte, c'est que l'*histoire de ces temps est obscure et incertaine*. C'est aussi ce que je disois; et j'en concluois qu'*il falloit l'éclaircir*, et *se donner l'espace nécessaire pour discuter* les diverses opinions. Etoit-ce donc la peine d'écrire sept ou huit pages contre ce que j'ai dit, pour n'y faire jamais autre chose que répéter la moitié de ce que j'ai dit ?

Mais M. Salgues croit que, si j'ai fait l'éloge de Dagobert, c'est uniquement à cause *de l'argent* que ce prince *donnoit à des Cordeliers ou à des Bénédictins*. M. Salgues se trompe: je sais très-bien que les Cordeliers n'ont été fondés que plus de six cents ans après Dagobert; et comme je ne puis me résoudre à supposer qu'il l'ignore, j'appelle seulement cet anachronisme une très-grande *étourderie*. Faut-il lui apprendre encore que Dagobert a fait autre chose que de fonder des monastères, et que ce fut ce prince qui le premier *fit faire la collection des lois des différentes nations soumises à l'Empire français* et que *cette collection est*, selon Velly, *un des plus beaux monumens de son règne?* M. Anquetil, dont les expressions ne diffèrent pas beaucoup à cet égard de celles de Velly, prétend que *cet ouvrage fut le fruit de sa maturité;* et que, *dans sa jeunesse, Dagobert respecta peu les mœurs qu'il a depuis recommandées ;* mais comme Dagobert n'a régné que dix ans, et qu'il est mort à trente-six, comme d'ailleurs cette phrase est fort peu correcte, je suis persuadé que M. Anquetil l'auroit réformée, s'il eût pu revoir son histoire. Je crois aussi qu'il auroit un peu plus parlé de ce prince, et qu'il n'auroit rien dit de sa jeune maturité.

J'aurois voulu, je l'avoue, quelques détails de plus sur un roi qui a laissé de son règne un si beau monument. Je n'ai point cependant *témoigné de douleur de ce que M. Anquetil et la plupart de nos historiens n'ont pas déifié Dagobert comme on a déifié saint Roch*. Des expressions pareilles ne sont pas à mon usage, et je n'ai pas la coutume de plaisanter sur les rites religieux. Je ne sais si cela convient mieux à M. Salgues qu'à moi; mais il devroit savoir, comme moi, que l'église ne *déifie* personne; et d'ailleurs je ne trouve rien de bien plaisant dans le rapprochement qu'il fait de Dagobert et de saint Roch. Il est peut-être meilleur juge que moi en matière comique, et je devrois m'en rapporter à lui sur cela; je le prie cependant de vouloir bien ne jamais me prêter des expressions que je n'ai pas employées: je n'ai nullement besoin d'un interprète aussi plaisant que lui.

Je n'ai pas dit non plus que, *si on traite si légèrement les premiers rois, c'est parce qu'ils comblèrent de bienfaits les respectables moines de leurs temps.* J'aurois pu le dire, sans doute, au moins de quelques historiens; c'est un tort qu'on pourroit reprocher à Mezerai, et à une foule d'historiens subalternes, entre lesquels l'abbé Millot n'est parvenu à se faire distinguer que par son affectation à dire toujours du mal du clergé. Mais ma pensée étoit que si on traite si mal la première partie de notre histoire, c'est parce qu'on ne la sait pas, et qu'on ne veut pas se donner la peine de l'apprendre. Du reste, c'est encore par étourderie que M. Salgues se permet de plaisanter sur les respectables moines de ce temps-là. Je le préviens qu'il aura contre lui tous les savans; et, par exemple, un historien qu'il n'a peut-être pas lu, mais dont l'autorité doit, en ce moment, paroître très-grande: cet historien n'est autre que M. Anquetil. « Les établissemens, » dit-il, des monastères ont encore eu un autre genre d'utilité » que les fondateurs ne prévoyoient pas. Entre les hommes » occupés de travaux manuels, il s'en est rencontré plusieurs » *portés par leur génie à l'étude, et propres aux sciences.* Ils » ont copié des livres, conservé les anciens auteurs, et écrit les » faits de leur temps; leurs recueils sont devenus les fastes de la » nation. Ainsi, les monastères ont été utiles aux progrès de » l'esprit et à la propagation des lumières.... Il nous a paru, » ajoute-t-il, d'autant plus convenable de consigner ces faits » dans l'histoire, que la destruction des monastères par toute » la France va bientôt effacer du souvenir jusqu'aux traces » des services rendus par ceux qui les ont habités. Autour des » monastères se sont bâties des villes, etc. etc. » Et d'où est tiré ce passage? M. Salgues ne s'en doute pas, ou du moins ne s'en souvient plus. Ce n'est pas assez de lui dire que cet éloge des moines a été fait par M. Anquetil; il faut encore lui apprendre qu'il est tiré de la vie de Dagobert (tom. I, pag. 157 et 158), et que c'est celui des *respectables moines de ce temps.* Comme il faut être étourdi pour entreprendre l'apologie d'un livre, sans s'être auparavant instruit de ce qu'il contient! M. Salgues sera-t-il surpris que je l'accuse d'étourderie, lorsque, ayant voulu écrire contre moi, il se trouve convaincu d'avoir écrit contre l'auteur même qu'il vouloit défendre?

« Il est *bon*, ajoute-t-il, il est *bon* de faire observer que ce » *bon* Dagobert laissa une mémoire odieuse au peuple, et que » *les moines eux-mêmes poussèrent l'ingratitude jusqu'à* » *supposer qu'il étoit damné.* » Et je trouve, moi, qu'il est curieux de faire remarquer que M. Salgues a toujours contre lui l'autorité de tous les historiens. « Les moines, dit Velly,

» que Dagobert avoit comblés de bienfaits, *l'ont comblé des » plus brillans éloges* : on loue leur reconnoissance ; on n'en » blâme que l'excès. » Quant à *la mémoire* que ce prince *a laissée*, comme je ne connois encore que l'autorité de M. Salgues qui se soit élevée contr'elle, je crois inutile de la défendre.

Dieu préserve tout auteur des apologies de M. Salgues ! Après avoir prêté à M. Anquetil des opinions que ce vieillard n'avoit pas, voici maintenant qu'il diffame Velly, en lui faisant dire ce qu'il ne dit point ; mais ceci a besoin de quelques développemens.

Je reprochois à M. Anquetil d'avoir raconté, en parlant de Clotilde, une anecdote qui est au moins douteuse, et qui ne s'accorde pas avec la réputation que cette princesse a laissée de sa Sainteté. « Le fait peut être vrai, disois-je ; les Saints ne » sont pas saints en tout ; ils ont comme nous leurs passions et » leurs foiblesses, et leur Sainteté consiste à en triompher plus » souvent que nous. Mais enfin le fait n'est pas constant. » Voilà ce que je disois ; et M. Salgues me répond que *toutes les actions d'une Sainte ne sont pas des actes de vertu*, *que plusieurs Saints ont été de grands pécheurs avant leur conversion*, etc. Il a raison ; mais l'a-t-il mieux dit que moi ? Et parce que *toutes les actions d'une Sainte ne sont pas des actes de vertu*, faut-il en conclure que tous les traits de barbarie qu'on racontera d'une Sainte sont nécessairement vrais ? et cela prouve-t-il que M. Anquetil a raconté cette anecdote, parce que *c'étoit un homme de bien ?*

C'est ainsi peut-être qu'on raisonne *au Vaudeville*. A cette occasion, je ferai remarquer que M. Salgues n'oublie pas toujours qu'il est rédacteur du *Courrier des Spectacles*. Il me fait l'honneur de me comparer *à cet officier prussien qui joue un rôle si plaisant dans le joli vaudeville de la Colonne de Rosbach. On lui rappelle*, dit-il, *que le grand Frédéric ne parloit qu'avec honneur des soldats français, et qu'il disoit* : « *Si j'avois une armée de français, je serois maître de l'Eu- » rope.* » « *Cela est vrai, répliqua l'officier prussien ; mais il » ne faut pas en convenir.* » Je crois sur la parole de M. Salgues que cette réponse fait rire au théâtre, et quand on rit, on a toujours raison ; mais il n'est pas moins vrai que c'est une réponse de très-grand sens, et que c'est ainsi que doit parler en pareille occasion tout homme jaloux de la gloire de son pays. J'aurois cependant grand tort si j'en faisois une pareille, lorsqu'il s'agit de la religion et des faits, qui peuvent jeter quelques nuances sur les vertus de ses héros. La religion et la vertu, Monsieur, n'ont pas besoin pour se conserver intactes, d'autant de précautions que la gloire et l'honneur.... Mais

de quoi viens-je vous entretenir? Contentez-vous de juger des spectacles: vous savez très-bien ce qui doit faire rire, car vous le voyez; et cela, nous pourrons consentir à l'apprendre de vous. Mais puisque vous avez renoncé à des occupations plus graves, bornez-vous donc à nous apprendre cela. Et ne vous exposez plus désormais au ridicule de nous parler d'un *joli vaudeville*, quand il s'agit de Sainte-Clotilde et de Saint-Louis.

Si pourtant, M. Salgues ne faisoit jamais que des plaisanteries de cette espèce, et s'il se contentoit de les diriger contre moi, je me dispenserois de lui répondre. Mais, lorsque non content de s'égayer si mal à propos sur mon compte, il insulte *étourdiment* à la religion, aux mœurs, au public, et à la mémoire de nos plus respectables historiens, m'est-il permis de garder le silence? Et puisque j'ai été malheureusement l'occasion ou le prétexte de cette insulte, ne dois-je pas faire tous mes efforts pour en rejeter la honte sur celui qui se l'est permise?

Nous voici arrivés aux calomnies contre Velly. Pour prouver que M. Anquetil, en sa qualité d'*homme de bien*, a pu raconter, au sujet de Sainte Clotilde, une anecdote douteuse, M. Salgues ne trouve rien de mieux que d'accuser Velly d'avoir fait, en parlant de Saint Bernard, une faute encore plus grave. « Quelques-uns, dit cet écrivain, regardent ses sermons » (de Saint Bernard) comme des chefs-d'œuvre de sentiment » et de force. Certains beaux esprits de nos jours n'en jugeroient pas de même, et ne goûteroient que médiocrement » cette luxurieuse abondance d'expressions mystiques, de » métaphores trop recherchées, d'allégories quelquefois peu » nobles, presque toujours outrées, qui règnent dans la plupart de ses discours. *En voici quelques exemples.* » Ici je m'arrête, et on va comprendre pourquoi. J'ai transcrit jusque-là ce passage, comme je le trouve dans *le Courrier des Spectacles*, et j'observe d'abord que ces derniers mots, *en voici quelques exemples*, sont de M. Salgues; ensuite qu'il a omis *étourdiment*, entre la première et la seconde phrases, une phrase entière, celle où Velly nous apprend que *feu M. Henri de Valois, cet homme illustre du siècle passé, préféroit les discours de Saint Bernard à tous ceux des anciens, tant latins que grecs;* enfin qu'il s'est arrêté brusquement, lorsque Velly ajoutoit: « Mais ce n'est point par ses sermons qui nous » restent, quoique pleins de force, qu'il faut juger du mérite » de ce grand homme. »

Comment ferai-je maintenant, de quelle tournure me servirai-je pour donner à nos lecteurs une idée des excès auxquels M. Salgues s'est porté? Car, ici, il m'est impossible de

continuer à citer ses paroles. Je m'arrête donc, et me contente de lui demander : Où sont ces *petites distractions* que *Velly lui-même s'est*, dites-vous, *permises?* Que voulez-vous dire, quand vous nous assurez avec tant de confiance, *qu'il égaie son récit par des citations amusantes?* Il n'y a point de *citations* dans cette page de Velly, qu'il vous plaît d'appeler un récit, et qui n'est qu'un jugement très-sage et très-mesuré qu'il porte sur un grand homme qui fut aussi un grand Saint. Quoi! parce qu'il vous plaît à vous-même de citer quelques-unes de ces phrases de Saint Bernard, que, selon Velly, *les beaux esprits de nos jours ne goûteroient pas*, vous partez de là pour accuser Velly d'être un homme qui cherche à dire *des gaietés*, d'être un baladin, un plaisant! Mais qui est-ce qui s'égaie ici et indécemment et scandaleusement? Est-ce Velly qui parle de ces phrases dans un gros livre que peu de gens lisent, ou vous qui les insérez dans un journal? Est-ce Velly qui les met en note, au bas de sa page, ou vous qui les placez dans le discours? Est-ce Velly qui les a laissées en latin, c'est-à-dire dans une langue que peu de gens entendent, ou vous qui les traduisez en français? Et c'est vous qui vous êtes rendu coupable d'une aussi odieuse plaisanterie, vous M. Salgues!... Mais j'oubliois que vous n'êtes plus que le rédacteur du *Courrier des Spectacles.*

Ce passage de Velly m'a fait souvenir d'une omission assez singulière que j'avois remarquée en lisant la *nouvelle Histoire de France*, mais dont je n'ai point parlé en rendant compte de cet ouvrage. M. Anquetil laisse Saint Bernard au milieu de la seconde croisade. La mort de ce grand homme lui auroit-elle paru un événement de peu d'importance? et a-t-il cru pouvoir se dispenser d'en parler? M. Salgues trouvera peut-être de bonnes raisons pour le justifier sur cette omission; en attendant qu'il les donne, je dois faire observer que si M. Salgues ne se fût pas *cru obligé* à défendre M. Anquetil, je n'aurois pas été obligé de relever cette nouvelle faute.

Certes, ce n'est pas l'imprudente apologie que M. Salgues a voulu faire de M. Anquetil, qui m'inspirera du respect pour la mémoire de cet historien: elle n'est propre, au contraire, qu'à me faire observer des fautes auxquelles je n'avois pas cru devoir m'arrêter. J'ai dit, par exemple, qu'il parloit de la religion *avec un respect et une indifférence qui effraie*: j'aurois dû dire aussi qu'il parle de la révolution et des excès auxquels elle a donné lieu, avec une modération et un sang froid qui indigne. J'ai fait remarquer les inconvenances dans lesquelles il tombe, en parlant de nos Saints, de nos rois, de nos grands-hommes; j'aurois dû encore noter les inconvenances non moins grandes qu'il a commises, en parlant des

personnages qui ne sont connus que par des crimes. Ecoutez-le : il vous parle d'*un député, nommé*..... d'*un conseiller, nommé*......, etc.; vous croiriez qu'il s'agit de noms obscurs; et ces noms sont fameux par les meurtres, par les pillages auxquels ils ont servi de signal! J'ai dit qu'il copioit les autres historiens; j'aurois dû dire qu'il se copie lui-même, et qu'il y a dans son *Histoire de France* des pages entières qui ont été transcrites de son *Histoire Universelle*, comme il y en a dans celle-ci qui ont été prises mot à mot de ses autres ouvrages. Mais, puisqu'on n'a cherché à le defendre que sur les expressions peu convenables qu'il emploie en parlant de nos Saints, montrons du moins qu'on l'a très-mal défendu.

M. Anquetil, dit en parlant de Saint Louis, *Louis que nous appelons le Saint;* il m'a semblé que cette expression n'étoit pas convenable, et j'ai cru devoir témoigner ce que j'en pensois. Voilà M. Salgues qui s'élève contre moi: « Ne sait-il pas, » s'écrie-t-il, qu'*on dit tous les jours Edouard-le-Saint,* » *Henri-le-Saint?* La mémoire de ces deux princes, l'un, » roi d'Angleterre, l'autre, roi de Hongrie, est-elle flétrie, » parce que l'épithète est placée après leur nom, au lieu de » l'être avant? Et, d'ailleurs, quelle querelle M. Guairard vient-» il chercher à M. Anquetil, puisqu'*il avoue* que dans le titre » de son chapitre sur ce monarque, *il l'appelle Saint Louis?* » Il y a dans ce passage trois phrases et quatre étourderies. Et d'abord, *je n'avoue pas* que M. Anquetil ait dit nulle part *Saint Louis :* j'ai dit au contraire que dans le titre de son chapitre sur ce monarque et dans le haut de ses pages, *il l'appelle Saint Louis-Neuf.* Il y a entre ces deux dénominations une différence assez remarquable : c'est que la première est la bonne, et que l'autre est très-ridicule. Secondement, je prie M. Salgues de m'indiquer le livre où il a trouvé la vie de *Saint Henri, roi de Hongrie.* J'ai peur qu'il ne soit *né avec ce qu'il sait de l'histoire;* pour moi, j'ai parcouru plusieurs fois la liste des rois de Hongrie, et je n'y ai pas trouvé un seul Henri. Il me demande si je ne sais pas qu'on dit tous les jours *Edouard-le-Saint, Henri-le-Saint.* Vraiment, non, je ne le sais pas. Où dit-on cela? Est-ce au Bureau du *Courrier des Spectacles?* C'est une autorité que je récuse; et en attendant qu'on m'en cite une autre, je dirai, comme tous les historiens, *Edouard-le-Confesseur*, *Henri-le-Boiteux ;* ce qui ne les empêche pas d'être Saint Edouard et Saint Henri. Ce dernier, n'en déplaise à M. Salgues, étoit empereur et fils d'un duc de Bavière.

On voit que l'érudition de M. Salgues est sans contredit beaucoup plus légère que son style. Je suis fâché de n'avoir pas le temps et l'espace nécessaire pour développer ici les

principes qu'il s'est faits sur la manière d'écrire l'histoire : ils sont au niveau de son style et de son érudition. Par exemple, il pose gravement pour première règle : *qu'un historien n'est d'aucun temps, d'aucun pays, d'aucune secte* : d'où je conclus qu'il ne doit écrire en aucune langue, et qu'il ne doit parler de rien ; car il est bien clair qu'un historien n'est pas de ce monde. Selon M. Salgues, un historien assiste à la chute des empires, comme lui-même assiste au spectacle, sans s'y intéresser, uniquement pour en rire ou pour le louer, selon qu'il lui plaît ; de sorte qu'un bon Français ne seroit pas en état d'écrire une bonne Histoire de France, et qu'un bon chrétien le seroit encore moins : car un historien *ne doit être d'aucune secte*.

Après avoir fait connoître les principes de M. Salgues, j'aurois voulu faire connoître aussi quelques - uns de ses raisonnemens. Je me borne à en citer un qu'il a eu la bonté de me prêter. En parlant du respect que M. Anquetil témoigne toujours pour la religion chrétienne, j'ai dit que ce respect ne paroissoit pas avoir dans son cœur des racines très-profondes ; et voilà M. Salgues qui me fait aussitôt tirer cette conclusion que *M. Anquetil fut un hypocrite*. Non, Monsieur, non, je vous le dis encore : ce n'est pas de vous que je veux apprendre, ni comment on doit raisonner, ni ce que je dois penser de M. Anquetil. Je vous dirai seulement qu'un *bon Français* et un *homme de bien*, lorsqu'il a eu le malheur de ne pas croire assez fermement à la religion chrétienne, ne laisse pas que d'en parler avec respect, parce que c'est la religion de son pays, et que, dans ce cas, loin de me paroître un hypocrite, il ne m'en paroît que plus honnête homme. *Inspice, inspice, et fac secundum exemplar*.

Je me hâte de transcrire le passage qui a été la véritable occasion de cette trop longue réponse. « Nous vivons, dit » M. Salgues, dans un temps où des esprits sombres, durs, » mélancoliques, veulent rétablir la religion par la force, » assujétir toutes les consciences à leur empire..... C'étoit » l'esprit des siècles de barbarie. » De quelle terreur veut-il donc parler ? Nous savons trop dans quels égaremens la terreur peut conduire des hommes d'ailleurs honnêtes, pour desirer d'en voir rétablir le règne. Est-ce la terreur des bûchers, des jugemens ecclésiastiques ? Est-ce à nous qu'il reproche de vouloir régner par la terreur, à nous qui maintenons à peine la liberté de nos pensées et de nos consciences contre les clameurs et les mensonges des philosophes, à nous qui ne nous élevons avec tant de force contre ces clameurs et ces mensonges, que parce que nous sommes bien convaincus qu'ils ont, comme nous, depuis plus long-temps que nous,

la

la liberté de leur pensée et de leur conscience, et qu'aucune loi, aucune puissance ne sévira contre eux! Mais continuons : « N'a-t-on pas vu, ajoute M. Salgues, n'a-t-on » pas vu déjà, dans un de nos journaux, un écrivain d'ailleurs recommandable par ses talens, établir qu'on ne » feroit rien des Juifs, qu'en les refaisant totalement, » et insinuer que pour les refaire totalement, il ne » seroit pas mal de les soumettre à quelques-unes de *ces* » *petites corrections* que *nos pères* appeloient des *Actes* » *de foi, etc.*? » La plume échappe des mains. Et dans quel journal a-t-on insinué de pareilles horreurs? Et comment avons-nous pu, je ne dis pas vous, M. Salgues, mais tous tant que nous sommes de journalistes, ne pas nous élever contre de pareilles insinuations? Quoi, vous en riez! Vous appelez cela *des petites corrections!* Vous accusez *nos pères* de s'en être rendus coupables! Vous dites qu'*un homme de talent* les a conseillées! Mensonges que tout cela : citez le journal et la page : nommez son infâme auteur. Jusques-là, je dirai que vous calomniez tout à-la-fois, non pas seulement les journalistes, mais *nos pères*, mais tous *les talens* : nos pères, parce que, excepté dans ces vingt dernières années, on n'a jamais vu en France rien qui ressembât à des *auto-da-fé*; et les talens, parce que jamais aucun homme distingué par ses talens n'a conseillé d'aussi épouvantables mesures.

GUAIRARD.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

On a donné, mercredi dernier, sur le théâtre de l'Impératrice, la première représentation d'un opéra bouffon, intitulé : *Il Podesta di Chioggia*. La musique est d'un jeune élève de Cimarosa, nommé Orlandi. Cette composition médiocre a été médiocrement exécutée. Contre l'ordinaire des opéras bouffons, celui-ci a un but : il ne s'agit de rien moins que de ridiculiser l'autorité et les institutions les plus respectables. L'ouvrage a été représenté avec le plus grand succès à Milan, dans un temps où un gouverneur, un juge étoit nécessairement le plus atroce des scélérats ou le plus stupide des imbécilles. C'est, comme on le pense bien, sous ce dernier rapport que *le poëte* a envisagé son sujet. Aussi le gouverneur

de Chioggia est-il le plus bête des hommes, sauf les droits de l'auteur.

— On a publié cette semaine deux ouvrages, dont nous rendrons compte incessamment : l'un est *le Dictionnaire de la Bible*, de Chompré (1), revu et considérablement augmenté par M. Petitot ; l'autre est une nouvelle traduction de Thompson, par M. F. de B.

Modes du 30 novembre.

Le discrédit des rotondes de drap et des fichus à manches, bordés de fourrure, n'a pas été de longue durée : beaucoup de redingotes de drap ont une ample rotonde, postiche sans doute, et le nombre des fichus écarlates est augmenté.

Pour les capotes, c'est toujours le velours noir qui domine avec des rouleaux ou bourrelets de satin blanc, rose, jaune d'or, plissés dans leur plus petite dimension.

Sur le devant de quelques chapeaux, à petit bord, penche une grande plume blanche ou noire, à pointes panachées de jaune. Plus communément, c'est un gros nœud de velours, ou une cocarde moitié satin, moitié velours, qui garnit le devant d'un chapeau.

Nous avons dit que les demi-losanges étoient passées de mode ; ce qu'il nous faut ajouter maintenant, c'est que quelques modistes adaptent des losanges entières, en satin, à des passes de capotes de velours.

PARIS, *vendredi* 5 *décembre*.

N. B. Nous avons promis de donner un Supplément toutes les fois que l'importance des nouvelles politiques nous prescriroit ce sacrifice ; nous ajoutons, en conséquence, une feuille de supplément à ce numéro, afin de pouvoir publier en entier les deux dernières séances du Sénat conservateur. (Voyez plus bas.)

XXXIVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 23 novembre 1806.

On n'a point encore de nouvelles que la suspension d'armes, signée le 17, ait été ratifiée par le roi de Prusse, et que l'échange des ratifications ait eu lieu. En attendant, les hostilités continuent toujours, ne devant cesser qu'au moment de l'échange.

---

(1) Un vol. *in*-8°., papier fin, imprimé avec soin, en petit-texte, sur deux colonnes. Prix : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste. — *Idem*, 2 vol. *in*-12, mêmes caractères. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste. A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ. l'Aux., n°. 17.

Le général Savary, auquel l'EMPEREUR avoit confié le commandement du siége de Hameln, est arrivé le 19 à Ebersdorff, devant Hameln, a eu une conférence, le 20, avec le général Lecoq et les généraux prussiens enfermés dans cette place, et leur a fait signer la capitulation ci-jointe. Neuf mille prisonniers, parmi lesquels six généraux, des magasins pour nourrir dix mille hommes pendant six mois, des munitions de toute espèce, une compagnie d'artillerie à cheval, 300 hommes à cheval sont en notre pouvoir. Les seules troupes qu'avoit le général Savary étoient un régiment français d'infanterie légère, et deux régimens hollandais que commandoit le général hollandais Dumonceau. Le général Savary est parti sur-le-champ pour Nienbourg, pour faire capituler cette place, dans laquelle on croit qu'il y a 2 ou 3000 h. de garnison.

Un bataillon prussien de 800 hommes, tenant garnison à Czentoschau, à l'extrémité de la Pologne prussienne, a capitulé le 18 devant 150 chasseurs du 2ᵉ régiment, réunis à 300 Polonais confédérés qui se sont présentés devant cette place. La garnison est prisonnière de guerre; il y a des magasins considérables.

L'EMPEREUR a employé toute la journée à passer en revue l'infanterie du 4ᵉ corps d'armée, commandé par le maréchal Soult. Il a fait des promotions, et distribué des récompenses dans chaque corps.

Capitulation pour la remise de la place, des forts et de la garnison d'Hameln à l'armée française et hollandaise, sous les ordres du général de division Savary, aide-de-camp de S. M. I. et R., grand-officier de la Légion-d'Honneur, colonel des gendarmes de la garde, décoré du grand cordon de Bade, et représenté par le général de division Dumonceau, conseiller d'Etat, membre de la Légion-d'Honneur, commandant en chef des troupes hollandaises en Allemagne, par M. le général-major Van Schœler, commandant la garnison, place et forts de Hameln.

Articles proposés.

Art. Iᵉʳ. La garnison sortira le 22 novembre, à neuf heures du matin, avec armes et bagages, enseignes déployées, canons, tambours battans et mèche allumée, par la porte nommée Oster-Thor, et sera libre de rejoindre son armée.

Réponse. La garnison sortira par la porte désignée, avec les honneurs de la guerre, se mettra en bataille sur la chaussée de Hanovre. Elle y fera

la remise de ses armes, canons, drapeaux et chevaux, et sera de suite mise en route pour la France, où elle sera prisonnière de guerre.

II. Les officiers garderont leurs chevaux et bagages, et les soldats leurs sacs.

R. Accordé.

III. Les officiers auront la liberté de se retirer chez eux et où bon leur semblera, avec l'assurance de n'y être pas inquiétés. Ils recevront des passeports et des feuilles de route pour que les vivres et fourrages leur soient fournis jusqu'au lieu de leur destination. On fournira aussi des voitures et des chevaux à ceux qui en auront besoin pour le transport de leurs effets.

R. Accordé. Mais les officiers seront prisonniers sur parole, et ne pourront porter les armes contre la France et ses alliés, jusqu'à parfait échange.

IV. On assignera aux officiers qui ne voudront pas profiter de la permission de retourner chez eux, l'endroit où ils pourront se rendre, avec la certitude qu'on y pourvoira à leur subsistance.

R. Il ne peut être assigné d'autre destination à ces Messieurs que leurs foyers; et ceux qui ne voudront pas en profiter, pourront suivre le sort de la garnison en France, où on leur assure le traitement usité pour les prisonniers de guerre.

V. Si le sort de la guerre décidoit que quelques-unes des provinces prussiennes fussent cédées à un autre monarque, les officiers qui y auroient été en garnison auroient droit d'en obtenir la pension de leur grade, si, par les infirmités ou l'âge, ils étoient hors d'état de continuer à servir.

R. Dans aucune capitulation, il n'a été permis à un officier-général de dicter des conditions à un souverain. Le cas présent arrivant, ces Messieurs mériteront les bontés de leurs nouveaux maîtres; et on leur cite l'exemple du Piémont, de la Belgique et de Naples.

VI. La remise des portes, des forts et des magasins, n'aura lieu qu'après la sortie de la garnison.

R. Aussitôt la capitulation échangée, les commandans du génie français et hollandais, avec les commissaires des guerres, auront la liberté d'entrer dans la ville. Il leur sera remis, par des commissaires nommés par M. le général Van Schœler, les magasins de toute espèce, les poudrières, tout ce qui concerne le matériel de l'artillerie et du génie. La porte par laquelle la garnison doit sortir, ainsi que les trois forts, seront occupés par les troupes françaises et hollandaises, demain 21, à neuf heures du matin.

— Le mardi 2 de ce mois, à midi, en exécution des ordres de S. M. l'Empereur et Roi, S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier de l'Empire s'est rendu au sénat. Son Altesse étoit en

en grand costume ; elle a été reçue avec le cérémonial ordinaire et accoutumé, et ayant pris séance, a dit :

« Messieurs, au moment où les rênes du gouvernement furent remises, par la reconnoissance de la nation, entre les mains de S. M. I. et R., il s'établit entre elle et vous des rapports habituels de confiance, et une communication de pensées, qui vous ont fait participer aux grands desseins conçus et exécutés pour le bien de cet Empire. Ainsi, vous avez su de bonne heure que les premiers vœux de l'Empereur furent pour la paix, et que ce sentiment généreux ne s'est jamais attiédi. Avant de paroître sur le champ de bataille, il l'a offerte à ses ennemis. Après la victoire, sa main triomphante la leur a toujours présentée. Il espéroit que des traités particuliers et successifs, conciliant, les uns après les autres, tous les intérêts, appaisant par degrés tous les ressentimens, amèneroient enfin cette pacification générale, si desirée par les peuples européens, et si nécessaire à leur félicité. L'attente de S. M. a été trompée. L'Europe, attirée vers le repos par les victoires de la France, a été sans cesse rappelée aux combats par l'influence de la Grande-Bretagne, et par les prétentions ambitieuses de la Russie. Des coalitions terrassées ont donné naissance à de nouvelles coalitions. La modération du vainqueur a encouragé les vaincus. Les plus grands efforts du génie militaire, ainsi que les exploits d'une armée qui compte pour rien les distances, les saisons, les climats et le nombre de ses ennemis, n'ont abouti, jusqu'à présent, qu'à des trèves glorieuses, dont la paix n'a point été le fruit.

» Cependant l'Angleterre s'est emparée du commerce du Monde : tous les produits de l'industrie dans les deux hémisphères, vont s'engloutir dans cette île. Cependant la Russie, si long-temps inconnue dans les débats de l'Europe, fomente aujourd'hui les désordres de l'Occident, en même temps qu'elle menace l'Orient de sa vaste domination. L'Empire ottoman est inquiété : les vexations s'aggravent contre lui : les droits de sa souveraineté sont rendus, pour ainsi dire, incertains. Dans de telles conjonctures, au milieu de ces machinations et de ces trames, S. M. a dû abandonner une route où ne se trouvoit point la paix que le vainqueur seul a cherchée. Il faut désormais rendre cette paix desirable à ceux qui provoquent la guerre. Il faut rendre la guerre funeste à ceux qui s'y laissent entraîner. Il faut réduire les cabinets à l'heureuse impuissance d'être trompés encore une fois. Il faut enfin que des princes tant de fois vaincus, apprennent que la clémence a un terme, et que le sceptre dont ils abusent peut se briser entre leurs mains. De là, Messieurs,

un nouveau plan de conduite, et des mesures accessoires propres à en assurer le succès. La première, et la plus importante de toutes, consiste à soutenir la puissance de la Nation par la continuité des mêmes moyens, et par le développement de ses forces. Il faut ensuite qu'un peuple infracteur des lois de la civilisation, soit privé de toutes relations avec les peuples civilisés. Il faut que S. M. garde ses conquêtes, et qu'elle en écarte les fauteurs de toutes les discordes jusqu'au moment où l'Angleterre aura reconnu les principes qui, chez les peuples policés, tempèrent les désastres inséparables de leurs dissentions; jusqu'à l'époque où de justes restitutions auront acquitté nos obligations envers nos fidèles alliés; enfin, jusqu'à une paix générale qui établira le repos de l'Europe, et permettra à tous les peuples l'entier développement de leur industrie.

» Vous appréciez, messieurs, tout ce qu'un pareil dessein a de grand et de glorieux. Ses avantages prochains, ceux qu'il offre pour l'avenir n'échappent point à votre sagesse; elle y trouve une ample compensation de la persévérance et des sacrifices momentanés dont il doit être le prix.

» Les garans de l'exécution seront, pour S. M., l'amour de ses peuples, la fidélité tant de fois éprouvée du sénat, le courage des armées; mais surtout ce génie dont le succès n'a jamais démenti les inspirations, et cette ardeur qui ne connoît point d'obstacles, quand il s'agit de la gloire de la France et du bonheur de l'humanité. »

S. A. S. ayant terminé son discours, le sénateur Porcher, l'un des secrétaires, est monté à la tribune, et a fait lecture des pièces suivantes :

Extrait des minutes de la secrétarie-d'Etat.

Au palais de Berlin, le 21 novembre 1806.

NAPOLÉON, Empereur des Français et Roi d'Italie,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit;

Le sénat se réunira le 2 du mois de décembre prochain, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de notre cousin l'archichancelier de l'Empire.

Signé NAPOLÉON.

Message de S. M. l'Empereur et Roi, au sénat.

« Sénateurs, nous voulons, dans les circonstances où se
» trouvent les affaires générales de l'Europe, faire connoître
» à vous et à la nation les principes que nous avons adop-
» tés comme règle de notre politique.

» Notre extrême modération, après chacune des trois pre-
» mières guerres, a été la cause de celle qui leur a succédé.

» C'est ainsi que nous avons eu à lutter contre une quatrième
» coalition neuf mois après que la troisième avoit été dis-
» soute, neuf mois après ces victoires éclatantes que nous
» avoit accordées la Providence, et qui devoit assurer un long
» repos au continent.

» Mais un grand nombre de cabinets de l'Europe est plus
» tôt ou plus tard influencé par l'Angleterre ; et sans une
» solide paix avec cette puissance, notre peuple ne sauroit
» jouir des bienfaits qui sont le premier but de nos travaux,
» l'unique objet de notre vie. Aussi, malgré notre situation
» triomphante, nous n'avons été arrêtés, dans nos dernières
» négociations avec l'Angleterre, ni par l'arrogance de son
» langage, ni par les sacrifices qu'elle a voulu nous imposer.
» L'île de Malte, à laquelle s'attachoit pour ainsi dire l'hon-
» neur de cette guerre, et qui, retenue par l'Angleterre au
» mépris des traités, en étoit la première cause, nous l'avions
» cédée ; nous avions consenti à ce qu'à la possession de Ceylan
» et de l'empire du Myssoure, l'Angleterre joignît celle du
» Cap de Bonne-Espérance.

» Mais tous nos efforts ont dû échouer lorsque les conseils
» de nos ennemis ont cessé d'être animés de la noble ambition
» de concilier le bien du monde avec la prospérité présente
» de leur patrie, et la prospérité présente de leur patrie avec
» une prospérité durable ; et aucune prospérité ne peut être
» durable pour l'Angleterre, lorsqu'elle sera fondée sur une
» politique exagérée et injuste qui dépouilleroit soixante
» millions d'habitans, leurs voisins, riches et braves, de tout
» commerce et de toute navigation.

» Immédiatement après la mort du principal ministre de
» l'Angleterre, il nous fut facile de nous apercevoir que la
» continuation des négociations n'avoit plus d'autre objet que
» de couvrir les trames de cette quatrième coalition étouffée
» dès sa naissance.

» Dans cette nouvelle position, nous avons pris pour prin-
» cipes invariables de notre conduite de ne point évacuer ni
» Berlin, ni Varsovie, ni les provinces que la force des armes
» a fait tomber en nos mains, avant que la paix générale ne
» soit conclue, que les colonies espagnoles, hollandaises et
» françaises ne soient rendues ; que les fondemens de la puis-
» sance ottomane ne soient raffermis ; et l'indépendance ab-
» solue de ce vaste Empire, premier intérêt de notre peuple,
» irrévocablement consacrée.

« Nous avons mis les Isles Britanniques en état de blocus,
» et nous avons ordonné contr'elles des dispositions qui
» répugnoient à notre cœur. Il nous en a coûté de faire dé-

» pendre les intérêts des particuliers de la querelle des
» et de revenir, après tant d'années de civilisation, aux prin-
» cipes qui caractérisent la barbarie des premiers âges des
» nations. Mais nous avons été contraints, pour le bien de
» nos peuples et de nos alliés, à opposer à l'ennemi commun
» les mêmes armes dont il se servoit contre nous. Ces déter-
» minations, commandées par un juste sentiment de récipro-
» cité, n'ont été inspirées ni par la passion, ni par la haine.
» Ce que nous avons offert après avoir dissipé les trois coa-
» litions qui avoient tant contribué à la gloire de nos peuples,
» nous l'offrons encore aujourd'hui que nos armes ont obtenu
» de nouveaux triomphes. Nous sommes prêts à faire la paix
» avec l'Angleterre; nous sommes prêts à faire la paix avec la
» Russie, avec la Prusse; mais elle ne peut être conclue que
» sur des bases telles qu'elle ne permette à qui que ce soit de
» s'arroger aucun droit de suprématie à notre égard, qu'elle
» rende les colonies à leur métropole, et qu'elle garantisse à
» notre commerce et à notre industrie la prospérité à laquelle
» ils doivent atteindre.

» Et si l'ensemble de ces dispositions éloigne de quelque
» temps encore le rétablissement de la paix générale, quelque
» court que soit ce retard, il paroîtra long à notre cœur.
» Mais nous sommes certains que nos peuples apprécieront
» la sagesse de nos motifs politiques, qu'ils jugeront avec
» nous qu'une paix partielle n'est qu'une trève qui nous fait
» perdre tous nos avantages acquis, pour donner lieu à une
» nouvelle guerre, et qu'enfin ce n'est que dans une paix
» générale que la France peut trouver le bonheur.

» Nous sommes dans un de ces instans importans pour la
» destinée des nations; et le Peuple Français se montrera
» digne de celle qui l'attend. Le sénatus-consulte que nous
» avons ordonné de vous proposer, et qui mettra à notre
» disposition, dans les premiers jours de l'année, la conscrip-
» tion de 1807, qui, dans les circonstances ordinaires, ne
» devoit être levée qu'au mois de septembre, sera exécuté
» avec empressement par les pères comme par les enfans.
» Et dans quel plus beau moment pourrions-nous appeler
» aux armes les jeunes Français! Ils auront à traverser, pour
» se rendre à leurs drapeaux, les capitales de nos ennemis et
» les champs de bataille illustrés par les victoires de leurs
» aînés. » *Signé* NAPOLÉON.

Rapport du ministre des relations extérieures à S. M. l'EMPEREUR et ROI.

SIRE,

Une quatrième coalition s'est formée. En moins d'un mois, elle a été confondue. En moins d'un mois la Prusse a vu son

armée, ses places fortes, sa capitale et ses provinces tombées au pouvoir de V. M., et maintenant elle implore la paix. Dans les coalitions précédentes, chaque ennemi de la France, dès qu'il étoit vaincu, demandoit aussi et obtenoit la paix. On espéroit que des paix particulières et successives conduiroient à une paix générale, honorable et sûre. Trois fois cette espérance a été déçue; trois fois l'expérience a prouvé qu'en suivant le même système de modération et de générosité, la France seroit constamment trompée. Chaque coalition détruite a enfantée une nouvelle coalition, et la France a été menacée d'une guerre éternelle.

L'Empire français est parvenu à un degré de puissance et de grandeur que V. M. n'ambitionnoit pas. Attaquée de toutes parts avec une fureur sans exemple, et placée dans l'alternative de périr ou de vaincre, la France n'a combattu que pour son salut; et, victorieuse, elle ne s'est servie de la victoire que pour faire éclater sa modération. Elle n'a point détruit ceux qui la vouloient détruire; elle avoit fait d'immenses conquêtes, elle n'en a gardé qu'un petit nombre; elle en auroit encore moins gardé, si les aveugles passions qui rugissoient autour d'elle ne l'eussent pas mise dans la nécessité de s'agrandir pour se préserver. Aujourd'hui qu'elle est attaquée pour la quatrième fois avec le même esprit de haine et dans les mêmes vues de destruction, V. M. n'a d'autre but que de recouvrer ce qui est indispensable à la prospérité de son peuple. Mais c'est un but qu'elle ne sauroit atteindre qu'en profitant de toute la grandeur de ses avantages, et en réservant ses conquêtes comme objets de compensation dans les arrangemens de la paix générale.

Deux puissances ennemies du repos de l'Europe se sont unies pour y perpétuer la discorde et la guerre. Les objets de leur ambition sont différens, mais une même haine les anime contre la France, parce qu'elles savent que la France ne peut cesser de s'opposer à l'accomplissement de leurs pernicieux desseins. Occupées sans cesse à lui chercher, à lui susciter des ennemis, elles emploient à cet effet tous les genres d'artifices et d'intrigues, les menaces, les caresses, la corruption, la calomnie; et quand elles aspirent à tout envahir, à tout opprimer, à tout asservir, c'est la France qu'elles accusent d'y prétendre.

L'Angleterre tend à naviguer exclusivement sur les mers. Elle s'arroge le monopole de tous les commerces et de toutes les industries; et toutes les fois que l'irrésistible force des événemens a obligé la France d'intervenir dans les affaires des petits Etats ses voisins, et d'y intervenir pour leur repos,

l'Angleterre a donné le signal des accusations et des plaintes : la première, elle a sonné l'alarme ; et parce que quelques villes ou quelques pays soumis depuis des siècles à l'influence de la France, y étoient encore soumis, elle a présenté la France comme menaçant l'indépendance des grands Etats. Etoit-ce sur de petits Etats qui furent soumis depuis des siècle à son influence, et comme entraînés dans sa sphère d'activité ? N'étoit-ce pas, au contraire, sur des Etats considérés dans tous les temps comme principaux en Europe, que l'Angleterre exerça ses violences, lorsque les puissances du Nord, qui s'étoient unies pour défendre les principes éternels de la neutralité, furent forcées de souscrire à ses prétentions monstrueuses, et de sacrifier, avec leurs propres intérêts, les plus chers intérêts de la France ? Alors l'indépendance des nations ne fut pas seulement menacée ; elle fut attaquée, violée, et, autant qu'il dépendoit de l'Angleterre, anéantie. De quoi servit-il que l'Angleterre eût été obligée de reconnoître, par la convention de Pétersbourg, un petit nombre de principes que, ni ses séductions, ni ses menaces n'avoient pu faire abandonner ? Immédiatement après elle les foula ouvertement aux pieds, ou les éluda, en abusant, de la manière la plus tyrannique à la fois et la plus insensée, du droit de blocus. Ce droit ne peut, d'après la raison et d'après les traités, s'appliquer qu'aux places investies et en danger d'être prises : elle prétendit l'étendre aux havres, à l'embouchure des rivières, à des côtes entières, et enfin à tout un Empire. Certes, la France ne fut jamais investie et en danger d'être prise par l'Angleterre, et la France toute entière a été déclarée en état de blocus. En agissant de la sorte, l'Angleterre n'annonce-t-elle pas hautement qu'elle ne reconnoît aucune loi, que les traités ne sont rien pour elle, qu'elle n'admet d'autre droit que celui de la force, et qu'elle répute légitime tout ce qu'elle peut impunément faire ?

Le gouvernement de Russie, quand il devroit être occupé uniquement du soin de vivifier ses immenses Etats, et d'expier par les bienfaits d'une sage législation et d'une administration paternelle, le crime qui fit en un jour descendre du rang des nations indépendantes une nation ancienne, nombreuse, illustre et digne d'un meilleur sort, convoite et menace d'engloutir encore le vaste et superbe Empire des Ottomans.

Les mêmes manœuvres qu'il employa contre la Pologne, il les emploie aujourd'hui contre la Turquie. Il souffle dans ses provinces l'esprit de sédition et de révolte. Il excite, il arme, il soutient les Serviens contre la Porte. Il renouvelle, sur la Morée, les tentatives qu'il avait faites, mais sans fruit, en 1778. La Valachie et la Moldavie étoient gouvernées par

deux chefs infidèles et traîtres; la Porte les avoit déclarés tels par un firman, et les avoit déposés. La Russie, non-contente de leur asyle, a fait marcher des troupes sur le Dniester, et, menaçant la Porte de lui déclarer la guerre, elle a exigé leur rétablissement. La porte a eu la douleur de se voir contrainte de remettre en place ses ennemis déclarés, et de déposer les hommes de son choix. Ainsi son indépendance a été violée par un attentat qui blesse à-la-fois la dignité de tous les trônes. Du moment qu'elle n'a plus le choix de ses gouverneurs, elle n'est plus souveraine, elle est vassale, ou plutôt la Valachie et la Moldavie ne lui appartiennent plus que de nom; et ces deux grandes et riches provinces, gouvernées par des hommes vendus à la Russie, sont devenues pour celle-ci une véritable conquête.

Avec de tels ennemis, dont la modération de V. M. n'a pu désarmer la haine, et qui, nonobstant ses victoires, marchent toujours à leur but, n'écoutant que leur passion, et ne respectant aucun droit. V. M. n'est pas libre de suivre les mouvemens de sa générosité. Le penchant même qui la porte à désirer la paix, lui fait une loi de ne se dessaisir d'aucune de ses conquêtes, que l'indépendance entière et absolue de l'Empire ottoman, indépendance qui est le premier intérêt de la France, ne soit reconnue et garantie; que les colonies espagnoles, hollandaises et françaises, dont la diversion opérée par les quatre coalitions a seule entraîné la perte, ne soient restituées, et qu'un Code général ne soit adopté, conforme à la dignité de toutes les couronnes, et capable d'assurer les droits de toutes les nations sur les mers.

La justice et la nécessité de cette détermination seront universellement senties; elle sera un bienfait pour les alliés de V. M., et pour toutes les villes commerçantes de son Empire, qui n'ont été dépouillées qu'à la faveur de ces mêmes guerriers dont les événemens ont mis au pouvoir de V. M. tant de vastes Etats. Dans tout autre système, les intérêts de ces alliés et de tant de cités populeuses seroient abandonnés, le fruit des plus étonnantes victoires seroit perdu, et la France, au milieu de triomphes inouis, après tant d'exploits qui l'ont aggrandie et comblée de gloire, n'auroit aucune perspective de repos; elle n'entreverroit pas l'époque où elle pourroit déposer les armes, se consacrer aux paisibles occupations de l'industrie et du commerce auxquelles la nature l'appelle, et faire sur un autre théâtre des conquêtes moins éclatantes, mais plus douces, qu'elle n'auroit point achetées par l'effusion d'un sang qui lui est si cher, et qui égalant son bonhenr à sa gloire, ne coûteroient à l'humanité aucunes larmes.

Berlin, le 15 novembre 1806.

Rapport du ministre des relations extérieures à Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Sire,

Trois siècles de civilisation ont donné à l'Europe un droit des gens que, selon l'expression d'un écrivain illustre, la nature humaine ne sauroit assez reconnoître.

Ce droit est fondé sur le principe, que les nations doivent se faire : dans la paix le plus de bien, et dans la guerre, le moins de mal qu'il est possible.

D'après la maxime que la guerre n'est point une relation d'homme à homme, mais une relation d'Etat à Etat, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, non pas même comme membres ou sujet de l'Etat, mais uniquement comme ses défenseurs, le droit des gens ne permet pas que le droit de guerre, et le droit de conquête qui en dérive, s'étendent aux citoyens paisibles et sans armes, aux habitations et aux propriétés privées, aux marchandises du commerce, aux magasins qui les renferment, aux charriots qui les transportent, aux bâtimens non armés qui les voiturent sur les rivières ou sur les mers, en un mot à la personne et aux biens des particuliers.

Ce droit, né de la civilisation, en a favorisé les progrès. C'est à lui que l'Europe a été redevable du maintien et de l'accroissement de sa prospérité, au milieu même des guerres fréquentes qui l'ont divisée.

L'Angleterre seule a conservé ou repris les usages des temps barbares. C'est par son refus de renoncer à la course maritime que cette pratique injuste et cruelle a été maintenue malgré la France qui, en temps de paix, mue uniquement par des idées de justice et d'humanité, avoit proposé de l'abolir.

La France a tout fait pour adoucir du moins un mal qu'elle n'avoit pu empêcher. L'Angleterre au contraire a tout fait pour l'aggraver.

Non contente d'attaquer les navires de commerce et de traiter comme prisonniers de guerre, les équipages de ces navires désarmés, elle a réputé ennemi quiconque appartenoit à l'Etat ennemi, et elle a fait aussi prisonniers de guerre les facteurs du commerce et les négocians qui voyageoient pour les affaires de leur négoce.

Mais il ne pouvoit suffire à ses vues d'envahir ainsi des proprietés privées, de dépouiller et d'opprimer des particuliers innocens et paisibles. Restée long-temps en arrière des nations du continent qui l'ont précédée dans la route de la la civilisation, et en ayant reçu d'elles tous les bienfaits, elle

a conçu le projet insensé de les posséder seule, et de les leur ôter. Elle voudroit qu'il n'y eût sur la terre d'autre industrie que la sienne, et d'autre commerce que celui qu'elle feroit elle-même. Elle a senti que, pour réussir, il ne lui suffiroit pas de troubler, qu'elle devoit encore s'efforcer d'interrompre totalement les communications entre les peuples. C'est dans cette vue que, sous le nom de droit de blocus, elle a inventé et mis en pratique la théorie la plus monstrueuse.

D'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, le droit de blocus n'est applicable qu'aux places fortes.

L'Angleterre a prétendu l'étendre aux places de commerce non fortifiées, aux havres, à l'embouchure des rivières.

Une place n'est bloquée que quand elle est tellement investie, qu'on ne puisse tenter d'en approcher sans s'exposer à un danger imminent.

L'Angleterre a déclaré bloqués les lieux devant lesquels elle n'avoit pas un seul bâtiment de guerre.

Elle a fait plus, elle a osé déclarer en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies étoient incapables de bloquer, des côtes immenses et tout un vaste empire.

Tirant ensuite d'un droit chimérique et d'un fait supposé la conséquence qu'elle pouvoit justement faire sa proie, et la faisant en effet, de tout ce qui alloit aux lieux mis en interdit par une simple déclaration de l'amirauté britannique, et de tout ce qui en provenoit, elle a effrayé les navigateurs neutres, et les a éloignés des ports que leur intérét les invitoit et que la loi des nations les autorisoit à fréquenter.

C'est ainsi qu'elle a fait tourner à son profit et au détriment de l'Europe, mais sur-tout de la France, l'audace avec laquelle elle se joue de tous les droits et insulte à la raison même.

Contre une puissance qui méconnoît à ce point toutes les idées de justice et tous les sentimens humains, que peut-on faire, sinon de les oublier un instant soi-même, pour la contraindre à ne les plus violer? Le droit de la défense naturelle permet d'opposer à son ennemi les armes dont il se sert, et de faire, si je puis ainsi parler, réagir contre lui ses propres fureurs et sa folie. De plus, quand les principes de la civilisation sont attaqués par des entreprises sans exemple, et que l'Europe entière est menacée, la préserver et la venger n'est pas seulement un droit, c'est encore un devoir pour la puissance qui en a les moyens.

Puisque l'Angleterre a osé déclarer la France entière en état de blocus, que la France déclare à son tour que les Isles-Britanniques sont bloquées.

Puisque l'Angleterre répute ennemi tout Français, que tout Anglais ou sujet de l'Angleterre, trouvé dans les pays occupés par les armées françaises, soit fait prisonnier de guerre.

Puisque l'Angleterre attente aux propriétés privées des négocians paisibles, que les propriétés de tout Anglais ou sujet de l'Angleterre, de quelque nature qu'elles soient, soient confisquées. Puisque l'Angleterre veut anéantir toute industrie sur le continent, quiconque fait le commerce des marchandises anglaises, favorise, autant qu'il est en lui, ses desseins, et devient son complice; que tout commerce de marchandises anglaises soit déclaré illicite, et que tout produit de manufactures ou des colonies, anglaises trouvé dans les lieux occupés par les troupes françaises, soit confisqué. Puisque l'Angleterre veut interrompre toute navigation et tout commerce maritime, qu'aucun navire venant des îles ou des colonies britanniques ne soit reçu ni dans les ports de France, ni dans ceux des pays occupés par l'armée française, et que tout navire qui tenteroit de se rendre de ces ports en Angleterre, soit saisi et confisqué.

Votre Majesté, je le sens, ne prendra qu'à regret de telles mesures, et je ne les propose moi-même qu'à regret; mais la situation de l'Europe les rend nécessaires : et, d'ailleurs, aussitôt que l'Angleterre admettra le droit des gens que suivent universellement les peuples policés; aussitôt qu'elle reconnoîtra que le droit de guerre est un, et le même sur mer que sur terre; que ce droit et celui de conquête ne peuvent s'étendre ni aux propriétés privées, ni aux individus non armés et paisibles, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies, V. M. fera cesser ces mesures rigoureuses, mais non pas injustes; car la justice entre les nations n'est que l'exacte réciprocité.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Berlin, le 20 novembre 1806.

Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat.

Au camp impérial de Berlin, le 21 novembre 1806.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, considérant,

1°. Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés;

2°. Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'Etat ennemi, et fait en conséquence prisonniers de guerre, non-seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, mais encore les équipages des vaisseaux de commerce et des navires

marchands, et même les facteurs du commerce et les négocians qui voyagent pour les affaires de leur négoce;

3°. Qu'elle étend aux bâtimens et marchandises de commerce, et aux propriétés des particuliers, le droit de conquête, qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'état ennemi;

4°. Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux havres et aux embouchures des rivières, le droit de blocus, qui, d'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, n'est applicable qu'aux places fortes; qu'elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre, quoiqu'une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie, qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent; qu'elle déclare même en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies seroient incapables de bloquer, des côtes entières, et tout un empire;

5°. Que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples, et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie et du commerce du continent;

6°. Que tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait sur le continent le commerce des marchandises anglaises, favorise par-là ses desseins, et s'en rend le complice;

7°. Que cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres;

8°. Qu'il est de droit naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert, et de le combattre de la même manière qu'il combat, lorsqu'il méconnoît toutes les idées de justice et tous les sentimens libéraux, résultat de la civilisation parmi les hommes;

Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime.

Les dispositions du présent décret seront constamment considérées comme principe fondamental de l'Empire, jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu que le droit de la guerre est un, et le même sur terre que sur mer; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées, quelles qu'elles soient, ni à la personne des individus étrangers à la profession des armes, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes;

Nous avons, en conséquence, décrété et décrétons ce qui suit:

Art. Ier. Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus.

II. Tout commerce et toute correspondance avec les îles britanniques sont interdits. En conséquence, les lettres ou paquets adressés ou en Angleterre, ou à un Anglais, écrits en langue anglaise, n'auront pas cours aux postes, et seront saisis.

III. Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état et condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

IV. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, sera déclarée de bonne prise.

V. Le commerce des marchandises anglaises est défendu; et toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclarée de bonne prise.

VI. La moitié du produit de la confiscation des marchandises et propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédens, sera employée à indemniser les négocians des pertes qu'ils ont éprouvées par la prise des bâtimens de commerce qui ont été enlevés par les croisières anglaises.

VII. Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

VIII. Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi; et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étoient propriété anglaise.

IX. Notre tribunal des prises de Paris est chargé du jugement définitif de toutes les contestations qui pourront survenir dans notre empire ou dans les pays occupés par l'armée française, relativement à l'exécution du présent décret. Notre tribunal des prises à Milan sera chargé du jugement définitif desdites contestations qui pourront survenir dans l'étendue de notre royaume d'Italie.

X. Communication du présent décret sera donnée, par notre ministre des relations extérieures, aux rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Etrurie, et à nos alliés, dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise.

XI. Nos ministres des relations extérieures, de la guerre, de la marine, des finances, de la police, et nos directeurs-généraux des postes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

MM. Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) et Lacuée, orateurs du Conseil-d'Etat, chargés de présenter un projet de sénatus-consulte, avoient été introduits au commencement de la séance.

M. Regnault étant monté à la tribune, a fait lecture d'un projet de sénatus-consulte, portant :

« Que quatre-vingt mille conscrits seront levés en 1807,

» L'appel en sera fait aux époques qui seront fixées par les décrets impériaux ;

» Ils seront pris parmi les Français nés depuis et compris les 1[er] janvier 1787, jusques au 31 décembre de la même année. »

M. Regnault a ensuite exposé les motifs de ce sénatus-consulte dans les termes suivans :

Monseigneur, Sénateurs,

« Un peu plus d'une année s'est écoulée depuis que S. M. l'Empereur et Roi, prêt à quitter sa capitale, pour repousser l'agression de l'empereur d'Autriche, déposa dans le sein du sénat l'assurance que les soldats français feroient leur devoir. L'Europe a vu, sénateurs, avec quelle glorieuse fidélité cette auguste promesse a été remplie, et en ce jour, anniversaire de l'immortelle victoire d'Austerlitz, nous aimons à rappeler le peuple français au sentiment du bonheur et de la reconnoissance. Mais cette époque mémorable est déjà séparée de nous par des triomphes non moins éclatans. Cette armée, à la tête de laquelle trois mois suffirent l'année dernière à S. M. pour combattre, vaincre et pacifier, vient de combattre et de vaincre un nouvel ennemi. Les soldats de S. M. ont une seconde fois fait leur devoir. Français, c'est à vous à faire encore le vôtre. S. M. ne s'est pas moins reposée sur son peuple que sur son armée, et aucune de ses espérances n'a été trompée. Avant de marcher vers le Danube elle avoit, de concert avec vous, sénateurs, appelé d'avance sous les drapeaux les conscrits de 1806, et remis la garde de nos côtes, de nos frontières, de nos places fortes aux citoyens formés en gardes nationales. Les gardes nationales ont honorablement rempli leurs obligations : elles sont encore sous les armes dans plusieurs départemens de l'Empire. Les jeunes conscrits ont répondu avec fidélité et avec courage à l'appel de l'Empereur et de la patrie. Ils sont dans les rangs de nos phalanges victorieuses. Ils y rivalisent avec les vieux soldats, et c'est à la prudence qui a compté sur leur bravoure et au génie qui l'a employée, que l'Empire doit sa sûreté et sa gloire. C'est à ce dévouement absolu, à cette confiance entière du peuple et de l'armée à son Empereur, que la France doit de voir la guerre portée à 250 lieues de ses frontières, et toutes les calamités qui en sont inséparables retomber sur ceux qui l'ont provoquée. Sénateurs, ce que la prévoyance de S. M. proposa l'année dernière à votre sagesse, n'est pas moins nécessaire, est plus nécessaire encore aujourd'hui. Il faut qu'une

conscription nouvelle se prépare à porter, s'il en étoit besoin, vers le bords du Rhin, de la Vistule, de la Sprée, de l'Oder, une nouvelle force à notre armée victorieuse. Il faut que les régimens de l'intérieur se complètent, et présentent à nos ennemis une réserve prête à voler où la voix de S. M. l'appellera. Il faut dans l'intérêt du peuple et des armées, que leur force permette à S. M. de ménager leur bravoure, et qu'en faisant marcher plus de braves aux combats, il en coûte moins de braves pour obtenir la victoire. La guerre dont l'Angleterre a payé le renouvellement, et soudoyé la prolongation, n'est plus d'ailleurs une guerre ordinaire : elle ne doit pas se terminer avec l'automne de cette année pour recommencer avec l'automne de l'année prochaine. S. M. veut épargner à ses peuples et à ses alliés ce renouvellement périodique de batailles, où la gloire et les triomphes sont toujours achetés par des pertes et des sacrifices.

» Elle a déclaré à l'Europe son intention de lui assurer une paix générale et durable.

» C'est du sein du continent que l'Angleterre a voulu embraser, que désormais une guerre terrible lui sera faite.

« C'est en lui appliquant sur tous les rivages européens, les principes qu'elle a appliqués sur toutes les mers, que l'EMPEREUR veut la ramener aux principes anciens du droit des gens et des nations civilisées.

» C'est en exilant les vaisseaux de l'Angleterre de toutes les côtes où S. M. I. et R. portera ses armes victorieuses et sa justice vengeresse, qu'elle punira le ministère anglais du refus coupable de donner au monde, utilement et honorablement pour l'Angleterre, la paix après laquelle le monde soupire.

» Ce sont ces nobles pensées, ces généreux projets, que S. M. confie au sénat et à la nation, dont l'exécution exige encore le concours de toutes les volontés. C'est pour en assurer la réalisation, que la conscription de 1807 va être dès ce moment appelée par vous, sénateurs, comme vous appelâtes, il y a quatorze mois, celle de 1806.

» Cette mesure extraordinaire, comme les circonstances où se trouve l'Europe, produira de semblables et de plus heureux effets encore que l'année dernière.

» Les conscrits qui ont marché, ont aidé à conquérir des royaumes; ceux qui vont les suivre aideront à conquérir la paix.

» Vous rapprocherez pour eux l'époque du dévouement et des combats ; ils rapprocheront pour leur patrie l'époque de la paix et de la reconnoissance.

» Voici le projet du sénatus-consulte que S. M. a ordonné de vous présenter. »

Le sénat a renvoyé l'examen du projet de sénatus-consulte, et le rapport à faire sur le message de S. M., à une commission qui a été nommée, séance tenante, et composée des sénateurs Lacépède, Garat, Barthelemy, Valence et Pérée.

Aujourd'hui, 4 décembre, cette commission a fait au sénat, par l'organe du sénateur Lacépède, le rapport suivant :

Monseigneur, Sénateurs,

« Vous avez renvoyé à votre commission spéciale le message qui vous a été adressé par Sa Majesté Impériale et Royale, de son quartier-général de Berlin, et qui vous a été communiqué par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire.

» Vous avez renvoyé également à votre commission spéciale, le décret impérial, ainsi que les deux rapports du ministre des relations extérieures qui étoient joints au message de S. M., et un projet de sénatus-consulte relatif à la conscription militaire de 1807, et dont je vais faire lecture.

» Votre commission a été d'avis à l'unanimité, que le sénat devoit s'empresser d'adopter le projet de sénatus-consulte qui vous est proposé, et dont les motifs si bien développés par les orateurs du gouvernement, sont exposés d'une manière si admirable dans le message de S. M. Impériale et Royale.

» Elle a cru d'ailleurs ne pouvoir mieux seconder les sentimens que nous a fait éprouver ce message si mémorable, qu'en vous proposant d'offrir à S. M. Impériale, dans une adresse dont la commission m'a chargé de vous soumettre le projet, l'hommage de votre profond dévouement et de votre vive et respectueuse reconnoissance.

» J'ai donc l'honneur de proposer au sénat, au nom de sa commission spéciale, d'adopter,

» Premièrement, le projet de sénatus-consulte relatif à la conscription militaire ;

» Secondement, le projet de décret, ainsi que l'adresse que je vais avoir l'honneur de vous présenter. »

Sur ce rapport, le sénat a, dans la même séance, adopté le projet de sénatus-consulte ; il a pareillement adopté le projet de décret et l'adresse proposés par sa commission.

(Ces deux pièces seront publiées lorsque S. M., à qui l'envoi en a été fait, aura ordonné leur impression.)

— Un décret impérial du 25 octobre autorise le ministre des finances à faire payer, par la caisse de l'administration des domaines, sur les produits des biens provenant des 27 couvens de religieuses, conservés dans les trois départemens de la Ligurie, la somme de 45,000 liv. génoises qui leur a été assignée par an, pour les frais du culte. A compter du 1[er] janvier 1807, cette dépense sera portée sur le budjet du ministre des cultes.

— En exécution du décret impérial du 19 février 1806, qui ordonne que l'anniversaire du sacre de S. M. I. et R. et celui de la bataille d'Austerlitz seront célébrés par une céré-

monie religieuse, S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque de Paris s'est rendu chez S. A. S. Mgr. l'archichancelier de l'Empire, afin de se concerter avec lui à ce sujet. Il a été déterminé qu'il sera chanté un *Te Deum* dans l'église métropolitaine, dimanche 7 du présent mois à midi, et qu'on se conformera au cérémonial observé à l'occasion du *Te Deum* chanté en action de graces de la célèbre victoire d'Jena.

M. l'évêque de Coutances prononcera un discours sur la gloire des armées françaises, et sur l'étendue du devoir imposé à chaque citoyen de consacrer sa vie à son prince et à la patrie.

— Mardi 9 décembre, il sera célébré dans la même église un service solennel pour les guerriers morts à la bataille d'Austerlitz.

— Un convoi de quinze voitures portant 250 drapeaux conquis dans cette campagne, et plusieurs caisses remplies de divers effets précieux pour avoir servi à l'usage particulier du grand Frédéric, est passé le 24 au matin à Wittemberg, escorté par des gendarmes. Un officier du grand état-major-général de la Grande-Armée est chargé de conduire à Mayence ces trophées, qui de là seront transférés à Paris. La députation du sénat devoit suivre de près le passage de ces drapeaux, dont le dépôt lui est confié.

— Michel Pezza, surnommé Fra-Diavolo, a été condamné à mort le 10 novembre, et exécuté le 11, sur la place du Marché, à Naples.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

DU SAMEDI 29. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1086, 71f 50c 20c 15c 10c. 25c 40c 20c 25c 30c. 00f. 10c 00c 00f 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 68f. 40c 00c 00c 00c

Act. de la Banque de Fr. 1190f. 00c 00 0f 0000f 00c.

DU LUNDI 1er. DÉCEMB. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 71f 40c 25c. 71f 70f 80c 71f 20c. 25c 30c 35c 25c. 35c 40c 25c 30c. 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 68f. 90c 0 c. 00c. 00c

Act. de la Banque de Fr. 1190f 119.f. 1192f 50c. 0000f. 50c

DU MARDI 2. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 72f 72f. 50c. 71f 80c 90c 71f 85c 00c. 00f 00f 00c. 00f. 00f 00c 00c 00f 00f 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 00f. 00f. 00c 00c 00c 00c. 00c 00c 00c

Act. de la Banque de Fr. 119.f 1200f 1202f. 50c 1200f 1197f 50c.

DU MERCREDI 3. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 73f. 73f 25c 15c 25c. 73f 15c 30c 15c. 20c 73f 00c. 00c. 00c 00f.

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00c. 00f. 00c 00c 00c 00c.

Act. de la Banque de Fr. 1217f 50c 1220f 0000 00c 0000f

DU JEUDI 4. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 73f 50c 60c 50c 60c 75c 60c 75c 60c 85c 75c 0.f 00f 00c 00c 0.c 00c 0.c 00c 00c 00c 00c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 70f 50c 00f. 00c 00c 00c 00f 00c

Act. de la Banque de Fr. 1225f. 1227f 50c. 1226f 25c 1227f 50c 1230f

DU VENDREDI 5. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 75f 15c 30c 75f 75f 20c. 75f 15c 75f 74f 75c 75f 74f 75c 75f 74f 90c 80c

Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 72f 00c 00f. 00c 00c 00c

Act. de la Banque de Fr. 1237f 50c 1235f 00. 0000f. 0000f 00c

(N°. CCLXXXIII.)
(Samedi 20 Décembre 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

D'un poëme intitulé : Le Contemplateur Religieux (1).

Saint Jean Chrysostôme. — Eutrope.

Eutrope, un vil eunuque, un homme sans pudeur,
A force de ramper parvint à la faveur.
Cruel, ambitieux, sa basse complaisance
Du lâche Arcadius surprit la confiance.
Il gouverna son maître en flattant constamment
Sa honteuse foiblesse et son aveuglement.
Dans ses avares mains les rênes de l'empire
S'affoiblissoient sans cesse au gré de son délire,
Tandis que le sénat, prosterné devant lui,
Exaltoit sa sagesse, imploroit son appui;
Et, vantant sans rougir jusques à sa naissance,
De l'indigne ministre égaloit l'impudence.
Cependant la révolte éclate à tous les yeux;
Et l'armée et le peuple, unis et furieux,

(1) Ce poëme, en quatre chants, vient d'être imprimé à Toulouse. On en trouve des exemplaires chez le Normant. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

Demandent à grands cris la tête du coupable.
Tout l'abandonne alors : Eudoxie implacable,
Oubliant qu'à ce monstre elle a dû son époux,
Du fils de Théodose embrasse les genoux,
Réveille sa tendresse ; et malgré lui l'entraîne
A chasser du palais l'objet de tant de haine.
Eutrope consterné croit voir des échafauds
S'élever en tous lieux sous la main des bourreaux.
La terreur, qui du crime est le fidèle oracle,
Lui présente partout cet odieux spectacle.
O fortune ! il étoit ton plus cher favori !
Mais le Temple à ses yeux offre encore un abri :
Il y court ; des soldats, guidés par la vengeance,
Viennent dans le lieu saint lui faire violence.
Le peuple les précède, et contemple étonné
Ce ministre hautain, ce consul forcené,
Qui la veille applaudi dans le cirque, au théâtre,
Etoit encor suivi d'une foule idolâtre,
Et qui, dans cet instant, pâle, rempli d'effroi,
Craint qu'une affreuse mort n'arrive sans la loi !
Où sont-ils ces amis, ces flatteurs, ces statues,
Ces acclamations qui l'élevoient aux nues ?
Tout s'est évanoui, tout fuit les malheureux !
Le vent, qui fut si doux, se lève impétueux ;
Et cet arbre, ébranlé jusque dans sa racine,
De sa hauteur superbe en un moment s'incline,
Et baisse ses rameaux nus et déshonorés.
Mais enfin la fureur augmente par degrés :
On l'insulte, on l'outrage ; il pleure, il s'humilie :
C'est un autre Séjan, buvant jusqu'à la lie
La coupe de douleur réservée aux forfaits.
Tout-à-coup Chrysostôme, accouru du palais,
Au nom de l'empereur implore leur clémence.
« Arrêtez ! leur dit-il, Oui, je prends sa défense ;
» Il fut mon ennemi, mais il est malheureux.
» De la Religion ministre rigoureux,
» Je vous donne à la fois le précepte et l'exemple :
» Pardonnons au tyran ! Qu'il trouve dans ce temple,
» Au pied de ces autels dont il est entouré,
» Un asile paisible, un refuge assuré,
» Le droit dont il voulut dépouiller ses victimes ! . . .
» Peut-être un jour la loi vengera tous ses crimes. »
Le prélat s'interrompt : un murmure confus
A son vœu magnanime annonce leur refus.

« Je le vois, reprend-il, ce triomphe honorable
» N'est point fait pour vos cœurs. Eh bien, que le coupable
» Cesse donc de gémir sur sa férocité :
» S'il fut persécuteur, il est persécuté !
» Mais vous, en punissant des forfaits qu'il expie,
» Lâches imitateurs de son audace impie,
» De quel front direz-vous au Dieu que nous servons :
» Daigne nous pardonner comme nous pardonnons !
» Eutrope est votre frère; et tandis que l'Eglise
» Vers son enfant rebelle accourt avec franchise,
» L'embrasse, et dans l'oubli de ses emportemens,
» Le couvre de ses pleurs et de ses vêtemens;
» Vous, sans aucun respect pour cette mère tendre,
» Vous repoussez la main qu'elle cherche à lui tendre !
» Eh bien, d'un nouveau crime il faudra vous souiller :
» Du titre de chrétien venez vous dépouiller;
» Et tournant contre moi vos parricides armes,
» Confondez dans son sang et mon sang et mes larmes !
» Venez : votre pasteur vous attend sans pâlir :
» Mon devoir me l'ordonne, et je sais le remplir ! »
A ces mots il s'élance, et la foule interdite
S'ouvre, et sent succéder au trouble qui l'agite
Cette douce pitié qu'on doit aux malheureux.
Chrysostôme triomphe : et ce peuple nombreux
Qui venoit assouvir sa haine et sa vengeance,
Sortit en gémissant, et connut la clémence.
Cependant le prélat, malheureux à son tour,
Est victime bientôt d'une intrigue de cour.
Ses talens, ses vertus n'ont point cette souplesse
Qui désarme l'envie et flatte la mollesse;
On ne les calme point par la rigidité;
Et l'exil fut le prix de sa sincérité.
Mais qu'importe l'exil à celui que le monde
Ne pouvoit arracher d'une grotte profonde,
Qui nourri dans l'étude et les austères mœurs,
Des saisons et du sort méprisoit les rigueurs,
Et qui dans le désert porte sa conscience ?
Eutrope garde encor son stupide silence :
Il semble dans le Temple à l'abri du danger;
Mais contre ses remords qui peut le protéger ?
Poursuivi cependant par la haine publique,
Il fuit; et malheureux jusqu'à sa fin tragique,
Le glaive de la loi, qu'il redouta toujours,
Sous la main du bourreau termine enfin ses jours.

GAUDE.

ENIGME.

De Thémire, innocente encore,
Je tourmente les quinze ans;
Souvent je devance l'aurore
Et de la raison et des sens.
J'excite une aimable tempête
Dans la prison qui me dérobe au jour;
Je la romps, et rien ne m'arrête :
Car mon Eole, c'est l'Amour.
Quelquefois de la plus sage
Innocemment je trahis le secret;
Mais l'amant seul devine mon langage.....
En face d'un jaloux je suis triste ou muet.

LOGOGRIPHE.

A Philis, qui m'avoit demandé un Logogriphe.

Armé de mes sept pieds, je plane dans les airs......
Philis, me deviner est chose peu facile;
Car, parole d'honneur, je ne suis volatile.
Je t'offre, dans mon tout, quatre mots bien divers :
Ce qu'on cherche toujours en suivant les recettes
Des doctes médecins, aux utiles préceptes;
Un lieu qu'on dit sans fond; un plat pour le friand;
Enfin, pour dernier mot, un fruit très-succulent.
Un Dieu, victime hélas ! d'un mari trop jaloux,
Lui dût la liberté, qu'il perdroit avec vous.

CHARADE.

Mon premier vit de mon dernier;
De la mort et du temps il attend les victimes;
Source de plaisir et de crimes,
L'amour souvent, hélas ! a causé mon entier.

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Feuillet.*
Celui de la Charade est *Maî-tresse.*

Suite des RÉFLEXIONS SUR LE STYLE ET LA LITTÉRATURE.

(*Voyez les Numéros des 18 août et 13 décembre.*)

JE passe aux peuples modernes :

L'éducation de la société chrétienne commença, comme doit commencer celle de l'homme civilisé, par l'enseignement des vérités morales, base nécessaire de tout autre enseignement, et cause puissante de tout progrès, même dans les arts; et, au premier âge des nations modernes, la littérature ne fut guère que l'étude de la dialectique et de la théologie. Mais quand les esprits, mûris par le temps, s'élevèrent à de nouveaux développemens, et cherchèrent à embellir la raison de toutes les richesses de l'imagination, la littérature proprement dite commença au centre même de la Chrétienté, c'est-à-dire, de la civilisation. Elle préluda par l'épopée; et l'épopée prit son premier sujet dans l'événement le plus remarquable et le plus général de la société chrétienne. Le Tasse parut; et son poëme, égal ou même supérieur, dans quelques parties, aux chefs-d'œuvre les plus renommés de l'antiquité, et que les temps postérieurs n'ont pu surpasser, fut l'expression fidelle des progrès de la constitution sociale, et de toutes les idées qui s'y rapportent. *L'Iliade* étoit la naïve peinture des temps héroïques du paganisme; la *Jérusalem délivrée* fut le tableau sublime des temps héroïques ou chevaleresques de la chrétienté. Tout est public dans le sujet du poëme; tout est élevé dans les motifs; tout est noble dans les moyens; tout est juste et vrai dans les idées, si l'on en excepte une fiction empruntée de la littérature païenne, que des esprits qui n'en connoissoient pas d'autre devoient, à leur premier essor, admirer sans choix et imiter sans précaution. C'est la société tout entière qui prend les armes pour venger la Divinité et l'homme des outrages d'un peuple barbare, et reconquérir des lieux honorés par les plus grands prodiges de la toute-puissance et de l'amour de l'Être-Suprême envers le genre humain ; c'est l'Europe qui lutte contre l'Asie, et bien mieux que dans Homère ou un petit pays d'Europe se consume pendant dix ans devant une ville d'Asie; ou plutôt, c'est la civilisation contre la barbarie, et le ciel contre l'enfer. Le pouvoir est sans foi-

blesse : leçon sublime (1) de vérité ! et Godefroy, supérieur à tous par sa sagesse, est égal aux plus braves par sa valeur. Après lui, des Grands distingués par leur naissance et leurs exploits, montrent les foiblesses de l'homme privé au milieu des soins de l'homme public, et tirent de leurs passions un éclat que le chef ne doit qu'à ses vertus. Toutefois, ces passions fougueuses cèdent à de grands devoirs, et tout concourt au succès de l'entreprise et au triomphe de la vérité et de la vertu. Mais ce qui distingue le génie du Tasse, et fait de son poëme le tableau le plus parfait de ce que doit être la société chrétienne, c'est le caractère à la fois religieux et politique qu'il donne à ses guerriers, et ce mélange de douceur et de force, de foi et de courage, de grandeur et de soumission qui constitue l'homme public, et dont le Christianisme seul a connu le secret. Au reste, même quand le Tasse donne à ses héros les foiblesses de l'homme privé, triste apanage de la condition mortelle, toujours à la hauteur de son sujet, il a banni de sa composition, comme indigne de trouver place au milieu de si grands intérêts, tous les détails de la vie domestique, si communs dans Homère. Les soins domestiques ne sont que des besoins, et l'homme public ne doit connoître que des devoirs; et, à cet égard, les mœurs, dans la condition élevée, sont aussi sévères que la poésie.

Si de cette belle production, expression générale de la société chrétienne, nous passons à la littérature particulière des divers peuples civilisés, nous retrouvons, dans chaque école, l'expression particulière de la société à laquelle elle appartient.

En effet, toutes les sociétés de l'Europe chrétienne sont riches de productions littéraires de tous les genres; mais cependant, chacune d'elles a cultivé avec plus de succès le genre de littérature qui a le plus d'analogie avec sa constitution et ses mœurs.

Ainsi, la littérature helvétique nous offre les modèles les plus parfaits du poëme pastoral, par cette raison locale, que les mœurs champêtres et patriarcales s'étoient mieux conservées en Suisse que dans aucune autre contrée de l'Europe, et que, dans cette société, il n'y avoit de véritable constitution que dans la famille. Gesner, le coryphée de la poésie pastorale chez les modernes, a donné à ce genre les graces décentes et modestes dont il est susceptible chez un peuple civilisé, sans lui ôter sa simplicité native; et, sous ce rapport,

(1) Voltaire ne l'a pas suivie dans *la Henriade*. L'histoire l'autorisoit sans doute à donner des foiblesses à son héros; mais le poète épique, chez les modernes, doit plutôt consulter le beau idéal que la vérité historique.

on peut dire que Gesner est le poète de la société domestique, comme Corneille est le poète de la société publique.

Par une raison semblable, les Anglais ont dû exceller dans le roman, qui offre le tableau des mœurs de la famille considérée non dans l'état champêtre, mais dans l'état de cité, et que nous appelons bourgeois : car les Anglais, comme tous les peuples réformés et commerçans, vivent beaucoup dans cette espèce de société domestique. La constitution de la famille et ses mœurs sont même plus fortes en Angleterre que les mœurs publiques et la constitution politique. Aussi leur littérature du genre noble n'a pas marché tout-à-fait du même pas. La tragédie, chez les Anglais, flotte encore entre le sublime et le trivial, entre le pathétique et l'horrible. Même dans leurs productions littéraires du genre familier, comme la comédie et le roman, à côté des traits les plus intéressans, des peintures de mœurs d'une vérité profonde, et d'une morale souvent très-pure, quoiqu'en général un peu foible, on trouve les détails les plus ignobles, quelquefois les plus choquans, et les bouffonneries les plus grossières. Leur langue même n'est pas fixée ; et tout s'y ressent d'une société mixte, et d'une constitution encore indécise entre l'ordre monarchique et le désordre populaire. Le *Paradis perdu*, monument le plus imposant de la littérature anglaise, est entièrement, et par la nature même du sujet, dans le génie de cette nation. Le poète célèbre à la fois les grands desseins de Dieu sur le genre humain, et le bonheur ou les désastres de la première famille. Il a dû par conséquent s'élever aux idées les plus sublimes, et descendre aux peintures les plus naïves ; et ce qui eût été peut-être une faute dans toute autre épopée, est une beauté et même *obligée* dans celle-ci, qui, pour le fonds et l'exécution quelquefois bizarre et inégale, appartient exclusivement au caractère général de la littérature anglaise.

Les peuples du nord de l'Europe qui, dans leur état politique et même religieux, n'ont pu sortir, jusqu'à présent, de leurs constitutions équivoques, en sont encore à chercher les principes naturels du goût dans leurs compositions littéraires ; mais comme la famille est partout constituée, là même où l'Etat ne l'est pas, ou l'est mal, le genre familier ou domestique domine dans la littérature germanique, même du genre noble. Elle cultive de préférence le drame ou le roman, et en prend volontiers le sujet dans les événemens de la vie commune et domestique. Ce genre, chez les Allemands, offre souvent de l'intérêt, du naturel et de la vérité ; mais, en même temps, ils descendent fréquemment jusqu'au trivial, se perdent dans les détails, épuisent les descriptions, alambiquent

les sentimens; et, faute de principes fixes, ils n'ont pu encore faire une tragédie régulière; et même dans l'épopée, ils ont outré le sublime jusqu'au vague, à l'idéal, à l'incompréhensible : ces derniers défauts se mêlent à de véritables beautés dans la *Messiade* de Klopstock.

On retrouve dans la littérature italienne quelque chose des vices de la littérature germanique, et pour les mêmes raisons; mais, soit la mollesse de la langue, et l'habitude des arts agréables; soit la foiblesse de leurs constitutions politiques, et la prédominance de la constitution religieuse, le style, chez les Italiens, a de l'afféterie, le goût de l'incertitude, et le sentiment même qui domine dans leurs productions une sorte de mysticité.

Les mœurs, en Espagne, sont plus fortes, et, si j'ose le dire, plus marquées que les lois, parce que cette nation a vécu, beaucoup plus que toute autre, au milieu d'événemens extraordinaires qui ont influé sur les mœurs bien plus puissamment que sur les lois Qu'on se représente, en effet, deux peuples aussi opposés de génie, de mœurs, de lois, de religion et d'intérêts, que les Espagnols et les Maures, des Chrétiens et des Musulmans, établis pendant sept à huit siècles sur le même territoire, sans communication avec d'autres peuples, toujours en guerre sans se détruire, ou en paix sans se confondre; et que l'on juge tout ce qu'un état de société, sans exemple dans l'histoire, a dû produire de sentimens et d'aventures guerrières ou même galantes chez des hommes, les uns autant que les autres, braves et passionnés, qui ne posoient les armes que pour se livrer aux plaisirs, et chez qui les rapports inévitables des deux sexes avoient à *combattre* tous les obstacles que peuvent opposer la différence de religion et de mœurs, et une inimitié de part et d'autre domestique. Exercés par cette lutte longue et terrible, les Espagnols ne se délivrent de ces hôtes dangereux que pour dominer l'ancien monde, et voler à la conquête du nouveau; et ils étonnent l'univers par les entreprises fabuleuses de leur Cortez et de leur Pizarre, et par la puissance prodigieuse de leur Charles-Quint. Les mœurs retinrent donc en Espagne l'empreinte des événemens, et la littérature celle des mœurs. Jetés hors de toutes les limites, par une exaltation de tant de siècles, de tous les sentimens de guerre, de religion et de galanterie, ces trois mobiles qui influent si puissamment sur l'esprit et le caractère des peuples, riche d'un instrument plein, sonore, abondant, la littérature espagnole confondit tous les genres, porta le noble dans le familier, le familier dans le noble; s'éleva dans le grand jusqu'au gigantesque, et descendit dans

le tragique jusqu'au bouffon; mêla dans l'épopée les scènes de volupté aux récits de combats; fertile en romans chevaleresques, en stances amoureuses, en comédies héroïques, en drames d'intrigue, à coups d'épée, à déguisemens et à *imbroglio*. C'est là du moins le caractère de l'ancienne littérature espagnole, celle qui a jeté un si grand éclat, et qui a donné le *Cid* à la France, et *Don Quichotte* à l'Europe. La littérature moderne est moins connue. Depuis ces époques brillantes de son histoire, l'Espagne, rentrée dans les voies ordinaires de la politique générale, et même affoiblie par sa grandeur, semble déchue de sa gloire politique et même littéraire. Il étoit dans la nature que le repos succédât à tant d'agitations, et même la langueur à un état aussi violent. L'Espagne dort; et peut-être n'attend-elle que le moment du réveil.

Enfin, Malherbe vint: et la littérature française, malheureuse jusqu'alors dans ses essais, et plus naïve que noble, commença par l'ode, c'est-à-dire, par ce qu'il y a de plus élevé dans la composition poétique; et dans ce genre, ses coups d'essai furent quelquefois des chefs-d'œuvre. Corneille continua sur le même ton, et fit parler à la tragédie un langage inconnu jusquà lui, même chez les anciens. Racine tempéra cette dignité sans l'abaisser, comme, après lui, Voltaire et Crébillon l'ont exagérée, peut-être sans l'agrandir. Dans ce siècle de hautes pensées, de nobles sentimens, de belles actions, tout prit, dans la littérature, un grand caractère. La comédie elle-même s'ouvrit de nouvelles routes dans le genre sérieux et moral du *Misantrope:* genre inconnu aux anciens, et imité avec succès par les modernes. Le roman, dédaignant les aventures vulgaires, révéla le secret du cœur des rois; l'apologue orna sa simplicité primitive d'une parure qui ne parut point étrangère; et l'on vit jusqu'au genre badin revêtir, dans le *Lutrin*, les formes augustes de l'épopée. Mais la pastorale, trop éloignée de nos mœurs, fut sans naturel et sans naïveté. La poésie érotique n'osa se montrer; et les poètes de ce beau siècle, qui faisoient parler avec tant de succès les rois et les héros, ne se crurent pas des personnages assez importans pour parler d'eux-mêmes, et entretenir le public de ces plaisirs obscurs, de ces chagrins amoureux qu'on dérobe même à l'amitié.

La littérature se monta donc en France au ton le plus noble et le plus naturel à la fois, même dans le genre purement familier; et elle fut ainsi, sous le règne de Louis XIV, l'expression fidelle de cette société où tout tendoit au grand et à l'ordre, et y arriva sans effort, par la seule influence d'une constitution affermie, qui consacroit le pouvoir du monarque,

la dignité du ministre, le respect et l'amour dans le sujet; et, gravant dans les mœurs ce qui n'étoit pas écrit dans les lois, mettoit la religion dans l'armée, et la force publique dans les tribunaux; faisoit de la magistrature civile un sacerdoce, et du sacerdoce une magistrature politique; et maintenoit entre les différentes *personnes* de la société ces rapports naturels qui constituent l'ordre social : l'ordre, cette première source de toutes les beautés, même littéraires !

Mais à mesure que la France, au commencement du dernier siècle, étoit entraînée par diverses causes hors de sa constitution naturelle de religion et d'état; que la foiblesse gagnoit le pouvoir, l'épicuréisme le ministre; que l'esprit de discussion et de révolte se glissoit jusque dans le peuple, la littérature descendoit plus volontiers au genre familier, et se dénaturoit dans le genre noble. En même temps que les principes de la société étoient mis en problème dans des écrits impies et séditieux, les principes du goût étoient méconnus dans des poésies, et l'autorité des modèles attaquée dans des poétiques. Les romans licencieux et même obscènes (ce qui est le dernier degré du familier), inondoient la littérature; et Voltaire, outrageant à la fois les mœurs, la religion et la politique, travestissoit, dans son fameux poëme, la Muse grave du poëme héroïque en une effrontée courtisane. La tragédie devenoit bourgeoise sous le nom de *drame;* la poésie érotique prenoit rang dans notre littérature. Les hautes sciences, les sciences morales étoient abandonnées pour les sciences physiques. Tout changeoit dans les idées et dans les mœurs. On ne voyoit l'homme que dans l'enfant; et de là tant de livres sur les enfans ou pour les enfans, qui ont bien plus besoin d'exemples que de leçons (1). On ne voyoit la société que dans l'état sauvage, la vie que dans les jouissances, la nature que dans les pierres, les animaux et les plantes. Le goût de la nature noble, et les sentimens du beau moral disparoissoient peu-à-peu des représentations dramatiques. La fierté devenoit de la férocité, la passion de la frénésie, la dignité de l'enflure, la force de la violence. La déclamation s'introduisoit dans l'histoire, le sarcasme dans la philosophie, les sentences dans la poésie : tout annonçoit une révolution prochaine; et, lorsqu'elle a été consommée, et que nous avons eu une législation révolutionnaire, un pouvoir révolutionnaire, des tribunaux révolutionnaires, des armées révolutionnaires, une société tout entière religieuse et politique en état révolutionnaire, nous

(1) Ce qui le prouve, est que la nature leur donne à la fois un penchant naturel à l'imitation, et une extrême horreur de l'étude.

avons vu en même temps des odes, des drames, des histoires révolutionnaires, même des sermons révolutionnaires; une littérature enfin, tout entière, digne expression d'une société révolutionnaire: comme elle, affranchie de toutes les lois, et aussi barbare dans son style que la société étoit atroce dans ses opérations. Et, j'ose le dire, s'il étoit possible que l'on ignorât un jour ce qui s'est passé en France à cette époque mémorable de nos annales, on conjectureroit aisément, à voir la littérature de ce temps, qu'il s'est opéré un bouleversement prodigieux dans la société; et peut-être il étoit nécessaire, pour que des faits aussi étranges obtinssent quelque créance auprès de la postérité, que la littérature servît de garant à l'histoire.

Non-seulement la littérature chrétienne a surpassé dans le genre noble la littérature ancienne, et la littérature française celle de toutes les autres nations de l'Europe; mais cette dernière, en rejetant du genre noble tout mélange de familier, ou ne l'admettant qu'avec une extrême réserve, s'est, à quelques égards, créé deux langages, un pour le genre noble, l'autre pour le genre familier: nouvelle preuve de la distinction des deux sociétés; distinction aussi fondamentale en littérature qu'en politique.

C'est, en effet, dans la différence de la société domestique à la société publique, qu'il faut, je crois, chercher la cause de la distinction que met notre littérature, et particulièrement notre poésie, entre les expressions qu'elle admet comme nobles dans le genre élevé, et celles qu'elle renvoie comme trop vulgaires au genre familier: en sorte que ce que l'on a regardé comme une bizarrerie de l'usage, auroit sa raison dans la nature même des choses. En général, les termes qui expriment des objets qui se rapportent à la société domestique ne sont pas nobles, ou le sont moins que ceux qui rendent les mêmes objets considérés dans leur rapport à la société publique. Nous nous bornerons à un petit nombre d'exemples. Ainsi, *mari* et *femme* sont moins nobles qu'*époux* et *épouse*; parce que *mari* et *femme* présentent des rapports de sexes qui ne conviennent qu'à la société domestique ou de *production*, et qu'*époux* et *épouse* présentent des idées d'engagemens (*spondere sponsis*), consacrés par la société publique, société de *conservation* (1). *Père* et *mère* sont du genre noble et familier à la fois, parce que ces expressions désignent le pouvoir domestique, aussi noble, c'est-à-dire, autant *pouvoir* dans sa sphère que le pouvoir public dans la sienne;

(1) On trouve même le mot *dame* employé pour celui de *femme*, dans quelques endroits des Oraisons funèbres de Mascaron.

et de là vient que les mots *père* et *mère*, qui désignent particulièrement la paternité domestique, sont employés d'une manière générale à exprimer la paternité publique, même religieuse; je veux dire la royauté et la religion. Par la même raison, les mots *enfans* et *frères* s'emploient dans les deux genres, familier et noble; mais les mots *oncle*, *tante*, *cousins*, et autres qui expriment les divers degrés de la parenté domestique, ne sont d'aucun usage dans le genre noble, parce qu'ils ne peuvent exprimer aucune idée relative à la société publique; et aussi, parce qu'ils ne sont pas même nécessaires à la société domestique, constituée uniquement et parfaitement de trois *personnes*, comme la société publique. *Fille* est noble, comme relatif de *père;* mais si l'on vouloit désigner d'une manière absolue une jeune personne, il faudroit se servir du mot *vierge*, qui renferme une idée de pureté éminemment noble, et que la religion partout, et même chez les païens, a consacrée dans son culte. Ce motif moral et religieux s'étend jusque sur les animaux, et il explique pourquoi l'on ne peut se servir, dans la haute poésie, que du mot *genisse*. *Palais* est plus noble que *maison*, parce que l'une est l'habitation de l'homme privé, et l'autre la demeure de l'homme public. *Cheval* est moins noble que *coursier*, parce que l'un rappelle une idée de travail domestique, l'autre une idée de combats et de service public. Par la même raison encore, le pluriel est plus noble que le singulier, parce que le singulier, ou le tutoiement, est le langage de la famille, et le pluriel le langage de la société publique. C'est ce qui fait que Racine a pu dire :

« Sa main sur ses chevaux laissoit flotter les rênes. »

Et ailleurs :

« Que des chiens dévorans se disputoient entr'eux. »

Je ne dis pas que, dans le choix que fait notre langue entre les expressions qu'elle admet comme nobles ou qu'elle rejette comme familières, il ne puisse se trouver quelque bizarrerie qu'il seroit difficile de ramener au principe général. Un poète peut aussi ennoblir un mot bas ou vulgaire en le joignant à une idée noble, comme a fait Racine à l'égard du mot *pavé*, qu'il a relevé en le rapprochant de l'idée de *temple*. Je dis seulement que c'est dans la différence des deux sociétés publique et domestique qu'il faut chercher la raison générale de la distinction des termes nobles ou vulgaires : et c'est ce qui explique pourquoi, en même temps qu'on attaquoit en France les distinctions sociales, on avoit

essayé, comme l'observe M. de La Harpe, de faire disparoître de notre style la distinction des expressions.

Les anciens, qui vivoient dans des Etats populaires où il n'y avoit proprement de constitution que celle de la famille, n'avoient pas toutes les idées que fait naître la société publique, et ne pouvoient par conséquent observer dans leur style, du moins autant que nous, la distinction des expressions. « Chez les Grecs, dit M. de La Harpe, les détails de » la vie commune et de la conversation familière n'étoient » point exclus du langage poétique, puisqu'aucun mot n'é- » toit, par lui-même, bas et trivial : ce qui tenoit en partie » à la constitution républicaine, et au grand rôle que jouoit » le peuple dans le gouvernement. Un mot n'étoit point » populaire pour exprimer un usage journalier; et le terme » le plus commun pouvoit entrer dans le vers le plus pom- » peux et la figure la plus hardie. » M. de La Harpe donne la véritable raison de l'indifférence des Grecs sur l'usage des mots, en disant que le peuple jouoit un grand rôle dans le gouvernement. Il eût été plus vrai de dire que le peuple y jouoit tous les rôles à la fois, et même des rôles contradictoires, puisqu'il étoit *pouvoir* et *sujet* tout ensemble. Il ne pouvoit y avoir rien de positivement ignoble dans la littérature, là où il n'y avoit pas de noblesse distincte dans la constitution. Sous un pareil souverain, le langage de la cour ne pouvoit être différent du langage de la halle. Une marchande d'herbes, comme l'on sait, se connoissoit, à Athènes, en beau style; et un poète tragique auroit pu parler tout naturellement, et sans périphrase, de la *poule au pot*. Toutefois les Romains, plus constitués dans leur état public que les Grecs, et qui, même dans les plus grands désordres de leur démocratie ou de leur aristocratie, créoient, au besoin, et pour des motifs de conservation, la monarchie dictatoriale, puissant remède à des maux désespérés; les Romains étoient plus difficiles que les Grecs sur le choix des expressions propres à tel ou tel genre d'écrire; et c'est ce que veut dire le critique que nous citions tout à l'heure, dans ces paroles : « Le choix des mots propres à tel ou tel » genre d'écrire n'est pas une superstition de notre langue, » mais une religion des langues anciennes, quoiqu'elles fus- » sent bien plus hardies que la nôtre ». En effet, les Latins ne poussoient pas aussi loin que nous la délicatesse sur le choix des expressions. C'est ce qui fait que les langues anciennes sont moins chastes que la nôtre : car la chasteté dans l'expression consiste à ne parler qu'avec une extrême réserve d'objets qui ont rapport à la société des sexes, comme la

chasteté dans la conduite, à s'abstenir des actes propres à cette société. Ainsi pour revenir à l'exemple que nous avons cité, *fœmina*, *uxor*, *mulier*, *conjux*, et autres, s'emploient dans la langue latine plus indifféremment que dans la nôtre. Les termes même de *vir* et d'*uxor*, qui semblent convenir uniquement à l'homme, Virgile et Horace s'en servent en parlant des animaux, *vir gregis*, *uxor olentis mariti*; et peut-être cette *promiscuité* d'expressions avoit-elle son principe secret dans les mœurs infames du paganisme, dont nous retrouvons quelque trace dans les idylles de Théocrite, et même de Virgile.

Si cette digression ne m'éloignoit trop de mon sujet, je ferois voir que les usages de la civilité reçus chez les nations modernes, ne sont autre chose que l'art de faire disparoître des manières et de la conversation, l'homme domestique, l'homme de soi, pour ne montrer aux autres que l'homme public, l'homme de tous; et de là vient que la politesse réprouve les manières trop *familières*, et qu'un homme *familier* passe pour un homme mal élevé.

Ce sentiment des convenances sur les détails *familiers* que réprouve l'usage du monde, introduit par le Christianisme, qui tend toujours à nous subordonner aux autres, et à généraliser la société, a passé jusque dans le peuple, qui ne parleroit pas à quelqu'un d'un rang élevé de beaucoup d'objets qui appartiennent uniquement et immédiatement à l'homme domestique, sans ajouter la formule excusatoire, *sauf le respect que je vous dois*, ou quelqu'autre semblable. (1)

(1) C'est peut-être dans ces idées sur la noblesse des sujets et des expressions, idées moins développées chez les Romains que chez nous, mais qui néanmoins ne leur étoient pas étrangères, qu'il faut chercher l'explication du passage d'Horace qui fut le sujet d'une dispute littéraire entre le savant Dacier et M. de Sévigné :

Difficile est propriè communia dicere ; tuque
Rectiùs iliacum carmen deduces in actus,
Quàm si proferres ignota indictaque primus.

Dacier prétendoit, on ne sait pourquoi, que le mot *communia* « signifioit des caractères nouveaux et inconnus que tout le monde a » droit d'inventer, mais qui sont encore dans les espaces imaginaires, » jusqu'au premier occupant qui s'en empare. » Son adversaire traduisoit, ou plutôt tronquoit ainsi ce passage : « Il est difficile de traiter » d'une manière propre des sujets communs ; et cependant on fera » beaucoup mieux de les choisir que d'en inventer. » Peut-être, en se tenant plus près de l'acception propre des expressions latines, pourroit-on traduire : « Il est difficile de rendre des choses vulgaires et familières » d'une manière noble et propre à la haute poésie (dont il est question » dans cette partie de l'Art poétique), et vous mettriez plutôt toute » l'Iliade en tragédies (*deduces in actus*), que vous n'introduiriez le

En comparant entr'eux les anciens et les modernes, sous le rapport de la littérature, nous n'avons parlé que de la poésie, qui en est la partie la plus brillante, et celle qui retient le plus fidellement l'empreinte de la constitution et des mœurs. Il nous reste à parler du genre historique et oratoire.

L'histoire ne peut être chez tous les peuples, et dans tous les temps, que le récit des faits. Mais dans l'antiquité, où les peuples ne se connoissoient entr'eux qu'autant qu'ils se touchoient immédiatement, l'histoire se bornoit au récit des faits particuliers à un peuple, ou même au récit des anecdotes de sa vie privée, si l'on peut parler ainsi, *domestica facta*, comme dit Horace; et elle ne s'occupoit des autres peuples qu'à l'occasion des rapports de guerre ou d'alliance qu'ils pouvoient avoir avec la nation dont elle racontoit les événemens. Chez les modernes, l'histoire a étendu sa sphère, comme la politique ses relations, la géographie ses découvertes, le commerce même ses spéculations; et l'on ne peut plus écrire l'histoire d'un peuple européen, sans faire l'histoire de toute l'Europe; ni écrire l'histoire de l'Europe, sans faire celle de l'univers. Il se trouve même qu'à cause du système d'équilibre politique, qui souvent va chercher fort loin ses contre-poids, des peuples éloignés les uns des autres sont quelquefois en rapport plus immédiat que des peuples voisins entr'eux ou limitrophes. L'histoire étoit donc plus locale, et, en quelque sorte, plus domestique chez les anciens. Elle est plus générale, plus universelle chez les modernes, plus générale dans le récit des faits, plus philosophique dans la description des lois et des mœurs, plus étendue et plus profonde dans ses réflexions sur les causes des événemens, et dans ses conjectures sur leurs résultats. Les anciens faisoient plutôt l'histoire de l'homme; les modernes font plutôt celle de la société : et encore cette partie de la littérature est, chez les uns et chez les autres, l'expression des temps divers de la société.

Les modernes ont, d'après les anciens, distingué trois genres dans le discours oratoire : le *démonstratif*, le *délibératif*, et le *judiciaire ;* et trois genres aussi dans le style : le *simple*,

---

» premier sur la scène noble, des sujets ignobles et des expressions » inusitées : *ignota indictaque.* » Et quoiqu'il ne faille pas chercher dans les écrits didactiques des anciens, pas même dans l'Art poétique d'Horace, cette méthode rigoureuse, cette suite non interrompue dans les idées, qui distinguent les productions des écrivains modernes, si l'on fait attention à ce qui précède ce passage et à ce qui le suit, on trouvera, je crois, assez naturelle cette explication, qui peut-être a déjà été donnée par quelque traducteur.

le *sublime* et le *tempéré*. Ces distinctions assez frivoles ne sont ni justes ni complètes; et M. de La Harpe observe, avec raison, que les diverses parties qui les composent rentrent perpétuellement les unes dans les autres : ce qui dans toute division est un vice capital.

A considérer l'éloquence, non dans le mode du discours ou dans celui du style, mais dans l'objet même de l'action oratoire, et dans son rapport à la société, on pourroit peut-être adopter une division plus simple, conséquemment plus générale et plus philosophique.

En effet, en examinant de plus près l'objet que se proposent l'orateur ou l'écrivain, lorsqu'ils s'adressent de vive voix ou par écrit, à des hommes réunis ou dispersés, on voit qu'ils ne peuvent avoir pour but que d'exciter des passions et de servir des intérêts personnels, ou d'exposer des principes et d'enseigner des devoirs. Le premier de ces objets est personnel ou populaire, selon que l'orateur s'occupe d'un ou de plusieurs hommes; l'autre est public (dans le sens moral) (1), c'est-à-dire général : car il n'y a rien de plus général que les principes, et de plus public que les devoirs.

Or, les discours qui nous restent des anciens sont tous, ou du genre judiciaire, je veux dire des plaidoyers pour ou contre des particuliers, ou du genre purement démonstratif, tel que des *invectives* et des panégyriques dans lesquels l'orateur cherche à exciter la haine contre l'homme qu'il poursuit, ou l'admiration en faveur de celui à qui il décerne un éloge solennel. Les discours de Cicéron, même ceux dont il est lui-même l'objet, sont tous de ces deux genres : et ceux *pro lege Manilia* et *de provinciis consularibus*, dont le titre annonce un objet moins personnel, ne sont au fonds que d'éloquens panégyriques de Pompée et de César, dans l'un desquels l'imprudent orateur opine à attribuer à Pompée un immense pouvoir qui fut la première cause de sa chute; et dans l'autre, à conserver à César le gouvernement de toutes les Gaules, que des sénateurs plus clairvoyans vouloient partager, et qui fut l'origine de sa grandeur et de la ruine de la république. Dans les discours du même orateur contre *la loi agraire* proposée par le tribun *Rullus*, il ne s'agit ni de principes ni de devoirs. C'est une question de fisc particulière aux Etats populaires de l'antiquité, et une conséquence barbare du droit atroce de guerre établi chez les Païens. Le peuple délibère si les terres confisquées sur les vaincus, possédées par le fisc ou par des

(1) *Public* se prend ici dans le même sens dans lequel on dit : *morale publique*, pouvoir *public*; et il est plutôt synonime de *général* que d'*extérieur*.

particuliers,

particuliers, seront livrées à de nouveaux acquéreurs; et dans cette question, quel que fût le résultat, un grand talent ne pouvoit consacrer qu'une grande injustice. (1)

On m'opposera sans doute les harangues de Démosthènes contre Philippe, et celles de Cicéron contre Catilina : harangues dont l'objet étoit d'exciter à une défense légitime le peuple d'Athènes et le sénat romain. Mais s'il faut le dire, c'étoit l'intérêt de chacun, c'étoit la famille (2) qu'il s'agissoit de préserver de la dévastation et de la mort, dans un temps où le droit de la guerre mettoit à la disposition du vainqueur les propriétés de la famille et la famille elle-même. Car, pour l'intérêt de tous, et la société publique de religion et d'État, il n'y avoit à défendre à Rome comme à Athènes, qu'une religion absurde et un gouvernement turbulent et tyrannique, qui depuis long-temps appeloit une révolution : cette révolution que Rome fit à Athènes, et César à Rome; et ni Philippes ni même Catilina n'auroient pu donner à l'une ou à l'autre de ces deux cités, une constitution pire que celle qu'elles avoient à cette époque, ni même l'établir par plus de malheurs et d'excès, qu'elles n'en éprouvèrent dans la suite. Assurément, l'intention de ces orateurs étoit pure, et leur objet très-légitime; mais à peser au poids du sanctuaire le résultat de leurs efforts, ils ne pouvoient sauver que des intérêts personnels : car pour des intérêts publics, il y avoit long-temps qu'il n'en étoit plus question à Athènes ni même

---

(1) Cicéron, dans un de ses discours contre Rullus et ses adhérens, fait une peinture curieuse du costume qu'affectoient les démagogues de son temps, et que nous avons pu reconnoître dans ceux du nôtre : tant il est vrai que le même fonds se reproduit partout sous les mêmes formes! *Alio vultu, alio vocis sono, alio incessu esse meditabantur. Vestitu obsoletiore, corpore inculto et horrido, capillatiores quàm antè, barbâque majore, ut oculis et aspectu denuntiare omnibus vim tribuniciam et minitari reipublicæ viderentur.* « Ils s'étudioient à » changer leur figure, leur voix, leur démarche : leurs vètemens sales et » négligés, leurs cheveux hérissés, leur barbe plus longue qu'à l'ordi- » naire, leur extérieur affreux, tout, dans leur regard et leur aspect, nous » annonçoit à tous les violences populaires, et menaçoit l'État des » derniers excès. »

(2) La guerre, chez les anciens, ne se faisoit qu'à la famille; et il n'est jamais question que de défendre ses foyers, sa femme et ses enfans. Chez les modernes, elle ne se fait qu'à l'État. Le premier article du *Droit des Gens*, chez les Païens, étoit que les propriétés seroient confisquées et les hommes emmenés en esclavage; le premier article de toutes les capitulations entre Chrétiens, est « que les propriétés seront respectées », et à la honte éternelle de la France, ce n'est pas dans la conquête et entre ennemis, mais dans une révolution et entre concitoyens, que le droit sacré de propriété a été méconnu, et que les mœurs païennes ont reparu au sein de la Chrétienté.

à Rome. La patrie y étoit un être de raison; le pouvoir, le droit de parler à la tribune et d'entraîner le peuple dans tel ou tel parti ; et en dernière analyse, il ne s'agissoit que de maintenir l'ancien désordre contre un désordre nouveau. En un mot, l'effet de toute cette éloquence n'étoit pas de rendre le peuple meilleur et la société mieux constituée; mais de procurer aux citoyens un peu plus de tranquillité et de bien-être, et de prolonger le pouvoir de la multitude : malheur plus grand pour un Etat que les victoires d'un conquérant ou même que les succès d'un conspirateur.

Si je ne craignois de déplaire aux zélateurs de l'antiquité, s'ils pouvoient écouter de sang froid une comparaison qui ne porte que sur l'objet du discours, et non sur les intentions ou le talent des orateurs, j'oserois dire que nous avons vu quelques exemples de ce genre d'éloquence propre aux Etats populaires dans nos orateurs *du Palais-Royal*, qui excitoient le peuple à défendre les constitutions de 89 ou de 93, dans lesquelles personne n'oseroit dire qu'il fût question des intérêts de la société ; et l'on ne peut raisonnablement douter, que dans ces discours improvisés par la fureur, il n'ait pu se trouver aussi quelques beaux mouvemens d'une éloquence emportée et déclamatoire.

C'est donc chez les modernes, et ce n'est que chez eux qu'on trouve le genre d'éloquence véritablement publique, d'une éloquence religieuse ou politique, qui expose des principes naturels d'ordre social, et enseigne les devoirs d'une morale universelle. On la trouve cette éloquence, dans les discours religieux, partie de l'art oratoire entièrement inconnue aux anciens. « L'usage d'assembler les hommes dans » les temples, dit M. de La Harpe, pour leur prêcher par » l'organe des ministres des autels, ce qu'ils doivent croire et » pratiquer, est une institution particulière aux peuples chré» tiens. » Dans ce genre de discours, l'orateur ne cherche pas à exciter des passions, mais à les combattre. Il ne fait pas valoir auprès de ses auditeurs des considérations d'intérêt personnel, mais des motifs tirés des grands préceptes de la religion et de la morale ; il ne déclame pas contre le particulier vicieux, mais contre le vice en général ; et même dans l'oraison funèbre, où il décerne à des grandeurs évanouies les éloges que le panégyriste chez les anciens adressoit à des grandeurs présentes, l'éloquence parlant au nom de la religion et de la mort, dans des lieux tout pleins de l'une et de l'autre, dépouille les formes adulatrices pour revêtir un caractère imposant et sévère, et elle instruit les vivans par les louanges même qu'elle donne aux morts ou les censures qu'elle exerce sur leur mémoire.

On retrouve encore cette éloquence vraiment publique dans les discours politiques dont l'objet est d'énoncer les progrès des fausses doctrines, ou de combattre l'influence d'exemples contagieux. Les *réquisitoires* du ministère public en France étoient de ce genre; et les peuples qui voyoient le magistrat revêtu de toute l'autorité de la loi, ne faisoient pas assez attention que l'orateur étoit armé de toute l'autorité de la raison, et souvent de toute la force de l'éloquence.

Mais c'est dans l'assemblée *constituante*, la première du même genre, et sans doute la dernière dans l'histoire des sociétés, prodige de talent et d'erreur, qui seule a donné la mesure de tout ce que la France avoit acquis de lumières, et de tout ce qu'elle avoit perdu de principes; c'est dans cette assemblée que l'éloquence politique a paru dans tout son éclat, et même s'est ouvert de nouvelles routes. Je le demande: entendit-on jamais chez aucun peuple des discussions semblables, pour la grandeur des objets et l'importance des résultats, à celles qui s'élevèrent dans l'assemblée constituante, sur les distinctions politiques des divers ordres de citoyens, sur le renvoi des ministres, sur le droit de paix et de guerre, la participation du pouvoir à la sanction des lois, la constitution du culte public, les signes monétaires, l'aliénation des biens publics, l'inégalité des partages, la nécessité des corps intermédiaires, etc., etc.: questions toutes du plus haut intérêt, qui tiennent à tous les principes de politique et de morale publique, et sur lesquelles reposent le bonheur des hommes, la paix des nations, l'ordre des sociétés, les destinées même du monde civilisé? Car il ne s'agissoit pas, comme chez les Romains, de décider qui du sénat ou des tribuns, obtiendroit un pouvoir assez indifférent au peuple de Rome, et dont le reste de l'Empire entendoit à peine parler; ou comme à Athènes, qui d'un démagogue ou d'un autre se feroit écouter de ce peuple d'enfans; mais de savoir, et les événemens l'ont prouvé, si la France, si l'Europe passeroient de la religion à l'athéisme, de l'ordre à l'anarchie, de la civilisation à l'état sauvage. Et encore chez les anciens, l'orateur, au *forum* de Rome ou d'Athènes, ne pouvoit parler que pour le petit nombre de personnes qui pouvoient l'entendre; au lieu que nos orateurs, graces à l'impression et aux journaux, étoient tous les jours entendus de toute l'Europe. Et certes, ils ne restèrent pas au-dessous d'aussi grands objets ni d'un aussi auguste auditoire. Jamais l'éloquence n'avoit traité de si hautes questions avec autant de force, de savoir et de gravité. Et dans quelles circonstances encore! Lorsque la raison, sûre d'être condamnée même avant d'avoir été entendue, devenue à la fin un specta-

cle pour la curiosité, avoit à surmonter l'insurmontable dégoût d'une lutte commencée au milieu de tous les orages, poursuivie sans relâche pendant deux ans au milieu de toutes les passions et de toutes les violences, terminée enfin au milieu de toutes les alarmes, peut-être et de tous les regrets, sans que dans une aussi longue carrière, un succès, un seul succès à peine eût consolé l'orateur, soutenu ses efforts ou ranimé ses espérances.

Mais si l'art oratoire chez un peuple parvenu à la maturité de la raison n'est pas seulement un frivole arrangement de mots; si la grandeur des objets, la majesté des intérêts, l'importance des résultats, la gravité même des événemens ajoute quelque chose à la dignité de l'éloquence et au mérite de l'orateur; je le dis avec une entière conviction, et je m'honore de rendre à mes contemporains et à ma nation la justice qui leur est due : l'éloquence chez les anciens, est à l'éloquence chez les modernes, ce que l'homme est à la société; ce que les intérêts populaires des Etats païens sont aux intérêts publics des nations chrétiennes; ce que le pillage de la Sicile par Verrès est au bouleversement de l'Europe par nos niveleurs, le projet insensé de Catilina à la vaste et profonde conjuration des *Jacobins*, et la *réponse des Aruspices* discutée au sénat par Cicéron, à la constitution extérieure de l'Eglise chrétienne défendue dans l'assemblée constituante par le plus étonnant de ses orateurs.

En considérant sous ce point de vue l'éloquence chez les anciens et chez les modernes, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que l'usage ait donné à ces expressions, *éloquence populaire*, une acception qu'on ne peut plus détourner à un autre sens. Ces mots auroient assez bien désigné l'éloquence telle qu'elle étoit chez les anciens; comme ceux d'*éloquence publique* auroient caractérisé l'éloquence chez les modernes. L'éloquence populaire auroit été celle de l'homme, de ses passions, de ses intérêts personnels; l'éloquence publique auroit été celle de la société, de ses lois, de nos devoirs. Cette distinction eût parfaitement correspondu à la division générale de la société politique en société populaire, société de passions et d'intérêts privés; et en société monarchique, société d'ordre et d'intérêts publics. Elle auroit ajouté une nouvelle preuve à toutes celles que nous avons données du rapport de la littérature à la société; et peut-être auroit-elle abrégé la longue dispute entre les Anciens et les Modernes, sur le mérite respectif de leurs compositions oratoires, en faisant voir qu'on a souvent rapproché les uns des autres des objets qui ne sont pas identiques, et qui pour cette raison, ne peuvent être comparés ensemble d'une manière absolue.

DE BONALD.

OPERE POSTUME DI VITTORIO ALFIERI. — *Œuvres Posthumes de Victor Alfiéri.*

(IIIe. et dernier Extrait. *Voy. les N^os^ des 22 novembre et 6 décembre.*)

On a vu dans le premier article, qu'une grande partie des Œuvres posthumes d'Alfiéri se compose de la traduction de plusieurs pièces du théâtre grec, et de celle de Térence et de Salluste. Les Italiens font beaucoup de cas de ces traductions, qu'ils trouvent aussi exactes qu'élégantes : eux seuls sont juges compétens dans cette matière. On sera étonné peut-être que le génie libre et indépendant de notre auteur ait pu se réduire tant de fois au rôle de copiste. Mais ce genre de travail, si pénible dans notre langue, n'étoit sans doute pour lui qu'un utile délassement, au milieu des conceptions difficiles auxquelles il se livroit. On sait que la langue italienne est singulièrement remarquable par la richesse de son dictionnaire, et par son caractère flexible qui se modèle sans peine sur les formes de style qui sembloient exclusivement appartenir aux idiomes étrangers : on sait surtout combien elle conserve d'analogie et de ressemblance avec le latin, et qu'elle est, pour ainsi dire, la fille aînée de ce bel idiome, qui a donné naissance à presque toutes les langues de l'Europe moderne.

Alfiéri a fait aussi des satyres, genre d'ouvrage bien plus propre à nous intéresser que toutes ses traductions. Une peinture fidèle et énergique, une critique vive et mordante des mœurs, des préjugés de sa nation, voilà ce qu'attend notre malignité de son pinceau original et hardi. La curiosité est encore provoquée par les titres mêmes de ces satyres : *Les Lois, les Voyages, les Rois, les Grands, le Peuple, la Guerre*, etc. : titres qui semblent promettre pour le moins un cours complet de morale et de politique. Malheureusement le poète ne tient pas toujours tout ce qu'il promet. Ainsi, par exemple, au lieu de trouver dans la satyre intitulée *les Lois*, quelques idées nouvelles ou même heureusement empruntées sur un sujet si riche, on n'y verra qu'un tableau affligeant, et sans doute exagéré, des désordres qui régnoient dans les foibles gouvernemens de l'Italie, désordres qu'une législation plus vigoureuse, maintenue par des mains plus fermes, a déjà sans doute entièrement réprimés.

La satyre, en deux chapitres, sur les Voyages, a le double

défaut de porter aussi un titre trompeur, et d'être démesurément longue. On s'attendroit naturellement à y lire quelque discussion sur l'utilité des voyages; on voudroit, par exemple, y apprendre si ces excursions lointaines ont en effet accrédité plus de vérités que d'erreurs; et si tant d'observations toujours précipitées et souvent fautives ne doivent pas faire naître plus de faux systèmes en tout genre, que de découvertes réellement utiles à l'humanité. On n'y trouvera rien qui ressemble à cela; mais on y verra en revanche comment Alfiéri, impatient de voir du pays, quitta un beau jour les rives du Pô et de la Dore pour parcourir l'Italie; comment il passa ensuite de Gênes à Antibes, d'Antibes à Marseille, de Marseille à Paris, etc.; comment il revint dans sa patrie pour s'y faire émanciper, et comment il se remit en route quelques années après. Rien ne ressemble mieux à cette satyre que ces vers techniques placés à la tête de quelques traités de géographie, pour servir à graver les noms des principales villes de l'Europe dans la mémoire des enfans. Sous ce rapport, elle a peut-être son mérite; mais au moins dévoit-elle être intitulée l'*Itinéraire d'Alfieri*, et non pas *les Voyages*.

Ce poète s'est montré trop jaloux d'imprimer à tous ses ouvrages un caractère d'originalité. Lorsque ses idées ne sont pas nouvelles, et cela arrive trop souvent dans ses satyres, il s'applique du moins à les présenter sous une forme extraordinaire; et, comme tous les écrivains qui s'obstinent à ne ressembler à personne, il est quelquefois bizarre et commun en même temps. Il n'en est pas ainsi des vrais modèles: ils savent bien se distinguer de la foule des écrivains, sans tourmenter ainsi à plaisir leur imagination et leur style; et les expressions les plus simples prennent souvent chez eux un air de nouveauté, parce qu'elles sont appliquées à des pensées nouvelles. Cette bizarrerie de formes plus que d'idées, se fait remarquer dans plusieurs satyres de notre poète: je citerai pour exemple, celle qui a pour titre *les Duels*. Il veut y prouver que cet usage barbare, dont l'humanité gémit, a pourtant l'avantage de prévenir plusieurs désordres que l'autorité des lois ne sauroit atteindre, et qu'il contribue efficacement à maintenir dans le commerce de la vie, chez les peuples modernes, une décence et une politesse inconnues à l'antiquité; mais cette thèse ainsi présentée lui auroit paru trop simple: on ne devineroit jamais quel détour il choisit pour l'établir. Il feint que Mars, irrité de la vengeance que Vulcain a exercée contre lui, en le montrant pris dans un filet à tout l'Olympe assemblé, veut forcer ce Dieu timide à lui rendre raison de ce traitement, et le pour-

suit l'épée à la main jusqu'au pied du trône de Jupiter. Le souverain des Dieux, après les avoir écoutés l'un et l'autre, se déclare en faveur de l'époux offensé, proscrit l'usage des duels, et bannit Mars des cieux. Aussitôt grand désordre dans l'Olympe : tous les Dieux subalternes, que la crainte seul retenoit dans les bornes du respect, insultent effrontément les divinités supérieures. Le Satyre s'oublie jusqu'à railler Apollon, et le Faune s'approche sans façon de la fière Pallas. Enfin, on dit même que l'âne du bon Silène,

. . . . . Da inverecondia punto,
E dalla certa impunità più snello,
Con gl' ignobili calci ebbe raggiunto
Il maestoso Pegaso nel muso,
E ai calci il sozzo spetezzare aggiunto.

Jupiter convaincu bientôt que le duel, tout barbare qu'il est, vaut mieux encore que de pareils désordres, rappelle Mars auprès de lui, et permet à la valeur de tirer le glaive pour punir les injures, et pour contenir les lâches dans le respect. Il est inutile d'examiner en détail une allégorie fausse et absurde dans tous les points. On ne conçoit pas par quel caprice d'imagination Alfiéri a pu choisir pour acteurs d'une pareille scène les Dieux des Grecs et des Romains, lui qui observe, dans la même satyre, que le duel fût toujours inconnu à ces deux peuples.

Horace veut que le poète qui censure les mœurs mêle de temps en temps le plaisant au sérieux, (liv. 1. sat. 9. v. 11) qu'il se réduise même à dessein au ton simple et facile de la conversation; et c'est sur ce principe qu'il a composé lui-même ses satyres, si bien appelées *Sermones*. A l'exemple de ce grand modèle, Alfiéri a voulu aussi écrire les siennes dans ce style tempéré, qui se prête naturellement à l'humeur enjouée et caustique de l'écrivain, sans rejeter les ornemens de la poésie; en un mot, il a cherché souvent à s'égayer lui-même et à dérider son lecteur. Malheureusement, tous les efforts du monde ne font pas trouver des bons mots : c'est sur-tout en pareil cas qu'il ne faut point forcer son talent, et il est bien rare que celui qui n'est pas né plaisant ne devienne pas trivial et de mauvais ton en cherchant à le paroître. C'est un reproche que l'on pourroit faire à plus d'un auteur italien. Cette nation ingénieuse, à qui nous devons des modèles de bonne plaisanterie, tels que le poëme de l'Arioste et les Contes de Boccace, n'est pourtant pas en général naturellement gaie. Ses écrivains confondent trop souvent la bouffonnerie avec l'enjouement; et leurs plaisanteries ressemblent un peu aux lazzis de ses arlequins, qui réussissent à provoquer

4

le rire, sans amuser l'esprit et sans égayer l'imagination. On a déjà vu, dans les vers que j'ai cités plus haut, un échantillon de la gaieté d'Alfiéri; et ceux de nos lecteurs à qui la langue italienne est familière, ne demanderont sûrement pas pourquoi je ne les ai point traduits. Il y a mille traits dans le même goût, comme, par exemple, lorsque le poète dépeint ainsi la situation politique de l'Italie :

Mira l'Italia inerme, al par che inetta,
Che in tomi dieci pur non fa un volume,
I calci in cul ringraziando accetta.

Ou quand, pour exprimer l'enthousiasme qu'il ressentit en mettant pour la première fois le pied en France, il emploie cette agréable métaphore :

Ivi ogni sterco Gallo a me par rosa.

On doit s'attendre à retrouver dans les satires d'Alfieri l'esprit qui anime ses autres ouvrages : c'est la même admiration outrée pour Rome et pour la Grèce, les mêmes sentimens républicains, la même haine, quoique plus déguisée, contre les rois et le gouvernement monarchique. Ce qui surprendra davantage, ce sont les vives attaques qu'il porte à la philosophie du dernier siècle. C'est le sort de cette philosophie d'être aujourd'hui abandonnée de tout le monde, au point que l'un de ses derniers soutiens, alla, il y a quelque temps, jusqu'à nier qu'elle eût jamais existé. On dira peut-être qu'Alfiéri ne fut jamais au nombre de ceux qui s'appeloient *philosophes* : cela seroit vrai, si, pour mériter ce nom, il falloit avoir fait secte avec tous ces écrivains dangereux qui conspirèrent trop efficacement la chute de nos institutions et de nos lois; mais si leur caractère distinctif est cet amour des nouveautés, cet esprit d'indépendance et de révolte dont ils furent tous animés, toujours d'accord pour détruire, toujours désunis pour édifier, on peut dire qu'Alfieri s'est montré assez *philosophe* dans le livre de la *Tyrannie*, pour qu'en les combattant, il paroisse armé contre lui-même.

Quoi qu'il en soit, il y a de ce prédicateur d'une espèce nouvelle, un sermon assez curieux pour mériter une mention particulière. Il est intitulé l'*Anti-Religioneria*, et spécialement dirigé contre Voltaire. Deux vers d'Aristophane, que l'auteur a choisis pour son texte, en font connoître le but :

Vo' soffocar, qual ch' ei pur sia, costui,
Che con un muro appartò l'uom dai numi.

« Je voudrois étouffer l'impie qui le premier éleva un mur entre l'homme et les Dieux. »

Il commence par établir en principe qu'il est facile de décrier les opinions religieuses, mais que le chef-d'œuvre du génie est d'en établir solidement de nouvelles :

Gran mente, gran virtù, gran forza adopra,
Chi, sradicando inveterato nume,
Vi pianta il nuovo e se medesmo sopra.

« Celui-là montre un grand esprit, une grande force, un » grand courage, qui, renversant une antique divinité, en » établit un autre à la place, et s'élève lui-même avec elle. »

Ainsi Voltaire lui paroîtroit digne de tous ses éloges, si, non content de déshonorer son génie par des libelles, il avoit imaginé des dogmes et des prodiges, si, à l'exemple de Mahomet, se créant lui-même pontife et prophète, il avoit pris les armes *pour convertir ceux qui n'auroient pas cru en lui, et pour obtenir au milieu des combats une palme glorieuse :*

Col brando. . . . .
Convertitor di chi non crede in esso,
. . . . Nobil palma in guerra schietta ottiene.

Si ce beau raisonnement ne convertit pas les philosophes, il est probable qu'il ne sera pas plus du goût des hommes religieux, justement scandalisés de voir placer sur la même ligne Moïse, Jésus-Christ et Mahomet : « Tu ne croyois » pas, dit le satyrique à Voltaire : garde ton incrédulité pour » toi. » Il devoit donc faire usage lui-même de cet avis sensé, et ne pas mettre le lecteur dans le cas de lui appliquer toutes les épithètes qu'il prodigue au philosophe français, et de lui reprocher à lui-même *ses vues étroites* et *sa stupidité*.

L'équité veut qu'au milieu de ces extravagances, on distingue quelques vers aussi remarquables par la justesse des pensées que par la force de l'expression. Je les rapporterai ici d'autant plus volontiers, que ce sont peut-être les meilleurs de toutes les satyres :

Piace all' uom pingue e stufo e d'ozio erede
Barzellettar sovra le sacre cose,
Ch' egli in prospero stato in lor non crede;
Ma il tempo con suo dente invido ha rose,
Quai ch' elle sien, le basi d' ogni stato;
Quindi è credente allor chi Dio pospose :
E maledice l' ateo mal nato,
Che tor voleagli tanto, e nulla in vece
Dargli, fuorchè il morir da disperato,
E benedice chi i prodigj fece;
E, risperando un avvenire eterno,
Suoi danni allegia [illegible] ite prece.

Tal è l' uom ; tal fu sempre : unico perno
È in lui la speme ed il timor perenne;
E tu vuoi torglie paradiso e inferno.

« L'homme qui a reçu la mollesse en héritage, et qui » est rassassié de plaisirs, peut aimer à s'égayer sur les choses » sacrées ; la prospérité le rend incrédule ; mais le temps » jaloux a-t-il rongé et détruit les bases les plus solides des » Etats, alors celui qui ne croyoit pas, reconnoît un Dieu ; » il maudit l'athée cruel qui lui enlevoit tout, et qui ne lui » laissoit à la place qu'une mort furieuse. Il bénit celui qui » opéra des prodiges ; il adresse au ciel d'ardentes prières, et, » dans l'espoir d'un avenir éternel, il se console de ses pertes. » Tel est l'homme, tel il fut toujours : son seul appui, c'est » l'espérance et la crainte de l'éternité ; et toi tu veux lui ôter » et paradis et enfer. »

Si les apologies religieuses d'Alfiéri ont de quoi surprendre, la haine cordiale qu'il nous a vouée, à nous autres Français, ne mérite guère moins d'être remarquée ; elle est telle qu'il paroît perdre la tête toutes les fois que le mot *France* se trouve sous sa plume. Voici, par exemple, les complimens qu'il nous adresse dans le premier chapitre *des Voyages :*

Taccio il civile, barbaro, bugiardo,
Frasario urbano d'inurbani petti,
Figlio di ratte labra et sentir tardo.
Che val (grido) ch' io qui più tempo aspetti ?
Di costor, visto l'un, visti n' hai mille,
Visti gli hai tutti : a che più copie incetti ?
Senza stampa, la moda scaturille,
Quindi scoppiettan tutte a un sol andazzo
Le artefatte lor gelide faville.
Tornommi in mente allor, ch' io da ragazzo
Visti avea quanti fur Galli, e saranno ;
Che il mi' mastro di ballo era il poppazzo :
E ignaro allora io pur, che con mio danno
Vi dovrei poscia ritornare un giorno,
Cinque mesi mi pajou più che l'anno.

« J'apprécie bientôt ce langage à la fois civilisé, barbare et » trompeur, ces phrases si polies de gens qui ne le sont pas, » aussi prompts à parler que lents à sentir. Pourquoi, m'é- » criai-je, attendrois-je ici plus long-temps ? Qui en a vu » un, en a vu mille, les a vus tous. Que faire de pareilles » machines ? Sans caractère, produites par la mode, le » même art les anime toutes, et leur fait jeter au premier » choc toutes leurs froides étincelles. Je me rappelai alors » que j'avais vu dès mon enfance tout ce qu'il y eût et tout » ce qu'il y aura jamais de Français, et que mon maître à

» danser en étoit le portrait fidèle. Ne prévoyant pas que, » pour mon malheur, je dûsse jamais retourner chez eux, » cinq mois que j'y passai me parurent plus longs qu'une » année entière. »

On pourra demander pourquoi Alfiéri consentit à s'ennuyer cinq mois chez un pareil peuple; pourquoi il y revint peu de temps après; pourquoi il y jouit pendant plusieurs années de l'accueil qu'on y faisoit à tant d'étrangers, qui payoient notre hospitalité, en décriant sans cesse notre gouvernement, nos mœurs et nos lois? Mais si l'on veut savoir la vraie cause de tant d'aigreur et de haine, ce sont les crimes et les malheurs dont nous avons été, pendant dix années, témoins et victimes. Alfiéri ne put nous pardonner d'avoir démontré à nos dépens combien sont dangereuses toutes ces rêveries politiques qui l'avoient bercé si long-temps, et quel usage la tyrannie populaire sait faire de ces mots de liberté, d'égalité, de haine pour les tyrans, de ces principes de révolte et d'insurrection qu'il a semés dans tous ses ouvrages. Au lieu de désavouer ces principes funestes, il a mieux aimé calomnier le caractère national. Cependant, si un peuple qui ne passa jamais ni pour lâche, ni pour cruel, a pu souffrir tant de crimes, et s'est courbé si long-temps sous un joug ensanglanté, faut-il accuser son caractère, ou bien les circonstances dont la force l'entraînoit, et sur-tout les malheureux sophistes qui, pour mieux le livrer à ses oppresseurs, avoient commencé par dépraver ses mœurs et par corrompre sa raison.

Le nom d'Alfiéri est la seule cause qui ait fait donner autant d'étendue à ces observations sur des satyres bien peu dignes de leur auteur. Dans les trois articles, dont ses Œuvres posthumes ont été l'objet, je me suis attaché à concilier l'intérêt de l'art et la vérité avec les égards dus à un poète célèbre. Je ne serois pourtant pas étonné que quelques-uns de ses compatriotes, accoutumés à ne caractériser les écrivains de leur nation que par des superlatifs, ne m'accusassent de sacrilége, pour avoir osé mêler la critique à l'éloge; je les prierai d'observer que j'ai parlé seulement de ce qu'un étranger peut critiquer avec parfaite connoissance de cause. Si je me suis permis incidemment quelqu'observation sur le style, j'ai dit non-seulement ce que j'ai senti, mais ce que j'ai entendu dire à plusieurs Italiens très-éclairés.

G.

Observations faites le 1er octobre 1806, sur l'Eboulement du Ruffiberg, dans le canton de Schwytz; lues à la Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève, le 30 octobre.

Les montagnes, par l'action de l'eau, de l'air et des gelées, tendent toutes à se décomposer, à s'abaisser, à rentrer dans le fond des mers, dont elles sont probablement sorties, et où elles se forment peut-être de nouveau.

Cette décomposition s'opère le plus souvent par des voies tellement lentes, qu'elle échappe à nos observations; mais d'autres fois elle s'annonce par des éboulemens inattendus, qui bouleversent une contrée entière, en anéantissent les habitans, et ne laissent que l'image de la destruction et du chaos: tel est l'éboulement qui a eu lieu, le 2 septembre de cette année, dans le canton de Schwytz.

On a déjà plusieurs descriptions de ce triste événement; mais les unes sont incomplètes, d'autres sont inexactes, et aucune ne donne des recherches précises sur les causes qui l'ont produit. Ces observations pourroient avoir de l'utilité, si elles rassuroient les habitans des montagnes, qui, sur de fausses apparences, redouteroient de semblables catastrophes, et si elles en éloignoient ceux qui restent exposés à un danger réel, dans une imprudente sécurité.

Les éboulemens en quelque sorte spontanés qui ont eu lieu dans différentes contrées, indiquent que les montagnes qui semblent annoncer une chute prochaine, par la trop grande inclinaison de leurs couches, et par un défaut d'agrégation dans leurs parties, ne forment pas des écroulemens capables de dévaster, tout d'un coup, la contrée qui les avoisine, si ces couches ne varient point dans leur état d'agrégation et dans leur composition. Elles produisent, sans doute, des avalanches pierreuses; mais leur chute en général est successive et presque régulière: l'on observe de jour les effets qu'elle produit, et l'on peut d'avance se mettre à l'abri de leur influence. C'est ainsi que les éboulemens journaliers qui ont lieu dans le Mont-Blanc et dans les Aiguilles qui l'avoisinent, ne produisent point de catastrophes redoutables pour les habitans de cette contrée.

Mais si la composition de la montagne varie, si une ou plusieurs couches dures et inclinées succèdent à une ou plusieurs couches tendres et susceptibles d'être décomposées par les eaux, la couche dure reste intacte, tandis que celle qui

lui est inférieure se détruit. Il se forme dans l'intérieur de la montagne, par l'effet de cette destruction, un espace vide, ou rempli d'une substance molle et incohérente. La couche supérieure encore entière, manquant alors de point d'appui, s'éclate, s'affaisse à la fois dans tous les points, en prenant la place de la couche décomposée, et elle croule au pied de la montagne, avec une vitesse proportionnée à son degré d'inclinaison, et au mouvement acquis dans l'acte de l'affaissement. Telle est à-peu-près l'esquisse des causes qui ont déterminé l'écroulement des Diablerets, celui de la montagne de Chède, près de Servos; et enfin celui du Ruffiberg, ou mont Rouffi, dont je m'occupe aujourd'hui.

Cette montagne, à laquelle on donne aussi le nom de Rossberg, est composée de plusieurs paroisses et métairies, qui portent chacune le nom de montagne; mais ces divisions sont arbitraires, elles ne sont déterminées par aucune coupure ou division naturelle; ainsi les noms de Gnippe, de Spitzbuhl, de Steinerberg, de Rossberg, qu'on a donné dans quelques relations à la montagne écroulée, ne sont que différens pâturages du Ruffiberg, par lesquels l'avalanche a passé. J'adopte d'ailleurs cette dernière dénomination, préférablement à celle de Rossberg, parce qu'il pourroit y avoir équivoque avec le *Rotzberg*, montagne très-différente dans le voisinage de Stantz.

Le Ruffiberg est élevé, suivant M. Ebel, de huit cent six toises au-dessus de la mer, et de cinq cent quatre-vingt-six toises au-dessus du lac de Zug, ou du fond de la vallée d'Arth, dans laquelle la montagne s'est en partie écroulée.

Cette vallée, riche en pâturages, est dans une position pittoresque; elle est terminée par deux lacs, celui de Zug au nord-ouest, et celui du Lowertz au sud-est. Elle est formée par deux montagnes, le Ruffiberg au nord, et le mont Rigi au midi. Sa longueur est d'une lieue et demie. Sa largeur est d'un quart de lieue à son extrémité occidentale vers Arth, village situé au bord du lac de Zug, et d'une demi-lieue à son extrémité opposée vers le lac de Lowertz.

Le Ruffiberg est composé de couches de poudingue et de couches de grès, qui descendent vers le fond de la vallée d'Arth, parallèlement à la pente de la montagne, sous un angle de 25 degrés.

La similitude qui règne entre la composition et la disposition du Rigi et du Ruffiberg, a fait présumer à MM. Ebel et Echer, que ces deux montagnes ont été autrefois réunies: elles sont l'une et l'autre composées de pierres arrondies par les eaux, et de sable agglutiné par un ciment en partie calcaire,

et en partie argileux, qui a très-souvent une couleur rouge. Ce ciment, qui est assez dur, se détruit à la longue par l'action de l'air et de l'eau; et la surface du rocher prend, par cette destruction, l'apparence d'un pavé déchaussé. Les cailloux dont il est formé sont, pour la plupart, des pierres de chaux carbonatée, d'un gris jaunâtre; elles ont la cassure matte et compacte des pierres calcaires secondaires. Je n'y ai cependant point vu de pétrifications. On y trouve encore des pétro-silex secondaires, des quartz, des jaspes rouges, des grès rougeâtres, et enfin des granits; mais ces derniers y sont rares: ils ont toujours une couleur rouge, et pourroient aisément se laisser confondre avec des porphyres. Il est remarquable que tous ces cailloux n'aient aucun rapport avec le genre de pierres des montagnes les plus voisines, qui sont calcaires, bleues, et à grain lamelleux ou salin. Il est remarquable encore qu'ils n'aient jamais un volume qui excède sept à huit pouces dans tous les sens.

La révolution qui a accumulé dans ce lieu cette énorme quantité de cailloux roulés, et probablement venus de loin, a été suivie d'une autre révolution postérieure, qui a amené sur ces poudingues et dans le fond de la vallée, de gros blocs de granit analogues à ceux qu'on trouve sur le Jura et sur Salève. J'en ai vu de pareils sur le Rigi, et jusqu'à une hauteur d'environ deux cents toises au-dessus du lac de Lucerne, en montant sur cette montagne du côté de Weggis. J'en ai vu encore sur le Ruffiberg, et jusqu'à une hauteur d'environ quatre-vingts toises, entre le village de Sainte-Anne, et le hameau de Buachen, près du lac de Lowertz. Ils sont ici tellement accumulés, qu'ils excluent tout autre genre de pierres, et qu'il seroit impossible de ne pas se croire sur un sol purement granitique, si l'on n'étoit pas détourné de cette opinion par l'inspection générale de la contrée. Ces blocs sont toujours détachés. Leur présence uniquement réservée aux parties basses de la montagne, leur couleur grise ou blanche, leur grand volume, indiquent qu'ils n'entrent point, et ne sont jamais entrés dans la composition du poudingue.

L'écroulement du Ruffiberg a eu lieu à cinq heures du soir. Il a été déterminé, comme on l'a déjà observé dans d'autres relations, par la pluie qui est tombée en abondance, pendant tout l'été, sur cette contrée, et en particulier pendant les vingt-quatre heures qui ont précédé le 2 septembre. Elle a cessé cependant avant midi, et au moment de la catastrophe il ne pleuvoit point.

L'éboulement n'a pas été produit par la chute du sommet de la montagne sur les parties inférieures. Il a été formé par

un lit entier de couches, qui depuis la base jusqu'au sommet du Ruffiberg, dans une profondeur quelquefois de cent pieds, une largeur d'environ mille pieds, et une longueur de près d'une lieue, s'est séparé des couches inférieures, et a glissé parallèlement à leurs plans, dans le fond de la vallée, avec une rapidité inconcevable pour une aussi foible inclinaison.

Le paysan qui me servoit de guide dans mon excursion sur cette montagne, a été témoin de ce spectacle. Il habitoit dans le chemin de l'écroulement, à Ober-Rothen, hameau situé sur la pente du Ruffiberg; il étoit occupé à couper du bois près de chez lui, et à cinq ou six pas du lieu où l'avalanche a passé. Il entend tout-à-coup un bruit semblable à un tonnerre, et sent en même temps sous ses pieds une espèce de frémissement. Il quitte à l'instant la place; mais à peine a-t-il fait quatre ou cinq pas, qu'il est renversé par un courant d'air. Il se relève immédiatement. — L'écroulement étoit achevé; l'arbre qu'il coupoit, la maison qu'il habitoit, tout avoit disparu, et il voit, suivant ses expressions, *une nouvelle création*. Une nuée immense de poussière qui succéda l'instant d'après, jeta un voile sur toute la contrée.

Quelques relations ont annoncé que ce bouleversement avoit été accompagné de flammes et d'une odeur sulfureuse. Mais les témoins les plus dignes de foi, que j'ai consultés à ce sujet, n'ont rien aperçu de tout cela. On dit que des charbonniers faisoient du charbon sur le chemin de l'avalanche, et il est possible que la dispersion de leurs fours embrasés, ait donné lieu à quelque apparence de flamme.

La plupart des habitans de la contrée, affirment que l'écroulement n'a pas duré trois minutes, ou peut-être beaucoup moins, et qu'il s'est fait sentir en même temps dans le haut et dans le bas de la montagne.

Quoique cette chute ait été subite et inattendue, elle a été précédée plusieurs heures à l'avance de quelques indices qui sont importans à recueillir, parce qu'ils pourront à l'avenir engager les habitans à s'éloigner du danger, et parce qu'ils sont une conséquence de la cause qui a déterminé la rapidité de l'écroulement.

Un habitant de Spitzbuhl, métairie située à-peu-près aux deux tiers de la hauteur de la montagne, entendit dans les rochers, à deux heures après midi, une espèce de craquement qu'il attribua à des causes surnaturelles; il descendit aussitôt à Arth, pour engager un ecclésiastique à venir les détruire.

A-peu-près dans le même temps, mais à Under-Rothen, hameau situé vers le pied de la montagne, Martin Weber,

en enfonçant sa bèche dans le sol, pour arracher des racines, vit la terre rejaillir avec une légère explosion et une sorte de sifflement contre sa tête. Il quitta aussitôt l'ouvrage, et alla raconter à ses voisins un phénomène dont ils ne tinrent aucun compte.

Les bergers qui vivent encore dans les lieux intermédiaires entre ces deux stations, m'ont dit, que dès le matin et pendant toute la journée, la montagne avoit fait du bruit, jusqu'au moment où l'éboulement s'est opéré avec la rapidité de l'éclair, et une secousse telle, qu'à Saint-Anne et Arth, villages situés à vingt minutes des lieux dévastés, tous les meubles des habitations ont été vivement ébranlés. On n'a cependant rien ressenti, ni rien entendu à Schwytz, qui n'est qu'à une lieue et demie de la scène. Le bruit précurseur de la catastrophe provenoit de la rupture de la couche qui s'est éboulée ; elle n'a commencé à s'affaisser subitement et à glisser que lorsque toutes ses parties ont été désunies.

Je suis monté sur le sommet du Ruffiberg, par son côté oriental, en traversant le village de Saint-Ange; la pente est toujours douce, et pourroit se faire à cheval; on ne trouve sur cette route que des vergers, des prairies, des bois de sapin clair-semés; on n'observe nulle part, pendant cette ascension, le rocher qui sert de base à la terre végétale; on voit seulement ressortir çà et là, de gros blocs de poudingue; mais ces blocs sont depuis long-temps détachés. On les trouve sur-tout dans des espèces de petits vallons larges et peu profonds, dont la montagne est quelquefois sillonnée depuis son sommet à sa base. Ils semblent attester que le Ruffiberg a produit, dans différentes époques et sur différens points de sa surface, des éboulemens analogues à celui qui vient d'avoir lieu.

Le sommet (1) de la montagne n'a point croulé : il offre une ligne droite horizontale, qui sert de réunion à deux plans peu inclinés, couverts de gazon : l'un se dirige vers un point intermédiaire entre le lac de Zug et le lac Egéri; l'autre plan opposé descend vers le lac de Lowertz : c'est sur cette dernière surface, et à une toise environ au-dessous du sommet, que l'écroulement commence à devenir sensible. Le chemin qu'il a suivi étoit, avant la catastrophe, légèrement creusé en gouttière ou en forme de vallon peu profond vers

(1) Il y avoit autrefois sur ce sommet un fort qui a servi de poste avancé dans les anciennes guerres que les Suisses ont eu à soutenir contre les Autrichiens : quoique je fusse prévenu sur ce point, je n'ai su voir dans cet endroit, aucun vestige de maçonnerie ou de construction quelconque. L'on m'a assuré cependant qu'il en restoit quelques traces.

le

le bas de la montagne, mais il n'étoit point concave vers le haut, et l'on voyoit dans toute cette route, sur un fond de prairies et de bois, des blocs de poudingue dispersés et à moitié enfouis dans la terre végétale.

La lisière orientale de l'avalanche, ou un de ses bords latéraux, situé du côté de Schwytz, montre évidemment que dans toute la route de l'éboulement, les couches supérieures se sont affaissées verticalement contre les inférieures, en raison d'un espace vide qui s'est formé entr'elles, dans une direction parallèle à leurs plans et à la pente de la montagne.

Cette lisière offre un escarpement ou un mur vertical qu'on ne voyoit point avant l'écroulement : la hauteur de ce mur, au-dessus de la surface supérieure de l'avalanche, indique, près du sommet du Ruffiberg, la profondeur de l'affaissement (1) : cet escarpement a environ quatorze pieds de haut, vers le sommet de la montagne; mais il augmente insensiblement; et beaucoup plus bas, ou à moitié hauteur de cette dernière, il m'a paru à l'œil avoir plus de cent pieds. Il disparoît graduellement ensuite, sous les débris de l'écroulement. La roche qui constitue ce mur, est un grès calcaire et argileux, disposé par couches dont on ne voit que la coupure : elles dégénèrent en marne, et enfin en argile par l'action de l'eau : les parties les plus accessibles à ce liquide sont de l'argile; celles où il ne peut aborder sont du grès; du moins en général, car ces différentes couches ne paroissent pas toutes susceptibles d'une décomposition également facile. Leur plan dans le haut de la montagne, descend vers le fond de la vallée, parallèlement à la pente du Ruffiberg, sous un angle de 25 degrés. Cet angle est plus petit vers le milieu et vers le bas de la montagne; car la pente de cette dernière, entre son pied et son sommet, a la forme d'un arc dont la corde doit être supposée dans l'air. Ce mur et tous les bancs dont il est formé, sont coupés tranversalement à la direction de l'avalanche, par de *larges fentes* à-peu-près verticales.

Ces couches de grès et d'argile sont contiguës: j'ai vu cependant, immédiatement au-dessous du sommet, entre deux d'entr'elles, une couche de houille pulvérulente et empâtée dans l'argile. Cette couche n'a pas un pouce d'épaisseur.

La partie supérieure de l'escarpement est recouverte, tantôt par de la terre végétale, tantôt par des blocs de poudingue,

(1) Cette indication ne peut être juste que pour le sol situé près du sommet de la montagne, parce que dans cet endroit seulement, il y a eu affaissement sans éboulement vers le fond de la vallée.

qui ne se confondent point avec le grès, et qui sont d'une nature différente. C'est en partie le poids de ces blocs sur ces couches de grès ramolli, qui a déterminé leur affaissement, et enfin leur chute dans le fond de la vallée. L'on conçoit encore que les couches inférieures ont pu être décomposées avant les supérieures par l'introduction de l'eau dans les fentes dont j'ai parlé plus haut. Ce liquide, après être parvenu à leur extrémité inférieure, s'est insinué entre les plans des couches contiguës à cette extrémité, a coulé parallèlement à eur plan, vers le pied de la montagne, et les a décomposées dans toute sa longueur.

La coupure verticale de cet escarpement, parallèlement à sa longueur, me paroît due en grande partie à un filon de spath calcaire, qui recouvre comme un vernis la surface du mur, mise au jour par l'affaissement. Le filon, en coupant ainsi verticalement plusieurs couches de grès, a établi entre ses parties une solution de continuité, qui a déterminé une fracture nette, et sur un seul plan.

La lisière occidentale de l'avalanche se termine insensiblement, et n'offre pas, comme la lisière orientale, un mur vertical ou un enfoncement rapide.

Je parlerai maintenant de l'espace compris entre ces lisières, ou de l'avalanche elle-même.

J'ai dit que le sommet de la montagne est une ligne droite horizontale, qui sert de réunion à deux plans de gazon, inclinés et appuyés l'un contre l'autre, en forme de toit. A une toise environ au-dessous de ce sommet, et dans une longueur horizontale de deux cent soixante pas, le sol commence insensiblement, sur une pente de 25 degrés, à se diviser, à offrir, dans une terre d'argile ramollie et couverte de gazon, des fissures souvent transversales au cours de l'avalanche; elles sont d'autant plus larges et plus rapprochées, qu'elles s'éloignent plus du sommet de la montagne.

On trouve çà et là, sans ordre déterminé, entre ces fissures, dans le terreau végétal et dans l'argile, des fragmens isolés de troncs et de branches d'arbres, convertis en charbon de terre, à cassure lisse, éclatante, trapézoïdale et lamelleuse dans le sens transversal à la direction des fibres ligneuses. Ces fragmens sont souvent cylindriques, et portent seulement à leur face extérieure, le moule du végétal, et celui de la fibre ligneuse. J'ai vu un de ces fragmens, qui avoit quatorze pouces de long sur neuf de large; leur volume est communément beaucoup moindre. Ils ne sont nullement pyriteux, non plus que tout le reste de la montagne. Leur présence dans ce lieu étoit connue avant l'éboulement, et ne paroît point y avoir contri-

bué. Ils ne se trouvent en quantité notable qu'au sommet de Ruffiberg. On en rencontre, à ce que l'on m'a dit, très-rarement, quelques petits fragmens dans tout le cours de l'avalanche; mais je n'en ai vu que dans le haut.

L'intégrité des bandes de gazon, comprises entre les fissures dont je viens de parler, indique que près du sommet de la montagne, il n'y a point eu d'éboulement, mais seulement un affaissement qui se manifeste par la hauteur de l'escarpement de grès, au pied duquel elles se trouvent. Leur nombre augmente à mesure qu'on descend, et bientôt elles se multiplient et s'élargissent tellement, qu'elles n'offrent plus que des blocs de terre argileuse, bouleversée dans tous les sens. C'est ici, et à environ trente toises au-dessous du sommet, que l'on voit un bois de sapin qui a changé tout à-la-fois de position avec la couche de terre sur laquelle il végète. On redoute beaucoup la chute ultérieure de ce bois; mais ces craintes ne me paroissent pas, du moins pour le présent, très-fondées, parce que l'affaissement est opéré. La secousse qui en est résultée a donné au sol actuel une assiette solide. Le bois lui-même repose sur un plan incliné au plus de 25 degrés, et cette pente est trop douce pour qu'il puisse faire beaucoup de chemin par l'effet seul de cette inclinaison. Quelques arbres se sépareront, se déracineront peut-être; mais ils ne glisseront avec tous les autres débris de l'écroulement au pied de la montagne, que lorsque la couche de grès et de poudingue qui leur sert de fondement aura été détruite et ramollie par l'action des eaux; or cette décomposition paroît exiger une longue suite d'années.

Un manuscrit (1) de 1352, rapporte qu'il existoit un village nommé Rothen à l'endroit du Ruffiberg où s'est fait le dernier éboulement. La tradition confirmée par plusieurs monumens, apprend que ce village a été détruit par une catastrophe à-peu-près semblable à la dernière, et qu'il a été reconstruit peu-à-peu, et sur-tout depuis cent ans, sur les ruines de l'ancien. On ne peut guère conclure du passé au présent dans des événemens aussi peu susceptibles d'être soumis au calcul; mais il me paroît que si l'on pouvoit hasarder à ce sujet quelques conjectures, il faudroit beaucoup plus d'un siècle pour opérer ce ramollissement.

Je crois que la chute des débris de l'avalanche, est pour les temps présens, beaucoup moins à craindre que celle de quelques parties de la montagne, qui n'ont point été déplacées. Toute la bande verticale de grès qui forme la lisière

(1) *Der Bergfall bey Goldau von J. H. Meyer.*

orientale de l'éboulement doit tomber : on y voit des principes de destruction très-avancés, et précisément semblables à ceux qui ont produit le dernier écroulement.

Un mois s'est écoulé depuis cette catastrophe ; il est tombé beaucoup de pluie dans cet intervalle ; le Ruffiberg retentit tous les jours des explosions des rochers que l'on fait sauter avec de la poudre, pour pratiquer des chemins au travers de l'avalanche, et il n'y a point eu de déplacement notable dans ses débris : quelques pierres suspendues çà et là entre des blocs d'argile ramollie, ont pris une assiette plus fixe ; mais elles n'ont fait que très-peu de chemin, et il n'y a point eu de mouvement dans le bois que l'on croit prêt à glisser.

L'écroulement dans les parties parallèles et inférieures à ce bois, devient pierreux ou composé de gros blocs de pouding ; entremêlés, sur-tout dans ses bords, d'argile ramollie ; il se verse par sa lisière occidentale dans un escarpement de poudingue (1) placé au-dessous du sillon principal. Il se forme ainsi deux torrens pierreux, qui après avoir descendu parallèlement, l'un au-dessous de l'autre, vers le sud-est, et avoir détruit les hameaux du Spitz-buhl, d'Ober-Rothen et d'Under-Rothen situés sur la pente de la montagne, se réunissent à son pied, traversent la vallée d'Arth, large ici de demi-lieue, et couvrent en s'y étendant, les trois quarts de sa longueur dans l'espace d'une lieue : ils vont d'une part s'entasser au pied du mont Rigi, qui leur est opposé, et de l'autre tomber dans le lac de Lowertz dont ils ont reculé le bord occidental. L'encombrement qu'ils y ont fait, varie beaucoup suivant les lieux, mais il ne m'a pas paru s'étendre à sa surface au-delà de cinquante toises.

On voit sur le Ruffiberg, tout le long de la lisière occidentale de l'avalanche quelques maisons éparses, qui ont échappé, comme par miracle, à la destruction. Les maisons, hors une seule de Spitzbulh, n'ont point été abandonnées depuis la catastrophe, malgré l'injonction du gouvernement : leurs habitans y vivent avec le reste de leurs troupeaux, dans une parfaite sécurité.

L'avalanche, en recouvrant les trois quarts du fond de la vallée d'Arth, sur une longueur d'une lieue, une largeur de demi-lieue, et en dépouillant cet espace de toute trace de végétation, n'y a pas répandu ses débris d'une manière uniforme. Les plus gros blocs de poudingue ont formé dans la

---

(1) Cet escarpement est formé par un grand rocher de poudingue, qui est dans sa place originelle. Ses couches descendent vers le fond de la vallée d'Arth, sous un angle de 25 degrés ; elles sont disjointes entre leurs plans et divisées par de larges fentes verticales, très-rapprochées. Le tout paroît prêt à crouler.

direction du courant de l'écroulement, une colline qui barre la vallée dans toute sa largeur. Cette colline se bifurque à son extrémité vers le Rigi; et l'on estime que son sommet est à deux cents pieds au-dessus de l'ancien niveau de la vallée. Les rochers qui composent cette élévation, diminuent en nombre et à mesure qu'ils s'éloignent de la ligne d'impulsion. Les parties les plus basses de l'avalanche, sur-tout du côté oriental, ne sont presque composées que d'argile et de marne de différentes couleurs, jaune, grise, noire : elle a une teinte noire dans la partie comblée du lac de Lowertz et dans son voisinage, parce que le sol naturellement tourbeux en cet endroit, a été sillonné et soulevé par les blocs de rochers qui s'y sont enfoncés.

La plupart des ruisseaux qui descendent du Rigi et du Riffiberg dans la vallée d'Arth, se rendoient dans le lac de Lowertz avant l'écroulement; mais ils ont été arrêtés par ses débris, et se sont perdus dans leurs interstices : ils ont reflué par dessus les terres éboulées, et y ont formé çà et là des étangs. On travaille à leur donner l'écoulement, sur-tout du côté du lac de Lowertz, qui se vide par son extrémité orientale dans le lac de Lucerne. Le lac de Zug n'y communique pas; il se vide du côté de la ville de Zug dans une direction et une pente presque contraire à celle du lac de Lowertz.

On a craint d'abord que ces ruisseaux perdus ne dirigeassent leurs eaux du côté d'Arth et de Zug, ou dans une direction opposée à leur ancienne pente, et qu'ils n'inondassent ces contrées; mais rien jusqu'à présent n'a justifié ces craintes. Le lac de Zug n'a point changé de niveau. La Seven, ruisseau qui vide le lac de Lowertz, ne contient ni plus ni moins d'eau qu'avant l'écroulement, et les étangs n'ont pas augmenté sensiblement, quoiqu'il soit tombé beaucoup de pluie.

Arth, situé à l'extrémité occidentale de la vallée, n'a point souffert, et l'on compte encore, après avoir traversé ce village, vingt minutes de marche, dans la longueur et le fond de la vallée, pour atteindre le sol dévasté.

Le premier village détruit entre Arth et Lowertz, est Goldau; ensuite se trouvoit le hameau d'Hueloch, puis le village de Bussingen, qui ont été entièrement enfouis; et enfin, à l'extrémité orientale de la vallée, le village de Lowertz qui a perdu plus des deux tiers de ses bâtimens.

Goldau est enfoui à plus de cent pieds de profondeur, au-dessous de la colline que l'avalanche a formée, et rien ne rappelle qu'il ait pu exister dans cette place : ses habitans

écrasés par d'énormes rochers, y ont terminé leur vie en un instant. Mais Lowertz, qui n'a pas été détruit en totalité, et qui n'a reçu en grande partie que de l'argile ramollie, sur les limites de l'avalanche, présente un spectacle beaucoup plus triste. L'espace que ce village occupoit et tout son voisinage, offre l'image d'une mer agitée ou d'un glacier fendu et crevassé dans tous ses points; mais cette mer est de boue, et l'on en voit sortir, çà et là, dans toutes les directions, les poutres des maisons brisées, les branches et les racines des arbres renversés: on y respire une odeur cadavéreuse; l'on voit le reste de ses habitans, avec un air tantôt triste, tantôt égaré, occupés à chercher, à garder les débris qui peuvent avoir échappé à cette espèce de naufrage. C'est là qu'il est à craindre que plusieurs habitans n'aient trouvé la mort après avoir respiré long-temps sous des décombres: c'est aussi là que vingt-quatre heures après l'éboulement, on a déterré une femme et un enfant qui sont aujourd'hui pleins de vie. On ne m'a parlé que de cinq ou six individus qui, après avoir été atteints par l'avalanche, ont échappé à la destruction; mais on en compte environ deux cents, qui, par leur absence ou leur dispersion, ont évité la mort. Je tiens cette dernière information de M. Zay, trésorier à Arth, qui est très au fait de l'état passé et présent de la contrée.

J'ai passé deux jours dans ces lieux dévastés, et je les ai traversés dans plusieurs sens. Je m'étois préparé à entendre les sollicitations des malheureux qui avoient bien des titres pour rechercher auprès d'un étranger quelque soulagement à leur misère. J'ai été trompé dans cette attente. Aucun d'eux ne m'a demandé la charité; et ce n'est que sur des *interrogations* qu'ils ont raconté leurs malheurs.

L'écroulement n'a pas borné ses ravages à la vallée d'Arth; il a produit, en se précipitant dans le lac de Lowertz, une vague énorme qui est parvenue à cinquante pieds de haut, et qui a inondé le rivage: elle a laissé les traces de son élévation sur les arbres qui ombragent le rocher pyramidal de l'île de Schwanau (1). L'hermitage et la maison qui s'y trou-

(1) Ce rocher est composé d'une pierre calcaire dure, dépourvue de corps organisés, grise à l'extérieur, et bleue à l'intérieur. Elle a un grain salin, et paroît être d'une formation très-ancienne. Elle communique sous l'eau avec un promontoire voisin, qui fait partie de la montagne contigue au mont Rigi. La richesse de la végétation ne permet pas de voir le mode de jonction de ces deux montagnes.

La réunion du Ruffiberg avec le Scwytzer. hacken, qui est aussi calcaire que de l'autre côté du lac, n'est pas plus sensible; mais il me paroît

vent ont été entièrement submergés et sont devenus inhabitables. Cette vague n'est cependant point parvenue au sommet de l'île; elle n'a cependant point atteint la tour de l'ancien château de Schwanau, dont la masure subsiste comme auparavant, au milieu des arbres qui l'environnent; ceux de la petite île beaucoup plus basse, qui est voisine de la précédente, ont tous été déracinés ou renversés; mais ces deux jolis sites pourront reprendre en peu de temps leur premier aspect.

La vague s'étoit chargée à son origine près de Lowertz, de la charpente des bâtimens de ce village; elle a lancé ces débris, une lieue plus loin, à l'autre extrémité du lac, contre les maisons de Séven, où elle s'est élevée à la hauteur de douze pieds. Deux d'entr'elles ont croulé. Toutes les autres restent sillonnées des traces de son passage. Elle n'y a pas séjourné un quart-d'heure. Les habitans, hors un vieillard malade et oublié dans son lit, ont eu le temps de s'échapper, en se réfugiant sur des lieux élevés ou dans les étages supérieurs de leurs habitations.

Notre compatriote Dololme, célèbre par son ouvrage sur la constitution d'Angleterre, est mort à Séven, six semaines avant cet événement, dans l'une des maisons qui viennent d'être renversées.

Ce village est le terme le plus reculé des ravages causés par l'éboulement de Ruffiberg, Je donnerai ici leur tableau sommaire: il m'a eté communiqué, un mois après la catastrophe, par M. Schouler, landamann à Schwytz, seulement comme une approximation, qui dans la suite pourra devenir plus exacte, mais qui cependant est plus juste que les évaluations qui l'ont précédé.

484 personnes mortes; 170 vaches et chevaux morts; 103 chèvres et moutons morts; 87 prés entièrement détruits; 60 prés endommagés; 97 maisons entièrement détruites; 8 maisons endommagées et inhabitables; 166 chalets, granges, ou étables entièrement détruits; 19 chalets, granges ou étables endommagés.

Le dommage total est évalué pour le moins à 1,173,479 fl. de Schwytz, qui font environ deux millions huit cent seize mille francs de France.

Les cantons voisins ont montré leur dévouement dans cette circonstance, en offrant et fournissant autant d'hommes que

---

probable que le poudingue repose sur la pierre calcaire; soit à cause de l'ancienne formation de cette dernière, soit parce qu'on n'en voit aucune trace, ni sur le poudingue du Ruffiberg, ni sur celui du Rigi.

les besoins de la contrée peuvent exiger, pour écouler les eaux et établir des chemins au travers des écroulemens. Deux cent cinquante ouvriers y travaillent avec ardeur. Ces soulagemens ne suffisent point; il faut d'autres sacrifices aux malheureux qui ont survécu à la perte totale de leurs familles et de leurs biens. Mais ce peuple si connu, si distingué dans tous les temps, par son industrie, par la pureté de ses mœurs et l'élévation de son caractère, ne manque pas de recommandations pour obtenir, non-seulement en Suisse, mais encore dans les pays limitrophes, les secours pressans dont il a besoin.

THÉODORE DE SAUSSURE.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Tamerlan est toujours sur les affiches de l'Académie impériale de Musique. On doit donner, en même temps que la reprise de cet opéra, un opéra nouveau, dont la musique est, dit-on, de M. Spontini, et dans lequel Mme Ferrière doit jouer le principal rôle.

— Le nouvel opéra comique, intitulé *Koulouf, ou les Chinois*, a obtenu un grand succès jeudi dernier. C'est une imitation du *Dormeur éveillé*, des *Incommodités de la Grandeur*, etc. Les paroles sont de M. Guilbert-Pixérécourt, auquel les théâtres des Boulevards doivent plusieurs *mélodrames*; la musique est de M. Dalayrac.

— On annonce le début prochain de Mme Barilli sur le théâtre de l'Opéra-Bouffon. Cette cantatrice, qui a une voix facile et agréable, a déjà obtenu de grands succès dans les concerts donnés sur le même théâtre.

— M. Chénier, de l'Institut, a ouvert, lundi dernier, son cours de Littérature française, à l'Athénée de Paris. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion, est l'analyse du plan qu'il doit suivre. Si, comme on l'annonce, ce discours est imprimé, nous en rendrons compte.

— On a repris les travaux de la Salle de l'Odéon.

— S. Exc. le ministre de l'intérieur vient d'établir, à l'école impériale vétérinaire d'Alfort, une chaire d'économie rurale théorique et pratique. M. Ivart, l'un des agronomes les plus éclairés de l'Empire français, et cultivateur d'un domaine voisin de l'Ecole, est chargé de cet enseignement; il donne des

leçons théoriques dans l'Ecole, et celles de pratique sur son exploitation même. La Société d'Encouragement pour l'industrie nationale a apprécié ce bienfait du gouvernement; elle a senti que cet établissement si desiré pouvoit enfin répandre la véritable instruction agricole dans les départemens où cette instruction même est le moins connue, et fournir aux propriétaires des régisseurs capables de diriger leurs domaines d'une manière digne de servir d'exemple. Cet établissement étant particulièrement destiné à la classe des cultivateurs aisés qui seuls peuvent mettre l'instruction à profit, le gouvernement n'a pas cru devoir se charger de l'entretien des élèves; mais le prix de la pension est très-modique, puisqu'il ne s'élève qu'à 27 fr. 80 cent. par mois, ou 333 fr. 60 cent. par an. Les élèves sont défrayés de tout à l'Ecole; ils n'ont qu'à pourvoir à leur habillement, qui doit toujours être de la plus grande simplicité. La Société d'Encouragement a décidé qu'elle se chargeroit de faire les fonds nécessaires pour la pension de six élèves à l'Ecole. Elle a en conséquence invité les agronomes les plus éclairés des départemens de la Charente-Inférieure, du Cher, du Morbihan, du Pas-de-Calais, de Seine-et-Marne et de la Somme, à choisir des hommes assez jeunes pour pouvoir profiter de cet enseignement, qui soient fils de fermiers ou de propriétaires, aient satisfait aux lois de la conscription, et sachent bien lire et bien écrire; ils doivent déjà avoir une teinture de la culture des terres, et se consacrer entièrement par la suite à cette profession. Les élèves envoyés pour le cours d'économie rurale pourront aussi profiter, en même temps, de l'instruction vétérinaire qui se donne gratuitement à l'Ecole d'Alfort; ils obtiendront des récompenses suivant le degré d'intelligence et de zèle qu'ils auront montrés dans leurs travaux, et un brevet d'agriculteur, d'après les examens qui seront faits à la fin du cours, sur leur capacité et sur leur instruction.

— Un premier transport, d'environ 90 tableaux, choisis dans la belle galerie du duc de Brunswick à Salzthal, est en route pour Paris : un second doit le suivre incessamment. On s'occupe aussi à faire un choix parmi les estampes rares, les médailles, les pierres gravées, et les manuscrits qui faisoient l'ornement de la belle bibliothèque de Wolfenbuttel, qui renferme entr'autres un assez grand nombre de pièces particulières relatives à l'histoire de France.

— Le *Quadrige* de la porte de Brandebourg, à Berlin, en a été enlevé par les soins de M. Denon, directeur du Musée Napoléon; ce monument est parti, le 30 novembre, pour la France, avec plusieurs autres objets d'art recueillis en Prusse.

— M. Hultz, astronome prussien, demeurant à Francfort-sur-l'Oder, pense que le soleil éprouve dans ce moment une grande révolution. Il fonde cette conjecture sur un groupe de taches nouvelles qu'il vient de découvrir à sa surface, et qui, suivant lui, occupent un quinzième de son diamètre.

— M. Renou, peintre et secrétaire de l'ancienne Académie de peinture, vient de mourir à Paris, à l'âge de 76 ans.

— Après quinze années d'interruption, l'Académie de Besançon a ouvert ses séances, le 6 de ce mois, sous la présidence de M. Jean-Debry, préfet du département du Doubs.

Au Rédacteur du Mercure de France.

On a approuvé lundi dernier à l'Institut, avec éloge, le pyreotophore inventé par MM. Niepce : c'est une découverte précieuse d'un nouveau principe moteur dans la nature, par la raréfaction de l'air. Quelques grains d'une matière combustible qui, allumée, arrive sous le récipient, en dilate l'air, et fait une explosion capable de produire un effet prodigieux. La manière de renouveler l'air exigeoit une combinaison ingénieuse des parties de la machine. Un bateau de neuf quintaux ne dépensoit que 120 grains par minute, pour produire douze pulsations, et remonter la Saône à Lyon. De Lalande.

Modes *du 15 décembre.*

Les capotes les plus distinguées sont de velours bleu de ciel ou *rose*, à passe bien longue, tant soit peu arrondie sur les côtés, et à fond bien plat ; doublure et rebords de satin blanc.

On fait aussi des toques rose en velours, et des capotes fond blanc en satin cannelé, avec des agrémens de velours rose ou d'une nuance moins vive que le ponceau. Les toques se posent de *façon à laisser* voir d'un côté une touffe d'anneaux.

Paris, *vendredi* 19 *décembre.*

D'après une circulaire de M. le conseiller d'Etat directeur-général de la conscription militaire, les tableaux relatifs à la conscription de 1807 doivent être terminés avant la fin de ce mois dans tous les départememens de l'Empire.

— M. de la Rochefoucauld, ci-devant ambassadeur de France à Vienne, est passé le 10 de ce mois à Francfort, revenant de Berlin et se rendant à Mayence.

— MM. d'Ahremberg, Colchen et François (de Neufchâteau), députés par le sénat-conservateur aupres de S. M. I., sont de retour à Paris.

— M. Rœderer fils vient d'être nommé par le roi de Naples, administrateur des contributions directes de ce royaume.

— Hier S. A. Em. Mgr. le cardinal Fesch a fait la cérémonie de l'ouverture et de la bénédiction de l'église des *Dames du Refuge*, dites de Saint-Michel, rue du faubourg Saint-Jacques, ancienne maison de la Visitation. S. A. I. Madame, mère de S. M., protectrice de l'établissement, a assisté à cette cérémonie. M. l'abbé de Boulogne a prêché, après la messe, son sermon sur la morale chrétienne.

— Le 6 de ce mois, le corsaire français *le Chasseur*, capitaine Pierre Calliez, a pris et conduit au Texel, le navire anglais *the Dove*, du port de 250 tonneaux, venant de Pétersbourg, avec un chargement de chanvres et fers. Le corsaire *le Voltigeur*, capitaine Fournentin, a pris et conduit à Dunkerque, le 12, le navire anglais *le Jupiter*, du port de 180 tonneaux, chargé de salaisons destinées pour Gibraltar. Le brick de guerre anglais *Adder*, de seize canons de 18, capitaine Shuldham, parti de Torbay le 6 de ce mois, a fait côte le 9, près d'Abrevack : l'équipage, composé de 50 hommes, a été fait prisonnier de guerre ; et des mesures sont prises pour relever ce bâtiment, dont on a déjà sauvé l'artillerie.

(*Moniteur.*)

—Le 14 octobre 1758, Frédéric II fut attaqué et battu près de Hochkirchen. Le même jour il perdit sa sœur la margrave de Bayreuth, qu'il aimoit tendrement. Il avoit coutume de dire depuis : *Le 14 octobre est un jour malheureux pour moi.* Il ne prévoyoit pas alors le sort qu'éprouveroit son petit-neveu, le 14 octobre 1806.

— Il est parti de Metz, le 8 décembre, un nouveau convoi de prisonniers prussiens, polonais d'origine, au nombre de 900 à 1000 hommes, qui vont renforcer la première légion du nord de Pologne. Ils sont conduits par le capitaine Gabrinski.

— On assure que l'assemblée des Juifs vient d'arrêter un règlement en 27 articles pour l'organisation du culte hébraïque. Suivant ce projet, il y auroit une synagogue consistoriale dans chaque département renfermant 2000 individus de la religion juive. Un grand rabbin seroit élu par synagogue consistoriale : son traitement seroit de 3000 fr., etc. etc.

— Un avis du conseil d'Etat, approuvé par S. M., est de la teneur suivante :

« Le conseil d'Etat qui, d'après le renvoi ordonné par S. M., a entendu le rapport de la section de législation sur celui du ministre des cultes, tendant à savoir si les ecclé-

siastiques desservant des cures ou des succursales, peuvent réclamer l'application de l'article 427 du Code civil, est d'avis que la dispense accordée, par cet article, à tout citoyen exerçant une fonction publique dans un département autre que celui où la tutelle s'établit, est applicable, non-seulement aux ecclésiastiques desservant des cures ou des succursales, mais à toutes personnes exerçant, pour les cultes, des fonctions qui exigent résidence, dans lesquelles elles sont agréées par S. M., et pour lesquelles elles prêtent serment. »

XXXVIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 2 décembre 1806.

Voici la capitulation du fort de Czentoschau. Six cents hommes qui en formoient la garnison, trente bouches à feu, des magasins, sont tombés en notre pouvoir. Il y a un trésor formé de beaucoup d'objets précieux, que la dévotion des Polonais avoit offerts à une image de la Vierge, qui est regardée comme la patrone de la Pologne. Ce trésor avoit été mis sous le séquestre, mais l'EMPEREUR a ordonné qu'il fût rendu.

La partie de l'armée qui est à Varsovie continue à être satisfaite de l'esprit qui anime cette grande capitale.

La ville de Posen a donné aujourd'hui un bal à l'EMPEREUR. S. M. y a passé une heure.

Il y a eu aujourd'hui un *Te Deum* pour l'anniversaire du couronnement de l'EMPEREUR. (*Suivent les articles de la capitulation de Czentoschau*).

XXXVe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE. (1)

Posen, le 28 novembre 1806.

L'EMPEREUR est parti de Berlin le 25, à deux heures du matin, et est arrivé à Custrin le même jour, à dix heures du matin. Il est arrivé à Meseritz le 26, et à Posen le 27, à dix heures du soir. Le lendemain, S. M. a reçu les différens ordres des Polonais. Le maréchal du palais, Duroc, a été jusqu'à Osterode, où il a vu le roi de Prusse, qui lui a déclaré qu'une partie de ses Etats étoit occupée par les Russes, et qu'il étoit entièrement dans leur dépendance; qu'en conséquence il ne pouvoit ratifier la suspension d'armes qu'avoient conclue ses plénipotentiaires, parce qu'il ne pourroit pas en exécuter les stipulations. S. M. se rendoit à Kœnigsberg.

(1) Le lecteur, pour remplir la lacune qu'il va trouver entre le 35e bulletin ici placé, et le 38e qui va suivre, voudra bien se reporter à la note qui accompagnoit le 36e bulletin, inséré dans le *Mercure* du 15 de ce mois.

Le grand-duc de Berg, avec une partie de sa réserve de cavalerie, et les corps des maréchaux Davoust, Lannes et Augereau, est entré à Varsovie. Le général russe Benigsen, qui avoit occupé la ville avant l'approche des Français, l'a évacuée, apprenant que l'armée française venoit à lui, et vouloit tenter un engagement.

Le prince Jérôme, avec le corps des Bavarois, se trouve à Kalitsch. Tout le reste de l'armée est arrivé à Posen, ou en marche par différentes directions pour s'y rendre. Le maréchal Mortier marche sur Anklam, Rostock, et la Poméranie suédoise, après avoir pris possession des villes anséatiques.

La reddition d'Hameln a été accompagnée d'événemens assez étranges. Outre la garnison destinée à la défense de cette place, quelques bataillons prussiens paroissent s'y être réfugiés après la bataille du 14. L'anarchie régnoit dans cette nombreuse garnison. Les officiers étoient insubordonnés contre les généraux, et les soldats contre les officiers. A peine la capitulation étoit-elle signée, que le général Savary reçut la lettre ci-jointe, n°. I, du général Von Schœler; il lui répondit par la lettre, n°. II. Pendant ce temps la garnison étoit insurgée, et le premier acte de la sédition fut de courir aux magasins d'eaux-de-vie, de les enfoncer, et d'en boire outre mesure. Bientôt, animés par ces boissons spiritueuses, on se fusilla dans les rues, soldats contre soldats, soldats contre officiers, soldats contre bourgeois; le désordre étoit extrême. Le général Von Schœler envoya courrier sur courrier au général Savary, pour le prier de venir prendre possession de la place avant le moment fixé pour sa remise. Le général Savary accourut aussitôt, entra dans la ville à travers une grêle de balles, fit filer tous les soldats de la garnison par une porte, et les parqua dans une prairie. Il assembla ensuite les officiers, leur fit connoître que ce qui arrivoit étoit un effet de la mauvaise discipline, leur fit signer leur cartel, et rétablit l'ordre dans la ville. On croit que dans le tumulte il y a eu plusieurs bourgeois de tués.

N°. I.

Monsieur le général,

A peine la nouvelle de la reddition de la place s'est-elle répandue ici, qu'un mécontentement universel, et même un esprit de révolte s'est manifesté parmi les officiers et dans toute la garnison. Je fais mon possible pour tranquilliser les esprits, et j'espère d'y parvenir; mais je vous supplie, monsieur le général, d'ajouter aux articles dont nous étions convenus, les deux suivans, et de me les envoyer par le porteur

avant l'occupation de la porte et des forts: 1°. Pour le simple soldat, la permission de retourner à ses foyers; 2°. pour les officiers, l'assurance de leur existence future, en leur assignant le paiement de leur solde sur les caisses des provinces occupées par les troupes françaises, pour que je me trouve dans la possibilité de remplir scrupuleusement la capitulation que j'ai signée. Je vous proteste, monsieur le général, que cette mesure de précaution est absolument nécessaire; et je serois au désespoir si vous me supposiez d'autres motifs que ceux que je viens d'alléguer. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, monsieur le général, votre très-humble et très-obéissant serviteur, *Signé* DE SCHOELER.

Hameln, le 21 novembre 1806.

N°. II.

Oldendorf, le 21 novembre 1806.

A M. le général Schœler, commandant la garnison d'Hameln.

Monsieur le général,

Je ne suis point accoutumé à céder aux mouvemens de sédition et de révolte. J'ai parcouru toute la révolution de mon pays, et je sais comment on les apaise. Il ne sera rien changé à la capitulation d'Hameln: je n'en ai plus le droit, puisqu'elle est annoncée officiellement à l'EMPEREUR *lui-même*. Depuis quand une troupe indisciplinée auroit-elle acquis le droit de faire ajouter à une capitulation des articles qui ne concerneroient que des intérêts particuliers ou purement mercantiles? Je vous le répète, Monsieur, la capitulation sera maintenue dans tout son contenu. Demain mes troupes se présenteront à neuf heures pour occuper les forts et les portes; et je déclare que s'il leur est fait une insulte ou un refus de les livrer, je regarderai cela comme une infraction complète à la capitulation. J'ordonnerai aux troupes de se retirer, et dès ce moment tout ce qui sera fait prisonnier sera puni de mort, conformément à nos règlemens. Je rends chaque officier prussien responsable du moindre accident. Sa fortune, sa liberté et sa vie m'en répondent. Et vous, monsieur le général, que votre âge et vos longs services ont rendu l'ennemi des mouvemens séditieux, je vous enjoins de me désigner ceux des officiers les plus mutins, pour que je puisse faire appesantir sur eux la vengeance que je me propose de tirer d'une pareille conduite. Vous voudrez bien faire assembler chez vous les vingt plus mauvaises têtes de chaque régiment, leur expliquer le contenu de ma lettre, et leur dire que si dans l'instant même tout ne rentre pas dans

l'ordre, je les déclare chefs de bandes; que quand il plaira à la fortune de les mettre en mon pouvoir, je les ferai exécuter sur-le-champ. Si la moindre insulte est commise envers votre personne et celle des officiers-généraux et officiers supérieurs, ils m'en feront raison.

Recevez, monsieur le général, l'assurance de ma haute considération. *Signé* SAVARY.

XXXVIIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 3 décembre 1806.

Le prince Jérôme, commandant l'armée des alliés, après avoir resserré le blocus de Glogau et fait construire des batteries autour de cette place, se porta avec les divisions bavaroises, Wrede et Deroi, du côté de Kalisch à la rencontre des Russes, et laissa le général Vandamme et le corps wurtembergeois continuer le siége de Glogau. Des mortiers et plusieurs pièces de canon arrivèrent le 29 novembre. Ils furent sur-le-champ mis en batterie, et après quelques heures de bombardement, la place s'est rendue, et la capitulation suivante a été signée.

Les troupes alliées du roi de Wurtemberg se sont bien montrées. Deux mille cinq cents hommes, des magasins assez considérables de biscuits, de blé, de poudre, près de 200 pièces de canon, sont les résultats de cette conquête importante, sur-tout par la bonté de ses fortifications et par sa situation. C'est la capitale de la Basse-Silésie.

Les Russes ayant refusé la bataille devant Varsovie, ont repassé la Vistule. Le grand-duc de Berg l'a passée après eux; il s'est emparé du faubourg de Praga. Il les poursuit sur le Bug. L'EMPEREUR a donné en conséquence l'ordre au prince Jérôme de marcher par sa droite sur Breslau, et de cerner cette place, qui ne tardera pas de tomber en notre pouvoir. Les sept places de la Silésie seront successivement attaquées et bloquées. Vu le moral des troupes qui s'y trouvent, aucune ne fait présumer une longue résistance.

Le petit fort de Culmbach, nommé *Plassenbourg*, avoit été bloqué par un bataillon bavarois : muni de vivres pour plusieurs mois, il n'y avoit pas de raison pour qu'il se rendît. L'EMPEREUR a fait préparer à Cronach et à Forcheim des pièces d'artillerie pour battre ce fort et l'obliger à se rendre. Le 24 novembre, vingt-deux pièces étoient en batterie; ce qui a décidé le commandant à livrer la place. M. de Becker, colonel du 6e régiment d'infanterie de ligne bavarois, et commandant le blocus, a montré de l'activité et du savoir-faire dans cette circonstance.

L'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronne-

ment de l'EMPEREUR, a été célébré à Varsovie avec le plus grand enthousiasme. (*Suivent les articles de la capitulation de Glogue et de celle de Plustembourg*).

XXXIXe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 7 décembre 1806.

Le général Savary, après avoir pris possession d'Hameln, s'est porté sur Nienbourg. Le gouverneur faisoit des difficultés pour capituler. Le général Savary entra dans la place, et après quelques pourparlers, il conclut la capitulation ci-jointe.

Un courrier vient d'arriver, apportant la nouvelle à l'EMPEREUR que les Russes ont déclaré la guerre à la Porte, que Choczin et Bender sont cernés par leurs troupes, qu'ils ont passé à l'improviste le Dniester, et poussé jusqu'à Jassy. C'est le général Michelson qui commande l'armée russe en Valachie.

L'armée russe, commandée par le général Benigsen, a évacué la Vistule, et paroît décidée à s'enfoncer dans les terres.

Le maréchal Davoust a passé la Vistule, et a établi son quartier-général en avant de Praga; ses avant-postes sont sur le Bug. Le grand-duc de Berg est toujours à Varsovie.

L'EMPEREUR a toujours son quartier-général à Posen.

(*Suivent les articles de la capitulation de Nienbourg.*)

FONDS PUBLICS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

DU SAMEDI 13. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 74f 45c 50c 60c 70c. 75c 00f 00c 00c 00c. 00f. 00c 00c 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 71f. 60c 70c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1236f. 25c 0000f 0000f 00c.

DU LUNDI 15. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 74f 90c 75f 75f. 10c. 75f 00c 00c 00f 00c. 00c 00c 00c 00c. 00c 00c 00c 00c. 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 72f. 10c 00c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1242f 50c. 0000f. 0000f 0000f. 00c

DU MARDI 16. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 75f 10c. 25c. 15c 10c 15c 20c 25c 20c. 25c 50c 25c. 50c 25c 20c 15c 00f 00f 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 72f. 50c. 00c 00f 00c 00c. 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1248f 75c 1246f 25c. 1248f. 75c 0000f

DU MERCREDI 17. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 75f. 50c 40c 50c 00f 00c. 00f 00c 00c 00c. 00c 00f 00c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 00f 00c. 00f. 00c 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1250f 1248f 75c 1247f 50c 1250f

DU JEUDI 18. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 75f 75c 60c 75c 80c 90c 76f 76f 10c 00c 00c 00f 00f 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 72f 75c 00f 00c 00c 00c 00f 00c
Act. de la Banque de Fr. 1250f. 0000f. 00c 00c 0000f. 00c 00 00f 0000f

DU VENDREDI 19. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 76f 75f 90c 75c 70c 60c. 75f 70c 75c 80c 75c 70c 75c 00f 00f 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 73f 72f 75c. 00f 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1248f 75c 0000f 00. 0000f. 0000f 00c

(No. CCLXXXIV.)
(Samedi 27 Décembre 1806.)

MERCURE
DE FRANCE.

POÉSIE.

BEAUTÉ ET LAIDEUR.

Beauté me plaît par sa tendre indulgence;
Son cœur aimant craindroit de soupçonner
De noirs complots, d'infernale vengeance.
D'un trait malin vient-on l'empoisonner,
Fille du ciel, elle aime à pardonner.

Mais la Laideur n'est qu'envie et que rage;
Tout l'envenime, et tout lui fait ombrage.
La voyez-vous mordre, brouiller, trahir?
Le nom d'Amour est pour elle un outrage :
Son cœur affreux a besoin de haïr.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

LES ILLUSIONS POÉTIQUES (1).

En conscience il est assez plaisant
De voir, au gré du charme qui l'abuse,
Chaque rimeur se créer une Muse,
L'interroger; et, d'un ton complaisant,
Dès qu'au libraire il peut fournir un tome,
S'émerveillant d'avoir fait tout cela,
En rendre grace à ce brillant fantôme,
Et lui parler comme s'il étoit là.
Avec sa Muse, Homère aussi parla,
Et sur sa trace on vit marcher Virgile;
D'autres encore ont pu suivre à la file.
Oui; mais pour vous, mes amis, halte-là :

(1) Extrait des derniers volumes de la Correspondance Littéraire de M. de La Harpe. Ces volumes sont maintenant sous presse, et paroîtront incessamment.

Vous êtes seuls, il faut changer de style :
Le dialogue ici n'est plus utile ;
Et cette Muse, objet de nos débats,
Assurément ne vous répondra pas.

Ne croyez point que la noire satire
Ait sur ma plume épanché son venin,
Ni que l'accès d'un esprit trop chagrin
M'ait pu dicter ce que j'ose vous dire :
Dans ce tableau je n'ai fait que décrire
Et mon histoire et mes propres travers.
Le diable aussi m'a fait faire des vers,
Et jusqu'au bout je poussai le délire :
Avec orgueil j'appris à l'univers
Qu'au mont sacré j'avois aussi ma Muse ;
La déité fut alors mon excuse,
Et tous mes torts par elle étoient couverts.
Du moins, hélas, je crus qu'ils devoient l'être !
Dans mon erreur j'étois de bonne foi ;
Et si quelqu'un osoit s'en prendre à moi,
Que voulez-vous ? Je n'en suis pas le maître,
Lui répondrai-je, un Dieu me fait la loi,
Et pour rimer sans doute il me fit naître.
D'après ce texte, on peut, sans m'outrager,
Me soupçonner de plus d'une sottise :
Je m'en accuse ; et ce trait de franchise
Prouve qu'enfin j'ai su me corriger.

Presqu'au berceau, ma candide innocence
Balbutioit ces petits vers benins,
Dont les mamans, les oncles, les parrains,
Par des bonbons attestent l'excellence.
Je vis bientôt mes vers adolescens,
Dans le Mercure occuper une place ;
Soigneusement j'y mettois pour préface :
Par Monsieur tel, âgé de quatorze ans.
Il me souvient que je la mis long-temps,
Et qu'assez vieux, j'obtenois encor grace
Pour mon enfance, aux yeux des bonnes gens.
Lors, dans le monde où je fis mon entrée,
Par mes amis j'étois déjà cité ;
Les à-propos de la société
Tiroient déjà de ma verve égarée
Maint im-promptu la veille médité,
Qui dans un cercle avec art récité
Brille un quart-d'heure et meurt dans la soirée.

O mes amis, c'est ce qui m'a perdu !
Un grain d'encens me fit tourner la tête :
Je me piquai de l'honneur prétendu
D'avoir sans cesse une épigramme prête,
Et tour-à-tour un léger madrigal,
L'un pour Cloris, l'autre contre un rival.
On toléra ma première folie ;
Mais je passai bientôt de la saillie
A la satire : un dangereux penchant
Ne me parut qu'un peu d'étourderie ;
Je croyois rire, et je devins méchant.

Tel est le fruit d'une absurde chimère:
Dans l'art d'écrire écolier téméraire,
Et de moi-même en secret enivré,
Je me croyois par ma Muse inspiré;
Et de ses dons heureux dépositaire,
Je les répands, je m'empresse, je crains
De faire un vol à mes contemporains,
Qui de mes vers ne s'embarrassent guère.

Eh bien, messieurs, ce fidèle portrait,
Où je me peins sans beaucoup d'indulgence,
N'auroit-il point rappelé quelque trait
Qui vous convînt?... Pardon, je suis discret,
Et vous pouvez risquer la confidence;
Car, à-peu-près, je suis dans le secret,
Et je vous ai deviné tous d'avance.
Ah, je le vois, trop de sévérité
Vous effarouche, et rend l'aveu pénible!
« Quoi, direz-vous, il n'est donc plus possible,
» Lorsque l'amour, le loisir, la gaieté,
» Vont répandant une agréable ivresse,
» Dans un couplet, de chanter sa maîtresse,
» Ni de réduire aux bornes d'un quatrain,
» D'un mot plaisant le sens un peu malin? »
Rassurez-vous : on peut, dans une orgie,
D'un peu d'ivresse égayer la raison;
Le verre en main, prodiguer à foison
Ces petits riens où chacun se récrie,
Et qu'à l'instant l'auteur lui-même oublie :
Là seulement vos vers sont de saison.

Mais, de sang-froid se proclamer poète,
S'extasier sur ses productions,
Et revêtir ses folles visions
Du nom pompeux d'*influence secrète!*
Voilà l'excès que je dénonce ici.
Et, plût au ciel qu'un rimeur trop crédule,
D'un salutaire et juste ridicule
Ne ressentît que le trait adouci!
Voyez, de loin, s'accroître sur ses traces
Les contes vains, les soupçons odieux,
Et le mépris, moins tolérable qu'eux,
Du bel esprit poétiques disgraces.
Si, dans un cercle, il lit d'un ton soumis
Ces petits vers qu'il avoit tant promis,
On l'interrompt au bruit d'une charade;
Et son orgueil, trop souvent compromis,
Reçoit d'un sot quelque compliment fade,
De maint critique éprouve la boutade,
Et pour le plaindre il n'a jamais d'amis.
Bravant alors les affronts qu'il essuie,
Il s'écriera qu'il est persécuté.
De nos auteurs c'est sur-tout la manie :
Chacun veut l'être, et dans une élégie
Où l'on gémit de sa célébrité,

On vient apprendre à la postérité
Que le mérite est proscrit par l'envie,
Et qu'on n'eut pas le droit d'être excepté.

Pareils travers n'ont point en vous fait naître
Du nom d'auteur la vaine ambition :
Si vous rimez, c'est sans prétention ;
Je vous l'accorde, et c'est beaucoup, peut-être.
Mais cet attrait d'un perfide plaisir
Ne rompt-il point, tandis qu'on fait une ode,
De nos devoirs le frein trop incommode ?
Et ce robin, qu'un beau feu vient saisir,
Tournant un vers dans son noble loisir,
Descendra-t-il à la prose du Code ?
Et cette femme, empruntant de l'esprit,
Qui, tous les mois, dans les journaux s'affiche,
Daignera-t-elle, au prix d'un hémistiche,
D'un soin vulgaire.... Ah, chut, j'en ai trop dit !
J'entends déjà maint rimeur qui s'escrime :
« De tous nos vers, il va nous faire un crime,
» S'écrieront-ils, le trait est un peu vif.
» Ce fier censeur, par un droit exclusif,
» Tout en rimant, nous interdit la rime. »
Messieurs, de grace, écoutez mes raisons :
Pour qu'on l'entende, il faut qu'un homme sage
De la folie emprunte le langage,
Lorsqu'il se trouve aux Petites-Maisons.

Par M. DESPERROUX.

LA CONQUÊTE DE LA PRUSSE,

ODE.

Les Dieux n'exhalent point une menace vaine :
Le courroux de leur sein s'élance tout armé ;
Et leur regard, plus prompt que la foudre inhumaine,
Frappe l'orgueil qui dans sa haine
Refuse à leur autel l'encens accoutumé.

Que l'horrible Python, d'une haleine homicide,
Vienne infecter la terre et le vallon sacré,
L'œil vengeur d'Apollon, qu'un feu céleste guide,
Devançant la flèche rapide,
Signale le trépas de ce monstre abhorré.

Tel l'Achille français excite l'épouvante ;
Son regard irrité lance des traits de mort ;
Il présage des rois la ruine sanglante ;
Et sa parole foudroyante
De ses aigles vainqueurs a précédé l'essor.

Où sont ces légions gardiennes de la Sprée,
Qui croyoient du héros effrayer le réveil ?
Dans la Saxe, déjà, leur audace égarée,
Trahissant l'amitié sacrée,
Etaloit des combats le parjure appareil !

La France vit long-temps leur coupable délire
Dévouer ses guerriers aux horreurs du trépas;
Leurs rêves insultans renverser son Empire,
Et leur joie affreuse sourire
Au gouffre qui sembloit entr'ouvert sous ses pas.

La haine leur souffloit cette fureur sauvage;
Un souvenir cruel irritoit leur orgueil;
Ils brûloient de laver la honte de l'outrage
Que reçut leur brutale rage
Proposant à Lutèce, ou des fers, ou le deuil.

« Cède, ville superbe, ou soudain écroulées,
» Tes maisons par la flamme expieront tes refus;
» Tes dômes, tes splendeurs aux pieds seront foulées,
» Et sur tes rives désolées
» L'étranger ébloui ne s'arrêtera plus. »

Imprudente fureur, qui de soudaines lances
Arma la France entière, et, soulevant ses flots,
Eût à ces aggresseurs fait subir ses vengeances,
Si, rougissant de leurs jactances,
Ils n'eussent du Grand-Peuple embrassé les drapeaux!

Long-temps ils ont chéri ce lien tutélaire;
Quand Bellone lançoit autour d'eux ses hasards,
L'égide du Français rendoit leur sort prospère.
Qu'a produit leur trame adultère?
Que sont-ils devenus ces fiers enfans de Mars?

Jena, dans ses champs, a vu frémir les ombres
Des guerriers qui peuploient leurs nombreux bataillons;
De leurs glaives brisés là gissent les décombres;
Et là fume, aux cavernes sombres,
Leur sang, qui d'un long fleuve a rougi les sillons.

Le vaincu s'est partout creusé des précipices;
Le courroux du Français est au loin assouvi;
La Vistule captive a vu ces Dieux propices,
Dont les aigles triomphatrices
Tiennent de Frédéric tout l'Empire asservi.

O grand roi! l'avenir, qui t'ouvroit ses ténèbres,
Quand, élevant la France au plus sublime rang,
Tu présageois son lustre et ses héros célèbres,
T'annonça-t-il les temps funèbres
Qui menaçoient ton sceptre, et l'orgueil de ton sang?

Le voyois-tu ce sceptre, ouvrage de ta gloire,
Que jadis redoutoient les plus fiers potentats,
Echapper à ta race; et, traître à ta mémoire,
Au seul effort d'une victoire,
Sous le fer d'un guerrier se briser en éclats?

Console-toi : ton nom, qui triomphe des âges,
Jamais de plus d'honneurs ne se vit entouré,

Qu'alors que ce vainqueur, juge des grands courages,
Te payant de nobles hommages,
Ceignit avec transport ton glaive révéré.

Sur ta tombe sacrée, écartant les profanes,
D'un saint enthousiasme il respira l'ardeur;
Et ce cœur héroïque interrogea tes manes,
De Bellone augustes organes,
Sur un art dont sa gloire a franchi la hauteur.

Vivans, l'estime auroit associé vos ames;
L'un de l'autre, aux combats, eût admiré les coups;
L'honneur brûla toujours de généreuses flammes:
Les guerriers, sous ses oriflammes,
Marchent d'un pas émule, et non d'un œil jaloux.

Qui respire l'envie, à l'opprobre se voue;
Dans la course superbe où volent ses égaux,
Un grand cœur applaudit, avec ivresse loue,
Le char dont la rapide roue
Triomphant de la borne, éclipse ses rivaux.

Napoléon est roi de la lice guerrière;
Intrépide, il s'élance aux combats renaissans;
Le clairon sonne, il part, dévorant la carrière,
Perdu dans les flots de poussière,
Il a ravi la palme, et mérité l'encens.

Où trouver son égal? Prodiges de Bellone,
Chefs-d'œuvre du génie, il a tout accompli.
Bientôt ce roi des rois rejetons de son trône,
Des arts qui tressent sa couronne,
Régira l'univers par sa gloire ennobli.

Par M. B....

ENIGME.

Un pied, de ma longueur
Est presque la mesure;
Il l'est aussi de ma largeur:
Cependant du quarré je n'ai point la figure.

LOGOGRIPHE.

Avec six pieds, je suis un des mets les plus sains;
Avec trois, je deviens ce que cache une fille;
Avec cinq, un garant de la foi des humains;
Avec quatre, je cours à travers la Castille.

CHARADE.

Quatre pieds forment tout mon bien;
Mon dernier vaut mon tout, et mon tout ne vaut rien.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Soupir.*

Celui du Logogriphe est *Mercure*, où l'on trouve *cure, mer, crême, muire.*

Celui de la Charade est *Ver-tige.*

Note. Le mot du Logogriphe de l'avant-dernier numéro est *Bûcher.*

RÉFLEXIONS sur l'ouvrage du Père *Bouhours*, intitulé : *De la Manière de bien Penser dans les Ouvrages d'esprit.* Un vol. in-12 : article faisant suite à l'extrait de l'*Histoire de Pierre d'Aubusson*, du même auteur. (1)

LE Père Bouhours, dans cet ouvrage, semble avoir pris pour modèle les Dialogues de Cicéron sur l'Orateur. La liberté de la conversation permet de discuter à fond les questions littéraires et oratoires; et ce cadre fait éviter la monotonie qui se fait sentir dans les préceptes, quand ils sont rangés dans un ordre trop méthodique. Une autre raison peut avoir engagé le Père Bouhours à préférer cette manière à toute autre : il obtenoit de grands succès dans la société par son élocution facile et polie; habitué aux applaudissemens que l'on donnoit à ses discours, ne devoit-il pas présumer qu'on accorderoit la même faveur à des entretiens dont il seroit l'auteur? Ce motif, qui décida peut-être Platon, Xénophon et Cicéron, renommés tous par leur éloquence dans la conversation, à donner à leurs préceptes la forme du dialogue, a pu engager le Père Bouhours à marcher sur les traces de ces grands maîtres, dont il avoit étudié avec soin le génie et les écrits.

Mais cette espèce de talent a ses écueils. Les succès de société habituent souvent à faire briller son esprit aux dépens du bon sens et de la raison. A l'abri de quelques phrases sonores et bien tournées, on peut faire passer les plus grandes absurdités; le cercle indulgent dont on est entouré ne cherchant que le plaisir, est peu scrupuleux sur les moyens par lesquels on le lui procure; et il arrive qu'un beau parleur devient un mauvais écrivain, quand il veut mettre ses productions au grand jour.

Le Père Bouhours, doué d'un esprit juste et solide, a évité une grande partie des écueils auxquels les applaudissemens exagérés qu'il recevoit pouvoient l'entraîner. Cependant, il ne s'est pas préservé d'une certaine abondance de mots que l'habitude d'improviser donne presque toujours : on voit que, dans les momens où le style le plus familier seroit préférable, il court après la phrase, et fait ses efforts pour donner de l'harmonie à la période. On croit toujours entendre un homme

(1) Cet ouvrage est rare. Il s'en trouve quelques exemplaires reliés chez le Normant. Prix : 3 fr.

dont la conversation charme une société choisie, sans effort, il est vrai, mais avec une recherche d'expression qui provoque l'applaudissement; presque jamais on ne voit l'écrivain pesant ses paroles dans le silence du cabinet, et négligeant de vains ornemens pour chercher à réunir à la plus grande justesse la plus exacte précision. Il est à remarquer que le Père Bouhours, qui s'étend avec complaisance sur les historiens éloquens, tels que Tite-Live et Salluste, ne dit pas un mot de Plutarque, ce modèle de naturel et de simplicité que doivent se proposer tous ceux qui écrivent des vies particulières. C'est dans ce dédain pour un des plus grands écrivains de l'antiquité que l'on peut trouver le germe des défauts que nous avons eu lieu d'observer dans l'Histoire de Pierre d'Aubusson. Le Père Bouhours recherchant trop l'éloquence et les tours nombreux, ne donne point à cette histoire le caractère qu'elle devoit avoir. S'étant trompé dans la théorie de son art, il n'est pas étonnant qu'il se soit égaré dans la pratique.

D'autres causes encore contribuèrent à donner au style de l'auteur un peu d'affectation et de faux brillant. Quoiqu'il s'élevât avec beaucoup de force, comme on le verra par la suite, contre les *concetti* italiens et espagnols, il ne dédaignoit pas de faire une étude particulière d'un écrivain qui ne pouvoit que lui faire prendre une mauvaise route, si son bon sens et son talent naturel ne s'y fussent opposés. Il y avoit plus d'un rapport entre la position de Voiture et celle du Père Bouhours dans la société : tous deux faisoient les délices des cercles dans lesquels ils étoient admis. Voiture, paroissant à une époque où le goût n'étoit pas encore formé, avoit eu le mérite de donner à la phrase française une *légéreté, une élégance* et une finesse qui lui avoient été jusqu'alors inconnues; mais son bel esprit perçoit trop dans ses lettres, ses plaisanteries étoient trop travaillées, et sa légéreté n'étoit pas dépourvue d'une certaine affectation. Méritant de grands éloges pour avoir su donner un nouveau caractère à la langue française, il n'en étoit pas moins un modèle dangereux à suivre. Le Père Bouhours s'étoit distingué dans un temps beaucoup plus heureux : les chefs-d'œuvre de Racine et de Boileau avoient obtenu les applaudissemens de tous les connoisseurs éclairés; les Lettres Provinciales avoient fixé la prose française. Il devenoit alors beaucoup plus facile à un écrivain d'obtenir des succès littéraires. On ne sauroit révoquer en doute que le Père Bouhours n'ait puissamment contribué à perfectionner la langue française par l'urbanité qu'il sut répandre dans ses écrits; mais les rapports qui existoient entre Voiture et lui se firent toujours sentir; il avoit tant de goût pour cet auteur,

qu'il le portoit toujours sur lui; dans ses momens de récréation, comme il le dit lui-même, il le lisoit et le relisoit sans cesse. On doit attribuer à cette étude habituelle l'envie de briller qui se trouve trop fréquemment dans les ouvrages du Père Bouhours.

L'urbanité et une politesse raffinée, portées très-loin par le Jésuite, étoient aussi produites par une rivalité dont il est utile de faire ici une courte mention. Les ouvrages de Port-Royal produisoient alors le plus grand effet : on employoit dans les maisons particulières, et dans quelques colléges, les Méthodes et les Grammaires de Lancelot, d'Arnauld et de Nicole; Boileau et Racine témoignoient le plus vif enthousiasme pour ces excellens maîtres. Les Jésuites craignoient avec raison l'influence de ces nouveaux systèmes : chargés de l'enseignement dans presque toutes les provinces, il étoit de leur intérêt d'opposer à leurs adversaires des ouvrages propres à maintenir du moins la balance. La Logique de Port-Royal, dont les éditions se multiplioient, se faisoit sur-tout distinguer par une raison solide, par une méthode sévère, par une dialectique exacte et claire, mais ne présentoit aucun ornement déplacé. Le Père Bouhours composa, pour balancer le succès de cet ouvrage, le livre dont nous nous occupons : il ne négligea rien pour charmer le lecteur par une instruction amusante, légère et dépouillée de tout appareil sérieux. Le contraste ne pouvoit être plus marqué; mais, comme chacun de ces ouvrages, composé dans des vues si différentes, présente des qualités essentielles, tous deux ont obtenu le suffrage des connoisseurs. Cependant le livre du Père Bouhours, faisant de trop fréquentes allusions aux circonstances du moment, ne s'est pas soutenu comme la Logique; et, malgré les défauts qu'on peut lui reprocher, nous ne craignons pas de dire qu'on l'a beaucoup trop négligé. Peu de Réthoriques sont aussi bonnes : en supprimant quelques passages qui n'ont plus d'intérêt, en rectifiant quelques jugemens erronés, il n'est pas douteux qu'on en pourroit faire un excellent livre classique. C'est ce qui nous engage à en parler encore avec quelque détail.

Voltaire, dans l'Histoire du Siècle de Louis XIV, a rendu justice à cet ouvrage du Père Bouhours. « La Manière de » bien Penser, dit-il, sera toujours utile aux jeunes gens qui » voudront se former le goût : l'auteur leur enseigne à éviter » l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux; s'il juge trop » sévèrement en quelques endroits le Tasse, et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son » style est pur et agréable. » Mais Voltaire met une restriction

à cette louange : il se moque du Père Bouhours, sur ce qu'il compare saint Ignace à César, et saint Xavier à Alexandre. Il est sûr que le Jésuite avoit trop de goût pour les rapprochemens, et qu'en les multipliant, il lui arrivoit d'en faire de forcés.

Mais Voltaire aussi se garde bien de dire à quelle occasion le Père Bouhours parle de ce rapprochement. On ne voit pas pourquoi l'auteur du Siècle de Louis XIV, qui court tant après les anecdotes, garde le silence sur celle-ci, qui est assez curieuse.

Le grand Condé aimoit beaucoup la société des gens de lettres, et le Père Bouhours étoit quelquefois admis à son intimité. La conversation tomba un jour sur saint Ignace et sur saint Xavier. On cherchoit en vain à caractériser ces deux héros du Christianisme, dont l'un avoit fondé la Société de Jésus, et dont l'autre avoit porté le nom et la gloire de son Ordre dans les pays les plus éloignés. La conversation s'animant, le prince dit, sans y attacher d'autre intention que celle de jeter quelque lumière sur l'objet de la discussion : « *Saint Ignace est César, qui ne fait jamais rien que pour de bonnes raisons; saint Xavier, c'est Alexandre, que son courage emporte quelquefois.* » Il étoit tout naturel que le Père Bouhours rapportât, dans son ouvrage, ce mot si glorieux pour les Jésuites. Le petit commentaire qu'il en donne ne sert qu'à expliquer les raisons qui avoient pu porter le prince à faire ce singulier rapprochement. On ne voit pas, d'après cette explication, ce que M. de Voltaire a pu trouver de si ridicule dans ce passage de l'ouvrage du Père Bouhours. Il est faux que ce soit l'auteur qui ait fait le parallèle; mais Voltaire savoit qu'il étoit plus facile de tourner en ridicule un *Jésuite* que le grand Condé.

Le Père Bouhours fait quelquefois d'excellentes réflexions sur le Tasse. Les plus curieuses sont celles où le critique examine les passages que le poète italien a imités des anciens. Ces parallèles intéressans donnent lieu à des discussions très-instructives sur le génie des différens siècles, relativement à la littérature. En voici un exemple : dans l'Eunuque de Térence, Cherea, jeune homme amoureux d'une femme qu'il n'a fait qu'entrevoir, la demande de tous côtés. « (1) Où la puis-je » chercher, dit-il ? Quel chemin prendrai-je ? Je suis dans

(1) *Ubi quæram? Ubi investigem? Quem perconter? Quâ insistam viâ?*

Incertus sum : una spes est; ubi ubi est, diù celari non potest.

Eun. de Téren., act. 2, sc. 3.

» une incertitude cruelle. Mais une chose me donne de l'es-» pérance, c'est qu'en quelque lieu qu'elle soit, elle ne peut » être long-temps cachée. ». Cette dernière pensée est délicate et passionnée, sans avoir aucune espèce d'affectation. A l'époque où écrivoit le Tasse, on étoit beaucoup plus raffiné: la pensée de Térence auroit paru trop simple. Le Tasse, en la développant, la rend moins agréable et moins naturelle. Nous nous servirons de la traduction de M. de La Harpe, qui joint l'élégance à beaucoup de fidélité :

Ah ! la beauté jamais peut-elle se cacher ? (1)
Nos yeux sont-ils en vain ardens à la chercher ?
Tu ne le permis pas, Amour. D'une main sûre
Tu sais ouvrir pour toi la plus chaste clôture,
Et dans l'ombre des murs, fermés à tout danger,
Introduis les larcins d'un regard étranger.
Argus aux yeux voilés, il n'est rien sur la terre
Que ton bandeau ne couvre, et que ton feu n'éclaire.

On voit que le Tasse, en voulant renchérir sur Térence, a été beaucoup trop loin. Quoique ce défaut soit adouci dans la traduction de M. de La Harpe, comme on peut s'en convaincre en examinant le texte, la comparaison avec Argus a quelque chose d'affecté. On a reproché au Père Bouhours d'être trop sévère envers le Tasse ; mais jamais il ne lui conteste le mérite de ses conceptions épiques, de ses caractères, et de ses descriptions de combats. Il ne lui reproche que des défauts de style, séduisans pour la plupart des lecteurs, et qui n'en sont que plus dangereux. Il a raison de trouver mauvais que le poète italien, dans les endroits les plus sérieux, se permette des ornemens superflus et des bagatelles brillantes, *nugæ canoræ*, qui ne conviennent point au ton de l'épopée. Dans toute cette critique, les leçons du Père Bouhours, conformes à celles de Boileau, mais plus développées, sont des modèles de goût.

Cette manie de renchérir sur les beautés simples des anciens, a été portée très-loin par les poètes du dix-huitième siècle.

Dans la tragédie sur-tout, les poètes modernes se sont livrés à beaucoup d'exagération. Ce défaut se fait remarquer

(1) Pur guardia esser non può, che' n tutto celi
Beltà degna ch'appaia, e che s'ammiri :
Nè tu il consenti Amor, ma la riveli
D'un giovinetto a i cupidi desiri.
Amor c'hor cieco, hor Argo, hora ne veli
Di benda gli occhi, hora cegli apri, e giri ;
Tu per mille custodie entro a i piu casti
Virginei alberghi, il guardo altruí portasti.

Chant 2, strophe 15.

principalement dans leurs imitations des anciens. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'Iphigénie en Tauride de Guimond de la Touche à celle d'Euripide, l'Oreste de Voltaire à l'Electre de Sophocle, etc.

Les réflexions du Père Bouhours ne se bornent pas à la poésie et à l'éloquence. Il donne aussi de fort bons préceptes sur la manière d'écrire l'histoire générale. On a vu que, dans la préface de son histoire de Pierre d'Aubusson, il regarde Tite-Live et Salluste comme les meilleurs modèles. Il n'est pas aussi favorable à Tacite; et son jugement sévère n'est pas sans quelque fondement. En effet, comme nous l'avons observé, quand nous avons eu l'occasion de parler de ce grand écrivain, Tacite a le défaut de vouloir pénétrer trop avant dans les mystères de la cour : il a la prétention de découvrir les plus secrets sentimens de ceux dont il parle; et cette prétention ne peut manquer de l'égarer souvent. Sur quels titres, sur quels Mémoires fonde-t-il ses conjectures? Quand il auroit été le confident intime des princes, il lui auroit été impossible de lire aussi profondément dans leurs cœurs. La propension de l'historien à considérer toutes les actions sous les rapports les plus défavorables, étoit une des causes qui portoient les directeurs des études à ne point mettre ce livre entre les mains des jeunes gens : à cet âge, il est dangereux de voir ainsi la société; et l'idée qu'on puise dans un ouvrage de ce genre, conduit ou à la haine ou au mépris des hommes, deux sentimens également funestes quand on entre dans le monde : ils ne peuvent produire que la misantropie ou la dépravation. Ce ne fut qu'à la fin du dix-huitième siècle, que Tacite fut introduit dans les écoles. A l'époque de la révolution, on put facilement apercevoir quelle influence la lecture de cet auteur avoit exercée sur les jeunes gens. Combien de fois les phrases de Tacite ne servirent-elles pas d'épigraphe et de texte aux pamflets dirigés contre les chefs du gouvernement? Le Père Bouhours, qui, heureusement pour lui, n'avoit pas l'expérience de l'effet qu'un historien comme Tacite peut produire sur les jeunes gens, lui reproche seulement son défaut de simplicité et ses conjectures hasardées.

« C'est à la vérité, dit-il, un grand politique et un bel » esprit que Tacite, mais ce n'est point à mon avis un excel» lent historien. Il n'a ni la simplicité, ni la clarté que l'his» toire demande : il raisonne trop sur les faits; il devine les » intentions des princes plutôt qu'il ne les découvre : il ne » raconte point les choses comme elles ont été, mais comme » il s'imagine qu'elles auroient pu être; enfin, ses réflexions » sont souvent trop fines, et peu vraisemblables. Par exemple,

» y a-t-il de l'apparence qu'Auguste n'eût préféré Tibère à
» Agrippa et à Germanicus que pour s'acquérir de la gloire
» par la comparaison qu'on feroit d'un prince arrogant et
» cruel, comme étoit Tibère avec son prédécesseur ? Car
» quoique Tacite mette cela dans la bouche des Romains, on
» ne voit que trop que la réflexion est de lui, aussi bien que
» celle qu'il fait sur ce que ce même Auguste avoit mis dans
» son testament, au nombre de ses héritiers, les principaux
» Romains, dont la plupart lui étoient odieux; qu'il les y ait
» mis, dis-je, par vanité, et pour se faire estimer des siècles
» suivans. »

Le Père Bouhours, en donnant des principes de naturel et de clarté, a parfaitement défini les défauts opposés. Cette définition du *galimatias* et du *Phébus* mérite d'être conservée, parce qu'elle peut en préserver.

« Le galimatias, dit-il, renferme une obscurité profonde,
» et n'a de soi-même nul sens raisonnable. Le Phébus,
» qui n'est pas si obscur, a un brillant qui signifie ou semble
» signifier quelque chose : le soleil y entre d'ordinaire, et
» c'est peut-être ce qui a donné lieu, dans notre langue, au
» nom de *Phébus*. Ce n'est pas quelquefois que le Phébus ne
» devienne obscur, jusqu'à n'être pas entendu; mais alors le
» galimatias s'y joint : ce ne sont que brillans et que ténèbres
» de tous côtés. »

Le Père Bouhours donne des exemples de Phébus et de galimatias, tirés des orateurs de son temps. Ces exemples très-ridicules, le sont beaucoup moins que ceux que l'on pourroit puiser dans quelques auteurs modernes. Diderot, sur-tout, en fourniroit un grand nombre. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns. En parlant de Thomas qu'il trouve trop froid dans son Essai sur les Femmes, Diderot s'exprime ainsi : « Quand on écrit sur les femmes, il faut tremper sa plume
» dans l'arc-en-ciel, et jeter sur la ligne la poussière des
» ailes du papillon. » Il ajoute ensuite : « Comme le petit
» chien du pélerin, à chaque fois qu'on secoue la patte, il
» faut qu'il en tombe des perles; et il n'en tombe pas de celles
» de M. Thomas. » Voilà du Phébus, s'il en fut jamais. Veut-on voir du galimatias? « On est, dit l'auteur, naïvement
» héros, naïvement scélérat, naïvement dévot, naïvement
» beau, naïvement orateur, naïvement philosophe ; sans
» naïveté, point de vraie beauté : on est un arbre, une fleur,
» une plante, un animal naïvement. Je dirois presque que de
» l'eau est naïvement de l'eau, sans quoi elle visera à de
» l'acier poli et au cristal. La naïveté est une grande ressem-
» blance de l'imitation avec la chose : c'est de l'eau prise dans

» le ruisseau et jetée sur la toile. » Mais ce galimatias n'approche point d'une définition *du beau*, par laquelle nous terminerons nos citations. « Le Théorème qui dira que les asymtotes d'une courbe s'en rapprochent sans cesse, sans jamais se » rencontrer, et que les espaces formés par une portion de » l'axe, une portion de la courbe, l'asymtote et le prolongement de l'ordonnée, sont entr'eux, comme tel nombre » est à tel nombre, sera beau. » Jamais les pédans de Molière ne se sont exprimés d'une manière si extraordinaire. Cet emploi de termes scientifiques dans un sujet purement littéraire, est encore plus ridicule que l'emphase et l'affectation de Trissotin et de Vadius.

L'interlocuteur du Père Bouhours finit par revenir aux bons principes de la littérature. Jusque-là, il avoit en quelque sorte méprisé les anciens, et n'avoit accordé son suffrage qu'aux auteurs espagnols et italiens. Son ami, après l'avoir convaincu de ses erreurs, ajoute : « Vous serez, comme ces » gens qui sont détrompés du monde, et qui, dans le commerce de la vie, n'ont pas tant de plaisir que les autres; » mais assurez-vous que c'en est un grand d'être détrompé; » et ne vous avisez pas d'imiter ce fou qui s'imaginoit être » toujours au théâtre et entendre d'excellens comédiens; mais » qui étant guéri de son erreur par un breuvage que ses » amis lui firent prendre, se plaignoit de ses amis comme » s'ils l'eussent assassiné. »

Les partisans décidés du mauvais goût ont toujours été très-difficiles à persuader : aussi, ce n'est point parmi eux, que le Père Bouhours a choisi un adversaire. Il a *pris* un homme empressé de s'instruire, et se défiant *beaucoup* de lui-même. Il y a loin de ce caractère à celui des sophistes qui jouissent de leurs erreurs, et ne veulent pas en guérir. Quoiqu'ils s'emportent souvent contre les critiques qui cherchent en vain à dissiper leurs illusions, ils n'ont pas à redouter le sort du fou dont parle le Père Bouhours, d'après Horace. Qu'ils laissent donc en paix les Aristarques dont ils blâment la sévérité. La critique, ainsi que l'observe le Père Bouhours, ne s'adresse qu'à ceux qui sont en état d'en profiter; et si elle ne dédaigne pas de s'appesantir quelquefois sur de mauvais ouvrages, ce n'est point dans l'espoir de corriger les auteurs, mais dans l'intention de prémunir les lecteurs contre la contagion du faux goût.

P.

Les Ecrivains de l'Histoire Auguste, traduits en français par Guillaume de Moulines. Nouvelle édit. Trois vol. in-12. Prix : 7 fr. 50 c., et 10 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Barrois* aîné et fils, rue de Savoie ; et chez *le Normant*.

On entend par l'*Histoire Auguste*, l'histoire de tous les Empereurs romains, depuis Adrien qui parvint à l'Empire en 117, jusqu'au commencement du règne de Dioclétien en 285 : ce qui comprend un espace de cent soixante-huit années. Plus de cinquante auteurs avoient traité cette partie de l'histoire romaine : six ont échappé seuls à l'injure des temps ; leurs ouvrages ont été réunis en un seul corps d'histoire, sous le titre d'*Ecrivains de l'Histoire Auguste*. Ces auteurs sont : Spartien, Lampride, Vulcace, Capitolin, Pollion et Vopisque (1) : ils ont tous vécu sous l'Empereur Dioclétien.

Spartien (*Ælius Spartianus*) avoit écrit les Vies de tous les Empereurs, depuis Jules-César jusqu'à Dioclétien. Il ne reste que celles d'Adrien, d'*Ælius Verus* son fils adoptif, de Julien, de Niger, de Sévère, de Caracalla et de Geta son frère. Indépendamment de l'incorrection et de la dureté du style, défaut commun à tous les écrivains de l'Histoire Auguste, Spartien est peu exact à suivre l'ordre des temps : par une suite de cette confusion, il se trompe de vingt-quatre ans sur la vie de Sévère ; il lui fait épouser Julie dix ans trop tard ; il ne veut pas que Caracalla soit fils de Julie ; il se contredit sur Julien et sur Niger ; il attribue à l'Empereur Adrien l'établissement des voitures publiques, dont l'usage étoit déjà connu du temps d'Auguste. Malgré ces inexactitudes, on lit avec intérêt les Vies qui nous restent de lui, sur-tout celle de l'Empereur Sévère. (2)

(1) Je pense qu'on n'auroit pas dû restreindre à ces six auteurs la dénomination d'écrivains de l'Histoire Auguste. Vopisque, dans la vie d'Alexandre-Sévère, appelle Tacite *Historiæ Augustæ scriptorem*. Cette dénomination étoit donc appliquée du temps de Vopisque à tous les historiens qui avoient déjà écrit sur les Empereurs. On devroit donc distinguer deux *Histoires Auguste* : la grande, comprenant tous les Empereurs depuis Auguste jusqu'à Constantin ; et la petite, commençant seulement au règne d'Adrien, et finissant à l'avènement de Dioclétien : c'est de cette dernière dont il s'agit dans cet article.

(2) On y trouve une particularité remarquable sur la population de l'ancienne Rome : Sévère laissa en mourant une provision de blé pour sept années, de manière qu'on pût en distribuer chaque jour soixante-quinze mille boisseaux ; or le boisseau romain contenoit huit chœnix, et

Vulcace (*Vulcatius Gallicanus*), sénateur romain, entreprit de faire l'histoire de tous ceux qui avoient porté le nom d'Auguste, soit légitimement, soit par usurpation. Nous n'avons de lui que la Vie d'*Avidius Cassius* qui se révolta en Orient contre l'Empereur Marc-Aurèle : elle est adressée à Dioclétien. On y trouve quelques lettres fort belles de Marc-Aurèle (1) : et l'intérêt qui règne dans ce petit morceau d'histoire, fait regretter la perte des autres ouvrages de l'auteur. (2)

Lampride (*Ælius Lampridius*) avoit aussi composé les Vies de plusieurs princes. Il ne reste que celles de Commode, de Diadumène, fils de Macrin, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. La Vie de Commode est dédiée à Dioclétien; celles d'Héliogabale et d'Alexandre sont adressées au grand Constantin. L'auteur assure que c'étoit le prince lui-même qui l'avoit obligé d'écrire celle d'Héliogabale, et de la lui adresser : ce qui peut le justifier en partie du reproche que S. Jérôme lui adresse, ainsi qu'à Suétone, *d'apprendre les plus grands crimes en les rapportant*. M. Rollin le cite quelquefois dans la partie historique du Traité des Etudes (3). Ce qui inspire de la confiance pour cet historien, c'est la hardiesse avec laquelle il parle à Constantin en lui adressant la Vie de l'Empereur Alexandre. Après avoir invectivé contre les eunuques du palais, il dit en s'adressant à Constantin même : « Je sais quel » danger il y a de parler contre ces sortes de personnes, sous » un prince qui en est esclave ; mais, par un bonheur tout » particulier, vous avez reconnu combien ces pestes causent » de malheurs; et c'est pourquoi vous les avez réduits à l'habit

un choenix suffisoit pour la nourriture d'une personne. Voilà donc six cent mille portions à distribuer chaque jour, et par conséquent six cent mille habitans; et comme cette distribution ne se faisoit qu'aux pauvres et aux soldats, qu'on juge à quel nombre devoit se monter le total des habitans de Rome!

(1) Entr'autres celle que ce prince écrivit à Vérus, au sujet de la conspiration de Cassius, et qui finit ainsi : *Quant au conseil que vous me donnez de pourvoir à la sûreté de mes enfans par la mort de Cassius, je souhaite que mes enfans périssent plutôt eux-mêmes, si Cassius est plus digne qu'eux de l'Empire.*

Dans une autre de ces lettres, on trouve ces belles paroles que l'Empereur Théodose se plaisoit à répéter : *Plût à Dieu que je pusse ouvrir les tombeaux, et rendre la vie aux morts!*

(2) Le *Dictionnaire historique* ne fait aucune mention de Vulcace; quoiqu'il n'ait pas dédaigné de parler de Spartien.

Le même Dictionnaire met Actius *Lampridius* au lieu de Ælius *Lampridius*. On pardonneroit aisément une faute si légère, et bien d'autres semblables, si d'ailleurs on avoit l'avantage de trouver toujours dans ce Dictionnaire les renseignemens qu'on y cherche.

(3) Voyez le tom. III, pag. 78, 97, 523.

» de

» de leur condition, et aux fonctions de la domesticité du » palais. »

Capitolin (*Julius Capitolinus*) avoit entrepris, comme Spartien, de faire les Vies de tous les Empereurs. Nous n'avons de lui que celles d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, de L. Vérus, de Pertinax, d'Albin, de Macrin, des deux Maximins, des trois Gordiens, de Maxime et Balbin. Les Vies de Marc-Aurèle, de L. Vérus et de Macrin sont adressées à Dioclétien; celles des Maximins et des Gordiens, au grand Constantin, pour lequel Capitolin avoit entrepris toute l'histoire des Empereurs. Il copie ordinairement les auteurs qui ont écrit avant lui, et ne fait pas difficulté de l'avouer, comme dans la Vie de Maxime et Balbin : *Voilà*, dit-il, *ce que j'ai tiré en grande partie de l'historien grec Hérodien.* (1) Il n'écrit ni avec pureté, ni avec exactitude. La lettre qu'il rapporte de Macrin au sénat est supposée; il se contredit souvent dans la Vie de Maximin, et notamment sur le combat entre les soldats prétoriens et le peuple de Rome.

Pollion (*Trebellius Pollio*) ne nous a laissé que la fin du règne de Valérien, avec la Vie des deux Galliens et des trente tyrans; c'est-à-dire des usurpateurs de l'Empire, depuis Philippe inclusivement, jusqu'à Quintille, frère et successeur de Claude II. Il songe plus à écrire avec vérité qu'avec élégance; il reconnoît lui-même que *son style est simple et populaire, sans avoir ni la pureté, ni l'élévation des anciens historiens* (2). Sa narration est rapide et semée de réflexions très-sensées. Dans la Vie de l'Empereur Gallien, il blâme la passion avec laquelle ce prince se livroit à la poésie : « Autre » est le mérite d'un Empereur, dit-il, autre est celui d'un » poète et d'un orateur : *Aliud in Imperatore quæritur, aliud in poetâ et in oratore.* » On ne croyoit pas alors *que le mot* Œuvres *et le mot* Roi *fussent compatibles*, comme l'ont avancé quelques écrivains de nos jours.

Vopisque (*Flavius Vopiscus*), né à Syracuse, vint à Rome vers l'an 304; il y composa l'histoire d'Aurélien, de Tacite, de Flavien, de Probus, des quatre tyrans, (Firme, Saturnin, Proculus et Bonose), de Carus et de ses fils Numérien et Carinus. Il adressoit ses ouvrages à ses amis et non aux Empereurs. Son style, quoique éloigné de la pureté de la langue latine, a de la force et de l'élévation; on le regarde comme le meilleur des écrivains de l'Histoire Auguste; il cherche à imiter la pré-

---

(1) *Hæc sunt quæ ex Herodiano græco scriptore magnâ ex parte collegi.*

(2) *Non historico, nec diserto, sed pedestri eloquio.*

cision et la force de Tacite, comme on pourra le voir dans les morceaux que nous citerons en examinant la traduction de M. de Moulines.

Malgré les défauts que nous avons remarqués dans ces auteurs, leurs ouvrages n'en sont pas moins précieux : car ce sont les seuls historiens parvenus jusqu'à nous, qui nous instruisent des révolutions qu'éprouva l'Empire romain pendant un intervalle de cent soixante années. Il seroit à desirer que nous eussions dans notre langue une bonne traduction de cette importante histoire. La traduction de l'abbé de Marolles est depuis long-temps oubliée. Quant à celle de M. de Moulines, dont on nous donne aujourd'hui une nouvelle édition, elle ne méritoit pas plus d'être réimprimée que celle de l'abbé de Marolles. Plusieurs journaux néanmoins en ont rendu un compte très-avantageux. Le Publiciste même, dirigé, rédigé par M. Suard et M. de la Cretelle l'aîné (1), a été jusqu'à dire : « Pendant le long séjour de Voltaire en Prusse, » M. de Moulines avoit beaucoup vu ce grand écrivain; » et on sent qu'il a profité de cette école : sa traduction, très-» exacte, est en général bien écrite; le style en est simple et » facile. » Après un pareil éloge prononcé ou du moins approuvé par deux membres de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut, on sera sans doute étonné de nous entendre dire au contraire que l'auteur de cette traduction ne connoissoit ni la langue française, ni la langue latine. Il faut donc motiver notre jugement par des preuves si fortes et si nombreuses, qu'on ne puisse pas imputer notre sévérité au seul plaisir de vouloir contredire d'aussi graves autorités.

En jetant d'abord un coup d'œil rapide sur cette traduction, sans la confronter avec le latin, on reconnoît aussitôt que la langue française étoit une langue étrangère pour l'auteur. (2)

« Adrien se livra avec tant de passion à la chasse *qu'on y* » *trouvoit à redire*. Un faiseur d'horoscopes lui confirma *ce* » *qu'on* lui avoit dit *que* son grand-oncle avoit déjà prédit » *qu'il* obtiendroit un jour l'Empire.

» En écrivant au sénat, il s'excusa de n'avoir pas attendu » *son avis* sur son élévation à l'Empire, et allégua que les » soldats *s'étoient précipités* à le saluer Empereur.

» Parvenu au trône, il dit à l'un de ceux qui l'avoient le » plus haï : *Vous l'avez échappé*. (3)

(1) Voyez le Publiciste du 1er novembre.

(2) M. de Moulines, mort à Berlin en 1802, étoit né dans cette même ville en 1728, d'une famille réfugiée du Languedoc.

(3) Il y a dans le latin : *evasisti*. « Vous voilà sauvé, » ainsi que l'a traduit Fontenelle.

« » Lucius Vérus étant à côté de son frère, fut frappé *pen-* » *dant* la route, *d'un coup* d'apoplexie *qui l'enleva.*

» Pertinax fut obligé de faire à pied le chemin, depuis An- » tioche jusqu'au lieu de sa destination, *parce qu'il s'étoit* » *émancipé à* faire le voyage sans passeport.

» Etant Empereur, *il acquitta* le trésor des dettes qu'il » avoit été forcé de contracter au commencement de son ad- » ministration, et le remit sur *son* ancien pied. (1)

» C'est un mauvais administrateur, disoit l'Empereur Sé- » vère, qu'un prince qui nourrit *des* entrailles *des* habitans » *des* provinces *des* hommes peu nécessaires à la République.

» Il exila et fit couper les nerfs des doigts de façon qu'il » ne pût plus écrire, à un secrétaire qui, rapportant une » affaire au conseil du prince, en fit un faux exposé.

» S'il lisoit quelqu'*auteur* latin, c'étoit *le Traité* des Offices.

» Il voulut bâtir un temple *à Christ* (à J. C.).

» Niger *attribua* des honoraires aux conseillers, afin qu'ils » *ne saignassent* pas leurs cliens.

» Maximin le jeune étoit très - instruit dans les lettres » grecques et latines, *ayant eu pour le grec*, Fabilius dont » il nous reste beaucoup d'épigrammes grecques : *il eut pour* » *le latin* Philémon. *Sa promise* étoit Junia Fadilla, arrière- » petite-fille d'Antonin. Elle épousa dans la suite un sénateur » de la même famille. Cette princesse conserva pourtant des » *arrhes royaux*, tels qu'un collier de perles, outre des » robes et broderies d'or, *toutes telles* qu'il les faut à une » princesse.

» Aurélien vouloit rétablir le sénat des femmes, *dont celles* » qui, au jugement des sénateurs, auroient mérité des sacer- » doces, occuperoient les premières places. »

Je préviens ceux qui ont l'haleine trop courte, de ne pas s'engager dans la phrase suivante :

« J'observerai que le mot de César vient, selon le sentiment » de très-savans hommes, ou de l'éléphant (appelé dans la » langue des Maures, *Cæsa*), que tua dans un combat ce- » lui qui le premier prit le nom de César, ou de ce qu'il » fallut, sa mère étant morte avant de le mettre au monde, » recourir à une opération pour lui donner le jour, ou de » ce qu'il naquit avec la tête garnie de longs cheveux, ou » enfin, de ce qu'il avoit les yeux bleus, d'une vivacité peu » commune ; et certes, à laquelle de ces causes qu'on l'assigne, » ce sera toujours à un heureux destin qu'il faudra attribuer

(1) Le traducteur a commis la même faute dans le tom. III, pag. 36. « Odenat remit les affaires de la République sur *leur* ancien pied. »

» la célébrité d'un nom qui durera autant que l'univers. »
(Tom. I. pag. 65.)

Voici d'autres exemples plus frappans de ce que le Publiciste appelle *un style simple et facile*.

« La Palestine *fourmilloit* de séditieux.

» Il se rendit à Rome pour y *pousser* ses études.

» Le senateur qui devoit parler le premier, dit : « Nous » nous occupons, dans cette assemblée, *de misères et de* » *contes de vieilles*.

» Proculus étoit devenu riche en troupeaux, en esclaves et » autres objets qu'il avoit *butinés*.

» Les soldats insistèrent sur le pillage, d'après un mot que » l'Empereur avoit *lâché*.

» L'Empereur Alexandre Sévère vouloit passer pour être » Romain d'origine, ayant honte de se dire Syrien, *sur-tout* » *depuis que pendant* un jour de fête les Antiochéens lui » avoient *lâché* des sarcasmes.

» Caracalla étant descendu de cheval pour *lâcher son eau*, » fut tué au milieu de ses gardes complices de l'assassinat : » ce fut son écuyer qui, en l'aidant à remonter, lui enfonça » un poignard dans le sein ; et aussitôt tous s'écrièrent que » c'étoit Martialis *qui avoit fait le coup*.

» On reprochoit à Julien d'être *goulu*, joueur.

» Caracalla étoit *goulu*, adonné au vin.

» Cordus dit dans son histoire que Niger étoit *goulu*.

» Commode se fit un jour présenter, dans un plat d'argent, » deux bossus, *tout rabougris* et couverts de moutarde.

» Il fit de son palais une taverne et *un lieu de crapule* ; sa » maison devint *un vrai brelan*.

» Habillé en cocher, il conduisoit des chars, vivoit avec » des gladiateurs, et portoit de l'eau *comme un valet de ma-* » *quereau*. »

Après avoir lu de pareilles phrases, on voit que les estimables auteurs du Publiciste se sont étrangement fourvoyés lorsqu'ils ont dit : « Pendant le long séjour de Voltaire en » Prusse, M. de Moulines avoit beaucoup vu ce grand écri- » vain ; et on sent qu'il a profité *de* cette école. »

Si M. Suard, qui a si heureusement *traduit le Robertson*, avoit voulu prendre la peine de comparer une seule page du texte latin avec le français, il se seroit bien gardé d'ajouter que *cette traduction est très-exacte*. Choqué des nombreux contre-sens qui s'offrent à chaque page, il auroit aussitôt reconnu que le traducteur n'étoit guère plus versé dans la langue latine que dans la langue française.

Lampride dit, en parlant d'Alexandre Sévère : *Amicos*

sanctos et venerabiles habuit, non malitiosos, non callidos, non ad malum consentientes, non bonorum inimicos, non irrisores, non qui illum quasi fatuum circumducerent; sed sanctos, religiosos, amantes principis sui, et qui de illo nec ipsi riderent, nec risui esse vellent. M. de Moulines traduit ainsi ce passage : « Alexandre eut » pour amis des hommes vertueux et dignes d'estime, qui » n'étoient ni *malins*, ni rusés, ni *enclins au vice*, ni enne» mis des gens de bien, ni disposés à *se jouer de lui*, ou *à le* » *duper comme un sot*; c'étoient au contraire des gens sages, » religieux, amis du prince, qui *éloignoient, et de lui et* » *d'eux-mêmes, tout ridicule.* »

Ad malum consentientes, ne signifie pas des courtisans *enclins au vice*, mais des courtisans qui s'entendent ensemble pour faire le mal, qui ne s'accordent que pour le mal. *Irrisores, et qui illum quasi fatuum circumducerent*, ne signifie pas des courtisans *disposés à se jouer de lui, ou à le duper comme un sot*, mais des courtisans disposés *à le tourner en ridicule, et à le faire passer pour un fou.*

Qui de illo nec ipsi riderent, nec risui esse vellent, est la même chose que s'il y avoit, *qui de illo nec ipsi riderent, nec* illum aliis *risui esse vellent*; c'est-à-dire, *des amis incapables de se permettre à eux-mêmes, et de permettre aux autres aucune plaisanterie contre leur prince :* ce qui est bien différent du sens qu'a suivi le traducteur, *des amis qui éloignoient, et du prince et d'eux-mêmes, tout ridicule.*

Lampride dit, quelques lignes plus bas, en parlant des eunuques qui tenoient les Empereurs enfermés dans le palais, afin de régner sous leurs noms : *Soli principes perdunt dùm eos, more Persarum regum, volunt vivere : qui à populo etiam amicissimum principem semovent.* « Seuls ils corrom» pent les princes, dit le traducteur, parce qu'ils tâchent de » les faire vivre à la manière des rois de Perse; *qu'ils font* » *perdre l'affection du peuple au prince le plus aimé.*

A populo etiam amicissimum principem semovent, veut dire : *ils dérobent au peuple la vue du prince qu'il aime le plus*, et non pas, *ils font perdre l'affection du peuple au prince le plus aimé.*

Voilà comme tout Lampride est à-peu-près traduit par M. de Moulines. Nous allons voir comme il traduit Vopisque. Je tombe sur un des endroits les plus remarquables de cet historien, sur les acclamations du sénat romain, lorsqu'il élut Tacite Empereur. *Tacite Auguste, Dii te servent. Te delegimus, te principem facimus, tibi curam Reipublicæ orbisque mandamus : Suscipe imperium ex senatûs aucto-*

ritate. Tui loci, tuæ vitæ, tuæ mentis est quod mereris; quod bonum, faustum, salutareque sit, diù privatus fuisti. Scis quemadmodùm debeas imperare, qui alios principes pertulisti : scis quemadmodum debeas imperare, qui de aliis principibus judicasti. « Tacite Auguste, les Dieux » vous conservent. Nous vous élisons, et nous vous créons » Empereur; nous vous confions le soin de la République *et* » *de l'Empire : recevez-le de l'autorité du sénat*; votre » rang, *vos mœurs, vos talens* vous en rendent digne. Que » *les Dieux répandent leurs bénédictions sur notre choix!* » Vous avez long-temps vécu dans une condition privée; » Vous saurez comment il faut régner, vous *qui avez vécu* » sous d'autres princes; vous saurez comment vous devez » gouverner, vous qui *avez jugé des Empereurs* précédens. »

On ne sait d'abord si le mot *conservent* est à l'indicatif ou au subjonctif. Il falloit lever cette équivoque, en mettant : *que les Dieux vous conservent.* Dans la troisième phrase, le traducteur a mis, *le soin de la République et de l'Empire*, tandis qu'il y a dans le latin, *curam Reipublicæ et orbis*, *le soin de la République et de tout l'univers*; ce qui est plus fort et plus conforme au ton de grandeur qu'affecte ici le sénat. Je ne m'arrête pas à examiner si ces mots, *tuæ vitæ, tuæ mentis*, sont exactement rendus par ceux-ci, *vos mœurs, vos talens*. Je passe au contre-sens contenu dans cette phrase : « Que les » Dieux répandent leurs bénédictions sur notre choix! Vous » avez long-temps vécu dans une condition privée. » On connoît cette ancienne maxime, que pour bien commander il faut avoir obéi. C'est dans ce sens que le sénat dit à Tacite: *Quod bonum, faustum, salutareque sit, diù privatus fuisti.* « Ce qui est d'un favorable augure, ce qui nous promet » d'heureux jours sous votre empire, c'est que vous avez » long-temps vécu dans une condition privée. » Quelle différence entre ce sens et celui qu'a suivi le traducteur : « Que » les Dieux répandent leurs bénédictions sur notre choix! Vous » avez long-temps vécu dans une condition privée. » Le traducteur n'a pas mieux saisi le sens de la phrase suivante : *Scis quemadmodùm*, etc. Ce membre de phrase, *qui alios principes pertulisti*, dit beaucoup plus que le français : *vous qui avez vécu sous d'autres princes.* Le mot *pertulisti* fait allusion aux mauvais princes qui avoient régné jusqu'alors. Celui qui a gémi sous des tyrans avant d'arriver lui-même au souverain pouvoir, exerce ordinairement l'autorité avec plus de douceur et de justice; et c'est ce que le sénat veut dire ici à Tacite.

La réponse de Tacite au sénat, est également défigurée par

le traducteur, dont le style lâche énerve toute la vigueur et toute la précision du latin. *Miror, Patres Conscripti, in locum Aureliani fortissimi imperatoris senem velle principem facere. En membra quæ jaculari valeant, quæ hastile torquere, quæ clypeis intonare, quæ ad exemplum docendi militis frequenter equitare. Vix munia senatûs implemus, vix sententias ad quas nos locus arctat, edicimus. Videte diligentiùs quàm ætatem de cubiculo atque umbrâ in pruinas, æstusque mittatis. An probaturos senem Imperatorem milites creditis? Videte ne et Reipublicæ, non eum quem velitis, principem detis.*

« Je m'étonne, pères conscripts, que *vous pensiez à » mettre* un vieillard à la place du vaillant Aurélien. *Je ne » suis plus fait* pour lancer des traits, *pour manier le javelot, » pour agiter le bouclier, pour monter à cheval, et » animer les troupes par mon exemple.* Je puis à peine » m'acquitter de ma charge de sénateur, et *opiner sur » les affaires, comme mon devoir l'exige : pensez donc à ce » que vous faites en voulant, à l'âge où je suis, me tirer de » mon cabinet et de ma vie tranquille pour m'exposer* » à l'intempérie des saisons. Croyez-vous que les soldats » puissent *agréer pour Empereur* un vieillard? *Ne vous » exposez pas à donner à la République un chef qui ne sera » pas de son goût.* »

Je me contenterai de relever le contre-sens qui se trouve dans la dernière phrase. Le traducteur l'a fait de dessein prémédité. Il nous avertit qu'il a changé le texte, et qu'il a traduit comme s'il y avoit dans le latin : *Videte ne et Reipublicæ, non eum quem velit, principem detis.*

« Je lis, dit le traducteur, *velit* au lieu de *velitis* (1), parce

---

(1) Le traducteur s'est permis de changer encore le texte dans ce passage de la Vie de Probus : *Amor militum erga Probum ingens semper fuit, neque enim unquam ille passus est peccare militem. Ille quin etiam Aurelianum sæpè a gravi crudelitate deduxit.* M. de Moulines traduit : « L'amour des soldats envers Probus étoit extrême; car il ne permit jamais » qu'on les vexât, et souvent il adoucit à leur égard l'humeur trop rude » d'Aurélien. » Le traducteur nous avertit qu'au lieu de *peccare militem* il a lu *peccare in militem* ou *vexare militem*. D'abord, j'observerai que *passus est peccare in militem*, ou *vexare militem*, n'est pas latin; il faut dire : *passus est peccari in militem* ou *vexari militem*. Mais d'ailleurs nulle nécessité de changer le texte; car, à travers l'obscurité de la phrase latine, on entrevoit que l'auteur a voulu dire : « Probus étoit fort aimé « des soldats, et pourtant il ne leur pardonnoit aucune faute, sans être » néanmoins trop sévère; car souvent il adoucit à leur égard l'extrême » dureté d'Aurélien. » Ce sens très-raisonnable est autorisé par ce passage de Capitolin, dans la Vie de Gordien : *Tribuni eum et duces usque adeò timuerunt et amaverunt, ut neque vellent peccare, neque ex ullâ parte*

» qu'il semble absurde que Tacite dise aux sénateurs qui » l'élisent : *Gardez-vous de donner à la République un prince » qui ne sera pas de votre goût.* « Tous les manuscrits portant *velitis*, il n'étoit pas permis au traducteur de changer le texte ; il devoit s'attacher à entendre le sens de ces mots, *non eum quem velitis principem*, lesquels ne signifient pas, *un prince qui n'est pas de votre goût*, mais *un prince tout autre que celui dont la République a besoin, et que vous voulez lui donner*. Et alors la phrase latine n'a rien d'absurde ; car elle veut dire, *prenez garde de vous tromper dans votre choix* ; ou bien : *prenez garde de choisir un prince qui ne réponde pas à votre attente*.

Mais voici un contre-sens plus inexcusable. Le sénat, pour vaincre la résistance de Tacite, lui rapporte l'exemple de Trajan et d'Adrien qui n'étoient parvenus à l'Empire que dans un âge avancé. Il ajoute ensuite : *Imperatorem te, non militem facimus. Tu jube, milites pugnent. Animum tuum, non corpus eligimus.* « Nous ne vous créons pas soldat, mais » Empereur. *Vous, ordonnez aux soldats de combattre* ; c'est « votre ame et non votre corps que nous élisons. » Le traducteur a cru que ces mots : *Tu jube, milites pugnent*, ne faisoient qu'une seule phrase, et que la construction étoit : *tu, jube ut milites pugnent*, et en conséquence il a traduit, *vous, ordonnez que les soldats combattent* ; au lieu que ces mots : *Tu*, etc., etc. forment deux phrases très-distinctes. *Tu, jube*, vous, vous commanderez (1), *milites pugnent*, et les soldats combattront : *tu* est opposé à *milites*, comme *Imperatorem* est opposé à *militem* dans la première phrase, comme *animum* est opposé à *corpus* dans la troisième. Ce sont trois antithèses qui eurent un grand succès, puisque l'historien latin nous avertit que la première et la troisième furent répétées vingt fois par acclamation dans cette assemblée du sénat ; mais la seconde, *tu jube, milites pugnent*, fut répétée jusqu'à trente fois. *Dixerunt tricies*, dit Vopisque ; les sénateurs répétèrent trente fois : *Tu jube, milites pugnent.* Ces mots avoient donc un sens moins commun que celui que leur donne le traducteur, sans quoi il est probable qu'ils n'eussent pas été répétés un si grand nombre de fois, malgré

---

peccarent. « Les tribuns et tous les chefs avoient pour lui un sentiment « mêlé de crainte et d'amour, qui les retenoit dans le devoir, et leur ôtoit » même l'idée de s'en écarter. » D'ailleurs, quand Probus fut élu Empereur par les soldats, il leur dit : « Vous vous repentirez de votre choix ; » car je ne sais pas vous flatter. »

(1) Quoique *jube* soit à l'impératif, je l'ai traduit par le futur, afin de faire mieux sentir la distinction des deux phrases.

l'extrême complaisance qu'avoit à cette époque le sénat romain.

Je ne puis me dispenser de relever encore un contre-sens d'une autre espèce, dont les suites peuvent être plus dangereuses : car il a déjà été fait par Montaigne, et lui a fourni une mauvaise preuve pour appuyer une absurde calomnie contre les premiers chrétiens (1). Vopisque dit, dans la Vie de l'Empereur Tacite : *Cornelium Tacitum, scriptorem Historiæ Augustæ, quòd parentem suum eumdem diceret, in omnibus bibliothecis collocari jussit; et, ne lectorum incuriâ deperiret, librum per annos singulos decies scribi jussit, et in bibliothecis poni.* M. de Moulines traduit ainsi : « Il fit » placer dans chaque bibliothèque un exemplaire de Cor- » neille Tacite, qui a écrit l'Histoire des Empereurs, et qu'il » disoit être son parent; et de peur que cet ouvrage ne pérît » par la négligence des lecteurs, il *en fit faire*, chaque » année, dix copies *qu'on déposoit* dans les bibliothèques. » Le traducteur oublie que le règne de Tacite ne fut que de six mois : or ce prince n'ayant pas même régné une année, on ne peut pas dire, *il fit faire, chaque année, dix copies qu'on déposoit dans les bibliothèques.* Il falloit dire : *Il ordonna que, chaque année on feroit dix copies de cet ouvrage, et qu'on les déposeroit dans les bibliothèques.*

Toutes les citations que je viens de faire prouvent suffisamment que *l'Histoire Auguste* est encore à traduire : conclusion fort différente de celle des deux critiques célèbres que j'ai nommés plus haut. En rendant d'ailleurs justice au mérite littéraire de M. de Moulines, je pense que sa qualité d'étranger ne le rendoit guère propre à ce genre de travail. Nos bonnes traductions françaises ont toutes été

---

(1) Voici le passage de Montaigne (tom. II, ch. 19,) « Il est certain » qu'en ces premiers temps que notre religion commença de gagner au- » torité avec les lois, le zèle en arma plusieurs contre toute sorte de » livres païens, de quoi les gens de lettres souffrent une merveilleuse » perte. J'estime que ce désordre ait plus porté de nuysance aux lettres » que tous les feux des Barbares. Cornelius Tacitus en est un bon témoin; » car, quoique l'empereur Tacitus, son parent, *en eût peuplé par or-* » *donnances expresses* toutes les librairies du monde, toutefois un seul » exemplaire entier n'a pu échapper à la curieuse recherche de ceux qui » desiroient l'abolir, pour cinq ou six vaines clauses contraires à notre » créance. » Tacite ne régna que six mois; et au milieu du désordre, de la confusion, et de l'ignorance qui régnoient alors dans l'empire romain, il étoit bien difficile que cet Empereur parvînt dans l'espace de six mois *à peupler toutes les librairies du monde* des œuvres de son parent; il étoit également difficile qu'après sa mort son ordonnance fût maintenue par des successeurs qui avoient un esprit, un caractère et des intérêts tout différens, et dont aucun n'étoit parent de Tacite.

données par des Français. On peut dire de la prose ce que Voltaire disoit des vers :

O vous, Messieurs les beaux-esprits,
Si vous voulez être chéris
Du Dieu de la double montagne,
Et que toujours dans vos écrits
Le Dieu du goût vous accompagne,
Faites tous vos vers à Paris,
Et n'allez point en Allemagne!

R.

Discours prononcé à l'Athénée de Paris, le 15 décembre 1806, par M. Chénier, de l'Institut National. — Introduction au Cours de littérature française.

On a long-temps exagéré les avantages de ces réunions littéraires, si fort en vogue depuis la fin du dernier siècle, dont le but est de mettre à la portée des esprits les plus superficiels toutes les théories de la littérature, et de rendre tout-à-coup savant sans étude et sans efforts. Il a été reconnu, depuis, que tous ces cours, sur les diverses parties des connoissances humaines, ne donnoient guère que des notions fausses ou imparfaites, propres seulement à enhardir la présomption; qu'il valoit beaucoup mieux ignorer que mal savoir, et que la manie du bel-esprit étoit fort différente de l'amour des lettres et de l'instruction.

Dans le siècle des grands écrivains, les bureaux d'esprit furent livrés à un juste ridicule. Les littérateurs étoient alors beaucoup moins répandus dans le monde. Leur vie laborieuse ne se partageoit qu'entre les longs travaux du cabinet, et la société de quelques amis, réunis par les mêmes goûts. Ils ne récitoient leurs ouvrages que devant des auditeurs également capables d'en sentir les beautés, et de leur en indiquer les défauts. Ces juges sévères et éclairés n'auroient pas été séduits par ces petites ressources du bel-esprit, par ces cliquetis de mots et ces froides étincelles qui font aujourd'hui la fortune des poètes d'Athénée. Tout fut perdu dès que chaque cercle voulut avoir ses poètes et ses Aristarques, et que tout le monde se mêla de juger et d'écrire. L'exemple et les préceptes des grands maîtres perdirent leur autorité, et la république des lettres tomba dans une véritable anarchie.

C'est à-peu-près à cette époque que le Lycée, appelé aujourd'hui l'Athénée, rassembloit à ses séances la plus brillante société de Paris. Cet établissement eut sans doute beaucoup plus d'éclat que d'utilité réelle. Il eut l'inconvénient que nous venons de remarquer, comme attaché à toutes les réunions de cette espèce, de multiplier les demi-connoissances et les prétentions, vrais fléaux des talens réels; mais il faut convenir aussi que les lettres lui ont une obligation dont elles conserveront le souvenir, puisqu'il donna naissance au Cours de Littérature de M. de La Harpe. La mort prématurée de cet excellent critique fit perdre aux séances littéraires tout l'intérêt qu'il leur avoit donné pendant si long-temps. On s'aperçut bientôt que, pour le remplacer, il ne suffisoit pas de s'asseoir dans la même chaire; et le ridicule ne fut pas épargné aux prétentions mal fondées qui se manifestèrent à ce sujet : les auditeurs désertèrent : c'est de cet état presque désespéré que M. Chénier entre prend aujourd'hui de relever l'Athénée de Paris, pour lui rendre son ancienne splendeur.

C'est une tâche bien difficile à remplir que celle de tracer un tableau complet et raisonné d'une littérature aussi étendue que la nôtre. Parler de tant d'auteurs différens, avec une parfaite connoissance des sujets qu'ils ont traités, des circonstances où ils ont écrit, de l'influence réciproque qu'a exercé leur génie sur leur siècle, et leur siècle sur leur génie, se rendre court et rapide sans être superficiel, approfondir tant d'objets divers, sans fatiguer des auditeurs peu appliqués, qui ne veulent s'instruire qu'en s'amusant; toutes ces conditions, si pénibles à remplir, veulent à la fois une érudition profonde, et une élocution élégante et facile, qu'il est donné à bien peu d'hommes de réunir. Toutefois il paroît que M. Chénier, loin d'être effrayé de tant d'obligations, ne craint pas même d'agrandir la carrière immense qui s'ouvre devant lui. On va le voir tracer la route qu'il se propose de suivre :

« La poésie, dit-il, l'éloquence, l'histoire, les romans, » genre intermédiaire entre l'histoire et la poésie, sont des » parties brillantes de notre littérature, mais ne la forment » pas toute entière. On ne la compléteroit même pas en » ajoutant à ces parties la grammaire, la rhétorique et la » poétique. Il faut y joindre encore la philosophie et ses prin» cipales applications; examiner dans leur marche progressive » l'analyse des sensations et des idées, la morale publique et » particulière, et les diverses branches de l'art social. Nous » écarterons d'un examen déjà très-étendu les sciences phy» siques et mathématiques, la jurisprudence proprement

» dite, et la théologie, en exceptant toutefois quelques ou-
» vrages que viennent rattacher à notre sujet, soit les grandes
» qualités de l'art d'écrire, soit une influence remarquable
» sur les opinions d'un siècle, par conséquent sur l'esprit gé-
» néral de sa littérature. »

Voilà sans doute de grands projets! Mais pourquoi écarter *les sciences physiques et mathématiques*, *la jurisprudence proprement dite*, *et la théologie*. Ces sciences ne sont pas plus étrangères à la littérature que plusieurs de celles qui seront approfondies. Les leçons de M. Chénier, sur la théologie, auroient pu être fort curieuses; et peut-être auroit-il professé la jurisprudence et les mathématiques avec tout autant de succès que *la philosophie*, *l'analyse des sensations et des idées*, *et les diverses branches de l'art social*. Mais, sans rien préjuger sur un cours qui n'est pas encore commencé, contentons-nous d'examiner l'introduction que nous avons sous les yeux, et dont l'orateur expose ainsi l'objet :

« Dans l'introduction, seul objet de cette première séance,
» nous allons remonter au temps éloignés où l'empereur
» Constantin changea toutes les habitudes des nations. Depuis
» l'écroulement de l'empire romain, nous suivrons d'âge en
» âge et de peuple en peuple les traces de la littérature vaga-
» bonde. Au milieu même de la barbarie, et dans le laby-
» rinthe du moyen âge, nous serons guidés par cette lu-
» mière, souvent pâle, incertaine, quelquefois concentrant
» ses foibles rayons dans un coin du monde, jamais complète-
» ment éteinte. Nous verrons *naître* et changer peu à peu la
» première langue de nos ancêtres. Quand nous serons par-
» venus au moment où *naît* la littérature française, nous la
» diviserons en quatre époques. Nous assignerons à chacune
» d'elles les traits principaux qui la caractérisent. Nous indi-
» querons la manière spéciale dont elle sera parcourue. De-là
» *naîtra* facilement l'exposé des vues philosophiques qui
» doivent présider au cours entier, afin qu'il ne soit pas
» tout-à-fait indigne des personnes éclairées qui veulent bien
» y prendre quelque intérêt, de l'établissement célèbre sous
» les auspices duquel il commence, et des principes élevés
» que maintient la raison publique chez les grandes nations
» de l'Europe. »

On voit que l'orateur ne craint pas d'aborder les sujets vastes; mais peut-être auroit-il dû se rappeler en cette occasion le vers de Boileau :

Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.

Il semble, par exemple, qu'il suffisoit pour une première

séance de suivre les *traces de la littérature vagabonde*, depuis Constantin jusqu'à l'époque où nos ancêtres commencèrent à la cultiver. Ce sujet, développé dans une juste étendue, auroit pu devenir la matière d'un discours fort intéressant. On auroit aimé sur-tout à voir apprécier avec plus de détails et de connoissance de cause le génie de ces Pères de l'Eglise qui, au milieu de la décadence des lettres et de la corruption générale du goût, firent tout-à-coup renaître la véritable éloquence. Il est vrai que pour approfondir ce seul objet, il auroit fallu plus de recherches et d'études réelles, que pour effleurer tous ceux que l'orateur a pressés dans ce court espace de cinquante pages. Rien n'est plus aride, rien n'exigeoit moins de méditation et de lecture, que cette longue nomenclature d'écrivains jugés chacun en deux lignes. Tous ces aperçus, qui veulent paroître profonds, sont quelquefois faux, et n'ont jamais le mérite d'être neufs, et ceux qui ne connoîtroient pas la vaste érudition du professeur, pourroient croire qu'il s'est dispensé de lire tous les auteurs du moyen âge, et que pour les apprécier comme il l'a fait, il lui a suffi d'ouvrir un Dictionnaire historique.

On pense bien que je ne puis avoir le dessein de suivre pas à pas M. Chénier dans la longue carrière qu'il parcourt si rapidement : je n'ai pas l'haleine assez forte pour une course si précipitée; et d'ailleurs même en passant sous silence toutes les opinions prétendues philosophiques qu'il est bien décidé à ne pas abandonner, que de choses à dire sur tant d'arrêts littéraire qu'il entasse les uns sur les autres. Par exemple, il avance que l'Encyclopédie est un *monument éternellement mémorable* de la philosophie du dix-huitième siècle. Il faut donc lui faire observer qu'un Dictionnaire des sciences et des arts, quelque parfait qu'on le suppose, ne peut jamais devenir un monument durable, parce que sa perfection n'est jamais que relative à l'époque où il a été composé. Quelques années après sa publication, les sciences ont fait de nouvelles découvertes; les anciens systèmes sont décrédités, les arts ont acquis des procédés plus faciles. L'ouvrage est donc devenu défectueux; sous tous ces rapports, il faut le refondre et le compléter. C'est ce qui est arrivé à l'Encyclopédie, qui a déjà été refaite sur un plan nouveau depuis sa naissance. Il n'y a que les hommes de génie qui élèvent des monumens éternellement mémorables, et ces monumens ne sont pas des Dictionnaires.

En rendant justice, avec l'orateur, aux qualités morales de Thomas, peut-on souscrire à l'éloge qu'il fait de son éloquence. Tout le monde convient que cet orateur manque,

presque toujours de naturel et de goût; *qu'il a*, comme le dit Voltaire, *le malheur de tâcher*. Et M. Chénier, de sa pleine autorité, le place parmi les grands écrivains de la France. Que diroit-il donc de Massillon ou de Bossuet?

Mais que penser sur-tout de son jugement sur J. J. Rousseau, qui, suivant lui, *tient parmi nous, dans la prose, la place que Racine occupe dans la poésie*. Un rapprochement pareil devoit-il se trouver sous la plume d'un écrivain, qui, par la nature de ses ouvrages, a dû faire une étude particulière du plus parfait de nos poetes? Ne sait-il pas que ce sont trop souvent des paradoxes et des idées fausses que Rousseau embellit des prestiges de son éloquence; que chez Racine, les sentimens et les pensées sont toujours aussi justes et aussi vrais que l'expression. Rousseau tombe quelquefois dans l'exagération et dans l'enflure. Racine ne paroît jamais contraint sous les entraves pesantes de la versification; il ne s'écarte jamais de la plus belle simplicité. Ces deux grands écrivains ont particulièrement réussi dans la peinture des passions. Mais Rousseau se laisse aller aux écarts d'une imagination exaltée; il confond trop souvent l'expression d'un amour purement physique, avec le langage d'une ame vraiment passionnée. Racine s'attache exclusivement à représenter ces mouvemens du cœur, et il est plus chaste que le peintre de Julie, lors même qu'il trace l'amour incestueux de Phèdre et la passion furieuse d'une sultane. Il résulte de tout cela que Racine, dans un genre beaucoup plus difficile, est beaucoup plus parfait que Rousseau, et qu'il n'est pas permis à un professeur, qui doit avoir fait toutes ces observations, de les placer *tous deux sur la même ligne*.

On devoit croire que M. Chénier succédant à M. de La Harpe, honoreroit sa mémoire de quelques mots d'éloge, ne fût-ce que par bienséance. Cependant non-seulement le nom de M. de La Harpe ne se trouve pas une seule fois dans tout le discours; mais l'orateur a soin de faire entendre qu'il ne fait pas grand cas de la méthode de critique adoptée par l'auteur du Cours de Littérature; car c'est sans doute à cette méthode qu'il fait allusion lorsqu'il dit: « qu'il ne se permettra » pas, au milieu d'une société distinguée par ses lumières, de » transcrire à chaque page les célèbres morceaux d'éloquence » et de poésie que nous avons appris dès notre enfance, les scènes » divines gravées dans la mémoire et dans le cœur de toutes » les personnes à qui notre littérature n'est pas complétement » étrangère. » On sait en effet que M. de La Harpe aime à citer les grands écrivains dont il analyse les productions. Il

pensoit qu'on avoit toujours un nouveau plaisir à entendre des fragmens choisis de leurs chefs-d'œuvre, quelque connus qu'ils fussent. En effet, de belles scènes parfaitement récitées faisoient disparoître la monotonie presqu'inséparable des longues dissertations critiques; et ces citations donnoient lieu de faire remarquer dans les morceaux les plus connus une foule de beautés, qui échappent à la plupart des lecteurs. Le public paroît avoir jugé que cette méthode n'étoit pas mauvaise, et j'oserois conseiller à M. Chénier de ne pas la dédaigner. Sa prose sera peut-être excellente, mais les vers de Corneille et de Racine sont bons aussi à entendre.

Ceux qui se ressouviennent des tragédies de M. Chénier savent qu'on peut souvent reprocher à ses vers une abondance et une emphase de mots, qui déguisent mal ce qu'il y a de foible et de commun dans les idées. Ce même défaut se retrouve aussi dans sa prose. Je citerai, pour le prouver, l'un des morceaux les plus brillans de son discours. C'est le tableau du débordement des Barbares sur l'empire romain :

« Le fer et la flamme dévorèrent les monumens des arts; » et long-temps furent continuées ces dévastations dont le » zèle immodéré de l'âge précédent avoit déjà commencé le » cours. Un siècle entier ne suffit point pour amortir le mou- » vement terrible imprimé à l'Europe. Durant tout le sixième » siècle, l'Allemagne, l'Italie, les Gaules, l'Espagne, fu- » rent autant d'arènes sanglantes où des animaux féroces se » déchiroient pour la proie commune. La force usurpoit de » nouveau ce qu'avoit usurpé la force. Des extrémités de la » Tartarie jusqu'aux rives de l'Elbe et du Rhin, vingt peuples » barbares, remués à-la-fois, ne connoissant que la science du » glaive et l'art de détruire, se précipitoient les uns sur les » autres, et s'arrachoient les lambeaux du monde. »

Les grands mots, les métaphores outrées, sont prodigués dans cette description : *Le feu qui dévore.... des arènes sanglantes... des animaux féroces... la science du glaive...* (1) *l'art de détruire... les lambeaux du monde*. Cependant tous ces frais d'éloquence sont perdus; et ce morceau ne produit aucun effet, parce qu'il est aussi vide d'idées que gonflé de mots. C'est avec d'autres couleurs que Robertson, dans son excellente Introduction à l'Histoire de Charles-Quint, a peint cette mémorable et terrible époque. Quoique M. Chénier

(1) On peut remarquer, en passant, combien cette expression est impropre, puisque les barbares n'avoient aucune connoissance de l'art militaire.

n'aime pas les citations, je pense que le lecteur ne me saura pas mauvais gré de rapporter ici cette éloquente description :

« Partout où *les Barbares* marchèrent, leurs traces furent » teintes de sang ; ils massacrèrent et ravagèrent tout ce qui » se trouva sur leur passage ; ils ne distinguèrent point le » sacré du profane, et ne respectèrent ni le rang, ni le sexe, » ni l'âge. Ce qui leur échappa dans les premières excur- » sions, devint leur proie dans celles qui suivirent. Les pro- » vinces les plus fertiles et les plus peuplées furent converties » en de vastes déserts, où quelques ruines des villes et des » villages détruits servirent d'asyle à un petit nombre d'ha- » bitans malheureux que le hasard avoit sauvés, ou que » l'épée de l'ennemi, rassasiée de carnage, avoit épargnés. » Les premiers conquérans, qui s'établirent d'abord dans les » pays qu'ils avoient dévastés, furent chassés ou exterminés » par des conquérans nouveaux, qui, arrivant de régions » plus éloignées encore des pays civilisés, étoient encore » plus avides et plus féroces. Ainsi l'Europe fut en proie à » des calamités renaissantes, jusqu'à ce qu'enfin le Nord, » épuisé d'habitans par ces inondations successives, ne fut » plus en état de fournir de nouveaux instrumens de des- » truction. La famine et la peste, qui marchent toujours à » la suite de la guerre lorsqu'elle exerce ses horribles ravages, » affligèrent toute l'Europe, et mirent le comble à la déso- » lation et aux souffrances des peuples. Si l'on vouloit fixer » le période où le genre humain fut le plus misérable, il » faudroit nommer sans hésiter celui qui s'écoula depuis la » mort de Théodose jusqu'à l'établissement des Lombards » en Italie. Les écrivains contemporains, qui ont eu le » malheur d'être témoins de ces scènes de désolation et de » carnage, ont de la peine à trouver des expressions assez » énergiques pour en peindre toutes les horreurs. Ils donnent » les noms de *Fléau de Dieu*, de *Destructeur des nations*, aux » chefs les plus connus des Barbares, et comparent les excès » qu'ils commirent dans leurs conquêtes, aux ravages des » tremblemens de terre, des incendies et des déluges : cala- » mités les plus redoutables et les plus funestes que l'imagi- » nation puisse concevoir. »

C'est ainsi que s'exprime l'écrivain qui a long-temps et profondément médité son sujet. Il trouve naturellement des expressions fortes et pittoresques, pour des pensées énergiques. Je sais que M. Chénier, eu égard à la nature de son discours, ne devoit pas se livrer à un récit aussi détaillé ; mais il devoit marquer sa description par quelqu'image neuve et imposante, par quelqu'observation qui lui fût propre, ne fût-ce que pour

pour empêcher que l'éloquence d'un professeur ne ressemblât trop à celle d'un écolier de rhétorique.

On a vu plus haut M. Chénier promettre l'exposé des *vues philosophiques* qui doivent, dit-il, présider à son cours entier, *afin de le rendre digne des principes élevés que maintient la raison publique chez les grandes nations de l'Europe.* J'ai trouvé en effet, dans son discours, bon nombre de ces expressions si chères aux philosophes modernes; *raison*, *raison publique*, *fanatisme*, *superstition*, *nature*, *perfectionnement de l'espèce humaine*, *etc.* J'y ai trouvé ce néologisme et ces tournures à prétention, si péniblement maniérées, que les écrivains de cette école adoptent de préférence, pour donner une apparence de profondeur et de nouveauté aux pensées les plus vulgaires; exemples: « Sans doute Charlemagne aima les lettres, *puisqu'il avoit bien conçu la pensée de la gloire.* — Ces hordes septentrionales, qui dans les âges précédens, avoient envahi les provinces romaines, *subissoient elles-mêmes l'inévitable ascendant d'une civilisation supérieure.* — Ici nous retrouvons encore cette *filiation des littératures* qui nous a guidé jusqu'à présent dans les ténèbres du moyen âge. — Dans tout ce qui appartient, soit à la raison, soit à la mémoire, malgré *les signes accidentels d'une décadence qui souvent n'est qu'apparente*, par cela seul que l'imprimerie existe sans jamais risquer de périr, *elle rend indéfiniment progressive la marche nécessaire de l'esprit humain*, etc. etc.

Pour les *vues philosophiques*, je les ai bien cherchées partout, mais je n'ai pu les trouver, à moins qu'on ne veuille honorer de ce nom des idées telles que celles-ci : « La gloire » suprême appartient à ceux qui ont *le plus allégé le fardeau des antiques erreurs.* » On devine ce que M. Chénier entend par les *antiques erreurs*. Or, comme ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, n'ont jamais pensé à les combattre, il résulte du principe établi par M. Chénier, qu'il leur revient beaucoup moins de gloire qu'à Helvétius ou à Diderot; beaucoup moins sur-tout qu'aux philosophes de la révolution qui, comme on sait, avoient rejeté bien loin ce *fardeau des antiques erreurs.*

Est-ce encore une *vue philosophique* que le parallèle entre les deux derniers siècles, par lequel l'auteur termine son discours? Les avantages qu'ils ont l'un sur l'autre, lui paroissent compensés: il faut lui savoir gré de cette modération. On pourroit peut être lui représenter que si le dix-huitième siècle compte plusieurs grands écrivains, ce sont les hommes de génie et de goût qui ont persévéré dans la route que leur avoient tracée leurs prédécesseurs. Mais M. Chénier n'est-il



pas trop fermement décidé à admirer tout, sans restriction, dans les philosophes, et le fatras obscur de Diderot, et les déclamations ampoulées de Raynal, et le cynisme de Voltaire? Et quels raisonnemens pourroient convaincre ceux que dix années de malheurs et de crimes n'ont pu forcer à reconnoître toute la vanité de leurs systèmes. Au lieu de répéter inutilement tout ce qu'on a dit à ce sujet, j'aime mieux terminer cet article d'une manière plus agréable pour le lecteur et pour M. Chénier, en transcrivant un passage de de son discours, qui m'a paru bien pensé et bien écrit, et par conséquent très-supérieur à tout le reste.

L'auteur veut prouver qu'on a exagéré dans beaucoup de livres, l'ignorance des grands et leur dédain pour les lettres, dans les temps de féodalité. « Sans doute, dit-il, il existoit » parmi eux de ces ames tyranniques, isolées dans une fausse » grandeur, fermées aux plus douces communications de la » pensée, et condamnées à ne jamais sentir les douceurs de » la littérature; mais les grands qui *ne savoient ni lire ni* » *écrire*, *attendu*, disoient-ils, *leur qualité de chevaliers*, » sont aujourd'hui justement inconnus. On peut, au con- » traire, en citer une foule d'autres qui ont aimé, encouragé, » cultivé les lettres. La seule liste des Troubadours présente » un nombre considérable de chevaliers renommés entre les » guerriers de leur siècle, plusieurs dames illustres par leur » naissance et par leur beauté; des prélats, des grands » vassaux de la couronne, des feudataires de l'empire, un » prince d'Orange, un comte de Foix, un comte et même » une comtesse de Provence, un dauphin d'Auvergne, un » roi de Sicile, deux rois d'Arragon, le célèbre roi d'Angle- » terre, Richard cœur-de-lion; et Frédéric Barberousse, empe- » reur plus célèbre encore. A l'époque où la littérature fran- » çaise, proprement dite, imita et remplaça la littérature » provençale, on retrouve encore beaucoup d'exemples du » même genre. Si, vers la fin du seizième siècle, et quand » l'art d'écrire, déjà perfectionné, devenoit plus difficile, les » princes l'ont cultivé plus rarement, du moins les princes » remarquables en furent toujours les soutiens. On peut » même affirmer que, dans tous les temps, dans tous les pays, » sous toutes les formes de gouvernement, les hommes puis- » sans qui ont légué à l'histoire un glorieux souvenir ont » constamment honoré la littérature, comme la plus bril- » lante et la plus féconde des études humaines, le plus noble » des plaisirs, le lien le plus doux des sociétés, l'ornement, la » gloire, l'appui des empires et des républiques. »

On voit que lorsque les idées de M. Chénier sont justes,

son style devient à la fois plus naturel, plus correct et plus éloquent. Il reste à souhaiter qu'il ait quelquefois de ces bonnes fortunes dans les dissertations critiques où il va s'engager : Il faudra en féliciter en même temps le professeur et les disciples. C.

VARIÉTÉS.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les dernières lettres de M. de Chateaubriand, quoique reçues depuis peu à Paris, sont datées de Constantinople, 15 septembre.

Ceux qui savent apprécier dignement la réunion si rare d'un grand talent et du caractère le plus noble, liront avec intérêt cet Itinéraire rapide tracé par le voyageur lui-même :

« Depuis mon départ de Trieste, je suis venu en onze » jours sur les côtes de la Morée. On m'a débarqué à Modon. J'ai traversé tout le Péloponèse, visité Sparte, Argos, » Mycènes, Corinthe; de là passé dans l'Attique. D'Athènes, » je me suis rendu au cap Sunium, où je me suis rembarqué pour Smyrne, en m'arrêtant aux principales îles de » l'Archipel. De Smyrne, je suis venu à Constantinople » par terre, à travers l'ancien royaume de Crésus et celui de » Pergame. J'ai souffert prodigieusement de la chaleur et de » la fatigue. J'ai été saisi d'une fièvre qui m'a retenu trois » jours dans un village de l'Attique. Il faut dormir partout » sur la terre, dévorer quelques morceaux de pain noir, » et marcher le pistolet à la main. J'ai mis deux mois » à faire cette course; et j'en mettrai encore trois autres à » accomplir mon voyage. Je vais m'embarquer pour la » Syrie : j'irai voir Jérusalem; je descendrai ensuite à » Alexandrie; et si les troubles de l'Egypte me le permettent, » je tâcherai de jeter un regard sur les Pyramides. De là, je » me ferai mettre à terre dans quelque port de l'Europe; » et je serai vers la fin de décembre, ou au mois de janvier, » à Paris. »

MODES du 25 décembre.

Les toques de velours, les plus parées, n'ont pas de bord : au-dessus du front, et sur les tempes, c'est un diadème de fleurs qui leur en tient lieu. De très-petits lilas sans feuilles, ou des jacinthes entremêlées de roses muscades, composent ce diadème : ordinairement, les fleurs en sont parfumées.

A l'imitation des tuniques de bal, on fait des robes de dessus qui descendent jusqu'à la garniture de la première robe. Les souliers un peu habillés ne se portent plus montans, mais décolletés.

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 19 novembre.

Nous sommes toujours sans nouvelles officielles du continent. Notre impatience est d'autant plus grande, qu'on annonce chaque jour que les Prussiens ont remporté de grands avantages sur les Français. On dit aussi que le prince Hohenlohe a été fait prisonnier, et que l'empereur de Russie a envoyé faire des propositions de paix à BONAPARTE, etc. etc. Mais nous serons bientôt instruits d'une manière positive, attendu que lord Hutchinson part demain chargé d'une mission particulière auprès de S. M. prussienne. Il sera accompagné de son frère le colonel Hutchinson, de M. Frère, comme secrétaire de légation, et de M. Hervey, comme secrétaire particulier. Il fera voile d'Yarmouth, à bord de la frégate *l'Astrea*, qui doit le conduire dans la Baltique.

L'Oracle annonce que lord Hutchinson, parti pour remplir une mission particulière auprès de S. M. prussienne, est accompagné non-seulement de son frère, mais aussi du général sir Robert Wilson, et du général Eustace, qui tous les trois se sont distingués en Egypte. (*Sun.*)

Le marquis de Dongles a reçu ordre de se tenir prêt à partir pour son ambassade en Russie.

Du 24. — Il paroît d'après un ordre du conseil, inséré dans la gazette de samedi soir, que les points en discussion entre l'Angleterre et la Prusse sont tout-à-fait réglés. La libre navigation de l'Elbe, de l'Ems et du Weser est rétablie sur le pied où elle se trouvoit autrefois, et on révoque en conséquence l'ordre qui avoit été donné de retenir les vaisseaux prussiens et pappenbourgeois. On s'attend pareillement que le baron de Jacobi, ministre prussien, va reprendre ses fonctions auprès de la cour de Londres.

(*Morning-Chronicle.*)

Du 25. — Enfin nous recevons de Hollande les 22e, 23e, 24e et 25e bulletins de la Grande-Armée. Il ne reste plus aucun doute sur la défaite du prince Hohenlohe, etc. etc.

Du 26. — Nous avons reçu des nouvelles de la Jamaïque jusqu'au 11 du mois dernier. On annonce que Miranda avoit fait voile d'Aruba à bord de la frégate *la Seine* avec toutes ses troupes, et l'on supposoit qu'il devoit se rendre à Curaçao et à la Barbade, afin de s'y recruter pour pouvoir faire un autre débarquement dans l'Amérique espagnole.

Les troupes de Dessalines ont eu un engagement avec le général Ferrand, et elles ont été défaites avec perte de 4 à 5000 hommes tués ou blessés. (*Courrier.*)

De 27. — On annonce actuellement que l'intention des ministres est que le parlement soit convoqué pour le 15 décembre, jour désigné par la proclamation de S. M. (*Star.*)

Du 28. — Les malles de Hambourg sont arrivées hier, et nous ont apporté les nouvelles les plus déplorables, telles que la prise d'assaut de Lubeck, la capitulation du brave général Blucher, la reddition de Magdebourg, et la mort du brave, du bon, du respectable duc de Brunswick.

Bonaparte ayant ainsi réduit tout le pays de ce côté-ci de l'Oder, est sur le point de porter ses armes en Pologne. La division de Davoust est arrivée à Posen. Il n'y a pas de doute qu'il n'ait résolu de rétablir le royaume de Pologne, et de donner la couronne à une personne de sa famille. La proclamation publiée par un émigré polonais ne doit plus laisser d'incertitude à ce sujet.

On assure que les Français sont entrés à Hambourg. Le gouvernement danois doit être dans de vives inquiétudes, attendu que Bonaparte profitera de tous ses avantages pour exécuter son plan favori de fermer le Sund aux Anglais.

Du 1er *déc.* — La nouvelle désastreuse que nous annonçâmes samedi matin 29, fut confirmée peu de temps après par une lettre du secrétaire d'Etat des affaires étrangères au lord maire de la cité de Londres :

« La ville de Hambourg a été occupée, le 19 novembre, par un corps de troupes françaises sous les ordres du général Mortier ; les propriétés des négocians anglais ont été confisquées, et les anglais eux-mêmes qui avoient été arrêtés dans la nuit du 21, n'ont été relâchés que sur parole de se représenter jusqu'à ce qu'on eût reçu les ordres de Bonaparte. M. Thornton notre ministre à Hambourg, s'est réfugié dans le Holstein. »

(*Times.*)

Fonds publics. — Trois pour cent consolidés, 58 7/8. *Omnium*, 172 à 3/4.

La nouvelle de la signature d'un armistice entre la France et la Prusse continue à s'accréditer sur le continent.

Sir Samuel Hood est parti hier matin pour Portsmouth, où il doit s'embarquer et faire voile sur-le-champ avec l'escadre destinée pour une expédition secrète. (*Sun.*)

Samedi, on a reçu la nouvelle de la capture de Hambourg par les Français, sous les ordres du général Mortier, et de la confiscation des propriétés anglaises. Elle fut comuniquée par lord Howick au lord maire ; elle produisit une alarme générale parmi la classe commerçante ; et les fonds baissèrent considérablement.

Les Français ont été reçus à bras ouverts en Pologne. Dans quelques endroits le peuple se leva et désarma les Prussiens. Il paroît hors de doute que les projets de Bonaparte y trouveront beaucoup de partisans.

Des lettres de Breslau annoncent que les Russes avancent au nombre de 80,000 hommes. Ils ne sauroient mettre trop de prudence dans leurs plans; ils se trouvent, pour ainsi dire, seuls maintenant; car nous ne pensons pas que la force de l'armée prussienne s'élève à plus de trente mille hommes. Le 31e bulletin dit que, depuis le commencement de la campagne, les Français ont fait 140,000 prisonniers; ce rapport ne paroît pas être exagéré. Ainsi les Russes, au lieu d'être auxiliaires des Prussiens, ont maintenant leurs intérêts immédiats et leur territoire à défendre.

On craint beaucoup que les Français ne veuillent occuper le Holstein, et peut être, en conséquence de leurs vues hostiles contre l'Angleterre, chercheront-ils à s'emparer du détroit du Sund, afin de nous fermer la Baltique. On assure qu'une demande tendante à cette fin, a déjà été faite au Danemarck, et que l'intention de Bonaparte est de forcer cette puissance à former une ligue avec lui, au moyen de laquelle toutes les forces navales danoises seroient à sa disposition.

On affirme qu'un armistice a été conclu entre le roi de Prusse et Bonaparte; mais nous en doutons.

(*Morning-Chronicle.*)

La situation du Danemarck est, dans ce moment, encore plus critique que celle de l'Autriche. On a déjà commencé à insulter le prince royal, en l'invitant à se retirer avec ses troupes des frontières, du Holstein; que s'il ne *le faisoit* pas, et qu'une simple menace fût faite à un soldat français, on livreroit Altona au pillage. C'est chercher querelle d'une manière odieuse. La prochaine demande sera que le Sund soit fermé à nos bâtimens. Si le Danemarck s'y refuse, les Français entreront immédiatement dans le Holstein; et comme l'hiver approche, et que les *Belts* seront probablement gelés, il est possible qu'avant peu les Français soient en possession de Copenhague.

Nous n'avons aucune nouvelle directe de Pétersbourg; mais plusieurs voyageurs qui en arrivent, et qui ont eu la permission de passer par la Pologne prussienne, disent qu'une armée russe de 400,000 hommes s'avance vers les frontières de la Pologne prussienne (1). Alexandre est déterminé à secourir le monarque prussien avec toutes ses forces.

(1) Quand cette armée aura été défaite, on entendra les trompettes de l'Angleterre répéter que les Russes n'avoient pas quatre-vingt mille hom.

Quoique Bonaparte cherche à s'emparer du Sund afin de nous fermer la Baltique, son but ne sera pas atteint, maintenant que le passage du grand *Belt* est si bien connu.

(*Daily-Advertiser.*)

Du 2. — La malle de Gotthenbourg est arrivée hier. On assure qu'une partie considérable de la propriété personnelle de leurs majestés prussiennes est arrivé à Copenhague.

S. M. suédoise a pris sa résidence d'hiver à Malmoë en Scanie, pour être prête à aller défendre en personne Stralsund, dans le cas où il seroit attaqué par les Français.

Il est arrivé hier un courrier de Pétersbourg. La nouvelle de la bataille d'Auerstadt avoit causé dans cette ville la plus vive sensation. Le change avoit en conséquence éprouvé une baisse considérable.

Hier matin, une députation des négocians faisant le commerce avec Hambourg, s'est rendue chez lord Auckland pour conférer avec sa seigneurie sur la situation présente des affaires à Hambourg et sur le continent, et à l'effet de savoir les mesures que le Gouvernement croiroit devoir prendre dans la crise actuelle; mais nous sommes informés qu'on n'a pas jugé convenable, quant à présent, de prendre aucune mesure à ce sujet.

La nouvelle s'est répandue hier matin qu'un ordre du conseil avoit été signé, portant défense pour tous les étrangers de vendre leurs capitaux placés dans nos fonds. Cependant il paroît que cette nouvelle est prématurée (2).

Il n'est pas improbable qu'un armistice a été conclu entre Bonaparte et le roi de Prusse. Il est impossible de jeter les yeux sur le passé, et sur la conduite récente de la cour de Berlin, sans voir qu'on ne peut espérer de cette cour ni vigueur dans les conseils, ni force dans l'action. La direction de toutes les choses dans la dernière campagne, de la part de ce gouvernement, ne laissent point espérer cette habileté nécessaire à l'emploi des ressources, moins encore ce génie qui en fait faire un juste usage. Quel peut être le résultat de nouveaux efforts, sous ces ministres et ces généraux qui ont osé se battre contre Bonaparte, avant de penser à approvisionner les garnisons, et sans avoir formé un plan de retraite.

---

mes sous les armes, et que les Français étoient dix contre un. Cette tactique est la même depuis quinze ans. (*Moniteur.*)

(2) Habitans du continent, entendez ce langage, et reconnoissez la foi punique! Les Anglais veulent arrêter les capitaux que vous avez dans leurs fonds publics. Qu'ils le fassent ou non, puisqu'ils en ont eu la pensée, il est évident qu'ils peuvent le faire un jour. Le cabinet de Londres prend là de singulières mesures de crédit. (*Moniteur.*)

Tout semble avoir été calculé et préparé dans la supposition qu'il étoit absolument impossible à Bonaparte d'avancer dans les Etats prussiens. Cependant, les Prussiens ne se croyoient supérieurs aux Français ni en pouvoir, ni en science militaire, ni en politique. Ainsi, si nous considérons la situation actuelle de la monarchie prussienne, il est impossible d'attendre quelque chose de ses moyens de résistance; encore moins de son courage et de son habileté. En comptant sur la résistance qu'elle pourroit encore opposer, c'est plutôt calculer sur ce qui pourroit être fait que sur ce qui se fera. La soumission du roi de Prusse ne surprendra donc personne, dans des circonstances aussi décourageantes.

Des ordres ont été envoyés, par le télégraphe à Portsmouth, pour faire partir de suite quatre vaisseaux de ligne pour le Grand-Belt. Il est possible que ce soit dans la vue d'empêcher l'ennemi de couper nos communications avec le nord de l'Europe. (*Times.*)

L'alarme causée par la prise de Hambourg, et plus, peut-être, par les suites que cet événement peut avoir, continue d'être générale dans la ville, et a beaucoup influé sur le cours des affaires. Les désastres de la Prusse seront plus profondément et plus immédiatement sentis par le commerce anglais, que ceux que l'Autriche éprouva l'année dernière. La chute de la Prusse a mis entre les mains des Français tous les ports de la mer du Nord et de la Baltique, avec lesquels nous étions habitués de faire le commerce sans presqu'aucune difficulté; et il est probable qu'ils s'efforceront d'empêcher la circulation de nos marchandises dans les pays qu'ils occupent. Ils essayeront aussi, mais inutilement sans doute, de les exclure du territoire prussien, si Bonaparte permet au roi de Prusse de régner encore. Les ports du Danemarck, dans le Holstein, sont les seuls qui nous soient ouverts dans cette partie de l'Europe; mais le seront-ils long-temps?

On faisoit courir le bruit que toutes les propriétés appartenant à des personnes qui se trouvent dans les limites des pays occupés par les armées françaises ont été séquestrées, et que le transfert des fonds que ces mêmes personnes ont dans le 3 pour 100, a été défendu. Ce bruit est destitué de tout fondement. La mesure adoptée par Bonaparte à Hambourg, est de la plus grande violence; mais il y a raison de croire qu'elle ne répondra point à son attente dans toute son étendue.

S'il arrivoit que Bonaparte voulût persister dans le système d'interdiction de toute communication légitime entre les nations, et empêcher l'approvisionnement de leurs besoins

mutuels, le gouvernement anglais possède les moyens les plus amples de se venger. Ceux qui connoissent la quantité des fonds que les étrangers ont en Angleterre, s'apercevront aisément combien il nous seroit aisé d'appauvrir les vassaux et sujets de Bonaparte, et de créer avec leurs propriétés un fonds de compensation fort au-dessus de la perte qu'il pourroit faire éprouver aux sujets de S. M. B. Nous sommes assurés cependant que rien qu'une absolue nécessité ne pourroit engager le gouvernement anglais à adopter une semblable mesure, dont les effets seroient de ruiner les malheureuses victimes du pouvoir de Bonaparte, et qui seroit si contraire à la politique d'une nation qui a retiré taut de bénéfice des capitaux qu'on a envoyés chez elle pour faire valoir. Mais si Bonaparte persiste dans le système qu'il a commencé à exécuter, il sera bientôt convaincu que la balance sera loin d'être à son avantage. Les propriétés étrangères, dans les fonds anglais, s'élèvent à environ 100,000,000; et nous pouvons garder cette somme, si Bonaparte nous force à user de représailles (3). Trente négocians se sont adressés au gouvernement pour savoir la marche qu'ils avoient à tenir dans les circonstances présentes.

Morning-Chronicle.

Du 3. Le principal intérêt excité par le 30e bulletin de la Grande-Armée, vient de l'information politique qu'il contient. Il y est dit que les Français ne quitteront ni la Pologne, ni Berlin, que lorsque l'indépendance de la Porte sera reconnue dans toute son étendue, et jusqu'à ce que la Moldavie et la Valachie seront déclarées appartenir en toute souveraineté au grand-seigneur. Cela est adressé à la Russie. Le paragraphe suivant dit que l'armée française ne quittera Berlin que lorsque toutes les colonies françaises, espagnoles et hollandaises, seront rendues, et la paix générale faite. Cela s'adresse à l'Angleterre. Si Bonaparte est sérieusement dans l'intention de persévérer dans ces résolutions, le plus

(3) Cet exemple seroit une forte leçon pour le continent. Des individus seroient ruinés; mais plaindroit-on ces victimes de leur aveuglement? Ce dont ils sont menacés devant arriver infailliblement, est-il sage de placer sa fortune sur un gouvernement qui a besoin de dix-sept cent millions pour ses dépenses, qui ne peut y suffire qu'au moyen d'un papier monnaie, et d'une prospérité toujours croissante, et dont une descente, ou un soulèvement dans l'Inde, peut anéantir le crédit. Les hommes sensés, attachés à la patrie continentale, ont retiré leurs capitaux, indignés de la piraterie de l'Angleterre, et de la violence de ses principes maritimes, ils n'ont pas voulu que la crainte de perdre leurs fonds, si le crédit de cette puissance venoit à s'écrouler, les forçât à faire des vœux pour elle.

(*Moniteur.*)

terrible malheur attend la monarchie prussienne. Comment Bonaparte peut-il espérer qu'en gardant Berlin, il nous obligera à restituer toutes les colonies françaises, espagnoles et hollandaises que nous avons prises? — La Prusse peut-elle s'engager à remplir les conditions qu'il met à la remise de Berlin? — Espère-t-il que l'Angleterre, pour rendre à la Prusse une ombre d indépendance, abandonnera toutes les conquêtes que la France n'a aucun moyen de lui arracher? — Il ne peut pas s'attendre que nous fassions de si grands sacrifices pour le rétablissement d'une puissance avec laquelle nous n'avions aucune alliance; sacrifices qui tendroient à rendre la France plus puissante qu'elle ne l'est, et plus dangereuse pour ses voisins. (4) *Morning-Chronicle.*

On assure que le conseil-privé a arrêté de promulguer l'ordre dont nous avons parlé hier relativement aux capitaux étrangers qui sont placés dans les fonds anglais, et que le roi vient aujourd'hui en ville pour le revêtir de sa signature.

(*Times.*)

Du 4. — Le bruit s'est répandu hier que le maréchal Davoust avoit été défait par les Russes près de Posen.

S. M. a tenu hier un conseil-privé; et il n'est pas vrai qu'il ait eu pour objet de signer un ordre pour empêcher le transfert des capitaux étrangers. Le fait est que les ministres n'ont jamais eu l'intention de recourir à une mesure aussi violente et aussi inutile. Elle seroit inutile, attendu que les 3 pour cent consolidés sont fermés, et ne s'ouvriront que le 7 janvier.

(*Orccle.*)

Du 5. — Les fonds se sont encore un peu relevés hier. Les alarmes commencent à se dissiper, et le juste sentiment de nos forces et de nos ressources achevera de détruire ces funestes impressions. Les recettes ont été tellement productives, et la taxe sur les propriétés promet de si heureux résultats, qu'il est certain que l'emprunt pour le service de l'année prochaine *n'excédera pas douze millions sterling.*

Il y a tout lieu de croire que l'expédition partie de Falmouth, sous les ordres du major-général Craufurd, relâchera en Irlande pour se réparer.

Fonds publics. — Trois pour cent cons., 60. — *Omnium*, 2.

(*Morning-Chronicle.*)

---

(4) Avez-vous donc oublié l'*uti possidetis*, ce cheval de bataille de vos ministres? Au reste, votre langage met votre politique à découvert : quand il s'agit de pousser au combat les puissances du continent contre leur intérêt et pour le vôtre, vous faites cause commune avec elle; mais lorsqu'elles sont frappées des calamités que vous leur avez attirées, toutes vos liaisons n'existent plus. Ah! ne dites point que la France vous repousse du continent; c'est votre égoïsme et votre politique étroite et mercantile qui vous en ont chassés. (*Moniteur.*)

PARIS, *vendredi 26 décembre.*

— Le corsaire *le Glaneur*, de Saint-Malo, a capturé, le 9 décembre, le brick anglais *les Huit-Frères*, transport de l'Etat, armé de 14 canons, et ayant 65 hommes d'équipage. Ce brick est entré le 10 à Perros. Le même jour, le lieutenant de vaisseau Mackensie, qui le commandoit, est mort des suites de ses blessures.

Un navire présumé suédois, chargé de sel de mine, et capturé par le même corsaire, a échoué le 13 décembre, sous la côte de Bretteville, S.-E. On espère que ce bâtiment, qui a éprouvé quelques avaries, sera relevé.

Le bâtiment anglais, à trois mâts, *l'Amphitrite*, de 200 tonneaux et de 11 hommes d'équipage, chargé de raisins de Corinthe et de bois de teinture, a été pris, le 19 décembre, par les corsaires *la Revanche*, capitaine Huret, et *le Glaneur*, capitaine Souvis, de Calais. Il est arrivé le même jour en rade de Dunkerque.

Le corsaire *la Revanche* s'est emparé du navire anglais *the Marquis of Lower*, chargé de mâtures et de bois de construction. Cette prise est entrée dans le Vlie. Le même corsaire avoit également capturé deux charbonniers anglais, dont l'un, nommé *Supply*, a été jeté par la tempête, le 14 décembre, sur la côte du Vlie. Le navire a été brisé, et trois hommes de l'équipage ont été perdus. (*Moniteur.*)

— D'après une décision de S. Ex. le ministre de la police générale, il ne pourra être délivré, à compter du 1er janvier prochain, aucun passeport pour l'intérieur, par les maires des communes, que sur des feuilles uniformes, fournies par le ministère de la police.

XLe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 9 décembre 1806.

Le maréchal Ney a passé la Vistule, et est entré, le 6, à Thorn. Il se loue particulièrement du colonel Savary, qui, à la tête du 14e régiment d'infanterie, et des grenadiers et voltigeurs du 96e et du 6e d'infanterie légère, passa le premier la Vistule. Il eut à Thorn un engagement avec les Prussiens, qu'il força, après un léger combat, d'évacuer la ville. Il leur tua quelques hommes, et leur fit vingt prisonniers.

Cette affaire offre un trait remarquable. La rivière, large de 400 toises, charioit des glaçons; le bateau qui portoit notre avant-garde, retenu par les glaces, ne pouvoit avancer : de l'autre rive, des bateliers polonais s'élancèrent au milieu d'une grêle de balles pour le dégager. Les bateliers prussiens voulurent s'y opposer : une lutte a coups de poings s'engagea entr'eux. Les bateliers polonais jetèrent les Prussiens à l'eau, et guidèrent nos bateaux jusqu'à la rive droite.

L'EMPEREUR a demandé le nom de ces braves gens pour les récompenser.

L'EMPEREUR a reçu aujourd'hui la députation de Varsovie, composée de MM. Gutakouski, grand-chambellan de Lithuanie, chevalier des ordres de Pologne; Gorzenski, lieutenant-général, chevalier des ordres de Pologne; Lubienski, chevalier des ordres de Pologne; Alexandre Potocki; Rzetkowki, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas; Luszewski.

XLI° BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 14 décembre 1806.

Le général de brigade Belair, du corps du maréchal Ney, partit de Thorn le 9 de ce mois, et se porta sur Galup. Le 6° bataillon d'infanterie légère et le chef d'escadron Schoeni, avec 60 hommes du 5° de hussards, rencontrèrent un parti de 400 chevaux ennemis. Ces deux avant-postes en vinrent aux mains. Les Prussiens perdirent un officier et cinq dragons faits prisonniers, et eurent trente hommes tués, dont les chevaux restèrent en notre pouvoir. Le maréchal Ney se loue beaucoup du chef d'escadron Schoeni. Nos avant-postes de ce côté arrivent jusqu'à Strasburg.

Le 11, à six heures du matin, la canonnade se fit entendre du côté du Bug. Le maréchal Davoust avoit fait passer cette rivière au général de brigade Gauthier, à l'embouchure de la Wrka, vis-à-vis le village d'Okunin. Le 25° de ligne et le 89° étant passés, s'étoient déjà couverts par une tête de pont, et s'étoient portés une demi-lieue en avant, au village de Pomikuwo, lorsqu'une division russe se présenta pour enlever ce village : elle ne fit que des efforts inutiles, fut repoussée, et perdit beaucoup de monde. Nous avons eu 20 hommes tués ou blessés. Le pont de Thorn, qui est sur pilotis, est rétabli; on relève les fortifications de cette place. Le pont de Varsovie, au faubourg de Praga, est terminé; c'est un pont de bateaux. On fait au faubourg de Praga un camp retranché; le général du génie Chasseloup dirige en chef ces travaux.

Le 10, le maréchal Augereau a passé la Vistule entre Zakroczym et Ultrata. Ses détachemens travaillent sur la rive droite à se couvrir par des retranchemens. Les Russes paroissent avoir des forces à Paltusk. Le maréchal Bessières débouche de Thorn avec le second corps de la réserve de cavalerie, composé de la division de cavalerie légère du général Tilly, des dragons des généraux Grouchy et Sahuc, et des cuirassiers du général d'Hautpoult.

MM. de Lucchesini et de Zastrow, plénipotentiaires du

roi de Prusse, ont passé le 10 à Thorn, pour se rendre à Kœnigsberg, auprès de leur maître.

Un bataillon prussien de Klock a déserté tout entier du village de Brok. Il s'est dirigé par différens chemins sur nos postes. Il est composé en partie de Prussiens et de Polonais. Tous sont indignés du traitement qu'ils reçoivent des Russes. « Notre prince nous a vendus aux Russes, disent-ils; nous ne » voulons point aller avec eux. » L'ennemi a brûlé les beaux faubourgs de Breslaw; beaucoup de femmes et d'enfans ont péri dans cet incendie. Le prince Jérôme a donné des secours à ces malheureux habitans. L'humanité l'a emporté sur les lois de la guerre qui ordonnent de repousser dans une place assiégée les bouches inutiles que l'ennemi veut en éloigner. Le bombardement étoit commencé.

Le général Gouvion est nommé gouverneur de Varsovie.

XLIIe BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 15 décembre 1806.

Le pont sur la Narew, à son embouchure dans le Bug, est terminé. La tête de pont est finie et armée de canons.

Le pont sur la Vistule, entre Zakroczym et Ultrata, auprès de l'embouchure du Bug, est également terminé. La tête de pont, armée d'un grand nombre de batteries, est un ouvrage très-redoutable.

Les armées russes viennent sur la direction de Grodno et sur celle de Bielsk, en longeant la Narew et le Bug. Le quartier-général d'une de leurs divisions étoit le 10 à Pultusk sur la Narew.

Le général Dulauloi est nommé gouverneur de Thorn.

Le 8e corps de la Grande-Armée, que commande le maréchal Mortier, s'avance; il a sa droite à Stettin, sa gauche à Rostock, et son quartier-général à Anklam.

Les grenadiers de la réserve du général Oudinot arrivent à Custrin.

La division des cuirassiers, nouvellement formée sous le commandement du général Espagne, arrive à Berlin.

La division italienne du général Lecchi se réunit à Magdebourg.

Le corps du grand-duc de Bade est à Stettin; sous quinze jours il pourra entrer en ligne. Le prince héréditaire a constamment suivi le quartier-général, et s'est trouvé à toutes les affaires.

La division polonaise de Zayonscheck, qui a été organisée à Haguenau, et qui est forte de six mille hommes, est à Leipsick pour y former son habillement.

S. M. a ordonné de lever dans les Etats prussiens, au-delà

de l'Elbe, un régiment qui se réunira à Munster. Le prince de Hohenzollern Sigmaringen, est nommé colonel de ce corps.

Une division de l'armée de réserve du maréchal Kellermann est partie de Mayence. La tête de cette division est déjà arrivée à Magdebourg.

La paix avec l'électeur de Saxe et le duc de Saxe Weimar a été signée à Posen.

Tous les princes de Saxe ont été admis dans la confédération du Rhin.

S. M. a désaprouvé la levée des contributions frappées sur les Etats de Saxe-Gotha et Saxe-Meinungen, et a ordonné de restituer ce qui a été perçu. Ces princes n'ayant point été en guerre avec la France, et n'ayant point fourni de contingent à la Prusse, ne devoient point être sujets à des contributions de guerre.

L'armée a pris possession du pays de Mecklenbourg. C'est une suite du traité signé à Schwerin le 23 octobre 1805. Par ce traité, le prince de Mecklenbourg avoit accordé passage sur son territoire aux troupes russes commandées par le général Tolstoy.

La saison étonne les habitans de la Pologne. Il ne gèle point. Le soleil paroît tous les jours, et il fait encore un temps d'automne.

L'EMPEREUR part cette nuit pour Varsovie.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

DU SAMEDI 20. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 76f 76f 10c 15c 25c. 50c 40c 25c 40c 25c. 50c. 00c 00c 00f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 0 f. 00c 00c 00c 00c
Act. de la Banque de Fr. 1250f. 1252f 50c 125[illegible]f 7[illegible]c.

DU LUNDI 22. — C pour 0/0 c. J. du 22 sept. 1806. 76f 80c 77f 76f 90c. 77f 90c 77f 00c 00c. 00c 00c 00c 00c. 00c 00c 000 000. 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 0 f. 00c 0 c. 00c. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1258f 75c. 00 0f. 00 0f 000f. 00c

DU MARDI 23. — C p. 0/0 c J. du 22 sept. 1806, 76f 50c. 3 c. 40c 25c 000 00c 00c 000. 00c 00c 00c. 00c 00c 00c 00c 00f 0f 00c
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807 00f. 00 . 00c 00f 00c 00c. 000 000 000
Act. de la Banque de Fr. 1252f 50c 1250f 1240f. 0000 00c 000f

DU MERCREDI 24. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 75f. 40c 25c 50c 40c 70c. 75c 60c 70c 60c. 90c. 0f 00c. 00c. 000 0 f.
Idem. Jouiss. du 22 mars 1807. 72f 70c. 00f 00c 00c 000 000
Act. de la Banque de Fr. 1236f 25c 1238f 75c 0000f. 000f

DU VENDREDI 26. — C p. 0/0 c. J. du 22 sept. 1806, 76f 30c 76f 76f 25c 30c 50c. 55c 75c 30c 50c 60c 00 00c 0 f 00f 00f 00c 00c
Idem. Jouiss, du 22 mars 1807. 73f 30f 000 00f 000 00c
Act. de la Banque de Fr. 1248f 75c 0000f 00. 0000f. 0000f 000

TABLE

DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1806.

TOME VINGT-SIXIÈME.

POÉSIE.

Extraits et comptes rendus d'Ouvrages.